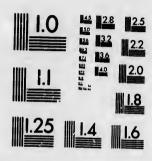
MI.25 MI.4 MI.6

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE

THE RESERVENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for distorical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



C 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

12)	(16X	20X		24X		28X		32X
		1							\top 7
This item is fi Ca document 10X	imad at the redu est filmé au tau: 14X	ction ratio che k de réduction 18X	ckad balow/ indiqué ci-da	assous. 22X		26X		30×	
Addition Comma	nal commants:/ ntaires suppléma	ntair as : Les pa	ges froissées pe	euvent cause	r de la dist	orsion.			
heve be il se per lors d'ui mais, lo	paves added duri within the text. Nen en omitted from ut que certaines na rastauration a rsque cala était filméas.	Whenevar possi filming/ peges blanches pparaiszant de	ibla, these sajoutées ns le texte.		slips, tiss ansure th Les page obscurcia atc., ont	iuas, atc la best p s totelen as par un été filmé	., hava be ossible im nent ou pa fauillat d	en refilme nage/ artielleme l'errate, ui veau da fa	ed to nt ne pelure.
along in	nding may cause starior margin/ re serrée peut ca on le long de la r	user de l'ombre	ou da la		Only edit Seule éd	ition disp	onible	bscured b	
Helié av	with other mater ec d'autres docu	ments			includes Comprar	supplam Id du ma	entary m térial sup	aterial/ plámentai	ra
Plancha	d plates and/or set/ou illustrati	ons an couleur			Quality (Qualité i	of print v négale d	arias/ a l'Impres	sion	
Coloura Encra d	d ink (i.e. other e coulaur (i.e. au	than blue or bl itre que bleua d	ack)/ ou noire)		Showth: Transpar				
	ed maps/ géographiques a	n coulaur				atached/ étachéas			
	itla missing/ de couverture m	nanque .			Pagas di Pagas di	scoloure écolorées	d, stainad s, tachaté	d or foxed es ou piqu	/ Jées
	restorad and/or tura rastaurée at				Pagas ra Pages ra	stored e staurées	nd/or lam at/ou pa	ninated/ illiculées	
Covars Couvar	damaged/ tura endommage	ie				amaged/ ndomme			
	ed covers/ ture de couleur					d pages/ e coulau		,	
original copy copy which which may a reproduction	hes attempted of available for filmer, which are the bibliograph of the interest of the interest of the may be a second of filming, and of filming,	ming. Faeturas phically unique meges in tha significantly ch	of this), anga	de d poin une mod	l lui a été et examp it de vue image re	possible laire qui bibliogre produite dans le r	da se pro sont peu phique, q , ou qui p néthoda :	our axemp ocurer. Les t-êtra unic jui peuven euvent ex normale d	s détails ques du t modifie iger une
						•			

e étails es du nodifier er une ilmage The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The images appearing here are the best queity possible considering the condition and legibility of the original copy end in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers ere filmed beginning with the front cover end ending on the last page with a printed or liliustreted impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the lest page with e printed or illustrated impression.

The lest recorded freme on each microfiche shall contein the symbol → (meaning "CON-TINUED"), or the symbol ▼ (meening "END"), whichever epplies.

Maps, piates, charts, etc., may be filmed et different reduction ratios. Those too lerge to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, es many frames as required. The following diagrems illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suiventes ont été reproduites avec le plus grend soin, compte tenu de le condition et de le netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité evec les conditions du contrat de filmage.

Les exempiaires originaux dont la couverture en pepier est imprimée sont filmés en commençant per le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustretion, soit par le second plet, seion le cas. Tous les autres exempiaires origineux sont filinés en communiquent par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration et en terminant par le dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apperaîtra sur le dernière image de cheque microfiche, seion le ces: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ♥ signifie "FiN".

Les cartes, pienches, tabieaux, etc., peuvent être fiimés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est fiimé à partir de l'engie supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

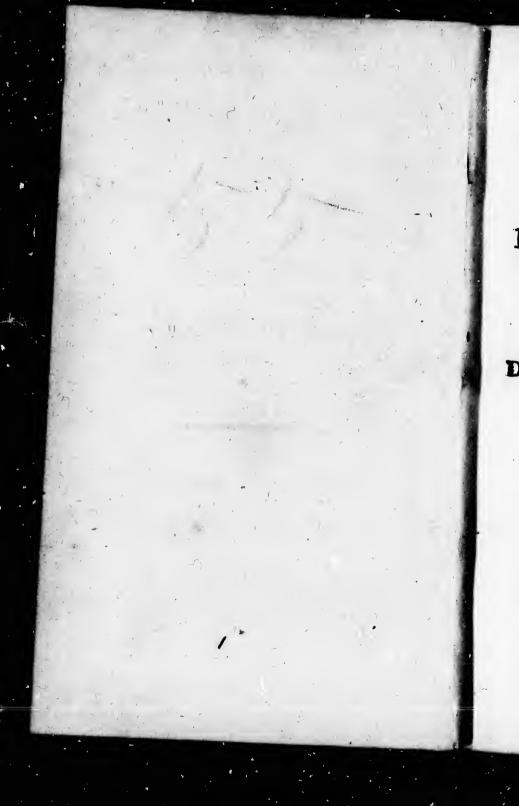
1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

32X

rrata to

pelure, n à



LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,

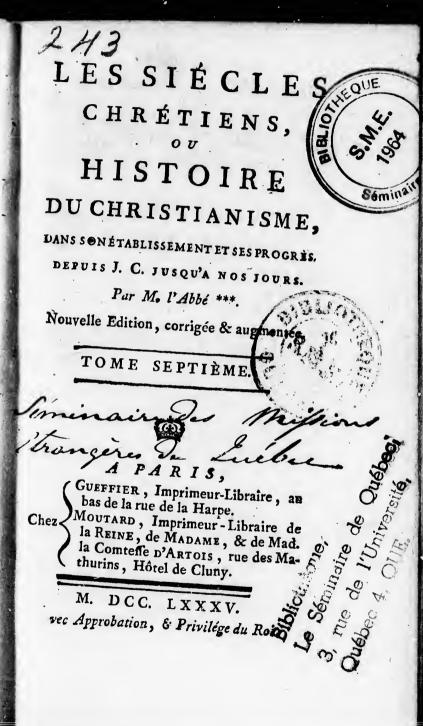
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME.

TOME SEPTIÈME.

LES SIÉCLES, UERSTIENS, LESTOIRE, DE CHIEFIANISME.

MARITALE 101

Che



Congue



LES SIÈCLES CHRETIENS,

OU

HISTOIRE DU CHRISTIANISME

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET

Depuis J. C. jusqu'd nos jours.

QUINZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

Chûte de l'Empire Grec. Progrès de la XV.

Puissance Ottomane. Siècle.

gue étoit en ôtage chez les Turcs, lorsqu'il apprit la mort de Jean Paléologue I.

Tome VII.

12

fon père. Bajazet le tenoit renfermé XV. dans sa capitale, & l'on pense même Siècle qu'il avoit formé le projet de le faire mourir, sans doute pour faciliter par sa mort, la conquête de Constantinople qui étoit depuis long-tems le but de toutes les entreprises des Princes Ottomans, & l'objet de leur ambition. Manuel s'étoit évadé surtivement de Pruse, & sa suite sur ménagée avec tant de prudence, qu'il eut le bonheur d'arriver à Constantinople. Il y sur reçu de tous les Ordres avec une grande joie, & sa proclamation à l'Empire se sit sous les plus heureux auspices, en 1391.

Bajazet irrité de la fuite de Manuel, vint mettre le Siège devant Constantinople. Pressée de toutes parts & manquant de vivres, la Capitale de l'Empire Grec seroit tombée des-lors au pouvoir des Musulmans, si l'inquiétude que donnoient à Bajazet les progrès de Tamerlan, ne l'eussent forcé à prendre le parti d'entrer en négociation avec l'Empereur, pour tourner ses armes contre un conquérant qui l'alarmoir. Une des conditions du traité sut que Manuel associations du traité su que Manuel associations du traité sut que Manuel associations du traité su que manuel de la des de l'Empereur que de l'Empereur que manuel associations du traité su que manuel assoc

renfermé se même le faire ter par sa tantinople le but de ces Ottotion. Male Pruse. ec tant de ur d'arrit reçu de e joie, & fit sous les

Manuel, nstantinomanquant pire Grec uvoir des que done Tamer-re!le parti impereur, re un condes condiel associen Paléoloic. C'étoit

probablement pour détruire un jour ces deux Princes l'un par l'autre, en profitant des divisions qui ne manqueroient Siècles pas de s'élever entr'eux, que Bajazet voulut les placer à la fois sur le même Trône. Mais ce guerrier politique n'eur pas le tems d'exécuter ses projets. Manuel implora la protection de Tamerlan dont il avoit moins à craindre la Puissance & les entreprises, parce qu'ils étoient moins voisins l'un de l'autre. Le Prince Mogol ordonna impérieusement à Bajazet de restituer les Provinces de l'Empire Grec dont il s'étoit emparé. Celui-ci courroucé d'un ordre qui lui parut aussi choquant qu'il étoit nouveau pour lui, outragea les Envoyés qui avoient osé le lui intimer. Le Mogol & l'Ottoman, qui se croyoient également offensés, prirent les armes pour le venger. Bajazet succomba & trouva la mort, comme nous l'avons dir, sur le chemin de Samarcande, où le vainqueur l'envoyoit prisonnier.

Manuel, qui avoit profité de la paix achetée par le partage de son Trône, pour aller en Occident folliciter les secours des Princes Chrétiens contre les Turcs, & qui n'en rapportoit que de

A ij

vains honneurs & de foibles espérances;

apprit tous ces événemens en route, Siècle, avant d'arriver à Constantinople. Son premier soin fut de se débarrasser du collégue que Bajazet l'avoit obligé de se donner, en reléguant son neveu à Lesbos. Il crut ce coup d'autorité nécessaire au repos de l'Etat & à sa propre tranquillité: ensuite il s'occupa tout entier à réparer les pertes que l'Empire avoit faites, & ses opérations furent conduites avec tant d'habileté, qu'il recouvra la plus grande parrie des Provinces d'Europe dont les Ottomans avoient depourlle les Souverains de Constantinople. La division qui s'étoit mise entre les Princes Turcs favorisa ses entreprises. Les trois fils de Bajazet, Soliman, Musa & Mahomet se faisoient la guerre avec acharnement, chacun d'eux voulant règner seul. Après quelques succès, les deux premiers perirent, l'un par le cordon, l'autre par le fer, & Mahomet I se vit sans concurrent, l'an 1413 ou. 1415, Occupé a reconquérir les possessions que les Mogols avoient enlevées à son pere, ce Prince laissa Manuel jouir paisiblement du fruit de ses victoires. En-1419, Manuel fit proclamer Empereur

fon fils, Jean Paléologue II, sans néanmoins renoncer aux affaires, dont il XV. continua de s'occuper avec succès jusqu'à Stècle. sa mort, qui n'arriva qu'en 1425, après quarante-un ans d'un règne agité, mais

glorieux & prospère.

Jean Paléologue II, qui avoit déjà pris les rènes du Gouvernement avec Manuel son père, monta paisiblement sur le Trône que ce Prince laissoit vacant. Pendant tout le cours de son règne qui fut de vingt-sept ans, en comptant les six années qu'il avoit gouverné l'Empire, conjointement avec son père, les Turcs lui laissèrent à peine le tems de respirer. Amurath, l'un des fils de Mahomet I, l'assiégea dans sa Capitale, & s'en seroit emparé, si d'autres ennemis n'eussent fait une puissante diversion, & n'eussent obligé le Prince Ottoman à quitter son entreprise, pour employer ses forces ailleurs. La fin de ce danger, d'où le hazard tout seul tira Paléologue, ne fut pas le terme de ses craintes. Amurath délivré d'un concurrent que l'intrigue & l'ambition lui avoient suscité, reprit le plan de ses opérations militaires, & sa valeur lui soumit un grand nombre de villes dans la Macédoine, l'Etolie,

A iii

érances ; route, ole. Son asser du igé de se u à Lesécessaire re tranat entier ire avoit condui-

avoient stantinoentre les reprises.

recouvra

rovinces

oliman, a guerre voulant

ccès, les r le cor-

homet I 413 Ou s posses-

nlevées à iel jouir

oires. Enmpereur

XV.

la Phocide & la Béotie. Il auroit tourné de nouveau ses armes contre la Capitale des Grecs, si les victoires de Jean Corvin - Hunniade & de Scanderberg, deux guerriers célèbres, dont nous parlerons bien-tôt, ne l'en avoient détourné. Réduit à la seule ville de Constantinople, dont les environs étoient sans cesse ravagés par les Turcs, Maîtres de la Campagne, Paléologue conçut le dessein de travailler à la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine, afin de mettre les Princes Chrétiens d'Europe dans ses intérêts, par la médiation du Pape. Nous rapporterons ce qu'il fit dans cette vue, lorsque nous parlerons du nouveau projet d'union qu'il proposa, & de la manière dont cette affaire fut traitée au Concile de Florence : il suffit de dire ici, qu'elle n'eut pas le 1uccès que l'Empereur & les véritables amis de la paix s'en étoient promis. Le zèle de Paléologue fut traversé par ceux qui auroient dû le seconder, & ce Prince eut la douleur de voir le fruit de ses bonnes intentions anéanti pour jamais. Le chagrin que lui causèrent les troubles excités de nouveau par les Schismatiques, & la perte de sa troisième épouse, Marie la Capide Jean derberg, nous paroient déde Confis étoient cs , Maîue conçut éunion de e, afin de d'Europe iation du e qu'il fit parlerons qu'il pro-

oit tourné

véritables romis. Le é par ceux ce Prince le ses bonamais. Le s troubles

ette affaire

sence: if ent pas le

smatiques, use, Marie

Comnène, qu'il aimoit tendrement, le = conduisirent au tombeau; il mourut en 1448, âgé de cinquante - huit ans, Siècle. regretté de ses Sujets qu'il avoit tâché de rendre heureux, par un gonvernement

plein de sagesse & de douceur.

Jean Paléologue. quoique marié trois fois, ne laissa point d'enfant, & Constantin son frère. XV du nom, fut appellé au Trône par sa morr. Sa politique le porta d'abord à menager les Princes Ottomans, ses plus grands ennemis, & à renouveller avec eux les traités qu'ils avoient conclus avec son frère. Mahomer II, fils & successeur d'Amurath, feignit d'entrer dans ses vues ; mais ce n'étoit que pour avoir le tems de faire ses préparatifs, & se mettre en état de l'attaquer avec plus d'avantage. En effet, ce Prince Turc, qui passoit pour le plus ambitieux & le plus perfide des hommes, employa le tems de cette fausse paix à disposer tout ce qui lui étoit nécessaire pour attaquer la Capitale de l'Empire, qui étoit presque tout ce qui restoit aux Empereurs Grecs de leur ancien domaine. Afin de s'en assurer la conquête, il s'étoit emparé de toutes les petites places des environs, & il avoir

fait construire sur le détroit deux forteresses, l'une du côté de la Romanie, SIÈCLE l'autre du côté de la Natolie, ce qui empêchoit les vaisseaux de la mer Noire de pouvoir apporter du secours à la ville. Après avoir fait toutes ces dispositions, Mahomet commença le Siège, par terre & par mer. Son armée de terre montoit à trois cent mille hommes, & sa flotte étoit de trois cents voiles. On a écrit que ce Prince Turc, ayant trouvé le port fermé de deux fortes chaînes qui en défendoient l'entrée, fit transporter ses Galères de l'autre côté du Golfe de Cérat : ce trajet par terre étoit de deux lieues, & dut couter un travail infini.

La ville affiégée, avoit sept lieues de circuit, & pour défendre tous les postes repandus dans une si vaste enceinte, Constantin n'avoit à ses ordres que neuf mille hommes, six mille Grecs, & trois mille, tant Vénitiens que Génois, Le courage & l'activité que ce Prince leur inspiroit par son exemple, sembloient augmenter leur nombre & leur valeur. Il étoit présent en tous lieux, donnant les ordres nécessaires, réparant les accidens imprévus, & repoussant les attaux forteomanie, , ce qui la mer 1 fecours outes ces mença le Son arent mille rois cents e Turc, deux forl'entrée, utre côté par terre outer un

lieues de les posenceinte, que neuf, & trois énois. Le rince leur embloient ar valeur. donnant les acci-

ques avec une prudence & une intrépidité qui méritoient que la fortune le se- XV. condat. Le canon dont Mahomet se ser-Siècis. voit pour battre les murs, machine terrible & nouvelle pour les assiégés, jetta d'abord la consternation & l'effroi dans tous les cœurs; mais on revint bientôr de cette première impression, & la crainte de tomber entre les mains des Infidèles, surmontant tout autre sentiment, rendoit le Citoyen comme le Soldat, capable d'affronter les plus grands dangers. Une résistance si longue & si dangereuse commençoit à rebuter le Prince Ture; il songeoit même à lever le Siège, lorsque plusieurs de ses Lieutenans le déterminèrent à donner un assaut général; l'attaque fut si vive, les troupes & les Officiers, à l'exemple du Sultan, y mirent tant d'ardeur & d'impétuosité, qu'enfin la ville fut emportée: c'étoit le 29 Mai 1453. Constantin avoit sait pendant l'attaque des prodiges de valeur. Ce Prince, digne d'un meilleur sort, tomba percé de coup, & n'eur pas la honte de survivre à la perte de son Empire. Il étoit âgé de cinquante ans, & il en avoit règné huit, La ville fut abandonnée au pillage . &

pendant trois jours que le Soldat eut la XV. liberté d'y faire ce qu'il voulut, il n'y a Siècle, point d'horreurs ni de crimes atroces dont il ne se rendît coupable. Constantinople éprouvoit tous les maux auxquels une ville peut être en proie, dans un pareil événement, excepté l'incendie, parce que Mahomet, qui vouloit en faire sa résidence & le Siège de son Empire,

avoit défendu qu'on y mît le feu.

Kinsi finit l'Empire d'Orient, qui avoit duré 1123 ans, depuis que Constantin le Grand avoit fait la dédicace solemnelle de Constantinople. On a remarqué que cette ville, théâtre de tant de révolutions sanglantes, tomba au pouvoir des infidèles, sous un Prince du même nom que son fondateur. On avoit fait une remarque semblable, lorsqu'Odoacre renversa le Trône des Céfars en Italie. Auguste avoit été le premier Empereur, Augustule fut le derhier en Occident. Il restoit deux frères de Constantin Paléologue, les Princes Démetrius & Thomas; ils se maintinfent encore pendant quelque tems dans le Péloponese, où ils avoient réuni toutes leurs forces; mais ils cédèrent à leur tour à la fortune du vainqueur. Mahoit eut la , il n'y a s atroces Constantiauxquels dans un ncendie, it en faire Empire, eu. ent, qui ue Confdédicace On a ree de tant omba au in Prince teur. On mblable, rône des oit été le fut le dereux frères es Princes maintintems dans réuni tourent à leur

ir. Maho-

met s'en rendit maître en 1458. Une ombre de l'ancienne puissance des Grecs subsistoit encore, dans ce qu'on appelloit Sièc LE l'Empire de Trébisonde. David Comnène y règnoit au milieu des alarmes. La chûte de Constantin annonçois la fienne elle ne tarda qu'autant de le qu'il en salut à Mahomet pour terminer d'uitres expéditions qu'il avoit plus à cœu Entre le Trône de Trébisonde salussitée ne le company de la company de par ce redoutable conquér de la Cario tomba dans ses fers en 1462 il futesmit porté à Constantinople, où le Salvan, Prince plus cruel encore qu'il n'étoir heureux guerrier, le fit mettre à mort.

La conquête de Constantinople & l'entière destruction de la puissance des Grecs, mit le comble à celle des Ottomans. Les armes victorieuses de Tamerlan qui faisoit trembler toute l'Asie, l'avoient mise à deux doigts de sa perte. Ce conquérant que rien n'arrêtoit dans ses progrès, auroit anéanti les Turcs, & détruit pour toujours leur domination, si son inquiétude naturelle ne l'eût entraîné vers d'autres peuples qu'il vouloit soumettre. La puissance Ottomane ébranlée, se rétablit peu à peu, malgré les dissentions intestines qui s'al-

lumèrent entre les fils de Bajazet. Après: Tamerlan, deux nouveaux adversaires, SIÈCLE. opposèrent de puissantes barrières aux conquêtes des Turcs. Jean Corvin Hunniade, Veivode de Transylvanie, fur le premier, & Georges Castriot, célèbre fous le nom de Scanderberg, fils de Jean Castriot, Roi d'Albanie, fut le second. Tous les deux habiles Généraux, étoient infatigables dans les travaux de la guerre, féconds en ressources, d'un courage à toute épreuve, & justement appellés les héros de leur siècle. Hunniade sauva deux fois la Hongrie, & peut-être l'Europe enrière du joug des Musulmans, en forçant Amurath & Mahomet de lever le Siège de Belgrade, qu'ils attaquèrent l'un après l'autre avec des forces capables d'enlever des villes beaucoup plus fortes. Ce grand Capitaine remporta des avantages signalés sur les deux Princes Ottomans, toutes les fois qu'ils osèrent se mesurer avec lui par eux-mêmes ou par leurs Visirs, & tant qu'il vécut, il fut le boulevard de la Chretienté, contre ce torrent d'Infidèles, qui faisoient

de continuels efforts pour s'y répandre & l'engloutir. Aussi la mort de ce grand homme, arrivée en 1456, fut-elle t. Après: lversaires. ières aux vin Hunanie, fut t, célèbre ls de Jean e second. x, étoient la guerre, courage à ppellés les fauva deux e l'Europe mans, en et de lever ttaquèrent es capables plus foraporta des ux Princes 'ils osèrent -mêmes on

il vécut, il

tienté, con-

ui faisoient

s'y répandre

de ce grand

, fut-elle

regardée comme une calamiré publique, & tous les Chrétiens pleurèrent ils sa perte; comme celle d'un défen-Siècle seur généreux qu'on ne pouvoit assez. regretter

Le père de Scanderberg, Jean Caftriot, ayant été vaincu par Amurath qui s'étoit emparé de sa Capitale, sut obligé de livrer au Sultan, ses quatre fils pour êtages & garants de fa soumission. Trois de ces Princes moururent empoisonnés par les ordres d'Amurath. Le plus jeune, nommé Georges, fut épargné: sa figure intéressance, son esprit & sa vivacité, lui gagnèrent l'affection du Sultan, qui le fir élever dans les principes du Mahométisme. Ce Prince annonça de bonne heure de grands talens pour la guerre, & un desir très vif de se signaler par les armes. Amurath lui confia d'abord un corps de troupes qu'il conduisit avec toute la prudence & toute l'habileté qu'on auroit pu attendre d'un vieux Capitaine. Il continua pendant quelque tems de servir dans les armées Turques, & toujours avec la plus grande distinction; mais il nourrissoit dans son cœur le desir de recourner à la religion de ses pères, & de venger sa famille. Il cacha

ce dessein tant qu'il fallut pour faire naître l'occasion de l'exécuter, sans donner ECLE. d'ombrage au Sultan. Enfin, d'intelligence avec Hunniade, il quitta tout à coup le service des Turcs, & passant du côté de leurs ennemis, il assura leur défaite; après quoi, tournant ses pas du côté: de l'Albanie, il rentra dans sa Capitale & recouvra ses Etats, avant qu'Amurath eût pu donner des ordres, ni faire aucun mouvement pour arrêter l'exécution de ses projets. Depuis ce moment il fut l'ennemi déclaré des Turcs, & il les désit dans toutes les rencontres. Amurath qui n'oublia rien pour se venger de Iun, ne put jamais le vaincre, ni même le surprendre. Mahomet, plus stabile encore, & plus heureux, fur obligé de le recomoître pour son vainqueur, & de conclure avec lui une paix dont tout l'avantage & toute la gloire furent de son côté. Ferdinand d'Aragon, Compétiteur de Louis, Duc d'Anjou, au Royaume de Naples, assiégé dans Bari, & ne sachant comment éviter sa perte, appella Scanderberg à son secours. Ce héros accourut, fit lever le Siège, & reçut pour recompense d'un si grand service les villes de Tarni, de Siponte, e naîonner ntellitout a ant du eur dédu côté: apitale murath ire auécution nt il fut: k il les . Amunger de i même: s habile t obligé: nqueur , aix dont: re furent m, Comnjou, au ans Bari, sa perte, cours. Ce Siège, &

fi grand

e Siponte

& de Saint-Jean-le-Rond, domaines = qui passèrent à sa postérité. Illustré par une infinité de belles actions, & par Siècle. vingt-deux batailles gagnées sur les Turcs, Scanderberg mourut en 1467, laissant un fils, qui, dix ans après, fut dépouillé de ses États par Mahomet II, & qui ne conserva de la fortune de son pere, que les Places du Royaume de Naples, que Ferdinand lui avoit don-

nées, pour prix de sa valeur.

Si les progrès de la puissance Ottomane furent retardés pendant quelques tems par les deux héros que nous venons de faire connoître, elle ne tarda pas à prendre un nouvel essor, des que par leur mort ils eussent cessé d'être à craindre. Mahomet II, si justement appellé le fléau des Chrétiens, ne mit point de bornes à son ambition, & ne rencontra personne qui fût en état de la réprimer. Il s'empara de la Morée, attaqua l'Isle de Négrepont, appartenante aux Vénitiens, la plus grande de celles qui sont dans la mer Egée, prit Chalais, Capitale de cette Isle, & l'abandonna au pillage. Ensuite il sit attaquer par son Visit, l'Isle de Rhodes, qui fut vigoureusement défendue & conservée par

le Grand-Maître d'Aubusson. Mais il se dédommagea de ces mauvais succès par la SIÈCLE. prise d'Otrante, ville du Royaume de Naples, sur le Golfe de Venise. Cette conquête des Turcs fit trembler toute l'Italie, & jetta l'alarme dans le reste de l'Europe. On s'imaginoit déjà voir les Infidèles se répandre au loin, & mettre fous le joug toutes les nations chrétiennes; mais la mort de Mahomet', arrivée l'an 1481, délivra les peuples de ces vives terreurs. Il étoit dans la cinquante-troisième année de son âge, & depuis trente-un ans qu'il occupoit le Trône des Ottomans, il n'avoit pas cessé de faire la guerre aux Chrétiens, contre lesquels il avoit conçu dès l'enfance une haine implacable. Ce n'étoit ni par fanatisme, ni par attachement pour sa religion, comme les autres Musulmans, qu'il desiroit ainsi la destruction du Christianisme; car on assure qu'indifférent pour tous les cultes, il regardoit celui du Prophète de la Mecque, comme l'ouvrage de l'imposture; mais c'étoit par un effet de son ambition démesurée, qu'il vouloit établir par-tour le Mahométisme, comme plus propre que toute autre religion à retenir sous ses loix les

 $\mathbf{f}_{\mathbf{a}}$

je

tre M qu

pèr un me les

Mais il fe

iccès par la

yaume de

ise. Cette

bler toute ns le reste

éjà voir les & mettre

s chrétien-

net', arri-

peuples de

ans la cin-

on âge, &

occupoit le

it pas cessé

iens, con-

s l'enfance

toit ni par

nt pour sa lufulmans,

ruction du qu'indiffé-

ardoit celui

omme l'ou-

c'étoit par

lémesurée,

r le Maho-

e que toute

ses loix les

Peuples soumis par ses armes. Du reste, il est représenté dans l'histoire, sous les XV. traits d'un Prince hardi, entreprenant, Siècle, avide de gloire, dévoré de la soif de dominer sur les nations, dissolu dans ses mœurs, perfide dans ses engagemens, cruel dans ses vengeances, sacrifiant tout à sa politique & à son ambition, & n'ayant pour motifen tout ce qu'il faisoit, que la réussite de ses desseins; il étoit outre cela d'une force de corps capable de soutenir les plus rudes travaux, & d'une étendue d'esprit qui le rendoit. propre à concevoir les plus vastes projets, & à trouver les moyens de les exécuter. Il renversa deux Empires, conquit douze Royaumes, & prit plus de deux cents Villes.

A la mort de ce conquérant, la puissance des Turcs également étendue, également rédoutée en Europe & en Asie, sembloit ne pouvoir plus s'accroître. Bajazet II, fils & successeur de Mahomet, ne devoit donc s'occuper qu'à conserver le vaste Empire que son père lui avoit laissé, & à l'affermir par un gouvernement sage. Les commencemens de son règne furent troublés par les prétentions de Zizim, son frère,

qui entreprit de lui disputer le Trône. Tous ceux qui ont parlé de ce Prince, lui SIÈCLE. attribuent le précieux & rare assemblage des belles qualités qui pouvoient en faire un grand Monarque. Ils ont fur-tout loué sa douceur; sa magnanimité, la bonté de son caractère & son inclination pour les Chrétiens. Bajazet maître de la Capitale, avoit à ses ordres toutes les forces de l'Empire, & Zizim, quoique généralement aimé, n'étoit soutenu que par les troupes d'Asie. Son armée fut defaite, & son parti étant devenu trop foible, pour qu'il pût espérer de vaincre dans une autre rencontre, il alla demander une retraite à Pierre d'Aubussoir, Grand-Maître de Rhodes. Il resta quelques mois dans cet asyle; mais le Grand-Maître craignant d'attirer sur lui toutes les forces de Bajazet, le fit passer en France, où il fut gardé pendant plusieurs années dans une Commanderie du Poitou. Il en fut tiré pour être remis aux Députés du Pape Innocent VIII, qui le conduisirent à Rome. On a écrit que Bajazet sachant ce Prince entre les mains du Pape, lui fit offrir une somme considérable pour le garder avec soin, pro-

re P

pa iri Co re

du tan par de

nat Tu le Trône. Prince, lui are assempouvoient ie. Ils ont a magnanitère & son ns. Bajazet à ses ordres , & Zizim, é, n'étoit l'Asie. Son parti étant il pût espétre renconretraite à -Maître de mois dans laître crais les forces France; où eurs anhées Poitou. Il aux Dépuqui le cont que Bajales mains omme con-

foin, pro-

mettant de plus de ne point troubler = la Chrétienté. Lorsque se Roi Charles VIII passa par Rome en 1494, il exi-Siècie. gea d'Alexandre VI de lui remettre son prisonnier, ce qui fut exécuté; mais ce malheureux Prince mourut subitement peu de jours après : on soupconna une mort si prompte, d'être l'effet du poison. Si ses Historiens du tems qui nous l'ont fait connoître n'on: point flatté son portrait, il étoit digne d'un meilleur fort.

Cependant l'esprit de conquête dont tous les Musulmans étoient possédés depuis Mahomet, fondateur de leur religion & de leur Empire, ne permit pas au Sultan de tenir la parole qu'il avoit donnée de laisser les Chrétiens en repos. Appellé par Ludovic-Sforce, usurpateur du Duché de Milan, il sit une irruption en Italie, & ravagea le Frioul. Cette expédition fut la cause d'une guerre entre les Vénitiens & Bajazet, qui dura cinq ans, avec divers succès, tantôt heureux, tantôt contraires, de part & d'autre. C'étoit toujours le dessir de s'agrandir & d'étendre leur domination qui dirigeoit les entreprises des Turcs. Bajazet II vécut encore jusqu'à

I

d

n

pi

E

 \mathbf{f}_{μ}

de

rec

val

affa

m

evé

ur

Ou

lab

Vi ofe dir re

6 d

Regi

onv pert

de re

Lité e

XV.

l'an 1512; mais cet espace de tems; marqué dans l'Histoire Turque par quel-Siècle ques dissensions domestiques entre les fils du Sultan, ne nous offre rien qui mérite de s'y arrêter. La puissance Ottomane, continuant toujours à s'accroître & menaçant l'Europe des mêmes feux dont elle avoit embrasé l'Asie, les Papes firent les plus grands efforts, comme nous le verrons dans la fuire, pour engager les Princes Chrétiens à former entr'eux une ligue capable de s'opposer à leurs progrès: mais les circonstances furent toujours contraires à l'exécution de ce dessein, & les intérêts particuliers ne permirent pas aux Souverains les mieux intentionnés, de s'unir pour l'intérêt commun de la Religion & de la société, qui réclamoient également leurs secours.

ARTICLE

Etat des Puissances politiques en Occident.

Nous commençons par l'Allemagne, le tableau que nous allons tracer des

e de tems; ue par queles entre les fre rien qui iffance Ots à s'accroîdes mêmes sé l'Asie les nds efforts, ns la fuite, Chrétiens à capable de mais les circontraires à & les intérêts oas aux Soumés, de s'ue la Religion noient égale-

.

II.

litiques en

l'Allemagne, l' ns tracer des

Puissances politiques d'Occident, & des 🕳 révolutions que l'Europe éprouva pen- XV. dant le quinzième siècle. Nons avons Siècle. dit ailleurs, que l'Empereur Wencessas avoit été déposé du Trône de Germanie dans les dernières années du siècle précédent, à cause de ses cruautés, de son avarice & de ses débauches. Les Electeurs assemblés pour lui donner un successeur, avoient choisi Frédéric, Duc de Brunswich & de Lunebourg, Prince recommandable par sa prudence & sa valeur; mais il périt sous les coups d'un assassin, avant d'avoir reçu la Couronne Impériale. Peu de tems après ce funeste vénement, Robert Electeur Palatin, surnommé le Débonnaire, fut donné our chef à l'Empire d'Occident. Les abitans d'Aix la-Chapelle attachés à Vincessas, quoique juridiquement déosé, refusèrent d'ouvrir les portes de ur ville au nouvel Empereur, pour y re couronné selon l'usage. Une révolte dangereuse au commencement d'un Regne, fut punie avec la sévérité qui onvenoit pour en arrêter les suites. Roert s'occupa d'abord du soin important de rétablir le bon ordre & la tranquiltré en Allemagne, après quoi il tourna

fes vues du côté de l'Italie, où l'esprit de XV. révolte & d'indépendance causoient les Siècle. plus funestes dissensions. Mais ayant été mal secondé, cette expédition ne sur pas heureuse, & Galéas Visconti qu'il vouloit dépouiller du Duché de Milan, dont Winceslas l'avoit investi, l'ayant battu, resta malgré lui en possession de cette Principauté. Ce Prince mourut en 1410, qui étoit la dixième année de son

règne.

Sigismond de Luxembourg, l'un des plus grands Princes qui ayent gouverné l'Empire, fut élu & couronné en 1414. Il étoit Roi de Hongrie, du chef de Marie, sa première femme, qui lui avoit porté ce Royaume en dot. Cette Princesse étant morte sans enfans, Sigismond eur beaucoup de peine à se maintenir sur le Trône où elle l'avoit fait monter. Mais son courage & sa sagesse dissipèrent en peu de tems les ennemis que l'inquiétude & la rivalité des grands lui avoient suscités. Il conserva par droit de conquête un Royaume qu'il avoit mérité d'obtenir par les grandes qualités qu'on admiroit en lui. La même prudence qui l'avoit conduit dans les circonstances difficiles où il s'étoit trouvé,

Юу

ar

fut

Zifa

où l'esprit de causoient les lais ayant été lition ne fut Visconti qu'il né de Milan, vesti, l'ayant possession de ce mourut en année de son

urg, l'un des yent gouverné nné en 1414. du chef de ime, qui lui en dot. Cette enfans, Sigifne à se mainlle l'avoit fait e & sa sagesse is les ennemis lité des grands serva par droit e qu'il avoit andes qualités a même prudans les cirétoit trouvé,

le porta à faire plusieurs réglemens utiles, pour le rétablissement de la paix dans l'Empire. Par la mort de Winceslas, Sigismond, frère de ce Prince, acquit une nouvelle couronne, qui fut pour lui une nouvelle source de travaux & de soins. La Bohême dont ce Prince devenoit Souverain par droit de succession, étoit en proie aux Huslites, qui avoient formé sous la conduite de Jean Zisca une armée nombreuse & animée de toute l'ardeur qu'inspire le fanatisme. Six expéditions consécutives où Sigismond déploya inutilement tout te qu'il avoit de valeur & d'habileté, ne purent soumettre ces redoutables Secaires. Toujours vainqueurs, & par la supériorité du nombre, & par cette ardeur impétueuse, qui est le fruit de enthousiasme, ils avoient par - tour avantage sur les Catholiques de l'armée oyale, &, soit dans les combats, soit dans les sièges, qu'on faisoir pour souenir leurs attaques ou les repousser, les dus grands efforts ne servoient qu'à reever l'éclat de leur triomphe. Ce ne ur qu'à la faveur des divisions qui s'éleverent entr'eux, & après la mort de Zisca, qu'on put réussir à les faire en-

SIECLE

trer dans un accommodement, que l'Empereur lui avoit déjà proposé sans succès. SIÈCLE. Il fut conclu à Iglau, ville de Moravie, en 1436, & ce fut de cette époque que Sigismond commença de régner paisiblement en Bohême. Il mourut l'année suivante, & emporta les regrets de tous ceux qui savent que c'est par les vertus & par les talens, plutôt que par les succès, qu'on doit apprécier le mérite des grands Princes. Nous parlerons ailleurs du zèle qu'il montra pour la pureté de la Foi, & des mouvemens qu'il se donna pour assurer le triomphe de la vérité, contre les sectes impies qui travailloient à l'anéantir.

Le règne d'Albert II fut si court, que ce Prince ne put réaliser les heureuses espérances que ses grandes qualités faisoient concevoir de lui. Il étoit Duc d'Autriche, & gendre de Sigismond. Il réunit sur sa tête les trois Couronnes que son beau-pête avoit portées, & il en auroit soutenu le poids avec gloire, si le Ciel lui avoit accordé plus de jours. Ce préjugé est fondé sur les sages mesures qu'il prit aussi-tôt après son couronnement, pour établir une paix solide & durable dans l'Empire. C'est par lui que

m

be

O

cie

la

la

de

ent, que l'Emsé sans succès. le de Moracette époque a de régner

Il mourut rta les regrets que c'est par , plutôt que t apprécier le

Nous parlemontra pour des mouveur assurer le

ntre les sectes 'anéantir.

fut si court; liser les heuandes qualités . Il étoit Duc Sigismond. Il is Couronnes ortées, & il en vec gloire, si plus de jours. fages mesures son couronnepaix folide & est par lui que

les Royaumes de Bohême & de Hongrie sont entrés dans la Maison d'Autri- XV. che. C'est aussi l'époque de ce haur Sièc Le degré de splendeur & de puissance, où cette auguste Maison ne tarda pas à s'élever bien-tôt, & qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Après avoir pacifié l'Allemagne, il marchoit avec une bonne armée pour s'opposer aux progrès d'Amurath II, lorsqu'il fut attaqué d'une dyssenterie dont il mourut, en 1439, âgé de quarante ans. Il fut regretté de tous ses Sujets, dont il avoit su gagner les cœurs, quoiqu'il n'eût fait que paroître sur le Trône.

Les Electeurs partagés sur le choix d'un Empereur, jetterent d'abord les yeux sur Louis, Landgrave de Hesse; mais ce Prince refusa une dignité qu'il ne se sentoit point en état de soutenir. Les suffrages tombèrent donc sur le Duç d'Autriche, Frédéric III, parent d'Albert II, que l'Empire venoit de perdre. On le surnomma le Pacifique, non pour honorer en lui une qualité bien précieuse dans les Souverains, l'amour de la paix, qui ne va guère sans celui de la justice; mais pour désigner l'indolence de son caractère, qui l'éloignoit de

Tome VII.

toute occupation pénible & fatigante: XV. Parmi les historiens du tems, les uns ont Siècle donné des éloges à la douceur & à la piété de ce Prince; les autres l'ont accusé d'avarice & d'avoir tout sacrifié aux intérêts particuliers de sa Maison. Malgré le peu de goût qu'il avoit pour l'application & les affaires, il fut obligé de prendre part à tous les grands événemens de son tems. Les troubles qui agitèrent la Bohême & la Hongrie, l'obligèrent souvent à sortir de ce repos qui lui étoit si cher; mais il se paya des peines qu'ils lui donnèrent, par des traités avantageux à sa Maison, qu'il décora du titre d'Archiducale, & dans laquelle il fit rentrer, par les justes mesures qu'il sur prendre, la Couronne de Hongrie, que l'élection de Mathias Corvin, fils du célèbre Jean Hunniade, en avoit fait sortir.

Cette mollesse & cette nonchalance qui endormcient Frédéric sur le Trône, excitèrent contre lui un murmure général dans l'Empire, dont il laissoit flotter les rênes au gré des événemens. On l'accusoit de négliger les soins du Gouvernement, & d'en abandonner la conduite au Légat Æneas-Sylvius, qui

etc

de

ega

rep

& fatigante? s, les uns ont ceur & à la itres l'ont actout sacrifié fa Maison. il avoit pour il fut obligé grands événetroubles qui a Hongrie, r de ce repos il se paya des nt, par des laison, qu'il cale, & dans par les justes la Couronne

nonchalance fur le Trône, nurmure gént il laissoit se événemens. les soins du bandonner la Sylvius, qui

n de Mathias

n Hunniade,

17 fut depuis Pape sous le nom de Pie II. On se plaignoit aussi des atteintes por- XV. tées au Concordat Germanique, par le s, è c L E. Ministre du Pape, sans que Frédéric s'y opposât, quoique ce Réglement dressé au nom de toute la nation, en 1448, fût en partie son ouvrage, & qu'un de ses devoirs, comme chef de l'Empire, fût d'en procurer l'exécution. Ce Concordat fixoit le droit public ecclésiastique, dans toute l'Alsemagne, couchant la manière de pourvoir aux Evêchés, aux Prélatures, aux grandes dignités des Cathédrales & des Collégiales, & aux autres Bénéfices qui venoient à vaquer. Les Electeurs reprécenterent à Frédéric, qu'au préjudice de cette loi, dont l'observation importoit infiniment au bien de l'Etat, les élections toient ou traversées, ou éludées par les expectatives & les réserves; que la Cour de Rome accordoit indistinctement des provisions à tous ceux qui se présenbient; que ses Officiers faisoient payer arbitrairement toutes les expéditions qu'ils délivroient, & qu'ils exigeoient de même le paiement des annates, sans égard à la taxe qui avoit été réglée. Ces représentations n'eurent aucun esset, de

B ij

XV.

forte que le mécontentement augmentant de jour en jour, on songea aux moyens d'arrêter les progrès du mal dont on se plaignoit. Parmi ces moyens, on n'en voyoit point d'au res que la déposition de l'Empereur, ou l'élection d'un Roi des Romains, qui prît le timon du Gouvernement; on s'en tint à ce dernier parti : c'étoit en effet le plus doux & le moins dangereux dans ses suites. Georges Podiébrad, qui, d'Administrateur du Royaume de Bohême, en étoit devenu Souverain, attiroit sur lui tous les regards, par l'élévation de son génie, & son expérience dans le grand art de gouverner les hommes & de les faire concourir au bien public, malgré la diversité de leurs intérêts & de seurs passions. On crut voir dans œ Prince le défenseur & le guide don l'Empire avoit besoin. Les États assemblés à Ratisbonne, alloient reprenda le projet déjà proposé à Nuremberg, d l'élire Roi des Romains, lorsqu'on ap prit sa mort. Cet événement dissipa l'o rage qui grondoit sur la tête de Frédérie mais il ne dissipa point les murmures qu sa négligence & sa foiblesse avoient e cités. Ils ne cessèrent qu'à sa mort, a

de

fub

Con

nent augmenn songea aux ogrès du mal ni ces moyens, autres que la , ou l'élection qui prît le ti-on s'en tint à en effet le plus ereux dans ses d, qui, d'Ade de Bohême, n, attiroit sur r l'élévation de rience dans le les hommes & u bien public, eurs intérêts & ut voir dans œ le guide dont es États assemoient reprenda Nuremberg, d , lorsqu'on ap ment dissipa l'o tête de Frédéric es murmures qu

lesse avoient es

i'à sa mort, a

rivée en 1493. Ce Prince étoit âgé de foixante dix-huit ans, & comptoit la XV. cinquante-quatrième année de son rè-Siècle. gne: c'est le dernier Empereur d'Occident qui ait été couronné à Rome.

Maximilien I, fils de l'indolent Frédéric, avoit été élu Roi des Romains en 1486. Aussi-tôt après la mort de son père, il reçut la Couronne Impériale, du consentement unanime des Electeurs. Son mariage avec Marie fille & unique héritière de Charles-le-Téméraire, dernier Duc de Bourgogne, sit entrer dans la Maison d'Autriche, les vastes Etats qui avoient égalé les Ducs de Bourgogne ux plus grands Monarques, pour les ichesses & la puissance. Le Prince Phiippe, qui naquit de ce mariage, ayant pousé dans la suite, Jeanne qui devint sussi héritière des Royaumes de Castille d'Arragon, ces deux Couronnes paserent encore dans la famille Impériale, dont la grandeur fut portée à son comble. Maximilien entra dans presque toutes les querelles qui divisoient les Princes de son tems, mais il n'y fit qu'un rôle ubalterne. Tantôt uni avec les Vénitiens & le Roi de France Louis XII, contre le Pape Jules II, qu'il vouloit,

dit-on, renverser du Trône Pontifical, pour y monter à sa place, tantôt allié de Stècule, ce Pontife plus habile que lui, tantôt enfin, servant en simple Officier, sous les drapaux du Roi d'Angleterre, & recevant une solde de cent écus par jour, Maximilien, qui pouvoit être l'arbitre de l'Europe, régna sans gloire, & mourut en 1519, peu considéré dans ses propres Etats, où il n'avoit rien fait pour le bonheur de la nation Germanique. C'est sous le régne de Maximilien que les Postes ont été établies en Allemagne, par les soins de François de la Tour-Taxis; ce qui a rendu la charge du Grand-Maître des Postes de l'Empire héréditaire dans cette illustre Maison.

Nous avons vu Charles VI sur le Trône des François, à la fin du XV. siécle. Il y étoit monté en 1,30, à l'âge de douze ans & neuf mois. Avec du courage, de la pénétration, de la bonté, de la douceur, & un caractère bienfaisant, qui lui sit donner le beau titre de Bien aimé; jamais Prince ne sut plus malheureux, & jamais la France ne tomba dans un état plus déplorable que sous son règne. Les troubles qui agitèrent le Royaume tant qu'il vécut, &

qui tres parv jou Bou de v Rég chac d'Aı pour le fr les \ droit il ne impô pour tion financ un au murn cles, cun l Capita comm

Undentre l & Jea le plus

embrá

Pontifical, ôt allié de ui, tantôt cier, sous re, & repar jour, e l'arbitre , & moudans ses rien fait Germani**laximilien** s en Alleiçois de la la charge e l'Empire Maison. VI fur le du XV°. so, à l'âge Avec du e la bonté, re bienfaiau titre de e fut plus France ne orable que qui agil vécut, &

qui furent suivis des plus affreux désastres, commencerent au moment qu'il parvint à la Couronne. Les Ducs d'An-Stècle. jou, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, ses oncles, eurent entr'eux de vives contestations, au sujet de la Régence & du Gouvernement, dont chacun d'eux vouloir s'emparer. Le Duc d'Anjou l'emporta, mais ce ne fut que pour s'approprier les trésors qui étoient le fruit de la sage économie de Charles V : il les destinoit à faire valoir ses droits sur le Royaume de Naples, dont il ne put se mettre en possession. Les impôts & les véxations furent employés pour remplir le vuide que la déprédation du Régent avoit mis dans les finances : c'étoir réparer un désordre par un autre plus grand & plus ruineux. Les murmures éclatèrent, & les quatre oncles, toujours mal d'accord, ayant chacun leur parti, on vit naître dans la Capitale cet esprit de faction qui, se communiquant bientôt aux Provinces, embrâsa tout le Royaume.

Une haine implacable s'étant allumée entre le Duc d'Orléans, frère du Roi, & Jean-sans-Peur, Duc de Bourgogne, le plus fier & le plus vindicatif des hom-

mes, cette querelle particulière devint la fource de tous les malheurs qui déso-Si è c r E. lèrent le Royaume. On dit que la galanterie d'une part, & la jalousie de l'autre, furent le premier feu qui causa ce terrible incendie. Louis, Duc d'Orléans, étoit un Prince aimable, qui s'étudioit à plaire, & qui faisoit gloire de ses conquêtes. Le Duc de Bourgogne eut lieu de croire que la Duchesse son épouse, étoit du nombre de celles qui ne voyoient pas le frère du Roi avec indifférence. Il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer le désir de la vengeance. Dans le dessein de la rendre plus sûre, il feignit une réconciliation, qui fut cimentée par les actes les plus saints de la religion, suivant l'usage du tems, & par les marques les moins équivoques en apparence, d'une amitié sincère. L'assafsinat du Duc d'Orléans, manifesta peu de jours après les sentimens que son ennemi avoit eu l'art de si bien déguiser. Cet attentat fut commis dans un lieu public, au sein de la paix & au milien de la Capitale où la Cour faisoit sa résidence. Le Duc de Bourgogne eut l'audace de se déclarer auteur d'un crime si lâche; &, ce qu'il y a de plus étoncore de fuje un

fort étoi accè reno Ifabe avar peu 1 moin ment vivre Bour par la enner pour. ses bo de ré fon n dens. recour que po & les

tantôt

unie a

nant, c'est qu'il trouva un Docteur encore plus hardi que lui, qui entreprit XV. de justifier ce meurtre, & qui fit à ce Sit cle. sujet, en présence de tous les Seigneurs, un discours très-long, qui sur trouvé

fort éloquent.

re devint

qui déso-

la galan-

le l'autre,

ce terri-

Orléans,

s'étudioit

e ses con-

e eut lieu

a épouse,

voyoient

érence. Il

lui inspi-

Dans le

il feignit

cimentée

religion,

es en ap-

. L'assaf-

ifesta peu

e son en-

déguiser.

un lieu

iu milien

soit sa ré-

eut l'au-

in crime

olus éton-

par les

Avant cette horrible scène, le Roi étoit tombé dans une frénésie, dont les accès longs & fréquents l'obligèrent à renoncer au soin des affaires. La Reine Isabeau de Bavière, femme impérieuse, avare, inconstante, & d'une conduite peu régulière, vouloit gouverner l'Etat, moins pour l'honneur du commandement, que pour être indépendante, & vivre au gré de ses désirs. Le Duc de Bourgogne, autant par ambition, que par la nécessité de se soutenir contre ses ennemis, faisoit aussi tous ses efforts pour s'emparer du pouvoir. Le Roi, dans ses bons intervalles, n'avoit pas le tems de réparer les maux qu'on faisoit sous son nom pendant la durée de ses accidens. Ce Prince infortuné sembloit ne recouvrer de tems en tems la raison, que pour sentir le malheur de sa situation & les calamités de la France. La Reine, tantôt opposée au Bourguignon, tantôt unie avec lui, n'avoit d'autre régle dans

ses démarches, que l'intérêt de ses amours, qui changeoient souvent d'ob-SIÈCLE, jer, ou celui de grossir le trésor qu'elle amassoit avec une insatiable avidité. Pour comble de maux, l'Anglois profitoit de tous ses désordres, & se préparoit à réaliser le projet formé depuis long-tems, de conquérir la France; projet que la sagesse de Charles V avoir fait évanouir, & que les tems désastreux de son fils, virent renaître; & peu s'en fallut qu'on ne le vît exécuté. La funeste bataille d'Azincourt, trop semblable celles de Crécy & de Poitiers, mit en deuil toute la France, sans ouvrir le yeux aux auteurs des discordes civiles qui causoient tous les malheurs du Royaume. Déchiré par des factions dont la haine se nourrissoit de sang, paroissoit arrivé au comble de l'infortune, lorsque de nouveaux désastres, plus grands que les premiers, ajoute rent à ses calamités qui sembloient n devoir plus croître.

Deux Dauphins étoient morts dans la fleur de leur âge; & par la perte de fecond, Charles Comte de Ponthieu devenoit l'héritier naturel d'un Trôn ébranlé par tant de secousses. Isabeau de

dep ce I où I rech raife chan fem fon Roya Bour fon en p Mon foi p

Bay

fon fa verfan connu

amai

Reine

leur v

Franc

auquel mépris mome rêt de ses uvent d'obésor qu'elle ole avidité. Inglois pro-& se prérmé depuis la France; rles V avoit s défastreux ; & peu s'en . La funeste femblable à iers, mit en s ouvrir le ordes civile alheurs du es factions de fang, i de l'inforx défastres ers, ajoutè mbloient n

morts dan la perte di e Ponthieu d'un Trôn . Isabeau d

Bavière, marâtre cruelle, le haissoit : depuis long-tems. Ses trésors enlevés par ce Prince, qui, dans l'état d'imbécillité Siècle. où le Roi son père étoit tombé par des rechûtes fréquentes, se regardoit avec raison comme chargé de l'intérêt public, changèrent en fureur l'aversion de cette femme implacable. Elle jura la perte de son fils, dût-elle entraîner celle du Royaume entier. Le sang du Duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, ennemi de son Roi & tyran de son pays, assassiné en présence du Dauphin sur le pont de Montereau, où il s'étoit rendu sur la soi publique, loin d'éteindre les seux de la discorde, les rendit plus violens que amais. Son fils se lia d'intérèt avec la Reine, & tous deux, pour satisfaire leur vengeance particulière, livrèrent la France à l'étranger. Alors fut conclu à Troyes, par la mère de l'héritier légitime du Trône, & par un Prince de son sang, ce monstrueux traité, qui renversant toutes les loix du Royaume, reconnut Henri V, Roi d'Angleterre, pour successeur du malheureux Charles VI, auquel on ne sembloit laisser, que par mépris, le vain titre de Roi. Dès ce moment, il n'y eut plus que meurtres,

brigandages, atrocités dans la Capitale XV. & dans les Provinces, jusqu'à la mort Siècle. de Charles VI, qui termina sa triste & douloureuse carrière en 1422. Le peuple seul accompagna ses sunérailles, & honora sa mémoire par des larmes qu'on ne pouvoit resuser à l'excès de ses malheurs & au souvenir de ses

belles qualités.

Sa mort fut le falut de la France, quoique l'Anglois y exerçât tous les droits de la Souveraineré. Henri V avoit fini ses jours deux mois avant que Charles VI cessat de vivre. Son fils, Henri VI, enfant de neuf mois, fut proclamé Roi de France, sous la tutéle du Duc de Betfort, son oncle, qui prit les rênes du Gouvernement avec le titre de Régent. Charles VII, Roi légitime, exclus du Trône par sa mère, se retira au-delà de la Loire. Aidé par le petit nombre de ses sujets sidèles, que l'esprit de vertige répandu de toutes parts, n'avoit pas séduits, il sut obligé de conquérir son Royaume, comme Henri IV, quelques siécles après. Nous ne suivrons pas ce Prince dans toutes les variations de sa fortune; mais nous re pouvons nous dispenser de faire connoît C la c

d'A Vau extra com trair qui nouv ce q Mai fon i n'eut & 0 Fran Irrép pide les e elle d par to riers s'emp & le avoir

Patrie Elle a

que

Capitale
la mort
fa triste
122. Le
érailles,
larmes
excès de
de ses

France, tous les lenri V vant que on fils, fut proutéle du i prit les le titre égitime, se retira le petit e l'esprit s parts, bligé de ne Henri Nous ne outes les ais nous ire con-

noître le principal agent de ses victoires. On voit que nous voulons parler de la célébre Pucelle d'Orléans, Jeanne SIECLE. d'Arc, native de Domremi près de Vaucouleurs en Champagne. Cette fille extraordinaire fut-elle inspirée du Ciel, comme elle le disoit, ne fut-elle au contraire qu'un instrument de la politique, qui avoit besoin d'un ressort puissant & nouveau pour remuer les esprits? c'est ce que nous n'essayerons pas de décider. Mais quelque opinion qu'on embrasse a son sujet, on ne peut disconvenir qu'elle n'eut toutes les qualités d'une heroine, & que le titre de libératrice de la France ne fut justement dû à ses exploits. Irréprochable dans sa conduite, intrépide dans les dangers, habile dans tous les exercices de la guerre, comme si elle en eût fait une étude approfondie, elle fut honorée par le Roi, respectée par tous les Grands, obéie par les guerriers qu'elle égaloit en valeur, & qui s'empressoient à combattre sous elle; & le supplice dont elle fut punie, pour avoir servi son Maître, & vengé sa Patrie, mit le dernier sceau à sa gloire. Elle avoit promis de délivrer Orléans que les Anglois assiégeoient avec tout

XV. & de conduire Charles VII à Reims, Siècle pour y recevoir l'Onction facrée, elle fit l'un & l'autre; c'étoit l'objet de sa mission, & dès qu'il fut rempli, le bonheur qui l'avoit accompagnée partout, l'abandonna.

Les Anglois qui faisoient tous les jours de nouvelles pertes, avoient commencé le siège de Compiegne. Jeanne d'Arc qu'on mettoit au nombre des plus grands Capitaines, fe jetta dans la place, pour la défendre. Son activité, son courage intrépide, déconcertoient déjà les assiégeans, lorsqu'elle sut prise dans une fortie. Cet événement causa tant de joie aux Anglois, qu'ils en firent chanter le Te Deum à Paris. La vengeance & la politique persuadèrent au Duc de Betford qu'il falloit, pour l'honneur de son parti, que la Pucelle sût condamnée à mort, & flétrie par une sentence juridique. Un Evêque de Beauvais, cinq autres Prélats, des Docteurs & un Vicaire de l'Inquisition, tous François, n'eurent pas honte de se prêter à ce projet infâme. Après une procédure monstrueuse qui porte à chaque mot l'empreinte du délire & de la passion, cette fille oui ne

fu m tru pli ra

m

de vit leu d'A

len fes ma

Rei

avai mit fit i tion pour jusq gnée

parv

guer

s troupes,
à Reims,
crée, elle mes.
ojet de fa truct
mpli, le plice
gnée partous les de ce
ient come. Jeanne leurs

e des plus s la place, fon couit déjà les dans une tant de ent chanengeance Duc de nneur de ndamnée nce juricinq au-Vicaire n'eurent infâme. euse qui du dé-

oui ne

méritoit que des éloges & des statues, fut condamnée à expirer dans les sam- XV. mes. Elle conserva dans le cours de l'inf-SIÈCLE. truction juridique, & au milieu du supplice, cette fermeté d'ame & ce courage intrépide qu'on avoit toujours admirés en elle. Son supplice fut la honte de ceux qui l'avoient ordonné, & ne servit de rien pour le rétablissement de leurs affaires. La mémoire de Jeanne d'Arc fut réhabilitée quelques années après, & la France qu'elle fauva, l'honore tous les ans, par une pompe solemnelle à Orléans, principal théâtre de ses exploits, comme une héroine & un martyr d'Etat.

Charles VII, après avoir été facré à Reims, ne compta plus que des succès, & chaque jour il remporta de nouveaux avantages sur les Anglois. Paris se soumit à son obéissance, en 1436, & il y sit son entrée deux ans après. La réduction des autres villes qui tenoient encore pour l'étranger, se sit successivement, jusques dans les Provinces les plus éloignées. Par de sages Réglemens, le Roiparvint peu à peu à rétablir le bon ordre & à réparer les maux infinis que la guerre avoit causés. On a comparé ce

d'un affassin.

Prince à Henri IV, & en effet il y a plusieurs traits de ressemblance entr'eux. Siècle, L'un & l'autre, héritiers légitimes du Trône, ont été proscrits, sous les noms les plus odieux; l'un & l'autre ont conquis leur Royaume avec le secours d'un petit nombre de sujets sidéles, qu'ils étoient hors d'état de récompenser; l'un & l'at the frent combattre & pardonner; l'un & Latre, après avoir dissipé leurs ennemis, les armes à la main, furent en butte aux cabales & aux conjurations; enfin, pour achever le parallele, Charles, persécuté par son fils, menacé du poison, se priva de toute nourriture, & mourut d'inanition: Henri poursuivi par le fanatisme, périt sous le fer

Louis XI, impatient de régner, avoit rempli d'amertume les dernières années de Charles VII, son père. Tous les Historiens sont d'accord pour représenter ce Prince comme le plus perside & le plus soible des hommes. La singularité de son caractère rassembloit tant de qualités contraires, & même incompatibles, qu'il n'en sut jamais de plus difficile à saisir & à peindre. Il se montra dans toutes les actions de sa vie, sier & po-

bulair & tim ruse & extérie Ion ra qu'à sa lui cai princip & fup pudeu olus f ne con tion d tant la les ver fant co trompe XI. II procura me; T princip ment c toujour on att dura pr mettre

quérir

avoient

en les to

effet il y a e entr'eux. itimes du s les noms e ont conours d'un es, qu'ils enfer; l'un ardonner; sipé leurs furent en jurations; ele . Charnenacé du rriture, & poursuivi ous le fer ner, avoit

eres années us les Hifrésenter ce & le plus ularité de de qualités npatibles, s difficile à ontra dans fier & po-

bulaire, indulgent & cruel, impérieux = & timide, avare & prodigue, plein de ruse & d'imprudence, simple dans son SIÈCLE. extérieur jusqu'à négliger la décence de son rang, & jaloux de son pouvoir jusqu'à sacrifier sans ménagement ceux qui lui causoient le moindre ombrage: sans principes fixes en matière de religion, Le superstitieux à l'excès; se jouant sans pudeur des promesses & des fermens les lus facrés; ne donnant des paroles & ne concluant des traités qu'avec l'intenion de ne les pas remplir; enfin, metcant la dissimulation à la tête de toutes les vertus nécessaires aux Rois, & faiant consister sa politique dans l'art de romper les hommes: telle fut Louis XI. Il commit de grandes fautes, & procura de grands avantages au Royaume; l'un & l'autre étoit une suite des principes de conduite & de gouvernement qu'il s'étoit faits, & qu'il suivit coujours. Les deux principaux objets de son attention, pendant son régne, qui dura près de vingt-trois ans, furent de mettre les Anglois hors d'état de reconquérir dans le Royaume ce qu'ils y voient possédé, & d'abaisser les Grands, en les tenant dans la dépendance, même

lorsqu'il se servoit d'eux pour l'exécution de ses projets. Pour remplir ces Siècle deux objets, il passa toute sa vie dans les intrigues, suscitant des embarras aux autres Princes, jusques dans le sein de leurs familles, épiant par ses émissaires tout ce qui se passoit dans les Cours, corrompant la fidélité des Ministres par des pensions & des présens, & n'épargnant pas l'or, quoique ce fût ce qu'il aimoit le plus, après la vie, pour dévoiler un secret qu'il lui importoit de savoir. L'administration intérieure ne sut jamais plus ferme & plus éclairée, que sous ce Prince, malgré les fréquentes méprises de la fausse politique qui le dirigeoit en tout, & si son régne ne sut pas un des plus heureux de la Monarchie, il fur du moins utile à ses successeurs qui trouvèrent, après lui, les finances en bon état, le domaine accru, & l'autorité royale plus affermie qu'elle n'avoit jamais été.

Charles VIII n'avoit que treize aus & deux mois, lorsqu'il parvint à la Couronne, par la mort de Louis XI, son père, en 1483. La tutéle de ce Prince, & la régence du Royaume furent données à sa sœur, Anne de France, Dame

de fer de gre à l & 1 léai de mu den con non jori fur Son par la ji & 1 ferva avoi

fa po Ch génie fon c le dé lantes accord

nem

enco

our l'exécude Peaujeu, par les Etats généraux asremplir ces semblés à Tours, conformément aux sa vie dans dernières intentions du feu Roi, mal-Siècle. es embarras gré l'usage qui déféroir l'une & l'autre dans le sein à la Reine Mère, Charlotte de Savoye, ses émissai-& malgré les prétentions du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. La Dame de Beaujeu, femme imperieuse & dissimulée comme son père, mais plus prudente & plus égale que lui dans sa conduite, disposa de tout, sous le nom du jeune Roi, même après sa majorité, par l'ascendant qu'elle avoit pris sur lui, & qu'elle conserva toujours. Son gouvernement fut sage & modéré, par l'heureux accord qu'elle sut faire de la justice & de la douceur. Par ses soins & son habileté, Charles VIII, conserva la supériorité que Charles VII es lui, les avoit acquise par ses armes sur les enine accru, nemis de l'Etat, & que Louis XI avoit nie qu'elle encore augmentée par les intrigues de sa politique.

Charles n'avoit pas les talens & le génie de sa sœur; mais la franchise de son caractère & la bonté de son cœur le dédommagèrent des qualités brillantes que la nature ne lui avoit pas accordées. Il étoit doux, bienfaisant,

s les Cours, linistres par , & n'éparfût ce qu'il , pour dénportoit de ieure ne fut airée, que fréquentes e qui le digne ne fut la Monarà ses suc-

eize ans & à la Cous XI, fon e Prince, rent done, Dame

juste, solide dans ses attachemens, & aussi courageux qu'aucun Prince de son Siècle, tems. Ses armes furent presque toujours heureuses, tant qu'il ne les tourna que contre ses voisins jaloux; mais la guerre qu'on lui persuada mal-à-propos de porter en Italie, pour faire valoir les droits de la seconde Maison d'Anjou sur le Royaume de Naples, fut pour lui & pour la France une source de nouvelles disgraces. Ces droits avoient été transférés à Louis XI, & à ses successeurs, par le testament de Charles d'Anjou, mort sans enfans. Les personnes les plus sages du Conseil de France ne goûtoient point ce projet; il ne fut appuyé que par Etienne de Vése, Chambellan du Roi, & par Guillaume Briçonnet, Ministre des Finances, qui fut depuis Cardinal. Tous deux avoient un intérêt personnel à conseiller au Roi cette entreprise, qui pouvoit les conduire, l'un, aux honneurs militaires, l'autre, aux dignités de l'Eglise.

Jamais expédition n'eut des commoncemens plus heureux & des succès plus rapides que celle-ci. En quatre mois Charles, à la tête d'une armée de vingtcinq mille hommes, traversa l'Italie, de la Confans de Rorr gifts contineus Impfion de la

fait

exer

fous

qui

fan

Saint conquite de N tems metta ligue

les V Castil parois pes q conses

ne tar

hemens, & rince de son que toujours tourna que ais la guerre pos de porir les droits njou sur le oour lui & le nouvelles t été transsuccesseurs, d'Anjou, nes les plus e goûtoient ppuyé que nbellan du onnet, Midepuis Carintérêt percette entrenire, l'un, autre, aux

s commensuccès plus latre mois e de vingta l'Italie,

fans obstacle, & la conquête du Royaume de Naples ne lui coûta que quinze jours. Couvert de gloire & ne prévoyant pas SIÈCL sans doute les revers qui devoient suivre de si près son triomphe, il entra dans Rome, suivi de ses troupes; les Magistrats & le Peuple, venus à sa rencontre, lui rendirent de grands honneurs; il s'y montra vêtu des ornemens Impériaux, sans doute à cause de la cession qu'André Paléologue, seul héritier de l'Empire de Constantinople lui avoit fait de ses droits; & on assure qu'il y exerça plusieurs actes de souveraineté, sous les yeux du Pape Alexandre VI, qui s'étoit enfermé dans le Château Saint-Ange. Qui auroit pensé qu'une conquête aussi rapide n'auroit pas des suites durables, & que le Royaume de Naples seroit perdu en aussi peu de tems qu'il en avoit fallu pour le soumettre à la domination Françoise? Une ligue puissante, formée entre le Pape, les Vénitiens, l'Empereur, le Roi de Castille, & le Duc de Milan, se préparoit à chasser d'Italie le peu de troupes que Charles y avoit laissées pour la conservation de sa conquête. Ce projet ne tarda pas à être rempli; & Ferdinand

d'Arragon, Compétiteur de Charles; rentra presque sans résistance dans toutes SIÈCLE. les places que celui-ci lui avoit enlevées. La précipitation avec laquelle le Roi étoit revenu en France, sans se donner le tems de mettre ordre aux affaires de Naples, & d'y affermir sa domination, fut la cause d'une révolution si prompte. Charles mourut en 1498, âgé de vingt-huit ans, avec le dessein

fautes qu'il avoit faites.

Malgré les avantages que les Anglois remportèrent sur la France, les révolutions qui s'opérèrent chez eux, leur firent payer chèrement les lauriers qu'ils cueillirent au loin. Le Régne le plus paisible de tous les Princes qui donnèrent des loix aux Peuples de cette Isle fameuse, pendant se XVe. siécle, fut celui de Henri IV, successeur du malheureux Richard II; cependant il fut rempli de troubles & de conspirations. L'événement qui avoit précipité Richard du Trône, étoit un exercice dangereux du pouvoir que la nation s'attribuoit sur ses maîtres. Henri ne fut occupé, tant qu'il vécut, qu'à maintenir son pouvoir & à se garantir des coups qu'une infi- Duverais

de repasser en Italie, & de réparer les

hité (porte fou bunir. Chefs vain oar les uelqu ar un

Son chimér on bi bou Royaui nemies oignoi s talei lets de appelle Tro turée, vengean

Cul apr dějà plu Henri V eux, qu ecté. L

té de (

e Charles; dans toutes it enlevées. lle le Roi se donner ux affaires a dominavolution si en 1498, le dessein réparer les

es Anglois les révolueux, leur riers qu'ils ne le plus donnèrent te Isle fale, fut cer du mallant il fut spirations. té Richard dangereux ribuoit sur

nité de mécontens cherchoient à lui = porter. Il eut toujours de petites guerres soutenir, des factieux à dissiper ou à SIECLE punir, des complots à découvrir, & des Chefs de parti à gagner par des bienfaits, vaincre par les armes, ou à exterminer ar les supplices. Il commençoit à jouir de uelque tranquillité, lorsqu'il fut enlevé ar une maladie de langueur, en 1413.

Son fils Henri V, qui fit revivre les chimériques prétentions d'Edouard III, on bisaïeul, sur la France, & qui vint bout de conquérir une partie du Royaume, à la faveur des factions ennemies qui le déchiroient au-dedans, pignoit à une ambition lémésurée, tous s talens propres à faire réussir les prolets de conquête qu'elle lui inspiroit. appellé en France par l'infâme traité Troyes, ouvrage d'une mère dénaturée, & d'un Prince aveuglé par la vengeance, assis sur le même Trône à 🍂 té de Charles VI, & prétendant y rester dul après la mort de ce Roi qui n'étoit dejà plus rien dans ses propres Etats, Henri V fut plutôt un conquérant heucupé, tant wux, qu'un Monarque puissant & reson pouvoir pecté. La nation dont il étoit légitime une infi- buverain, alarmée de ses succès, ne

l'aida que foiblement, dans la crainte XV. qu'il n'employât contre elle la force & Siècle le pouvoir, que la France auroit mis dans sa main, s'il en eût achevé la conquête; & la nation qu'il avoit entrepris de soumettre, ne tarda pas à sentir combien le joug d'un étranger étoit honteux pour elle. Henri mourut avec le titre de Roi de France & tous les caractères extérieurs de la Souveraineté, laissant un fils au berceau, qui perdit

Couronnes que son père avoit portées. Le malheureux Henri VI, héritier de deux Royaumes qui lui furent enlevés tour à tour l'un après l'autre, régna en Angleterre sous la tutéle du Duc de Glocester, l'un de ses oncles. Les cabales & les brigues, assoupies durant quelque tems, par la prudence & l'activité de Henri V, se réveillèrent de toutes parts. La jalousie du commandement, & les prétentions des Seigneurs qui regardoient une minorité, comme un tems favorable à leurs vues ambitieuses remplirent toute l'Angleterre de nouveaux troubles. Les haines réciproque mirent les armes à la main de tous ceur qui cherchoient à s'emparer des digni-

par une suite de revers inouis, les deux

tés, mên écar eût e aux ce d guer mag

fon d'Yo de F qui aux ti avoit qui a mort doit a étoit VI, tions (fendir nemer tailles égalen tureur ardent rer à elle; 1

tés.

Ton

ns la crainte la force &

auroit mis

hevé la con-

avoit entrepas à sentir

anger étoit

nourut · avec

tous les ca-

uveraineté,

qui perdit

is, les deux

voit portées.

, héritier de

rent enlevés

e, régna en du Duc de

s. Les caba-

durant quel-& l'activité

t de toutes

nandement igneurs qui

comme un ambitieuses

re de nou-

réciproque

de tous ceur

r des digni-

tés,

tés, à disposer des places pour euxmêmes, ou pour leurs créatures, & à écarter leurs rivaux. Si quelque chose Siècle. eût été capable de soustraire Henri VI aux malheurs qui lui étoient réservés, ce devoit être son mariage avec Marguerite d'Anjou, Princesse habile & magnanime, qui fut comptée avec raison parmi les héros de son tems.

Alors naquirent les deux factions d'York & de Lancastre, sous les noms de Rose Blanche & de Rose Rouge, qui servoient de marques distinctives aux troupes des deux partis: la première avoir pour chef Richard Duc d'York, qui avoit été Régent de France après la mort du Duc de Betford, & qui prétendoit au Trône d'Angleterre; la seconde étoit attachée aux intérêts du Roi Henri VI, de la maison de Lancastre. Ces factions ennemies s'attaquèrent & se défendirent tour à tour avec tout l'acharnement des guerres civiles. Treize batailles sanglantes, & plusieurs siéges également meurtriers signalèrent leur fureur. L'habileté de la Reine, le zèle ardent & généreux qu'elle savoit inspirer à ceux qui s'étoient déclarés pour elle; son courage, son intrépidité, son Tome VII.

éloquence touchante, la justice de sa cause, ses victoires mêmes, car elle Siècle. en remporta, & les pertes de ses ennemis, rien ne put arracher son malheureux époux au sort funeste qui l'attendoit. Ce Prince éprouva dans un court espace de tems; tout ce que la bonne & la mauvaise fortune peuvent rapprocher d'événemens opposés. Deux fois précipité du Trône, & deux fois rétabli, arrêté deux fois & mis dans les fers, délivré deux fois pour jouir d'un rayon de prospérité, qui s'évanouit à l'instant, il fut repris encore; & un Duc de Glocester, qui avoit déjà immolé le Prince de Galles, son fils, dernière espérance de sa maison, le poignarda lâchement.

Edouard IV, premier Roi de la maison d'York, recueillit le fruit de tous les crimes que la vengeance & la politique avoient fait commettre. La fortune de ce Prince eut aussi des alternatives continuelles de prospérités & de revers. Tantôt vainqueur & tantôt chargé de fers, Londres le reçut en triomphe au milieu des acclamations & des transports de joie, & peu de tems aprèsil se vit obligé de fuir, pour chercher un

afyl & 1 lon faire eté. ruct agn u'il toit

uccé

M le je ins, eau c qui s oyat les rent em **f**ut Richar ec li furp le I

per roces, mnies.

fortu

Ctimes

iustice de sa es, car elle de ses ennefon malheuqui l'attenans un court jue la bonne ent rappro-

Deux fois eux fois rétadans les fers, ir d'un rayon it à l'instant, un Duc de immolé le dernière ese poignarda

oi de la mairuit de tous e & la poli-. La fortune alternatives & de revers. t chargé de triomphe au des tranfems aprèsil chercher un

a syle chez l'étranger. Enfin, sa constance = & ses esforts ramenèrent la victoire de son côté. Tous ceux qui pouvoient lui Sıècız. faire ombrage, furent sacrifiés à sa sûeté. Possesseur du Trône par la desruction de ses ennemis, il parvint à agner l'estime de ses sujets, & lorsu'il mourut en 1483, sa domination toit si bien affermie, que son sils lui uccéda tranquillement.

Mais le casme ne dura pas long-tems. Le jeune Prince qui n'avoit que treize ns, trouva un persécuteur & un boureau dans son oncle, le Duc de Glocester, ui s'étoit fait déclarer Protecteur du oyaume. En deux mois, les intrigues les sourdes menées de cet ambitieux rent tant de succès, que dans une demblée de gens dévoués à ses intérêts, fut proclamé Roi, sous le nom de Richard III. Tous les vices montèrent ec lui sur le Trône, il en cimenta ssurpation par le sang de son pupille, le Duc d'York, frère de ce Prince fortuné, fut enveloppé dans sa perte. perfidie de Richard, & ses cruautés roces, ne restèrent pas long-tems imnies. Le Ciel suscita un vengeur aux Rimes que cet usurpateur avoit sacrifiées à son ambition. Ce fut Henri, Comte XV. de Richemont, seul reste de la maison Siècle. de Lancastre. Il désit Richard, qui sut tué les armes à la main dans la bataille de Bosworth, & la Couronne d'Angleterre sut le fruit de sa victoire. Richard HI sur la dernier Prince de la race Angeles.

HI fut le dernier Prince de la race Angevine, ou des Plantagénets, qui régnoit en Angleterre depuis plus de trois cents ans.

Pendant le XVe. siècle, l'Espagne toujours partagée en quatre Monarchies, fut déchirée par des guerres continuelles , comme elle l'avoit été dans les siè cles précédens. Elle portoit dans son sein le principe des maux qu'elle éprouvoit Il étoit impossible que quatre Rois voisins les uns des autres, n'eussent souvent des intérêts politiques à discuter, & que l'ambition de tous ces Princes, tentés d'envahir, & jaloux de conservér, ne fît naître de ces grandes querelle qui ne se décident que par les armes Les alliances entre les familles royale de ces différents Etats, étoient encore ainsi que nous l'avons déjà remarqué, un germe fécond de prétentions, d'entre prises, d'usurpations, & par conséquen de guerres nationales. Sous chaque régne, il y eut toujours quelque Prind

méc qui don avoi pés les la f lats 6 jalou fion à ce Ainf d'un l'auti conte préte Ajou guère arme Les : Mah y éto indus l'autr qui re

Div & let

aucur

à l'in

enri, Comte le la maison rd, qui fut s la bataille ne d'Angleire. Richard arace Angeui régnoit en ois cents ans. Espagne tou-Monarchies, s continueldans les siè lans fon fein e éprouvoit atre Rois si eussent souà discuter, ces Princes e confervér, es querella : les armes illes royale ent encore marqué, u ns, d'entre conféquen ous chage elque Print

mécontent, qui se prétendit lésé, & qui réclama les droits d'une héritière XV. dont il descendoit. Les Seigneurs qui Siècle. avoient conservé tous les priviléges usurpés par les grands Vassaux, dans tous les pays où le fystême monstrueux de la féodalité s'étoit établi, & les Prélats eux-mêmes, qui n'étoient pas moins jaloux de se maintenir dans la possession des mêmes droits, prenoient part à ces démêlés, suivant leurs intérêts. Ainsi les discordes civiles se rallumoient d'un côté, lorsqu'elles s'éteignoient de l'autre, & les ambitieux unis aux mécontens, avoient toujours de nouveaux prétextes de troubler la paix publique. Ajoutons à cela qu'on ne connoissoit guère d'autre profession que celle des armes dans toute l'Espagne Catholique. Les arts & les manufactures, dont les Mahométans s'occupoient avec succès, y étoient abfolument ignorés. Nulle industrie, point de commerce; l'une & l'autre étoient entre les mains des Juifs, qui réunissoient dans ce pays, plus qu'en aucun autre, l'utile activité des facteurs, à l'infatiable avidité des usuriers.

Divisés entr'eux par leurs querelles & leurs intérêts, les Princes qui ré-

C iij

gnoient dans ces belles contrées, songeoient rarement à s'unir contre les SI CLE Maures. Il est vrai que la puissance de ce peuple, autrefois si redoutable, n'étoit plus en état d'inspirer de la crainte, à l'époque dont nous rappellons ici le souvenir. Leurs divisions les avoient affoiblis, encore plus que les conquêtes faites sur eux par les Chrétiens. De tous les Etats qu'ils avoient possédés dans le continent, il ne leur restoit plus que le Royaume de Grenade; encore les tems approchoient-ils qu'ils alloient en être chassés pour toujours. Cependant quelques Princes Espagnols profitant de leurs discordes, armèrent de tems en tems contr'eux, & leur enlevèrent différentes places, dont la perte augmenta leur foiblesse, & prépara leur ruine totale. Les Rois de Portugal, dont la puissance augmentoit de jour en jour, leur firent la guerre avec fuccès, jusqu'à donner de l'inquiétude aux Mahométans d'Afrique. Mais ce ne fut qu'après la réunion des Royaumes de Castille & d'Arragon, sous le régne florissant d'Isabelle & de Ferdinand le Catholique, vers la fin de ce siècle, que les Maures perdirent enfin Grenade &

fon to confe Cet é pas à tière, confid

Do Prince **fcanda** celles été for en fo Jeanne léquen reconn our 1 e pri Roi. I ar sa Cette 1 ue l' ue, d iens, o huitièm hoient f usion o éciproc

principe

is unire

trées, son-

contre les

uissance de

itable, n'é-

la crainte,

llons ici le

es avoient

s conquêtes

1s. De tous

dés dans le

t plus que

encore les

alloient en

Cependant

profitant de

le tems en

vèrent dif-

e augmenta

leur ruine

l, dont la

r en jour,

uccès, jus-

e aux Ma-

ce ne fut

yaumes de

e régne flo-

nand le Ca-

siècle, que

Grenade &

fon territoire, foible rette qu'ils avoient conservé de leur ancienne splendeur. XV. Cet événement dont l'influence ne tarda Siècle. pas à se faire sentir dans l'Europe entière, mérite qu'on s'y arrête, pour en considérer les effets.

Dom Henri IV Roi de Castille.

Dom Henri IV, Roi de Castille, Prince dont les débauches & les mœurs scandaleuses n'étoient égalées que par celles de Dona Juana, sa femme, avoit été forcé de consentir à son déshonneur, en souscrivant un acte qui déclaroit Jeanne, sa fille, illégitime, & par conléquent incapable de lui fuccéder. Il reconnut la Princesse Isabelle, sa sœur, pour son héritière, & ce ne sut qu'à e prix qu'on lui conserva le titre de Roi. Isabelle épousa Ferdinand, appelé ar sa naissance au Trône d'Arragon. Cette union forma une puissance telle ue l'Espagne n'en avoit pas encore ue, depuis le tems des Princes Chréiens, dépouillés par les Mufulmans au mitième siécle. Les deux époux gouveroient séparément leurs Etats, sans conusion de pouvoir, & sans dépendance éciproque; mais leurs intérêts & leurs rincipes de politique étoient les mêmes. ls unirent leurs forces pour achever de

 $\mathsf{C}\,\mathsf{i}\mathsf{v}$

détruire la domination des Maures, qui dans les foibles restes de leur puissance, Sièc DE rélistèrent encore long-tems aux efforts de leurs ennemis. Il fallut six ans de travaux & de combats aux armées combinées de Castille & d'Arragon, pour conquérir le petit Royaume de Grenade; & la Capitale attaquée, défendue, avec une égale valeur, ne se rendit qu'après six mois de siège, en 1492. Boadalla en fut le dernier Souverain. On sait combien le célébre Cardinal Ximenès, Ministre d'Isabelle, & l'un des plus grands hommes de son siècle, contribua par sa prudence & ses conseils, à cette importante conquête qu'il avoit préparée de loin, & dont il partagea la gloire avec les deux Rois. Les Mahométans ne se relevèrent pas de leurs ruines, & l'Espagne sut délivrée pour toujours d'un joug qu'elle avoit porté pendant près de huit siècles. Par cet heureux événement, Ferdinand mérita le titre de Roi Catholique, titre glorieux, que les Monarques d'Espagne ont toujours porté depuis.

Les États du Nord étoient en proie à des révolutions & des guerres éternelles, comme dans les siècles passés. Après le

régn trois Norv fous verne noier tion iours Gran pouvo les b & n' lence Poppr ialoux preno volte Clerge tention Nation les loi qui en elle qu atteinte bien-tô l'excito

venger.

phe, d

es deu

57

Maures, qui r puissance, aux efforts six ans de mées comigon, pour e Grenade; ndue, avec dit qu'après . Boadalla 1. On fait l Ximenès, des plus le, contriconseils, à qu'il avoit il partagea . Les Maas de leurs ivrée pour evoit porté s. Par cet ind mérita titre glospagne on

en proie à éternelles, s. Après le

régne mémorable de Marguerite, les trois Royaumes de Danemark, de XV. Norwège & de Suéde, tantôt réunis Siècle. sous un même Prince, & tantôt gouvernés par des Souverains qu'ils se donnoient, ne furent jamais dans une situation paisible. L'autorité des Rois, toujours restreinte par les priviléges des Grands, du Clergé, de la Nation, ne pouvoit rien faire d'utile, en restant dans les bornes où elle se voyoit resserrée, & n'en pouvoit sortir que par la violence, qui conduit presque toujours à l'oppression & à la tyrannie. Les Grands, jaloux à l'excès de leurs prérogatives, prenoient ombrage de tout, & la révolte suivoit de près les murmures. Le Clergé portoit encore plus loin ses prétentions & l'abus de son pouvoir. La Nation avoit aussi ses droits fondés sur des loix anciennes, ou sur des usages. qui en avoient la force. Soupçonnoitelle que ses Rois voulussent y porter atteinte? Ses plaintes éclatoient, & bien-tôt elle trouvoit des chefs qui l'excitoient à prendre les armes & à se venger. Les Régnes d'Eric, de Christophe, des deux premiers Christierns, & es deux administrations de Canut-Son

& de Sstéen-Sture, s'écoulèrent au mi-XV. lieu de ces orages, dont quelques instans Siècle, de calme adoucirent rarement la violence, pendant toute la durée de ce siècle.

Nous n'avons pu tracer le tableau de l'Allemagne, sans faire connoître en partie la situation de la Bohême & de la Hongrie, dont les intérêts se sont presque toujours trouvés mêlés avec ceux des Princes qui ont gouverné l'Empire dans cette époque. La Pologne dont la constitution étoit dès-lors telle, qu'à la mort de ses Princes, elle ne pouvoit exercer le droit de se donner un nouveau chef, sans éprouver les plus violentes convulsions, fut presque toujours en guerre contre les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Ces Religieux guerriers, dont la première destination avoit été d'appuyer par les armes le zéle des Ministres évangeliques qui travailloient à la conversion des Idolâtres du Nord, avoient perdu de vue depuis long-tems le pieux objet de leur institution. L'ambition, l'avidité, l'esprit de conquête, qui s'étoient emparés d'eux, en avoient fait un corps dangereux, qui; toujours armé pour défendre ses possessions, ou pour en reculer les limites, méditoit sans cest de nouvelles invasions, sans

respects
traités.
Jagello
réprima
entrepre
à lui co
ne lui l
relevant
ment, l
venus n
tables,

bler le 1

qui avoi

Ce fu

Tartares dépendan Jean Baz ces, qui d'une éti briller d dans Pie pour régr des loix de la foi Princes. I ghiskan, Cette con celle de de fa don

u mi-

nstans

iolen-

siècle.

eau de

re en

& de

t pref-

ceux

mpire

ont la

qu'à la

ouvoit

nou-

IS VIO-

ujours

l'Or-

guer-

avoit

le des

loient

Vord,

-tems

L'am-

juête,

voient

ujours

as, ou

éditoit

fans

respecter, ni la justice, ni la foi des traités. Casimir V, de la famille des Jagellons, dont il augmenta la gloire, SIÈCLE. réprima l'inquiétude de cette Noblesse entreprenante. Ce Prince força l'Ordre à lui céder une Partie de la Prusse, & ne lui laissa l'autre qu'à titre de sief, relevant de la Pologne. Par cet arrangement, les Chevaliers Teutoniques, devenus moins puissans & moins redoutables, furent moins en état de troubler le repos de leurs voisins.

Ce fut vers ce tems que la Russie, qui avoit long-tems porté le joug des Tartares, rompit ses fers & devint indépendante. Elle dut cet avantage à Jean Bazilowitz, le premier de ses Princes, qui prit le titre de Czar. Animé d'une étincelle de ce génie qu'on a vu briller de nos jours avec tant d'éclat dans Pierre-le-Grand, il se sentit né pour régner sur une Nation qui ne reçut des loix que de lui. Il se rendit maître de la forte ville de Novogrod, où les

ghiskan, avoient déposé leurs trésors. Cette conquête sut bien-tôt suivie de celle de Moscou, dont il sit le siège de sa domination & la Capitale de son

Princes Tartares, descendans de Gen-

XV. est regardé comme le fondateur d'une Siècle. Puissance, que de nouveaux accroissemens ont enfin rendue l'une des plus vastes & des plus florissantes Monarchies

qu'il y ait sur la terre.

Tandis que les deux Maisons d'Anjou & d'Arragon, fondant leurs droits sur des titres à peu-près de même valeur, se disputoient le Royaume de Naples, & que cette contrée étoir le théâtre de mille combats fanglans, l'intérieur de l'Italie étoit déchiré par des factions cruelles. Au milieu de ces troubles, il se formoit de perits Etats, qui, ayant acquis plus de consistance avec le tems, se sont maintenus jusqu'à nos jours. Ainsi la Maison d'Est s'empara de Modêne & de Ferrare, & perpetua sa domination dans la première de ces deux Principautés. La Maison de Gonzague s'établit dans Mantoue, & ces Princes tiennent encore un rang distingué parmi les Souverains qui régnent au-dela des monts. Les Visconti se rendirent maîtres de Milan, qui étoit déjà la Capitale d'un Duché considérable par fon étendue & ses richesses, lorsque les Sforces en acquirent la Souveraineté. Florence qui se

gouve doit 1 &, 0 disco fon a ces v tes da & ses rope fance fes l'efcla ni fe ni fléd puissa prime joug fin, 1 dans toujou Répub à trois fon un ces, c Etats 1 enviro che en

dats à plissoie

languir

e ce Prince ateur d'une accroissee des plus Monarchies

ns d'Anjou droits fur ne valeur, de Naples, théâtre de térieur de es factions roubles, il qui, ayant ec le tems, ours. Ainsi Modêne & lomination Principaue s'établit es tiennent ni les Soudes monts. maîtres de oitale d'un étendue & rces: en acence qui se

gouvernoit toujours en République, étendoit sa domination sur d'autres Villes, &, quoique déchirée au-dedans par la SIÈCLE. discorde & les dissensions, elle voyoit son alliance recherchée par les Puissances voisines. Venise faisoit des conquêtes dans le Continent & dans les Isles, & ses flottes étoient le rempart de l'Europe du côté du midi, contre la Puissance Ottomane. Gênes déchirée par ses propres citoyens, flottoit entre l'esclavage & la liberté, ne pouvant, ni se gouverner par ses propres loix, ni fléchir sous la tyrannie des familles puissantes qui tendoient toutes à l'opprimer, ni porter sans inquiétude le joug d'une domination étrangère. Enfin, la Suisse devenue libre en partie dans le siècle précédent, s'affermit pour toujours dans l'indépendance. Cette République naissante, réduite d'abord à trois Cantons, en reçut d'autres dans son union, & par-là augmenta ses sorces, devint peu à peu respectable aux Etats plus puissans qu'elle, dont elle est environnée, & fe vit bien-tôt assez riche en hommes, pour fournir des Soldats à la plupart des Princes qui remplissoient l'Europe de leurs querelles sanguinaires.

XV. Siècle.

ARTICLE III.

Découverte de l'Amérique.

LA découverte de l'Amérique doit être regardée comme le plus grand événement de toute l'histoire moderne. Il est également intéressant pour la politique, pour le commerce, pour les mœurs générales, & pour la religion. Mais il faut reprendre les choses d'un peu plus haut, pour rassembler sous un même point de vue les nouvelles découvertes que l'invention de la boussole ne pouvoit manquer de produire, soit dans un tems, soit dans un autre, & qui devoient conduire tôt ou tard les navigateurs, à celle d'un nouvel hémisphère, dont quelques esprits plus pénétrans que les autres, avoient déjà soupçonné l'existence. L'aiguille aimantée, qui supplée aux astres qu'on ne peut pas voir toujours, & qui, fixée vers le nord, où elle revient sans cesse, indique ce point du monde, mieux que l'étoile polaire elle-même, étois connue depuis quelque tems; d'habiles navigateurs

s'en étoi l'Océan l'Isle de faisant p fuite ve frique, i du Roi d excité le dépenses couragés poussères tatives. L Tempête Bonne-E une nou tales, do prompt & rencontré rent le c découvert considéral péditions

Ce graune impule portoit il étoit r. Gênes en forte d'in naissances

s'en étoient dejà fervi pour voyager dans ==== l'Océan Atlantique. Ils avoient découvert XV. l'Isse de Madère & celle de Ténérisse, Siècle. faisant partie des Açores. Ramenés ensuite vers les côtes occidentales de l'Afrique, ils en prirent possession au nom du Roi de Portugal, Jean I, qui avoit excité leur industrie, en fournissant aux dépenses de ces divers armemens. Encouragés par ces premiers succès, ils poussèrent encore plus loin leurs tentatives. Les uns découvrirent le Cap des Tempêtes, appellé depuis Cap de Bonne-Espérance, & par-là s'ouvrirent une nouvelle route aux Indes Orientales, dont le commerce devint plus prompt & plus facile; les autres ayant rencontré les côtes du Brésil, y arborèrent le drapeau Portugais. Toutes ces découvertes, qui préludoient à de plus considérables, avoient précédé les expéditions de Christophe Colomb.

loit être

événe-

e. Il est litique,

mœurs

Mais il

eu plus

même

uvertes

e pou-

dans un

jui de-

naviga-

phère,

ins que

l'exif-

fup-

as voir

nord,

jue ce

'étoile

depuis

ateurs

Ce grand homme avoit reçu du ciel une impulsion forte & dominante qui le portoit vers les entreprises maritimes. il étoit né sujet de la république de Gênes en 1442. Il avoit acquis par une sorte d'instinct naturel, quelques connaissances astronomiques, & le même

XV. à faire l'application de ses idées à la Siècle. navigation & aux voyages de long cours.

Guidé par son génie, & seulement aidé par une carte imparfaite, il conçut que l'Océan Occidental devoit baigner des Terres & des Isles considérables, dans un autre hémisphère dont la découverte ne lui parut pas impossible. Il proposa d'abord ses vues à sa Patrie, en Citoyen zelé, comme un moyen d'accroître sa puissance, & de lui assurer tout le commerce du monde, avec l'empire des mers. A peine sit-on quelqu'attention à ce qu'il proposoit; mais ce mauvais accueil ne le rebuta point. Plein de son dessein, il ne désespéra pas de trouver une Puissance qui fît par ambition ou par amour de la gloire, ce qu'il falloit pour l'exécuter. On dit qu'il s'adressa successivement aux Cours de France, d'Angleterre & de Portugal, & qu'il fut partout refusé. Quant à l'Angleterre & à la France, nous le croyons volontiers. Les Princes qui régnoient alors dans ces deux Royaumes, étoient trop occupés chez eux à dissiper les orages qui troubloient leur repos, & à maintenir

leur auto jets de c Portugal treprifes avoit dé pofer à que Colo

Il eut

nand-le-0

s'adresser grandes c mais d'al plus favo lut huit : ver le 1 projet. Il foient l'o gnoit les faire pour religion, posa enfi du titre d cer sa pe gieux qu de la Re l'expédition vant ses nouvelle naires, & leur autorité, pour songer à des projets de cette nature. Mais à l'égard du Portugal, il nous semble que les en-Siècle. treprises du même genre que cette Cour avoit déjà favorisées, devoient la difposer à bien accueillir un homme tel

que Colomb.

-même

ées à la

ig cours.

ulement

, il con-

voit bai-

confidé-

ère dont

impossi-

es à fa

me un

& de lui

nonde.

e fit-on

posoit;

rebuta

l ne dé-

uisfance

nour de

l'exécu-

cessive-

'Angle-

fut par-

re & à

ontiers.

s dans

op oc-

ges qui

aintenir

Il eut assez bonne opinion de Ferdinand-le-Catholique & d'Isabelle, pour s'adresser à ces Rois déjà célébres par les grandes choses qu'ils avoient exécutées; mais d'abord cette Cour ne lui fut pas plus favorable que les autres, & il fallut huit ans de persévérance pour trouver le moment de faire agréer son projet. Il offroit des Royaumes où croiffoient l'or & les diamans, & l'on craignoit les modiques avances qu'il falloit faire pour les acquérir. Le motif de la religion, plus que tout le reste, disposa enfin Isabelle à revêtir Colomb du titre qu'il follicitoit pour commencer sa périlleuse entreprise. Un Religieux qui avoit du crédit sur l'esprit de la Reine, lui fit entendre que si l'expédition de Colomb réussissoit suivant ses promesses, elle ouvriroit une nouvelle carrière au zéle des Missionmires, & procureroit le falut d'un grand

nombre d'ames. Cette raison l'emport fur toutes les difficultés, & Colomb SIÈCLE honoré du titre d'Amiral, partit avec

trois vaisseaux, en 1492.

Ce premier voyage eut tout le fuccè qu'il pouvoit avoir. Après trente-troi jours de navigation, Colomb découvrit l'Isle de Saint-Domingue, l'une des plus grandes & des plus fertile qu'il y ait dans ces mers. Mais avan d'y arriver, il eut souvent besoin de toute la fermeté de son ame, pour sur monter les obstacles qui traversèrent son entreprise. Ils ne vinrent pas de la met ni des tempêtes, mais de l'esprit indo cile & soupçonneux des gens qui for moient son équipage. Colomb n'étoil occupé qu'à les adoucir, à calmer leur murmures, & à soutenir leurs espérances, pour les empêcher de se révolter ouvertement. L'or des Indiens qu'il obtinrent pour des bagatelles, les con sola de leurs fatigues. Après avoir pris possession de l'Isle, qu'il nomma His paniola, Colomb revint en Europe, apportant beaucoup d'or, & conduisant à la Cour quelques Américains, pour u'il exh marques de son triomphe. Un succès si heureux étoit la meilleure réponse que

'Amira ions de égers q et au 1 fabelle nage d poit de noignèi es honr

fon o Color uit bâti plu ouvelle duits en k la rév rdres n ontinue urer la ue, éto Colomb our d'E bjet de croire ! ionter d ien vue,

tirer tai

e constar

on l'emport & Colomb partit avec

out le succè trente-troi mb décougue, l'une lus fertile

Mais avan befoin d , pour fur ersèrent son de la mer esprit indo ns qui for mb n'étoi almer leur eurs espéde se révol diens qu'il s, les conavoir pris mma Hif n Europe,

Un fucces

'Amiral pouvoit donner aux objecions des faux Savans & des Courtisans XV. égers qui avoient d'abord mis son pro Siècie. et au rang des chimères. Ferdinand & sabelle auxquels il apportoit l'homnage d'un nouveau monde, qu'il vepoit de reconnoître pour eux, lui ténoignèrent leur satisfaction, par tous es honneurs capables d'exciter son zèle fon courage.

Colomb se remit en mer, avec dixuit bâtimens, en 1493; on attendoit es plus grands avantages de cette ouvelle expédition. Elle les auroit produits en esset, si l'envie, la cupidité la révolte de ceux qui étoient à ses rdres n'eussent mis sa patience à de ontinuelles épreuves. Le moyen d'afurer la conquête de Saint-Dominue, étoit d'y établir une Colonie. colomb en avoit proposé le plan à la Cour d'Espagne, & c'étoit le principal bjet de ce second voyage. On a peine croire les difficultés qu'il eut à surnonter dans l'exécution d'une chose si conduifant ien vue, fi raisonnable, & dont ceux ains, pour u'il exhortoit à y concourir devoient etirer tant d'avantages. Enfin, à force éponse que constance & de sagesse, il en vint

à bout : les Indiens effrayés par le canon & les fusils, qu'ils ne distinguoient pas SIÈCLE d'avec la foudre, venoient mettre aux pieds des Espagnols, leurs richesses & leur liberté. Mais bien-tôt ils apperçurent que ces étrangers qu'ils avoient regardés d'abord comme des Ministres des Dieux, étoient des hommes avides, emportés, sanguinaires, dévorés par la soif de l'or, & qui ne pouvoient vivre en paix les uns avec les autres. Ils ne les virent bientôt qu'avec mépris & avec horreur. Le désespoir ranima leur courage, & leur apprit à compenser par la ruse, la supériorité que la différence des armes donnoit à leurs en nemis. Ainsi Colomb, qui étoit alle découvrir la Jamaïque, trouva sa Colonie en désordre, & les Indiens révoltés, lorsqu'il revint à Saint-Domingue

Tandis que la discorde & l'avaria renversoient dans les Indes Occidentales les établissemens qu'il commençoit à former, les envieux le décrioient à la Cour, & tâchoient de rendre se intentions suspectes. Il revint en Europe, & se justifia. Mais il ne pouvoit demeurer oisif. Le plan qu'il s'étoit formé n'étoit pas rempli; il brûloit d'a

chever f au Cont découve troisième faire qui ne cesso fon abse premiers Cour, re cons con les maît Gouvern pour le bien loir qu'il ve bien à l' Par ses fers, fur la Cour nemis avoit été fes vues fut pas le remit flotte pr Il fit de du grand la jalouí pagnons

pagnons, lui ayant encore donné des

r le canon chever fon entreprife, & de parvenir 💳 noient pas au Continent, qu'il n'avoit pas encore ettre aux découvert. Il le découvrit enfin dans un Si e c l E. chesses & troisième voyage qu'on ne lui permit de apperçufaire qu'après bien des retards. L'envie s avoient ne cessoit pas de le persécuter pendant Ministres fon absence; & les ennemis que ses es avides, premiers succès lui avoient fait à la rés par la Cour, réussirent ensin à jetter des souppient vivre cons contre sa fidélité, dans l'esprit de es. Ils ne ses maîtres. On envoya sur ses traces un népris & Gouverneur dans le nouveau monde, nima leu pour le remplacer. Ce successeur étoit ompenser bien loin de ressembler au grand homme ie la difqu'il venoit de supplanter; il y parut leurs enbien à l'abus qu'il fit de son pouvoir. étoit alle Par ses ordres, Colomb, chargé de a fa Cofers, fut reconduit en Europe. Quoique iens révolla Cour fût prévenue & que ses en-Omingue nemis fussent puissans, sa conduite l'avarice avoit été si noble, & si désintéressée, Occidenses vues étoient si pures, qu'il ne lui commenfut pas difficile de se justifier encore. Il décrioient se remit donc en mer, à la tête d'une rendre fe flotte propre à seconder ses desseins. it en Eu-Il fit de nouvelles découvertes du côté ne pouvoit du grand Continent. Mais l'ingratitude, ı'il s'étoit la jalousie & l'indocilité de ses com-

rûloit d'a

dégoûts, il fentit qu'il lui feroit impossible de suivre jusqu'au bout les gran-Siècle des idées qui l'avoient dirigé dans les tentatives qu'il avoit déjà faites. Il résolut de venir jouir de sa gloire, sous la protection des Princes qu'il avoit si bien servis, & de passer le reste de ses jours dans un honorable repos. A fon retour en Espagne, il ne trouva plus Isabelle: le politique Ferdinand ne lui fit que de fausses caresses, qu'il prodiguoit à tant d'autres. Les Courtisans déprisèrent ses services, & ce qu'on avoit combattu d'abord comme une entreprise impossible, fur regardé, après l'événement, comme une chose ordinaire, que tout autre auroit pu faire aussi bien. Colomb, dégoûté de tout, & convaincu par son expérience, que se dévouer au service des Grands, c'est presque toujours travailler pour des ingrats, mourut dans sa retraite, en 1509, avec le regret de n'avoir pas été plus utile à son siècle & à la nouvelle patrie qui l'avoit adopté.

Colomb avoit ouvert la route d'un monde jusqu'alors inconnu. Une foule de Navigateurs, excités par la soif de l'or, & par la curiosité, s'empressa d'y

suivre se parut ave Vespucci le génie oppé, & de guide ommenç ort avanc ancé le p nu'un seu oyage, o ilité dont Ferdinand eau mon endre sa noitié du des hon ttaché. A arcourut ent, & pe ique. De le dix-hui ouverte c onna son ompenfés . avoient é ifgraces.]

omme lui

loire de la

roit imles grandans les s. Il réire, fous avoit si te de ses . A fon iva plus d ne lui il prodisans déon avoit itreprise l'événeire, que si bien. onvaincu vouer au ue tous, mouavec le utile à rie qui

nte d'un ne foule foif de cessa d'y

uivre ses traces. Dans ce nombre, parut avec quelque réputation Améric- XV. Vespucci, Florentin: car en tout genre, Stècle: e génie des Italiens étoit plus déveoppé, & ce peuple étoit destiné à servir le guide aux autres nations. Vespucci ommença lorsque Colomb étoit déjà ort avancé dans la carrière où il s'étoit ancé le premier. On a dit qu'il n'avoit u'un seul vaisseau dans son premier oyage, dont il ne tira pas toute l'uilité dont il s'étoit flatté. Mais le Roi erdinand, à qui la découverte du noueau monde avoit inspiré le désir d'éendre sa domination dans cette autre noitié du globe, donna des vaisseaux k des hommes à Vespucci, qu'il s'étoit ttaché. Avec ces moyens, le Florentin arcourut les côtes dans le grand Contiient, & pénétra jusqu'au Golfe du Méique. De retour en Espagne, au bout e dix-huit mois, il s'attribua la déouverte du nouveau monde, & lui onna son nom. Ses services surent réompensés, comme ceux de Colomb avoient été, par l'ingratitude & les ifgraces. Il mourut en 1504, oublié omme lui; mais il eut au moins la loire de laisser, dans le nom que tous

les Peuples ont conservé au nouvel XV. hémisphère, un monument de ses tra-Siècle vaux, que l'envie & le tems n'ont

pu détruire.

Les préjugés de l'ignorance avoient opposé aux desseins de Christophe Colomb, les plus grands obstacles qu'il eut à surmonter. L'opinion des Antipodes, hazardée quelques siècles auparavant, avoit paru absurde. Comment concevoir dans une portion du globe opposée à celle que nous habitons, des hommes marchant dans un sens contraire? Voilà ce qu'objectoit l'ignorance. D'un autre côté, comment penser que dans ces contrées séparées de nous par tant de mers, il y eût des hommes fortis de la même souche que les aucres, ayant la même origine, & destinés à la même fin? C'étoit le raisonnement de quelques Théologiens El pagnols, servilement attachés aux préjugés dans lesquels ils avoient vieilli, & fortement persuadés qu'il ne pouvoir y avoir rien de réel & de vrai au-dell du cercle étroit de connoissances que l'habitude avoit tracé autour d'eux. L bonne Physique, & une Théologie plu épurée que celle de ce siècle, ont con

rigé de deux p dont n Reine ; Colom posible & les a lointain. prise pr par la co rités fai munique toutes le auprès d' tre Colo messes, Indiens . plus d'in pieuse Pr furent pas avec un f de ses espe naires env l'ignorance qu'autre p d'approfor progrès da

tianisme s'
Tome V

ne fut qu'

u nouvel le ses trams n'ont e avoient cophe Coacles qu'il s Antipos aupara-

Comment du globe tons, des fens conoit l'ignonent penparées de y eût des ouche que igine, & oit le raiogiens Ef aux prét vieilli, e pouvoi ii au-del inces que

l'eux. Li logie plu ont cor

rig.

rigé depuis les idées des hommes sur ces deux points; & même dès les tems XV. dont nous parlons, le Religieux que la SILCLE. Reine Isabelle consulta sur le projet de Colomb, supposa comme une chose possible, & l'existence des Antipodes, & les avantages infinis que ces Peuples lointains pouvoient retirer de l'entreprise proposée, dans l'ordre spirituel, par la connoissance de J. C. & des vérités salutaires qui seur seroient communiquées. Nous avons dit que de toutes les raisons dont on sit usage auprès d'Isabelle, pour l'engager à mettre Colomb en état de réaliser ses promesses, le desir de procurer le salut des Indiens Idolâtres, fut celui qui fit le plus d'impression sur l'esprit de cette pieuse Princesse: mais ses intentions ne furent pas remplies d'abord sur cet objet avec un succès qui répondît à l'étendue de ses espérances. Les premiers Missionnaires envoyés vers les Indiens, soit par l'ignorance de la langue, soit par quelqu'autre principe qu'il seroit trop long d'approfondir, firent d'abord peu de progrès dans le nouveau monde, & ce ne sut qu'avec le tems que le Christianisme s'y établit d'une manière solide

Tome VII.

XV. Siècle. & durable. Nous verrons dans la suite l'influence que les nouvelles découvertes ont eue sur les diverses Nations de l'Europe, dans l'ordre politique & religieux.

ARTICLE IV.

Etat des Lettres & des Sciences.

L A prise de Constantinople, par Mahomet II, qui fut par ses suites, un événement si considérable dans l'ordre politique, n'influa pas moins sur l'état des lettres & des sciences. On connois soit en Europe les bons modèles de l'antiquité profane & sacrée. On lisoit les ouvrages des anciens, sur-tout depuis qu'on s'étoit appliqué aux langues sa vantes; mais les règles primitives de goût, les idées du beau en littérature, ne s'étoient nulle part mieux conser vées que dans les villes polies de l'Empire d'Orient. Les Grecs ayant l'espris plus cultivé, plus délicat, & l'organi sation plus parfaite, étoient aussi plus sensibles aux beautés répandues dans les ouvrages du génie, & ces beautés qui

tenoient monie di des impr fondes. S leurs pro ment qu' une finesse aux Littéi qu'il y a avantages Grèce qui la chûte qu'une ér leçons n'a goût dans de la litte

On ne dent, mé Littérateur au tems de trouvé une ni Orateur être de que dont le lecture des peuvent êt & du gén c'est que l constitue l

la suite ouvertes de l'Eu-& reli-

nces.

e, par ites, un s l'ordre sur l'état connoil de l'anlisoit les t depuis gues sa tives du érature, conser le l'Emt l'espri l'organi ussi plus dans les autés qui

tenoient en partie aux formes & à l'harmonie du langage, faisoient sur eux XV. des impressions plus vives & plus pro-Siècle. sondes. S'ils ne les imitoient pas dans leurs productions, au moins le sentiment qu'ils en avoient, leur donnoit une finesse de discernement qui se refusoit aux Littérateurs des autres Nations. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'avec des avantages si précieux, les Savans de la Grèce qui se refugièrent en Italie après la chûte de l'Empire, n'y porterent qu'une érudition pésante, & que leurs leçons n'avancèrent pas les progrès du goût dans aucune des diverses branches de la littérature.

On ne vit donc point éclorre en Occident, même depuis que les meilleurs Littérateurs qui fussent dans la Grèce, au tems de la révolution, y eurent trouvé une retraite honorable, ni Poëte, ni Orateur, dont les ouvrages puissent être de quelque mérite aux yeux de ceux dont le jugement s'est formé par la lecture des anciens. Les productions ne peuvent être marquées au coin du goût & du génie, quand on ignore ce que c'est que le génie & le goût, ce qui en constitue l'essence & la nature, & les

D ij

XV. Siècle.

principes immuables d'où dérivent les règles propres à guider l'Ecrivain qui compose dans la chaleur de l'imagination, & l'homme de lettres qui juge dans le silence du cabinet. Les Savans qui se formèrent à l'école des Grecs modernes, n'étudièrent les anciens qu'en Scholiastes & en Commentateurs. Pas un d'eux ne chercha dans ces monumens si précieux des beaux siècles d'Athênes & de Rome, les idées pures & simples du beau, les graces de l'élocution, le choix des pensées, les peintures naïves & vraies, le sentiment délicat, le langage des passions, & moins encore ce feu créateur qui donne la vie à tout, & qui devient le rival de la nature. La science des mots fut leur partage, & les textes, sans égard aux choses qu'ils renfermoient, exerçoient la sagacité de leur critique. Nous parlons sur-tout ici de ceux qui écrivirent dans la langue des anciens. Copier les tours & les expressions, suivre la marche du style & la forme grammaticale des phrases, donner aux idées la même teinte & les mêmes couleurs, coudre ensemble des lambeaux ramassés de toutes parts, sans ordre & fans choix; voilà ce qu'on ap

pelloit i d'après e

Quoiq sur les p pre à hâ la raifon matériau après. Le tes, les la carrièi lirent pe beaucoup lettres un les cultiv partager . rent les é de quelqu travaux , toit déjà manière d du bon & proché de qu'il fallo les princip des règles & pure cou qui venoie voit trouv imiter; & c

pelloit imiter les anciens & travailler = d'après eux.

Quoique cette manière de marcher Siècie. sur les pas de l'antiquité sût peu propre à hâter les progrès du goût & de la raison, elle sournit au moins des matériaux aux bons esprits qui vinrent après. Les Grammairiens, les Scholiaftes, les serviles imitateurs applanirent la carrière des sciences; & s'ils recueillirent peu de gloire, en se donnant beaucoup de peine, ils rendirent aux lettres un service, dont tous ceux qui les cultivèrent dans la fuite, durent partager la reconnoissance. Ils arrachèrent les épines, & la route, au bout de quelque tems, devint par leurs travaux, aussi facile qu'agréable. C'étoit déjà beaucoup de sentir que la manière des anciens portoit l'empreinte du bon & du vrai; qu'ils avoient approché de la perfection en tout genre; qu'il falloit chercher dans leurs écrits les principes de l'art & la connoissance des règles; que cette fource abondante & pure couloit également pour tous ceux qui venoient y puiser; qu'on ne pouvoit trouver ailleurs des modèles à imiter; & qu'il n'y avoit de gloite à espé-

vent les vain qui imaginaqui juge s Savans s Grecs ens qu'en urs. Pas numens

Athênes

simples tion, le es naïves le lanicore ce à tout, ture. La age, & es qu'ils acité de -tout ici

expref le & la s, don & les ible des

igue des

ts, Sans u'on ap

XV. dans la carrière dont ils avoient atteint Siècle. le but. D'abord on se trasna lourdement après eux, mais ensuite on osa préten-

après eux, mais ensuite on osa prétendre, comme eux, au mérite de l'invention, &, sans les perdre de vue, on essaya de prendre un vol plus hardi, & de foibles Copistes, les Poëtes, les Orateurs, les Historiens, les Ecrivains de toutes les Nations polies, devinrent ensin rivaux de ceux qu'ils avoient cru d'abord ne pouvoir égaler.

· Le XVe. siècle, plus laborieux & plus éclairé que le XIVe. qui avoit beaucoup encheri sur les connoissances des âges précédens, touchoit de plus près à l'heureuse révolution que l'état présent des lettres faisoit espérer. Il la promettoit, il l'annonçoit, mais on n'en jouissoit pas encore. La rouille de la barbarie avoit pénétré si avant, les ténèbres avoient été si épaisses, les préjugés, les fausses maximes & le mauvais goût, avoient jetté de si profondes racines, qu'il falloit encore bien du tems & bien des efforts pour dégager l'esprit humain de toutes les entraves que dix siècles d'ignorance lui avoient données. Les premières tentatives ne furent pas heuteufes; luire, s' & quoid la lumiè les échau foit à c que folid

L'Imp tion de l vers le r dans l'En tion pare du nouve nées aprè vernemen fa naissai Strasbour la plus ce siers, fai de tems a lever à C imagine 1 livres, pa quels on dont la pa tibles. Ce Mayence p fer : c'est uns, qu'il

teuses; mais le jour qui commençoit à = luire, s'épura, s'étendit peu à peu, XV. & quoique ses progrès fussent lents, Siècis, la lumière qui pénétroit les esprits, qui les échauffoit insensiblement, les dispofoit à des productions aussi brillantes

que solides.

traces ;

t atteint

rdement

préten-

de l'in-

de vue,

hardi,

Poëtes,

es Ecri-

polies,

qu'ils

égaler.

& plus

eaucoup

es âges

près à

présent

promet-

1 jouis-

barba-

énèbres

és, les

goût,

cines,

& bien

numain

siècles

. Les

s heu-

L'Imprimerie, la plus belle invention de l'esprit humain, qui fut trouvée vers le milieu de ce siècle, produisit dans l'Empire des sciences, une révolution pareille à celle que la découverte du nouveau monde opéra quelques années après, dans la politique & le gouvernement des Nations. Ce bel art doit sa naissance à Jean Guttemberg, de Strasbourg, & l'an 1440 en est l'époque la plus certaine. Quelques essais grofsiers, faits à Harlem par Ruster, peu de tems auparavant, ne doivent pas enlever à Guttemberg la gloire d'avoir imagine les moyens de multiplier les livres, par des caractères mobiles, auxquels on donne toutes les combinaisons dont la parole & l'écriture sont susceptibles. Ce nouvel art fut perfectionné à Mayence par Jean Faust & Pierre Schoeffer : c'est ce qui a fait dire à quelquesuns, qu'il avoit pris naissance dans cette

D iv

ville. On a demandé si cet art précieux, étant également propre à reproduire les Siècle, erreurs & les vérités, n'a pas fait autant de mal que de bien dans le monde? Pour résoudre ce problème, il saudroit connoître tous les livres, avoir analysé toutes les productions de la press, être entré dans la discussion exacte de toutes les idées, de toutes les opinions enfantées par tous les Ecrivains de chaque Nation & de chaque siècle, depuis qu'on imprime; avoir enfin recueilli & comparé tout ce qu'il y a de vrai & de faux, d'utile & de dangereux, de raisonnable & d'absurde dans les ouvrages que l'art de l'impression à fait circuler dans l'univers: or, comme il est impossible de remplir cette tâche, & qu'il seroit insensé de l'ent eprendre, nous pensons qu'on doit jouir avec reconnoissance du bienfait que le plus ingénieux des arts nous procure, sans le déprimer par la considération des abus qui en peuvent naitre. Il est certain que l'Imprimerie a servi plus d'une fois à corrompre les mœurs & à transmettre d'un siècle, ou d'un peuple à l'autre, les germes du fanatisme; mais il n'est pas moins certain que, par elle, les connoissances utiles se sont com-

munique que de Iumière affermie. née a écl beau, to rière qu parcouri

Les f

fectionno autres b Théologi siècle, ce dent. On & on y fu méthode tôt d'Av du Philos Occident. proscrite Souverain Maîtres., en discuta coient la tres, foir dans les le des dispute haut degre ferentes op

muniquées au loin comme au près; que depuis cette heureuse époque la XV. lumière s'est étendue, les vérités se sont SIECLE, affermies, & que la raison perfectionnée a éclairé successivement de son flambeau, toutes les parties de la vaste carrière que les arts & les sciences ont à parcourir.

Les sciences ecclésiastiques se perfectionnoient avec lenteur, comme les autres branches de la Littérature. La Théologie étoit à peu près dans ce siècle, ce qu'elle avoit été dans le précédent. On y traitoit les mêmes questions, & on y suivoit la même méthode. Cette méthode étoit celle d'Aristote, ou plutôt d'Averroës, par qui les ouvrages du Philosophe Grec étoient connus en Occident. Sa Dialectique, autrefois proscrite dans les écoles, y régnoit en Souveraine, & il étoit défendu aux Maîtres, aux Écoliers de s'en écarter, en discutant les divers objets qui exercoient la subtilité des uns & des autres, soit dans les actes publics, soit dans les leçons particulières. La chaleur des disputes étoit toujours portée au plus haut degré entre les partifans des differentes opinions qui divisoient les Doc-

D v.

précieux; oduire les ait autant de? Pour roit conlysé touêtre entré outes les

enfantées e Narion l'on imcomparé e faux, onnable ges que er dans possible l seroit pensons ance du

par la ent naiea fervi mœurs

in peutifine; ie, par t com-

teurs & leurs Disciples. On disputoit sur les questions les plus frivoles, avec SIÈCLE des clameurs, un tumulte & des injures qui faisoient dégénérer les assemblées les plus graves, en scènes ridicules & souvent indécentes. Les écoles étoient devenues des arênes, où la force des poumons & les éclats de la voix décidoient presque toujours la victoire en faveur de ceux qui avoient la vigueur de soutenir plus long-tems le combat. C'étoient toujours les mêmes fectes & les mêmes partis qui paroissoient dans la lice; Réalistes, Nominaux, Thomistes, Scotistes; défenseurs & adversaires de l'Immaculée Conception, Franciscains & Dominicains; ils s'attaquoient & serepoussoient, non avec les armes de la raison, mais avec des sophismes, des distinctions, des écarts, des objections & des repliques subtiles; tellement qu'après des journées entières, les points qu'on sembloit vouloir éclaircir, étoient en core au même état d'incertitude & d'obscurité, qu'au commencement de la dispute.

Cependant il y eut parmi ceux qu'on appelloit alors Philosophes & Théologiens, de bons esprits qui secouèrent la

poussiè leurs é qui, fa ment f tant de matière discipli geoient particul Nicolas & quel ailleurs donc af ce que la bon principo comme vans di Dans le la précia clair, le une for fujet ; d'une qu pes étab plus gra

encore

d'objets

morale

1 disputoit oles, avec des injues assems ridicules les étoient e des poulécidoient faveur de foutenir pient touêmes par-Réalistes, stes; dénmaculée Dominipulioient, n, mais nctions, des reaprès des s qu'on ient en tude & ment de

ix qu'on Théoloèrent la

poussière de l'école, qui écartèrent de leurs écrits les restes de la barbarie, & XV. qui, sans s'arrêter aux questions pure-Siècir. ment scholastiques, traitèrent avec autant de noblesse que de solidité, les matières de doctrine, de morale & de discipline, dont les erreurs du tems exigeoient qu'on s'occupât d'une façon plus particulière. Tels furent, Pierre d'Ailly, Nicolas de Clémengis, Jean Gerson, & quelques autres, dont nous parlerons ailleurs plus au long. Nous pouvons donc affurer avec vérité, fans détruire ce que nous venons de remarquer, que la bonne Théologie fondée sur lesprincipes de l'écriture & de la tradition, commençoit à être cultivée par des Savans dignes du nom de Théologiens. Dans leurs ouvrages régnoient l'ordre, la précision, la netteté. Leur style étoit clair, leurs preuves se présentoient sous une forme naturelle & convenable au sujet; ils passoient méthodiquement d'une question à l'autre, & les principes établis servoient à mettre dans un plus grand jour les points qui avoient encore besoin d'être discutés. Il est peud'objets appartenans au dogme, à la morale & à la discipline, qui n'ayent

XV. été traités de cette manière dans ce siècle par des hommes d'une érudition profonde.

L'éloquence facrée formés

L'éloquence sacrée sortit plus tard des ténèbres de la barbarie. En général, la façon d'annoncer la parole de Dieu étoit basse, rampante, puérile. On la trouveroit même indécente & scandaleuse aujourd'hui. Nous en pouvons juger par les Sermons qui nous restent d'Olivier Maillard, & des autres Prédicateurs qui eurent la plus grande réputation en France & même à la Cour, dans les tems dont nous parlons. Cependant leurs discours remplis de contes ridicules, d'allusions froides, de citations étrangères & déplacées, de traits & de saillies, qui auroient mieux convenu à des Histrions qu'à des Ministres évangéliques, ne laissent pas de renfermer des choses qui étonnent par la naiveté de l'expression & la force des idées. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les Auditeurs étoient souvent touchés jusqu'aux larmes, & que les mêmes endroits qui nous font rire aujourd'hui parce que nous les jugeons d'après les principes d'un goût épuré, entrainèrent plus d'une fois dans les Cloîtres les plus austères, des hommes & des femmes qui vivoient

depuis dans le n'est de Religio énergie rieures

La 1 en Fran émulati événem les Can qu'on n Il en ré des vra maximes pour rec Officiers droits de plus si 1 aux ancie aux fourd chercha le nons des autorité re police de changeme & à la p

L'étude

s ce siècle

profonde.

plus tard

général,

de Dieu

On la

scanda-

avons ju-

s restent

tres Pré-

ande ré-

Cour,

Cepen-

contes

de cita-

traits &

convenu

es évan-

fermer

naiveté

idées.

es Au-

lqu'aux

its qui

ncipes

d'une

tères,

voient

depuis long-tems dans les délices & dans le crime. D'où cela vient-il, si ce XV. n'est de ce que les grandes vérités de la SIÈCLE. Religion ont par elles-mêmes une énergie indépendante des formes extérieures sous les quelles on les présente?

La science canonique étoit cultivée en France & ailleurs avec une extrême émulation. Le grand Schisme & les événemens dont il fut suivi, obligerent les Canonistes à examiner des questions qu'on n'avoit pas encore approfondies. Il en réfulta un examen plus approfondi des vrais principes, & de nouvelles maximes dont les Tribunaux se servirent pour rectifier la Jurisprudence, & les Officiers du Roi, pour défendre les droits de la Couronne. On ne s'attacha plus si servilement qu'on avoit fait, aux anciennes décrétales; on remonta aux sources de la discipline, & on en chercha le véritable esprit dans les Canons des Conciles qui jouissoient d'une autorité respectée, avant le tems où la police de l'Eglise avoit éprouvé des changemens peu conformes aux règles & à la pratique de l'antiquité. L'étude des langues savantes, sur-tout

de l'Hébreu & de l'Arabe, mit les Savans en état de combattre par des écrits soli-SIÈCEE des, les Juifs & les Mahométans. II

nous reste beaucoup d'ouvrages publiés contr'eux dans ce siècle. Les vérités attaquées par les Wicléfites & les Hussites, trouvèrent des défenseurs aussi remplis d'érudition que de zèle. Ils discurèrent favamment tous les points de doctrine & de morale que ces novateurs osoient mettre au nombre des erreurs qu'ils reprochoient à l'Eglise. Pour montrer la pureté, l'antiquité de la foi catho-Aque, sur tous les objets contestés, il fallut remonter aux sources, & puiser les preuves de la tradition dans les ouvrages des Pères Grecs & Latins. On le fit avec succès; & après les avoir consultés d'abord comme des témoins fidèles de la croyance de l'Eglise dans tous les siècles, on reconnut que c'étoient les plus parfaits modèles & les meilleurs guides que pussent suivre ceux qui travailloient sur les mêmes matières. Ainsi l'étude des Pères, si longtems négligée, devint plus commune qu'elle n'avoit jamais été. Toutes les parties de la science ecclésiastique y gagnè

rent; & des , gra tees, on & d'écri

On p nombre Les hon fur ces i d'être to S. Vince nien, S de-Dieu dole, l'A d'autres Les trait l'Eglise, extraordi règles co pratique les Con avoient e En comp ques qui cette épo nous par étoient se bornes, p exaltée, é rés, plus des, graves, lumineuses, bien présen- XV. tees, on contracta l'habitude de penser Siècle. & d'écrire de même

On publia dans ce siècle un grand nombre d'ouvrages sur la vie spirituelle. Les hommes les plus célèbres écrivirent sur ces manières, où il est si dissicile d'être toujours exact & précis. Gerson, S. Vincent - Ferrier', S. Laurent - Justinien, S. Antonin, le vénérable Jeande-Dieu Chartreux, Pic de la Mirandole, l'Abbé Trithême, & une infinité d'autres entrèrent dans cette carrière. Les traités de piété qu'ils donnèrent à l'Eglise, sont moins remplis de choses extraordinaires, plus conformes aux règles communes de la morale, & d'une pratique plus universelle, que ceux dont les Contemplatifs du siècle précédent avoient essayé d'accréditer les maximes. En comparant les ouvrages des Mystiqués qui s'étoient fait un nom jusqu'à cette époque, avec ceux du tems dont nous parlons, on voit que les premiers étoient souvent entraînés au delà des bornes, par la chaleur d'une imagination exaltée, & que les seconds, plus mesurés, plus exacts, songeoient davantage

Savans ts folins. If oubliés és atta-

bubliés és attauffites, emplis atèrent octrine ofoient qu'ils contrer cathotés, il puifer es ou-

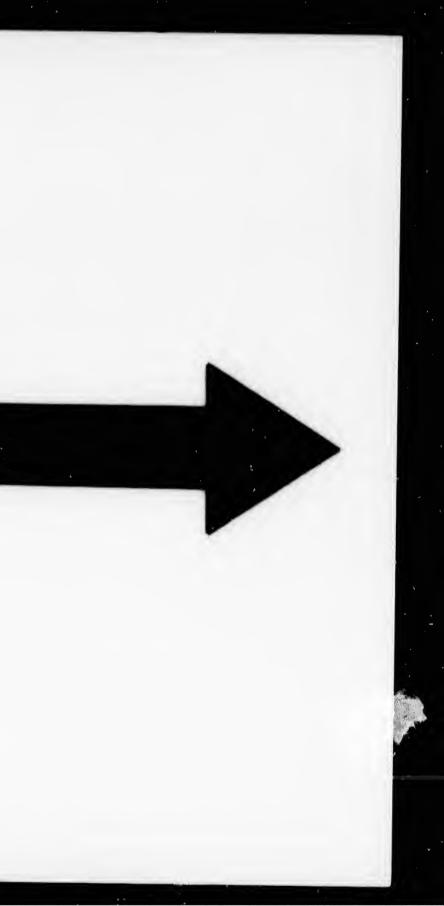
avoir moins dans e c'é-

e ceux matièlong-

& les

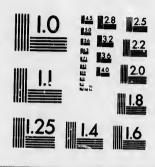
mune tes les gagnè





M25 M14 M18

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

SIM SERVER ON



XV. par l'exercice des vertus recommandées SIÈCLE à tous les Chrétiens.

ARTICLE V.

État de l'Eglise Grecque.

Perus le commencement de ce siè ele, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, l'Eglise Grecque éprouva les plus violentes agitations au - dedans & au dehors. La secte des Palamites que nous avons vu triomphante à la fin du siècle précédent, se servoit de son crédit pour accabler ses adversaires. Ceuxci opposoient de leur côté la résistance à la force. On se portoit de part & d'autre aux plus grands excès, & les scènes que l'acharnement réciproque faisoit éclorre chaque jour, remplissoient la ville de confusion, souvent même de carnage. Ni l'intérêt de la patrie, ni les calamités publiques, ni le danger toujours menaçant de tomber sous le joug des Infidèles, ne ralentirent point ces haines envénimées que les coups portés & rendus allumoient dans tous les cœurs.

régno ment tres c vant lui 1 leur a côté espér seul r pourr troit Ponti faveur roit. donc de trav fes. 7 fur le Micke en le 1 rêt & n'en av conna

tions p

le vrai

dans to

rendit à

t pieuses; mmandées

de ce siè

tantinople

u - dedans

res. Ceux-

e part &

éciproque

plissoient

même de

ie, ni les

inger tou-

us le joug

point ces

ips. portés

les cœurs.

e éprouva mites que à la fin du e son crérésistance s, & les

L'Empereur Manuel Paléologue, qui = régnoit à Constantinople au commencement de ce siècle, voyant les Turcs maî- Si te LE tres de tout le pays d'alentour, & ne pouvant douter que la conquête du peu qui lui restoir, ne fûr l'objet ultérieur de leur ambition, tourna toutes ses vues du côté de l'Occident. Les secours qu'il espéroit d'en tirer, étoient en effet le seul moyen qui pût empêcher ou retarder sa ruine. Mais il sentit qu'il ne pourroit rien obtenir, si le Pape n'entroit pas dans ses intérêts, & que le Pontife Romain n'agiroit point en sa faveur, tant que le Schisme subsisteroit. La politique & le besoin, firent donc concevoir à ce Prince le dessein de travailler à la réunion des deux Eglises. Toutes les négociations entamées sur le même objet depuis l'Empereur Michel, au treizième siècle, avoient en le même motif. Dirigées par l'intérêt & par des vues humaines, l'issue n'en avoit jamais été heureuse. On soupçonna Manuel de n'avoir pas des intentions plus pures. Quoi qu'il en fut dans le vrai, ce Prince parut en suppliant dans toutes les Cours de l'Europe. On rendit à sa dignité de grands honneurs,

on plaignit son infortune, on lui sie des promesses magnifiques; mais à l'ex-Siècle ception du Roi de France, dont il obtint quelques foibles secours, aucun Prince ne se hâta d'effectuer ses engagemens. Manuel revint dans sa Capitale, mécontent de son voyage & de tous ceux qu'il s'étoit efforcé d'intéresser au sort de l'Empire. Ce sentiment augmenta sa hame pour les Latins, qu'il avoit peut - être mal dissimulée. Il s'unit à leurs adversaires, & il écrivit contre eux sur la procession du Saint-Espric.

Cependant la puissance effrayante des Turcs, & le bonheur de leurs armes dont rien n'arrêtoit les progrès, annonçoient à l'Empire une chûte prochaine. Jean Paléologue II, successeur de Manuel, pressé de tous côtés, réduit à sa Capitale, & ne voyant dans ses murs les des que des hommes acharnés à se détruire moyens les uns les autres pour de vaines opiertre, sa nions, fut obligé de recommencer à Paléolo traiter avec les Latins. Il envoya des che Joi Ambassadeurs à l'Empereur Sigismond plusieur & au Pape. Il témoignoit la plus sintionnés cère ardeur pour l'extinction du Schistonnes me; il représentoit les armées Ottoma-tirées ta

nes, dre d destru fi l'o fante ture i d'Occ ceux c viven foi da & l'o à l'uni en aff

Lė fans c Pape, été inc dè tra cette a divers , on lui fie mais à l'exe; dont il ours; aucun er ses engans sa Capiyage & de orce d'inté-Ce fentiour les Lanal diffimuaires, & il

ocession du

frayante des eurs armes es, annonprochaine. ur de Maréduit à sa

nes, comme un torrent prêt à se répandre dans l'Europe , & il annonçoit la destruction inévitable du Christianisme , SIECLE. si l'on ne se pressoit d'opposer une puissante barrière aux Infidèles. Cette peinture n'avoit rien d'exagére. L'Empereur d'Occident, le Pape, les Prélats, tous ceux qui aimoient la religion en furent vivement touches. On entra de bonne foi dans la proposition du Prince Grec, & l'on songea aux moyens de donner à l'union toute la solemnité qui pouvoit en assurer la durée.

Le Prince Grec parut se prêter à tout fans dissimulation. Sur l'invitation du Pape, il se rendit au Concile qui avoit été indiqué à Ferrare, & qu'on venoit de transférer à Florence. C'étoit dans cette assemblée qu'on devoit discuter les divers points de doctrine qui divisoient ns ses murs les deux Eglises, & délibérer sur les se détruire moyens de les rapprocher l'une de l'auvaines opi-tre, fans toucher à leurs usages. Jean nmencer à Paléologue étoit accompagné du Patriarenvoya des che Joseph, Prélat savant & pieux, de Sigismond pl sieurs Evêques également bien intentionnés, & d'un grand nombre de perfonnes de la plus haute considération. es Ottoma- tirées tant du Clergé, que du Sénat &

de la Cour. Après bien des conférences, où toutes les difficultés qu'on s'ob-Siècle, jectoit de part & d'autre furent examinées pour & contre, l'union fut enfin conclue. Nous rapporterons plus en détail les circonstances de cette grande affaire, lorsque nous parlerons du Concile de Florence, où elle fut confommée. Nous ne la considérons ici que relativement à tères l'influence qu'elle eut sur l'état de l'Eglise

Grecque.

Le Décret d'union ne changeoit rien à la discipline des Grecs; il maintenoit les deux Eglises dans leurs usages; il échaus n'altéroit la morale dans aucun point. & leur Cependant, au lieu de procurer la paix, leurs il excita des troubles si violens & si lace. funestes, que la Religion & l'État tombèrent dans le plus grand danger. rent co Le Clergé ne voulut ni accéder au se sépa Décret, ni admettre aux fonctions ec prouvè clésiastiques ceux qui l'avoient signé souleve Les Evéques qui avoient concouru de ceux l'union, ceux qui l'appronvoient, les l'Ilorenc Clercs & les Laiques qui pensoient de plus éti même, étoient regardés comme des Schisma Apostats, des traîtres, des ennemis de audacier la foi. On les avoit en horreur, on évitoit toute communication avec eux, on Impéria

les : Mare à la homi tieux. Josep Ordr Préla dans qui c cience voir le lexand

es conférent les suyoit en les chargeant d'injures.

Marc, Métropolitain d'Ephèse se mit Marc, Métropolitain d'Ephèse, se mit xv. nt examinées d'à la tête des Schismatiques. C'étoit un Sièce nfin conclue. Homme violent & d'un caractère fédi-n détail les tieux. Il fouleva contre le Patriarche nde affaire, Joseph, le Clergé, le peuple, tous les Concile de Ordres de la Société, de sorte que le nmée. Nous les voulant célébrer les saints Mys-lativement d'actères, ne trouvoit personne pour l'assister dans les sonctions sacrées. Les Moines qui dirigeoient presque seuls les cons-ngeoit rien à ciences, secondèrent de tout leur pou-maintenoit voir le faux zèle de Marc d'Ephèse. Ils échaussèrent les esprits par seurs clameurs ucun point. & leurs impostures, & strent entrer dans arer la paix, leurs intérêts jusqu'à la plus vile popuiolens & salace. Les Patriarches d'Antioche, d'Antioc 2 l'État lexandrie & de Jérusalem, se déclarèrent contre celui de Constantinople. Ils accéder au fe séparèrent de sa communion, & apponetions et prouvèrent la révolte de son Clergé. Ce soient signé soulevement général ébranla plusieurs concouru de ceux qui avoient adopté le Décret de voient, les les lorence. Ils se rétracterent, se lièrent ensoient de plus étroitement que jamais avec les Schismatiques; ceux - ci devenus plus audacieux, parce qu'ils se sentoient plus forts, remplirent de consusion la ville lec eux, on Impériale, & peu à peu les partisans

de l'union furent réduits à un si petit nombre, que la multitude de leurs Sitele, adversaires les accabla. Le Patriarche Joseph ne fut pas témoin dé cette défection presque générale de ceux qui avoient travaillé avec lui à Florence au rétablissement de la Communion entre les deux Eglises. Ce généreux ami de la paix, victime de son zèle & succombant à la persécution dont il étoit de venu l'objet, étoit mort à la fin d'Avril 1440, peu de tems après son retout d'Italie.

Les secours promis à l'Empereur étoient le prix de l'union conclue à Florence. Les mêmes motifs de politique & de nécessité qui l'avoient porté à la solliciter, l'engageoient à la maintenir. Mais les Schismatiques, peu tou qu'il chés des malheurs de la Patrie & des besoins de l'Etat, le menacèrent de l'excommunier, s'il ne renonçoit pas à la Société des Latins. Ni le respect de la Majesté Impériale, ni les maux pu Grégoir blics, ni l'intérêt de la Nation, qui étoit Rome, celui de tous ses membres rien n'étoit cantinop capable de calmer leur fureur. On voyoit crainte les Turcs autour de la Capitale, ébran-ordonna les ses murailles par le canon, & prêts la forme

à s'er mens les c il cor Empi times penda Schift le tur qu'un devoit Sultan

de Ro

Un. en éta intérêt éviter fon ave Ce Pri Chrétie ger ses Religio

un si petit le de leurs Patriarche lé cette déle ceux qui Florence au union entre eux ami de & succomil étoit de fin d'Avril fon retour

l'Empereur conclue a de polini

à s'en emparer, sans concevoir des sentimens de paix. Le fanatisme endurcit les cœurs, il rend les hommes féroces, Siècle, il compte pour rien la destruction des Empires, pourvu qu'il déchire ses victimes. On en vit un exemple terrible pendant le siège de Constantinople. Les Schismatiques disoient tout haut, que le turban étoit un objet moins odieux qu'un chapeau de Cardinal, & qu'on devoit moins redouter la domination du Sultan, que les ordres d'un Ministre de Rome.

Un Peuple aussi forcené n'étoit plus en état de sentir ce que ses véritables intérêts exigeoient de lui, & ne pouvoit oient porté éviter sa ruine. Mahomet II profita de à la main fon aveuglement, pour l'accabler des fers es, peu tou qu'il lui préparoit depuis long-tems. trie & des Ce Prince, tout ennemi qu'il étoit des ent de l'ex-Chrétiens, sentit la nécessité de ménarespect de Religion. Ayant appris que le Patriarche maux pur Grégoire Mélissène s'étoit refugié à n, qui étoit Rome, & que les Chrétiens de Consrien n'étoit tantinople avoient interrompu, par On voyoit crainte, l'exercice de leur culte, il ale, ébran-ordonna au Clergé de s'assembler dans n, & prêts la forme ordinaire, & de choisir un

Patriarche. On élut Géorges Scolarius qui prit le nom de Gennade. La Sultan SIÈCLE remplit à son égard tout le cérémonial que les Empereurs Grecs avoient coutume d'observer à l'installation des nouveaux Patriarches. Gennade reçut de sa main le bâton Pastoral, en présence de toute sa Cour. On le fit monter ensuite sur un cheval richement équipé; & tous les Grands, à pied, le conduisse rent en cortége jusqu'à l'Eglise des Apôtres, où il fut intronisé avec les solemnités ordinaires. Gennade avoit assisté au Concile de Florence, & il étoit parfaitement instruit de tout ce qui s'y étoit passé. Aussi étoit-il solidement attaché à l'union, parce qu'il connoissoit la vérité des principes qui lui avoient servi de base. Il travailla pendant cinq an avec un zélé infatigable à combattre le Schisme. Mais l'opiniâtreté des Gred étoit portée si loin, que, malgré sa donne tat d ceur & sa prudence, il ne put les rame ner à l'unité. L'inutilité de ses efforts le dégoûta d'un ministère où il ne ren d'un controit que des peines, sans opérer ent en aucun fruit : il renonça donc au Gou-ournée vernement d'un Peuple indocile, qui es ann n'écoutoit que ses préjugés & sa fureur impossib Aprè 🖁

froit ment form voit raine irs c an'ils lever age, le la atures utions léplor éduite

ation

Tome

ges Scolarius Après la retraite de Gennade, le = de. La Sultan Patriarchat devint vénal. Celui qui of- XV. e cérémonial froit le plus d'argent, obtenoit l'agré-Siècle. avoient cou-tion des nou-forme extérieure de l'élection s'observoit encore; mais ce n'étoit qu'une e reçut de fa présence de vaine cérémonie. Le Sultan & ses Vi-conter ensuite firs chassoient à leur gré le Patriarche avoient mis en place, pour en le conduisse lever un autre qui leur offroit davanl'Eglise des age, & celui-ci étoit bientôt supplanté isé avec les le la même manière. Toutes les Préennade avoit atures étoient sujettes aux mêmes révorence, & i urions, & c'est encore aujourd'hui l'état le tour ce qui déplorable où l'Eglise Grecque se trouve il solidement éduite dans toute l'étendue de la domiil connoissoit mation Ottomane.

ARTICLE VI.

avoient serdant cinq an combattre le

é des Grea

algré sa dou Etat du Christianisme chez les diverses Nations de l'Europe.

e ses efforts où il ne ren Au milieu des désordres qui régné-fans opérer ent en France depuis la malheureuse onc au Gou-ournée d'Azincourt, jusqu'aux derniè-es années de Charles VII, il étoit & sa fureur impossible que la Religion seule arrêtât Aprèl Tome VII.

& plus impérieuses, étoussoient sa voix. Siècle. Celles des soix & de l'humanité n'étoient même pas écoutées. Dans la confusion où tout se trouvoit alors, on avoit tellement perdu de vue les vrais principes de la morale & de l'honneur, qu'on osa faire en public l'apologie du meurtre, & justifier l'assassinat le plus atroce, par des exemples tirés de l'Ecriture, On doit pourtant convenir que, sans le frein de la Religion, sans les notions d'équité qu'elle grave dans les cœurs, & les remords qu'elle excite au fond des consciences, on auroit en es dure core vu plus d'actions barbares dans les tems funestes dont nous parlons. Par qui la doctrine homicide de Jean Petit fut elle condamneé? Par un Evêque de Paris, & par les Ecclésiastiques qu'il s'étoit as sociés pour l'examiner. Le Roi & le Parlement ne prononcèrent que d'après eux. C'étoit donc encore dans le Clerge que les loix sacrées de la Sociéré trou voient des défenseurs.

> Quoique les Anglois, oppresseurs de la France, fussent Catholiques, comme la Nation qu'ils désoloient, ils étoient pen touchés des liens de la foi, qui ons, po

> = tous les crimes. Les passions plus fortes es re foien nales & les lamb utre orrib es Mi nédiat eur, es cœ e fang es, le k les f endue ourts, es acte Les une gr mérit ar leur oyés pa ortantes

> > s qui

pacité:

ue ce f

urnant

ociété trou

presseurs de

ns plus fortes des rendoit frères de ceux dont ils cauoient sa voix. soient les malheurs. Les haines natio- XV. nité n'étoient males, le désir de la domination, SIÈCLE la confusion & les autres passions qui s'allument au on avoit tel-ais principes d'une fentiment. Mais au milieu de cer neur, qu'on d'une fois gie du meur es Ministres des Autels interposer leur plus atroce, médiation, & rappeller enfin la dou-e l'Ecriture, eur, la justice, & l'humanité, dans que, sans es cœurs que l'habitude de répandre. sans les no le sang rendoit si farouches. Les Pave dans les es, les Evêques proposoient des trêves u'elle excite de les faisoient accepter. Pendant qu'elon auroit en duroient, les cruautés étoient susons. Par qui ourts, étoient souvent marqués par ons. Par qui pourts, étoient souvent marqués p un Petit sur les actes de bienfaisance & de piété.

que de Paris, Les Prélats jouissoient en France il s'étoit af une grande considération, & plusieurs Roi & le méritoient autant par leurs vertus que que d'après ar leur dignité. Ils furent souvent emir leur dignité. Ils furent souvent emns le Clerge oyés par les Princes dans les plus imortantes affaires de l'Etat, avec un sucs qui répondit à leur zéle & à leur pacité: nous observerons néanmoins ils étoient peut-être un mal. En défoi, qui ons, pour les occuper d'intérêts teme

porels, & de négociations purements XV. politiques, on les mit dans la nécessité Sièc L E. presque inévitable de contracter l'esprit d'intrigue & d'oublier leurs devoirs. Le désir de parvenir aux honneurs, & l'amour d'une gloire toute humaine entroient dans leur cœur; leurs inclinations changeoient avec leurs emplois, & bientôt ce n'étoient plus que des hommes tout séculiers par leurs principes & leur conduite; quelques-uns mêmes devinrent perfides & traîtres par ambition Tels furent sous Louis XI, le Cardina de la Balue, & d'Araucourt, Evêque de Verdun; & fous Charles VIII, les Evêques du Puy & de Montauban. La. punition de ces coupables excita de grands démêlés à cause des priviléges ecclésiastiques qu'on réclamoit en leur faveur, & que la Cour de Rome appuyoit de tout son pouvoir. On auroi évité ces discussions toujours fâcheuses, son au si les Ministres de l'Eglise se fussen l'ense renfermés sagement dans les saintes ou cupations de leur état.

Nous parlerons ailleurs de la conduit qu'on tint en France relativement au affaires générales de l'Eglise, pendant e reste du tems que dura le grande

Schisn ciles c extin ci, qu ent pa e Cle nières es tem n gra iouvear éprima ui, da sèrent ormes: anga aris ve ention cré de Cenfure ai pou loyoit 1 u dogn

noir pa

u'ils se

es cas

es rétrac

listance

ns purement Schisine, & pendant la tenue des Conciles qu'on assembla pour en procurer acter l'esprit 'extinction. C'est assez de remarquer 511c1 B. devoirs. Le ci, que tous les Ordres de l'Etat pris, &cl'amour ent part à ce grand événement, & que e entroient e Clergé ne montra pas moins de luinclinations nières, que de zéle & de fermeté, dans ois, & bienes tems orageux. Il témoigna de même des hommes n grand éloignement pour toutes les cipes & leur louveautés en matière de doctrine. Il ines devinéprima fortement les esprits téméraires r ambition. ui, dans les disputes & dans les écrits, le Cardinal serent avancer des propositions peu con-VIII, les langage de la foi. L'Université de ntauban. La aris veilloit de son côté, avec une ats excita de ention infinie à la confervation du dépôt s privilége acré de la vérité. Elle écartoit, par ses oit en leur ensures jusqu'aux moindres mages Rome ap ui pouvoient en ternir l'éclat. Elle em On auror loyoit toujours avec succès son savoir sacheuses, son autorité, pour conserver la pureté fe fusser son autorité, pour conserver la pureté s saintes ou l'enseignement sur tous les objets s faintes oc u dogme & de la morale. Elle n'éparnoit pas ses propres membres, lorsla conduit d'ils se rendoient repréhensibles. Dans rement au les cas affligeans, elle exigeoit d'eux pendant es rétractations claires & publiques : la le grand suffance & l'opiniâtreté ne ralentif-

E 11

foient pas son zéle; au contraire, elle XV. retranchoit impitoyablement de son Siècle. sein, tous ceux que sa voix ne rame

noit pas à la vérité.

Ce Corps célèbre fut encore agitée de quelques orages, excités par les Mendians. Les prétentions de ces Religieux & l'exercice des priviléges qu'ils avoien obtenus des Papes, au préjudice d droit des Curés, furent le sujet de ce nouveaux démêlés. En vertu du pou voir qu'Alexandre V leur avoit accordé ils vouloient confesser au tems de Pa ques, malgré le Décret du Concile d Latran, universellement reçu dans l'I glise. Calixte III, auquel ils s'adresso rent pour avoir la confirmation de pouvoir, ne balança pas à la leur accor der. L'Université qui en sentoit les das géreules conséquences, s'opposa fort ment à l'usage qu'ils commençoient d'e faire; & pour les obliger à demand eux-mêmes la révocation de la Bulle Calixte, elle les déclara exclus de so Corps. Le Pape révoqua sa Bulle, la dispute sur terminée, pour ce temsdu moins, car on la vit renaître pl d'une fois dans la suite; tant il est im portant de ne pas fournir aux nouveau

Ordre le plu un jou la pol

Qu Comp dans pour l liastiqu glisser querel Pindéc différe grand fouven fes aff duleux employ vérité (puis los Ce gra fommé d'Estou Nicolas glemen e bon llustre

cienne Pend ntraire, elle nt de son oix ne rame

ore agitée de ar les Menes Religieux qu'ils avoien oréjudice de sujet de ce rtu du pou voit accordé tems de Pa 1 Concile d çu dans l'E ils s'adress nation de d a leur accor itoit les dans ppola forte ençoient d'e à demand e la Bulled exclus de so fa Bulle, ur ce tems-

renaître plu

ant il est im

ux nouveau

Ordres qui s'établissent dans l'Eglise, le plus léger prétexte dont ils puissent XV. un jour se servir, pour en troubler Siècis.

la police.

Quoique l'Université de Paris fut la Compagnie la plus savante qu'il y eût dans toute l'Eglise, & la plus zélée pour le maintien de la discipline ecclésiastique, il n'avoit pas laissé de s'y glisser beaucoup d'abus. L'animosité des querelles académiques, l'aigreur & même l'indécence des disputes, la rivalité des différentes portions qui composoient ce grand Corps, les scènes bruyantes, & souvent scandaleuses qui éclatoient dans ses assemblées, enfin les moyens frauduleux que l'ignorance & l'ambition employoient pour se soustraire à la sévérité des épreuves, faisoient sentir depuis long-tems la nécessité d'une réforme. Ce grand ouvrage fut entrepris & consommé avec succès, par le Cardinal d'Estouteville, sous l'autorité du Pape Nicolas V, en 1452. Les beaux Réglemens que fit ce Prélat, rétablirent e bon ordre dans le sein de cette llustre Ecole, & lui rendirent son ancienne splendeur.

Pendant les étranges révolutions qui E iv

ensanglantèrent plus d'une fois le Trône d'Angleterre, la Religion qui condamne SIÈCLE tous les crimes, ne pouvoit s'occuper qu'à déplorer ses propres maux avec ceux de l'Etat. Le tumulte des passions qui régnoient seules, étouffoit sa voix, & l'empêchoit de se faire écouter. Le zéle de ses Pasteurs étoit forcé de rester dans l'inaction. Tous les partir prétendoient avoir la justice de leur côté, & tous se permettoient des violences dont les loix de la nature & celles de l'Evangile auroient dû leur inspirer une égale horreur. Mais ce qui affligea davantage l'Eglise dans ces tems de calamités, ce fut de voir des Evêques par tager les passions funestes des Grands, exciter le feu des discordes civiles, & déchirer le sein de la patrie, de ce mêmes mains qui ne devoient s'étendu que pour la bénir. Le calme ne fu rétabli, & les choses ne rentrèrent dans l'ordre, que sous le régne du sage Henri VII. Alors on eut honte des excès auxquels on s'étoit porté dans la fureur des dissensions. Les Ministres du Sanctuaire se reprochèrent d'avoir quitté leurs fonctions paisibles & salu-

taires, pour se mêler avec des troupes

d'homine fe & n'av leurs e ruines. deur de fi long aux morent de femble ils fire peller, la régul

mœurs.

Le F

mefures autorité plus da l'étendu d'afyle é facrés à eût com les pour on prefe noircis et rouver vines & ces mai

s le Trône condamne oit s'occumaux avec es passions t fa. voix, écouter. t forcé de les partis leur côté, violences celles de spirer une ffligea dais de calaeques par s Grands, civiles, & e, de ce t s'étendre ne ne ful èrent dans du fage honte des té dans la Ministres nt d'avoir s & falu-

es troupes

d'hommes emportés, licencieux, qui ne se plaisoient qu'à répandre le sang, XV. & n'avoient d'autre but que d'écraser Siècume leurs ennemis, pour s'élever sur leurs ruines. Les Pasteurs, voyant la grandeur des maux causés par des guerres si longues & si meurtrières, songèrent aux moyens d'y remédier. Ils assemblérent des Conciles, ils conférèrent ensemble sur les besoins de leurs Eglises; ils sirent des Réglemens pour y rappeller, autant qu'il dépendroit d'eux, la régularité, l'édisication & les bonnes mœurs.

Le Prince de son côté prit de justes mesures pour déraciner les abus que son autorité seule pouvoit détruire. Un des plus dangéreux par ses essets, étoir l'étendue qu'on avoit donnée au droit d'asyle dont jouissoient les temples confacrés à Dieu. Quelques crimes qu'on eût commis, on y étoit en sûreté contre les poursuites de la justice. Aussi voyoiton presque tous les jours des scélérats noircis des actions les plus horribles prouver l'impunité, braver les soix divines & humaines, dans les Églises, ces maisons de paix & d'adoration ils se résugioient. Henri VII en

gagea le Pape Innocent VIII à s'unir à lui pour arrêter ce désordre. Le plus SITELE court & le plus raisonnable eût été sans doute de supprimer entièrement ce privilége des asyles; mais le Pape se contenta de le restreindre. Il est assez probable qu'il voulut ménaget les Evêques, & le reste du Clergé, dont il connoissoit les préventions sur cet article. On ne peut trop s'étonner que des Prélats qui ne manquoient ni de lumières, ni d'amour pour le bien public, se soient resusés à une loi de police que la sûreté publique rendoit si nécessaire. Cependant il est certain que le Clergé d'Angleterre ne vit pas sans mécontentement les restrictions que le Pape crut devoir mettre à un droit s manifestement abusif.

Nous croyons avoir suffisamment sai connoître l'état où se trouvoit le Christianisme en Espagne, au XV. siècle, en racontant les exploits glorieux de Ferdinand-le-Catholique & les suites du bon usage que la Reine Isabelle sitoujours de l'autorité qu'elle avoit de son chef sur les deux Castilles. La conquête du Royaume de Gennade, & l'entière abolition du culte de Mahomet qui en

fut 1 l'ava Dep devi toute cord queu fibles le fo noml conde zéle que d Isabel ferons action pouvo dèles. pour a au cu contra de ces raison & à l'e effets e l'être.

autorit

qui vo

comma

III à s'unir à re. Le plus ble eût été tièrement ce le Pape se Il est assez ger les Evêgé, dont il fur cet artiner que des ni de lule bien pue loi de pondoit si nécertain que vit pas sans ons que le un-droit 🗓

mment fait le Christ Ve. siécle, lorieux de les suites Isabelle sit voit de son a conquête de l'entière met qui en

fut la suite, ne pouvoient tourner qu'à l'avantage de la Religion Chrétienne. Depuis cet heureux événement, elle Siècie. devint la feule Religion dominante dans toutes les Espagnes. La politique, d'accord avec la piété, conseilla au vainqueur de prendre tous les moyens possibles, pour gagner à la foi, ceux que le sort des armes venoit de mettre au nombre de ses Sujets. Il fut bien secondé dans ce louable dessein par le zéle du Cardinal Ximenès, Archevêque de Toléde, & Ministre de la Reine Isabelle. Ce grand homme, dont nous ferons connoître ailleurs les talens & les actions, n'oublia rien de tout ce qui pouvoit procurer la conversion des Infidèles. Il y avoit deux voies à choisir pour attirer les Sectateurs de Mahomet au culte de J. C., la persuasion & la contrainte. On essaya d'abord le premier de ces deux moyens, si conforme à la raison, à la nature du cœur humain, & à l'esprit du Christianisme. Mais les essets en étoient lents, & ils devoient l'être. Un Prince ardent, jaloux de son autorité, ennemi de la résistance, & qui vouloit être obéi sitôt qu'il avoit commandé, ne put attendre les fruits E vi

tardifs de l'instruction. Accoutumé à faire tout plier sous hii, au premier Stècle figne de sa volonté, il crut qu'il suffisoir d'ordonner aux Mahométans subjugués, de croire, pour les voir tomber aux

pieds de nos Autels. Il ne connoissoit pas la force des préjugés, ni l'empire qu'ils ont sur l'homme, quand l'éducation & l'exemple les ont profondément gravés dans les ames. Impatient d'être obéi, ce Prince eut recours à la contrainte, qui ne fait ordinairement que des hypocrites, ou des victimes. L'Inquisition lui parut un moyen propre à soumettre les indociles & à punir les déferteurs de la foi. Il faut croire pour la justification de ce Prince, dont la politique n'étoit pas cruelle, qu'il ne prévoyoit point ce que ce Tribunal qu'il établissoit, deviendroit un jour, ni les maux qu'il causeroit à la Religion, à l'État & à l'humanité. On ne tarda pas à sentir combien cette nouvelle institution seroit bien-tôt funeste à la Société, par la nature même de son pouvoir, par son objet, son étendue & la manière dont il s'exerce. On connoît assez la rigueur de ce Tribunal & l'étrange forme de procéder qui lui est propre,

fans c étendre produi diction des Pr clairer

Les:

& de des ma dissensi Etats. I & de S gés de mens, 1 la Répu cité des les Paste pouvoie: Ministre faire ob tre les v jours pl à détruir de ces tr plaires, par leurs cipline, nèrent au

empêchè

outumé a premier il suffisoit ibjugués, arber aux noissound l'empire

d l'éducaondément ent d'être à la conment que nes. L'Inpropre à ir les dée pour la la poline prénal qu'il r, ni les igion, à tarda pas institu-Société, ouvoir, la maoît assez 'étrange propre,

sans que nous soyons obligés de nous = étendre davantage sur les essets qu'il a produits dans tous les lieux où sa juris-Siècle. diction s'est établie, quand la sagesse des Princes n'a pas été attentive à l'é-

clairer & à la contenir.

Les Eglises d'Allemagne, de Bohême & de Hongrie se ressentirent vivement des maux causés par les guerres & les dissensions civiles qui désolèrent ces Etats. Les Prélats, en qualité de Princes & de Seigneurs temporels, étoient obligés de prendre part à tous ces événemens, non moins contraires au repos de la République Chrétienne, qu'à la félicité des Peuples. Il arrivoit delà, que les Pasteurs distraits de leurs devoirs, ne pouvoient pas veiller à la conduite des Ministres employés sous leurs ordres. faire observer les Canons, & combattre les vices, que l'impunité rend toujours plus contagieux & plus difficiles: à détruire. Il y eut cependant au milieu de ces troubles, des Prélats zélés, exemplaires, charitables, qui contribuèrent par leurs travaux au maintien de la discipline, & qui, par les soins qu'ils donnerent au gouvernement de leurs Eglises, empêchèrent que les scandales n'étouffasfent toute semence de vertu. On leur XV. dut, & des réglemens sages, & des Siècle. établissemens de piété, qui surent autant de barrières contre le progrès des abus & du vice.

La Bohême livrée en proie durant une partie de ce siècle, aux sureurs des Hussites, voyoit couler de toutes parts le sang humain; les Peuples armés par le fanatisme, ne respiroient que le carnage & la destruction. Nous tracerons le tableau de ces affreuses scènes, lors. que nous parlerons de l'hérésie qui les fit éclore. Les Eglises de Pologne & de Hongrie, quoique moins exposées aux ravages des nouveaux Sectaires, ne jouissoient pas non-plus d'une tranquillité parfaite. Elles ne pouvoient être sans alarmes, en jettant les yeux sur les armées nombreuses des Turcs, qui faisoient de continuels efforts pour s'ouvrir une route dans ces climats qu'ils ambitionnoient de foumettre à leur joug & à leur culte. Cependant elles furent rassurés par les victoires du vaillant Hunniade: ce grand homme ayant appris aux Ottomans, que les armées Chrétiennes n'étoient pas si faciles à vaincre, quand elles étoient

condu comm tems goûtè fous Sigifn les no

tous 1 Dat qui pé le fer comm les tou renonc bre un André longs admira n'ayant cre fon leurs. 1 fatisfait tèrent 1 prolong poient c quelque ainsi mu rent-la

le récit;

1. On leur es, & des furent aurogrès des

durant une ureurs des outes parts armés par que le cartracerons enes, lorf. ie qui les gne & de osées aux ires, ne tranquilpient être ux fur les , qui faiour s'ouats qu'ils à leur ant elles oires du homme que les pas fi étoient

conduites par des Chefs dignes de les e commander. Mais ces contrées, si longtems dévastées par le fer & par le feu, Siècie, goûtèrent enfin des jours plus heureux, sous le règne de Ladissas Jagellon, de Sigismond, & de Mathias Corvin, dont les noms rappellent toutes les vertus & tous les talens des grands Rois.

Dans cette multitude de Chrétiens

qui périrent en Asie & en Europe par le fer des Mahométans, on a regardé comme des Martyrs ceux qui souffrirent les tourmens & la mort, plutôt que de renoncer à la foi. On met de ce nombre un fidèle de l'Isse de Chio, nommé André, qui supporta des tourmens aussi longs que cruels, avec une constance admirable. Les promesses & les menaces n'ayant pu l'ébranler, on essaya de vaincre son courage, par la violence des douleurs. Une mort prompte n'auroit pas satisfait ses bourreaux, ils lui déchiquetèrent le corps par pièces, & afin de prolonger son supplice, ils lui coupoient chaque jour quelque membre & quelque morceau de chair. Après l'avoir ainsi mutilé en détail, ils lui tranchèrent la tête. Mahomet à qui l'on en sit le récit, ne pouvant s'empêcher d'ad-

mirer son courage, permit aux Chrétiens de recueillir ses restes, & de lui Sit cir. donner une sépulture honorable.

L'Archevêque d'Otrante, ville de Calabre, dont les Turcs s'étoient emparés après avoir échoué dans leur, expédition contre l'Isle de Rhodes, en 1480, donna aussi un exemple de fermeré digne des premiers siècles. Ce vieillard courbé sous le poids des ans & des infirmités, fut scié en deux par le milieu du corps, avec une scie de bois, supplice affreux, qu'il soutint sans donner la moindre marque de foiblesse. Son exemple & ses exhortations inspirerent le même courage aux autres prisonniers Chrétiens. Huit cents d'entr'eux furent conduits à quelque distance de la ville dans un vallon où ils furent tous égorgés. Ce lieu est encore appellé la vallée des Martyrs, en mémoire d'un événement si glorieux à la Religion. Nous avons rapporté ces faits, pour montrer que, malgré le relâchement des mœurs, malgré le peu de zèle d'un trop grand nombre de Chrétiens pour les intérêts de la foi, il y avoit encore dans l'Eglise des ames fortes, capables de mépriser les tourmens & la mort, comme les anciens Martyrs.

Nou vations lire; n mieux tentons cle, qu idée de les di qu'aprè articles reprend fante d IX où fites & que par fur la juger fa l'époque

Continue Concil Bafle

OUS XVIe. fi de ce So

aux Chré-, & de lui ble. ville de oient ems leur, exodes, en le de ferècles. Ce des ans & eux par le de bois, fans donsleffe. Son 1spirerem isonniers ux furent le la ville ous égorla vallée

m événem Nous montrer s mœurs, op grand s intérêts dans l'Es de mécomme

Nous aurions encore d'autres observations à joindre à celles qu'on vient de XV. lire; mais nous croyons qu'elles seront strècte. mieux placées ailleurs. Nous nous contentons de dire, en sinissant cet article, qu'on ne pourra se faire une juste idée de l'état du Christianisme, chez les différentes Nations de l'Europe, qu'après avoir jetté les yeux sur les articles VII & VIII, où nous devons reprendre la suite de l'histoire intéref. sante du grand Schisme, & sur l'article IX où nous tracerons celles des Wiclesites & des Hussites. Ce n'est en effet, que par l'influence de ces grands objets sur la société chrétienne, qu'on peut juger sainement de ce qu'elle étoit dans l'époque où nous sommes parvénus.

ARTICLE VII.

Continuation du Schisme d'Occident; Conciles de Pise, de Constance, & de Basse.

XVI. siècle, la naissance & les progrès de ce Schisme suneste, qui, donnant

à la fois deux Chefs à l'Eglife, faisoir douter qu'elle en eût un. Toutes les Siècle. Nations Chrétiennes s'étoient parragées entre Boniface IX & Benoît XIII. La France, qui s'étoit rangée d'abord sous l'obédience de celui-ci, mécontente de voir qu'il se refusoit aux voies de conciliation qu'elle avoit proposées, avoit pris le parti de rester dans la neutralité, en attendant que des conjonctures plus favorables ramenassent la paix. Cependant Benoît assiégé, comme nous l'avons dit, dans le Château d'Avignon, avoit trouvé le moyen de s'évader. Lorsqu'il sut en sûreté, & que les Cardinaux de son parti l'eurent rejoint, il écrivit au Roi Charles VI, par deux de ces Cardinaux qu'il lui envoya. Sa lettre ne respiroit que le désir de l'union & l'amour de la paix. Il y prorestoit dans les termes les plus forts, qu'il étoit prêt à sacrifier ses droits les plus légitimes, pour mettre fin au Schisme, pourvu que son Compétiteur en fît autant. Ses envoyés ne cessèrent de répéter les mêmes choses, & à force d'infister sur la sincérité de ses intentions, ils parvinrent à persuader la Cour, les Grands & le Clergé. Le fruit de ces

prote tout diend **fuivi** avoit mêm rentre voulu ce qu tractio foit o foit o ceux (moyer il vo & po dinaux lui pe change forméi blies, tralité. vais fu de dif de Béi

Boni gnoit d disposit

chir se

glife, faifoit . Toutes les ent partagées oît XIII. La d'abord sous écontente de voies de conofées, avoit s la neutraconjonctures la paix. Cemme nous d'Avignon, e s'évader. que les Car. rejoint, il par deux envoya. Sa de l'union protestoit qu'il étoit plus légi-Schisme, en fît aude répéforce d'inntentions, Cour, les it de ces

protestations fut un Edit, par lequel = tout le Royaume rentra dans l'Obédience de Benoît. La Castille qui avoit STECET. suivi l'exemple de la France, lorsqu'elle avoit abandonné ce Pontife, l'imita de même lorsqu'elle revint à lui. Benoîț rentré dans l'exercice de son autorité, vouluten faire usage pour annuller tout ce qui avoit été fait pendant la soustraction, relativement aux Bénéfices, soit qu'il en eût disposé de nouveau, soit qu'il eût confirmé la possession de ceux qui les avoient obtenus: c'étoit un moyen sûr de se procurer l'argent dont il evoit besoin pour soutenir sa dignité, & pour retenir dans son parti les Cardinaux qui l'avoient suivi; mais on ne lui permit pas en France, de rien changer à ce qui avoit été fait, conformément aux règles qu'on y avoit établies, pour tous le tems de la neutralité. La Castille le consola de ce mauvais succès, en lui donnant la liberté de disposer à son gré de tout, en fait de Bénéfices: il en profita pour enrichir ses parens & ses créatures.

Boniface IX, qui de son côté, seignoit d'avoir dans le cœur les mêmes dispositions à la paix, dont son conXV. ne mettoit pas plus de sincérité que lui Siècle dans ses discours & ses démarches. Il ne parloit que de renoncer au Pontif.

ne parloit que de renoncer au Pontificat, s'il le falloit, pour rendre la paix à l'Eglise; & quand on le pressoit d'exécuter un dessein si généreux, il trouvoit toujours de nouveaux moyens de l'éluder, ou bien il se retranchoit sur le peu de confiance qu'on devoit avoir aux promesses de son adversaire. Sans doute il en jugeoit par les sentimens cachés dans son propre cœur', & en cela, il rendoit justice à tous les deux. Les choses étoient dans cet état, lorsque Boniface mourut, le premier d'Octobre 1404. Si les Cardinaux qui étoient auprès de lui, eussent été animés d'un véritable amour pour l'Eglise, n'eussentils pas saisi cette occasion de travailler au rétablissement de l'unité, en dissérant de procéder à l'élection d'un nouveau Pape, jusqu'à ce que toutes les Puissances Catholiques se fussent concertées sur les moyens d'éteindre le Schisme? Les Envoyés de Benoît XIII les en pressoient vivement; mais dans les uns la défiance, dans les autres l'ambition, ne leur permirent pas de voir

ce que d'eux. dix-fep à l'unar liorati,

Avar avoient deviend ficat, fi noncer ce serm Trône même p voie de dépouill valut, & me duro vaises di qu'on de angage beu de 1 connoiss voit rés lecond i bremier. qu'on ju Pape. Ei romper. ours ten

l'Europe, ité que lui narches. Il u Pontifidre la paix ssoit d'exéil trouvoit s de l'éluoit sur le voit avoir aire. Sans fentimens ır', & en les deux. tat, lorfnier d'Ocui étoient imés d'un n'eussenttravailler en diffél'un noutoutes les lent coneindre le noît XIII

nais dans

res l'am-

s de voir

ce que l'intérêt de la Religion exigeoit d'eux. Ils entrèrent en Conclave, & le XV dix-septième jour d'Octobre, ils élurent Siècles, à l'unanimité, le Cardinal Cosmat Méliorati qui prit le l'existe de la Religion exigeoit d'existe de la Religion exigeoit de la Religion existe de la

liorati, qui prit le nom d'Innocent VII. Avant l'élection, tous les Cardinaux avoient juré que celui d'entr'eux qui deviendroit Pape, abdiqueroit le Pontificat, supposé que Benoît voûlut y renoncer aussi; mais Innocent VII oublia ce serment, sitôt qu'il fut assis sur le Trône Apostolique; il ne dissimula même pas son éloignement pour toute voie de conciliation, qui tendoit à le dépouiller de son droit. Benoît s'en prévalut, & publia par-tout que si le Schisme duroit encore, ce n'étoit qu'aux mauvaises dispositions de son Compétiteur, qu'on devoit s'en prendre. Quoique ce angage eût quelque chose de spécieux, peu de personnes le crurent sincère. On connoissoit Benoît, & l'on savoit qu'il voit résolu de ne jamais descendre au econd rang, après avoir occupé le premier. C'étoit sur-tout en France, qu'on jugeoit ainsi des intentions de ce Pape. En effet, on ne pouvoit guère s'y romper. La conduite qu'il avoit touours tenue, & qu'il tenoit encore,

manifestoit ses sentimens, de manière ne pas laisser le moindre doute. Dans Siece, cette persuasion; le Clergé de France s'assembla vers la Saint Martin de l'an 1406, & prit de nouveau la résolution de se soustraire entièrement à l'Obédience de Benoît. D'abord les opinions avoient été partagées; mais l'Université de Paris sit prévaloir cet avis, regardant la soustraction d'Obédience comme une précaution de prudence & même de nécessité, dans les conjonctures où l'on se trouvoit.

Tandis qu'on prenoit en France, ces mesures, pour se délivrer des exactions auxquelles Benoît soumettoit avec une extrême rigueur, tous les pays où il étoit reconnu, Innocent VII terminoit sa carrière. Dès qu'on est appris sa mort en France, le Roi écrivit aux quatorze Cardinaux qui étoient à Rome, pour les engager à différer l'élection d'un autre Pape. Mais ils étoient déjà renfermés au Conclave, lorsque ces lettres arrivèrent. Ils n'étoient pas d'accord entr'eux sur la conduite qu'ils devoient tenir dans les circonftances présentes. Étoit-il convenable de donner un successeur à Innocent, avant qu'on eût ve

ce que de fair comme Étoit-il tion afi ions cl qu'on n belles pr eurs in ux uns que cel n quel Pontifica ue l'int Dn drei lélibérat Cardinau nent fur uter , u'on av epuis la événeme lité. Le unanimi aint-Sièg uite, q

assé devi

ir. Il rat

lave, &

119

manière ure. Dans de France in de l'an réfolution à l'Obéss opinions Université is, regarme & même res où l'on

rance, ces exactions avec, une ays où il terminoit appris sa crivit aux à Rome, Rion d'un ejà renferes lettres d'accord devoient présentes. un sucon eût va

ce que la France ne manqueroit pas de faire, pour obliger Benoît à céder, comme il l'avoit promis tant de fois? Siècin Étoit-il plus à propos de presser l'élection afin de convaincre toutes les Naions chrétiennes, & Benoît lui-même, qu'on ne s'en laissoit pas imposer par ses belles promesses? Ces deux partis avoient eurs inconvéniens. On crut remédier ux uns & aux autres, en convenant que celui qu'on nommeroit, ne seroit n quelque sorte que le dépositaire du Pontificat, & qu'il s'en demettroit si-tôt ue l'intérêt de l'Eglise le demanderoit. Du dressa un acte conforme à cette élibération, & il fut signé de tous les Cardinaux, qui s'obligèrent avec sernent sur les saints Evangiles, à l'exéuter, s'ils étoient élus; précaution u'on avoit déjà prise plus d'une sois epuis la naissance du Schisme, & dont événement avoit toujours montré l'inulité. Le Cardinal Ange Corario, que unanimité des suffrages éleva sur le aint Siège, fit bien voir par sa conuite, qu'à cet égard l'expérience du assé devoit être une leçon pour l'aveir. Il ratifia l'acte souscrit dans le Conlave, & témoigna par ses discours le

plus vif desir de mettre fin au Schisme, n'ayant, disoit-il, accepté le Pontificat, Sitcia, que pour être en état d'y travailler plus efficacement. Ce langage avoit été celui de tous ses prédécesseurs; Benoît luimême n'en tenoit pas d'autre; mais la sincérité y avoit toujours manqué. Grégoire XII, c'étoit le nom que le nouveau Pape avoit pris, ne montra pas dans sa conduite plus de bonne foi, que les autres. Il donna une preuve, malheureusement trop évidente, de sa duplicité, lorsque les Ambassadeurs de France lui proposèrent de se rendre à Savone, où Benoît devoit se trouver, & où l'un & l'autre abdiquant la Papauté, mettroien les Cardinaux des deux Obédiences, en état de donner à l'Eglise un Chef dont le droit ne seroit plus douteux, & que toutes les Nations s'empresseroient reconnoître. Ses neveux qui le gouver noient, lui fournirent mille prétexte mais pour éluder cet arrangement. C'étoit causés Benoît qui en avoit fait l'ouverture, & Pontis l'on peut présumer sans témérité, qu'il sonne ne s'étoit avancé jusqu'à ce point, que des ch dans l'idée où il étoit que ses offres me convoc seroient point acceptées.

On étoit également mécontent en France L'autor

de : les: enn les pen fans de i dout Con négo

tame plus céde Lune Pape auroi deux

tèreni Après que la étoit

Concu

au Schisme, le Pontificat, travailler plus voit été celui ; Benoît luiutre; mais la nanqué. Gréue le nouveau ra pas dans fa foi, que les e, malheue sa duplicité, de France lui Savone, où & où l'un & é, mettroien édiences, en n Chef dont eux, & que

de l'un & de l'autre Pontife, parce qu'on les regardoit rous deux comme également ennemis de la paix. La Cour, le Clergé, Sa è c L i. les Seigneurs, tous les Ordres de l'Etat pensoient de même. Après avoir tenté sans succés tous les moyens imaginables de rétablir l'union, on ne pouvoit plus douter que l'ambition & la duplicité des Contendans ne fissent échouer toutes les négociations qu'on pourroit encore entamer. Il fut donc arrêté qu'il n'y avoit plus d'autre chose à faire, que de procéder juridiquement contre Pierre de Lune & Ange Corario, afin d'élire un Pape légitime, lorsque l'un & l'autre auroient été déposés. Les Cardinaux des deux Obédiences se réunirent, & adoptèrent les vues de l'Eglise Gallicane. Après un mûr examen, ils convincent resseroient que la tenue d'un Concile universel ni le gouver étoit le seul moyen qu'il y eût désorlle prétexte mais à prendre pour remédier aux maux tent. C'étoi causés par le Schissine, que les deux uverture, & Pontises s'obstinoient à perpétuer. Per mérité, qu'il sonne ne douca que, dens l'état actuel les offres ne convoquer le Concile, où les deux Concurrens devoient être jugés, toute ent en France l'autorité de l'Eglise Romaine étant Tome VII.

alors dévolue au facré Collége, qui en est le Sénat.

SIÈCLE.

Le Concile fut indiqué à Pise, pour le vingt-cinquième jour de Mars de l'an 1409 : ce jour-là même on en fit l'ouverture, malgré les intrigues de Grégoire XII, qui en craignoit les fuites, & qui n'oublia rien pour l'empêcher. L'assemblée fut des plus augustes, par le grand nombre de Cardinaux, de Patriarches, d'Archevêques, d'Evêques, d'Abbés, de Députés des Cathédrales, de Théologiens & de Canonistes, qui s'y trouvèrent, avec les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Chypre, de Pologne, & de presque tous les autres Princes de l'Europe chrétienne. Ce Concile qui dura environ quatre mois, tint vingtdeux sessions. La premiere ne fut remplie que pat des cérémonies d'usage, dont il seroit inutile de rapporter ici le détail. La seconde fut toute consacrée à des actes solemnels de piété, pour implorer la protection du Ciel: on fit dans les autres toutes les opérations préparatoires qui devoient conduire au but qu'on se proposoit. On cita plusieur

fois le auxque de Pie on exp on en d'avoir Procur La qu Juillet pronon tre l'un portoit Lune, rario, deux co par leur de scano troubles ment de dignité, tholique

Ce Ju le Concil foir plus d'un Pape Les Card clave dan Pife, les

pateurs d

123

qui en

e, pour Mars de on en fit gues de noit les ur l'emus augus-Cardievêques, outés des s & de nt, avec France, Bohême, ogne, & rinces de icile qui nt vingt. fut rem d'usage, porter ici te confaété, pout el: on fit pérations nduire au

plusieun

fois les deux Prétendans à la Papauté, auxquels on ne donnoit plus que les noms de Pierre de Lune, & d'Ange Corario; SIÈCLE, on exposa les griefs allégués contr'eux; on en produisit les preuves; &, faute d'avoir comparu en personne, ou par Procureur, on les déclara contumaces. La quinziéme session, tenue le cinq Juillet, fut la plus importante. On y prononça la Sentence de déposition contre l'un & l'autre prétendu Pape; elle portoit en substance, que Pierre de Lune, dit Benoît XIII, & Ange Corario, appellé Grégoire XII, tous deux convaincus d'entretenir le Schisme par leur opiniâtreté & leurs parjures. de scandaliser l'Eglise, d'entretenir les troubles, & de s'opposer au rétablissement de la paix, sont déchus de toute dignité, séparés de la Communion Catholique, & regardés comme des usurpateurs de l'autorité Pontificale.

Ce Jugement ayant été prononcé dans le Concile, & rendu public, il ne s'agifsoit plus que de procéder à l'élection d'un Pape, dont le titre fût incontestable. Les Cardinaux étant donc entrés en Conclave dans le Palais de l'Archevêque de Pise, les voix, au bout de dix jours, se

réunirent en faveur de Pierre de Candie, appellé le Cardinal de Milan, âgé Siècle de soixante-dix ans, qui prit le nom d'Alexandre V. Il présida, comme chef de l'Eglise, à la session qui fut tenue immédiatement après son élection, & aux suivantes qui, jusqu'à la fin du Coneile, furent consacrées par son autorité. On y publia différens Décrets, dont l'objet étoit de pourvoir à la tranquillité des Eglises, en approuvant tout ce qui s'étoit fait dans les deux Obédiences, Telon les régles canoniques, pendant la durée du Schisme. On prit aussi des mesures contre ce que Pierre de Lune & Ange Corario pourroient entreprendre pour soutenir leurs prétendus droits, & continuer les troubles dont la cause renoit d'être anéantie.

Il s'est trouvé des Ecrivains qui ont contesté au Concile de Pise le titre & l'autorité de Synode légitime. Mais une seule observation sussit pour les résuter; c'est que tous les actes, tous les Décrets de cette assemblée ont été consirmés par Alexandre V, à qui toutes les Eglises se soumirent, comme au vrai Pape & au vrai Chef de la Hiérarchie, de même qu'à Jean XIII, élu après lui, & que

d'aill la pl

Al homn obscu & leu exemp des Pa & d'u connu doutetendre pain, alyle c où il tr Etant e fourni] s'y dist science: nut sa donna 1 de ce 1 l'Eveché & de ce Devenu

comme

125

toutes les Nations catholiques se sont accordées dans ce sentiment, autorisé XV. d'ailleurs, & consacré de la manière Siècle. la plus authentique, par le Concile de Constance.

Alexandre V est du nombre de ces hommes fortunés, qui, de l'état le plus obscur, se sont élevés par leur mérite & leurs talens, au faîte des grandeurs: exemple assez commun dans l'histoire des Papes. Ses parens étoient si pauvres & d'une condition si basse, qu'il ne les connut jamais, la misère les ayant sans doute forcés de l'abandonner dès sa plus tendre enfance. D'abord il mendia son pain, jusqu'à ce qu'il eût rencontré un asyle dans un couvent de Franciscains où il trouva la subsistance & l'éducation. Etant entré dans l'Ordre qui lui avoit fourni les premiers besoins de la vie, il s'y distingua par ses progrès dans les sciences. Jean Galéas Visconti qui connut sa capacité pour les affaires, lui donna sa confiance. Avec la protection de ce Prince, il passa rapidement de l'Eveché de Vicence à celui de Novare, & de ce dernier Siège, à celui de Milan. Devenu Cardinal, les circonstances, comme on vient de voir, le porterent

F ii

ilan , âgé t le nom nme chef fut tenue ction, & du Conautorité. ts, dont anquillité ut ce qui diences, pendant ausi des de Lune ntreprenus droits, la cause

de Can-

Mais une réfuter; s Décrets rmés par Eglifes fe pe & au le même

& que

fur le Trône Pontifical. Si son grand XV. âge lui eût permis de l'occuper plus Siècle long-tems, peut-être ses talens & son habileté eussent pû contribuer à réparer les maux innombrables que le Schisme avoit causés; mais il mourut lorsqu'il comptoit à peine dix mois & quelques

jours depuis son élection.

Le Cardinal Balthafar Cossa, qui avoit gouverné Alexandre V devint son successeur. Il étoit Génois, d'une naissance illustre; mais sa vie avoit été remplie des vicissitudes les plus étranges, & ses mœurs justement décriées, ne le désignoient pas comme un sujet propre à remplir dignement le Saint Siège dans les tems difficiles où l'on se trouvoit. On prétend qu'il avoit exercé le métier de pirate dans sa jeunesse, Etant né dans une ville maritime qui devoit sa puissance & ses richesses à la navigation, il ne seroit pas étonnant que jeune encore, & ses démarches, raison de son âge, ne pouvant tirer à conséquence pour la suite, il eût fait quelques courses sur mer, comme la plupart de ses compatriotes. Il dut son élévation à Boniface IX, auquel il s'étoit attaché. Ce Pape le fit Cardinal,

ll é
digr
Apo
Lou
men
trou
l'un
Nap
avec
oblig

trepr

Si
ne fi
fion
Chré
Chef
confo
d'abor
lui pe
pita c
monté
remèd
à Jear
& peu
caufa

donné

117

& lui donna la Légation de Boulogne.
Il étoit encore dans l'exercice de cette XV.
dignité, lorsqu'il fut porté sur la Chaire Sièce.
Apostolique, par la protection de
Louis d'Anjou, Roi de Sicile. Les commencemens de son Pontificat surent
troublés par ses démêlés avec Ladislas,
l'un des Prétendans à la Couronne de
Naples. Brouillé, réconcilié tour à tour
avec ce Prince qui le jouoit, il sur
obligé d'acheter de lui la paix & de lui
conférer le titre de Roi, dont il avoit en-

trepris de le dépouiller par ses Bulles & par ses armes.

fon grand

cuper plus

ens & fon

r à répares

le Schisme

nt lorsqu'il

k quelques

Cossa, qui

V , devint

ois, d'une

e avoit été

s étranges,

criées, ne

un fujet

le Samo

où l'on se

oit exerce

jeunesse,

ritime qui

hesses à la

étonnant

narches, a

vant tirer

il eût

r, comme

es. Il dut

auquel il

Cardinal,

Si les premières années de ce Pontife ne furent pas tranquilles, la soumission des Etats les plus puissants de la Chrécienté, qui reconnurent en lui le Ches légitime & certain de l'Eglise, le consola des traverses qu'il avoit éprouvées d'abord. Mais l'orage qui s'éleva contre lui peu de tems après, & qui le précipita du faîte des grandeurs où il étoit monté, sur sans adoucissement & sans remède. Rien, ce semble, n'annonçoit à Jean XXIII une chûte si prochaine, & peut-être eût-il évité la révolution qui causa son infortune, s'il n'eût pas donné les mains à la tenue d'un Concile

F is

XV. général, ailleurs qu'à Rome, ou dans quelqu'autre ville d'Italie, peu éloignée Suècle. de la Capitale du monde chrétien, où ses partisans eussent été les plus sorts; mais l'Empereur Sigismond ayant choisi, par une raison contraire, la ville de Constance, & le Pape, malgré sa répugnance, ayant consenti que le Concile s'y assemblât, s'y étant même rendu pour y présider, il ne put éviter le coup suneste qui le précipita. Nous allons développer les causes & les principaux incidens de cette grande.

cipaux incidens de cette grande affaire. Le Concile de Pise avoit fait un Décret, par lequel il étoit dit, que l'Eglise s'assembleroit encore au bout de trois ans, pour travailler à la réformation de la discipline & des mœurs. L'opiniâtreté de Benoît XIII & de Grégoire XII, qui s'obstinoient à conserver une dignité dont ils avoient été solemnellement dépouillés, faisoit desirer la tenue de ce nouveau Concile. Il étoit nécessaire pour porter le dernier coup au Schisme, & aux deux faux Papes qui vouloient le perpétuer. Tout le monde étoit d'accord sur ce point; mais dans quelle partie de l'Europe chrétienne, dans quelle ville célébreroit-on ce Concile, dont les sui-

égard tre po la dive & aux ces, qu réunît e Sigifmo vouloie hors de Cour e opinion poser. tous ceu que le endroit tations à fuspendi posé qu' leurs int Ladislas, au Trôn avoient un état d embrassé fullent d plupart, courir, dans auci

res de

, ou dans i éloignée étien, où lus forts; ent choisi, ville de é fa répu-Concile 1 ne rendu éviter le a. Nous les prine affaire. t un Dée l'Eglise de trois ation de iniâtreté XII, qui dignité nent dée de ce ire pour me, & oient le d'accord artie de lle ville

les sui

res devoient être bien importantes, eu égard à la situation des affaires? Cet autre point n'étoit pas si facile à régler, Siècles la diversité des intérêts inspirant aux uns & aux autres des craintes, des défiances, qui ne permettoient pas qu'on se réunit dans les mêmes vues. L'Empereur Sigismond & la plupart des Princes vouloient que le lieu de l'assemblée fût hors de l'Italie, afin que le Pape & sa Cour eussent moins d'influence sur les opinions de ceux qui devoient la composer. Le Pontife, au contraire, & tous ceux qui tenoient à lui, desiroienc que le Concile fût indiqué dans un endroit où ils pussent en diriger les opétations à leur gré, & même transférer, suspendre ou dissoudre l'assemblée, supposé qu'elle ne se conduissit pas suivant leurs intentions. Mais les ravages que Ladislas, Compétiteur de Louis d'Anjou au Trône de Naples, faisoit en Italie, avoient mis la plupart des villes dans un état déplorable, soit qu'elles eussent embrassé sa querelle, soit qu'elles se fussent déclarées contre lui. Dans la plupart, il y avoit de grands risques à courir, & l'on ne voyoit de sûreté dans aucune. Le Pape fut donc forcé

de condescendre aux volontés de l'Empereur, & il fut arrêté que la ville de Stecle. Constance dans la Souabe, désignée par ce Prince, seroit le lieu où le Concile s'assembleroit le premier de Novembre

de l'an 1414.

Les Prélats de toutes les nations chrétiennes furent invités par le Pape à se trouver au tems marqué, dans la ville où le Concile étoit convoqué. L'Empereur y invita de son côté, tous les Princes & toutes les Républiques de l'Europe. Le Pape s'y rendit vers la fin d'Octobre. Les ordres étoient donnés pour l'y recevoir avec les honneurs & la magnificence qu'on devoit à son rang. A l'ouverture du Concile qui se fit le cinq Novembre, l'assemblée n'étoit pas encore bien nombreuse, parce que la plupart des Prélats, les Ambassadeurs, les Généraux d'Ordres & les Députés des Corps ecclésiastiques, n'avoient pas eu le tems d'arriver. Ils ne vinrent que successivement. Cependant vers la fin de Décembre, le Concile se trouva pleinement formé, & ceux qui le composoient sous dissérens caractéres, étoient en si grand nombre, que sans excepter selui de Pise, il y avoit long-tems qu'on

navo par le en un l'Egli: prifes régnèi la dur trois a plus de gers q murs c L'Emp vé ave Princes de Do Univer prétenc ayant e des Pri leur O cérémo. s'observ dehors,

l'assemb

cile com

objets p

à Confi

monde

les préli

137

la ville de signée par e Concile Vovembre s: nations r le Pape , dans la convoqué. ôté, tous liques de vers la ent donhonneurs oit à son le qui se ée n'étoit arce que Madeurs, Députés pient pas rent que la fin de iva pleicompoétoient

excepter

ns qu'on

de l'Em-

n'avoit vu tant de personnes illustres par leurs titres & leurs dignités, réunies XV. en un même lieu, pour les affaires de SIECE. l'Eglise. Les mesures avoient été si bien prises, que le bon ordre & l'abondance régnèrent dans la ville, pendant toute la durée du Concile, qui fut de près de trois ans, quoique l'on fasse monter à plus de cent mille, le nombre des étrangers que cet événement amena dans les murs de Constance & dans ses environs. L'Empereur Sigismond y étant arrivé avec les Ambassadeurs de plusieurs Princes, une grande quantité d'Evêques, de Docteurs & de Députés, soit des Universités, soit des Chapitres, & les prétendus Papes Grégoire & Benoît ayant envoyé leurs Députés, avec ceux des Princes qui étoient demeurés dans leur Obédience, on régla d'abord le cérémonial, de même que la police qui s'observeroir, tant au-dedans, qu'audehors, pendant tout le tems que dureroit l'assemblée. Après cela les Peres du Concile commencerent à s'occuper des grands objets pour lesquels ils s'étoient rendus à Constance, de toutes les parties du monde chrétien. On avoit établi dans les préliminaires, deux choses qui dé-

Fvj

plurent beaucoup au Pape Jean XXIII & à sa Cour : premièrement, qu'on Stècle, opineroit dans le Concile, non par personnes, comme cela s'étoit toujours pratiqué, mais par Nations: secondement, que les Docteurs Laiques auroient voix délibérative, afin que leurs lumières contribuassent à l'éclaicissement des questions épineuses qu'on se proposoit de discuter. On sépara donc en quatre Corps, ou Nations, la totalité de ceux qui formoient cette immense assemblée. Ce furent les Nations Angloise, Françoise, Allemande, Italienne, auxquelles on ajouta dans la suite la Nation Espagnole, lorsque les Prélats & Députés de Castille, d'Arragon & de Navarre se furent rendus au Concile.

Nous avons dit que le Concile de Constance dura près de trois ans, pendant lesquels l'Empereur Sigismond sut presque toujours présent aux délibérations qui se préparoient dans les Congrégations particulières, pour être consommées dans les séances générales. Il y eut en tout quarante-cinq sessions, depuis le cinquième jour de Nov. 1414, jusqu'au vingt-deuxième d'Avril 1418,

Elles ne restant ment of l'une a ne devil se pue, se du gran l'objet

Le l

verture

mière :

le plus Congré mière : l'orage tife. U lui imp les pré qu'elle personn les faits en avoir honorar nécessai pareille à renon L'extind

ment de

n XXIII
, qu'on
non par
toujours
: feconLaïques
afin que
l'éclaies qu'on
i fépara
l'ations,
ent cette
les Na-

llemanuta dans lorfque aftille, furent

cile de s, penond fut élibéras Contre conales. Il ons, de-1414, Elles ne sont pas toutes également intéressantes, & ce seroit alonger inutilement cet article, qué de les parcourir Siècles l'une après l'autre. Nous croyons donc ne devoir nous arrêter qu'à celles, où il se passa des choses dignes de remarque, & à celles qui tiennent à l'histoire du grand Schisme, dont l'extinction étoit l'objet principal de ce Concile.

Le Pape Jean XXIII avoit fait l'ouverture du Concile, & présidé à la première session. Tout s'y étoit passé dans le plus grand calme; mais dans les Congrégations qui suivirent cette première séance, on vit les indices de l'orage qui se formoit contre le Pontife. Une liste détaillée des crimes qu'on lui imputoit, fut produite; &, malgré les précautions qu'on avoit prises pour qu'elle demeurât secrétte, beauconp de personnes en eurent connoissance. Parmi les faits que ce mémoire contenoit, il y en avoit de si scandaleux & de si déshonorans pour le Saint-Siège, qu'on crut nécessaire de prévenir les suites d'une pareille accusation, en engageant le Pape à renoncer de lui-même au Pontificat. L'extinction du Schisme, & le rétablissement de la paix dans l'Eglise, lui sour-

issoient un motif propre à couvrir les raisons secrettes d'une abdication qui de-Siècle, venoit honorable pour lui, en paroissant volontaire; mais on eut bien de la peine à le faire entrer dans ces vues. La seule crainte d'une déposition slétrissante, qu'il n'évita cependant pas, fut capable de le déterminer à signer l'acte de cession qui lui sut i té; car on rejetta, comme trop vagues & trop ambigus, tous ceux qu'il avoit dressés lui-même. Après avoir obtenu de Jean XXIII une démarche si coûteuse, on en exigeoit une autre, qui ne l'étoit pas moins; c'étoit une Bulle par laquelle on vouloit qu'il déclarât lui-même son abdication, dans une forme publique & solemnelle : il la refusa constamment, & se contenta d'en donner une autre, où il notifioit à toutes les Nations Chrétiennes l'acte de cession qu'il avoit signé.

Jean XXIII ne tarda pas à sentir qu'il s'étoit trop engagé & qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui à Constance. Il songea donc à se dérober, par la suite, au danger dont il étoit menacé. Il y réussit à la faveur d'un déguisement sous lequel on ne put le recon-

noître. ville de d'Autric tection; d'où il Fribourg tomber qui avoi d'Autric bien-tôt paix avec

tife fut l

L'éval

beaucoup Constance rent que ce qu'ils ayant ma fa vigilar de crain dans la 1 les opéra qu'il eût quels il assurer l'a différens l'attaquer essayeroit Dans cett noître. Il fe retira d'abord à Schaffouse, ville de Suisse, qui appartenoit au Duc XV. d'Autriche, dont il avoit acheté la pro-Siècie tection; il passa delà à Laussembourg, d'où il sortit encore pour se rendre à Fribourg en Briscaw, par la crainte de tomber entre les mains de Sigissmond, qui avoit pris les armes contre le Duc d'Autriche, son unique protecteur; mais bien-tôt après, ce Prince ayant sait sa paix avec l'Empereur, la liberté du Pontife sur le prix de leur accommodement.

L'évasion de Jean XXIII causa d'abord beaucoup de trouble dans la ville de Constance, & les Peres du Concile furent quelque tems dans l'incertitude de ce qu'ils devoient faire; mais l'Empereur ayant maintenu par-tout le bon ordre par sa vigilance, & la première impression de crainte étant dissipée, on résolut dans la troisième session, de continuer les opérations du Concile, jusqu'à ce qu'il eût rempli tous les objets pour lefquels il s'étoit assemblé. Il falloit en assurer l'autorité contre tout ce que les différens partis pourroient tenter pour l'attaquer, & prévenir ce que Jean XXIII essayeroit de son côté pour s'y soustraire Dans cette vue, on dressa une déclaration

n qui de paroifen de la ces vues. tion fléint pas,

nté;

obtenu fi coûre, qui ae Bulle déclarât une fora refusa in dona toutes

ir qu'il vavoit stance. par la mena-guife-recon-

le cef-

= contenant plusieurs articles, dont les plus remarquables portoient, que le SIÈCLE, Concile étoit légitimement assemblé, qu'il représentoit l'Eglise universelle, qu'il en avoit l'autorité, que la retraite du Pape ne pouvoit y porter atteinte, que sa puissance émanoit immédiatement de J. C., qu'il avoit en lui-même tout ce qu'il falloit pour travailler à l'extinction du Schisme, à la décission des points de doctrine qui appartienment à la foi, & à la réformation de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres, & que le Pape même étoit obligé de lui obeir, ainsi qu'à tout autre Concile général. Ces différens articles qui ont été regardés dans la suite comme autant de maximes fondamentales du droit public de l'Eglise, furent arrêtés

> Le Concile ayant ordonné qu'on procéderoit juridiquement, par information & audition de témoins, contre le Pape Jean XXIII, qui étoit détenu prifonnier à Fribourg, les procédures futent commencées par les Commissaires nommés à cet esset, au nombre de

dans la troissème & la quatrième session,

proposés de nouveau & confirmés dans

trentela nei les fai fieurs rendus Religio jetta le les arti cer en ment à tificat, jugeme avec le les Père Il en re fentime à tout & le re revêtu c ble. Il to respect a notifia I

> Les D goire XI dans la rèrent l' Grégoire

avoit éte

zième se

dont les , que le assemblé, niverselle, la retraite atteinte, nmédiatelui-même ravailler à a décision ppartiennation de dans fes ême étoit tout autre s articles e comme ntales du it arrêtés e fession, nés dans

n'on pronformacontre le enu priures funissaires abre de

trente-trois. Ils firent leur ra port dans la neuvième & la dixième session. Tous les faits étoient graves, & même plu-SIÈCLE sieurs de nâture à ne devoir pas être rendus publics pour l'honneur de la Religion & du Siège Apostolique. On jetta le voile sur ces derniers, & sans les articuler, on se contenta de les énoncer en général, pour servir de fondement à la Sentence de suspension du Pontificat, qu'on prononça contre lui. Ce jugement préparatoire lui fut notifié, avec les motifs qui avoient déterminé les Pères du Concile à le prononcer. Il en reçut la nouvelle avec de grands sentimens de résignation, se soumettant à tout ce que le Concile ordonneroit & le reconnoissant comme son Juge revêtu d'une autorité sainte & infaillible. Il témoigna les mêmes fentimens de respect & de soumission, lorsqu'on lui notifia la Sentence de déposition, qui avoit été lue & confirmée dans la douzième fession du Concile.

Les Députés du prétendu Pape Grégoire XII, se présentèrent au Concile dans la quatorzième session. Ils assurèrent l'Empereur & les Présats, que Grégoire étoit disposé à donner sa XV. ne vouloit pas faire cet acte dans un Siècie. Concile dont il ne reconnoissoit pas l'autorité. Pour lever cet obstacle, on con

l'autorité. Pour lever cet obstacle, on con vint que les Envoyés de Grégoire XII convoqueroient le Concile au nom de q Pape, & qu'alors il remettroit son act de cession. On proposa cet expédient, & on l'accepta d'autant plus volontiers qu'il ne pouvoit préjudicier à l'autorit du Concile, & qu'il facilitoit une de marche intéressante pour toute l'Eglise Conformément à ce projet, Charles de Malatesta, Seigneur de Rimini, o Grégoire faisoir sa résidence, renonq pour lui au Souverain Pontificat. Gr goire ratifia cette renonciation, & Concile sit un Décret, par lequel il su déclaré, pour tout le reste de sa vie, l premier des Cardinaux, & Légat de

Saint-Siège dans la Marche d'Ancône. L'abdication de Grégoire XII étoi un acheminement à la paix de l'Eglise, & à l'entière abolition du Schisme. Mai il restoir encore un grand obstacle à surmonter; c'étoit l'opiniâtreté de Benoît XIII, qui paroissoit plus entêté que jamais des vains honneurs du Pontificat Déposé en même tems que Grégoire pa

le Co lui, frapp de ce Il s'ét il av l'oppo lui a petit i rendu qu'on réiteré cution heurer avec.li tion, vieillar l'égard fans ef réunion d'Arrag formoi poussés tance, s'unirer ils env lears P de sa so

moins i

; mais qu'il cte dans un nnoissoit pas acle, on con Grégoire XII u nom de a roit fon acts xpédient, & volontiers à l'autorid toit une de ute l'Eglise Charles d Rimini, o e, renonq tificat. Gre tion, & l lequel il fu e sa vie, le & Légat di l'Ancône. e XII étoir de l'Eglise, isme. Mais stacle à surde Benoit êté que ja-Pontificat régoire par

le Concile de Pise, il s'étoit roidi comme lui, contre l'anathème dont il avoit été XV. frappé, & s'étoit vengé par ses foudres si tel. de celles qu'on avoit lancées contre lui. Il s'étoit retiré d'abord à Perpignan, où il avoit convoqué un Concile, pour l'opposer à celui de Pise. Ce moyen ne lui avoit pas reussi, tant à cause du petit nombre d'Evêques qui s'y étoient rendus, qu'à cause du peu de confiance qu'on avoit à ses promesses tant de fois reiterées, & toujours restées sans exécution. Sigismond espéra d'être plus heureux que tous ceux qui avoient traité avec lui. Ce Prince entama la négociation, & ne put rien obtenir de l'obstiné vieillard. Cette tentative infructueuse à l'égard de Benoît, ne fut pourtant pas sans effet pour le grand ouvrage de la réunion des Eglises. Les Rois de Castille, d'Arragon, de Navarre & d'Écosse, qui formoient seuls l'Obédience de Benoît, poussés à bout par son invincible résistance, se détachèrent enfin de lui, & s'unirent au Concile de Constance, où ils envoyèrent leurs Ambassadeurs & leurs Prélats. Benoît, sans être effrayé de sa solitude, ne croyoir pas ses droits moins incontestables, quoique toutes les

Nations se fussent déclarées contre lui, Du Château de Paniscole, où il s'étoit Size Le retiré, & où il s'imaginoit que toute · l'Eglise étoit concentrée avec lui, il sulminoit chaque jour de nouvelles Bulles d'excommunication contre tous ceux qui étoient séparés de lui, c'est-à-dire, contre l'univers entier. Malgré cet appareil de pouvoir qui ne servoir qu'à le rendre plus ridicule, il sut dégradé du Sacerdoce, & dépouillé de la dignité Pontificale, comme Simoniaque, Hérétique, parjure, Fauteur du Schisme, & perturbateur de l'Eglise. La Sentence sur publiée dans les rues de Constance, & notifiée à tous les Peuples. L'obstination de Benoît, ses artifices & sa duplicité étoient si connues, que tout le monde applaudit à sa chûte.

La déposition de Jean XXIII & celle de Benoît XIII, & la renonciation volontaire de Grégoire XII, applanissoint les plus grands obstacles qui s'étoient opposés jusques-là au rétablissement de la paix & de l'unité dans l'Eglise. C'étoit un des objets du Concile, & pour achever de le remplir, il ne s'agissoit plus que d'élire un Pape. Mais il y avoit un autre objet, non moins important,

s'occup d'un i parler amais Concil loient grande prévoyo ment, q viendro un Pape ous ce échouer le succè de l'am utres, lection l'affaire constanc que la ré qu'il y a rité s'un qui veill

crets. C

on prit

sion toute

venables

iet de ces

dont il

contre lui, où il s'étoit t que toute lui, il fulvelles Bulles ous ceux qui -dire, concet appareil à le rendre é du Sacerignité Pone, Héréti. chisme, & entence fur istance, & obstination a duplicité le monde

III & celle iation volani Noient s'étoient Tement de e. C'étoit our acheissoit plus avoit un portant,

dont il sembloit que le Concile devoit s'occuper avant de procéder à l'élection d'un nouveau Pontife. Nous voulons Siecle. parler de la réformation qu'on n'avoit amais perdue de vue, depuis que le Concile étoit assemblé. Les uns vouloient qu'on se livrât totalement à cette grande affaire, & sans la différer. Ils prévoyoient avec beaucoup de fondement, que l'ouvrage de la réformation deviendroit plus difficile lorsqu'il y auroit un Pape, qui seroit obsédé, conseillé par tous ceux qui avoient intérêt à faire échouer cette importante opération, dont le succès auroit renversé tous les projets de l'ambition & de la cupidité. Les utres, au contraire, regardoient l'éection d'un Chef de l'Eglise, comme l'affaire la plus pressante, dans les circonstances où l'on étoir. Ils prétendoient que la réformation seroit plus facile lorsqu'il y auroit un Pontife, dont l'autorité s'uniroit à celle du Concile, & qui veilleroit à l'exécution de ses Décrets. Ces derniers l'emporterent, & on prit dans la quarante unième sefsion toutes les mesures qu'on jugea convenables pour accélérer l'élection. L'objet de ces mesures étoit de concilier les

droits des Cardinaux, avec ceux du XV. Concile. On arrêta donc que, pour cette fois, & fans tirer à conséquence, six Prélats de chacune des cinq Nations, seroient joints aux Cardinaux, pour faire tous ensemble le choix du nouveau Pape, & que celui qui auroit les deux tiers des voix, seroit aussi-tôt reconnu pour Souverain-Pontise. Tout étant ainsi reglé, les Cardinaux & les Prélats entrèrent en Conclave le 8 Novembre 1417, & le 11 du même mois, ils élurent le Cardinal

Martin V.

Quoique ce Pape eût des vertus & de bonnes intentions, sa conduite justissa les craintes de ceux qui vouloient qu'on travaillat d'abord à la réformation de l'Eglise, tandis que toute l'autorité résidoit dans le Concile, & que personne ne pouvoit le traverser. Cependant Martin parut entrer dans les vues de toutes les Nations, en nommant une Commission de Cardinaux pour travailler à la résorme des abus, avec les Députés du Concile. Mais la multitude des affaires dont il sur obligé de s'occuper tour à tour, détourna son attention de ce grand objet. Ainsi les choses restèrent à cet égard.

Othon-Colonne, qui prit le nom de

dans l'éta du Conc comme nement, formation dans les l

Le nou

du Conci

Il présida

de cette a tenues de quarante dernière, pour la te devoit étra Avril 14 node, en tous ceux avoient co du Schifm long-tems

Nous n fit le Con condamna tion de co ment de so tière de co plus conv où nous r ceux du pour cette nce, six Nations, pour faire eau Pape, tiers des our Soufi reglé, rèrent en & le 11

Cardinal

nom de

us & de justifiant qu'on de l'Erésidon me ne Martin utes les amission réforme dont il

tour ,

ind ob-

t égard

dans l'état où elles étoient avant la tenue du Concile, & l'on fut encore réduit, XV. comme on l'avoit été jusqu'à cet évé-Siècire nement, à former des vœux pour la réformation de l'Eglise dans son Ches & dans les Membres.

Le nouveau Pape consirma les Décrets du Concile de Constance par une Bulle. Il présida à presque toutes les sessions de cette auguste assemblée, qui furent tenues depuis son élection; & dans la quarante - quatrième, qui fut l'avant-dernière, il désigna la ville de Pavie, pour la tenue du prochain Concile, qui devoit être assemblé en 1423. Le 22 Avril 1418, Martin V congédia le Synode, en donnant de grands éloges à tous ceux dont la sagesse & les lumières avoient concouru à l'heureuse extinction du Schisme qui désoloit l'Eglise depuis si long-tems.

Nous n'avons point parlé de ce que fit le Concile de Constance, pour la condamnation des Hérésies, & la punition de ceux qui refusèrent opiniâtrément de souscrire à ses décisions en matière de doctrine. Nous y reviendrons plus convenablement dans l'article X où nous rassemblerons tout ce qui com-

XV. Hussites. La narration auroit été coupée, Siècir. & les objets confondus, si nous n'avions pas rangé sous des titres différens, les choses que l'ordre & la clarté ne nous permettoient pas de réunir dans un

même tableau.

On ne pouvoit pas se flatter que la paix fût parfaitement rétablie, tant que Pierre de Lune, sous le nom de Benoît XIII, continueroit à troubler l'Eglise, en soutenant ses prétentions au Pontificat. L'opiniâtreté de ce vieillard dura jusqu'à sa mort, arrivée en 1424. On peut même dire qu'il la porta au-delà du tombeau, puisqu'avant de mourir, il recommanda aux deux Cardinaux, qui formoient toute sa Cour, de lui donner un successeur. Si Alphonse Roi d'Arragon, ne s'étoit pas brouillé avec le Pape Martin V, pour des intérêts temporels, les dernières volontés de Benoît auroient été sans exécution; mais ce Prince, pour se venger du Pape, & pour l'amener à son but, favorisa l'élection de Gilles Mugnos, Chanoine de Barcelone, qui prit le nom de Clément VIII. Cet Anti-Pape, continua le Schisme jusqu'en 1429. Alors, n'étant plus soutenu par

le Roi con avec Maren Pontifica monies puériles Rome con le Schisme Martin que. Affigretter peu, il v

Quelo Concile o qui avoit XXIII, légitime & le recorde Jefus-Càtholique démarche grands tér le rapproble, du race Pape a dinaux lu dans tout

pacifique

Il eût qu

es & des é coupée, s n'avions érens, les ne nous dans un

er que la tant que le Benoît l'Eglise, u Pontilard dura 424. On

u-delà du ourir, il aux, qui ii donner i d'Arrac le Pape mporels,

auroient ce, pour ner à son les Muqui prit et Anni-

ju squ'en tenu par le

le Roi d'Arragon qui s'étoit raccommodé avec Martin V, Mugnos abdiqua le XV. Pontificat, avec un appareil de céré-Siècle. monies aussi vaines que ridicules & puériles. Cependant on lui sut gré à Rome de cette renonciation, qui mertoit le dernier sceau à l'extinction du Schisme; & pour l'en récompenser, Martin V lui donna l'Evêché de Majorque. Assez raisonnable pour ne pas regretter une élévation qui avoit duré si peu, il vécut dans son Église en Evêque pacifique & vertueux.

Quelque tems après la conclusion du Concile de Constance, Balthazar Cossa, qui avoit été Pape sous le nom de Jean XXIII, étoit venu se soumettre au légitime Pontife, implorant sa bonté, & le reconnoissant comme le seul Vicaire de Jesus-Christ, le vrai Chef de l'Eglise Catholique. Martin V, touché de cette démarche, l'avoit reçu avec les plus grands témoignages d'affection; & pour le rapprocher, autant qu'il étoit possible, du rang dont il avoit été dépouillé, ce Pape avoit voulu que tous les Cardinaux lui cédassent le pas, & que, dans toutes les cérémonies publiques, il eût quelque distinction, quelques

Tome VII.

XV. personne. Il en avoit joui jusqu'à sa Siècle mort, qui étoit arrivée au mois de

Décembre 1419.

Le Concile de Constance, en rendant la paix à l'Eglise, n'avoit par remédié aux maux infinis que le Schisme avoit causés. La réformation tant désirée, étoit le seul moyen qui pût réparer les bréches de la discipline, anéantir les abus, & rendre aux mœurs leur ancienne pureté. Nous avons vu comment les intentions du Concile avoient été traversées, & comment son zèle, enchaîné par les obstacles qu'on fit naître, étoit demeuré sans effet. Cependant on ne perdoit pas de vue ce grand objet & l'on espéroit réparer dans le prochain Concile indiqué à Pavie pour l'an 1423, la faute qu'on avoit faite à Constance, en créant un Pape, avant d'avoir consommé l'ouvrage nécessaire de la réforme.

Il ne se rendit à Pavie qu'un très petit nombre de Prélats. La peste s'étoit manisestée dans cette ville & dans les environs. Ce sut pour Martin V une raison de transférer le Concile à Sienne. L'Assemblée n'y sut pas plus nombreuse,

soit qu' qu'on se Il saisit changer le transfe du tems 1431. M ce terme briel Con succéda, ratifia tou prises ava du Conci choix que du Cardin sa place a sider en si un des ho plus vertu pour le Sa wersé dans connoissoit une grande dans l'état n'étoit plus opérations o

Les Déci étoient la

toit l'Eglise

jusqu'à sa mois de

ment à la soit qu'on craignit la contagion, soit qu'on se défiat des intentions du Pape. il faisit habilement ce prétexte pour siècle changer encore le lieu du Concile, en n rendant le transférant à Basse; & asin de gagner remédié du tems, il ne l'indiqua que pour l'an îme avoit 1431. Martin V ne vivoit plus, lorsque désirée, ce terme sut arrivé. Le Cardinal Ga-parer les briel Condolmère, Vénitien, qui lui fuccéda, sous le nom d'Eugène IV, leur an- ratifia toutes les mesures qui avoient été. comment prises avant son élection pour la tenue pient été du Concile. Il confirma sur-tout, le dele, en-choix que son prédécesseur avoit sait t naître, du Cardinal Julien Césarini, pour tenir ndant on sa place au Concile de Basse, & y préobjet & sider en son nom. Ce Cardinal étoit prochain un des hommes les plus éclairés & les n 1423, plus vertueux de son tems. Il passoit nstance, pour le Savant de toute l'Italie le plus oir conversé dans la science des Canons; il e la ré- connoissoit les maux de l'Eglise; il avoit une grande expérience des affaires, & un très dans l'état présent des choses, personne ce s'étoit n'étoit plus propre que lui à diriger les dans les opérations d'une assemblée qui représen-V une wit l'Eglise universelle.

Sienne. Les Décrets du Concile de Constance abreuse, étoient la règle que celui de Basse se

proposoit de suivre. Eugêne IV, qui les mo paroissoit les respecter plus que per-SIÈCLE, fonne, vouloit qu'on en suivît en tout le vues, & que le travail des Pères de Base, appuyé su les mêmes principes pût être regardé comme une suite ce que les Pères de Constance avoien commencé. Cependant, ce fut pour s'é d'abord prit de ces Décrets si sages & si reper lur les tés, que ce nouveau Concile ne tard li longpas à devenir suspect au Pontife Romain, Pontific & que celui - ci tenta tous les moyen En e imaginables pour le dissoudre, avant le Conc qu'il eût rien fait d'important. Cette ses desses Assemblée n'avoit qu'un seul objet, le étoit s réformation de l'Eglise dans son Che Supérior & dans ses Membres. C'étoit donc ven & leur a ce seul point que devoient se porte représen des Prélats, des Docteurs, des hommes Jesus-Ch savans & zélés que Basse voyoit réunis que digr en si grand nombre dans ses murs. On leur étoit devoit donc s'attendre que le concer Décrets. de tant de personnes résolues à repres noître au dre le fil des opérations du Concile de devoient Constance, & à marcher fidélement su debutoit ses traces, produiroit enfin des change traires à le mens heureux dans la discipline & dans tif à toute

un ho cela j c'étoit **fentoit** ques re Eglise

êne IV, qui passoit pour _____ lus que per un homme habile & pénétrant, voyoit XV.

cela plus clairement qu'un autre, & Siècie.

c'étoit le sujet de ses inquiétudes. Il

ses principes, le concile faisoit quelques réglemens pour la réformation de
l'Eglise, ces réglemens tomberoient fut pour s'e d'abord sur la Cour de Rome, & sur prendre l'el le Pape lui-même, ou, pour mieux dire, & si repectur les abus qui s'étoient glissés depuis ile ne tard si long-tems dans l'exercice de l'autorité ife Romail, Pontificale.

les moyen En esset, dès les premières sessions, adre, avant le Concile de Basse annonça hautement ant. Cem ses desseins. Il renouvella tout ce qui ul objet, le étoit fait à Constance pour assurer la s fon Che Supériorité des Synodes œcuméniques, it donc veu & leur autorité suprême. Il déclara que t se porter représentant l'Eglise universelle & teles travaus nant leur puissance immédiatement de les hommes Jesus-Christ, toute personne, de quel-yoit réunis que dignité qu'elle sur, même Papale, murs. On leur étoit soumise, & devoit obéir à leurs le concet Décrets. C'en étoit assez pour faire cons à repres moître au Pape & à sa Cour, ce qu'ils Concile de devoient attendre d'une Assemblée qui debutoit par établir des principes si contraires à leurs intérêts. Le Pontise, attendre & dame tis à toutes ces démarches, & prévoyant

le but où elles devoient conduire, pri la résolution de s'opposer ouvertemen Strett, au Concile de Basse, s'il ne pouvoit le dissoudre, ou le transférer. Ce proje étoit conforme aux vues de sa politique, nécessaire même au maintien de so autorité dont il ne vouloit rien rabattre mais l'exécution n'en étoit pas facile Les Princes, qui avoient presque tou des Ambassadeurs à Basse, protégeoient le Concile, sur-tout Charles VII, Ro de France, dont le Clergé desiroit at demment la réformation, & l'Empereu Sigifmond, auquel il n'avoit pas tem qu'elle n'eût été consommée à Cons tance. D'ailleurs, si Eugêne avoit péné tré les intentions du Concile, les sien nes ne se manifestoient pas moins en demment à ceux qui tenoient les yeu ouverts fur lui.

On le mit dans la nécessité de le dévoiler encore davantage, en le sommant de venir au Concile, pour concourir avec lui au grand ouvrage de la résormation. Eugêne ne repondit à ce démarches que par des lettres menaçantes, qui annonçoient sans équivoque la résolution où il étoit d'arrêter l'activité des Pères, par une prompte dissolution

de leur procédé des int vifs dén tife. L particul tions qu Constan ne rete le Pape foumett méconn blioit d le Con chrétier l'Assem node, e voir, un fau personn

On a publique Congréparussen qu'Eugé accomme bassadeu dus mé

à l'Egli

IÇI

duire, pri de leur assemblée. Cette diversité de == uvertemen procédés, dont le fondement étoit celle XV. pouvoit | des intérêts, devint l'objet des plus Siècle. Ce proje vifs démêlés entre le Concile & le Ponpolitique tife. Les Congrégations générales & en de so particulières, les Conférences des Nan rabattre tions qui étoient distinguées, comme à pas facile Constance, enfin les sessions publiques esque tou ne retentissoient que de plaintes contre otégeoient le Pape, & de projets formés pour le VII, Roi foumettre, malgré lui, à l'autorité qu'il esiroit ar méconnoissoit. Eugêne, de son côté, pu-'Empereur blioit des Bulles peu honorables pour t pas tent le Concile, & déclaroit dans toute la e à Cons chrétienté, que ne reconnoissant plus avoit péné l'Assemblée de Basse pour un vrai Sye, les sien node, elle étoit dépouillée de tout poumoins évi voir, & ne devoit plus passer que pour nt les yeur un faux Concile, une assemblée de personnes mal-intentionnées, & rébelles à l'Eglise.

> On avoit déjà tenu quinze sessions publiques, & un plus grand nombre de Congrégations, fans que les esprits parussent disposés à se rapprocher, lorsqu'Eugêne entra tout à-coup dans un accommodement proposé par les Ambassadeurs des Princes qui s'étoient rendus médiateurs entre ce Pontife & le

G iv

ité de le n le fom pour conrage de la ondit à ces menaçan uivoque l r l'activit

dissolution

Concile. Eugêne accepta un projet de Bulle dressé par le Concile, sans y faire Siècle le moindre changement. C'étoit une révocation solemnelle de celles qu'il avoit données pour dissoudre l'Assemblée de Basse. A cette condition, on consentit de recevoir ses Légats. Ils surent adjoints au Cardinal Julien, ancien Président, dans la dix-septième session, & admis au Concile dans la dix-huitième; mais on y prit toutes les précautions qu'on jugea nécessaires pour empêcher qu'ils ne s'attribuassent plus d'autorité qu'ils ne devoient en avoir. Après cette réunion , le Pape & le Concile parurent agir de concert pendant quelque tems, & les personnes qui désiroient le bien, espérèrent que les deux autorités cessant d'étre rivales, l'objet du Concile feroit enfin rempli, conformément aux vœux de toute l'Eglise. Mais cette harmonie, qui pouvoit produire les plus heureux effets, ne dura pas long tems. Le Concile vouloit la réforme, le Pape & sa Cour la craignoienr. Nouvelle source de division, qui eut bientôt les plus fâcheuses suites. Les Légats se recirèrent, sans excepter le Cardinal Julien, qui s'étoit

montré
au Con
Bulle q
rare, or
pour tr
Eglifes,
regardè
dissous ve
puis l'o
troisièm

la fin de

A cei ment ou qu'on r d'autre. pends, & nia de 1 ceux qui & de Sc ne s'en avoient regardan ils ordon tion d'u VIII, D dans la f fous l'ha

vain fast

projet de ns y faire toit une les qu'il l'Assemion, on rs. Ils fu-, ancien fession, x-huitièprécauour emlus d'au-. Après Concile nt quelui désiles deny , l'objet conforl'Eglise. voit prone dura uloit la la craiivision,

ses sui-

fans ex-

i s'étoit

montré jusque - là si fortement attaché = au Concile. Aussi-tôt le Pape donna une XV. Bulle qui transféroit le Concile à Fer-Siècle. rare, où les Grecs devoient se rendre, pour travailler à la réunion des deux Eglises. De ce moment, les Romains regardèrent le Concile de Basse, comme dissous & sans autorité. Tout ce que nous venons de rapporter se passa depuis l'ouverture du Concile, le vingttroisième jour de Juillet 1431, jusqu'à la fin de Juillet 1437.

A cette époque, la rupture fut tellement ouverte entre le Concile & le Pape, qu'on ne se ménagea plus de part ni d'autre. Eugêne fut d'abord déclaré suspends, & ensuite déposé. Il excommunia de son côté le Concile, & traita ceux qui le composoient, d'Hérétiques & de Schismariques. Les Pères de Basse ne s'en tinrent pas au Jugement qu'ils avoient prononcé contre le Pape; mais regardant le Saint-Siège comme vacant, ils ordonnèrent qu'on procédât à l'élection d'un nouveau Pontife. Amédée VIII, Duc de Savoye, qui s'étoit retiré dans la solitude de Rippaille où il vivoir sous l'habit d'Hermite, détrompé de vain faste des grandeurs qu'il savoit

apprécier, avec une société de Courtisans qui partageoient ses goûts, eut Siècle, la pluralité des suffrages. Surpris qu'on eût pensé à lui pour le faire Pape, il n'accepta cette dignité qu'avec peine, regrettant son repos, & craignant les orages auxquels son élévation alloit l'exposer. Il prit le nom de Félix V & se rendit à Basse, où se fit avec éclat & magnificence la cérémonie de son cou-

ronnement, au mois de Mars 1440. Par l'élection de Félix V, l'Eglise, à peine sortie des horreurs d'un Schisme qui avoit duré plus d'un demi - siècle, en voyoit recommencer un autre, dont les suites pouvoient n'être pas moins longues, ni moins funestes. On pri des mesures en France, pour prévenir les effets de ces nouveaux troubles; & sans renoncer à l'Obédience d'Eugêne, on statua qu'on n'auroit aucun égard aux censures que le Pape & le Concile avoient lancées l'un contre l'autre. Cependant les Pères de Basse, dont le nombre deminuoit de jour en jour, continuèrent leurs opérations sur le plan qu'ils s'étoient formé depuis la retraite du Cardinal Julien & des autres Légats. Ils tinrent encore vingt fellions,

depuis la rup le Con fe prêt autres V, co Vicaire tholiqu empres fance, compte titre do que le & que rassemb l'ouvrag foit à La gnées à après av quarante

Tand entre le de Bass Charles une célè Seigneur éclairées Régleme

Mai 14

depuis la vingt-cinquième qui précéda = la rupture. Le Cardinal d'Arles, que XV. le Concile s'étoit donné pour Président, SIÈCLE. se prêtoit à tout & travailloit avec les autres Prélats à faire reconnoître Félix V, comme le vrai Pape & le seul Vicaire de J. C. Mais les Nations Catholiques ne montroient pas un grand empressement à se ranger sous son obéissance, & lui-même ne paroissoit pas compter beaucoup sur la légitimité du titre dont on l'avoit revêtu. Il confentit que le Concile terminât fes travaux, & que, sans être censé dissous; il se rassemblat dans trois ans pour continuer l'ouvrage de la réformation, soit à Lyon, soit à Lausane, Villes qui furent désignées à cet effet. Les Pères se séparèrent après avoir arrêté cet article dans la quarante-cinquième session, tenue le 19 Mai 1443.

Tandis que la division qui s'étoit mise entre le Pape Eugêne IV & le Concile de Basse éclatoit, le Roi de France Charles VII, tint à Bourges en 1438, une célèbre Assemblée du Clergé, des Seigneurs, & des personnes les plus éclairées du Royaume, pour dresser un Réglement sur les affaires ecclésiastiques.

Gvj

e Courûts, eut ris qu'on Pape, il peine,

nant les loit l'ex-V & fe

éclat & fon cou-

140. Eglise, à Schisme - siècle, re, dont s moins On pri

prévenir les ; & lugêne,

n égard Concile re. Cedont le

i jour, le plan retraite

tes Lé-

qui servît à l'avenir de loi fixe & universelle dans le Royaume. Les Pères de S.I. C.LE. Basse avoient invité Charles VII à former cette Assemblée, afin de concourir avec eux à l'abolition des abus qui s'étoient introduits pendant le grand Schisine, ou du moins de ceux qui étoient le plus ouvertement contraires à la liberté des Eglises. L'Assemblée de Bourges, entrant dans les vues du Concile, tira de ses Décrets la substance du fameux Réglement qu'elle dressa, & qu'on connoît encore sous le titre de Pragmatique-Sanction. Il contenoir vingt-trois articles, dont les objets principaux étoient le rétablifsement des élections dans l'ancienne forme; l'abolition des armates, des réserves & des expectatives; l'application du tiers des Bénéfices aux Gradués; la défense d'appeller au Pape, fans passer par le Tribunal des Ordinaires; Fobligation imposée au Pape, en cas d'appel, de nommer des Commissaires pour juger sur les lieux; la supériorité du Concile général, auquel le Pape même est obligé de se soumettre dans ce qui concerne la foi; l'exrinction du Schisme, & la réformation

Régl gistre fut o pend & m gré l rent tance que entre nous

siècle

des

PET procédife a dont i des G fois p des oi reur c gue II

deliroi

ore fous tion. Il dont les rétablifancienne tes, des applicaux Gra-Pape, s Ordiu Pape, s Comieux; la auquel foumeti; l'exrmarion

157 des mœurs, &c. Le Roi confirma ce Réglement par un Edit qui fut enre- XV. gistré au Parlement. La Pragmatique Sièce E. fut observée comme une loi précieuse. pendant tout le règne de Charles VII, & même long-tems encore après, malgré les atteintes que les Papes essayèrent de lui porter en diverses circonstances. Elle ne fut totalement abolie que par le fameux Concordat passé entre Léon X & François I, comme nous le dirons dans l'histoire du XVI. siècle.

ARTICLE VIII.

Conciles de Ferrare & de Florence.

PENDANT que le Concile de Basse procédoit contre Eugêne IV, ce Pontife assembloit à Ferrare un Concile dont l'objet étoit de travailler à l'union des Grecs & des Latins; union tant de fois projettée & toujours traversée par des obstacles insurmontables. L'Empereur de Constantinople, Jean Paléologue II, fils & successeur de Manuel, desiroit vivement la conclusion de cette

affaire. Il étoit secondé par le Patriarche Joseph, homme d'un grand mé-Siècle, rite, qui joignoir une profonde érudition, à toutes les vertus épiscopales. Plusieurs autres Prélats de l'Eglise Grecque, recommandables par leur science & leur piété, entroient dans les vues du Prince. Mais un plus grand nombre encore s'y opposoit fortement. Les Moines sur - tout étoient les plus opiniâtres dans le Schisme : ils frémissoient de colère au seul mot d'union : ils inspiroient leurs sentimens au peuple, & par l'empire qu'ils avoient sur lui, ils le rendoient aussi fanatique qu'eux. Les prétentions des Pères de Basse, étoient un autre obstacle à ce grand ouvrage. Continuant à se regarder comme les représentans de l'Eglise universelle, & l'unique Tribunal où toutes les causes de la foi devoient être portées, ils vouloient que les Grecs traitassent avec eux, soit dans la ville même de Basle, soit dans celle d'Avignon, où ils consentoient de se transporter.

Le Pape Eugêne n'eut pas plus d'égard à ces prétentions du Concile de Basse, qu'aux procédures qu'il continuoit de

faire dissol pouv comr & fa autre princ loit le relati Eugê pressa Ferra On ti Grece dans l réglei Conc il ne les S pour à leur envoy Il ne douze des pa un gr

peu de

espéro

feroit

Patriarand ménde éruiscopales. ise Grecr science les · vues nd nomient. Les olus opimissoient ion: ils peuple, fur lui, qu'eux. e Basse, e grand der comuniverù toutes re porecs traila ville d'Avie trans-

d'égard Basse, oit de

faire contre lui. Depuis la Bulle de dissolution qu'il avoit donnée, il ne XV. pouvoit plus regarder ce Concile que Stècte. comme une assemblée illégitime, nulle, & fans pouvoir. La convocation d'un autre Concile à Ferrare, étoit dans ses principes une nouvel acte qui dépouilloit les Pères de Basse de toute autorité, relativement aux affaires de l'Eglise. Eugêne IV agissoit conséquemment en pressant l'ouverture de son Concile de Ferrare. Elle se sit le 8 Janvier 1438. On tint deux sessions avant l'arrivée des Grecs; le Pape présida à la seconde, dans laquelle il ne fut question que de régler l'ordre qui s'observeroit dans le Concile. Jusqu'à l'arrivée des Grecs, il ne fut pas fort nombreux, parce que les Souverains qui s'étoient déclarés pour le Concile de Basse, désendirent à leurs Évêques de s'y rendre, & n'y envoyèrent point leurs Ambassadeurs. Il ne s'y trouva d'abord que soixantedouze Évêques, la plupart d'Italie, ou des pays voisins. Ce fut pour les Grecs. un grand sujet d'étonnement, de voir st peu de Prélats dans une assemblée où ils espéroient que toute l'Eglise d'Occident seroit réunie. Ils en témoignèrent leux

peine au Pape; mais on pallia comme on put les raisons de ce vuide, & l'on Siècle trouva moyen de leur persuader que le Pape assisté des Cardinaux, & d'une certaine quantité d'Évêques, suffisoit pour traiter avec eux la grande affaire de l'union.

L'Empereur Grec, le Patriarche de Constantinople, les Vicaires des autres Patriarches d'Orient, les Evêques, les Députés du second Ordre, les Abbés & tous ceux qui les accompagnoient, arrivèrent à Ferrare dans le commencement de Mars. Les premiers jours furent remplis par le cérémonial des réceptions & des visites réciproques; après cela on régla, de concert avec les Orientaux, l'ordre qui seroit observé, tant dans les féances publiques, que dans les conférences particulières où les matières seroient discutées. Quand ces préliminaires furent remplis, on proposa d'examiner les différents points de controverse qui divisoient les deux Eglises; savoir, la Procession du Saint-Esprit, l'usage des pains azymes dans le Sacrifice, le Purgatoire & la Primauté du Pape, car tout se réduisoit à ces quatre articles. On commença par le Purga-

toire. des de on re rence conve autres roient voir (fiées c disoie ľafflić peine étant

Esprit cultés. **é**tendu confér Grecs c'étoit qui tir du disc ves, dont i foliden & laif! objecti

au cont

étôit a

L'aı

comme , & l'on r que le & d'une *fuffisoit* e affaire

rche de s autres ies, les Abbés noient, mmenrs jours nial des oques; vec les ofervé, ue dans es maces préproposa

e conglises; Esprit, Sacriuté du quatre Purga-

toire. Lorsqu'on eut expliqué la doctrine = des deux Eglises sur ce premier objet, XV. on reconnut qu'il y avoit peu de diffé-Siècle rence entre les Grecs & les Latins. Ils convenoient du dogme les uns & les autres, quant au fond, & ils ne différoient que dans la manière de concevoir comment les ames étoient purifiées dans ce lieu d'expiation : les Grecs disoient que c'étoit par les ténèbres & l'affliction; les Latins y ajoutoient la peine sensible du feu. Le point de foi étant reconnue de part & d'autre, il étoit aisé de s'accorder sur le reste.

L'article de la Procession du Saint-Esprit renfermoit de plus grandes difficultés, & demandoit une discussion plus étendue: on s'en occupa dans plusieurs conférences & plusieurs sessions. Les Grecs y parlèrent avec éloquence; mais c'étoit une éloquence vague & diffuse, qui tiroit tout son éclat de l'agrément du discours. Du reste, soible de preuves, & souvent hors de la question dont il s'agissoit, elle n'établissoit pas solidement ce qu'elle mettoit en thèse, & laissoit presque toujours subsister les objections des adversaires. Les Latins, au contraire, étoient plus méthodiques,

plus précis; leurs preuves étoient bien déduites & présentées dans un jour lu-Siècle, mineux; leurs raisonnemens forts & serrés, leurs objections pressantes, & leurs réponses tranchoient ordinairement, par des raisons sans réplique, tout ce qu'on leur opposoit de difficultés spécieuses. Cependant par tous ces longs débats, on avançoit peu vers le but, parce que les Grecs, avec leur subtilité ordinaire, écartoient autant qu'ils le pouvoient le fond de la question, pour se jetter sur des accessoires, afin de traîner la dispute en longueur. Lorsqu'ils se sentoient pressés, & que les bonnes réponses leur manquoient, ils en revenoient toujours à la défense faite par le Concile d'Ephêse, de rien ajouter au symbole, comme si cette défense avoit pu dépouiller l'Eglise du droit qu'elle a d'expliquer le dogme, & d'introduire dans son langage, des expressions propres à discerner la vérité d'avec l'erreur.

Marc d'Ephèse, Bessarion de Nicée, & l'Empereur, même, car ce Prince étoit savant, se distinguoient du côté des Grecs, dans ces combats où ils se plaisoient à déployer tout ce que l'éru-

ditio l'art Mais d'eux Evêqu de 1'(mé J point & por ils le écarts point tigués même mots, quant rent questio éterni comm que, e conten & dai

Mal qui ter points pour le miner

ils pas

dition a de plus grave, & tout ce que == n jour lul'art de la parole à de plus féduisant. Mais ils avoient des adversaires dignes Siècle. ntes, & d'eux, dans le Cardinal Julien, André, rdinaire-Evêque de Rhodes, & un Théologien de l'Ordre de Saint-Dominique, nomdifficulmé Jean. Ceux-ci ne s'en laissoient tous ces point imposer par les discours abondans & pompeux des Grecs. Attentifs à tout, vec leur ils les suivoient pied à pied dans leurs autant écarts, & les ramenoient toujours au la quespoint fixe qu'il s'agissoit d'éclaircir. Fatigués d'entendre sans cesse répéter les mêmes choses, touchant l'addition des & que mots, Filioque, & de ne rien conclure quant au fond de la dispute, ils réduisirent toute la controverse à ces deux questions: 1°. Est-il de foi, que de toute éternité le Saint-Esprit procéde du Fils comme du Père? 20. Ces mots, Filioque, expriment-ils clairement le dogme contenu dans cet article du symbole, & dans cette supposition, ne doiventils pas être conservés.

Malgré cette précaution des Latins, qui tendoit à simplifier la discussion des points controversés, on eut encore, pour les Grecs, la condescendance d'examiner avec eux les autorités qu'ils allé-

ient bien forts & éplique, eu vers

essoires, ongueur.

uoient, défense de rien si cette glise du logme,

ge, des a vérité

Nicée, Prince lu côté ù ils se e l'éru-

guoient; & afin de ne leur laisser aucun XV. prétexte, s'ils résistoient à l'évidence, Siècle, on se servit des éditions des Pères qu'ils avoient apportées d'Orient. Il ne fut pas difficile de les convaincre par les textes les plus formels, que les saints Docteurs, pour lesquels ils avoient le plus de vénération, s'étoient exprimés, comme l'Eglise Romaine, sur le dogme de la Procession. Muis quoique la force de cette démonstration, ôtât aux Partifans du Schisme les armes dans lesquelles ils metroient toute leur confiance, Marc d'Ephèse persévéra dans son entêtement. Bessarion, qui étoit moins prévenu, & qui cherchoit de bonne soi la vérité, se rendit & convint que la do Irine des Latins étoit celle de tous les anciens qui avoient écrit avec le plus d'exactitude sur cette mitière. De plus, il avoua que si quelques vères avoient dit que le Saint-Esprit procéde du Père par le Fils, cette façon de parler devoit être interpretée & rectifiée pur les autres endroits de leurs ouvrages, où ils enseignent expressément que la troisième Personne procéde également des deux autres. Le sentiment de ce Savant Prélat entraîna la plupart de ses

con nes & [

mie foi d men en co Trin E/p_I fello rerov Espr Fils, tre, une n ration vée & toient Latins se troi les qui fi long fur l'a pain le fice, 1 veaux

laisser

liberté

compatriotes, & fit cesser toutes les chicanes qui avoient rendu la dispute si longue & si contentieuse.

SIÈCLE,

Lorsqu'on fut d'accord sur ce premier article, on dressa la profession de foi qui devoit fixer à jamais l'enseignement des deux Eglises. Elle étoit conçue en ces termes : au nom de la Très-Sainte Trinité, du Père, du Fils, & du Saint-Esprit; nous, Grecs & Latins consessons que tous les Chrétiens doivent rerevoir cette verité de foi ; que le Saint-Esprit est éternellement du Père & du Fils, & qu'il procéde de l'un & de l'autre, comme d'un seul principe, & par une même opération, qu'on appelle spiration. Cette déclaration fut approuvée & signée de tous ceux qui assistoient au Concile, tant Grecs que Latins. Ainsi la plus grande difficulté se trouvoit heureusement terminée. Celles qui restoient ne devoient pas arrêter si long-tems. On étoit déjà d'accord sur l'article du Purgatoire. L'usage du pain levé, ou non levé, dans le Sacrifice, ne pouvoit donner lieu à de nouveaux débats, puisqu'on convenoit de laisser chaque Eglise dans la pleine liberté de suivre à cet égard la pra-

ser aucun vidence, es Pères at. Il ne ncre par que les s avoient it exprie, sur le quoique on, ôtât armes ité leur erfévéra n, qui nerchoir & conis étoit avoient ir cette i quel-

Saint-

, cette

pritée

e leurs

ément

e éga-

ent de

de ses

XV. Le seul point qui firt sujet à contesta-Siècle, tion, étoit la primauté du Pape, & le pouvoir de Jurisdiction que l'Eglise Romaine s'attribuoit sur routes les autres

Eglises.

On sait quelles étoient les anciennes préventions des Grecs, contre l'autorité des Papes, & combien les Partisans du Schisme avoient travaillé de tout tems à les nourrir, en peignant les Pontifes de Rome & ceux qu'ils chargeoient de leurs ordres, sous des couleurs odieuses. Ces préjugés, dans lesquels on prenoit à tâche de nourrir tous les Orientaux, depuis l'époque des premières divisions, fortifiés par le cours des années, & par des événemens dont la mémoire étoit encore toute récente, devoient faire craindre que cet article si délicat à traiter au gré de tous, n'occasionnât des contestations interminables. En effet, il s'en éleva de très - vives, & l'on eut beaucoup de peine à convenir des termes dont on se serviroit pour exposer les sentimens des deux Eglises, sur un objet qui avoit été la fource de tous leurs démêlés. En ceconnoissant la primauté du Pape, les

les Par vouloie du Siès Pontife mémen Ces des Orienta de les a mander pour er pereur pour en rendre union si termes c placés p rité. Be la paix, douce & prochère mun acce être le re pénible.

Grecs

ler à R

Ce D aux deux qu'elles v long, po ontesta-, & le l'Eglise s autres ancienre l'au-Partiillé de eignant qu'ils us des , dans nourrir ue des par le emens toute ue cet ré de tations éleva up de on fe timens

i avoit

s. En

e, les

oservée.

Grecs ne vouloient pas qu'on pût appel- = ler à Rome des Jugemens prononcés par les Patriarches d'Orient; & les Latins SIECLE vouloient qu'en parlant des prérogatives du Siège Apostolique, il fûr dit que les Pontifes Romains en jouiroient conformément à l'Ecriture & à la Tradition. Ces dernières expressions choquoient les Orientaux ; ils refusèrent absolument de les admettre, & s'obstinèrent à demander qu'on y substituât celles - ci : pour en jouir selon les Canons. L'Empereur se donna de grands mouvemens pour engager les uns & les autres à se rendre faciles, & à ne pas rompre une union si désirée, par attachement à des termes qui pouvoient être aisément remplacés par d'autres, sans nuire à la vérité. Bessarion qui desiroit sincérement la paix, le seconda par son éloquence douce & persuasive. Les esprits se rapprochèrent, & l'on rédigea d'un commun accord le Décret d'union qui devoit être le résultat d'un travail si long & si pénible.

Ce Décret destiné à servir de règle aux deux Eglises, & de base à la paix qu'elles venoient de conclure, est trop long, pour le rapporter ici en entier. Il

porte en titre: définition du saint Concile œcuménique, célébré à Florence. SIÈCLE. Le nom du Pape Eugêne se lit à la tête, puis le titre ajoute; du consentement de notre cher fils Jean Paléologue, trèsillustre Empereur des Romains, & de ceux qui tiennent la place de nos trèsvénérables frères les Patriarches, & des autres Prélats représentans l'Eglise Grecque. Après ce titre, on lit une préface; c'est une espèce d'Hymne, où toute la nature est invitée à partager la joie de ce grand événement. Après quoi suit la teneur du Décret qui statue sur les quatre points de doctrine, dont l'examen avoit occupé ce Concile, depuis l'arrivée des Grecs; savoir, la Procession du Saint-Esprit, le Purgatoire, l'usage du pain levé ou non levé dans le Sacrifice, & la primauté du Pape. Nous avons rapporté d'avance ce que le Décret prononce sur ces quatre chefs, en racontant comment la controverse avoit été traitée de part & d'autre dans le Concile, & comment les Pères s'étoient accordés sur chaque article en particulier. A cet égard le Décret est conforme à ce qu'on avoit successivement arrêté dans les conférences & les sessions où la matière 2VOL

avoit nouve autrefo quatre Consta & apre tioche

Tell

célèbre

dernier 1439 , tous les a l'exce rien ne p main de publié c ce, où tout leur Cardina étant me la lectur Grec; to ses qui fo vèrent de célébrée graces de grande aff de paix à après quo Tome

aint Con-

Florence,

à la tête,

ement de

is, & de

nos très-

s, & des

ise Grecpréface ;

toute la

oie de ce

i suit la

es quatre

nen avoit

rivée des

du Saint-

du pain

fice, &

ons rap-

ret pro-

n racon-

avoit été

Concile,

accordés

er. A cet

ce qu'on

dans les

matière.

avol

avoit été discutée. Enfin, le Décret renouvelle & confirme ce qui avoir été XV.
autrefois réglé touchant le rang des Siècle,
quatre Patriarches d'Orient; celui de
Constantinople est nommé le premier,
& après lui ceux d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem.

Telle est la substance de ce Décret célèbre. Il fut signé dans la dixième & dernière séance, tenue le 6 Juillet 1439, par le Pape, l'Empereur, & tous les Prélats, tant Latins que Grecs, à l'exception de Marc d'Ephêse, dont rien ne put sléchir l'opiniatreté. Le lende main de la signature, l'acte d'union sut publié dans la grande Eglise de Florence, où le Pape & l'Empereur, avec tout leur cortège, s'étoient rendus. Le Cardinal Julien, & Bessarion de Nicée étant montés dans l'Ambon, en firent la lecture, l'un en Latin, l'autre en Grec; tous les membres des deux Eglises qui formoient l'Assemblée, l'approuvèrent de nouveau : ensuite la Messe sur célébrée solemnellement en action de graces de l'heureuse conclusion de cette grande affaire. Le Pape y donna le baiser de paix à tous les Pères du Concile, après quoi ils s'embrassèrent les uns les Tome VII.

autres en signe de concorde & d'amitié.

XV. Tout étant ainsi terminé, à la satisfac.

Siècle. tion des deux Partis, les Grecs songèrent à s'en retourner chez eux. Le Pape leur donna généreusement beaucoup plus qu'il ne s'étoit obligé par son traité avec l'Empereur, & l'on se sépara avec un contentement égal des deux côtés. Nous avons vu dans l'article VI, comment le Décret d'union sur regardé par le Clergé de Constantinople, & comment le fanatisme des Schismatiques rendit sans effet ce qui avoit coûté tant de peines au Pape, à l'Empereur,

& aux Représentans des deux Eglises. Après le départ des Grecs, Eugène IV continua le Concile, qui eut encore cinq sessions. Dans la seconde, on sit un Décret d'union en faveur des Arméniens, dont le Patriarche avoit envoyé des Députés au Concile. Dans la troissème, on sit la même chose en saveur des Jacobites, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, suivoient les erreun d'Eurichès, auxquelles ils avoient sait quelques changemens. Leur Patriarche avoit envoyé au Concile, André, Abbé de Saint-Antoine au Mont-Liban. Ce Député étoit chargé de supplier le Pape

de l'adn étoient l'Eglise : que la régle de dans la féroit le plus à p de l'Itali grands th Concile Saint-Jea séances. les Syrie nites. Ces de divers Rome qu mander l & de l'E au Pape fouscrire Sainteté 1 descendit *fincéreme* Peuples n à leurs ar ils ont to me, exce

restés atta

l'amitié. satisfac. fonge-Le Pape eaucoup on traité para avec ix côtés, l, comregardé ple, & hismati oit coûté pereur, Eglises. Eugêne eut ennde, on des Aravoit en-Dans la se en fame nous s erreun ient fait atriarche é, Abbe ban. Ce le Pape

de l'admettre avec tous ceux qui lui = étoient soumis, à la Communion de l'Eglise Romaine, dont ils protestoient Siècia. que la doctrine seroit désormais la régle de leur foi. Enfin, le Pape déclara dans la cinquième session, qu'il transféroit le Concile à Rome, pour être plus à portée de travailler aux affaires de l'Italie, qui étoit agitée par de grands troubles. Mais cette espèce de Concile qui s'assembla dans l'Eglise de Saint-Jean de Latran, n'eut que deux séances. On y fit des Décrets touchant les Syriens, les Chaldéens & les Maronites. Ces Nations, qui étoient infectées de diverses erreurs, avoient envoyé à Rome quelques Evêques, pour demander la Communion du Saint-Siège & de l'Eglise Apostolique. Ils offrirent au Pape d'abjurer leurs erreurs, & de souscrire la profession de soi, que Sa Sainteté leur proposeroit. Eugêne condescendit à leur demande, les croyant sincérement convertis. Mais tous ces Peuples ne tardèrent pas à retourner à leurs anciennes opinions, & depuis, ils ont toujours persévéré dans le Schisme, excepté les Maronites, qui sont restés attachés à l'Eglise Romaine.

H ij

XV.

SIÈCLE.

ARTICLE IX.

Caractère des Papes, depuis l'extinction du grand Schisme, jusqu'à la fin de ce siècle.

Es Pontifes qui se sont disputé la Chaire Apostolique depuis le commencement de ce siècle jusqu'au tems du Concile de Constance, & à l'élection de Martin V, se sont peints euxmêmes dans cette Histoire, par leur conduite & leurs actions. Nous les avons vus tous presque également faux dans leurs promesses, sourds aux désirs & aux gémissemens de la Religion, insensibles aux maux causés par le Schisme, éblouis de leur dignité, résistant aux vœux & aux conseils des hommes les plus sages, seignant d'être toujours prêts à se dépouiller du Pontificat, & ne connoissant aucun moyen qui ne sût juste pour s'y maintenir. L'intérêt personnel qui paroît avoir été leur unique mobile, dans tous les événemens auxquels ils ont pris part, leur ferma les yeux sur ce que le bien général de

l'Eglise la cupidi contribu cette of vaincre, jets d'un Une choi tous ces de naissai ractère, même ei convenus pes, & q mis à so avant fon vif amour disposé au pour la pr il parvenu beaux fenti comptoit p fés par le S fervât dans Nous ne observation sentir le da changemen grandeurs h toujours dan

l'Eglise exigeoit d'eux. L'ambition & la cupidité de ceux qui les entouroient, contribua, sans doute, à leur inspirer Siècle. cette opiniâtreté, que rien ne sput vaincre, & contre laquelle tous les proinction jets d'union vinrent toujours échouer. fin de Une chose digne de remarque, c'est que tous ces Pontifes, d'ailleurs si différens de naissance, d'éducation & de caouté la ractère, se soient rassemblés par un commême endroit, comme s'ils étoient 1 tems convenus entre eux des mêmes princil'élects euxpes, & que le mourant les eût tranfmis à son successeur. Chacun d'eux r leur avant son élection, témoigna le plus avons x dans vif amour pour la paix, & se montra irs & disposé aux plus généreux sacrifices pour la procurer; mais à peine étoitinfenisme, il parvenu à la Papauté, que tous ces beaux sentimens s'évanouissoient, & qu'il it aux nes les comptoit pour rien tous les maux causés par le Schisme, pourvu qu'il se conujours at, & servat dans le rang où il étoit monté. Nous ne devions pas omettre cette ui ne observation: elle est bien propre à faire ntérêt r unisentir le danger de l'élévation, & les changemens funestes que la vision des emens ferma grandeurs humaines occasionne presque. ral de toujours dans les ames les plus droites.

H iij

Le Concile de Constance, en donnant à l'Eglise un Chef certain & légitime, Siècle termina le Schisme; mais il ne pui détruire du même coup tous les défordres qu'une guerre si longue & si vivement soutenue, avoit fait naître. Martin V, qu'on avoit juge propre à gouverner l'Eglise dans les tems disficiles où l'on étoit, avoit des lumières, des vues pures, du talent pour les affaires; mais en montant sur le Trône Pontifical, il adopta les principes de sa Cour, & il se fit une maxime, d'écarter avec soin tout ce qui pouvoit porter quelque atteinte à son autorité, en la renfermant dans ses justes bornes. Ce fut par cette raison, que, fans s'opposer directement aux desseins du Concile de Constance, par rapport à la réformation dont il fento; lui-même le besoin, il détourna l'attention de cette assemblée sur d'autres objets, afin d'éloigner un travail dont il redoutoit les suites. Sa conduite uniquement dirigée par la politique, fit évanouir toutes les espérances qu'on avoit conçues de lui, pour le rétablifsement de la discipline & des mœurs; de sorte que les Historiens bornent son éloge à dire qu'il travailla avec quel-

que fuce la furei Rome of

Le C qui fut é & qui chercha. mainteni tendue o donnée, étoit plus l'Eglise. paisée, se ranim vit donc renaître à leur qu'au en se déc les Colon cuser cett que ceux abusé de de Martin on parens s'être em appartenai le trésor d que le P Ce qu'il y donnant gitime,

ne pui

défor-

fi vive-

. Mar-

à gou-

ciles où

es vues

s; mais

fical, il

& il se

in tout

teinte à

ans ses

raifon,

nt aux

fento:

atten-

res ob-

lont il

e uni-

ue, fit

qu'on tablif-

œurs;

ent son

quel-

que succès à pacifier l'Italie, & à calmer la fureur des séditions qui désoloient XV.

Rome depuis si long-tems.

Le Cardinal Condolmère, Vénitien, qui fut élu après la mort de Martin V, & qui prit le nom d'Eugêne IV, ne chercha comme son prédécesseur, qu'à maintenir son autorité dans toute l'étendue que ses prédécesseurs lui avoient donnée, sans penser à la réforme, qui étoit plus que jamais, le vœu de toute l'Eglise. L'animosité des factions, appaisée, ou contenue par Martin V, se ranima sous le nouveau Pontife. On vit donc les troubles & les dissensions, renaître à Rome, avec autant de chaleur qu'auparavant. Eugêne y contribua, en se déclarant pour les Ursins, contre les Colonnes, leurs ennemis. Pour excuser cette préférence, il faut avouer que ceux-ci avoient prodigieusement abusé de leur crédit sous le Pontificat de Martin V, dont ils étoient neveux on parens. On les accusoit même de s'être emparés de plusieurs domaines appartenans à l'Eglise, & d'avoir pillé le trésor destiné aux frais de la guerre que le Pape vouloir faire aux Turcs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ayant

H iv

= été chassés de Rome & poursuivis avec vigueur, ils s'estimèrent heureux d'a-SIECLE cheter leur paix au prix d'une somme de cent treize mille ducats, qu'Eugêne exigea d'eux.

Nous avons parlé ailleurs des démêlés de ce Pontife avec les Pères du Concile de Basse, & avec le Roi d'Arragon, Alphonse V, Prince adroit & politique, qui, pour obtenir des Papes ce qu'il vouloit, prit & quitta plus d'une fois le parti de Benoît XIII. Le zélé d'Eugène IV pour la réunion de l'Eglise Grecque avec celle de Rome, les peines infinies qu'il se donna pour conduire ce grand ouvrage à une heureuse fin, & la géncrosité qu'il eut de fournir seul aux dépenses que le voyage & la présence des Grecs occasionnèrent pendant la durée des Conciles de Ferrare, & de Florence, sont les plus beaux traits de sa vie. Traversé dans cette utile entreprise par les Pères de Basse, & peu secondé par les autres Prélats d'Occident, il eut affez de courage & d'habileté pour surmonter tous les obstacles; de sorte qu'on peut dire sans blesser la vérité, que la gloire du succès n'appartient qu'à lui. Il mourut

att-me ron 1 d'évén qui a d'un dont i que av

Le mois d dinal ' nom c ractère fin des Felix par les ployoie de ce dans un méniqu moyens soient canonic au prer l'Eglise foins, i fon adv fongeoi capable.

tice qu'

ivis avee eux d'afomme l'Eugêne démêlés

d'Arrait & pos Papes
tta plus
HII. Le
nion de
Rome,
na pour
ne heueut de

voyage nnèrent de Feres plus fé dans

ères de autres de coucer tous

ut dire oire du mourut au mois de Février 1447, après environ seize ans d'un Pontificat rempli XV.
d'événemens singuliers, embarrassans, Siècle,
qui auroient déconcerté tout homme
d'un caractère moins courageux, &
dont il su presque toujours tirer quelque avantage.

Le Saint-Siège fut rempli, après un mois de vacance, par l'élection du Cardinal Thomas de Sarzane, qui prit le nom de Nicolas V; il étoit d'un caractère doux & pacifique; il désiroit la fin des troubles que les partisans de Felix V entretenoient dans l'Eglise, par les raisons specieuses qu'ils employoient pour appuyer les prétentions de ce Pontife, élu, facré & couronné dans un Concile qui se qualifioit d'œcuménique. Nicolas V chercha tous les moyens de détromper ceux qui se laissoient éblouir par les apparences de canonicité que l'élection de Félix offroit au premier coup d'œil. Mais la paix de l'Eglise étant le premier objet de ses foins, il ne se proposoit pas d'humilier son adversaire, ni de le décrier; il ne songeoit qu'à le gagner par des offres capables de le dédommager du facrifice qu'il feroit en renonçant au Pon-

Hv

tificat. Felix, qui n'avoit point ambitionné la Papauté, s'en dépouilla sans Siècle, regret, & Nicolas fut assez généreux pour lui accorder tout ce qu'il demanda.

Ce Pape, uniquement attentif aux intérêts de la Religion, voyoir avec une extrême douleur les progrès du Mahométisme, que les armes triomphantes des Turcs étendoient au loin, dans le Continent & dans les Islès, sur les débris de l'Empire d'Orient. Il exhorta fortement l'Empereur Constantin à se déclarer pour l'union si solemnellement jurée à Florence, afin de mériter que Dieu excitat les Princes Latins à s'armer pour le secourir. Il lui écrivit à ce sujet de la manière la plus pathétique & la plus pressante; & comme si ses regards eussent pénétré dans l'avenir, il lui annonça la chûte prochaine de l'Empire Grec, s'ils persévéroient, son Peuple & lui, dans le Schisine qui attiroit sur eux les vengeances du Ciel. L'événement ne vérifia que trop bien la prédiction du Pontife. Lorfque Mahomet II se rendit maître de Constantinople, Nicolas V fut si touché de cette nouvelle perte des Chrétiens, qu'il en mourut de chagrin, en 1455, après

un peu dable pa envers 1 moins p aux gen de sa pe vaux av à les pl talens po

& à la

Beffar

avoir di

été oblig ché de N dent por geance d cile de de fuccé raisons d firent do qui avoi verneme aussi écla partagés du Card famille i dont il é

de Calix

habile d

ambi-

fans.

éreux

anda.

f aux

c une

Ma-

phan-

dans

r les

horta

à se

nelle-

ériter

ins à

crivit

athé-

mme

ave-

naine

ient,

e qui

Ciel.

bien

Ma-

stan-

de

qu'il

près

avoir dignement rempli le Saint-Siège un peu plus de huit ans. Recomman-XV. dable par sa piété, & par sa libéralité Siècle. envers les pauvres, il ne le sut pas moins par la protection qu'il accorda aux gens de Lettres. Il les approcha de sa personne, récompensa leurs travaux avec magnificence, & se plut à les placer dans les postes où leurs talens pouvoient être utiles à l'Eglisé & à la Société.

Bessarion, ce Grec célébre qui avoit été obligé de renoncer à son Archèvêché de Nicée, & de se retirer en Occident pour ne pas s'exposer à la vengeance des Schismatiques, après le Concile de Florence, se vit au moment de succéder au Pape Nicolas. Mais des raisons de jalousie & de politique, lui firent donner l'exclusion par tous ceux qui avoient sujet de craindre le gouvernement d'un homme aussi ferme & aussi éclaire. Les suffrages long-tems partagés, se réunirent enfin en faveur du Cardinal Alphonse Borgia, né d'une famille illustre, à Valence en Espagne, dont il étoit Evêque, & qui prit le nom de Calixte III. Il étoit grand politique, habile dans le maniement des affaires;

H vj

& plein de zéle pour la discipline ecclésiastique. On l'a loné de n'avoir ja-Site cie, mais voulu accepter de Bénéfice en commende, à l'exemple des autres Cardinaux. Mon épouse est Vierge, disoitil, en parlant de son Eglise; je ne veux pas la souiller, en devenant adultère. Il condamnoit par ces paroles, la plupart des Prélats de son tems. Après son couronnement, il reprir les projets de son prédécesseur, touchant la guerre contre les Turcs : ce fut le principal objet de ses soins, pendant tout le tems qu'il occupa le Saint-Siège. Il ne cessa de solliciter les Princes Chrétiens, par ses Lettres & ses Légats, pour les engager à s'unir à lui, dans une entreprise qui n'intéressoit pas moins le repos de l'Europe, que l'honneur de la Religion. Il n'épasgna rien pour envoyer des secours au brave Hunniade, qui étoit le boulevart de la Chrétienté, contre les Infidèles. La mort de ce grand homme lui sit verser des larmes, & pendant deux ans qu'il vécut encore, il ne put se consoler de cette perte. Dans les derniers tems de son Pontificat, l'Italie fut affligée de divers séaux, dont il essaya de profiter, pour

exciter
les ma
fes exh
grand f
âgé de
Saint-Si
On a c
furé de
le Con
écrit le
la guerr
titre d
Si ce fa
chose c
le choi

Cardina Calixte cile de partifan même intérêts table po eussent Sylvius nom de & trava

les max

pour se

Æne:

exciter les Peuples à la pénitence. Mais les mœurs étoient si corrompues, que ses exhortations ne produisirent pas un Siècle. grand fruit. Calixte III mourut en 1458, âgé de quatre-vingt ans, ayant tenu le Saint-Siège près de trois ans & demi. On a dit qu'il se tenoit tellement assuré de parvenir à la Papauté, que dans le Conclave où il fut élu, il mit par écrit le vœu qu'il faisoit de cominuer la guerre contre les Turcs, prenant le titre de Pape & le nom de Calixte. Si ce fait est vrai, il ne prouve autre chose que l'habileté de ce Pape dans le choix des moyens qu'il avoit pris pour se procurer la pluralité des suffrages.

Eneas-Sylvius Picolomini, que les Cardinaux donnèrent pour successeur à Calixte III, avoit été Sécrétaire du Concile de Basse, & l'un des plus zélés partisans de cette Assemblée. Il avoit même écrit en sa faveur, contre les intérêts d'Eugêne IV, qui sur assez équitable pour estimer ses talens, quoiqu'ils eussent été employés à le combattre. Sylvius étant devenu Pape, sous le nom de Pie II, changea de langage, & travailla par ses Bulles, à détruire les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les maximes qu'il avoit établies autres les la combattres les la combattres

ine ecoir jan comCardidifoitne veux
lultère.

la plurès fon jets de guerre pal obe cessa e cessa e cessa e cessa entreentree repos

nvoyer, qui, congrand s, & core, perte.

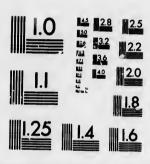
Re-

ontidivers pour





IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE



XV. objectoit fon changement d'opinion, il Siècle ne dissimuloit pas les motifs des nouveaux

ne dissimuloit pas les motifs des nouveaux sentimens qu'il avoit embrassés. C'étoit, disoit-il, qu'il ne voyoit plus du même œil étant Pape, les principes qu'il avoit soutenus lorsqu'il n'étoit que simple particulier. Ses intérêts n'étant plus les mêmes, étoit-il étonnant que ses idées eussent changé? c'est pour cela qu'il déclaroit nettement dans sa fameuse Bulle Execrabilis, qu'on devoit abandonner ce qu'Æneas Sylvius avoit enseigné, & s'attacher uniquement à ce que Pie II reconnoissoit comme vrais

Le dessein de réunir toutes les forces de la Chrétienté contre les Turcs, qui avoit occupé ses prédécesseurs, fut aussi l'affaire la plus importante de son Pontificat. Il indiqua dans cette vue une Assemblée à Mantoue, & il invita tous les Princes de l'Europe à s'y trouver en personne, s'ils le pouvoient, ou du moins à y envoyer leurs Ambassadeurs. On délibéra pendant six mois sur les moyens d'abaisser la Puissance Ottomane, & d'arrêter ses progrès, qui devenoient tous les jours plus inquiétans. On parut entrer avec ardeur dans les desseins du

Ponti der de plus a & de de les contre Infidè tems, dans I ne cel tiens avoien foit d ratifs d'une mer, courag entier posoit fut arr rut à . de cin Pontifi à fa

dans la

zèle ce

peut-êi

pour 1

on lui inion, il ouveaux. C'étoit, u même il avoit iple parplus les les idées la qu'il fameule it abanoit enent à ce e yrai. s forces cs, qui fut aussi n Ponue une ita tous trouver ou du adeurs. fur les mane, noient parut

sins du

Pontife, & chacun promit de le seconder de tout son pouvoir; mais il est plus aisé de former des plans de guerre, SIÈCLE. & de concerter des expéditions, que de les exécuter. Cependant il ne tint pas à Pie II, que l'armement projetté contre les Turcs n'eût lieu, & que ces Infidèles ne fussent attaqués en même tems, du côté de l'Europe & de l'Asie, dans le Continent & dans les Isles. Il ne cessoit de presser les Princes Chrétiens de remplir les engagemens qu'ils avoient pris avec lui à Mantoue. Il faisoit de son côté les plus grands préparatifs, résolu de se mettre à la tête d'une des deux armées de terre ou de mer, & d'exciter, par sa présence, le courage des combattans. Il se livroit tout entier à cette grande affaire, & se disposoir même à s'embarquer, lorsqu'il fut arrêté par la maladie dont il mourut à Ancône, le 14 Août 1464, âgé de cinquante-neuf ans, après six ans de Pontificat. On a donné de justes éloges à fa vaste érudition, à son habileté dens la conduite des affaires, & à son zele contre les Turcs, dont il auroit peut-être mieux fait de s'occuper moins, pour travaillet à rétablir la concorde

XV. bition & la jalousse armoient sans cesse Siècle les uns contre les autres.

Le Cardinal Pierre Barbe, Vénitien, monta sur le Siège Apostolique, sous le nom de Paul II. Il n'abandonna point les projets de guerre formés par son prédécesseur contre les Turcs; mais il s'occupa plus utilement encore pour le bien des Peuples & l'intérêt de la Religion, en s'appliquant à pacifier les troubles de l'Italie. A force de peines & d'exhortations, il réconcilia, pour un tems au moins, les Villes & les petits Souverains, qui s'acharnoient depuis tant d'années à s'entre-détruire. La Pragmatique, dont il ne désiroit pas moins l'abolition que Pie II, lui fit mettre en mouvement tous les ressorts de la politique, jufqu'à envoyer en France un Légat pour cet unique objet. Mais la résistance qu'il rencontra dans le Parlement & l'Université; ne lui permit pas d'en venir à ses fins. Au commencement de son Pontificat, il avoit excité les plaintes des Cardinaux, en n'exécutant pas un Réglement fait dans le Conclave avant son élection, & auquel il avoit promis de se conformer.
corda
tr'auti
Il ain
les b
renou
reurs
les, p
des n
à la p
tion,
ordon
au me
quante

Rovère de Ce prit le du fava muniq ces da facrée études Francif fon fav connoît aimoit

la sep

le Ca:

On

que l'amfans cesse

Vénitien, que, sous bandonna ormés par ircs; mais core pour rêt de la acifier les de peines lia, pour es & les ioient de--détruire. ésiroit pas , lui fit es resforts voyer en ique obrencontra rsité, ne fins. Au ificat, if rdinaux. nent fat élection,

confor-

185 mer. Il sçut les appaiser, en leur accordant de nouvelles distinctions, en- XV. tr'autres, celle de porter l'habit rouge. Siècie. Il aimoit la magnificence, fur-tout dans les bâtimens. On lui attribue d'avoir renouvellé l'usage des anciens Empereurs, qui faisoient frapper des médailles, pour les mettre dans les fondemens des nouveaux édifices, afin de constater à la postérité, le tems de leur construction, & le nom de ceux qui les avoient ordonnés. Paul II mourut d'apoplexie, au mois de Juillet 1472, dans la cinquante-quatrième année de son âge, & la septième de son Pontificat.

On donna pour successeur à Paul II, le Cardinal François Albescola de la Rovère, fils d'un Pêcheur du village de Celles, à cinq lieues de Savone. Il prit le nom de Sixte IV. Il étoit élève du savant Bessarion, qui lui avoit communiqué une partie de ses connoissances dans la littérature grecque, tant sacrée que profane. Après ses premières études, il étoit entré dans l'Ordre des Franciscains, où il s'étoit distingué par son savoir & sa piété. Bessarion le fir connoître à Paul II, & ce Pontife qui aimoit les hommes de mérite, l'éleva-

au Cardinalat. Revêtu de cette éminente dignité, il ne changea rien à son an-SIÈCLE. cienne manière de vivre; c'étoit toujours la même modestie, la même régularité; de sorte que sa maison ressembloit plutôt à un Monastère, qu'au Palais d'un Prince de l'Eglise. Des qu'il fut élu Pape, il songea sérieusement à réaliser les projets de Paul II & de ses autres prédécesseurs, contre les Turcs, dont les succès devenoient tous les jours plus alarmans pour la Chrétienté. Il donna l'exemple aux Princes qui s'étoient engagés dans l'Assemblée de Mantoue, à fournir des troupes & de l'argent pour cette expédition : il arma vingt-neuf galères, dont le Cardinal Caraffe eut le commandement : il envoya de toutes parts des Légats chargés d'exciter les Rois & les Peuples à s'unir à lui, contre l'ennemi commun du Christianisme. Il ouvrit même les trésors spirituels, & accorda des Indulgences très-amples à ceux qui contribuerois au succès de cette pieuse entreprise, soit par un service personnel, soit en y destinant une partie de leurs biens. Ce fur par ses secours que le Roi de Naples vint à bout de chasser les Infi-

dèles fur e toien tife 1 n'eût veno la Re se fû du d mœu nèren qu'il faste, diren & à : Pape qualit Roma mour ficat c ne re

> Jea Grec de M cette après l bale

gémis

éminente à son anétoit toumême réaison resre, qu'au lise. Dès sérieuse-Paul II s, contre evenoient pour la aux Prinl'Assems troupes. dition: il e Cardint: il ens chargés s à s'unir lu Chrifs trésors ulgences ueroi ; reprise, soit en s biens. Roi de

es Infi-

dèles du Continent, après avoir repris = fur eux la ville d'Otrante, dont ils s'é. XV. toient emparés. La mémoire de ce Pon-Siècle. tife ne seroit ternie d'aucune tache, s'il n'eût pas pris plus de part qu'il ne convenoit aux discordes civiles qui agitoient la République de Florence, & s'il ne se fût pas livré à toutes les foiblesses du dépotisme. Ses neveux qui n'étoient pas l'édification de l'Eglise par leurs mœurs, disposèrent de tout, & tournèrent à leur profit l'aveugle confiance qu'il avoit en eux. Leur avidité, leur faste, & le scandale de leur vie, rendirent Sixte IV odieux aux Cardinaux & à tout le Peuple; tellement que ce Pape, qui étoir doué des plus belles qualités, qui pouvoit se faire aimer des Romains, & respecter de toute l'Eglise, mourut peu regretté, après un Pontificat de treize ans, pendant lequel il ne remédia à aucun des maux dont il gémissoit tout le premier.

Jean Baptiste Cibo, Noble Génois, Grec d'extraction, appellé le Cardinal de Melsi, parce qu'il étoit Evêque de cette ville, sut élevé sur le Saint-Siège, après la mort de Sixte IV, par une cabale puissante, qui dominoit dans le

Conclave & se rendit maîtresse du scrutin, à force de menaces & d'intrigues. SIECLE Si l'on ne s'étoit proposé que de donner à l'Eglise un Chef recommandable par ses mœurs & sa piété, le choix des Cardinaux ne se seroit pas réuni sur lui. Il s'en falloit beaucoup que sa vie & sa conduite fussent dignes d'un rang qui exige encore plus de vertus que de talens. Ce Pape qui prit le nom d'Innocent VIII, avoit souillé la pourpre Romaine par des scandales publics. Il avoit en de différentes Maîtresses plusieurs enfans illégitimes, qu'il plaça dans le sacré Collége, lorsqu'il fut parvenu au Trône Pontifical. Nous lui devons cependant la justice de remarquer que depuis son élévation, on ne put lui reprocher aucune des fautes qu'il s'étoit permises auparavant; au contraire, il parut à cet égard un homme tout différent de ce qu'il avoit été jusques-là. Aucun Pape n'avoit encore montré plus de zèle qu'il en sit paroître pour l'intérêt commun de la Chrétienté, toujours menacée par les Turcs. Il se donna des soins & des mouvemens continuels pour appaiser les dissentions, & terminer les différends qui divisoient les

Rois contre & fe tous 1 blique vives (étoit des In que le des gu même: leur p le zèle pas, q pensère dent, Croisa Mais c fuites, yeau à neur di motif. c'est qu mes in partie : mens à la gueri

dinand

nuels p

se du scrul'intrigues. ie de donmandable choix des ni fur lui. a vie & sa rang qui que de om d'Inpourpre oublics. Il esses plui'il plaça fut pars lui demarquer ne put tes qu'il contraiime tout sques-là. ntré plus our l'iné, toufe dons contions, &

ient les

Rois & les Princes, afin de les réunir contre l'ennemi de la foi. Ses Légats XV. & ses Nonces parcouroient sans cesse Siècles tous les Royaumes & toutes les Républiques, faisant les peintures les plus vives du danger où l'Europe Chrétienne étoit exposée de tomber sous le joug des Infidèles, & répétant en tous lieux, que les Chrétiens, en se déchirant par des guerres continuelles, couroient euxmêmes au devant des fers que les Turcs leur préparoient. Ces exhortations, & le zèle du Pontife qui ne se ralentissoit pas, quoiqu'il rencontrât des obstacles, pensèrent encore ébranler tout l'Occident, & ranimer l'enthousiasme des Croisades, éteint depuis plus d'un siècle. Mais ces belles apparences eurent peu de suites, & l'exécution manqua de nouveau à ces projets de guerre, dont l'honneur du nom Chrétien paroissoit être le motif. Tout ce qu'ils eurent d'effectif, c'est qu'ils procurèrent au Pape des sommes immenses, dont il employa une partie à procurer de riches établissemens à ses fils, & l'autre à soutenir la guerre contre le Roi de Naples Ferdinand, qui faisoit des efforts continuels pour se rendre indépendant &

libre de tout hommage envers le Pape. Innocent VIII ayant eu le crédit, ou Si Ecir. l'adresse de faire remettre en son pouvoir le fameux Zizime, trère & Compétiteur de Bajazet II, qui s'étoit refugié auprès du Grand-Maître de Rhodes, ce fut encore pour lui une source abondante de richesses. Il reçut des sommes immenses du Sultan Turc pour retenir ce Prince prisonnier, & du Soudan d'Egypte pour le relâcher, & le mettre à la tête de l'armée qu'il avoit rassemblée contre Bajazet. La conduite qu'il tint à cet égard, a fait douter s'il étoit sincère dans le zèle qu'il montroit contre les infidèles. On ne peut au moins disconvenir que la manière dont il se comporta dans cette rencontre, ne soit pas, à juger d'après le fait, très-difficile à concilier avec les intentions qu'il faiscit paroître. Quoi qu'il en soit, Bajazet ne regardoit pas comme une feinte les desseins dont ce Pape étoit occupé, puisqu'il tenta de le faire empoisonner, pour rendre inutiles tous ces grands préparatifs de guerre dont il craignoit les suites. Mais ce noir complot fut découvert, & ceux qui en étoient

complices expirèrent dans les tortures,

après nen proje pourr entre Zizim il fut Il n'e rétabl res la Il véci plus c autre lenten vie av d'abor

> Nou ble, in rien fice impéndi imméd mais des fair crits? faire quanous e

> gémir :

affaires

de hui

après avoir tout avoué. Innocent VIII rs le Pape. n'en fut que plus ardent à suivre ses crédit, ou projets, & à tirer tout le parti qu'il Siècle. fon poupourroit du précieux dépôt qu'il avoit & Comentre les mains, dans la personne de oit refugié Zizime. Une attaque d'apoplexie dont hodes, ce il fut frappé, suspendit ses opérations. rce abon-Il n'en mourut pas, mais il ne put se es fommes rétablir entièrement, ni donner aux affaiur retenir res la même application qu'auparavant. a Soudan Il vécut encore deux ans dans cet état, c le metplus occupé de son salut que de tout avoit rafautre objet. Sa mort qu'il vit arriver conduite lentement, fut aussi édifiante, que sa t douter vie avoit été presque toujours agitée, u'il mond'abord par les passions, ensuite par les ne peut affaires. Il avoit renu le Saint-Siège près manière de huit ans. rencons le fait, es inten-

Nous voudrions qu'il nous fût possible, sans manquer au devoir d'Historien fidèle & véridique, de jetter un voile impénétrable sur le Pontificat qui suivit immédiatement celui d'Innocent VIII; mais comment dérober à la postérité des faits consignés en une infinité d'écrits? Nous n'avons donc autre chose à faire que de nous en tenir à ce qu'il ne nous est pas permis d'omettre, & de gémir sur la rigueur d'un devoir austère,

i qu'il en

comme

e Pape

e le faire

iles tous

dont il

oir com-

i étoient

ortures,

XV. primer ce qu'on nous reprocheroit de

Siècle. n'avoir pas dit.

Avant d'entrer au Conclave, dans lequel se devoit saire l'élection du Pape, tous les Cardinaux paroissoient touchés de l'état déplorable où se trouvoient les affaires de l'Eglise. On les croyoit persuadés de la nécessité qu'il y avoir de donner à la Religion un Chef qui fût tout à la fois recommandable par son mérite, son expérience & ses mœurs; qui eût du savoir, du zèle & de la fermeté; qui, dégagé de toute vue d'ambition & de cupidité, soit pour lui-même, soit pour les siens, ne fût occupé que des vrais intérêts de l'Eglise; en un mor, qui possédar toutes les vertus & tous les talens qu'il falloit réunir pour remplir dans les circonstances présentes, le Saint-Siège avec sagesse & avec gloire. Ceux qui devoient élire le Pontife, étant, ou semblant être dans ces dispositions, quel sut l'étonnement de tous les gens de bien, lorsqu'on apprit, au bout de deux jours, que leurs suffrages s'étoient réunis en faveur du Cardinal Rodrigue Borgia, Archevêque de Valence en Espagne, l'homme

l'hon qu'il où la pas (il n'y d'un tion & fai dans On c ville a vive a hâtère daurs avéner epinio VI (c la pro il s'éto les vic plus p mes, I tion a ayant Cardin fes. L

qu'il f

lité de

des ch

Ton

193

cheroit de , dans ledu Pape, nt touchés avoient les oyoit pery avoir de lef qui fût e par fon s mœurs; & de la oute vue soir pour siens, ne térêts de dât toutes u'il falloit circonfiège avec devoient femblant el fut l'éde bien, ux jours, éunis en Borgia, spagne,

l'homme

rté de sup-

l'homme le plus décrié pour ses mœurs, qu'il y eût alors dans le sac é Collège, où la décence & la régularité n'étoient SIECLE. pas des vertus communes. Cependant d n'y avoir peut-être pas eu depuis plus d'un siècle de Pontife idont l'exaltation eût causé tant de joie à Rome, & fait naître de plus belles espérances dans toutes les Cours de la Chrétienté. On célébra son couronnement dans la ville avec toutes les marques de la plus vive allégresse, & tous les Princes se hâtèrent de lui envoyer des Ambassadaurs, pour le féliciter sur son heureux avénement au Pontificat. Cette bonne opinion qu'on avois conçue d'Alexandre VI (c'est le nom qu'il prit) venoit de la profonde dissimulation avec laquelle il s'étoit étudié de tout tems à déguiser ses vices, sous l'apparence des vertus les plus propres à gagner l'estime des hommes. Il étoit presque assuré de son élection avant l'ouverture du Conclave, ayant acheté les voix de la plupart des Cardinaux, par argent & par promefses. Lorsqu'on vit dans la suite l'usage qu'il faisoit de sa puissance, la vénglité des graces, & le commerce public des choses spirituelles, tout le monde Tome VII.

disoit hautement à Rome, qu'il se servoit de son droit, vendant aux uns ce Siècle, qu'il avoit payé aux autres. Avant de parvenir à la Papauté, il avoit vécu publiquement dans un commerce scandaleux avec une Dame Romaine, nommée Vanozia, qui lui avoit donné trois fils & une fille. L'ambition de ces quatre enfans, qui devoient leur naissance au crime, l'amour aveugle que leur père eut pour eux, ont été la cause de tous les forfaits qui ont rendu la mémoire de ce Pontife odieuse à la postérité. Rien ne lui coûta pour leur procurer des ric'esses, des titres & des honneurs. Il mit en seu pour eux, l'Italie & une partie de l'Europe. Ce fut dans la vue d'élever l'un d'eux, appellé César Boigia, au rang des Souverains, qu'il appella Charles VIII, en-deçà des Alpes, & qu'il le trahit ensuite, parce que les intérêts de ce fils avoient changé.

Ce fils qu'Alexandre préféra toujours de ses autres enfans, & pour lequel il viola toutes les loix divines & humaines, étoit un monstre de scélératesse, d'avarice & de cruauté. Il étoit entré d'abord dans le sacré Collège; mais bientôt dégoûté de son état, quoiqu'il

n'en r les bi Princi troupe de Ca étoit u assassin de le j monde davanca passion avoit fa trois fo par Ale du fang jamais (de non fut pen xandre |

lerent à l'avoit vue Comme Cardinau du facré riche, po c'étoit or lexandre

Popprob

César

i'il se ser-

ix uns ce

Avant de

cu publi-

andaleux

nommée

crois fils

s quatre

sance au

père eut

tous les

noire de

ité. Rien

er des ri-

neurs. Il

& une

s la vue

far Boi-

qu'il ap-

Alpes,

rce que

toujours

cquel il

humai-

ratesse,

it entré

; mais

uoiqu'il

ngé.

n'en respectat ni les devoirs, ni même les bienséances, il voulut se faire une Principauté dans la Romagne, avec les Siècle. troupes & l'argent de son pere. Le Duc de Candie & de Bénévent son frere étoit un obstacle à ses desseins; il périt assassiné; & César ne prit pas la peine de se justifier de ce crime, dont tout le monde l'accufa. Il ne s'inquiéta pas davancage des soupçons odieux que sa passion trop connue pour sa sœur Lucrèce avoit fait naître. Cette Lucrèce, mariée trois fois, & trois fois enlevée à ses époux par Alexandre, étoit digne elle-meme du sang d'où elle étoit sortie. Famille à jamais exécrable, dont il seroit difficile de nommer le plus coupable, & qui fut pendant tout le Pontificat d'Aserandre VI, le scandale de l'Eglise & l'opprobre de l'humanité.

Célar Borgia & son pere renouvellerent à Rome toutes les horreurs qu'on y avoit vues sous les plus détestables Tyrans. Comme alors les Papes héritoient des Cardinaux, il sussissif qu'un membre du sacré Collège eût la réputation d'être riche, pour que sa mort sût résolue, & c'étoit ordinairement par le poison qu'Alerandre se rendoit le maître de sa suc-

I ij

cession. Le Chapeau vacant étoit aussi-tôt XV. vendu à quelque Prélat ambitieux & en Siècle. état de le payer, dont la fortune devenoit à son tour la proie de ces deux hommes, en qui la prodigalité égaloit l'avarice. Pendant plus de seize ans qu'Alexandre VI occupa le Saint-Siège, ce sut toujours par de semblables moyens qu'il fournit aux dépenses excessives de sa famille &

aux siennes. La mort de ce Pontife fut digne de sa vie. Son fils & lui avoient fait préparer du vin empoisonné pour se défaire, suivant leur usage, du Cardinal Cornetto & de trois autres qui passoient pour les plus opulens du sacré Collège. Ce nouveau crime devoit être exécuté dans un souper que le Pape donnoità ces Cardinaux & à plusieurs autres. Il faisoit très-chaud ce jour là; Alexandre & son fils demandèrent en arrivant à se rafraîchir; l'Officier à qui la liqueur fatale avoit été confiée, étoit absent; un autre prit une des bouteilles empoisonnées, & leur servit à tous les deux du vin qu'elle contenoit. Le Pape le but pur, & fut aussi-tôt atteint des plus vives douleurs, qui s'irritant par les remédes, lui donnerent la mort au bout

de qu convu de l'e austi mais" de for la vic vint à dans: noit Telle VI. S de to refte, tantes la hai tée, l n'a pa les Hi fuffife ble ji

lité la plume tout l n'avon de fau

reculé

toit aussi-tôt itieux & en ne devenoit x hommes, it l'avarice. 'Alexandre fut toujours u'il fournit famille &

t digne de nt fait préour se dé-1 Cardinal i passoient ré Collège. re exécuté donnoita autres. Il Alexandre rivant à se iqueur faabient; un empoisons deux du pe le but des plus par les re-

t au bout

de quelques heures, après d'horribles convulsions. Céfar Borgia qui avoit mêlé XV. de l'eau dans ce vin mortel, ressentit Stècle. aussi des tranchées très-douloureuses; mais le poison ayant perdu une partie de son activité, les antidotes calmèrent; la violence des douleurs, & l'on parvint à lui fauver la vie, en le mettant dans le ventre d'une mule qu'on venoit d'ouvrir & qui palpitoit encore. Telle fut la déplorable fin d'Alexandre VI. Sa mémoire est demeurée chargée: de tous les crimes, parmi lesquels l'inreste, & des actions encore plus révoluntes n'ont pas été oubliées. Peut-être, la haine qu'il avoit si justement méri-, tée, lui en a-t-elle fait imputer qu'il n'a pas commis. Mais ceux dont tous les Historiens de son tems l'ont accusé, suffisent pour rendre son nom exécrable jusques dans la postérité la plus reculée. La go

La plus exacte sincérité, l'impartialité la plus entière, ont conduit notre plume dans cet article, comme dans tout le reste de cette Histoire. Nous n'avons rien omis de vrai, rien avancé de faux, rien dissimulé de ce qu'il faltoit dire, & nous n'avons parlé que

Liij

d'après les monumens les plus certains. Nous permettra-t-on de revenir en quel-Sit cle, que sorte sur nos pas, & de jetter un regard général sur tous ces Pontifes dont nous avons tracé le caractère en rapportant les actions les plus frappantes de leur vie? Depuis l'élection de Martin V, jusqu'à la fin de ce siècle, neuf Papes ont occupé le Saint-Siège; & s'ils n'ont pas été tous d'une vertu éminente, d'un mérite accompli, on peut néanmoins assurer qu'à l'exception des deux derniers, les autres ont été recommandables par des qualités qui ne les rendirent pas indignes du rang suprême où ils monterent. Il n'en est pas un en qui l'on n'ait admiré un zèle ardent & généreux pour la défense de la Chrétienté menacée par les Turcs. Que de mouvemens ne se donnerent-ils pas, afin d'exciter les Souverains de l'Europe à faire une ligue puissante contre ces ennemis du Christanisme? Que d'assemblées, de conférences & d'exhortations de leur part sur ce grand objet? Que de dépenses pour envoyer de tous côtés des Légats & des Nonceschargés de leurs ordres, pour lever des troupes, équiper des galères, & faire tous les autres

trep intéi fut l xand étoit moig d'un affez trem du c inspi un c est év Les leurs dispo trop gueri nécel doit la Re l'envi d'une Rois Mais de n'a pour l

pation

prép

s certains. r en queltter un retifes dont n rapportes de leur artin V euf Papes s'ils n'ont minente, ut néandes deux commanles ren**fuprême** as un en ardent & la Chré-Que de pas, afin Europe à ces end'assemortations t? Que us côtés de leurs , équi-

s autres

préparatifs de guerre? Cette grande entreprise, plus facile & certainement plus intéressante que les anciennes Croisades, Siècie. fut l'objet principal de leurs soins. Alexandre VI, lui-même, tout livré qu'il étoit à l'intrigue, aux passions, témoigna aussi de l'ardeur pour le succès d'une guerre qui devoir, ce semble, être assez indifférente à un homme de sa trempe. Si tant d'efforts & tant de soins du côté des Papes, ne réussirent pas à inspirer aux Princes & aux Nations, un desir efficace de les seconder, il est évident que ce ne fut pas leur faute. Les circonstances contracièrent toujours leurs intentions; & les Princes les mieux disposés à les aider puissamment, étoient trop occupés de leurs affaires & de leurs guerres, pour éloigner d'eux les troupes nécessaires à leur propre sûreté. On ne doit pas moins savoir gré aux Chefs de la Religion, de tout ce qu'ils ont fait à l'envi les uns des autres, pour le succès d'une cause, qui étoit celle de tous les Rois & de tous les Peuples Chrétiens. Mais on reproche à ces mêmes Papes, de n'avoir pas fait paroître autant de zele pour la réformation des mœurs & l'extirpation des vices qui ravageoient l'Eglise

au - dedans, que pour la destruction XV. des ennemis qui menaçoient la répu-Sire LE blique Chrétienne au-dehors. C'étoit cependant de tous les objets qui s'offroient à leur sollicitude, le plus intéressant en lui-même, & le plus étroitement lié avec les devoirs que leur imposoit l'éminence de leur dignité. On accuse même quelques-uns d'eux d'avoir traversé ce pieux dessein, par des vues d'intérêt personnel, & d'avoir craint, qu'en attaquant des abus, dont ils connoissoient tout le danger, les Réformateurs ne missent des bornes à l'autorité Pontificale, que les Papes & leurs Courtifans ne trouvoient jamais trop étendue.

Nous ne pouvons disconvenir que l'ouvrage de la réformation ne sut plus important, & plus digne d'occuper le zèle des Pontises, que tout projet de guerre étrangère. Nous convenons même en core, que si les Papes de ce siècle eussent plus consulté les intérêts de l'Eglise, que les vues particulières de leur politique; ou, pour mieux dire, s'ils eussent plutôt pensé en Pasteurs qu'en Souverains, ils eussent abandonné ou renvoyé à d'autres tems, ces desseins d'expéditions militais

res, les so les ab & à condi profe princ. IV. S gager les C eussei dant geant nant & un quel l'Egli feroie n'auro côté, oppos ver d' lemer porter voien

ce, n

auroit blie d

canon

ruction la répn-C'étoit jui s'ofintéresétroiteleur imité. On d'avoir des vues craint, ils con-Réforl'auto-& leurs is trop ir que fut plus uper le ojet de s même eussent fe , que

itique;

t plutôt

ins, ils

l'autres

militai-

res, & n'auroient songé qu'à détruire = les scandales, à combattre les vices & les abus, fur-tout dans leur propre Cour, Sièque. & à rendre les Chrétiens de toutes les conditions, dignes de la Religion qu'ils professoient. Cette observation tombe principalement sur Martin V & Eugêne IV. Si ces deux Pontifes, au lieu de s'engager dans un combat d'autorité avec les Conciles de Constance & de Basse, eussent agi de concert avec eux, présidant à toutes leurs délibérations, dirigeant & animant leurs travaux, donnant une nouvelle activité à leur zèle, & un nouveau poids à leurs Décrets, quel bien n'auroient-ils pas procuré à l'Eglise entière? Quel honneur ne se seroient-ils pas fait à eux-mêmes? On n'auroit pas vu les Prélats assemblés d'un côté, & d'un autre le Chef de l'Eglise, opposés de vues & d'intérêts, s'observer d'un œil jaloux, s'attaquer mutuellement par des actes injurieux, & se porter à des démarches qui ne pouvoient être conseillées ni par la prudence, ni par l'amour du bien public. On auroit vu au contraire, la réforme établie dans tous les Ordres, les règles canoniques remises en honneur, les

XV. heureux fruits de cette union auroient Si è c. L. enlevé aux Hérétiques le prétexte ordinaire dont ils se servoient pour autoriser leur révolte.

Ces réflexions sont vraies; mais l'équité nous oblige de remarquer ici, que les Papes les mieux intentionnés ne furent pas toujours les maîtres d'accomplir le vœu qu'ils formoient eux-mêmes pour le renouvellement des mœurs & la réformation des abus. Outre les obstacles qu'ils rencontrèrent dans leur propre Cour, & de la part de ceux dont il falloit qu'ils se servissent pour l'exécution de leurs desseins, combien n'en rencontrèrent-ils pas d'autres dans la situation où se trouvoit l'Europe de leur tems? Par-tout des discordes intestines, ou des guerres étrangères; par-tout les Nations armées les unes contre les autres, & dans chaque Nation des partis opposés; par-tout des factions rivales, qui ne connoissoient ni les bornes de la modération, ni les premières maximes de l'humanité; tel étoit l'état de tous les Royaumes & de tous les Peuples. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Pologne, la Bohême, la Hongrie, l'Es-

pagn théât la fu jour cet ét en fa nique envir défen prise teurs uniqu & do du te droit fonge leur a tance partic unive charg Siège travai & en donc

n'avo

l'imp

pu le

, & les auroient te ordiautori-

; mais uer ici, nnés ne accom--mêmes urs & la s obstapropre dont il écution encontuation tems? ou des Vations es, & posés; qui ne modénes de us les L'Anne, la

, l'Ef-

pagne & l'Italie, n'étoient qu'un vaste théâtre, où l'ambition, la vengeance & la fureur civile renouvelloient chaque STECLE. jour les scènes les plus atroces. Dans cet état des choses, que pouvoient faire, en faveur du bon ordre & des loix canoniques, des Papes accablés d'affaires, environnés de cabales, & obligés de se défendre eux-mêmes contre les entreprises de vassaux inquiets, & d'usurpateurs puissans? La nécessité devint leur unique règle; elle dirigea leur politique, & domina leur sagesse même. Les soins du temporel, & la conservation de leurs droits, ne leur donnerent pas le tems de songer à d'autres objets plus dignes de leur attention. Entraînés par ces circonstances, ils furent plus touchés de l'intérêt particulier de leur Eglise, que du bien universel dont ils n'étoient pas moins chargés, & crurent s'acquitter envers leur Siège de tout ce qu'îls lui devoient, en travaillant à maintenir son autorité, & en préservant ses domaines. Il semble donc qu'on doive moins les accusér de n'avoir pas fait le bien dont ils sentoient l'importance, que les plaindre de n'avoit pu le faire. Ajoutons qu'il s'étoit passé tant de choses extraordinaires, & qu'il

XV. la discipline, pendant le séjour des Siècle. Papes à Avignon, & plus encore pendant la durée du Schisme d'Occident, que la réformation générale étoit devenue une entreprise qui exigeoit tout à la fois, & le plus grand courage, & la plus grande habileté. Or, on sait que si ces qualités prises séparément sont rares, il est plus rare encore de les trouver réunies.

ARTICLE X.

Héréfies des Wiclefites & des Hussiles.

Nous avons fait connoître la perfonne, les écrits & la doctrine de Wiclef dans l'histoire du XIV siècle. Nous avons dit que ses erreurs surent proscrites, dès qu'elles commencerent à se produire, & que sa secte étoit peu nombreuse & peu répandue au tems de sa mort, arrivée au mois de Décembre de l'an 1384. Mais vers la sin du même siècle, les ouvrages de cet Hérésiarque, ayant été portés en Allemagne, y surent lus avec avidité, de sorte que ces princi-

pes, g matio ébranl des pr riches l'Eglis deux f Les L magne déforc Wicle gleteri haine tisme rallien du mê tume efforts profély les No & les Mais 1 de proj **fimples** posent Cette

cipes in

Wiclef

fans be

ités dans jour des ore penccident, it devet tout à le, & la fait que ent sont de les

estics.

la perle Wi-Nous roscrit à se it peu embre embre même arque, furent princi-

pes, goûtés de tous ceux dont les déclamations des Hérétiques avoient déja ébranlé la soumission, se lièrent avec SIÈCLE. des préjugés peu favorables aux Prélats riches & titrés, que les ennemis de l'Eglise s'appliquoient depuis plus de deux siècles, à répandre dans l'Europe. Les Lollards, hérétiques sortis d'Allemagne, où ils avoient causé de grands désordres, se joignirent aux disciples de Wiclef, & formerent avec eux, en Angleterre, une même Société, dont la haine du Clergé, portée jusqu'au fanatisme & à l'atrocité, étoit le point de ralliement. Les uns & les autres animés du même esprit, mirent, suivant la coutume des Sectes naissantes, tous leurs efforts & toute leur activité, à faire des prosélytes; ils en eurent plusieurs parmi les Nobles, qui jalousoient la puissance & les grands biens des gens d'Eglise. Mais leurs opinions firent encore plus de progrès dans l'ordre du Peuple & des simples Citoyens, dont les Députés composent la Chambre des Communes. Cette Chambre, fondée sur les principes inculqués dans les divers écrits de Wiclef, & que ses disciples étendoient sans bornes, avoit présenté plusieurs

adresses au Roi, pour l'engager à s'emparer de tous les biens possédés par les Siècie. Evêques, les Abbés & les Monastères. On s'imaginoit sans doute que l'Etat acquérant par-là de nouvelles ressources, ce seroit un motif de soulager la Nation du poids des subsides, qui deviendroient moins considérables, lorsque la Cour auroit un moyen de plus pour subvenir à ses besoins. Mais les Princes qui régnoient en Angleterre durant ce siècle, bien loin d'accueillir un projet qu'on leur présentoit sous des dehors si propres à les éblouir, le rejettèrent comme une injustice, & sévirent avec rigueur contre ceux qui en avoient fourni l'idée par leurs maximes séditieuses. Ces Princes crurent même qu'il importoit à la tranquillité publique d'empêcher les progrès de l'erreur. Ils déployèrent donc leur pouvoir indifféremment contre tous ceux qui travailloient à les répandre, étrangers & nationaux, nobles & plébeïens. On éclaira leurs démarches, on les poursuivit dans les retraites où ils se cachoient, & tous ceux qui furent découverts, périrent au milieu des supplices.

Tel étoit l'état du Wicléfisme en Angleterre au commencement de ce siècle.

Le Cl mort, mais f magne les sui funeste n'étoie polition nombre de tou violente faifoit & de fa **fouvent** l'orguei parmi o la cond mes d'i tendoie: joug de à détru comme des prin morale, de rappo

de la P

qu'on tre

écrits du

plus proj

er à s'emés par les onastères. ue l'Etat Mources, a Nation endroient la Cour ubvenir à égnoient bien loin r présenres à les une inr contre idée par Princes la tranprogrès onc leur ous ceux , étranébeiens. on les ls se cat découplices. en An-

e siècle.

Le Chef de cette nouvelle hérésie étoit = mort, frappé des censures de l'Eglise; XV. mais ses écrits ayant été portés en Alle-Siècie, magne, y excitèrent une curiosité, dont les suites ne tardèrent pas à devenir funestes. On y puisa des idées qui n'étoient que trop analogues aux dispositions où se trouvoient un grand nombre de personnes de tout rang & de toute condition. Des déclamations violentes contre l'usage que le Clergé faisoit depuis long-tems de ses richesses & de sa puissance; une peinture vive & souvent exagérée de la corruption, de l'orgueil & de l'avidité qui règnoient parmi ceux à qui les Papes confioient la conduite des affaires; plusieurs maximes d'indépendance & de liberté, quitendoient, non seulement à secouer le joug de la puissance ecclésialtique, mais à détruire toute autorité quelconque comme illégitime & véxatoire; enfin des principes hardis sur le dogme & la morale, dans les points qui ont le plus de rapport au culte public & à l'exercice de la Puissance spirituelle : voilà ce qu'on trouvoit à chaque page, dans les écrits du Docteur Anglois. Rien n'étoit plus propre à développer les germes que

XV. jettés dans les esprits, depuis le XIII.

Siècle. Aussi vit-on ces germes sunestes prendre un accroissement rapide, si-tôt que les nouvelles opinions eurent rencontré des hommes capables, soit par leurs talens, soit par leur audace, de les accréditer dans le monde.

Dans le tems que les ouvrages de Wiclef commençoient à faire du bruit en Allemagne, l'Université de Prague, voyoit parmi ses plus illustres Docteurs, un homme dont les opinions approchoient beaucoup de celles que le Clergé d'Angleterre s'étoit hâté de proscrire. Il étoit né de parens obscurs, dans un village de Bohême, dont il prit le non, suivant l'usage de ce tems-là, en l'ajoutant à celui qu'il avoit reçu au Baptême. Une physionomie noble, un air grave & mortifié, une grande application à l'étude, couronnée par de brillans succès, une conduite régulière, beaucoup de talens pour la prédication, l'art d'étonner les esprits par la force des pensées, & d'émouvoir les cœurs. par le pathétique des expressions: telles étoient les qualités sur lesquelles Jean Hus avoit établi fa réputation.

Il étoit place i niversité bres de foit de lorsqu'il Bethlées Prague

l'Eglise. Dans chargé s'en acc cès, atti diteurs : qu'il se ment c n'épargi tingués ni la C de l'Egl cours p des mo dre la invectiv régardé néreux, trop d'é qua poi

ligion,

ent déja le XIII^e, funcites le, si-tôt rent renfoit par e, de les

rages de du bruit Prague, octeurs, approe Clergé roscrire. dans un le non, n l'ajou-1 Baptêun air applicade brilgulière, lication, la force s cœurs. ons: telesquelles outation,

Il étoit parvenu par son mérite, à la place importante de Recteur de l'Université de Prague, une des plus célè Siècle.
bres de toute l'Allemagne, & il y jouifsoit de la plus haute considération,
lorsqu'il sur fait Curé de la Paroisse de
Bethléem, dont un riche Bourgeois de
Prague venoit de bâtir & de doter
l'Église.

Dans ce nouveau poste, Jean Hus, chargé du ministère de la parole, & s'en acquittant avec le plus grand succès, attiroit une foule prodigieuse d'Auditeurs à ses prédications. Ce sut alors, qu'il se mit à déclamer, sans ménagement contre les désordres du Clergé, n'épargnant ni les Prélats les plus diftingués par l'éminence de leur dignité, ni la Cour de Rome, ni le Chef même de l'Eglise. L'extrême liberté de ses discours plaisoit à tous ceux qui avoient des motifs pour envier, ou pour craindre la puissance ecclésiastique, & ses invectives les plus violentes étoient régardées comme les effets d'un zèle généreux, auquel on ne pouvoit donner trop d'éloges. D'abord Jean Hus n'attaqua point les dogmes essentiels de la Religion, ni les formes du culte établi

dans l'Eglise. Ses déclamations avoient ordinairement pour objet les mœurs SI È C L E. déréglées des Ecclésiastiques, le luxe & la mollesse où ils vivoient, l'abus qu'ils faisoient de leur autorité, soit en l'étendant au-deld de ses justes bornes, soit en l'appliquant à des causes purement temporelles, les guerres ordonnées par les Papes entre des Nations chrétiennes, les Croisades publiées dans cette vue, & les Indulgences accordées à cette occasion, les injustices, les cruautés & tout les autres crimes que la guerre entraîne avec elle, autorifés & même confacrés par ceux, qui, au mépris de l'Évangile, excitoient ainsi les Chrétiens à prendre les armes contre leurs frères, enfin, les richesses excessives possédées par les gens d'Eglise, source intarissable de corrup. tion, de faste, d'orgueil, & d'une multitude de scandales. Il donnoit à tout cela les couleurs les plus propres à faire une impression vive & prosonde sur l'esprit de ses auditeurs. Rarement ce moyen employé par les Chefs de Secte, manque son effet. En peu de tems on vit à Prague, une foule de personnes, sur-tout parmi le peuple, penser & s'exprimer comme le Curé de Bethléem.

favant nouvell écarts. idées, l former des rai d'être en qui les a qu'on v qu'ils p C'est ce faire. Il ploya to lité lui étayer l ver. Sor glise un médité. l'ufage libre en Sur le p premier pullent fures, & tés entiè causes 1 nels. Ce

l'erreur,

Il eft

is avoient es mœuri le luxe & bus qu'ils en l'étennes, foit purement mées par étiennes, tte vue, cette océs & tout entraîne consacrés lvangile, prendre nfin, les r les gens corrupune mulit'à tout es à faire nde sur ement ce le Secte. tems on rsonnes, r & s'exléem.

Il est rare qu'un homme d'esprit, un savant qui se jette dans des opinions nouvelles, s'en tienne aux premiers Sitcis. écarts. On veut donner de l'ordre à ses idées, les appuyer sur des principes, en former un système suivi, les justifier par des raisonnemens & des preuves, afin d'être en état de les défendre contre ceux qui les attaquent, & de présenter à ceux qu'on veut attirer, un corps de doctrine qu'ils puissent comprendre & retenir. C'est ce que Jean Hus ne tarda pas à faire. Il écrivit divers traités où il employa tout ce que l'érudition & la subtilité lui fournirent de ressources, pour étayer l'édifice qu'il se proposoit d'élever. Son but étoit d'introduire dans l'Eglise un plan de réformation qu'il avoit médité. Ce plan embrassoit deux objets, l'usage de la puissance spirituelle, & le libre enseignement de la parole de Dieu. Sur le premier objet, il vouloit que les premiers Pasteurs, & le Pape même ne pussent lier qui que ce fut par des cenfures, & moins encore des Communautés entières, & des Nations, pour des causes légères & des intérêts perfonnels. Ce n'étoit pas en cela que consistoit l'erreur, mais en ce qu'il rendoit le peu-

ple juge des motifs qui portoient les Supérieurs ecclésiastiques à faire usage des Siècle peines spirituelles. Il alloit même plus loin, & ayant posé pour principe de tout son système, que l'Eglise n'est effectivement composée que des seuls élus, qui seront infailliblement sauvés, il en concluoit, qu'ils ne peuvent être séparés extérieurement par l'excommunication, du Corps mystique de Jesus - Christ dont ils sont membres. Il ajoutoit à cela, que comme il étoit évident que le Pape & les Evêques abusoient du pouvoir de lier & de délier, soit parce qu'ils l'employoient contre les vues de Jesus - Christ & les règles de l'Eglise, soit parce qu'ils ne pouvoient saire le discernement des élus & des réprouvés, l'Eglise ne sublisteroit pas moins, & l'autorité ministérielle ne cesseroit pas d'être exercée dans le sein de la Société religieuse, quand il n'y auroit ni Papes, ni Evêques.

Sur le second objet, qui est le libre enseignement de la parole de Dieu, il prétendoit que tous ceux qui ont été admis au saint ministère, peuvent prêcher sans que le pouvoir qu'ils ont reçu à cet égard, puisse être resserré dans au-

cunes damne lectur tenter afin qu eux - n l'erreu que ce c'est l'i vre. O cipes (les ten où l'o l'exten fuscep dépoui diction

fystêm qui p main, nombr doctrin foient nétrés . tholiqu nombr dit qu'

discipl

Jean

nt les Sucunes bornes; qu'on ne doit point conusage des damner les Hérériques, ni défendre la ême plus lecture de leurs livres; qu'on doit se con- SI E C L E. pe de tout tenter d'enseigner la vérité aux Fidèles, est effectiafin qu'ils soient en état de discerner par uls élus, eux-mêmes la saine doctrine, d'avec és, il en l'erreur ; que c'est ar l'Écriture-Sainte re séparés que ce discernement doit se faire, & que nication, c'est l'unique règle de foi qu'il faut suis - Christ vre. On voit aisément combien ces prinjoutoit à cipes étoient dangereux, sur - tout dans dent que les rems de trouble & de fermentation oient du où l'on étoit, & qu'en leur donnant oit parce l'extension dont on pouvoit les rendre vues de susceptibles, on parviendroit bien-tôt à l'Eglise, dépouiller les Pasteurs de toute Jurisfaire le diction, par rapport à la foi & à la réproudiscipline. s moins,

Jean Hus ayant ainsi développé son système de réforme dans plusieurs écrits, qui passoient rapidement de main en main, se fit en peu de tems un grand nombre de disciples. Les progrès de sa doctrine, & le zèle ardent que faisoient paroître ceux qui s'en étoient pénétrés, jettèrent l'alarme parmi les Catholiques. Jean Hus s'étoit fait un grand nombre d'ennemis, en abusant du crédit qu'il avoit dans l'Université de Pra-

eroit pas

a Société i Papes,

t le libre Dieu, il r été adent prêont reçu dans au-

gue, pour dépouiller les Allemands des privilèges dont ils y jouissoient. Ces enne. Sitcle mis personnels s'unirent à ceux que l'intérêt de la Réligion animoit, pour décrier sa doctrine, & le rendre suspect dans la foi. L'Archevêque de Prague, que la licence de ses discours avoit offensé, commença contre lui des procédures qui furent poursuivies à Rome par Nicolas V, & par Jean XXIII. Ce dernier Pape le condamna comme hérétique, & jetta un interdit sur toutes les Eglises de Prague, tant qu'il resteroit dans la ville. Ces premiers actes de sévérité, loin de réfroidir les partisans de Jean Hus, excitèrent de plus en plus leur faux zèle, & ne ménageant plus rien, ils exercèrent de grandes violences contre les Catholiques, dans tous les endroits où ils étoient les plus forts. Leur maître ne les désapprouvoit pas, & quoiqu'il se fût retiré de Prague, par le motif de sa propre sûreté, il ne déclamoit pas avec moins d'emportement contre le Pape, & contre les autres Prélats auxquels il prodiguoit tout ce que le ressentiment & la fureur peuvent mettre à la bouche d'un ennemi, qui ne garde plus de mesures.

Le Concile de Constance s'étant as-

femblé floit de contre reurs d par un teur de de fa do conféqu Concile fentime lui attr muni d' Sigifino fauf-cor comme lecture of rapporte histoire 1, liv. : avoit dé se soume l'on pou gné quel dant que sa condu

cérité de

roître d'a

de sa per

fans viole

mands des . Ces ennek que l'inour décrier ect dans la , que la linsé, comes qui fulicolas V, er Pape le & jetta un e Prague, Ces prede réfroiexcitèrent e, & ne cèrent de holiques, toient les élapprouretiré de copre sûec moins & conil prodient & la che d'un nesures. étant af-

semblé dans le tems que Jean Hus soufsoit de tous côtés le feu de la sédition XV. contre l'Eglise & ses Pasteurs, les er-Sièques reurs de ce Prédicant y furent dénoncées par un Curé de Prague, & par un Docteur de l'Université. La seule exposition de sa doctrine en sit sentir la fausseté, les conséquences & le danger. Il fut cité au Concile pour rendre compte de ses sentimens sur les principes erronés qu'on lui attribuoit. Il s'y rendit, après s'être muni d'un sauf - conduit de l'Empereur Sigismond. Il faut observer, 10. que ce fauf-conduit n'étoit que pour la route; comme on peut s'en convaincre par la lecture de cette pièce, telle qu'elle est rapportée par M. l'Enfant, dans son histoire du Concile de Constance, tom. 1, liv. 1, pag. 39: 20. que Jean Hus avoit déclaré que son intention étoit de se soumettre au jugement du Concile, si l'on pouvoit le convaincre d'avoir enseigné quelque erreur. Il y fut libre pendant quelque tems; mais ses discours & sa conduite ayant rendu suspecte la sincérité des dispositions qu'il avoit fair paroître d'abord, on crut devoir s'aisurer. de sa personne. Il sur donc arrêté, mais sans violence & sans éprouver aucun mau-

vais traitement : au contraire, le Concile, à sa détention près, lui témoigna toute SIÈCLE la confidération & tous les égards qu'on peut avoir pour un homme qu'on estime, & qu'on veut détromper par la voie du raisonnement & de la douceur. Dé. putations, conférences publiques & particulières, exhortations, prières même, il n'est rien que le Concile ne mît en usage pour l'engager à reconnoître ses erreurs & à se rétracter. On eut d'abord quelque espérance d'y réussir, parce qu'il parut se prêter de bonne foi à l'éxamen de sa doctrine. Mais on s'apperçut bien-tôt qu'il n'avoit offert de s'en rapporter à la décision du Concile, que dans la persuasion où il étoit que sa doctrine étant vraie, il n'avoit pas lieu de craindre qu'on pût lui en démontrer la fausseté, & qu'ainsi toutes ses protestations de soumission au Concile étoient subordonnées à l'idée qu'il avoit de la certitude inattaquable de sa doctrine, & par conséquent illusoires.

Cependant le Concile ne diminua rien de la modération qu'il avoit mile dans tous ses procédés à l'égard de Jean Hus. On lui proposa des formules de rétractation, dressées de la manière la plus

fon ho pereui emplo pour l Mais 1 les dé lui po il ne re Concil procéd nir au on le c enfeigr écrits; tous les puis qu Romaii ne l'aya Sentenc pronone fonne; cerdoce pareil c l'Emper opiniâtr & fédit comme'

& le fit

Tome

plus 1

e Concile, igna toute ards qu'on ju'on estipar la voie ceur. Déies & pares même, e mît en noître ses ut d'abord ir , parce foi à l'én s'apperrt de sen cile, que it que la t pas lieu lémontrer es protefle étoient voit de la doctrine,

diminu voit mise d de Jean mulés de anière la

plus

plus propre à ménager la délicatesse de = son honneur & de sa réputation. L'Em- XV. pereur entrant dans les vues du Concile, Si è c L B. employa tous les moyens imaginables pour l'amener à ce qu'on desiroit de lui. Mais son opiniâtreté sembloit croître par les démarches qu'on faisoit auprès de lui pour le fléchir. Tout étant inutile, il ne restoit plus qu'à le condamner : le Concile eut encore l'attention de n'y proceder que par degrés, avant d'en venir au dernier acte de sévérité. D'abord on le convainquit des erreurs qu'il avoit enseignées, par l'extrait de ses propres écrits; ensuite on brûla en sa présence tous les ouvrages qu'il avoit publiés depuis qu'il s'étoit élevé contre l'Eglise Romaine. Ce commencement de rigueur ne l'ayant point ébranlé, on lui lut la Sentence définitive que le Concile avoit prononcée contre ses erreurs & sa personne; après quoi on le dégrada du Sacerdoce avec les formalités ordinaires en pareil cas, & aussi-tôt il fut remis à l'Empereur, pour être puni comme opiniatre dans l'erreur, rébelle à l'Eglise & séditieux. L'Empèreur s'en saisit, comme Avocat & défenseur de l'Eglise, & le sit conduire au Magistrat de Cons-Tome VII.

= tance, pour être jugé suivant la rigueur des loix impériales; ces loix condam-Si te un. noient au feu les Hérétiques opiniâtres qui persistoient dans l'erreur après la décision de l'Eglise, sans vouloir se soumettre & se rétracter. C'étoit le cas où Jean Hus s'étoit mis, par son obstination & son attachement invincible à la doctrine perverse dont il avoit éré convaincu par les Juges de la foi, d'après ses écrits, ses discours publics, & ses propres aveux. Le Magistrat se crut donc forcé de prononcer contre lui la peine portée par la Loi, puisque l'évidence du fait & l'opiniâtreté du coupable prouvoient clairement qu'il l'avoit encourue. Cependant, avant de procéder à l'exécution du jugement, on fit encore de nouveaux efforts pour l'engager à rencrer en lui-même, & à déférer au jugement du Concile: mais on ne put rien obtenir. En allant au supplice, il marcha d'un pas ferme & d'un visage serein, chantant des Pseaumes & priant avec ferveur. Dès que le bûcher fut allumé, la flamme le suffoqua. Son courage & sa fermeté, dignes, sans doute, d'une meilleure cause, passèrent dans l'esprit de ses dis-

ciple innoc

Ap rôme zélé d Conft fort. ayant nomm acadér tion d' le fond talent subtil (dévelo captieu raffer . d'une promis famais, vint à C dant to eut poi disciple violable ardent p par fon ne fût p

même o

ciples, pour la preuve certaine de son = innocence & de la pureté de sa doctrine. Après le supplice de Jean Hus, Jé-Siècle.

rôme de Prague, le plus fidèle & le plus zélé de ses disciples, qui l'avoit suivi à Constance, craignit d'avoir le même sort. C'étoit un simple laic, mais qui ayant étudié dans les écoles les plus renommées, étoit parvenu aux degrés académiques, & s'étoit acquis la réputation d'un Théologien habile, tant pour le fond des connoissances, que pour le talent de la dispute. Plus savant & plus subtil que son maître, il savoit mieux développer ses preuves, donner un tour captieux à ses raisonnemens, & embarraller ses Adversaires par les artifices d'une dialectique insidieuse. Il avoit promis à Jean Hus de ne l'abandonner jamais, & fidèle à cette promesse, il vint à Constance pour le défendre. Pendant tout le cours de la procédure qui eut pour le maître une si triste sin, le disciple témoigna un attachement inviolable pour sa personne, & un zèle ardent pour sa doctrine. Mais intimidé par son supplice, & ne doutant pas qu'il ne sût puni de même, s'il montroit la même opiniâtreté, il crut devoir se prê-

K ij

rigueur condampiniâtres après, la uloir se étoit le par fon invinci-

il avoit la foi, publics, istrat se contre puisque reté du nt qu'il avant de ement,

rts pour me , & oncile: n allant

s ferme ant des ur. Dès

mme le rmeté, eilleure

ses dif-

XV.

ter aux instances qu'on lui faisoit pour obtenir de lui une rétractation : il la donna dans les termes qu'on lui prescrivit, adoptant sans réserve l'acte que le Concile avoit fait dresser à cet esset. Jerôme de Prague y déclaroit qu'il n'avoir pas cru d'abord que les articles remplis d'erreurs, attribués à Jean Hus, fussent de lui mais que les ayant lus dans ses ouvrages, écrits de sa main, il souscrivoit à la condamnation que le Concile en avoit faite. Il lut cet acte à haute yoix au milieu de l'Assemblée, & le signa clais hésiter, assurant le Congile de la parfaite sincérité de ses sentimens, & se soumettant à toutes les peinessidécernées par les loix ecclésiastiques & civiles, s'il en avoit d'autres à l'avenir. Mais il ne se rendoit si souple & si docile en apparence, que pour recouvrer sa liberté, bien résoludans le fond à revenir contre une démarche que la crainte lui arrachoit, lorsqu'il pourroit le faire sans danger. Mais, soit qu'on eût pénétré ses intentions secrettes, soit qu'il lui fûc échappé quelque chose qui rendît sa sincérité suspecte, on continua de le tenir sous bonne garde; on lui donna même de nouveaux Commilfaires
auxque
répond
faifant
duite,
manda
figné,
interro
eu éga
eussent
présum
fons p
Jérôme
Cett
fondée

qu'il al lation, déclara voit po tre sa ce de Wicce dern vérité, contre la rega eût con à l'expiplus de

de le fa

t pour

: il la

i pref-

Re que

et effet.

i'il n'a.

articles

n Hus,

ant lus

main,

que le

acte à

lée, &

e Con-

fenti-

les pei-

stiques

à l'ave-

ole & si

couvrer

idà re-

crainte

le faire

t péné-

it qu'il

ui ren-

ontinua

on lui

mmif-

faires pour l'interroger sur des articles auxquels on pensoit qu'il n'avoit pas XV. répondu d'une manière précise & satis-sitets. faisante. Il se plaignit de cette conduite, comme d'une injustice, & demanda qu'on s'en tînt à l'acte qu'il avoit signé, sans lui faire subir de nouveaux interrogatoires. Le Concile n'ayant point eu égard à ses plaintes, quoiqu'elles eussent une apparence de justice, il saut présumer qu'il avoit les plus sortes raisons pour suspecter la bonne soi de Jérôme de Prague.

Cette conjecture paroît d'autant mieux fondée, que Jérôme de Prague voyant qu'il alloit perdre le fruit de sa dissimulation, leva tout-à-coup le masque. Il déclara donc que la crainte du feu l'avoit porté à consentir lâchement & contre sa conscience à condamner la doctrine de Wiclef & de Jean Hus. Il parla de ce dernier comme d'un défenseur de la vérité, & d'un Saint; enfin il protesta contre la rétractation qu'il avoit faite, la regardant comme le seul crime qu'il eût commis, & se montrant déterminé à l'expier, s'il le falloit, par la mort la plus douloureuse. Il ne fut pas possibble de le faire changer de sentiment, quel-

K iij

que moyen qu'on employat tour à tour, pour le toucher, ou pour le vaincre. Il Siècle fut donc condamné comme opiniâtre dans l'erreur, parjure, rébelle à l'Eglise & relaps. Livré au bras séculier, il fut conduit au même endroit où son maître avoit été exécuté, pour y subir le même genre de mort. Il s'y laissa conduire, sans donner la moindre marque de crainte ou de foiblesse. En chemin il chanta d'une voix ferme le Symbole des Apôtres & une Hymne de la Sainte Vierge. Arrivé au lieu du supplice, il en vit l'appareil sans effroi, & continuant de chanter, il attendit la mort avec un visage tranquille & une intré-

pidité qui ne se démentit point.

Le Concile de Constance, & avant lui, des Théologiens de diverses Nations, avoient examiné les ouvrages de Wicles & de Jean Hus, & en avoient extrait les principales erreurs. Les sivres du premier avoient fourni quarante-cinq propositions, ou articles, déjà condamnés par les Universités de Paris & de Prague; & ceux du second, trente neuf. Le Concile condamna de nouveau les uns dans la huitième session, & profcrivit les autres dans la quinzième, sous

faul offer Sur Père form pas un I les une fonn fes continut tout mati

les o

poie 3°. (quel tible effet

des]

les e ce qu comp 4° (ment

& à vant

opiniâtre le à l'E. féculier, it où son v subir le issa conmarque hemin il hole des a Sainte plice, il contila mort ne intré-& avant fes Narages de avoient es livres te-cinq ondam-& de e-neuf. eau les prof-

e, fous

ur à tour,

aincre. Il

les qualifications générales d'hérétiques, fausses, captieuses, blasphématoires, offensant les oreilles pieuses, &c. &c. Siècle. Sur quoi il faut observer, 10, que les Pères de Constance, en employant cette forme de condamnation, ne pensèrent pas qu'on pûr leur reprocher de tendre un piége à la simplicité des Fidèles, & les exposer à prendre pour hérétique, une proposition qui ne seroit que malsonnante ou captieuse, & pour captieuses ou mal-sonnantes, celles qui seroient entièrement hérétiques. 2°. Que presque tontes ces propositions roulent sur des matières abstraites, dont le commun des Fidèles est rarement instruit, & que les subtilités des Hérétiques enveloppoient de nuages difficiles à écarter. 3°. Que parmi ces propositions, il en est quelques - unes qui paroissent susceptibles d'un sens orthodoxe, & qu'en effet Jean Hus & Jérôme de Prague les expliquoient dans ce sens favorable. ce qui n'empêcha pas le Concile de les comprendre dans une censure commune. 4º Que le Concile crut avoir suffisamment pourvu à la conservation de la foi, & à l'instruction des Fidèles, en proscrivant l'erreur sous cette forme, parce

qu'en effet c'est assez pour remplir l'un & l'autre objet, qu'on sache par le ju-Siècle gement de l'Eglise, que le venin de l'hérésie est renfermé en général dans les propositions condamnées, & qu'on n'en peut soutenir aucune sans danger d'errer dans la foi. 5°. Enfin, que ni les Théologiens Catholiques, ni les Sectateurs de Wiclef & de Jean Hus, plus intéressés que personne à trouver des défauts dans la censure prononcée par le Concile, n'ont fait la plus légère objection contre la forme qu'il lui a donnée.

Tout Lecteur impartial & judicieux trouvera de lui-même dans le récit fidèle que nous venons de faire, la réponse aux objections qu'on a tant de fois répétées contre le Concile de Conftance. Les Théologiens Protestans, qui en sont les premiers Auteurs, les ont cru si fortes & si favorables à leur cause, qu'ils se sont plû à les faire reparoître dans une infinité d'Ouvrages, avec une affectation & une chaleur qui décèlent assez leurs motifs. Plusieurs Ecrivains de nos jours, beaucoup moins savans qu'eux, mais encore plus prévenus contre l'Eglise catholique, sans avoir le

même i copier même donner · faute. d' paré des tant de égaleme

Ces o

ni dissim

à deux. conduit : rendre à le Conc doctrine t-il au eût enga prometta acte revê Cette con tion cria trait de p que tout du Conci. suivre les tions?

Il résu venons de ventrebat le jule jule julin de
l dans
qu'on
langer
ue ni
les
Hus,

cieux récit ; la nt de Conf-

oncée

égère

oître une lent

ont

ains vans

cón-

même intérêt, n'ont pas balancé à les copier servilement, & quelques uns XV. même ont renchéri sur eux pour se siècie, donner un air de nouveauté. Mais saute d'avoir examiné les saits, & séparé des circonstances qu'il est important de ne pas consondre, ils se sont également trompés les uns & les autres.

Ces objections, que nous ne voulons ni dissimuler, ni assoiblir, se réduisent à deux. La première est tirée du sauf. conduit accordé à Jean Hus, pour se rendre à Constance: pourquoi, dit-on, le Concile, après avoir condamné la doctrine de cet hérésiarque, l'envoyat-il au supplice, quoique l'Empereur eût engagé, envers lui, sa foi, en lui promettant liberté & sûreté, par un acte revêtu des formes authentiques? Cette conduite n'est-elle pas une violation criante du droit naturel, & un trait de perfidie d'autant plus révoltant; que tout cela fut exécuté sous les yeux du Concile, dont Sigismond ne fit que suivre les principes & remplir les intentions?

Il résulte du simple exposé que nous venons de faire d'une objection si souvent rebattue, que ceux qui la proposent

Kv

n'ont point résléchi sur l'objet du saufconduit accordé à Jean Hus, d'après Sitely, sa propre demande, & sur la teneur. de cet acte, quoiqu'il sût conçu dans les termes les moins équivoques. En effer, il suffit de lize attentivement cet acte fameux, tel qu'il est rapporté par l'Historien Protestant du Concile de Constance, pour sentir combien les inductions qu'on en veut tirer sont frivoles, & combien on est en contradiction avec l'histoire, en accusant de perfidie & de cruauté les Prélats qui composoient cette auguste assemblée. A quelle fit. Jean Hus demanda-t-il le sauf-conduit de l'Empereur, lorsqu'il eut formé la résolution de se rendre à Constance, pour défendre sa doctrine & répondre sur sa foi? Il avoit à traverser des pays, dont les Souverains & les Peuples étoient fortement prévenus & animés contre lui. Il craignoit d'être arrêté, emprisonné, maltraité dans les lieux de son passage; & ce fut pour se garantir de ces dangers, qu'il prit la précaution d'obtenir l'acte impérial qui

mettoit sa personne en sureté dans toute

sa route, depuis la Ville d'où il par-

toit, jusqu'au terme de son voyage. La

tencur d forme a licité, & cru néce que la f pire lui lon retou ne dépen trouvé le sûreté, par l'imp ses discou ses erreur & fon of qu'elles e par la vic qu'il avoi trainte, d l'Eglise, enleigné d catholique

Les Pèr douter de une déclar thentique. cédèrent amen de fe principes qui l'accus , fauf-

l'après

teneur.

dans

s. En

ent cet

té par

ile de

en les

nt fri-

ontra-

int de

ts qui

lée. A

t-il le

rfqu'il

rendre

ctrine

à tra-

uns &

évenus

d'être

ns les

pour

prit la

al qui

toute

l par-

e. La

teneur de cet acte est pleinement conforme aux vues de celui qui l'avoit sollicité, & au but pour lequel il avoit SIÈCIE. cru nécessaire de s'en munir. Il est vrai que la fauve - garde du Chef de l'Empire lui étoit également assurée pour son retour en Bohême; mais ce retour ne dépendoit que de lui, & il y auroit trouvé les mêmes avantages, la même sûreté, s'il n'y eût pas mis d'obstacle, par l'imprudence de sa conduite & de ses discours, par sa témérité à répandre ses erreurs pendant la tenue du Concile, & son opiniâtreté à les soutenir après qu'elles eurent été condamnées; enfin par la violation de la promesse publique qu'il avoit faite librement & sans contrainte, de se soumettre au jugement de l'Eglise, si on le convainquoit d'avoir enseigné des sentimens contraires à la foi catholique.

Les Pères de Constance ne pouvoient douter de sa parfaite sincériré, d'après une déclaration aussi précise & aussi authentique. Dans cette persuasion ils procédèrent avec tout le soin possible à l'examen de ses écrits, à la discussion de ses principes & à l'audition des témoins qui l'accusoient. Ils le convainquirent

K vj

par l'extrait de ses écrits, & par des rémoignages multipliés, d'avoir enseigné Siècles erreurs de Wiclef, auxquelles il en avoit ajouté de nouvelles qui n'étoient pas moins dignes d'anathême. On ne voit pas qu'il ait argué d'infidélité ces extraits, ni qu'il ait désavoué, comme n'étant pas de lui, les ouvrages d'où ils étoient tirés, ni ce l'ait récufé les témoins qui rappe unt en termes clairs & naturels ce qu'ils avoient entendu de sa bouche. D'ailleurs, il est évident que parmi les propositions qui lui étoient attribuées, il n'y en a pas une seule qui ne soit condamnable. Quel parti Jean Hus avoit - il donc à prendre? Point d'autre, sans doute, que d'abjurer ses erreurs & d'adhérer avec sincérité au décret du Concile, ou de se déterminer à subir les peines auxquelles il s'étoit soumis. Il les connoissoit parfaitement, ces peines; il savoit combien elles étoient rigoureuses; elles existoient avant le Concile, qui n'y a rien ajouté. Ce ne fut donc qu'à lui - même qu'il dût attribuer sa fin malheureuse. Il suit de ces observations, qu'on parle contre la vérité, lorsqu'on dit & qu'on imprime, comme

on le de lib fut con Conci numer trent aussi p ne rouinjustie

La: grave **barrafl** pas bi cipes (d'usag juste a décret lesque maxin dont l Canon favoir les pro que le comm dépoui & par rempli

compr

par des enseigné es il en l'étoient

On ne clité ces comme d'où ils cufé les

termes ent eni, il est ons qui n a pas mnable. donc à

doute, d'adhén Conibir les mis. Il

rigouoncile, ut donc obter-

vérité, comme on le fait tous les jours dans une foule de libelles sans aveu, que Jean Hus XV. sur condamné au supplice du seu par le SIRCLE. Concile de Constance. Tous les monumens historiques du tems démontrent la fausseté de cette imputation, aussi peu sondée que tant d'autres, qu'on ne rougit pas d'avancer avec la même injustice & la même

injustice & la même témérité.

La seconde objection, quoique moins grave & moins spécieuse, pourroit embarrasser davantage ceux qui ne seroient pas bien affermis dans les vrais principes de cette matière, ou qui, faute, d'usage, n'en sauroient pas faire une juste application. Elle est tirée de deux décrets de la dix-neuvième session, par lesquels le Concile paroît autoriser une maxime très-fausse & très-pernicieuse, dont la plupart des Théologiens & des Canonistes de ce siècle étoient imbus; savoir, qu'on n'est point tenu de garder les promesses faites aux Hérétiques, parce que leur révolte contre l'Eglise, & l'excommunication dont ils sont frappés les dépouillent de tous les droits de citoyens, & parce qu'on ne pourroit être fidèle à remplir ces sortes d'engagemens, sans compromettre les intérêts de la foi &

de la vérité, qui sont présérables à tout.

XV. Reconnoît-on, disent les Auteurs ProSiècue, testans & ceux qui les copient, reconnoît-on la sagesse d'une assemblée dirigée
par le S. Esprit, dans une décision qui
tend à détruire toute bonne-foi parmi
les hommes, & qui renverse un des

plus sûrs fondemens de la fociété? La réponse n'est point difficile, & tout esprit sans prévention n'aura pas de peine à l'adopter. Nous observons d'abord que le second de ces deux décrets ne se trouve point dans la plupart des exemplaires imprimés & manuscrits dont les Savans ont fait usage, avant la collection de Von-der-Hardt, publiée à Amsterdam en 1700, & que parconséquent, il ne faut le regarder que comme un projet, semblable à plusieurs autres qui furent proposés au Concile, & qui ne reçurent pas le sceau de son approbation, ordinairement marquée par le mot placet. A l'égard du premier décret, qui n'est point douteux, & qu'on lit dans toutes les éditions & toutes les copies des actes du Concile reconnues pour authentiques, l'objection ellemême, telle qu'on la propose, nous en fournit une interprétation très-natu-

relle & du préj les Ecol commu aux Héi traire à qu'ils av assurer les artifi pervers pas fair teurs d d'avouer cette op cussion r n'est pas faites à l'autorit sans dét Fleury, avant n node œ de Doct points d des sent & form tout inc

de J. C.

accordé

d tout. s Proeconirigée n qui parmi n des , & a pas rvons. déupart **scrits** want bliée parque' leurs cile, fon par nier u'on les lues elleous

tu-

relle & très-satisfaisante. On convient = du préjugé qui règnoit alors dans toutes XV. les Ecoles, touchant les effets de l'ex-Siècles communication, & la nécessité d'enlever aux Hérétiques tout moyen de se soustraire à l'anathême & aux autres peines qu'ils avoient encourues, afin de mieux assurer le triomphe de la foi, malgré les artifices & l'opiniâtreté des hommes pervers qui osoient l'attaquer. Ce n'est pas faire injure aux Pères & aux Docteurs du Concile de Constance, que d'avouer qu'ils étoient presque tous dans cette opinion, dont l'examen & la difcussion n'entroient pas dans leur objet. Ce n'est pas non plus affoiblir les promesses faites à l'Eglise par J. C., ni altérer l'autorité des Conciles, que de convenir sans détour, comme le judicieux Abbé. Fleury, & plusieurs autres l'ont fait avant nous, que les membres d'un Synode œcuménique peuvent, en qualité de Docteurs particuliers, avoir, sur des points douteux & non encore décidés; des sentimens que l'Eglise n'adopte pas, & former leur avis sur ces sentimens, tout incertains qu'ils font; les promesses de J. C. & le privilége de l'infaillibilité accordé aux décisions de l'Eglise, ne

XV. tiennent à la foi & à la règle des mœurs, \$1 to 1 E. & non sur des opinions libres, problématiques, qui n'ont été ni approfondies, ni consacrées par un jugement solemnel du Tribunal, à qui, suivant l'ordre établi de Dieu, il appartient d'en connoître.

De plus, si l'on examine attentivement le décret dont il s'agit, on verra, que quand il y est dit qu'un sauf-conduit accordé par la Puissance séculière, à quelque Hérétique que ce soit, n'empêche pas que cet Hérétique, reconnu pour tel, & juridiquement convaincu d'une doctrine erronée, ne puisse être jugé, condamné, puni par les Juges de la foi; cela doit s'entendre du jugement, de la condamnation & des peines que l'Eglise a droit de prononcer. Or, tout le monde sait que la doctrine seule est soumise à l'autorité de l'Eglise, & que les peines auxquelles elle condamne les errans, sont purement canoniques. Dans ce sens, le décrer de Constance, ne présente rien qui ne soit conforme à la plus exacte vérité.

Les bûchers qui consumèrent Jean Hus & Jérôme de Prague, furent le

fignal d qui ne de carna Moravie Les Hul rent dan ennemie. que le fa fuggérer nou, Sei lan du F sionné d se mit à pris les a dans l'hil de Zisca aveugle, geux qu'i dans l'art vinrent de ordres. Il breuse, q courage 8 à tous ce Soldats. 11 tagne voil pellée le teresse, d

plat pays,

23:

i apparaments, probléfondies, olemnel l'ordre en con-

tentiveverra, if-conulière, n'emconnu vaincu le. être Juges du ju-& des oncer. **Etrine** e l'Es elle ment lécret.

é. Jean ent le

ui ne

fignal d'une guerre longue & cruelle, qui ne se ralentit qu'après avoir rempli de carnage & de lang, la Bohême, la Sarcia. Moravie & une partie de la Pologne. Les Hussires & les Catholiques formèrent dans ces pays comme deux Nations ennemies, qui se portèrent à tout ce que le fanatisme & la barbarie peuvent suggérer de plus atroce. Jean de Treinou, Seigneur Bohémien, Chambellan du Roi Wenceslas, Sectateur passionné de la doctrine de Jean Hus se mit à la tête des rébelles qui avoient pris les armes. Ce Général, si connu dans l'histoire de ce siècle, sous le nom de Zisca, mot Bohémien, qui signisie aveugle, étoit l'homme le plus courageux qu'il y eût alors, & le plus habile dans l'art de la guerre. Les Hussites vinrent de tous côtés se ranger sous ses ordres. Il en forma une armée nombreuse, qu'il rendit invincible, par le courage & la docilité qu'il sut inspirer à tous ces Fanatiques transformés en Soldats. Il bâtit une ville sur une montagne voisine de Prague, qui fut appellée le Thabor, & il en fit une forteresse, d'où il se répandoit dans le plat pays, brûlant & pillant les villes,

faisant passer les habitans au fil de l'épée, XV. massacrant, sur-tout, les Catholiques & Siteum les Prêtres, & détruisant les monastères, dont les biens étoient aussi-tôt envahis par les Seigneurs, qui pour la plupart avoient embrassé les opinions de

la nouvelle Secte.

Tandis que Zisca désoloit ainsi sa patrie, & que ses troupes signaloient leur faux zele, par le meurtre & la destruction, un Curé de Prague, nomme Jacobel, fournissoit un nouvel aliment au fanatisme des Hussites. Ce Curé, déjà imbu de la doctrine de Jean Hus, qui avoit été son ami, ayant pris à la lettre le passage de l'Evangile de Saint Jean, chap. 6, où J. C. dit à ses Apotres: Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme, & si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en yous, regarda comme une profanation du Sacrement & une impiéré, de séparer les deux espèces dans la Communion. Il se mit à précher contre l'usage qui s'étoit établi depuis plusieurs siècles dans l'Eglise, de ne recevoir la Communion que sous l'espèce du pain, persuadant au Peuple, que pour satisfaire au précepte de J. C., il falloit

recevoir le tant tous communic des sacrile velle errei tous les H à un poin Les Cathe de ne con pain, devi mes abon miner. Ils de ceux qu & parcour portant po où l'on ave le Symbole tout à feu d qu'aucun c dú fanatisi pereur Sigi toutes les t mais autan commirent tant de fois publia cont rent toutes peu de fuc

l'audace de

e l'épée, iques & astères. envahis la pluions de

ainfi sa naloient e & la , nomvel alies. Ce le Jean ant pris zile de it à ses z chair e buvez vie en nation e fépammul'usage siècles Compain, fatis-

falloit

recevoir les deux espèces, & représenant tous ceux qui se contentoient de xv. communier sous une seule, comme Siècir. des sacrilèges & des impies. Cette nouvelle erreur fut tout-à-coup adoptée par tous les Hussites, & leur fureur s'accrut à un point qu'on a peine à concevoir. Les Catholiques qui suivoient l'usage de ne communier que sous l'espèce du pain, devinrent à leurs yeux des hommes abominables, qu'il falloit exterminer. Ils ne faisoient grace à aucun de ceux qui tomboient entre leurs mains; & parcourant toutes les Provinces, en portant pour étendard une bannière, où l'on avoit peint une coupe, comme le Symbole de leur foi, ils mette ent tout à feu & à sang. Zisca plus emporté qu'aucun d'eux, leur donnoit l'exemple du fanatisme & de la cruauté. L'Empereur Sigifmond fit marcher contr'eux toutes les troupes qu'il put ramasser; mais autant de fois que ses armées se commirent avec celles des Hussites, autant de fois elles furent battues. Le Pape publia contr'eux trois Croifades qui furent toutes également inutiles, & leur peu de succès ne servit qu'à augmenter l'audace des Fanatiques.

On crut devoir entrer en négociation avec ces rébelles, qu'on ne pouvoit ré-Sièces. duire par la force. Zisca parut s'y prêter avec un désir sincère de faire la paix; mais les conditions qu'il proposa étoient si outrées, si humiliantes même pour l'Empereur & pour les Catholiques, qu'on ne put rien conclure: ainsi les troubles & les ravages recommencerent avec un nouvel acharnement. Zisca étant mort de la peste en 1424, les victoires des Hussites ne furent pas interrompues par cette perte. Ils trouvèrent un Chef digne de les commander dans la personne de Procope-Rase dit le Grand, élève de Zisca. Sous ce nouveau Général, secondé par son frère, Procope-le-Petit, excellent homme de guerre, quoique moins renommé que lui, ils continuèrent leurs brigandages & répandirent la terreur dans toutes les villes de Bohême, qui n'avoient pas encore été leur proie. Les deux Procope étant morts en 1434, des blessures qu'ils avoient reçues dans un combat, la division qui s'étoit déjà mise parmi les Hussires, augmenta de plus en plus, & parvint à un tel degré, qu'ils se partagèrent en différentes Sectes, sous les

noms Calixti unis q Cathol

C'ét de Bas & cont Consta propos tion av paroisso Bohém Balle p Concil Ils s'y 1 nombre nombre débats . à l'Egl de la c voudro espèces nécessit le préce du pair ques re qui s'en

fussent

qu'on s

noms de Thaborites, d'Orébites, de Calixtins, d'Orphelins, &c. Ils n'étoient unis que dans leur fureur contre les Siècit.

Catholiques.

C'étoit dans ce tems que le Concile de Basse étoit assemblé, pour reprendre & continuer les opérations que celui de Constance avoit commencées. Il y fut proposé de tenter les voies de conciliation avec les Hussites, dont le fanatisme paroissoit un peu ralenti. Les Seigneurs Bohémiens furent invités de venir à Balle pour travailler, avec les Pères du Concile, au rétablissement de la paix Ils s'y rendirent en effet, avec une suite nombreuse de gens de leur parti, au nombre de trois cens. Après bien des débats, on convint qu'ils se réuniroient à l'Eglise, à condition, 10 que l'usage de la coupe serost accordé à ceux qui voudroient communier sous les deux espèces, en avertissant qu'il n'est pas de nécessité, & qu'on remplit également le précepte, en ne recevant que l'espèce du pain. 20. Que les biens ecclésiastiques resteroient entre les mains de ceux qui s'en étoient emparés, jusqu'à ce qu'ils fussent retirés, moyennant des sommes qu'on se réservoit d'arbitrer. 3°. Que les

négociation pouvoit rét s'y prêter re la paix; osa étoient iême pour tholiques, : ainsi les ommencènent. Zisca 1424, les ent pas introuverent ander dans

ase dit le is ce nouson frère, nomme de mmé que

rigandages s toutes les ent pas enx Procope

blessures combat, nise parmi is en plus,

ils se pars sous les Religieux chassés de leurs Monastères y xv. rentreroient, à la réserve de ceux qui si telle, avoient été détruits, qu'on ne rétabliroit pas. 3°. Que le Concile examineroir les points de doctrine, de police & de discipline qui avoient servi de prétexte aux Hussites pour se séparer de l'Eglise, & qu'ils se soumettroient au jugement

qui seroit prononcé sur ces divers objets. Les Hussites ne tardèrent pas à violer les conditions de ce traité; & lorsque le Concile eut statué définitivement sur la Communion sous les deux espèces, & sur les autres articles, ils refusèrent de souscrire à ces Décrets. Alors ils s'unirent avec toutes les autres Sectes ennemies de l'Eglise, qui étoient répandues en Allemagne, & dans les Royaumes du Nord. Les adoptèrent les erreurs particulières qui distinguoient chacune de ces Sectes; de sorte que le Hussitisme, dans son dernier état, fut un amas de toutes les opinions erronées que l'Eglise avoit proscrites depuis deux ou trois siècles. Quoique toujours également déchaînés contre la puissance ecclésiastique & l'autorité des Pasteurs, les Hussites devinrent peu à peu moins turbulens & moins sanguinaires, parce qu'avec le

ble, & s'ép verrons res née celles celles nou encore la moit

tems of

Person

Quer

nages de

même t

célébres

Nous les

aspect d

les honn

qui l'on

de la sci

mandable

de leur

deux qua

la plus re

S. Vin se préser Aonastères y e ceux qui rétabliroit xamineroir olice & de de prétexte de l'Eglise, jugement vers objets. oas à violer lorsque le nent fur la spèces, & fusèrent de s ils s'uniectes ennerépandues Royaumes reurs parnacune de ussitisme, amas de e l'Eglise ou trois galement ecclésiastis Huslites bulens &

u'avec le

tems on se lasse de vivre dans le trouble, & que la fureur du fanatisme s'use XV. & s'épuise comme tout le reste. Nous Stèctus verrons dans le seizième siècle les Sectes nées de Wicles & de Jean Hus, & celles qui s'y incorporèrent, s'unir avec les nouveaux résormateurs, & porter encore le slambeau de la sédition dans la moitié de l'Europe,

ARTICEE XI.

Personnages illustres par leur sainteté.

Quelques-uns des illustres Personnages dont nous allons parler, sont en même tems du nombre des Ecrivains célébres qui ont sleuri dans ce siècle. Nous les considérerons ici sous le double aspect de la fainteté qui leur a mérité les honneurs que l'Eglise décerne à ceux qui l'ont édisée par leurs vertus, & de la science qui les a rendus recommandables parmi les hommes éclairés de leur tems, ne pouvant séparer ces deux qualités, dont la première, comme la plus respectable, assigne ici leur place.

S. Vincent-Ferrier est le premier qui se présente en suivant l'ordre des tems.

Il vint au monde à Valence, en Espagne, XV. l'an 1357. Ses parens qui étoient d'une SIRCLE. condition honnête & d'une fortune aisée, ne négligérent rien pour lui donner une éducation chrétienne & le faire instruire dans les sciences. Il se sentit de bonne-heure appellé à la vie religieuse, & lorsqu'il eur atteint l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique, où il se persectionna dans la pratique de la vertu, & la culture des lettres. Ses études étant finies. il tourna ses talens & son zèle du côté de la prédication. En peu de tems il devint un des plus celebres Orateurs Chrétiens de son siècle. L'Espagne of il avoit commencé à exercer ce penible ministère, ne lui parut pas un théatre assez vaste pour y déployer l'ardeur dont il étoit comme dévoré, de convertir les pécheurs, & de gagner des ames à Dieu. Il parcourut successivement la France, l'Italie, l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre, & l'Ecosse, marchant à pied, vivant de la manière la plus dure, & prêchant par-tout avec une véhémence qui faisoit tomber à ses pieds les hommes les plus endurcis dans le crime. Le Cardinal Pierre de Lune,

près de l scus le n fut penda de ce Pon fenseurs c dans la su tous les ho l'Obédien au Concile tamment autres Prél préférant l à toutes l'ambition plus d'auto pes lui acco Légat. Il p faisoit des i de les Au intercompu par les cris l'écoutoient toute l'Euro Bretagne pa pour y faire travaillé de avec le suc tout à son 2

qui conn

Tome VI

qui

Espagne, nt d'une rtune ailui done & le es. Il fe à la vie int l'âge l'Ordre ectionna & la culnt finies, du côté tems i **Drateurs** igne of e péniın théâl'ardeur le conner des ceffivemagne, Ecosse, manière out avec er à ses cis dans Lune,

qui

qui connoissoit son mérite, l'attira auprès de lui, lorsqu'il sut devenu Pape sous le nom de Benoît XIII. Vincent Siècle. fut pendant plusieurs années Confesseur de ce Pontife, & l'un des plus ardens désenseurs de ses droits à la Papauté; mais dans la suite il renonça, comme presque tous les hommes éclairés de son tems, à l'Obédience de Benoît, pour s'attacher au Concile de Constance. Il refusa conscomment la dignité de Cardinal & les autres Prélatures qui lui furent offertes, présérant le titre de simple Missionnaire toutes les distinctions qui excitent l'ambition des hommes. Pour donner plus d'autorité à son ministère, les Papes lui accordèrent tous les pouvoirs d'un Légat. Il prêchoit avec tant de force, & saisoit des impressions si vives sur l'esprit de ses Auditeurs, que souvent il étoit intercompu au milieu de son discours par les cris & les sanglots de ceux qui l'écoutoient. Sa réputation remplissoit, toute l'Europe, lorsqu'il fut appellé en Bretagne par le Duc Jean V, en 1417, pour y faire une Mission. Après avoir travaillé deux ans dans cette contrée. avec le succès que Dieu accordoit partout à son zèle, il mourut saintement Tome VII.

XV. III, dont on dit qu'il avoit prédit l'élé-Siècis, vation dans le tems que ce Pontife étoit encore loin de prétendre à la Thiare, le canonisa en 1455. Nous avons de S. Vincent-Ferrier plusieurs ouvrages imprimés, entr'autres ses sermons, qui ne répondent pas à la grande réputation d'éloquence dont il a joui dans son siècle.

S. Bernardin de Sienne naquit à Massa, ville de Toscane, en 1380; ayant perdu son père & sa mère dans sa première enfance, des parens qu'il avoir a Sienne, le firent venir dans cette ville, pour lui donner de l'éducation. Il étudia sous des Maîtres célèbres, & fit en peu de tems de grands progrès dans les Sciences. Il en fir encore de plus rapides & de plus heureux dans la vertu. On remarquoit en lui une sagesse audesfus de son âge, & une tendre piété envers la Sainte Vierge. Pendant la contagion qui désola l'Italie en 1400, il se consacra au service des malades, avec un courage & un zéle qu'on ne pouvoit trop admirer dans un jeune homme, que l'amour naturel de la vie devoit doigner d'un emploi si pécilleux. A

l'age de l'Ordre au mini des plus tems. A Bernardi des enne trine ful avancé d Mais le 1 lui-mem concut ui humilité qui lui f la qualite Ordre da l'autorité qu'il trav à rétablir foumis à im grand tout la pi modèle. Il foixante-q mie fin à pour lors à Royaume & l'éclat c

son tomber

Calixte
t l'éléfe étoit
lhiare,
s de S.
es im, qui
éputai dans

quit à 1380; dans fa il avoit e ville, Il étufit en s' dans lus ravertu. fe aue piété a con-, il fe , avec ouvoit mine, devoir

eux. A

Page de vingt-deux ans, il entra dans = l'Ordre de S. François; & s'étant destiné au ministère de la parole, il devint un Siècle. des plus célébres Prédicateurs de son tems. Avec des talens & des succès, Bernardin ne pouvoir manquer d'avoir des ennemis. On voulut rendre sa doctrine suspecte, & on l'accusa d'avoir avancé des propositions repréhensibles. Mais le Pape Martin V l'ayant examiné lui-même, le jugea très-Catholique, & conçut une grande estime pour lui. Son humilité lui sit refuser plusieurs Evêchés qui lui furent offerts. Il se contenta de la qualité de Vicaire-Général de son Ordre dans toute l'Italie. Ce fut par l'autorité que lui donnoit cette place, qu'il travailla pendant plusieurs années à rétablir la régule ité dans les Couvens soumis à son inspection. Il en réforma un grand nombre, & sir resleurir partout la piété, dont il étoit un parfait modèle. Il n'étoit encore agé que de soixante-quatre ans, lorsque la mort mit fin à ses travaux, en 1444: il étoir pour lors à Aquila, ville de l'Abruze au Royaume de Naples. Le grand nombre & l'éclat des miracles qui s'opérèrent à son tombeau, manisestèrent sa fainteté.

Le Pape Eugêne IV qui l'avoit conne en différentes villes, & qui étoit plein Siècie, de vénération pour sa mémoire, commença les informations nécessaires pour le canoniser. Ces procédures furent continuées sous le Pontificat de Nicolas V, qui le mit solemnellement au rang des Saints, en 1450. S. Bernardin a laissé plusieurs ouvrages, recueillis en deux volumes in folio. Ce sont des sermons pour le Carême, l'Avent, les Dimanches de l'année & les Fêtes des Saints, dans le goût & le style de son siècle, avec quelques traités sur divers sujets de morale & de piété.

La famille des Justiniani, l'une des plus anciennes & des plus illustres de Venise, ne compte pas la gloire d'avoir produit Saint Laurent Justinien, parmi ses titres les moins honorables. Il naquit l'an 1381, & perdit son père, étant encore enfant. Sa mère Quirine, qui étoit dans l'âge de penser à un nouvel engagement, se consacra toute entière à l'éducation de la famille que Dieu lui avoir donnée. Sous la conduite de cette vertueuse mère, Laurent sit de grands progrès dans la piété. Il étoit d'un caractère sérieux, & se refusoit à tous les

amusem des dev tems qu ou à pr où les j coutume effrayé d alloit se le dessein litude, 1 fervice c de rien e dent jeu forces, a fif. Sans fes exerc toutes les qu'il se avoir sou tems, fan eussent c exécuta la & se reti liers d'A cette Co aucun vo pénitente austérités

formés. La

amusemens de son âge, pour s'occuper des devoirs qui lui étoient prescrits. Le XV. tems qui lui respit, il le passoit à lire Siècie. ou à prier. Lorsqu'il approcha de l'âge où les jeunes gens de sa condition ont coutume d'entrer dans le monde, il fut esfrayé des dangers auxquels sa vertu alloit se trouver exposée, & il conçut le dessein de se retirer dans quelque solitude, pour s'y dévouer entièrement au service de Dieu. Mais dans la crainte de rien entreprendre au hazard, le prudent jeune homme voulut essayer ses forces, avant de prendre un parti décisif. Sans rien changer au-dehors dans ses exercices, il pratiquoit en secret toutes les austérités du genre de vie qu'il se proposoit d'embrasser. avoir soutenu cet essai pendant quesque tems, sans que son courage & sa ferveur eussent diminué, Laurent Justinien exécuta la résolution qu'il avoit sormée, & se retira chez les Chanoines Réguliers d'Alga. Ceux qui composoient cette Communauté, sans être liés par aucun vœu, menoient une vie trèspénitente, & pratiquoient toutes les austérités des Monastères les plus réformés. Laurent Justinien les suivit avec L iii

père, irine, nouvel ntière eu lui

connu

plein

com-

pour

t con-

las V,

ng des

laissé

ux vo-

rmons

s des

le fon

divers

ne des

es de

avoir

parmi

Il na-

Di-

cette.

un ca-

ardeur dans la voie étroite où ils matchoient, & enchérit encore sur ces mo-Sit c. 1. dèles de pénitence.

Laurent travailloit depuis plusieurs années à la perfection dans cette retraite où il ne songeoit qu'à se dérober aux yeux du monde, pour n'être connu que de Dieu, lorsque le Pape Eugêne IV, qui savoit combien son mérite & sa vertu pouvoient le rendre utile à l'Eglise, le nomma à l'Evêché de Venise. Épouvanté de ce fardeau, Laurent résista aux ordres du Souverain Pontife. autant que le respect & la soumission le lui permirent. Mais ses représentations & ses craintes ne furent point écourées. Forcé d'accepter une dignité dont il n'envisageoit que les devoirs, il prit possession de son Eglise en 1434: il étoit alors âgé de cinquante-trois ans. Dans ce rang élevé, il ne diminua rian de la vie pauvre & austère qu'il avoit si long-tems pratiquée dans la retraite. Sa table étoit frugale, sa vaisselle de terre, ses meubles très-simples, & son logement ressembloit plus à la cellule d'un Religieux, qu'à l'appartement d'un Evêque. Quand on lui représentoit qu'il devoit accorder quelque chose de

plus à f pouvoit ayant ui Les pau laquelle modités cessaire. le cours vailler à blir la d gence de battre le accorda u ceux qui zèle, se f & que le refuser c après qu' Venise, norer fa triarche, feurs. Ce dans la so son âge. ne voulut fur laquell difant que de la Cro

a laissé pi

ls mares mousieurs retraite per aux nu que ene IV, & fa à l'E-Venise. ent réontife, mission ésentapoint dignité evoirs, 1434: vis ans. ua rian il avoit etraite. elle de & fon cellule nt d'un fentoit

nose de

plus à sa dignité, il répondoit qu'il ne pouvoit pas faire davantage de dépense, ayant une famille nombreuse à nourrir. Sitcle. Les pauvres étoient cette famille pour laquelle il se privoit de toutes les commodités, & souvent même du nécessaire. Son occupation, pendant tout le cours de son Episcopat, sut de travailler à réformer son Clergé, à rétablir la discipline affoiblie par la négligence de ses Prédécesseurs, & à combattre le luxe & les autres vices. Dieu accorda un tel succès à ses travaux, que ceux qui s'étoient d'abord opposés à son zèle, se firent un devoir de le seconder, & que les autres ne purent au moins lui refuser de justes éloges. Dix-sept ans après qu'il fut monté sur le Siège de Venise, le Pape Nicolas V, pour honorer sa vertu, lui donna le titre de Patriarche, titre qui a passé à ses Successeurs. Ce saint Prélat mourut en 1455, dans la soixante-quatorzième année de son âge. Dans sa dernière maladie, il ne voulut pas d'autre lit que la paillasse sur laquelle il couchoit ordinairement, disant que J. C. étoit mort sur le bois de la Croix, & non sur le duvet. Il a laissé plusieurs ouvrages de piété, qui

font pleins de lumière & d'onction.

XV. On distingue entre ces divers écrits, le

Siècie. Traité de la Solitude, qui a été traduit
en françois, & qu'on ne peut lire sans
se sen désirer au moins les douceurs.

Saint Antonin, dont le vrai nom étoit "Antoine, tira celui qu'il a rendu si célébre par ses vertus & ses talens, de la petitesse de sa taille. Il naquit à Florence en 1389. Ses parens lui donnèrent une bonne éducation, & il répondit parfaitement à leurs soins. Etant fort jeune encore, il consacroit à la prière & à lire des livres édifians, tout le tems que ses études & ses autres exercices lui laissoient de libre. A l'âge de seize ans, il fut reçu dans l'Ordre de Saint Dominique, malgré la foiblesse apparente de sa santé, qui faisoit craindre qu'il ne pût soutenir l'austérité de la règle. Il devint un modèle de toutes les vertus religieuses; & la prudence devançant en lui cette expérience qu'on n'acquien que par les années, ses Supérieurs le crurent en état de gouverner les autres, dans un âge où les hommes ordinaires ent encore besoin de se former par l'exemple & les leçons des Anciens. Il

fut fucce vens de & de F. douceur confiance mettoit a que supé le plus e ligieux d blir ou toutes le ment lui la charit mens; qu jamais ce C'étoit ai

L'Arch
venu vaca
plus impo
plir, parce
par des fa
plissoient
nage. Les
Pasteur q
pour les b
ble de co
tial, & qu
l'avantage

ployer ses

onction.

crits, le

tradun

lire fans

& fans

om étoit

du si cé-

s, de la

à Flo-

nnèrent

épondit

ant fort

a prière

le tems

cices lui

eize ans,

Domi-

rente de

qu'il ne

ègle. Il

s vertus

vançant

acquiert

ieurs le

s autres,

dinaires

ner par

ciens. Il

fut successivement Prieur dans les couvens de Rome, de Naples, de Sienne XV. & de Florence, où sa sage se & sa Sitert. douceur lui méritèrent l'estime & la confiance de tous ceux que la règle soumettoit à son autorité. Par-tout, quoique supérieur, il fut le plus modeste, le plus exact, le plus mortifié des Religieux de la Communauté. Il sut rétablir ou maintenir la régularité dans toutes les Maisons dont le gouvernement lui fut confié, avec un zèle dont la charité régloit si bien les mouvemens, que ses inférieurs ne sentoient jamais ce que l'obéissance a de pénible. C'étoit ainsi que Dieu le préparoit à déployer ses talens sur un plus vaste théâtre. L'Archevêché de Florence étoit de-

venu vacant. Il y avoit peu de Sièges plus importans & plus difficiles à remplir, parce que cette ville étoit déchirée par des factions ennemies qui la remplissoient de troubles & souvent de carnage. Les Citoyens demandoient un Pasteur qui fût sage, modéré, zélé pour les bonnes mœurs, favant, capable de contenir la multitude, impartial, & qui joignit à toutes ces qualités, l'avantage d'être né dans leurs murs. Le

Pape Eugêne IV chercha long-tems

un sujet qui eût tout ce qu'il falloit pour Siècis remplir les vœux des Florentins. Le Pontife étoit occupé de cette pensée, lorsqu'un frère Dominicain, qu'il faisoit travailler à quelques ouvrages de peinture, lui indiqua le Père Antonin, qui exerçoit alors la charge de Vicaire général de son Ordre dans le Royaume de Naples. Eugêne étonné de n'y avoir pas pensé d'abord, le nomma sur le champ: mais Antonin, affligé qu'on eut jetté les yeux sur lui pour remplir un Siège que tant d'autres ambitionnoient, résolut de prendre la fuite, & de se cacher dans quelque lieu où il ne pût être découvert. Il alloit exécuter ce dessein, lorsque les ordres absolus du Pape le forcèrent d'obéir. Quand il eut pris possession de fon Eglise, son premier soin sut de régler sa maison, pour servir d'exemple à son Clergé: il retrancha toutes les dépenses de luxe & de magnificence, ne songeant à relever sa dignité que par ses vertus. Sa vie sur celle d'un véritable Evêque, toute remplie des devoirs de son ministère & des sonctions de la charité pastorale. Chaque jour il affistoit aux Offices de sa

Cathédral audience sa bienfait & le conf ame. Il fai Diocèse, pied, & de son p pleines de mônes. L lui une es que le sai & lui dît Il eut le ce sa fin pro foit lui an trême-On pirs. Le v la même co de Nicolas Il mourut ans de vie, les ouvrage Antonin, de Théolog s'est propo science du de la vie c

Le prod

ng-tems pour pour ins. Le pensée. u'il faiages de ntonin, Vicaire oyaume y avoir fur le on eûr plir un noient, de se ne pût ce delu Pape ut pris remier pur serretran: & de ever 🛭 ie fur e rem-& des Cha-

de la

Cathédrale. Tous lés matins il donnoit audience à ceux qui venoient implorer sa bienfaisance, lui consier leurs peines, Siècle. & le consulter sur les besoins de leur ame. Il faisoit exactement la visite de son Diocèse, marchant ordinairement à pied, & par-tout il laissoit des traces de son passage, par des instructions pleines de lumière & d'abondantes aumônes. Le Pape Eugêne IV avoit pour lui une estime toute particulière, quoique le saint Prélat ne le flattat jamais, & lui dît toujours librement la vérité. Il eut le courage d'avertir ce Pontife de sa fin prochaine que tout le monde n'osoit lui annoncer. Il lui administra l'Extrême-Onction & reçut ses derniers soupirs. Le vertueux Archevêque jouit de la même considération sous les Pontificats de Nicolas V, de Calixte III & de Pie II. Il mourut en 1459, après soixante-dix ans de vie, & treize d'Episcopat: parmi les ouvrages qui nous restent de saint Antonin, on estime sur-tout sa Somme de Théologie morale, dans laquelle il s'est proposé de développer toute la science du salut, & tous les devoirs de la vie chrétienne. Le prodige de ce siècle sut saint

L vi

François de Paule, qui prit le nom d'une petite ville de Calabre où il naquit en Sièc LE. 1416. Ses parens qui étoient d'une condition honnête, quoique peu favorisés des biens de la fortune, l'élevèrent dans la piété dont ils faisoient profession. Ne l'ayant obtenu qu'après plusieurs années de mariage, ils avoient promis de le consacrer à Dieu, comme un autre Samuel. François répondit à leurs pieuses intentions, & montra de bonne heure le désir de parvenir à une haute sainteté par le détachement des choses de la terre, & la pratique d'une vie austère. Etant encore dans la maison de ses parens, il contracta l'habitude de ne manger ni viande, ni poisson, ni œufs, ni lait, & il garda religiensement cette pratique toute sa vie. A l'âge de quinze ans il se retira dans une vigne qui appartenoit à ses parens, à quelque distance de la ville de Paule, pour ne s'occuper qu'à la méditation des vérités éternelles. Mais il ne s'y crut pas encore assez séparé des objets qui pouvoient le distraire. Il chercha donc une folitude plus profonde; & s'arrêta dans un lieu écarté sur le bord de la mer. Là, il se creusa tine grotte sous un rocher, & il y de-

IS

Ne.

ert I le t , ap gne

nom d'une naquit en l'une con-1 favorisét èrent dans profession. plusieurs nt promis omme un dir à leurs de bonne une haute les choses d'une vie a maison bitude de oisson, ni eusement l'âge de vigne qui elque difr ne s'ocrités étercore assez le distraiplus proeu écarté se creusa

il y de

NIIS. $T_{I, p. 252}$

IS 10 IS d'Bohême.

? INCES ie Russie.



SYNCHRONISME DES

QUINZIÈ ME SIÈ CL

EMPEREURS Ottomans.

EMPERE URS d'Occident.

ROIS de France.

ROIS d'Angleterre.

Janvier 1515, dans HENR1-TUDOR ia dix-septième an-VII, Comte de Riche-née de son règnes mond, est proclamé Roi d'Angleterre pat son armée, le 22 Août 1483. Il meurt le 22 Avril 1509, dans la vingt-quatrième aimée de fon rè-

ROISd'Ecosse.

Princesse.

ROIS d'Espagne. De Danemarck &

SOLIMAN I, appele Mu fulman par les III. Increase Terres of the Many full sained de Dauphin de France, là Henri IV, fon père, listed e Buyare, ett proclame Robert e Tenace, ett ein du Klhin, fills ainé de Dauphin de France, là Henri IV, fon père, l'fils de Buyare, ett proclame Robert e Tenace, ett ein du Klhin, fills ainé de Dauphin de France, là Henri IV, fon père, l'fils de Buyare, ett reconnus solt an Labor. Il meurt les Mai Muya CHELEBI, fill de Japare, et teconnus solt an Labor. Il meurt le Mai Mun full vergene de l'anne de fon par le meurt les Solicians II ett l'apprès la mort de Soliman II ett l'apprès l'apprès

ROIS

meutt l'an 1504, née les Etats de Suede, assembles le Royaume de désèrent la Couronne de Suede; rafille passe à est sans effet, par les intrigues Philippe I, qui Administrateur du Royaume, davoir épousé Jean-ensin reconnu solemnellement Ro ne, file de cette 1497. Il perd ce Royaume en a

ÈME SIÈCLE.

ROIS De Danemarck & de Suede.

ERIC, IX. du nom, comme Roi de Daneell marck, & XIII. comme Roi de Suede, petitell difpofés à en faire autant, Etic prend le parti;
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, de se retirer dans l'Ille de Gorland,
en 1431, an 1442.
CASIMIR IV,
pric inutilement par les Danois de tevenit, le
l'an 1444.
CASIMIR IV,
pour se dédans le Royaume de
l'an 1445.
CASIMIR IV,
l'an 1445.
CASIMIR IV,
pour se vettu de Hongtois LADISLAS V.

elle de Jean de Bavicte, & II-, comme Roi de Suede, fils Roi Uladislas, fon le
de Danematck, & II-, comme Roi de Suede, fils Roi Uladislas, fon le
de Jean de Bavicte, & se reveu d'Eric, par se mère le
de l'an 1445, sa mort se reil
el l'an 1445, sa mort se reil
el l'an 1445, sa mort se reil el l'an 1445, sa mort se reil
el l'an 1445, sa mort se reil
el l'an 1445, sa mort se reil
el l'an 1445, sa mort se reil
el l'an 1445, sa mort se reil
el l'an 1445, sa mort se reil
el l'an 14

CHRISTIERN I, fils CHARLES CANUT-fans alliance, de Thierry, Comted'Ol-SON, Maréchal de Suedemboutg, est élu Roi de, est proclamé, le 28 de Danemarck après la Juin 1448, Roi de Suede, mort de Chtistophe, at- par les Etats assemblés à rivée l'an 1448, cou-Stockholm. Il renonce à ronné Roi de Suede en la Couronne en 1465, & 1458, il abandonne ce meutt l'an 1470,

Royaume en 1471. Il

meurt en 1481. JEAN, fils de Christiern, lui succède dans le Royaume de Danemarck en 1481. La même année les Etats de Suede, assemblés à Colmar, lui défèrent la Couronne de Suede ; mais cette élection elt sans effet, par les intrigues de Stéen-Stute, Administrateur du Royaume, depuis 1471. Il est ensin reconnu solemnellement Roi de Suede, l'an 1497. Il petd ce Royaume en 1501, & meurt en

ROIS de Pologne.

ROIS de Bohême.

ROIS de Hongrie.

ROIS de Naples. PRINCES de Russie.

de Pologne, est proclamé Roi le 27 Mai 1471. Il meurt en 1516.

meurt l'an 1457, dans grie, en 1453. Il meurt JEAN D'ANJOU la dix-huitième année en 1457.

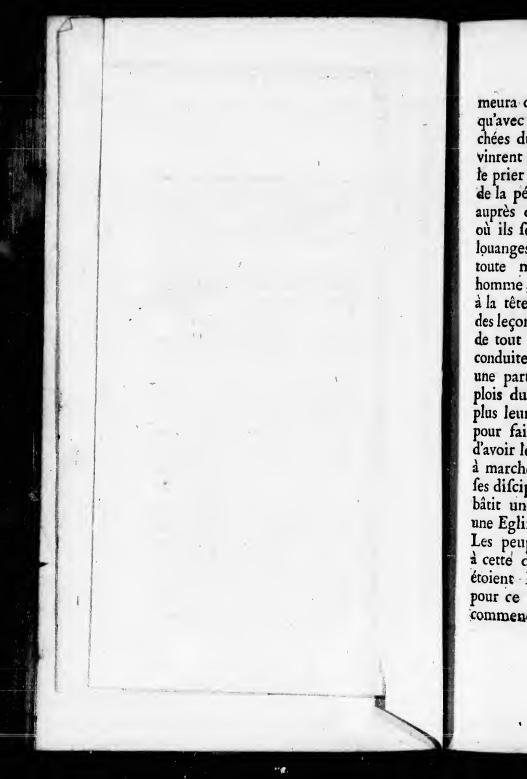
LADISLAS II, fils Hongrie en 1490. Il 1470. de Casimir IV, Roi meutten 1516. CH

Duc de Calabre & de MATHIAS I, fe- Lorraine, fils de René, de fon åge.

GEORGES PO-cond fils de Jean Hu-eft appellé à la CouDIEBRAD, fils de niade, est proclamé
Victorin de Cunstat, Roi de Hongrie, le 24 plusseurs en
Seigneur de Podiébrad, est élu Roi de
mine subitement fes
Bohême, par acclajours, l'an 1490.
mation, l'an 1458. Il
meurt en 1471.

VII, Roi de Bohême,
ULA DISLAS ou est proclamé Roi de
LADISLAS II, fils Hongrie en 1490. Il 1470.

CHARLES, Comte du Maine, que le Roi René, son oncle, avoit institué son héritier au Royaume de Naples, se prépatoit à passer en Italie, pour y soutenir ses droits; mais une maladie de langueur l'oblige de renoncer à ses projets. Il meurt en 1481, laitlant à Louis XI, par fon restament, tous fes Erats & Seigneuries, & après lui, ous ses Descendans & Successeurs à la Couronne. Telle est l'origine des droits des Rois de France fur le Royaume de Naples.



meura quatre ans, n'ayant de commerce = qu'avec Dieu. Plusieurs personnes tou- XV. chées du désir de travailler à leur falut, Siècis vinrent le trouver dans sa retraite, & le prier de les conduire dans la voie de la pénitence. Ils bâtirent des cellules auprès de la sienne, avec un oratoire où ils se réunissoient pour chanter les louanges de Dieu. C'étoit une chofe toute merveilleuse de voir un jeune homme, à peine âgé de dix-neuf ans, à la tête d'une Communauté, donnant des leçons de perfection à des personnes de tout étar, qui se mettoient sous sa conduite, & dont plusieurs avoient passé une partie de leurs jours dans les emplois du monde. François étoit encore plus leur modèle que leur guide, & pour faire ce qu'il falloit, c'étoit assez d'avoir les yeux sur lui, & de travailler à marcher sur ses pas. Le nombre de ses disciples croissant tous les jours, il bâtit un Monastère pour les loger, & une Eglise pour y faire le Service Divin. Les peuples des environs contribuèrens à cette dépense par des libéralités qui étoient la preuve de leur vénération pour ce saint homme. Tels furent les commencemens de l'Ordre dont Fran-

cois de Paule devint le Fondateur, sans avoir eu d'abord d'autre vue que de se SIÈCLE. sanctifier lui-même dans la solitude. Il établit dans ce nouveau Monastère le même genre de vie, & les mêmes austérités qu'il avoit fait toujours pratiquer à ceux qui étoient venus se joindre à lui. Il prescrivit à ses Religieux l'observance d'un carême perpétuel, avec défense d'user jamais d'œufs, de beurre & de fromage, & il en fit l'obiet d'un quatrième vœu: il leur donna pour devise la charité, & voulut qu'on les appellat Minimes, c'est-à-dire, les moindres de tous les Religieux. Le Pape Sixte IV approuva ce nouvel Ordre en \$474, & le saint Fondateur en fut le premier Général. La ferveur de cet Institut y attiroit un grand nombre de sujets : il s'étendit en peu de tems; de sorte qu'avant la mort de François, la vénération des Peuples & la libéralité des Princes, lui avoient déjà procuré des établissemens chez presque toutes les Nations catholiques de l'Europe.

La réputation de François de Paule avoit pénétré jusqu'en France. Louis XI étoit alors attaqué d'une langueur qui le conduisit au tombeau. Ce Prince, dont

l'attachen de ce qui blesse, fi homme, droit de rison du mais peut pire de narque p des larm mite, & près de E la fanté pour ce avis salut prendre à le désinté riches pro le fit press François & toutes mes estin la profor tous ses à conceve fent cach Charles '

à Franço

marques .

fans de se de. Il re le aufquer dre à l'obavec eurre d'un r des ap-101n-Pape e en ut le Cet e de ; de s, la alité curé utes aule IX a ui le

lont

l'attachement à la vie étoit porté au-delà de ce qu'on appelle ordinairement foi- xv. blesse, fit venir de Calabre le saint SIECLE homme, dans l'espérance qu'il obtiendroit de Dieu par ses prières, la guérison du mal dont il étoit attaqué. Jamais peut-être on ne sentit mieux l'empire de la vertu, qu'en voyant un Monarque puissant & redouté, répandre des larmes aux pieds d'un pauvre Hermite, & lui demander se protection auprès de Dieu. François ne rendit point la santé à Louis XI, mais il sit plus pour ce Prince, en lui donnant des avis salutaires, qui pouvoient lui apprendre à bien mourir. Louis XI éprouva le désintéressement de François, par les riches présens qu'il lui envoya, & qu'il le sit presser instamment d'accepter. Mais François étoit accoutumé à mépriser l'or & toutes les autres choses que les hommes estiment. Les courtifans admirèrent la profonde sagesse qui éclatoit dans tous ses discours, & ils avoient peine à concevoir que tant de lumières fufsent cachées sous un extérieur si simple. Charles VIII & Louis XII donnérent à François de Paule & à son Ordre des marques signalées de leur estime, en

fondant pour eux plusieurs Couvens, XV. & en les comblant de bienfaits. Mal-Siècie. gré la vic austère que le saint Fondateur avoit menée depuis sa première jeunesse, & dont il ne voulut rien diminuer dans l'âge le plus avancé, il prolongea sa carrière jusqu'à près de quatrevingt-onze ans. Il mourut au Couvent du Plessis-les-Tours, en 1507, & douze ans après sa mort, il sut canonisé par Léon X.

Parmi les hommes célébres que l'Ordre de saint François a produits, il en est peu qui lui aient fait autant d'honneur que faint Jean de Campistran. Il naquit près d'Aquila au Royaume de Naples, en 1385, dans le lieu dont il porta le nom. Son père étoit un Gentilhomme Angevin qui avoit suivi Louis, Duc d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples. Il reçut une éducation conforme à sa naissance, & s'appliqua particulièrement à l'étude du Droit. Les progrès qu'il y fit, & la réputation qu'il mérita d'un des plus habiles Jurisconsultes de son tems, lui procurèrent un établissement considérable à Pérouse, où il obtint une charge de Judicature. Il en remplit les devoirs avec autant de lumières que d'inegrité. Mai Ladislas, da eut avec les arrêté & mi Dieu lui toi rienses réfle vanité des c de tout ce lors comme d'y renonce fon bonheu la vertu. A prix d'une p tribua le re ainsi rendu dans l'Ord eut pour m pratique de nardin de S ferva toute chement. I homme ég s'efforcèrent pecte, Jean pour le dé peu à confo qui le calo

CH

Le Pape mérite du rens,

Mal-

ateur

jeu-

limi.

pro-

atre-

vent

ouze

par

'Or-

n est

1eur

quit

les,

a le

ime

An-

Na-

rmė

ıliè-

grès

rita

fon

ent

me

les

in-

égrité. Mais ayant pris le parti du Roi Ladislas, dans un démêlé que ce Prince XV. eut avec les habitans de Pérouse, il sut Siècle. arrêté & mis en prison. Ce fut là que Dieu lui toucha le cœus. Il fit de sérieuses réflexions sur l'inconstance & la vanité des choses humaines. Détrompé de tout ce qu'il avoit regardé jusqu'alors comme des biens solides, il résolut d'y renoncer, pour ne plus chercher son bonheur que dans la pratique de la vertu. Ayant obtenu sa liberté au prix d'une portion de ses biens, il distribua le reste aux pauvres; & s'étant ainsi rendu pauvre lui-même, il entra dans l'Ordre des Frères Mineurs. Il eut pour maître dans les sciences & la pratique des vertus religieuses, S. Bernardin de Sienne, pour lequel il conserva toute sa vie le plus tendre attachement. Lorsque les ennemis de cet homme également pieux & favant, s'efforcèrent de rendre sa doctrine sufpecte, Jean de Campistran vint à Rome pour le défendre, & ne contribua pas peu à confondre la méchanceté de ceux qui le calomnio ent.

Le Pape Eugêne IV ayant connu le mérite du saint Religieux, le charges

de plusieurs affaires pour le service de l'Eglise. Au Concile de Florence, il se SIÈCLE. servit inutilement de lui pour terminer l'union des Grecs avec l'Eglise Latine. Ensuite il l'envoya avec la qualité de Nonce, auprès de quelques Princes attachés à Félix V, pour les engager à se retirer de l'Obédience de cer Antipape. Dans toutes ces commissions, Jean de Campistran sit paroître autant de prudence que d'habileté. Mais ce sut sur-tout lorsque Nicolas V l'eut envoyé en Allemagne, prêcher la Croisade contre les Turcs en 1455, qu'il déploya son zèle pour les intérêts de la Religion. Pathétique & touchant dans ses prédications, il excita un si grand nombre de personnes à prendre les armes contre l'ennemi commun de la Chrétienté, qu'il mit le brave Hunniade en état de s'opposer aux efforts des Turcs, & de leur faire lever le siège de Belgrade. Ce succès de l'armée chrétienne sur les Infidèles, qui sauva la Hongrie & peut-être l'Europe entière du joug des Otromans, sut dû en partie aux vives exhortations de Jean de Campiftran, & à la ferveur de ses prières. Il enslammoit le courage des troupes, en

leut montra se couvrir, victoire. L'i teté, le fa homme infi role, les n trépides. Je à ce grand mois d'Oct foixante-on: VIII l'a car marquable lui, est un & du Cone coup de ch IV, contre

Bafle.

Nous po

plusieurs Sasser, qui of par leurs ves fils de Casigrand Duce en 1458, & Frère Convent en 1 Aléman, Cles, qui praprès la re

leut montrant la gloire dont ils alloient = se couvrir, & en leur promettant la XV. victoire. L'idée qu'on avoit de sa sain-SIECLE teté, le faisoit regarder comme un homme inspiré du Ciel, & sur sa parole, les moins braves devenoient intrépides. Jean de Campistran survécut à ce grand événement, étant mort au mois d'Octobre 1456. Il étoit âgé de soixante-onze ans. Le Pape Alexandre VIII l'a canonisé en 1690. Le plus remarquable des ouvrages qui restent de lui, est un Traité de l'autorité du Pape & du Concile, où il défend avec beaucoup de chaleur les intérêts d'Eugêne IV, contre les Pères du Concile de Bafle.

Nous pourrions encore parler ici de plusieurs Saints de l'un & de l'autre sexe, qui ont illustré le XV^e. siècle par leurs vertus: tels que Saint Casimir sils de Casimir III, Roi de Pologne & grand Duc de Lithuanie, qui naquit en 1458, & mourut en 1484; S. Didace, Frère Convers de l'Ordre de S. François, mort en 1463; le Bienheureux Louis Aléman, Cardinal & Archevêque d'Arles, qui présida au Concile de Basse, après la retraite du Cardinal Julien

rvice de , il se erminer Latine. alité de nces at ager à

Anti-Jean int de ce fut envoyé oisade

de la ns ses nom-

Chréle en ircs, Bel-

enne igrie

aux pif-

Il

Césarini, & qui mourur en 1456; Sainte Françoise, Dame Romaine, SPECIE d'une famille noble & riche, mone l'an 1440, qui, étant devenue veuve

après quarante ans de mariage, fonda la Congrégation des Oblates, ainsi, nommée, parce que les filles qui la composent, au lieu des vœux ordinajres, ne font qu'une oblation d'elles. mêmes, sans être liées par une profession irrévocable; Sainte Catherine de Boulogne, qui ayant embrassé, dès l'âge de quatorze ans, la règle austère de Sainte Claire, fut un des principaux ornemens de cet Ordre; enfin, de la Bienheureuse Colette de Corbie, fille d'un simple Charpentier, qui entreprit la réforme de l'Ordre de Sainte Claire, avec un courage supérieur à tous les obstacles, & qui mourut à Gand, en 1447. Mais les bornes où nous sommes obligés de nous renfermer, ne nous permettent pas d'entrer dans un plus grand détail. Ce que nous avons dit, suffit pour montrer que, malgré le dépérissement de la piété dans ce siècle; la Religion voyoit encore, dans tous les états, des personnes qui l'honoroient par des mœurs pures, une

vie péniten naires.

ous av XV°. siècle ment pour On fut obli tre les hérés l'Eglise, & cates qui fur ciles de Con rence, & d blées moins en France, fur les granc étoient alors étoient dans ces Compagi toutes les affa décisions. Or clésiastiques o Religieux, qu

ayant abando

se dévouoien

tie pénitente & des vertus extraordi-

XV.

SIRCLES

ARTICLE XII.

Écrivains Eccléfiastiques.

Nous avons déjà remarqué que le XV. siècle fut un tems de renouvellement pour les Sciences & les Lettres. On fut obligé d'étudier pour combattre les hérésies, défendre les droits de l'Eglise, & discuter les questions délicates qui furent traitées dans les Conciles de Constance, de Basle, de Florence, & dans plusieurs autres Assemblées moins nombreuses, qui se tinrent en France, en Italie, en Allemagne, sur les grands intérêts dont les esprits étoient alors occupés. Les Universités étoient dans leur plus grand lustre, & ces Compagnies savantes influoient sur toutes les affaires, par le poids de leurs décisions. On cultivoit les sciences ecdésiastiques dans les nouveaux Ordres Religieux, qui s'étoient établis, & qui, ayant abandonné le travail des mains, se dévouoient au ministère spirituel.

1456; maine, morte

e veuve fonda ainfi, qui la prdinai-

d'elles d'elles ie prorine de

austère cipaux de la , fille treprit claire,

us les d, en som-

s un avons

algré is ce dans

l'houne

= Les connoissances qu'on acquiert par officient un XV. l'étude, étoient la route de la célé-vides de sav 81 B C L B. brité, de la confiance publique & des de Lettres, honneurs, aiguillon puissant qui excite les hommes, lors même qu'ils n'aspirent à la gloire que par un sentiment noble & désintéressé. D'ailleurs le germe de la curiosité qui avoit commencé à se développer dans les siècles pré. dens, acquéroit tous les jours une nouvelle force; & son activité, augmentée par l'importance des objets vers lesquels elle se portoit, tendoit sans cesse à reculer les bornes dans lesquelles elle avoit été long-tems resserrée. D'un côté, les ennemis de l'Eglise avoient osé porter leurs regards sur tout ce que la Religion avoit de sacré dans ses dogmes, dans fon culte, & dans ses usages. D'un autre côté, les Théologiens, soit en résutant les principes des Hérétiques, soit en développant les preuves des vérités catholiques, avoient adopté la méthode de foumettre toutes les questions, tous les points de controverse à un examen rigoureux. Enfin, les Grecs chassés de Constantinople par les victoires des Ottomans, & forcés de chercher un asyle parmi les Latins,

nues jusqu'al ces causes ré velle ardeur plia les Sava notices que ne nous att avons déjà fai qu'aux Ecriva plus dignes

cons par les

Siméon, A que, fleurisso ce siècle. Il se mandable par Son principal Liturgie, dan beaucoup d'e tout ce qui Ministres, les célébration de cérémonies du il est aisé de publié par le dans fon recu

nous reste enc

autres ouvrage

i excite

n'aspi-

ntiment

e germe

nencé à

pré.

1e 110Uigmen-

s vers

it sans

quelles

. D'un

voient

ce que

is fes

ns fes héolo-

es des

it les

roient

outes

con-Infin,

e par orcés

tins,

iert par officient un nouvel aliment aux esprits la célé-avides de savoir, & ouvrirent aux gens XV. le & des de Lettres, des routes presque incon-Siècles nues jusqu'alors en Occident. De toutes ces causes réunies, il naquit une nouvelle ardeur pour l'étude, qui multiplia les Savans & les écrits. Dans les notices que nous allons tracer, nous ne nous attacherons, comme nous avons déjà fait pour les autres siècles, qu'aux Écrivains & aux ouvrages les plus dignes d'être connus. Commencons par les Grecs.

Siméon, Archevêque de Thessalonique, fleurissoit au commencement de ce siècle. Il se rendit également recommendable par sa science & sa vertu. Son principal ouvrage est un Traité de Liturgie, dans lequel il explique avec beaucoup d'exactitude & d'érudition tout ce qui regarde les Eglises, les Ministres, les habits sacerdotaux, la célébration de la Messe & les autres cétémonies du culte divin. Ce Traité dont il est aisé de sentir l'importance, a été publié par le P. Goar, Dominicain, dans son recueil des Rituels Grecs. Il nous reste encore de Siméon, plusieurs autres ouvrages que l'on conferve ma-

xv. can, & dans la Bibliothèque du Vati-Xv. can, & dans celle de Vienne. On Siècle place la mort de cet Ecrivain, vers

l'an 1429.

Entre les Auteurs Grecs qui se sont fait un nom dans ce siècle, il en est peu de plus illustres que Bessarion. Il étoit Moine de l'Ordre de saint Lazile, & il fut fait Archevêque de Nicée, pour qu'il pût paroître avec plus d'autorité au Concile de Florence; où il suivit l'Empereur Jean Paléologue. Il y parut avec le plus grand éclat, se faisant admirer par son érudition, son éloquence, & la politesse de son langage. D'abord il soutint avec force les sentimens des Grecs sur les objets controversés entre les deux Eglises; mais ensuite il se rendit aux raisons que les Latins alléguoient en leur faveur, & il entra dans les voies de conciliation qui furent ouvertes. On dut en partie l'union conclue dans cette Assemblée, aux soins qu'il se donna pour applanir les difficultés, & au talent merveilleux qu'il possédoit de manier les esprits. Son zele l'ayant rendu odieux aux Grecs, il demeura en Italie, ne voulant pas s'exposer au ressentiment des Schismatiques,

Schismat la victim Il fut ho nal, & il grand far Il fut su Saint-Siè V; & f Pontificat marches 1 lui étoien ennemi d fa gloire factieux c élévation il est plus jugé digne s'il y fût se seroit r au retour où il avo Sixre IV.

Les ouv font un T chariftie, c vin font cl de J. C. confécration riques &

Tome F

du Vatinne. On in, vers

i se sont il en est arion. t Lazile,

Nicée, olus d'auoù il ogue. Il éclat, se ion, fon fon lanforce les jets cons; mais que les eur, & ciliation n partie

applanir rveilleux esprits. ux aux ne vou-

emblée,

ent des atiques

Schismatiques, dont il craignoit d'être la victime, s'il retournoit en Orient. XV. Il fut honoré de la dignité de Cardi-Siècle. nal, & il l'honora lui-même par son grand savoir, sa prudence & sa piété. Il fut sur le point d'être élevé sur le Saint-Siège, après la mort de Nicolas V; & fans doute il auroit obtenu le Pontificat, s'il eût fait quelques démarches pour gagner les Cardinaux qui lui étoient opposés. Mais il étoit trop ennemi des brigues, & trop jaloux de sa gloire, pour s'avilir en caressant des sactieux qu'il méprisoit, & acheter son élévation à ce prix; & dans le vrai, il est plus glorieux pour lui d'avoir été jugé digne du Trône Pontifical, que s'il y fût parvenu par des moyens qu'il se seroit reprochés. Il mourut en 1472, au retour de sa légation de France, où il avoit été envoyé par le Pape Sixre IV.

Les ouvrages du Cardinal Bessarion sont un Traité du Sacrement de l'Eucharistie, où il prouve que le pain & le vin sont changés au Corps & au Sang de J. C. par la vertu des paroles de la confécration; plusieurs écrits dogmariques & polémiques sur l'union des

Tome VII.

deux Eglises, & sur les points de doc-XV. trine qui les avoient divisées. Il a aussi Siècle, laissé plusieurs Traités sur des matières philosophiques, qui sont connoître qu'il étoit aussi bon Philosophe qu'habile

Théologien.

Georges Scholarius, qui fut élevé sur le Siège de Constantinople par Maho. met II, & qui prit à cette occasion le nom de Gennade, s'est aussi distingué par son zèle pour l'union, & par les savans écrits qu'il a publiés dans cette cause. Jean Paléologue le mena avec lui à Florence, & il s'y fit une grande réputation par la manière noble, claire & méthodique, avec laquelle il traitoit les matières les plus difficiles & les plus compliquées. Il adressa aux Evêques Grecs une Lettre fort éloquente sur les avantages qui devoient résulter de l'union projettée entre les deux Eglises, & fur les moyens d'y parvenir. Il prononça dans le Concile trois beaux difcours sur la paix; & quand le Concile fut terminé, il défendit par une excelapologie, les cinq articles du Décret qu'on y avoit porté, sur la Procession du Saint-Esprit, l'usage du pain azyme, le Purgatoire, la béatitude des

Saints, &

"Auteur,
"XVe. sie
"cilité; il
"noble dan
"dans ses
été si favo
de sentime
d'Ephêse,
Schisme qui
Grecque. I
qui agitoie
1458, & so
où il finit

de sa mort

Nous ne

Savans des p qui se retir milieu de plutôt les m rateurs que mier est Ge nommé du vint à Rome IV, & qui Rhétorique de Capitale du Secrétaire du vers l'an 14 Saints, & la primauté du Pape. « Cet » Auteur, dit M. du Pin, Bibliotheq. XV. » XVe. siècle, pag. 419, écrit avec sa-Siècle. » cilité; il est abondant dans ses termes, » noble dans ses expressions, & solide » dans ses raisonnemens ». Après avoir été si favorable à l'union, il changea de sentiment, à la persuasion de Marc d'Ephèse, le plus grand partisan du Schisme qu'il y eût dans toute l'Eglise Grecque. Mais satigué par les troubles qui agitoient son Eglise, il abdiqua en 1458, & se retira dans un Monastère où il finit ses jours. On ignore le tems de sa mort.

Nous ne pouvons omettre ici deux Savans des plus illustres parmi les Grecs, qui se retirèrent en Occident, vers le milieu de ce siècle, quoiqu'on doive plutôt les mettre au nombre des Littérateurs que des Théologiens. Le premier est Georges de Trébisonde, ainsi nommé du lieu de son origine, qui vint à Rome sous le Pontificat d'Eugêne IV, & qui, après avoir enseigné la Rhétorique & la Philosophie dans cette Capitale du monde chrétien, devint Secrétaire du Pape Nicolas V, & mourut vers l'an 148c. On a de lui quelques

M ij

le doca aussi atières e qu'il 'habile

evé fur Mahosion le stingué par les s cette vec lui nde réclaire traitoit es plus vêques te fur ter de Eglises, Il pro-

ux dif-

Concile

e excel-

les du

la Pro-

lu pain

de des

ecrits théologiques en faveur des Latins, où il combat avec force les sentimens Sitcit, des Grecs sur les points qui servoient de fondement au Schissine, & des traductions latines de quelques ouvrages des Pères Grecs, entr'autres, de la préparation évangélique d'Eusebe. Le se. cond est Jean Argyropule, qui trouva une retraite & des emplois honorables à Florence, par la protection de Cosme de Médicis, dont il éleva le fils, & dont il éprouva la générosité. Le seul ouvrage théologique que nous ayons de lui, est un Traité de la Procession du Saint-Esprit, pour la défense du Decret de Florence & de l'Eglise Latine,

L'origine obscure de Pierre d'Ailli, n'a servi qu'à donner plus d'éclat à son mérite & de lustre à son nom. Il naquit à Compiégne en 1350. Le Collège de Navarre, où il eut une bourse, sut le berceau de ses talens. Il s'y distingua de bonne-heure par la beauté de son esprit & ses progrès dans l'étude des Sciences. Après avoir été successivement Chanoine de Noyon, Supérieur du Collège de Navarre, Chancelier de l'Université, Aumônier & Confesseur du Roi Charles VI, & Trésorier de la Sainte-

Chapelle du Puy-en en 1395; l'éleva à la Ce fut en Concile de part à prononça vers objets Assemblée.

Ce pieu posé un gr fieurs font encore mai la Biblioth Parmi les est un Trai dans lequel qu'il avoit le même f d'une préfa la préface, est absolum fans retard des dérégle par le mall gence des P teront qu'au apporte pas

Latins, ntimens ervoient des trauvrages la pré-Le setrouva orables Cosme & dont ul ouons de lion du lu Dé-Latine, l'Ailli, t à son naquit ège de fut le gua de on esle des ement

u Col-

l'Uni-

lu Roi

ainte

Chapelle de Paris, il fut élu Evêque du Puy-en-Vélai, & ensuite de Cambrai, XV. en 1395; ensin, le Pape Jean XXIII SIECLE. l'éleva à la dignité de Cardinal en 1411. Ce sut en cette qualité qu'il assista au Concile de Constance. Il eut beaucoup de part à tout ce qui s'y sit, & il y prononça plusieurs discours sur les divers objets qui occupoient cette auguste Assemblée. Il mourut à Cambrai en 1425.

Ce pieux & savant Cardinal a composé un grand nombre d'ouvrages. Plusieurs sont imprimés, & quelques-uns encore manuscrits, sont conservés dans la Bibliotheque du Collége de Navarre. Parmi les premiers, le plus important est un Traité de la réforme de l'Eglise, dans lequel il a refondu plusieurs écrits qu'il avoit faits en différens tems sur le même sujet. Ce Traité est composé d'une préface & de six chapitres. Dans la préface, Pierre d'Ailli fait voir qu'il est absolument nécessaire de travailler sans retard à réformer l'Eglise, à cause des déréglemens qui s'y sont introduits par le malheur des tems & la négligence des Pasteurs; déréglemens qui ne feront qu'augmenter, dit-il, si l'on n'y apporte pas un prompt remède. Dans

M iij

le premier chapitre, l'Auteur établit que la réformation de l'Eglise ne peut Sircin. être opérée que par l'autorité des Conciles généraux & provinciaux, en qui résident, & tout le nerf de la discipline & toutes les lumières rassemblées. Dans le second chapitre, il examine ce qu'il faut réformer dans la Cour Romaine, & dans le Pape même; il entre à ce sujet dans des détails bien propres à faire connoître les abus dont le Schisme étoit la source. Le troissème chapitre pour objet la réforme de l'Eglise dans ses principaux membres, qui sont les Evêques & les Prélats, lesquels, tant par l'autorité du ministère dont ils sont revêtus, que par l'influence de leurs exemples sur tout le corps de la Société chrétienne, sont au milieu d'elle des principes de force ou de corruption d'une efficacité sans égale. Le quatrième chapitre concerne la réforme des Ordres Religieux: l'Auteur ne craint pas de dire qu'il y en a trop, & sur-tout que les Mendians, en se multipliant, ont donné naissance à plusieurs abus; il parle aussi des Ordres Militaires, & il montre la nécessité de les rappeller à l'objet de leur institution. Le chapitre cin-

quième tra inférieur: fervations aux Ecclésis vertu qu'o les élever des Bénéfic qu'il seroit Universités à la méthe le fixième d'Ailli s'éte ques de tou donne aux devoirs & 1 leur autori & prouver vraies max peu connu

paru dans odit, Jean le nom de village où fon éducatificiences eco Navarre, ottorze ans. Id'Ailli & O

Le plus

271

quième traite de la reforme du Clergé inférieur: l'Auteur y fait de sages observations sur les qualités nécessaires Siècir. aux Ecclésiastiques, sur la science & la vertu qu'on doit chercher en eux, pour les élever aux Ordres & ur conférer des Bénéfices, & sur les changemens qu'il seroit à propos de faire dans les Universités, relativement à la nature & à la méthode des études. Enfin, dans le sixième & dernier chapitre, Pierre d'Ailli s'étend sur la réforme des Laïques de toute condition; les avis qu'il y donne aux Princes Chrétiens sur leurs devoirs & l'usage qu'ils doivent faire de leur autorité, sont pleins de sagesse, & prouvent qu'il n'ignoroit pas les vraies maximes du Gouvernement, si peu connues dans le siècle où il vivoit.

Le plus savant Theologien qui ait paru dans ce siècle, a été, sans contredit, Jean Charlieu, plus connu sous le nom de Gerson, qu'il emprunta du village où il naquit, en 1363. Il dut son éducation & ses progrès dans les sciences ecclésiastiques, au Collége de Navarre, où il sur reçu à l'âge de quatorze ans. Il y eut pour Maîtres Pierre d'Ailli & Gilles des Champs, les plus

M iv

établit ne peut s Conen qui cipline . Dans ce qu'il

naine, re à ce pres à chisme pitre à le dans ont les

ent ils e leurs Société

, tant

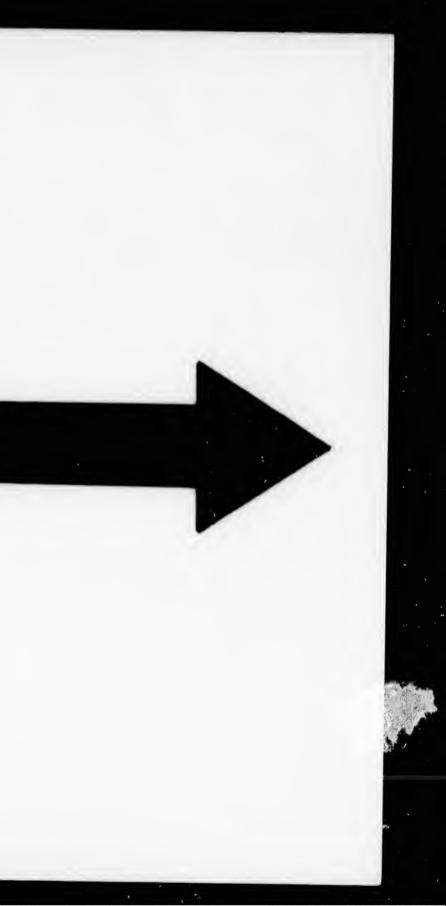
le des d'une e cha-Drdres

as de it que , ont

parle mon-

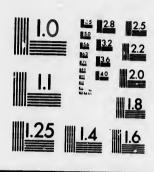
e cin-





M1.25 M1.4 M1.8

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STIME THE STATE OF THE STATE OF



habiles Professeurs que l'Université de Paris eut alors dans son fein. Après Sit et E. avoir étudié sous eux la Théologie pendant dix ans, il obtint le bonnet de Docteur en 1392, & en 1408, il sur pourvu de la Cure de Saint-Jean-en-Grêve. Louis, Duc d'Orléans, frète du Roi Charles VI, ayant été assassiné par ordre du Duc de Bourgogne, & le Docteur Jean Petit ayant ofé justifier ce meurtre par des maximes qui tendent à bouleverser la Société, Gerson s'éleva fortement contre cette doctrine homicide, & l'ayant dénoncée au Concile de Constance, il réussit à la faire condamner, malgré les mouvemens que les Emissaires du Duc se donnèrent pour en empêcher. Gerson parut dans cette auguste Assemblée avec le caractère d'Ambassadeur du Roi de France, & de Député, tant de l'Université de Paris, que de la Province ecclésiastique de Sens. Il s'y fit admirer par son zèle pour les intérêts de l'Eglise & par ses vastes connoissances. Les hommes les plus éclairés de toutes les Nations qui s'y trouvoient réunis, l'honorèrent comme le plus profond Théologien & de la plus vaste érudition,

qu'il y
ne s'y
l'on ne
ter, &
quelque
il faife
cir. Ap
Gerson
timent
revenir
cher, &
ce gran
de sa

fon ten de la se ges, d d'édition Dupin comme lumes i classes tés do regarde ceux q

piété;

objet 1

étoit pe

Geri

ersité de n. Après ogie penonnet de 8, il fut Jean-enns, frère é assassiné ogne, & osé justiimes qui été; Gercette docioncée au ussit à la mouve-Duc se erson paée avec le Roi de le l'Uni-Province admirer s de l'Ences. Les toutes les nis, l'hond Théo-

rudition,

qu'il y eût alors dans toute l'Eglise. Il ne s'y traita rien d'important, sur quoi XV. l'on ne se sit un devoir de le consul-Siècle. ter, & toutes les sois qu'il se présenta quelque point d'une discussion dissicile, il faisoit un nouvel éerit pour l'éclaircir. Après la dissolution du Concile, Gerson craignant avec raison le ressentiment du Duc de Bourgogne, & n'osant revenir à Paris, sur obligé de se cacher, & ensin s'étant retiré à Lyon, ce grand homme s'occupa jusqu'à la sin de sa vie à instruire les petits ensans. On place sa mort vers l'an 1429; il étoit pour lors âgé de soixante-six-ans.

Gerson est l'auteur le plus sécond de son tems. Il a écrit sur tous les objets de la science ecclésiastique. Ses ouvrages, dont on a fait un grand nombre d'éditions, ont été recueillis par M. Dupin, & publiés en Hollande vers le commencement de ce siècle, en cinq volumes in-solio. Ils sont distribués en cinq classes: la première comprend les traités dogmatiques; la seconde, ceux qui regardent la discipline; la troisième, ceux qui ont rapport à la morale & à la piété; la quatrième, ceux qui ont pour objet l'explication de l'Ecriture-Sainte;

M v

= & la cinquième renferme divers écrits détachés; sous le titre général d'Œu-Sircie vres mêlées. Entrer dans le détail de cette multitude d'ouvrages, qui sont tous précieux & recommandables par quelque endroi:, ce seroit sortir des bornes où notre plan nous oblige de nous renfermer. Il suffira, pour notre objet, de rapporter les principales maximes & les règles de conduite qui résultent de ses écrits. 10. La puissance eccléssaftique est toute spirituelle; elle a été conférée furnaturellement par J. C. à ses Apôtres & à ses Disciples, pour passer à leurs successeurs légitimes, jusqu'à la fin des siècles; elle ne doit servir qu'au maintien de la Société chrétienne, & à conduire les hommes au falut éternel. 20. Cette puissance, considérée par rapport à son objet, se divise en deux branches, qui ont une souche commune; savoir, la puissance d'Ordre, & la puissance de Jurisdiction: la première regarde la confécration du Corps de J. C., l'administration des Sacremens & les autres fonctions du saint Ministère; la seconde regarde le for intérieur ou le for exterieur : renfermée dans le for intérieur,

elle ne foumet but que tifier, 6 ame; for extér peines est l'ex du Cor la Socie dernier c'est à e l'Eglise bres. 4 lorfqu'o entre de fical, le s'absteni ment, de la C 10. Que la foi, interpré qu'il app fens. 6 ceux qu

dans l'E

plus, si

ture &

vers écrits ral d'Œudétail de qui sont ables par sortir des oblige de our notre ales maxiqui réfulsance ecle; elle a par J. C. es, pour mes, jusdoit serété chrénmes au ce, cont, se diont une uissance Jurisdiconfécraninistraes foncseconde.

or exte-

érieur,

elle ne s'exerce que sur ceux qui s'y soumettent volontairement, & n'a pour XV. but que de les éclairer & de les sanc-Sièces. usier, en remédiant aux plaies de leur ame; & quand elle se porte vers le for extérieur, elle n'a pour objet que les peines spirituelles, dont la plus grande est l'excommunication. 3°. L'autorité du Concile général est souveraine dans la Société chrétienne; elle décide en dernier ressort les causes de la foi, & c'est à elle qu'il appartient de réformer l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres. 4°. Dans les tems de Schisme, lorsqu'on ne connoît pas certainement entre deux prétendans au Trône Pontifical, lequel est le Pape légitime, il faut s'abstenir de se condamner mutuellement, & sur-tout ne se point séparer de la Communion les uns des autres. 1º. Quoique l'Ecriture soit la règle de la foi, elle est susceptible de différentes interprétations, & c'est à l'Eglise seule qu'il appartient d'en donner le véritable sens. 60. Toute doctrine annoncée par ceux qui n'ont pas autorité d'enseigner dans l'Eglise, doit être suspecte, encore plus, si elle n'est pas conforme à l'écriture & à la tradition. 7°. Les Juges M vi

de la doctrine sont, dans l'ordre supérieur, le Concile général, dont les dé-

SIECLE cisions sont infaillibles & irréformables. ensuite le Pape dans toute l'Eglise, & chaque Evêque dans son Diocèse. 8°. Tour miracle qui n'est ni nécessaire, ni utile, qui n'a point de rapport à la Religion, qui ne tend ni à confirmer la foi, nià maintenir les bonnes mœurs, doit être rejetté; encore plus, s'il tend à établir une doctrine nouvelle, ou contraire à celle de l'Eglise. 9°. Il en est de même des révélations & des autres opérations extraordinaires; il ne faut point les attribuer à Dieu, lorsqu'elles renferment quelque circonstance capable de les rendre suspectes d'illusion, & sur-tout lorsqu'il en réfulte des inductions peu conformes à la véritable doctrine. 10°. Toutes les fois qu'il y a lieu de croire que l'orgueil, l'intérêt, ou l'envie de faire du bruit dans le monde, sont le principe de ces sortes d'opérations, il faut les mépriser & les reietter.

> » Depuis le tems de S. Bernard, dit M. Dupin, Bibliot. XV. siécle, p. 264 » & 265, l'Eglise n'a point eu d'Aun teur de plus grande réputation, de

" scien » lide

» dur " que,

» mati » néan

» font » ne p u dans

» cela i » giens

» en le est le ju tiques de ce I

toujour

dre la

Aprè vans le été Nic ges, no Châlon Son per faire f douze a

varre, c avoit po à se ma fection

XV:

rdre supéont les déormables, Eglise, & e. 8°. Tou: , ni utile, Religion, foi, nià doit être d à établir ontraire à de même opérations int les atenferment e de les c fur-tout tions peu doctrine. a lieu de

d, dir M. p. 264 eu d'Aution, de

ou l'en-

monde, d'opéra-

Se les re-

" science plus profonde, & de plus so- = » lide piété que Gerson. Son style est » dur & négligé; mais il est méthodi- SIÈCLE. » que, il raisonne juste, & il épuise les » marières qu'il traite.... Il faut avouer » néanmoins que tous ses ouvrages ne » sont pas d'une égale force, & qu'il » ne prend pas toujours le bon parti dans les questions qu'il décide. Mais » cela n'empêche pas que les Théolo-» giens ne puissent beaucoup profiter » enles lisant avec application. ». Tel est le jugement d'un des meilleurs critiques de nos jours, sur les ouvrages de ce Docteur célébre, qui eut presque toujours les armes à la main pour défendre la vérité.

Après l'illustre Gerson, un des Savans les plus distingués de ce siècle, a été Nicolas Clémangis, ou de Clémanges, nom d'un village du Diocèse de Châlons, où il naquit vers l'an 1360. Son pere qui étoit Médecin, l'envoya faire ses études à Paris, à l'âge de douze ans. Il entra au Collège de Navarre, où les heureuses dispositions qu'il avoit pour les sciences ne tardèrent pas à se manifester. Ses talens naturels, perfectionnés par un travail assidu, lui ac-

quirent une grande réputation dans le monde savant. Il fut, en 1393, Rec-Sit c. L. teur de l'Université de Paris, dont il étoit un des principaux ornemens. Pierre de Lune ayant succédé à Clément VII. sous le nom de Benoît XIII, ce Pontife, dont les droits à la Papauté étoient vivement attaqués, appella auprès de lui Clémangis, ne pouvant trouver de meilleure plume pour le défendre. Mais Benoît ayant publié en 1307, une lettre très-violente contre le Roi & le Royaume de France, & Clémangis ayant été accusé d'en être l'Auteur, il fut obligé de se réfugier à Gènes. Etant repassé en France, & s'étant rendu à Langres pour y prendre possession d'un Canonicat & de la Trésorerie de cette Eglise, dont il avoit été pourvu pendant son séjour à Avignon, le ressentiment du Roi, dont il craignit les effets, le mit dans la nécessité de se cacher dans la Chartreuse de Valleprofonde. C'est dans cette retraite qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Le Roi ayant reconnu son innocence, ou lui ayant pardonné, il revint à Langres, où il passa quelques années. Il devint ensuite Chantre &

Archidia nières an de Navar où il mo fort avan

Nous : 10. un R tres. 20. 1 Ecclesia st sujet, dar causés pa de la Pric Justice. 4 Conférence cile Géné considérab & de diss des étude de Cléma curieuse d ouvrages. coup d'éle trouve des de critique peintures o réflexions en rendent ble & util on pour 1

Archidiacre de Bayeux. Dans ses dern dans le nières années, il se retira au Collège XV. 93, Recde Navarre, dont il fut Proviseur, & Siket n. , dont il où il mourut en 1440, dans un âge us. Pierre fort avancé. ent VII. Nous avons de ce savant Docteur, 10. un Recueil de cent trente-sept Let-

res. 2°. un Traité, intitulé de corrupto Ecclesia statu, & un Poëme sur le même sujet, dans lesquels il déplore les maux causés par le Schisme. 3°. Un Traité de la Prière & du rétablissement de la Justice. 4°. Deux Traités en forme de Conférence sur l'infaillibilité du Concile Général. 5°. Quelques écrits moins considérables sur divers sujets de morale & de discipline. 6°. Enfin, un Traité des études théologiques. Les Lettres de Clémangis sont la portion la plus curieuse & la plus intéressante de ses ouvrages. Elles sont écrites avec beaucoup d'élégance & de pureté. On y trouve des traits d'histoire, des questions de critique, des avis salutaires, de vives peintures des vertus & des vices, des réflexions morales & politiques, qui en rendent la lecture également agréable & utile. Cet Auteur passe avec raion pour l'homme le plus éloquent de

ce Ponté étoient uprès de couver de dre. Mais une letloi & le lémangis uteur, il es. Etant rendu à

ion d'un de cette vu penressenignit les

é de se alleproite qu'il

e de ses 1 fon iné, il re-

quelques intre & XV. plus pure, plus élégante que celle des SIÈCLE, autres Ecrivains du même rems.

Thomas Valden, né en Angleterre au village de Valden, dont il prit le nom, fit ses études dans l'Université d'Oxfort, & après y avoir reçu le bon. net de Docteur, il entra dans l'Ordre des Carmes. Il assista aux Conciles de Pise & de Constance. On doit juger de son mérite & de sa réputation, par le choix qui fut fait de lui pour être Confesseur de Henri V, Roi d'Angleterre. Il suivit ce Prince en France, & il y mourut en 1430. Cet Auteur a combattu fortement les erreurs des Wicléfites & des Hussites. Personne n'a mieux connu que lui les principes de ces Hérétiques. La méthode qu'il a suivie dans le gros ouvrage qu'il a publié contr'eux, est simple, & pourroit servir de modéle aux Ecrivains qui courent la même carrière. D'abord il expose avec clarté chaque erreur qu'il entreprend de résuter; ensuite il rapporte les passages de l'Ecriture-Sainte, des Peres & des Auteurs Ecclésiastiques, qui établissent la vérité de foi contraire à l'assertion erronée; enfin, il tire de ces passages, les

ment. Air proprement contre le sableau que la nouvea certitude en possessitude & de Jean

Un de l'étonnant Alphonse venu au . Salamanq & mort à il a laissé yrages, p lumes in Commen qu'on y a étendue c teur avoit vie si cou de cet A l'occasion questions tour, quo

rapport

se propos

infiniment e celle des ems.

Angleterre il prit le Université eçu le bon. ns l'Ordre conciles de it juger de on, par le être Con-Ingleterre. e, & ily ur .a comles Wiclén'a mieux de ces Hésuivie dans contr'eux, de modéle la même avec clarté d de réfuassages de & des Aublissent la rtion erro-

sages, les

conclusions qui en dérivent naturellement. Ainsi le sond de son ouvrage est XV.

proprement un tableau de la tradition Siècle.

contre le Wicléssime & le Hussissime;

ableau qui démontre tout à la sois, & la nouveauté de cette doctrine, & la certitude des vérités dont l'Eglise étoit en possession avant la naissance de Wicles & de Jean Hus.

Un des prodiges de ce siècle pour l'étonnante fécondité de la plume, a été Alphonse Tostat, Evêque d'Avila. Parvenu au Doctorat dans l'Université de Salamanque, à l'âge de vingt-deux ans, & mort à celui de quarante, en 1454, il a laissé un assez grand nombre d'ouyrages, pour en former vingt-sept volumes in-folio. La plupart sont des Commentaires sur l'Ecriture-Sainte. Ce qu'on y admire sur-tout, c'est la vaste étendue des connoissances que cer Auteur avoit acquises, dans l'espace d'une vie si courte. En général, la méthode de cet Auteur est de faire naître, à l'occasion du texte sacré, différentes questions auxquelles il s'arrête tour-àtour, quoiqu'elles n'aient souvent qu'un rapport assez éloigné aux paroles qu'il se propose d'expliquer. Ce qui le jette

XV. l'objet est ordinairement plus curieur Si è c 1 1, que nécessaire.

Malgré les déclamations souvent outrées, qu'on trouve si souvent répétées dans les Auteurs de ce siècle, contre ceux qui composoient alors la Cour Romaine, le Collège des Cardinaux posséda plusieurs Prélats du plus rate mérite & de la plus grande érudition; sans parler de tous ceux qui se distinguèrent par leur éloquence & leurs ralens dans les Conciles de Pise, de Constance, de Basse & de Florence, il en est trois sur-tout, dont les noms & les écrits ont conservé trop de célebrité jusqu'à nos jours, pour qu'il nous soir permis de les omettre.

Le premier est le Cardinal Nicolas de Cusa. Il naquit au Diocèse de Trèves, vers l'an 1401, dans un village des bords de la Moselle, dont il prit le nom. Son pere étoit un pauvre Pêcheur ou Batelier. Il entra fort jeune au service d'un Seigneur du canton, qui voyant en lui d'heureuses dispositions pour les sciences, l'envoya à Deventer, où il sut instruit dans les élémens des lettres, par quelques Chanoines Régu-

liers, do de la vi premiers il alla pi dans les lemagne Il étudia die habil l'Eglise & ce à laqu le Droit années à de Doc Bafe en Il fut d' IV; ma mérite, plusieurs avec auta Nicolas ensuite 1 rol. Il i xante-tro nombre ces dont plication

vrages &

Traité in

divisé en

entes, dont

fouvent ouent répétées
cle, contre
rs la Cour
Cardinaux
a plus rare
e érudition;
i se distin& leurs tae, de Confe
ence, il en
noms & les
lebrité jusnous soit

Nicolas de de Trèves, village des il prit le re Pêcheur ne au fernton, qui lispositions Deventer, emens des nes Régu-

liers, dont la maison étoit située près i de la ville. Après avoir fait ciusi les XV. premiers pas dans la carrière des lettres, SIECLE. il alla prendre des leçons plus savantes dans les plus célébres Universités d'Allemagne. Il apprit le Grec & l'Hébreu. Il étudia les Mathématiques où il se rendit habile pour son tems, l'Histoire de l'Eglise & l'Ecriture-Sainte. Mais la science à laquelle il s'appliqua davantage, fut le Droit canonique. Il l'étudia plusieurs années à Pavie, où il prit le bonnet de Docteur. Il assista au Concile de Basse en qualité d'Archidiacre de Liège. Il sut d'abord opposé au Pape Eugêne IV; mais ce Pontife ayant connu son mérite, se l'attacha, & l'employa dans plusieurs affaires, qu'il sur conduire avec autant d'habileté qué de prudence. Nicolas V le fit Cardinal en 1448, & ensuite Evêque de Brixen dans le Tirol. Il mourut en 1464, âgé de soixante-trois ans. On a de lui un grand nombre d'écrits sur les différentes sciences dont il avoit fait l'objet de son application. Le plus important de ses ouvrages & le mieux travaillé, est un Traité intitulé Concordance Catholique, divisé en trois livres, dans lesquels il

XV. dérée en elle-même; secondement, du Siicis Sacerdoce, du Concile général & du Pape; troisiémement, de l'Empire & du pouvoir des Princes. Il composa cer ouvrage avant d'être Cardinal, & à ce qu'on croit, pendant la tenue du Concile de Basse. Ce qui fait qu'on ne doit pas s'étonner qu'il y ait avancé des principes qu'il abandonna depuis, lorsqu'il

ent embrassé les intérêts du Pape Eugêne. Le second Cardinal célèbre, dont nous avons a parler, est Zarabella, qui naquit à Padone en 1339. Il s'applique principalement à l'étude du Droit canonique, & ce fut à cette science qu'il dut son élévation. Il l'enseigna tour-àtour dans sa patrie & à Florence, avec beaucoup de réputation. Boniface IX l'avoit attiré à Rome dans le dessein de l'employer aux affaires de l'Eglise, & Jean XXIII le fit Cardinal, & lui donna l'Eveché de Florence. Il parut avec éclat au Concile de Constance, & l'on croit qu'il auroit été élu Pape, après la dépolition de Jean XXIII, si la mort ne l'eût pas enlevé au mois de Septembre 1417, un mois & demi avant l'élection de Martin V. Les ouvrages de des Canc citent so les matie traitées.

mentaires Clémenti

Le troi plus entre Jean Tur lieu de sa Torquém dans l'Or émdier à Docteur; logie & 1 cipalemer science, Eugêne I mérite, l' au Concil succès les déclara ha Eugêne le rence, or un redout de Cardin

la récomp

zele. Il fu

Eglise cons. lement, du néral & du Empire & composa cet al, & à ce ue du Conon ne doit cé des prins, loriqu'il pe Eugêne. bre, dont bella, yui s'appliqua Droit cacience quil na tour-aence, avec oniface IX le dessein e l'Eglise, al, & lui II parut stance, & lu Pape, XXIII, fi 1 mois de & demi

yrages de Zarabella sont encore estimés des Canonistes qui les consultent & les citent souvent, lorsqu'ils écrivent sur siect les matières que ce savant Cardinal a mitées. On estime sur tout ses Commentaires sur les Décrétales & sur les Clémentines.

Le troisième Prélat qui se distingua le plus entre les Cardinaux de ce siècle, est Jean Turrécrémata, nom qu'il tira du lieu de sa naissance, appellé en espagnol Torquémada. Il entra de bonne heure dans l'Ordre de S. Dominique. Il vint étudier à Paris, où il prit le bonnet de Docteur; ensuite il y professa la Théologie & le Droit Canon. Il s'étoit principalement appliqué à cette dernière science, & il s'y rendit très - habile. Eugêne IV, qui aimoit les hommes de mérite, l'appella à Rome, & l'envoya au Concile de Basse. Il y combattit avec fuccès les erreurs des Hussites, & il s'y déclara hautement pour le parti du Pape. Eugêne le fit venir au Concile de Flotence, où Marc d'Ephèse trouva en lui un redoutable adversaire. Le chapeau de Cardinal, qu'il reçut en 1439, fut la récompense de ses services & de son zele. Il fut nommé à un Evêché en Gaz

lice, d'où il passa au Siège d'Albane;
XV. & ensuite à celui de Sainte-Sabine. Il

Sièce. mourut en 1468, avec la réputation
d'un des plus savans Canonistes de son
tems. Les Commentaires qu'il a faits sur
le Décret de Gratien, aussi - bien que
ses Traités sur l'Eglise & sur l'autorité
du Pape & du Concile, sont fort estimés des Ultramontains, parce qu'il les
a écrits selon les maximes de la Cour

Romaine. L'Ordre des Chartreux, quoique principalement consacré à la retraite & à la prière, n'a pas laissé de produite des hommes distingués par leur science & leurs ouvrages. Sans sortir de ce siècle, nous en pourrions citer un grand nombre, tels que Henri de Hesse, Prieur de Sainte - Marie de Gueldres; Jacques de Cluse, ou de Paradis, Auteur d'un Traité des sept Etats de l'Eglise; Henri Arnoul, qui fut un des Secrétaires du Concile de Basse; Jean de la Pierre, qui avoit été Docteur de Paris, & pourvu de plusieurs Bénéfices avant de se retirer dans l'Ordre de S. Bruno; & plusieurs autres. Mais Denis Rikel est celui qui a fait le plus d'honneur à son Ordre, par le nombre & la

éputation liviser en ormée de res de l'Ai ment; la lur la Thé roisième r leurs écrit l'autres fur Cet Auteu utilité. Il a ou'il avoit étoit forn imple, ma ouvrages, a faits sur ruelle, son mes de cor ment sous treux; celu du lieu de de Liége. loixante-ne quarante-fi

Thomas
parce-qu'il
Kempis da
naquit vers
Congrégati

d'Albane;
-Sabine. Il
réputation
les de fon
l a faits su
- bien que
r l'autorité
t fort est,
ce qu'il les
e la Cour

-quoique

retraite & produire ur science tir de ce un grand e Hesse, Gueldres; adis, Auts de l'Ein des Se-Jean de octeur de Bénéfices lre de S. ais Denis us d'honabre & la

épuration de ses ouvrages. On peut les = liviser en trois classes: la première est formée de ses Commentaires sur les li-Siècle. res de l'Ancien & du Nouveau Testament; la seconde contient ses Trairés fur la Théologie & la discipline; la missème renferme des Sermons, pluseurs écrits détachés sur la morale, & l'autres sur des matières de spiritualité. Cet Auteur avoit lu béaucoup & avec utilité. Il a donné la liste des ouvrages qu'il avoit étudiés & sur lesquels il étoit formé. Sa manière d'écrire est imple, mais claire & solide. Tous ses ouvrages, & principalement, ceux qu'il faits sur la morale & la vie spirituelle, sont remplis d'excellentes maximes de conduite. On le cite ordinairement sous le nom de Denis le Charreux; celui de Rikel lui a été donné du lieu de sa naissance dans le Diocèse de Liége. Il mourut en 1471, âgé de soixante-neuf ans, dont il en avoit passé quarante-six dans la solitude.

Thomas à Kempis, ainsi nommé parce-qu'il étoit de la petite ville de Kempis dans le Diocèse de Cologne, naquit vers l'an 1380. Il entra dans la Congrégation des Chanoines Réguliers

de Gérard le-Grand, & fit profession au Mont Sainte-Agnès, en 1406. L'oc Site I E. cupation de ceux qui habitoient cen Communauté, étoit de transcrire l'Ecri ture-Sainte & les ouvrages des Peres L'art de l'Imprimerie n'étoit pas encore inventé. Thomas à Kempis, en s'appli quant à ce travail, se remplissoit de maximes & des vérités contenues dans les livres qu'il transcrivoit; par-là il mir en état d'instruire les autres & de leur communiquer la sagesse qu'il avoit puisée dans les sources les plus pures C'est ce qu'il fit de vive voix par se instructions, & par écrit dans les ou vrages de piété qu'il composa. On le compte avec raison parmi les plus grands Maîtres de la vie spirituelle. Son style est simple, mais ses pensées sont solides. Il est affectueux, plein d'onction, & parle toujours au cœur. C'est le caractère distinctif de tous les ouvrage qui nous restent de lui, & sur-tout des quatre livres de l'Imitation de J. C. qui lui sont attribués. Au jugement d'un des plus beaux esprits de nos jours, cet or vrage est le plus excellent qui soit sont de la main des hommes, puisque l'Ecriture-Sainte a Dieu même pour auteur.

Les sa dispute pour e Thoma indiffér rite pas autant en a m fond le le moi exquis . homme piété é faut pr respecte qu'il sc pour la ames, éloges e mourut foixante

On a parvenu moins a randole noissancillance

& vécu

douze a

Tom

fit profession 1406. L'ocitoient cette ascrire l'Ecn s des Peres it pas encore , en s'appli. nplissoit de ntenues dans par-là il autres & de le qu'il avoit plus pures voix par les ans les ou ofa. On le s plus grands e. Son style es sont solid'onction, C'est le caes ouvrages fur-tout des de J. C. qui ent d'un des urs, cet ou ui soit sorti fque l'Ecriour auteur.

Les

Les savans ont beaucoup disputé & = disputent encore pour accorder, ou pour enlever cet admirable ouvrage à Siecie Thomas Kempis. Point de critique assez indifférent en lui-même & qui ne mérite pas, ce semble, d'être discuté avec autant de chaleur & d'intérêt qu'on y en a mis des deux côtés. Qu'importe au fond le nom de l'Auteur, quand tout le monde convient que l'ouvrage est exquis, & qu'il ne peut venir que d'un homme à qui toutes les routes de la piété étoient parfaitement connues? Il faut profiter de ce qu'il renferme, & respecter l'humilité de l'Auteur, quel qu'il soit, qui, satisfait de travailler pour la gloire de Dieu, & le salut des ames, a voulu se dérober aux justes éloges qu'il méritoit. Thomas à Kempis mourut en 1471, après avoir passé soixante-six ans dans sa Congrégation, & vécut en tout près de quatre-vingtdouze ans.

On a vu peu d'hommes qui soient parvenus à la célébrité dans un âge moins avancé, que Jean Pic de la Mirandole, & qui aient réuni des connoissances plus étendues & plus variées. Il naquit en 1463, Prince Souverain de

Tome VII.

la Mirandole & de Concordes, deux petites Souverainetés qui font aujour-Siècle d'hui partie des Etats du Duc de Modêne. Après avoir étudié le Droit à Boulogne, il parcourut les différentes Universités de France & d'Italie, pour converser avec les Savans de chaque pays. Il vint ensuite à Rome en 1486. où, à l'âge de vingt trois ans, il proposa des thêses sur toutes les sciences, les répandit par toute l'Europe, & s'engagea à les soutenir publiquement. On examina ces thêses avec les yeux de l'envie. Elles contenoient neuf cents propositions. On en trouva quelques-unes de repréhensibles, & il étoit impossible qu'elles fussent toutes conçues avec assez d'exactitu de & de précision, pour échapper à la critique. On en dénonça plusieurs comme respirant l'hérésie, & le Pape Innocent VIII les condamna. Pic publia une Apologie dans laquelle il se justifia, expliquant dans un sens orthodoxe les propositions qu'on avoit censurées, & se soumettant à la décision du Saint-Siège. Le Pape Alexandre VI lui accorda un Bref d'absolution. Alors Pic renonça à l'étude des Sciences profanes, pour ne s'occuper désormais qu'à

celle d gion. dans l âge. I font é & de **femble** connoi tion de

au boro verroit ment 1 roux, les pou & mer roit-il Mais le queroit élancée & qu'a pête fa fond, les, deux t aujourde Mo-Droit à différentes alie, pour e chaque en 1486, s, il prosciences, , & s'enment. On x de l'enits propos-unes de mpossible avec affez our échaponça plusie, & le mna. Pic uelle il se ns orthovoit cendécision randre VI on. Alors nces pro-

mais qu'à

celle de l'Ecriture-Sainte & de la Religion. Il mourut à Florence en 1495, XV.
dans la trente-deuxième année de son siècle.
âge. Tous les ouvrages de cet Auteur
sont écrits avec beaucoup d'élégance
& de netteté. On y admire tout ensemble, & la vaste étendue de ses
connoissances, & l'étonnante pénétration de son esprit.

ARTICLE XIII.

Mœurs. Usages. Discipline.

Un spectateur tranquille, qui, placé au bord de la mer, sur une éminence, verroit pour la première fois cet élément si terrible quand il est en courroux, élevant ses flots jusqu'aux nues, les poussant avec sureur vers le rivage, & menaçant de tout engloutir, ne seroit-il pas pénétré de crainte & d'effroi? Mais lorsque le même homme remarqueroit que les vagues, après s'être élancées vers la terre, reculent aussi-tôt, & qu'au bout de quelque tems la tempête sait place au calme le plus profond, n'admireroit-il pas la puissance

NÝ

qui met un frein à l'impéruosité des eaux, & qui ne leur permet pas de passer les bornes qu'elle leur a prescrites? Cette intéressante situation est celle d'un Lecteur attentif, qui après avoir étudié l'histoire d'un siècle orageux & plein de troubles, tel qu'a été le quinzième, reporte ses regards sur tous les événemens qui l'ont frappé, & contemple d'un regard fixe & reposé ce long période de tems dont il a parcouru successivement les différentes parties. Quand il voyoit le Schifme étendre par-tout ses ravages; les Nations flottantes entre les divers concurrens qui prétendoient à la Chaire Apostolique; cette Chaire, centre de l'unité catholique, remplie à la fois par deux & même trois Pontifes, qui faisoient tous leurs efforts pour s'exclure mutuellement; les intrigues, la duplicité, le parjure, employés ravec une égale audace, tant de part que d'autre, pour s'affermir & repousser son rival; enfin, la Religion en quelque sorte, sans Chef, parce qu'elle n'en peut avoir qu'un, & qu'elle ne sait à qui donner ce titre, lorsque plusieurs

se l'attribuent, sans produire évidem-

ment à inconte & sa penser sur le si long ensuite il voit l tions de fous un par le l'Eglise l'avoien pour qu iours d bénit : u veille f qui fait à l'acco qui ne j pour ra

> Tels tout he paifible de cette rendu tous c s'enchaî

plaît de

uosité des et pas de ra prefnation est qui après ècle oral qu'a été gards fur frappé, e & res dont il différenle Schifiges; les ivers cona Chaire centre de à la fois. ifes, qui our s'exigues, la yés ravec part que uffer fon quelque elle n'en ne fait à plusieurs

évidem-

ment à ses yeux la preuve d'un droit incontestable: il trembloit pour l'Eglise, XV. & sa crainte alloit peut-être jusqu'à Siècle. penser que la barque de Pierre étoit sur le point de céder à la fureur d'une si longue & si violente tempête. Mais ensuite arrivé à des tems plus paisibles, il voit le calme renaître, toutes les portions de la Société chrétienne se réunir sous un même Chef, la paix rétablie par le retour des Peuples à l'unité, & l'Eglise affermie par les secousses qui l'avoient ébranlée, confondre l'hérésie, pour qui les jours de troubles sont des jours de triomphe; alors il admire, il bénit une providence particulière qui veille sur les destinées de cette Eglise, qui fait servir les passions des hommes à l'accomplissement de ses desseins, & qui ne permet les tems d'obscurité, que pour ramener la lumière, quand il lui plaît de la faire briller d'un nouvel éclat.

Tels sont en effet les sentimens de tout homme judicieux, qui réslechit paisiblement sur les faits dont la lecture de cette histoire l'a en quelque sorte rendu témoin. Dans la manière dont tous ces événemens se développent, s'enchaînent & se dénouent, il ne peut

N iij

méconnoître l'esprit de Dieu qui a mie dans l'Eglise un principe de force, que Sièce s, toutes les puissances de l'enfer ne détruiront jamais. A chaque pas qu'il fait dans cette vaste carrière, il voit l'accomplissement des promesses faites aux Pasteurs qui gouvernent le Peuple chrétien sous l'autorité de J. C., & chaque trait nouveau lui rend plus sensible l'essicacité de cette parole divine, une fois prononcée par le Fondateur du Christianisme : Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles, C'est ainsi que les maux de l'Eglise, ses épreuves, ses tems de confusion & d'obscurcissement, qui fournissent à l'Impie tant de faux prétextes pour contester à l'Eglise son origine sainte & son autorité, deviennent au jugement de l'homme sage, du vrai Chrétien, un des caractères les plus frappans de la divinité du Christianisme; & ils en concluent que le même Dieu,

Depuis le premier âge de la Reli-

qui jetta le fondement de l'Eglise au

milieu des persécutions, la conserve &

la protége dans tous les instans de sa

durée, au milieu des orages dont il

gion, été ma moins précédé leurs a plus tr Nous ' hérésie qui av fecouss foi qu' celui-c nistoie bout d & la fo étendu térêts nant t cilier, qu'il f mais. foule dre ét perdu

autori

connu

force:

lontés

qui a mie force, que ne détruiqu'il fait t l'accoms aux Pafiple chré-, & chaplus sene divine, idateur du suis avec des siècles. l'Eglise, confusion irnissent à tes pour ine sainte au jugerai Chréplus fraptianisme; me Dieu, Eglise au onserve & ins de sa dont il

la Reli-

gion, chaque période de son histoire a == été marqué par des événemens plus ou moins funcites. Tous les siècles qui ont SIÈCLE. précédé le XVe, ont eu leurs scandales, leurs années de ténèbres & de corruption. Le XVIe. nous offrira des objets plus tristes & plus déplorables encore. Nous y verrons naître & s'étendre une hérésie plus formidable que toutes celles qui avoient agité, jusques-là, par des secousses réitérées, les colonnes de la foi qu'elles n'ont pu ébranler. Mais dans celui-ci, tous les maux à la fois se réunissoient pour désoler en même tems d'un bour de l'Europe à l'autre, l'ordre civil & la société religiense. Le Schisme avoit étendu par-tout ses rameaux; & les intérêts qui l'avoient fait naître, devenant tous les jours plus difficiles à concilier, sa longue durée faisoit craindre qu'il fût impossible de le déraciner jamais. Tous les abus étoient sortis en foule de cette source empoisonnée; l'ordre étoit renversé; la Hiérarchie avoit perdu son éclat, avec l'exercice de son autorité; les Loix ecclésiastiques méconnues, violées, n'avoient plus de force; des usages nouveaux, des volontés arbitraires en avoient pris la place.

L'hérésie jointe à l'esprit de révolte, XV. ravagea, dépenpla des Royaumes en-Siècle tiers; le Fanatisme altéré de sang, le fer & le feu à la main, se signala par des atrocités dont les Nations les plus féroces auroient eu horreur. Les Chrétiens s'armoient pour détruire leurs frères, & les haines s'irritoient au lieu de s'adoucir, à la vue des calamités dont elles étoient la cause. La division se mettoit entre les Conciles & les Papes; il s'élevoit entr'eux un combat d'autorité qui les énervoit, en les commettant les uns contre les autres, & qui servoit de prétexte aux ennemis de l'Eglise pour mépriser ses anathêmes.

Toutes ces causes de désordre & de consussion étoient infiniment actives, & produisoient mille essets déplorables dans toutes les parties de l'Eglise. Cependant cette Eglise tourmentée, assoiblie, pleine d'abus, rensermoit dans son sein des hommes également recommandables par leur science & leur piété, des Evêques dignes des plus beaux âges, des Saints d'une vertu éminente. Les Vincent-Ferrier, les Antonin, les Jean de Campistran, & beaucoup d'autres, animés d'un zèle vraiment apostolique,

alloient d jusques ch les vices, Dieu, eff des larme de tous par des co trer que perdu de le monde qui paroi. Tels fure premiers de Sienne de souffra goût pou ne vouloi tres enfin Pologne, des Princ étranger à à la grace pure que donc enco générale, modestie ment, de

chrétienne

d'éloigner

révolte, mes enlang, le nala par les plus es Chrées frères, s'adount elles mettoit il s'éleité qui les uns de pré-

& de es, & orables Ceaffoidans ecompiété, âges,

ur mé-

Les Jean itres,

alloient de Royaume en Royaume, & = jusques chez les Infidèles, tonnant contre XV. les vices, annonçant les jugemens de Sitcit. Dieu, effrayant les pécheurs, arrachant des larmes aux plus endurcis, & faisant de tous côtés des conquêtes à J. C., par des conversions bien propres à montrer que la parole divine n'avoit rien perdu de sa force. D'autres étonnoient le monde par des prodiges de pénitence qui paroissoient au-dessus de la nature. Tels furent un François de Paule & ses premiers compagnons; une Catherine de Sienne, insatiable d'humiliations. de souffrances. Ces saintes ames, sans goût pour la terre, ne cherchoient & ne vouloient posséder que Dieu. D'autres enfin, tels qu'un Saint Casimir de Pologne, faisoient voir que la Cour des Princes n'est pas toujours un séjour étranger à la vertu, & qu'il est possible à la grace d'y conferver l'innocence aussi pure que dans les Cloîtres. On voyoit donc encore au milieu de la corruption générale, des exemples frappans de modestie, de charité, de désintéressement, de mortification, de simplicité chrétienne, de mépris du monde, d'éloignement pour les honneurs & les Ny

xv. un mot, de toutes les vertus qui étoient Siècle. si communes dans l'Eglise, lorsque ses Pasteurs & ses enfans l'édissoient à l'envi les uns des autres.

Il y a plus encore, & cette réflexion consolante ne doit pas nous échapper; c'est que les tems même du Schisme, ces tems si déplorables & si désastreux, où l'Eglise auroit péri, si elle eût été l'ouvrage des hommes, furent, à bien des égards, des tems de lumière & de zèle. On n'en doutera pas, si l'on se rappelle les travaux de l'Université de Paris & des autres Compagnies favantes, qui vinrent alors au secours de la Religion; si l'on pense à ce grand nombre de Docteurs éclaires, de vertueux Prélats, de saints Religieux, qui parlèrent, qui écrivirent en faveur de l'unité, qui s'entremirent auprès des Souverains, auprès des Papes, pour les engager à concourir au rétablissement de l'ancien ordre. Mais pour s'en mieux convaincre, il suffit de jetter les yeux sur les augustes assemblées de Pise, de Conftance, de Basse & de Florence. Combien de personnages illustres, combien d'hommes distingués par leurs talens,

par leurs :
de tout pa
vit-on pa
une conno
de la disci
de l'Eglise
térêt, un
zèle sage
à la fois,
prudence,
avec coura

Ce zèl

montra si mémoires cile de Co noître la 1 sable d'ur le cri gén tiennes, q L'un & l' plus ou n teurs de c plus ou n fances & zières. N la plus t dont l'Eg qu'on rei

ton de dé

steté, en ni étoient rsque ses nt à l'envi

réflexion chapper; schisme, fastreux, e eût été , à bien ère & de i l'on se ersité de favantes, e la Re-

eux Préarlèrent, ité, qui verains, ngager à l'ancien convaint fur les le Confe. Com-

combien

talens,

nombre

par leurs succès, combien de Savans
de tout pays, de toute nation, n'y XV.
vir-on pas réunis? Ils sirent paroître Siècle,
une connoissance prosonde du dogme,
de la discipline & des loix, un amour
de l'Eglise qui étoussoit tout autre intérêt, un courage dans le travail, un
zèle sage & généreux qui savoit tout
à la sois, & ménager les esprits avec
prudence, & surmonter les obstacles

avec courage.

Ce zèle courageux & prudent se montra fur - tout avec éclat dans les mémoires qui furent présentés au Concile de Constance, tant pour faire connoître la nécessité pressante & indispensable d'une réformation, sollicitée par le cri général de toutes les nations chrétiennes, que pour en indiquer les moyens. L'un & l'autre objet sont remplis avec plus ou moins d'exactitude par les Auteurs de ces mémoires, suivant l'étendue plus ou moins grande de leurs connoifsances & de leur habileté dans ces matières. Mais tous ont laissé la peinture la plus triste des maux de tout genre dont l'Eglise étoit affligée. Il est vrai qu'on remarque dans quelques-uns un son de déclamation, des expressions peu

Ñ vị

mesurées, avec l'empreinte d'un esprit satyrique & plein d'aigreur, qui peut Siècle les faire suspecter d'exagération. Par exemple, Bernard Baptisé, Bénédicin François, reproche aux Evêques & aux Prélats réguliers la négligence de leurs devoirs les plus facrés, & des fonctions essentielles de leur état, la vanité, la mollesse, le faste des meubles, des habits, des équipages & de la table, la dissolution des mœurs & le scandale d'une vie déréglée, jusqu'au mépris des bienséances; un autre les accuse d'affecter la hauteur & la dureté des militaires, la recherche des femmes dans leur parure, de fouler aux pieds toutes les loix de la pudeur, de n'avoir pour objet que l'argent dans l'administration des choses saintes, & d'employer leurs revenus à nourrir des troupes de valets, des chevaux, des chiens, &c. plutôt qu'à soulager les pauvres, dont les biens donnés à l'Eglise sont le vrai patrimoine. D'autres enfin s'expriment encore avec moins de ménagement.

Nous croyons' donc que pour éviter tout excès, il faut s'en tenir au témoignage de deux hommes, qui jouissoient alors d'une réputation de sagesse & de modératio moins irré extraire les Pierre d'A de l'Unive Le premie putations mateurs in une témér échaufter l cun bien r vues fur I les abus, détruire la que les 1 du facré de travaille fincéreme les Officie vent se fa avec plus e ticuliérem tacle, par nation. I quente de taxes inin subsides & quels qu'e

te, des gra

esprit ui peut n. Par édictin & aux le leurs nctions ité, la des haole, la candale ris des e d'afs milis dans toutes r pour tration r leurs valets, plutôt s biens patrint en-

éviter émoifoient & de modération justement établie. Ces témoins irréprochables, dont nous allons extraire les mémoires, sont le Cardinal SIÈCLE. Pierre d'Ailly, & le savant Chancelier de l'Université de Paris, Jean Gerson. Le premier, après avoir écarté les imputations odieuses que certains déclamateurs imprudens se permettoient avec une témérité qui ne pouvoit aboutir qu'à échauster les esprits, sans produire aucun bien réel, expose modestement ses vues sur les moyens propres à corriger les abus, dont il faut commencer par détruire la cause. Il reconnoît d'abord que les Membres les plus distingués du facré Collége, sentent la nécessité de travailler à la réforme, & la desirent sincérement. Néanmoins, il pense que les Officiers de la Cour de Rome, doivent se faire un devoir d'y concourir avec plus de zèle que personne, étant particuliérement soupçonnés d'y mettre obstacle, par esprit d'intérêt & de domination. Il demande la célébration fréquente des Conciles, la suppression des taxes immodérées, des réserves, des subsides & des impositions pécuniaires, quels qu'en soient la forme & le prétexte, des graces arbitraires, & sur-tout des

exemptions qui nuisent à la subordination, en détruisant l'autorité des Ordi-Siècle naires. Il observe que le plus sûr moyen de remédier aux désordres qui déshonorent le Clergé, & d'en arrêter le cours, est de faire un bon choix des Evêques & des Pasteurs du second ordre: il exhorte ceux-là par des motifs de conscience & d'honneur, à garder la résidence, à ne se point charger d'emplois profanes & militaires, à ne point exiger d'argent pour les Ordinations, les visites, la collation des Bénéfices, & l'expédition des actes qui sont de leur compétence; il engage ceux - ci à fuir les procès, les affaires féculières, les sociétés suspectes, les assemblées mondaines, le jeu, la chasse & les festins, toujours accompagnés d'excès, d'indécence & de dissolutions, à faire leur occupation principale des études convenables à leur état, qui sont la Théologie, l'Ecriture-sainte, les écrits des Pères, & spécialement l'ouvrage du Maître des Sentences. Il desire qu'on établisse dans les Eglises Cathédrales & Collégiales un Théologien chargé de faire des leçons publiques, & d'expliquer, chaque Dimanche de l'année,

les Epître qui est des gnerie, le déporteme censures 1 foibles po veut qu'or de leurs E & par les propose e de veiller rappeller: rentermer cation, en droits & qu'ils n'ul teurs, & ment de Mendians

On tro
flexions &
rens mém
pendant l
objets qu
mation,
pour opén

Ministère

fer à ceux

les Epîtres & les Evangiles. Pour ce qui est des vices grossiers, tels que l'ivro- XV. gnerie, le concubinage, & les autres Siècis. déportemens scandaleux, comme les censures sont devenues des armes trop foibles pour réprimer les coupables, il veut qu'on les punisse par la privation de leurs Bénéfices, s'ils en possèdent, & par les peines les plus févères. Il propose enfin, à l'égard des Réguliers, de veiller sur eux avec soin, pour les rappeller à l'esprit de leur Institut, les renfermer dans les devoirs de leur vocation, empêcher qu'ils n'envahissent les droits & les biens du Clergé séculier, qu'ils n'usurpent les fonctions des Pasteurs, & qu'ils ne sortent trop fréquemment de leurs Monastères, sur-tout les Mendians, sous prétexte de faire la quête, ou d'exercer les devoirs du Ministère ecclésiastique, qu'il faut laisser à ceux qui en sont chargés par état.

On trouve à-peu-près les mêmes réflexions & les mêmes avis dans les différens mémoires que Gerson rendit publics pendant la tenue du Concile, sur les objets que devoit embrasser la résormation, & sur la manière d'y procéder pour opèrer un bien solide & durable.

ordinaes Ordimoyen déshorêter le oix des l ordre;

tifs de rder la r d'emie point ations, néfices, sont de IX - ci à ulières, emblées e & les d'excès, à faire étudés font la es écrits

e qu'on nédrales chargé & d'ex-

ouvraige

Le doste Chancelier rapporte sans déguisement & avec une liberté noble, SIÈCLE, tous les maux dont les bons Catholiques gémissoient hautement, à la vie dissipée & aux mœurs corrompues des Pasteurs, tant du premier que du second Ordre. Il déclare-qu'il n'y a point de changement heureux à espérer dans l'Eglise, tant qué les premiers ne regarderont pas la résidence comme une de leurs plus étroites obligations, qu'ils ne se rendront pas les amis & les pères nourriciers des pauvres, qu'ils ne veilleront pas sur leurs inférieurs, & qu'au lieu de leur donner des avis salutaires, des instructions assaisonnées du sel de la sagesse, & l'exemple d'une conduite irréprochable, ils vivront dans le luxe & la magnificence, se montrant infatiables de richesses, ne mettant aucunes bornes à leurs dépenses, & se faisant gloire d'effacer les Grands du monde par un train fastueux, que les successeurs des Apôtres ne doivent pas connoître. Il s'élève avec force contre la pluralité des Bénéfices, & les pratiques suspectes de simonie, contre l'esprit de domination & l'extérieur tout mondain d'un grand nombre de Prélats, contre la né-

ligence, l'in gavées & la

C H

Pasteurs suba discipline iété refleurir les mesures e es ordres de depuis le Ch lans les dern ure. Pour ar

l ne connoît quente célébi hoix rigoure duite des Eg fée, & le Nous fomme ails fur les o

cortantes qui

mémoires, des garans p cù se trouvoie de l'Eglise.

On voit p étoient grand la Providenc Trois Concil un même siè que les besoi sidérables; n

ns déoble, liques lissipée steurs, Ordre. hangeglise, ont pas rs plus e renriciers it pas eu de , des de la nduite e luxe infa-1cunes Saifant nonde de l'Eglife. esseurs 10ître. ıralité

pectes

mina-

d'un

la né-

ligence, l'incapacité, les mœurs déravées & la grossière ignorance des XV. lasteurs subalternes. Il n'espère de voir SIÈCLE. a discipline remise en vigueur, & la jété refleurir, que quand on aura pris les mesures efficaces pour rappeller tous es ordres de l'Eglise à leur devoir, depuis le Chef, jusqu'à ceux qui sont lans les derniers degrés de la Cléricaure. Pour arriver à ce but si désirable, l ne connoît d'autre voie que la fréquente célébration des Conciles, le choix rigoureux des sujets à qui la conduite des Eglises particulières est consée, & le rétablissement des études. Nous fommes entrés dans quelques déails sur les considérations les plus importantes qui sont développées dans ces mémoires, parce qu'on ne peut avoir des garans plus sûrs du véritable état où se trouvoient alors les différens ordrés

On voit par - là, que si les maux étoient grands, les remèdes fournis par la Providence ne l'étoient pas moins. Trois Conciles généraux assemblés dans un même siècle, prouvent, il est vrai, que les besoins de l'Eglise étoient considérables; mais ils prouvent aussi que

ses ressources étoient inépuisables. Que ces Conciles n'aient pas opéré tout le bien Siècle qu'on en espéroit, c'est une vérité dont nous ne pouvons disconvenir. Mais il n'est pas moins certain qu'ils en firent de très-grands, des décrets lumineur sur la foi, des réglemens sages sur la discipline, des loix sévères contre le abus & les crimes. Ils firent revivie des principes obscurcis; ils rendirent à l'autorité de l'Eglise son énergie & son étendue; ils démasquèrent l'hérésse qui se cachoir à son ordinaire sous les apparences du faux zèle; ils encours gèrent les études; ils montrèrent une vigueur & une activité que les plus grands obstacles ne purent arrêter. Sils ne mirent pas la dernière main à l'inportant ouvrage de la réformation, que tout le monde desiroit, mille voix s'élevèrent pour la demander; & tout ce qu'il y avoit alors d'hommes éloquens, d'Ecnvains estimables, prononcèrent des dif cours, publièrent des ouvrages pour en faire sentir la nécessité. La réunion de leurs efforts, & les vœux de toute l'Eglise, inspirèrent à quelques-uns le goût de la vertu, & à d'autres la honte du crime, qui en est la première punition.

C

Une obse fournit end c'est que per Schisme d' fuivoient les pouvoient d fans douleur choisi. Tou quoit un poi & de motif: tesvoyoient l'Eglise n'éto & toutes se vemens pou des, négoc employèrent l'amour de moyens pra scandale de toutes les p tienne, fou tife qui fût peuples, sai

Les Greet tous les trif lequel ils viv Bien loin de y mettre fir

gitimité de

bles. Que out le bien érité dont Mais il en firent lumineur ges fur la contre les at revivie rendirent nergie & t l'hérésie e fous les encouraerent une les plus êter. Sils in à l'imtion, que oix s'éleut ce qu'il s, d'Ecrit des difs pour en union de ate l'Egli-

le goût de

lu crime,

Une observation importante que nous = fournit encore l'histoire de ce siècle, c'est que pendant toute la durée du grand Siècie. Schisme d'Occident, les Nations qui suivoient les différentes Obédiences, ne pouvoient demeurer sans inquiétude & sans douleur dans le parti qu'elles avoient choisi. Toutes sentoient qu'il leur manquoit un point d'appui pour servir de base & de motif solide à leur tranquillité; toutes voyoient clairement & avec peine, que l'Eglise n'étoit pas dans son état naturel, & toutes se donnoient de grands mouvemens pour rétablir l'unité. Ambassades, négociations, conférences, elles employèrent tout ce que la prudence & l'amour de la paix leur suggéroient de moyens praticables pour faire cesser le scandale de la division, & rassembler toutes les portions de la Société chrétienne, sous la conduite d'un seul Pontife qui fût reconnu des Princes & des peuples, sans qu'on pût contester la légitimité de ses titres.

Les Grecs, au contraire, voyoient tous les tristes effets du Schisme dans lequel ils vivoient, sans en être effrayés. Bien loin de faire des démarches pour y mettre fin, ils ne montroient d'ar-

308

deur, de zèle, d'activité que pour persévérer. Car, si l'on excepte un petit SIÈCLE nombre de Prélats bien intentionnés, on ne doit attribuer qu'à la Cour de Constantinople, les négociations tendantes à la réunion, qui furent entamées en différens tems, & qui parurent avoir une si favorable issue dans le Concilede Florence. C'étoit l'ouvrage de la politique & de l'intérêt, comme nous l'avons déjà remarqué. Le gros de la Nationne pensoit pas, à cet égard, comme le Ches de l'Etat. Elle se plaisoit dans le Schisme, elle y demeuroit avec choix, elle le re gardoit comme fon existence naturelle, Ses préjugés, ou pour mieux dire, fa haine décidée pour les Latins, alloit jusqu'à tirer gloire de ne pas penser comme eux, & d'en être séparés pour toujours. D'où pouvoit donc venir cette diversité si marquée de penser & d'agir, entre deux Eglises qui avoient une origine commune & la même foi sur presque tous les dogmes fondamentaux?

Cette différence étonnante dans les principes & dans la conduite, ne peut s'expliquer, & les faits le démontrent, qu'en remontant aux titres primitifs. Les promesses n'étoient faites qu'à l'Eglise de

Rome, mèr Eglises, suiv Ausli n'a-ce cu'on a cor u'on a rémo incère horr scission. Qu' life Grecqu nation des I mids de l'or ouit, que l'i depuis longandis que l'E outes les hére clairée des p nire de la v rosséder, & vans recomn & leurs tale cues, animés des pécheurs faints de tou tout âge, m belles vertus

Nous pour

trande corru

l'effet des pro

confommatio

e pour te un petit ntionnés, Cour de ions tenentamées rent avoir Concile de e la polius l'avons Varion ne e le Chef Schisme, elle le rei naturelle. dire, sa alloit jusr comme toujours. diversité r, entre origine presque

dans les ne peut ontrent, itifs. Les Eglife de

Rome, mère & maîtresse de toutes les Eglises, suivant l'expression de S. Irenée. XV. Aussi n'a-ce jamais été que chez elle Siècir. qu'on a connu le prix de l'unité, & m'on a rémoigné dans tous les tems une incère horreur pour toute espèce de sission. Qu'est-il arrivé de-là? Que l'Efise Grecque est tombée sous la domination des Infidèles, qu'elle achete au poids de l'or le peu de liberté dont elle out, que l'ignorance & l'opprobre sont depuis long tems son unique partage; andis que l'Eglise Latine, victorieuse de outes les hérésies, pure dans sa doctrine, éclairée des plus vives lumières, déposiaire de la vérité, n'a jamais cessé de posséder, & possédera toujours des Savans recommandables par leur science & leurs talens, des hommes apostoliques, animés d'un vrai zèle pour le falut des pécheurs & des idolâtres, & des faints de tout état, de tout sexe & de out âge, modèles accomplis des plus belles vertus, dans les tems de la plus grande corruption. Tel est, & tel sera effet des promesses divines, jusqu'à la consommation des siècles.

Nous pourrions étendre ces réflexions; mais il faut se borner au nécessaire, dans

les Pontifes

annates, ré

un ouvrage tel que celui-ci. Elles naissent mêmes expe du fond des choses, & peuvent servir Siècie de réponse aux objections répandues dans un grand nombre de livres moder. nes. Quand les vrais principes sont établis, il est aisé d'en faire l'application & de résoudre les difficultés les plus spé. cieuses. Par ce moyen naturel & facile, tout homme d'un esprit juste, saura toujours se dégager sans effort des filets où les ennemis de la Religion, qui ne sont au fond que de vains sophistes, chercheront à l'embarrasser. Pour sorie victorieux de toutes leurs attaques, il lui suffira de les ramener toujours aux premières vérités. Avec ce fil, on ne peut s'égarer.

Dans les premières années du XV. Qui éleveren siècle, les mœurs furent peu dissierentes de Pise, de de celles qui règnoient à la fin du XIVe. Le Schisme des Papes, loin de s'étein-dre, sembloit prendre de nouvelles for-le dérégleme ces. Les Nations continuoient d'être rent même ce partagées en deux, & même trois Obé-diences. Les divers concurrens à la Pa-pauté, pour soutenir leur parti, pour fournir à leur dépense, pour retenir dans leurs intérêts ceux qui s'étoient dé-toient revêts clarés en leur faveur, avoient recours aux les entend

cessions, dé de toute esp la tolérance dulgence exc ques ambitie Prélats dérég voient se pr cuses reproavec cette fe niers coups bonnes mæi plus profond les plaies de Les Orate

es naissent mêmes expédiens dont s'étoient servis ent servir les Pontises auxquels ils avoient succédé; XV. répandues annates, réserves, expectatives, con-Siècles cessions, décimes, aliénations, graces de toute espèce. De-là naissoient encore la tolérance de tous les abus, & une indulgence excessive, dont les Ecclésiastiques ambitieux, les ames avides, & les Prélats déréglés dans leur conduite, savoient se prévaloir. Ainsi les mêmes causes reproduisoient les mêmes effets, avec cette seule différence, que les derniere coups portés à la discipline, aux bonnes mœurs, à la piété, rendoient plus profondes & plus difficiles à guérir les plaies dejà reçues.

Les Orareurs éloquens & courageux, qui éleverent la voix dans les Conciles isserentes de Pise, de Constance & de Basse, ne du XIVe, dissimulerent pas les maux de l'Eglise, le s'étein-sur-tout par rapport à ce qui concerne velles sor-le déréglement des mœurs. Ils traitent d'être rent même ces objets délicats, avec une rois Obéforce & une liberté qui nous étonnent aujourd'hui, quand nous lisons leurs discours, parce qu'ils parloient devant les coupables, & que ces coupables toient détoient revêtus des premières dignités. cours aux A les entendre, l'ignorance, l'avidité,

es moder. s sont étapplication plus spé-& facile, e, faura des filets 1, qui ne ophistes, our sortir ques, il jours aux 1, on ne

du XVe.

la corruption, étoient portées à leur comble, dans tous les Ordres du Clerge XV. SIÈCLE. l'Eglise étoit défigurée, méconnoissable

tous les vices, tous les excès se com mettoient impunément; & dans tous les degrés de la Hiérarchie, les de voirs étant négligés, les loix de la subordination violées, & la décence aussi rare que les vertus, il s'ensuivoit que la Société chrétienne avoit be soin d'être réformée dans ses Chef & dans ses Membres. Et ce n'étoient point là de ces peintures outrées, que le zèle se permet quelquefois, pour arriver plus sûrement à son but. Les plus faints Evêques, les plus graves Docteurs tenoient le même langage; &, si l'on peut s'exprimer de la sorte, c'étoit l'Eglise elle-même qui s'accusoit publiquement, & qui découvroit à l'Univers la cause de sa douleur & de ses larmes.

Malgré les réglemens faits en divers tems, pour arrêter les funestes effets des vengeances personnelles, la fougue des passions & la violence des caractères ne laissoient pas de rendre encore les crimes atroces fort communs. Les uns étoient commandés par la haine & le ressenti-

ment

ment, les térêt. Les de ces actio pagnées, reur. On finats com des saints des Médie on vit des par ceux q le grand n xandre VI périr pour on vit que core, les fe à perdre l procès & narole & c le crime d cain étoit dente, ave fes fermon dre VI &

Une ré la politesse gnent dan prennent de réputati polémique

Tome V

ment, les autres par la politique & l'intérêt. Les circonstances dont la plupart XV. de ces actions inhumaines étoient accom-SIÈCLE. pagnées, en augmentoient encore l'horreur. On vit dans ce siècle, des assassinats commis dans l'Eglise, au milieu des saints Mystères, comme le meurtre des Médicis par les Pazzi à Florence: on vit des convives empoisonnés à table par ceux qui les avoient invités, comme le grand nombre des Cardinaux qu'Alexandre VI & son fils César Borgia, firent périr pour s'emparer de leurs dépouilles; on vit quelque chose de plus terrible encore, les formes de la justice employées à perdre l'innocence, comme dans le procès & le jugement inique de Savanarole & de ses deux compagnons. Tout le crime de ce pieux & savant Dominicain étoit la liberté, peut-être imprudente, avec laquelle il s'étoit élevé dans ses sermons, contre la tyrannie d'Alexandre VI & de sa famille.

Une régle assez sûre pour juger de la politesse ou de la grossièreté qui règnent dans un siècle, est le ton que prennent les Ecrivains qui ont le plus de réputation, sur-tout dans les ouvrages polémiques. A juger d'après cette règle,

Tome VII.

ées à leur du Clergé; nnoissable; es se com dans tous

dans tous
, les deloix de la
a décence
il s'ensuie avoit beses Chess
e n'étoient

trées, que ois, pour but. Les lus graves langage;

langage; e la forte, qui s'accudécouvroit

douleur &

es effets des fougue des ractères ne les crimes

nes crimes ins étoient le ressenti-

ment

nous pouvons assurer que le XVe. siècle étoit bien loin de l'élégance & de l'urba. SIECLE. nité qu'on a connues depuis; ou, pour mieux dire, il touchoit encore de près à la barbarie dont il s'efforçoit de secouer la poussière. L'emportement, les injures, les termes infultans & groffiers, sont les assaisonnemens ordinaires du style usité dans les écrits contentieux de ce tems. Ces taches, toutes contraires qu'elles sont à la décence & aux égards qu'on se doit à soi-même & au public, se trouvent dans les Harangues, les Sermons, les Thèses, les Réfutations, & jusques dans les Lettres des Princes & les Bulles des Papes. On croyoit donner de la force & du relief à ses raisons, en traitant mal son adversaire. C'étoit un reste de la barbarie d'où l'on sortoit à peine, & un effet presque inévitable du mauvais goût qui règnoit encore. Mais quoique le cours de trois siècles ait apporté de grands changemens dans les mœuis, n'est-il pas malheureusement trop vrai, que tous les Auteurs de nos jours ne sont pas exempts de ce défaut, fur - tout quand c'est sa passion ou l'amour-propre offensé qui conduisent leur plume?

C

Il y eut dans ce sièc les Nations, qui défoloie ne permetto Tous les ho pour la disci rement; ils corruption d déshonoroies Evêques qui & qui favoie d'arrêter les stoient de c rour se réun rourvoir au La discipline dressés dans d loix ecclésias -peu-près au 1º. Les é & presque ar ion que les réserves, aux kaux autres osition des

roduits pen

ouvenoit pl

andre III,

Il y eut peu de Conciles particuliers == dans ce siècle. Le Schisme qui divisoit les Nations, & les guerres continuelles Siècle. qui désoloient la plupart des Royaumes, ne permettoient pas de les assembler. Tous les hommes qui avoient du zèle pour la discipline, s'en plaignoient amérement; ils attribuoient à cette cause la corruption des mœurs & les scandales qui déshonoroient le Clergé. Cependant les Evêques qui connoissoient leurs devoirs, & qui savoient que c'étoit l'unique moyen d'arrêter les progrès de la licence, prostoient de quelques momens de calme pour se réunir dans un même lieu, & pourvoir aux besoins les plus pressans. La discipline qui résulte des réglemens dressés dans ces assemblées, & des autres loix eccléssaftiques de ce siècle, se réduit peu-près aux articles qui suivent: 10. Les élections traversées d'abord, resque anéanties ensuite, par l'exten-

ion que les Papes avoient donnée aux telerves, aux expectatives, aux mandats kaux autres moyens de s'attribuer la difosition des Bénésices, qui s'étoient inroduits pendant le schisme. On ne se ouvenoit plus du Décret fait par Aleandre III, dans le Concile de Latran 🛦

e. siècle e l'urbaour , pour de près **fecouer** es injurossiers, aires du tieux de ontraires

x égards

public, les Serions, & cinces & t donner raisons, . C'étoit n fortoit névitable encore. is siècles

ens dans eusement rs de nos e défaut,

n ou l'aisent leur XV.

en 1179, pour défendre en général de prévenir la vacance des Bénéfices, ou du Siècle, moins l'intérêt qu'on avoit de ne le pas observer, l'avoit fait perdre de vue. Par ces nouveaux usages, ceux qui avoient le droit d'élire aux Prélatures, en étoient privés, & les Evêques se trouvoient également dépouillés du droit de pourvoir aux Bénéfices de leurs Diocèses. Les Conciles de Constance & de Basse ordonnèrent la suppression des expectatives & des réferves, rendirent l'exercice du droit d'élection à ceux qui devoient en jouir, & aux Evêques celui de collation & de provision, qui leur appartenoit par le titre même de leur dignité. La Pragmatique de Bourges ordonna la même chose. Mais ces loix éprouvèrent dans la suite divers changemens; & les Papes parvinrent enfin à se procurer par de nouveaux arrans gemens, la souveraine disposition de presque tous les grands Bénefices.

20. Les Facultés de Théologie s'étoient mifes dans l'usage, où elles se sont maintenues depuis, de censurer les erreurs & les doctrines dangereuses. Quoique ces condamnations n'émanent point du Tribunal établi par J. C. pour connoître des contestations qui s'élevent dans l'E- glise, toucl discipline, grande auto les Evêques ont provoqu culté de Pa sion de mo mérité de avancèrent, dans leurs f lui parurent Jean d'Ang Mineurs, J Jean Lallie dont il ser ter les nom dérober à la tre. Il cent notes & le

3°. Les tres censure à un tel p inconvénie premier de sion dans l de l'excom disoit tou étoient fra

foient com

glise, touchant la foi, la morale & la 📥 discipline, elles ont toujours été d'une éral de grande autorité, & souvent les Princes, SIÈCLE. ou du les Evêques & les Papes eux-mêmes les e le pas ont provoquées. Dans ce siècle, la Faue. Par culté de Paris eut plus d'une fois occaavoient sion de montrer son zele contre la téétoient mérité de plusieurs Théologiens, qui ent égaavancèrent, soit dans leurs thèses, soit ourvoir dans leurs fermons, des propositions qui es. Les lui parurent condamnables. Jean Gorel, afle or-Jean d'Angeli, Jean Marchand, Freres **Ctatives** Mineurs, Jean Sarrasin, Frere Prêcheur, cice du Jean Lallier, Licencié, & d'autres, ient en dont il seroit trop ennuyeux de rapporollation ter les noms & les erreurs, ne purent se noit par dérober à la vigilance de ce Corps illus-Pragmatre. Il censura leurs assertions, avec les e chose. notes & les qualifications qui en faifuite disoient connoître le danger. rvinrent 1x arran

tion de

s'étoient

nt main-

erreurs

Quoique point du

onnoître lans l'E-

3º. Les excommunications & les autres censures pénales s'étoient multipliées à un tel point, qu'il en résultoit deux inconvéniens également dangereux : le premier de jetter le trouble & la confusion dans la société civile, par une suite de l'excommunication même, qui interdisoit tout commerce avec ceux qui en étoient frappes; le second, de faire Oiij

XV. la gêne où elle mettoit; mépris qui re.

1 è c I. E. tomboit sur l'autorité d'où la Sentence

siècie tomboit sur l'autorité d'où la Sentence étoit émanée. Pour remédier à ces abus d'une autorité si respectable en elle-mè me, plusieurs Conciles réglèrent qu'on n'excommunieroit personne que pour des causes graves, qu'on ne lanceroit point d'excommunieroit ation ni d'interdit sur une Communieré entière, telle qu'un Royaume, une Ville, &c. pour la faute d'un particulier, à moins que cette Communauté ne prît la désense du coupable; ensin qu'on ne seroit tenu d'éviter que les excommuniés dénoncés.

4°. La Jurisdiction ecclésiastique, sur le temporel, & les autres objets auxquels les Juges d'Eglise l'avoient étendue, sous divers prétextes, sut peu-à-peu restreinte en ce siècle. Les Tribunaux séculiers revendiquèrent une partie des causes que les Evêques & leurs Officiaux attiroient à eux, comme celles qui naissoient à l'occasion des testamens, des conventions matrimoniales, des contrats où le serment intervenoit, &c. Cependant les Conciles sirent plusieurs décrets, pour maintenir les Clercs dans l'exemption de tout autre Tribunal que celui

de l'Eglise. dans le dro tées devant celui de ju première in nommeroit prononcer: procéder f Balle, & fo matique de Concordat parmi nous ς°. Les le schisme c lés avec le communs c pels, foit

Pape mieux L'histoire d' nombre d'e posèrent de tres, Mart Ce dernier tems qu'il r ticulier, & cile de Cor Sylvius Pic Pape il les tats contre inchir de s qui re. Sentence ces abus elle-mè. nt qu'on ne pour anceroit interdit ! lle qu'un la faute te Com.

que, sur ets auxit éteneu-à-peu ibunaux rtie des rs Offielles qui ns, des contrats Cepenlécrets, exempe celui

upable:

r que les

de l'Eglise. Le Pape fut aussi maintenu = dans le droit de connoître des causes portées devant lui par appellation, & dans SIÈCLE. celui de juger des causes majeures, en première instance; mais à condition qu'il nommeroit des Juges pour instruire & prononcer sur les lieux. Cette forme de procéder fut établie par le Concile de Balle, & son Décret inséré dans la Prage matique de Bourges, & ensuite dans le Concordat, a toujours été en vigueur

parmi nous. so. Les troubles occasionnés tant par le schisme des Papes, que par leurs démêlés avec les Souverains, rendirent plus communs qu'ils ne l'avoient été les appels, soit au Concile général, soit au Pape mieuxinformé, soit au Pape sutur. L'histoire de ce siècle en fournit un grand nombre d'exemples. Les Pontifes s'y opposèrent de tout leur pouvoir; entr'autres, Martin V, Eugêne IV & Pie II. Ce dernier leur avoit été favorable du tems qu'il n'étoit encore que simple particulier, & qu'il tenoit la plume au Concile de Constance, sous le nom d'Ænéas Sylvius Picolomini; mais étant devenu Pape il les condamna, comme des attentats contre l'autorité pontificale.

60. Nicolas Clémangis, que nous avons fait connoître dans l'article des SIÈCLE. Ecrivains ecclésiastiques, avoit fait un traité contre la multiplication des Fêtes, où il entreprenoit de prouver qu'elles étoient en trop grand nombre, mal observées, & plus contraires que favo. rables à la piété; d'où il concluoit qu'il falloit plutôt en retrancher qu'en établir de nouvelles. Cependant on en inf. titua plusieurs dans ce siècle, telles que celle de la Transfiguration, établie, ou du moins rendue plus solemnelle, par Calixte III, en mémoire de la grande victoire que les Chrétiens remportèrent sur les Turcs, près de Belgrade, le 6 d'Août 1456; celle de la Visitation, & de la Compassion de la Sainte-Vierge, ordonnées, l'une par le Concile de Basse, l'autre par le Concile de Cologne, en 1423; celle de la Conception, étendue à toute l'Eglise par le Pape Sixte IV; celle de Saint-Joseph, dont le célèbre Gerson, qui avoit une dévotion particulière à ce Saint, sollicita vivement l'institution, au Concile de Constance, & quelques autres.

> 7°. L'an 1497, la Faculté de Théologie de Paris publia le fameux Décret

qu'elle a touchan Sainte gage à s été prés recevoir s'obliger sentime neurs au

roient le

8º. L

Papes, d ne l'avo même à C'étoit Mendia & de les s'élevoit une riva

dués, de établi passe, de matique tiers de vaquer Le mod'encou

nestes e

90. L

que nom ticle des it fait un les Fêtes, qu'elles

re, ma que favonoit qu'il n'en étan en infrelles que ablie, ou elle, par a grande portèrent le, le 6

Vierge, de Basse, gne, en étendue xte IV; e célèbre particuent l'inf-

ation, &

e Théox Décret

ance, &

qu'elle avoit dressé l'année précédente, touchant l'Impraculée Conception de la Sainte-Vierge. Par ce Décret, elle s'en-Siècle, gage à soutenir que la Sainte-Vierge a été préservée du péché originel, à ne recevoir dans son Corps que ceux qui s'obligeront par serment à soutenir ce fentiment, & à priver de tous les honneurs académiques ceux qui enseigneroient le contraire.

8°. Les Indulgences accordées par les Papes, devinrent plus communes qu'elles ne l'avoient encore été. On commença même à en faire une espèce de trafic. C'étoit ordinairement aux Religieux Mendians que le soin de les prêcher & de les distribuer étoit confié. Souvent il s'élevoit entr'eux à ce sujet des débats & une rivalité, dont nous verrons les funestes effets dans le siècle suivant.

9°. Le droit de nomination des Gradués, doit son origine à ce siècle. Il fut, établi par un Décret du Concile de Basle, & par une disposition de la Pragmatique de Bourges. On régla que le tiers des Bénéfices qui viendroient à vaquer par mort, leur seroit affecté. Le motif de cette institution, étoit d'encourager les études, & d'assurer une

XV. de loin, & avec beaucoup de dépense, Siècle suivre les cours publics dans les Universités.

Ecclenastiques, dans les Conciles de ce siècle, la décence extérieure; on leur ordonne de porter l'habit clérical, & la tonsure convenable à leur Ordre; on leur désend les jeux publics, les spectacles, les assemblées profanes & tout ce qui est contraire à la sainteté de leur état.

contre les représentations & les sètes indécentes, qui se faisoient dans quelques Eglises; contre les mariages clandestins, & les scènes bruyantes, appellées charivaris, qu'on faisoit dans les rues à la porte des nouveaux mariés, qui passoient à de secondes nôces.

siècle en siècle, comme nous l'avons dit ailleurs, & déjà réduit à chaque demisiècle, par le Pape Clément VI, en 1350, le fut encore à chaque vingt-cinquième année, par Paul II. Sixte IV, son successeur, en sit l'ouverture, en 1475. Cette réduction, dont les motifs étoient pu tems, & s'est mair

13º. L

fur les devenues dant le s dans pres dience, abondans fortes, & ceux qui accompag rendorent plaintes cile de C pris dans embrasse politions profit su en accor considéra glise, o mitation exigeoie gent, de foumis. prit cette mémoire pense, Uni-

de ce leur d, & rdre; , les

eté de

évères fêtes quelclanppels rues , qui

d dens dit lemi-, en lV, en

otifs

etoient puisés dans les circonstances tems, & les besoins de la chrétienté, XV. s'est maintenue jusqu'à nos jours.

130. Les décimes levées par les Papes, sur les biens ecclésiastiques, étoient devenues très onéreuses au Clergé, pendant le schisme. Chacun des Contendans pressoit les Bénéficiers de son Obédience, pour en tirer des secours plus abondans. Ces impositions devinrent si fortes, & la manière dont les exigeoient ceux qui en avoient la commission, étoit accompagnée de circonstances qui les rendoient si dures, qu'elles excitèrent les plaintes de toutes les Nations, au Concile de Constance. Cet objet fut compris dans le nombre des abus que devoit embrasser la réforme. Outre ces impositions, que les Papes levoient à leur profit sur les biens ecclésiastiques, ils en accordoient souvent aux Princes, en considération des services rendus à l'Eglise, ou pour d'autres motifs. A l'imitation des Papes, quelques Evêques exigeoient aussi des contributions en argent, des Ecclésiastiques qui leur étoient foumis. Le Concile de Constance comprit cette matière importante, dans les mémoires qu'il présenta au Pape Mar-

Ovj

XV. l'avenir, il ne feroit levé par les Papes, Siècle, ni accordé aux Princes aucune décime, que pour des nécessités pressantes, & avec le consentement des Présats de chaque Royaume ou Province qu'il s'agiroit d'imposer. Cependant la guerre projettée contre les Turcs servit encore de prétexte aux successeurs de Martin V, pour demander, ou pour accorder aux Princes Chrétiens, une portion des revenus du Clergé. Mais ensin l'Université de Paris & le Clergé de France réclamèrent si fortement contre ces imposicions, qu'on parvint à s'y soustraire.

Mendians, continuoient d'empiéter sur les Mendians, continuoient d'empiéter sur les droits & les fonctions des Curés, en se prévalant des privilèges qu'ils avoient obtenus du Saint-Siège. Il naquit delà des démêlés très-viss entre les Curés & les Mendians. Ceux-ci invoquèrent l'autorité des Papes, pour se maintenir dans leurs prétentions. La querelle devint sérieuse. L'Université de Paris prit la désense des Curés. Parmi les propositions de plutieurs Mendians, qu'elle censura, comme nous l'avons déjà dit, la plupart attaquoient le droit

des Curés, chale, la &c. Les Pa pour termi ne parvinre verrons plu fuite.

150. L nécessaire Monastiqu tions de l' fonnages t vre; & pa rité rétabli de Monaf depuis lon ques-unes parce que fe ferviren foulevèren non comn me des en auquel ils grand qui ce qui ai Cordelier

dont nou

Saint-Ge

ne qu'à

Papes,

écime,

tes, &

de cha-

projet-

de pré-

, pour

x Prin-

revenus rsité de

éclame

sicions,

tout les

éter sur

Curés, qu'ils

Il na-

s entre

x-ci in-

, pour

ons. La

rlité de Parmi

idians,

Favons

e droit

des Curés, touchant la confession paschale, la prédication, les sépultures, XV. &c. Les Papes interposèrent leur autorité Siècle. pour terminer cette querelle. Mais ils ne parvinrent qu'à l'assoupir, & nous la verrons plus d'une sois renaître dans la suite.

15°. La réforme n'étoit pas moins nécessaire dans la plupart des Ordres Monastiques, que dans les autres portions de l'Eglise. Plusieurs Saints personnages travaillèrent à cette bonne œuvre; & par leur zèle, on vit la régularité rétablie dans un assez grand nombre de Monastères, d'où elle étoit bannie depuis long-tems. Mais on vit aussi quelques-unes de ces entreprises échouer, parce que ceux qui en furent chargés, se servirent de moyens violens, & par-là soulevèrent les esprits, se firent regarder, non comme des réformateurs mais comme des ennemis, & rendirent le mal auquel ils vouloient remédier, plus grand qu'il n'étoit. C'est en particulier ce qui arriva au grand Couvent des. Cordeliers de Paris, & à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

dont nous avons rapporté l'institution

en parlant de Saint-François-de-Paule, XV. son Fondateur, il s'en établit encore deux Siècle, autres dans ce siècle, l'un & l'autre de filles. Le premier est celui de l'Annonciade, institué à Bourges, en 1448, par la Bienheureuse Jeanne-de-France, sille de Louis XI & semme de Louis XII. Il sur approuvé par Jules II, & ensuite par Léon X. Le second est celui de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, institué à Modène, par Beatrix de Sylva, & approuvé, en 1489, par Innocent VIII



CHE

OUIN

Londi Thomas d' Cantorbéry ; qu'au 8 Mai

Paristens e varreta huit des privilège Hammab

Jean de S Brême, avec où l'on con parmi le peu de S. Franç vie éternelle

Paristense Saint - Mari France, & pour termin de demande cile général sance du Pa de-Paule, acore deux l'autre de l'Annon-448, par nce, fille is XII. Il nfuite par le la Conge Marie, de Sylva,

Innocent

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

QUINZIÈME SIÈCLE.

XV.

LONDINENSE, de Londres par Sièces. Thomas d'Arondel, Archevêque de An de J. C. Cantorbéry, depuis le 26 Janvier jus- 1401. qu'au 8 Mars, contre divers Wiclésites.

Paristense XLV, le 21 Octobre : on 1404. yarrêta huit articles pour la conservation des privilèges pendant le Schisme.

Hammaburgense, de Hambourg, par Jean de Slamestorp, Archevêque de Brême, avec trois Evêques ses suffragans, où l'on condamne l'opinion répandue parmi le peuple, que, mourir avec l'habit de S. François, c'étoit être assuré de la vie éternelle.

Paristense, XLVI, convoqué à la Saint-Martin, de tout le Clergé de France, & fini le 16 Janvier suivant, pour terminer le Schisme. On y résolut de demander la convocation d'un Contile général & de se soustraire à l'obéiffance du Pape Benoît.

14064

1406.

I408.

1409.

Londinense, le 23 Juillet, par Françoi XV. Hugution, Archevêque de Bordeaux & Siècle. Cardinal. Ce Prélat y engagea les Pré An de J. c. lats d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande 1408. à quitter l'obéissance de Grégoire XII

pour se joindre aux Cardinaux qui avoien

convoqué le Concile de Pise.

Paristense, XLVII, IIIe. National, tenu à Paris depuis le 11 Août jusqu'au 5 Novembre. On y sit de très-beaux Réglemens sur la manière dont l'Eglise Gallicane devoit se gouverner pendant la neutralité. Le 20 Octobre, les Prélats adhérens à Benoît XIII, surent déclarés fauteurs du Schisme. On y nomme le Prélats & autres Députés qui devoient assister au Concile de Pise.

Benoît XIII, qui en fit l'ouverture le 1
Novembre. Il fut nombreux jusqu'au 5
Décembre; mais les Prélats s'étant divifés, il n'en resta que dix-huit avec Benoît, qui, le 1 Février 1409, sui confeillèrent d'embrasser sans délai la voie
de la fession, comme la meilleure.

Francosurtense, vers l'Epiphanie, par Landolse, Cardinal, Archevêque de Bari, député par les Cardinaux de l'une & de l'autre Obédience, résidans à Pise, pour inviter d'Allemagne cette derniè cette Assemb Ambassadeu l'union.

Oxomien mas d'Aron béry, où l'o en treize C teurs & les à l'occasion Wicles.

Florentia Evêques de où l'on con République traire à l'o

Pisanum
Cardinaux
Mars, qui
ture. Il s'y
quatre Patr
vêques en
Procureurs
les Procur
y prononç

tenue le

contre les

ar Françoi ordeaux & ea les Pré d'Irlande goire XII

Nationai, it jusqu'au rès - beaux ent l'Eglise r pendant les Prélatent déclarés comme les i devoient

gnan, par rture le 1 jufqu'au 5 étant diviavec Be-, Iui conai la voie

ure. ianie, par vêque de x de l'une ns à Pise, our inviter les Prélats & les Princes
d'Allemagne au Concile indiqué dans XV.
cette dernière ville. La conclusion de Siècle.
cette Assemblée, fut qu'on enverroit des An de J. C.
Ambassadeurs en Italie pour solliciter
l'union.

Oxomiense, le 14 Janvier par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbéry, où l'on fait des Réglemens divisés en treize Chapitres, pour les Prédicateurs & les Professeurs des Universités, à l'occasion des nouvelles opinions de Wicles.

Florentinum, de Florence, par les Evêques de Toscane, au mois de Fév., où l'on confirme le Décret rendu par la République de Florence, pour se souf-traire à l'obéissance de Grégoire XII.

Pisanum, de Pise, convoqué par les Cardinaux des deux Papes, pour le 25 Mars, qui sut aussi le jour de son ouverture. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, quatre Patriarches Latins, douze Archevêques en personne, & d'autres par Procureurs, quatre-vingt Evêques, & les Procureurs de cent deux autres. On y prononça, dans la quinzième session, tenue le 5 Juin, la Sentence définitive contre les deux Papes contendans. Ils y

1409.

1409.

1409.

voqué par fit le 5 No sion qui Pape publ cession, à ne déplair cile, qui qui fut él

ferma le (Saltzbu Eberhard. pour le re

presqu'ané confirma p en fit 341

Califch de Gnefne bre. On y Canons, t

* Prag à leur tête chevêque y fit vingt xieme con régler tou

de la Boh ne la Com pour tous orthodoxe.

font déclarés tous deux notoirement schismatiques, hérétiques, &c. & on

Siècle. fit défense à tous les fidèles, sous peine An de J. c. d'excommunication, de les reconnoître, ou de les favoriser. Le 26 du même mois, on élut Pape Pierre de Candie, Cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V, & présida à la suite du Concile, qui finit le 7 d'Août de la

mêine année.

* Aquileiense, d'Austria, près d'Udine, au Diocèse d'Aquilée, par Gré. goire XII, pendant qu'on travailloit à Pise pour le déposer. Îl y prononça une Sentence contre Pierre de Lune, & contre Alexandre V, Pierre de Candie.

* Salmanticense, de Salamanque, où lon déclare le droit de Benoît XIII au Pontificat le mieux fondé, après l'avoir, dit-on, sérieusement examiné.

- Romanum, indiqué par Alexandre V, & célébré par Jean XXIII. Le seul acte qui nous en reste, est une Bulle de Jean XXIII, contre les écrits de Wiclef.

Londinense, contre un Gentilhomme 1413. nommé Jean Old-Castel, Chef des Lolards, ou Wiclésites, en Angleterre.

CONSTANTIENSE, de Conf-3414. tance, XVIIe Concile général, con-

1409.

1410.

1412 & 1413. otoirement &c. & on fous peine connoître, du même Candie, t le nom a fuite du poût de la

par Gré.
vailloit à
onça une
une, &
Candie.
nanque,

oît XIII
après l'aniné.
ndre V,
leul acte
de Jean
clef.

homme des Lorre.

Conf-

voqué par Jean XXIII. L'ouverture s'en fit le 5 Novembre. Dans la feconde sef-XV. sion qui se tint le 2 Mars 1415, le SIÈCLE. Pape publia solemnellement son acte de An de J. C. cession, à regret néanmoins, & pour ne déplaire ni à l'Empereur, ni au Concile, qui l'exigeoient de lui. Martin V qui su élu à la place de Jean XXIII, ferma le Concile le 22 Avril 1418.

Saltzburgense, le 15 Janvier, par Eberhard, Archevêque de Saltzbourg, pour le rétablissement de la discipline presqu'anéantie durant le Schisme. On y confirma plusieurs anciens statuts, & on en sit 34 nouveaux.

Califchiense, de Kalisch, au Diocèse de Gnesne en Pologne, le 25 Septembre. On y publia un grand nombre de Canons, tirés des Décrétales.

* Pragense, par les Calixtins ayant à leur tête Conrad de Westphalie, Archevêque de Prague, le 7 Juillet. On y sit vingt-deux Statuts, dont le deuxieme commet quatre Docteurs pour régler toutes les affaires ecclésiastiques de la Bohême, & le cinquième ordonne la Communion sous les deux espèces pour tous les Fidèles. Le reste est assez orthodoxe.

1420.

1420.

1421.

XV. Archevêque de Cologne. On y publia Siècle douze Statuts sur la discipline.

An de J. c. Ticinense ou Papiense, de Pavie. On 1423. fit l'ouverture au mois de Mai; mais il

fut transféré à Sienne le 22 Juin, à cause de la peste dont Pavie étoit menacée.

1423. Senense, de Sienne, commencé le 21
Août. On y sit un Décret contre les hérésies condamnées à Constance, & contre tous ceux qui donneroient du secours aux Wiclésites, ou aux Hussites. Ce Concile fut dissous le 26 Février 1424.

1423. Trevirense, par Othon de Ziégenheim, avec ses Suffragans. On y dresse six Statuts, dont le premier est contre les hérésies de Jean Hus & de Wicles.

Hafniense, de Copenhague en Danemarck, par Lucke, Archevêque de Lunden, ses Suffragans & quelques autres Prélats, le 21 Janvier. On y sit une Epître synodale pour le rétablissement de la discipline & la réformation des mœurs.

Riga, d'où ce Prélat envoya douze Députés au Pape pour se plaindre de l'oppression où étoit son Eglise.

1429. Parisiense XLVIII, commencé le

Nauton, A Suffragans. ticles de F devoirs & le des Moines la célébration penses de F

fendent d'a Dertusar logne, par Evêques, fit quelque Décrets to Ornemens la jeunesse

& autres.

Nannete
cipline. Or
qui régnoi
de furpren
les Clercs
promener
porter en

on les arr BASIL Concile

V avoit i

CHRÉTIENS: 333

Thierri,

y publia

Pavie. On

ai; mais il

n, à cause

ncé le 21

re les hé-

& contre

cours aux

e Concile

Ziégen-

y dressa

oft contre Wiclef.

en Da-

rêque de

ques au-

On y fit

établisse-

ormation

vêque de

uze Dé-

de l'op-

encé le

nacée.

Nauton, Archevêque de Sens, & ses XV. Suffragans. Ils y dressèrent quarante ar-Siècle. devoirs & les mœurs des Ecclésiastiques, des Moines & des Chanoines Réguliers, la célébration du Dimanche, & les dispenses de bans de mariage, qu'ils défendent d'accorder facilement.

Dertusanum, de Tortose en Catalogne, par le Cardinal de Foix, huit Evêques, plusieurs Abbés, &c. On y sit quelques Réglemens & quelques Décrets touchant l'Office divin, les Ornemens des Eglises, l'Instruction de la jeunesse, les qualités des Bénésiciers, & autres.

Nannetense, de Nantes, sur la discipline. On y proscrit, sur-tout, un abus qui régnoit en psusieurs Eglises; c'étoit de surprendre le lendemain de Pâques, les Clercs paresseux dans leur lit, les promener nuds par les rues, & les porter en cet état dans l'Eglise, où après les avoir placés sur l'Autel même, on les arrosoit largement d'eau-bénite.

BASILEENSE, de Basse, XVIIIe Concile général, que le Pape Martin V avoit indiqué à Pavie, & transséréà Sienne, puis de Sienne à Basse. Le Pape XV. Eugêne IV, son successeur, en ayant Siècze, consirmé l'indication à Basse, & conti-An de J. c. nué au Cardinal Julien, la commission qui lui avoit été donnée d'y présider, l'ouverture s'en sit le 23 Juillet, & la première session se tint le 14 Décembre. Ce Concile est œcuménique jusqu'à la vingt-sixième session, tenue le 26 Juillet 1437 exclusivement. Les Peres de Basse se séparèrent au mois de Mai 1443, en déclarant que ce Concile ne seroit point regardé comme dissous, ou qu'on en tiendroit un autre à Lyon, ou à Lausane, qui en seroit la continuation.

brouillé avec les Peres de Basse, convoqua, malgréeux, ce Concile, qui avoit pour objet la réunion des deux Eglises Latine & Grecque, qui ne sut consommée qu'à Florence où il sut transféré en 1439.

Assemblée des Electeurs de l'Empire à Francfort, où ils élurent Albert d'Autriche, Roi des Romains.

Nombreuse Assemblée de Bourges, où le Roi Charles VII présidoit. On y dressa, le 7 Juillet, de concert avec les Pères de Basse, ce Réglement si célèbre, appellé Pragmatique-Sanction.

fLOREN fuite de celu fession des L le 26 Févrie fuivantes, or causoient la davec les Grece fuillet, on

C H

Moguntina au mois de N du Concile ceux qui étoi

il y eut enco

départ des

Concile se f

Bituricens
depuis le 26
tembre, où
du Pape Eu
de Basse. Ch
témoignèren
Concile; m
au Pape Eu
noître Felix
Basse. le 20
tembres.

Basse le 101 mêmes Présa reconnoître abolir la Prales Députés FLORENTINUM, de Florence, suite de celui de Ferrare. La premiere XV. session des Latins & des Grecs se tint Siècle. le 26 Février. Dans les huit sessions Ande J. C. suivantes, on agita tous les points qui 1439. causoient la désunion des deux Eglises; & dans la dixième qui sut la dernière avec les Grecs, & qui se tint le Lundi 6 Juillet, on publia le Décret d'union. Il y eut encore cinq sessions depuis le départ des Grecs. La clôture de ce Concile se sit le 26 Avril 1442.

Moguntinum, Assemblée de Mayence au mois de Mars. Elle reçut les Décrets du Concile de Basse, à l'exception de ceux qui étoient faits contre le Pape.

Bituricense, Assemblée de Bourges, depuis le 26 Août jusqu'au 11 Septembre, où se trouvérent les Députés du Pape Eugêne, & ceux du Concile de Basse. Charles VII & les Prélats y témoignèrent un grand respect pour le Concile; mais en demeurant attachés au Pape Eugêne, sans vouloir reconnoître Felix V, comme les Députés de Basse le nouhaitoient. Le Roi & les mêmes Prélats ne voulurent point aussireconnoître le Concile de Ferrare, ni abolir la Pragmatique-Sanction, comme les Députés du Pape le demandoient.

1439.

1440.

mpire d'Au-

Le Pape

n ayant

conti-

mission

résider,

, & la

embre.

squ'à la

6 Juil-

res de

e Mai

cile ne

us, ou

on, ou

nation.

ne IV

con-

Eglises

con-

trans.

On y ec les èbre,

Frisingense, de Frisingue en Allemagne, par Nicodême de Scala qui en Siècle. étoit Evêque. On y fit vingt-six Régle. An de J. C. mens, qui contiennent beaucoup d'ex-1440. cellentes choses.

Moguntinum; par Thierri d'Erbach; Archevêque de Mayence. On y reçoit. 10. les Décrets du Concile de Balle fur la tenue des Conciles Provinciaux & Diocésains; 2º. le Statut de la même Assemblée contre les Clercs concubinaires; 3°. le Décret du même Concile sur les interdits locaux; 4°. la Bulle de Nicolas V contre ceux qui maltraitoient les Ecclésiastiques; puis on y adopta quatre Décrets du même Concile de Basse, dont le second défend l'exposition du Saint-Sacrement dans les Eglises des Monastères, sous quelque prétexte que ce soit, hors le tems de l'Octave de la Fête-Dieu.

¥445.

1441.

Rothomagense, le 15 Décembre, par Raoul-Roussel, Archevêque de Rouen, avec ses Suffragans. On y fit quaranteun Statuts, dont le septième est remarquable en ce qu'il condamne la superstition de ceux qui, dans la vue de quelque gain, donnent des noms particuliers à des images de la Sainte Vierge, comme

nople & coi

Tome V

comme de l' ce, de Co parce que croire qu'il Image, que

Andegave Archevêque gans, le 19 Réglemens entr'autres c aux Fêtes de

& de les p

nu dans for

Lausanen

Felix V, ay 9 Avril, le rent pour l 16 du mên encore le rent par de avec toutes dont on éte colas V, si fut reconnu légitime.

Patriarches de Jérusale

* Constan

ce, de Consolation, de Grace, &c. XV.

parce que ces noms donnent lieu de Stècle.

croire qu'il y a plus de vertu dans une An de J. C.

Image, que dans une autre.

Andegavense, d'Angers, par Jean, Archevêque de Tours, avec ses Suffragans, le 19 de Juillet. On y sit dix-sept Réglemens pour résormer divers abus, & entr'autres celui de prendre dans leur lit, aux Fêtes de Pâques, les Clercs paresseux, & de les porter tout nuds à l'Eglise.

1 Alle-

qui en

Régle-

ip d'ex-

Erbach;

reçoit,

e Basle

/inciaux

1 même

oncubi-

Concile

ulle de

aitoient

adopta

cile de

position

ises des

xte que

e de la

re, par

Rouen,

arante-

remar-

fuperf-

le quel-

particu-

lierge,

comme

Lausanense. Amédée de Savoye, connu dans son Obédience sous le nom de Felix V, ayant renoncé au Pontificat le 9 Avril, les Pères de Basse s'assemblèrent pour la dernière sois à Lausane le 16 du même mois: là, comme tenant encore le Concile général, ils ratissèrent par deux Décrets sa renonciation, avec toutes les clauses & les conditione dont on étoit convenu avec le Pape Nicolas V, successeur d'Eugène IV, qui fut reconnu de tous pour le seul Pape légitime.

* Constantinopolitanum, par les trois Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, contre celui de Constantinople & contre la réunion faite à Florence.

Tome VII. P

Saltzburgense, par le Légat Nicolas. XV. de Cusa, & Frédéric d'Emerberg, Ar-Siècle. chevêque de Saltzbourg, le 8 Février. An de J. C. On y ordonne la réformation des Mo-1451. nastères de la Province.

Coloniense, le 3 Mars, par le Cardinal Nicolas de Cusa. Ce Prélat, avec l'approbation de l'Archevêque de Cologne, y publia un grand nombre de Statuts, dont le 3° recommande aux Curés la lecture de S. Thomas, sur les Sacremens.

Magdeburgense, par le Cardinal de Cusa, & Frédéric de Beichlingen, Archevêque de Magdebourg, avec deux Suffragans. L'objet principal de ce Concile, étoit la réforme des Chanoines Réguliers.

célébré à Limerich, le 6 Août. On y fit 121 Réglemens, dont le 20^c. défend aux Clercs de porter des moustaches.

bach, Archevêque de Mayence & ses Suffragans, le 15 de Juin, contre les erreurs des Hussites.

Suessionense, de Soissons, le Vendredi i Juillet, par Jean Juvenal des Ursins, Archevêque de Rheims, & ses Suffragans. On y ordonna l'exécution du Décret du dans l'Asse la manière on y sit que

Avenion
tembre, p
dinal de F
Mineurs,
d'Avignon
Affemblée
fait au Co
touchant l'é

cement de gia, Légat lats. On s'y rance des E étoit telle, quelques-ur

ception de

Madrite

Arenden, Castille, ve la même c nillo, Arch Suffragans, discipline e il y en a ur point les C

lavent poin

339

Nicolas.
g, Arevrier.
s Mo-

Cardi-, avec de Cobre de de aux fur les

inal de n, Areux Sufoncile, guliers. lande, On y défend

ches.
ri d'Er& fes

tre les

e Vennal des , & fes tion du Décret du Concile de Basse, consirmé dans l'Assemblée de Bourges, touchant XV. la manière de chanter l'Office divin, & Siècle, on y sit quelques autres Statuts.

Sep- 1457.

Avenionense, d'Avignon, le 7 Septembre, par les soins de Pierre, Cardinal de Foix, de l'Ordre des Frères Mineurs, Archevêque d'Arles & Légat d'Avignon. Le but principal de cette Assemblée, sut de confirmer ce qui s'étoit sait au Concîle de Basle, (setsion 36) touchant l'opinion de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge.

Madritense, de Madrid au commencement de l'année, par le Cardinal Borgia, Légat du Pape, avec plusieurs Prélats. On s'y appliqua à remédier à l'ignorance des Ecclésiastiques d'Espagne, qui étoit telle, qu'à peine s'en trouvoit-il quelques-uns qui sussent le Latin.

Arendense, d'Arenda, dans la vieille Castille, vers la fin de l'année, & pour la même chose que le précédent. Canillo, Archevêque de Tolède, avec ses Susfragans, y sit vingt Réglemens sur la discipline eccléssastique, entre lesquels il y en a un qui dit, qu'on ne conférera point les Ordres sacrés à ceux qui ne savent point le Latin. 1473.

1473

1490.

Senonense, par Tristan, Archevèque XV. de Sens, Il y confirma les Constitutions 51 f C L E. saites vingt-cinq ans auparavant par son An de J. C. prédécesseur Louis de Melun, & y trait de la célébration de l'Office divin, de la résorme du Clergé dans les mœurs & dans les habits, de la résorme des Religieux, &c.

Sattzburgense, de Saltzbourg, le 19 Octobre. On y sit plusieurs Réglemens sur la discipline, tirés en grande partie

de ceux du Concile de Basse.



CHR

D.

QUII

CC.

né à Sult de Sainte d'Octobr l'Obédies le 2 ou 1 le 6 de N

> 20 jours CCI

Grégo nitien, (Marc) le 30 N 1409; il rut âgé d

CCII

à Récan

Alexa

heveque titutions par fon y traits n, de la cœurs & les Reli-

g, le 19 eglemens de partie

CHRONOLOGIE DES PAPES.

QUINZIÈME SIÈCLE.

CC. INNOCENT VII.

XV.

Innocent VII (Cosmat de Méliorati, Siècle, né à Sulmone dans l'Abruse, Cardinal An de J. C. de Sainte-Croix) sur élu Pape le 17 d'Octobre 1404, par les Cardinaux de l'Obédience de Boniface, & couronné le 2 ou se 11 de Novembre. Il mourut le 6 de Novembre 1406, après 2 ans & 20 jours de Pontificat.

CCI. GREGOIRE XII.

Grégoire XII, (Ange Corrario, Vénitien, Cardinal Prêtre du titre de Saint Marc) fut élu Pape tout d'une voix, le 30 Novembre 1406, & déposé en 1409; il n'abdiqua qu'en 1415. Il mourut âgé de 92 ans, le 18 Octobre 1417, à Récanati.

CCII. ALEXANDRE V.

Alexandre V (Pierre de Candie, sur-Piij 1410:

nommé Philarge, successivement Eve que de Vicence & de Novarre, puis XV. Archeveque de Milan, ensuite Cardi SIÈCLE. nal) fut élu Pape, le 26 de Juin 1409, A1 de J. C. au Concile de Pife, par les Cardinaux de l'une & de l'autre Obédience, au nome bre de vingt-quatre : son couronnement se fit le 7 de Juillet, dans l'Eglise Cathédrale de Prie. Il mourur à Bologne, le 10 Janvier 1410, après dix mois & huit jours de Pontificat.

CCIII. JEAN XXIII.

Jean XXIII (Balthafar Cossa, né à Naples d'une famille noble; Cardinal Diacre de Saint-Eustache) fut élu Pape, le 17 de Mai, de l'an'1410. Il fut ordonné Prêtre le 24, & le lendemain confacré & couronné: Il fut déposé, le 29 de Mai 1415, au Concile de Conftance. Il mourut Doyen du sacré Collége, le 22 Novembre 1419. Il avoit tenu le Saint-Siège cinq mois & quatre jours, depuis son couronnement jusqu'à sa déposition.

CCIV. MARTIN V.

Martin V (Othon Colonne, Ro-1417. main, de l'ancienne Maison des Co-

lonnes, C dans le C Novembre jour, ordo couronné l'an 1441 treize ans

CC

Eugêne Vénitien, fut élu Pa ronné le le 23 Fér moins que

CCI

Nicolas Cardinal; Pape le 6 N Il mourut ans & dix-

CCV

Califte 1 dinal, Evê la patrie 1455, & à Rome, l puis Cardi-1409, dinaux u nommement Cathéogne,

nois &

, né à nrdinal Pape, fur orlemain ofé, le Confé Col-

avoit

quatre

ufqu'à

, Ro-

lonnes, Cardinal Diacre) fut élu Pape dans le Concile de Constance, le 11 XV.

Novembre 1417, intronisé le même Siècie, jour, ordonné Prêtre le 20, consacré & An de J. C. couronné le 21. Il mourut le 20 Février l'an 1441, ayant tenu le Saint-Siège treize ans, trois mois & dix jours.

343

CCV. EUGÉNE IV.

Eugêne IV (Gabriel Condolmère, Vénitien, Cardinal, Evêque de Sienne) fut élu Pape le 3 Mars 1431, & couronné le 11 du même mois. Il mourut le 23 Février 1447, après seize ans moins quelques jours de Pontificat.

CCVI. NICOLAS V.

Nicolas V (Thomas de Sarzane, Cardinal, Evêque de Bologne) fut élu Pape le 6 Mars 1447, & couronné le 18. Il mourut le 24 Mars 1453, après huit ans & dix-neuf jours de Pontificat.

CCVII. CALISTE III.

Caliste III (Alphonse Borgia, Cardinal, Evêque de Valence en Espagne, sa patrie) sur élu Pape le 8 d'Avril 1455, & couronné le 20. Il mourue à Rome, le 6 Août 1458, ayant tenus

145 %

1447.

1431

Le Saint-Siège trois ans, quatre mois xv. moins deux jours.

SIÈCEE.

CCVIII. PIE II.

1458.

Pie II (Ænée Silvius Picolomini, Cardinal, Evêque de Sienne) fut élu Pape le 27 d'Août 1458. Il mourut à Ancône, le 16 d'Août 1464, après sux ans moins onze jours de Pontisicat.

CCIX. PAUL II.

3464.

Paul II (Pierre Barbe, Vénitien; Cardinal du titre de Saint Marc) fut élu Pape le 31 Août 1464, & couronné le 16 Septembre suivant. Il mourut d'apoplexie, le 28 Juillet 1471, dans la cinquante-quatrième année de son âge, & la septième de son Pontificat.

CCX. SIXTE IV.

1471.

Sixte IV (François d'Albescola de la Rovère, Franciscain, Cardinal, fils d'un pêcheur du Village de Celles, à cinq lieues de Savone) fut élu Pape le 9 d'Août, & couronné le 23 du même mois. Il mourut le 14 d'Août 1484, ayant occupé le Saint-Siège treize au & cinq jours.

CCXI.

CH

Innocent dit le Cardin nois, Grec d Août 1484: tembre. Il m

CCXII.

Alexandre Maison de l de celle de I Valence en l chevêque, cr Chancelier d Pape le 11 A 26 du même le 18 Août,

CCXI. INNOCENT VIII.

mois

nini, it élu

ourut

après icat,

tien;

) fut

ronné it d'a-

ins la

âge,

de la s d'un cinq le 9 même 1484, e ans

Innocent VIII (Jean Baptiste Cibo, SIRCLE. dit le Cardinal de Melfe) Noble Gé-An de J. C. nois, Grec d'extraction, fut élu le 29 Août 1484, & couronné le 12 Septembre. Il mourut le 5 de Juillet 1492.

CCXII. ALEXANDRE VI.

Alexandre VI (Rodrigue Borgia, de la Maison de Lenzoli, par son père, & de celle de Borgia, par sa mère, né à Valence en Espagne, dont il devint Archevêque, créé Cardinal en 1455, Vice-Chancelier de l'Église Romaine) fut élu Pape le 11 Août 1492, & couronné le 26 du même mois. Il mourut l'an 1503, le 18 Août, après onze ans de Pontificat.



CHRONOLOGIE DES, PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

QUINZIEME SIÈCLE.

XV. SIÈCLE, LXXXVIII. PHILOTHÉE. II, Ande J. C. Melquite.

PHILOTHÉE II, du tems du Concile de Florence (l'an 1439) occupoit le Siège Patriarchal des Melquites d'Alexandrie. On ignore l'année de sa mort.

LXXXIX. ATHANASE IV, Melquite.

Athanase IV, qui n'est connu que par son nom, sut élu Patriarche des Melquites après la mort de Philothée.

XC. MARC III, Melquite.

Marc III sut le successeur du Patriarche Athanase chez les Melquites. Il est aussi peu connu que son prédécesseur. CHR DES P

QUINZ

CXXIX

EUTHYME Constantino riarche Ma 1416, époc

CXX

Joseph II fut choisi po tantinople,

CXXX

Métroph zique, fut c che de Con mier Août

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

E

EES

E ..

II;

ncile

it le

Ale-

ort.

uite.

que:

iée.

riar=

i est

QUINZIÈME SIÈCLE.

CXXIX EUTHYME II. SIÈCLE.

EUTHYME II monta sur le Siège de Constantinople, après la mort du Pariarche Matthieu. Il l'occupa jusqu'en 1416, époque de sa mort.

CXXX. JOSEPH II.

Joseph II, Métropolitain d'Ephêse, sut choisi pour remplir le Siège de Constantinople, l'an 1416. Il mourut l'an 1440.

CXXXI. METROPHANE II.

Métrophane II, Métropolitain de Cyzique, fut élu, le 4 Mai 1440, Patriarche de Constantinople. Il mourut le premier Août 1443.

Pvi

XV.

CXXXII. GRÉGOIRE IV.

fut porté malgré lui sur le Siège de Constantinople, au mois de Juillet 1446, après une vacance de trois ans. Il quitta son Siège en 1452, & se retira à Rome où il mourut l'an 1459.

CXXXIII. GENNADE.

Gennade, Moine, appellé George Scholarius avant son entrée en Religion, fut élu Patriarche de Constantinople, l'an 1453, après la prise de cette Ville par les Turcs, avec la permission de l'Empereur Mahomet II. Il abdiqua vers le commencement de l'an 1458, & se retira dans le Monastère du Précurseur.

CXXXIV. ISIDORE II.

Isidore II, Grand-Pénitencier, sut substitué à Gennade. Il tint le Siège fort peu de tems.

CXXXV. JOASAPH I.

Joasaph I, surnommé Cocas, sur substitué à Isidore sur le Siège de Constantinople. Il sur exilé par le Sultan.

Marc I, P pour successe eut bientôt le Dans la su

d'Acride.

CXXX

Siméon, Moine, fo Marc. Un C de simonie.

CXXX

Denis II
poli, obtin
2000 ducat:
Il étoit élèv
huit ans le
le quitta en
Monastère.

CXX

Marc II Denis. Acc reçu la cir cette accur privé de sa

CXXXVI. MARC I.

 \mathbf{v}

Marc I, Prêtre & Moine, fut donné S 1 è C L L. pour successeur au Patriarche Joasaph. Il eut bientôt le sort de son prédécesseur. Dans la suite il obtint l'Archevêché d'Acride.

CXXXVII. SIMÉON.

Siméon, natif de Trébizonde, & Moine, fut substitué au Patriarche Marc. Un Concile le déposa pour cause de simonie.

CXXXVIII. DENIS II.

Denis II, Métropolitain de Philippoli, obtint le Patriarchat, moyennant 2000 ducats, qui furent payés au Sultan. Il étoit élève de Marc d'Ephêse. Il tint huit ans le Siège de Constantinople, & le quitta ensuite pour se retirer dans un Monastère.

CXXXIX. MARC II.

Marc II prit la place du Patriarche Denis. Accufé dans un Concile, d'avoir reçu la circoncisson, il se purgea de cette accusation, & néanmoins il sur privé de sa dignité.

sêne, Conf-

7.

446, quitta Rome

eorge gion, e, l'an le par l'Em-

ers le se reeur.

I. fubfi t peu

, fut ConfXV.

SIMEON rétabli.

Siméon, après la déposition de Marc; fe sit rétablir, en payant au Fisc 2000 ducats. Il sut déposé une seconde sois, trois ans après son rétablissement.

CXL. RAPHAEL I.

Raphaël I, Moine, vint à bout de se saire mettre à la place de Siméon, en promettant la même somme que celuici avoit payée. N'ayant pas satisfait à cet engagement, il sut mis en prison, d'où on ne lui permit de sortir, que pour aller mendier de porte en porte de quoi se racheter. Il sinit ainsi ses jours en 1475 dans l'opprobre & la misère.

CXLL MAXIME III.

Maxime III, grand Ecclésiarque de Constantinople, sur élu par un Consile, l'an 1476, pour succéder à Raphaël. Il mourut en 1481.

CXLIL NIPHON II.

Niphon II, Métropolitain de Tessalonique, fur élu pour succéder au Patriarche Maxime, l'an 1482. Au bout de quelques années les Turcs le déposèrent & le chassèrent. C H

DE

Denis remon mntinople, apr non tout de su assez longue va que deux ans d lontairement d

CXLIII.

Manuel, M Macédoine, f marche Denis le nom de Ma ans, il fut dép

NIP.

Niphon, ap me IV, fut ra ques; mais d'a firent exiler de paix. L'an 14 tropolitain de Décret d'unio

CXLIV

Joachim, en Thrace, f Sultan Bajaze bâtir une Egl DENIS, rétabli.

IC :

200

ois,

e se en:

ui-

tà

on,

que

rte

urs.

e...

de

on-

Ra-

Ta-

Pa-

de

ent

Denis remonta sur le Siège de Cons- Suè et t. untinople, après l'expulsion de Niphon, non tout de suite, mais au bout d'une assez longue vacance. Il ne tint le Siègeque deux ans & demi, & retourna volontairement dans son Monastère.

CXLIII. MAXIMÈ IV.

Manuel , Métropolitain de Serres en Macédoine, fut mis à la place du Pamarche Denis. On lui fit prendre alors le nom de Maxime IV. Au bout de fix ans, il fut déposé.

NIPHON rétabli.

Niphon, après la déposition de Maxime IV, fut rappellé par quelques Evêques; mais d'autres s'y étant opposés, le firent exiler de nouveau. Il aimoit la paix. L'an 1493, il conseilla au Métropolitain de Kiovie de recevoir le: Décret d'union du Concile de Florence.

CXLIV. JOACHIM.

Joachim, Métropolitain de Drama en Thrace, fut substitué à Niphon. Les Sultan Bajazet II l'exila pour avoir fait: bâtir une Eglise sans sa permission.

352 Siècles Chrétiens:

XV.

CXLV. PACHOME.

SIÈCLE.

Pachome, Métropolitain de Zichne en Macédoine, fut élu par les Evêques & le Clergé de Constantinople, pour succéder à Joachim. Le Sultan Sélim ne le laissa qu'un an sur le Siège Patriarchal, & l'obligea ensuite de l'abandonner.

JOACHIM rétabli.

Joachim, après l'expulsion de Pachome, sur rétabli au moyen de 3500 slorins que ses amis donnèrent au Sultan. Le Prince de Valaquie & d'autres ayant resusé de le reconnoître, il en moutur de chagrin,





LES

C

DU CI

DANS SC

Depui

SEI

AR

Etat d

AU con jazet II ét Trône de INS;

E.

Zichne Evêques e, pour sélim ne

Patriarl'aban-

li.

Pachooo floSultan,
s ayant
moutut



LES SIÈCLES CHRETIENS,

OU

HISTOIRE

DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

SEIZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

Etat de la Puissance Ottomane.

XVI.

AU commencement de ce siècle, Bajazet II étoit depuis dix-neuf ans sur le Trône des Ottomans. Il avoir formé

de grands projets contre les Chrétiens, XVI. & a l'exemple de Mahomet II, son Sitele, père, il vouloit étendre ses conquêtes dans l'Occident. Mais l'exécution de ses desseins fut suspendue, tant que vécut son frère Zizime, qui étoit entre les mains du Pape. Bajazet craignoit sans doute qu'on ne se servit de ce Prince pour exciter dans ses Etats quel. ques soulèvemens, dont les suites auroient pu devenir funestes. Délivré de ces inquiétudes par la mort de celui qui les causoit, Bajazet n'écouta plus que fon ambition & sa haine contre les Chrétiens. Tournant ses armes du côté de l'Italie, il y fit une descente, & ravagea le Frioul. Les Vénitiens, qui avoient plus d'intérêt qu'aucune autre Puissance, d'arrêter les progrès du Prince Musulman, mirent des troupes sur pied pour lui résister. Cette guerre dura cinq ans avec des succès divers; mais les plus grands avantages étoient ordinairement du côté des Chrétiens; de sorte que les Turcs satigués, & voyant qu'en perdant beaucoup de monde, ils n'avançoient guère leurs conquêtes, se retirerent pour attendre des momens plus favorables. Bajazet, quoiqu'ambirieux,

voit de la p exactitude les Musulmane, 1 Maires, il rese ! Achmet for etraite & commandées apprend par que plusieurs l'exemple d'un second fils de & jaloux de dessein de so d'en empêch n'eut pas d'a espéroit. Il prendre la fi d'après, les recherché la ment second céder l'Empi possession, il empoisonner mier crime, par le fang d neveux, qui

fon ordre.

Sélim I,

cruel & déna

rétiens: II, fon nquêtes tion de nt que t entre aignoit de ce s quel. tes auvré de ui qui is que re les u côté & ra-, qui autre Prines fur dura mais ordi-; de oyant , ils

s, fe

plus

éux,

voit de la piété & remplissoit avec = exactitude les exercices de la Religion XVI. Musulmane. Dégoûté du Trône & des Siècis, sfaires, il résolut d'abdiquer en faveur Achmet, son fils aine, pour vivre dans etraite & la pratique des vertus recommandées par la loi du Prophète. On apprend par l'Histoire de l'Islamisme, que plusieurs Princes avoient donné l'exemple d'une pareille dévotion. Sélim, second fils de Bajazet, Prince ambitieux & jaloux de régner, ayant appris le dessein de son père, pensa aux moyens d'en empêcher l'exécution. Sa révolte n'eut pas d'abord tout le succès qu'il espéroit. Il fut battu & contraint de prendre la fuite en 1511. Mais l'année d'après, les Janissaires dont il avoit recherché la faveur, l'ayant vigoureusement secondé, il obligea son père à lui céder l'Empire; & pour s'en assurer la possession, il eut la barbarie de le faire empoisonner. Non content de ce premier crime, il cimenta son usurpation par le sang de ses deux frères & de huit neveux, qui furent tous mis à mort par fon ordre.

Sélim I, que l'ambition avoit rendu cruel & dénaturé, ne tarda pas à mon-

trer que, s'il s'étoit ouvert le chemin du Trône par le sang de son père & de se Siecle, frères, ce n'étoit point pour jouir tranquillement de la souveraine puissance, de s'endormir au sein des voluptés, comme les autres Monarques de l'Orient. Il vouloit effacer par ses exploits ceux de tous les Princes Ottomans qui avoient régné avant lui. Rempli de cette idée, il ne se proposa rien moins que de renverser le Trône des Sophis de Perse, & celui des Sultans d'Egypte. Il attaqua d'abord le Monarque Persan, & ses armes eurent tout le fuccès qu'il s'en étoit promis. Ismaël, c'étoit le nom du Sophi, fut vaincu dans la plaine de Chaldéron, & Tauris, capitale de ses Etats, tomba au pouvoir de Sélim. Le Prince Ot. toman alloit profiter de ce premier avantage, lorsqu'il fut obligé d'interrompre ses victoires, pour appaiser des troubles qui s'étoient élevés dans ses propres Etats. Les Pachas qu'il soupçonna d'en être les auteurs, payèrent de leurs têtes le désagrément qu'il avoit eu de s'arrêter au milieu de ses conquêtes.

Les mouvemens séditieux qui l'avoient forcé d'abandonner sa proie, surent bientôt appaisés. Il felgnit alors de

reprendre son pour mieux cac en marche par changé de rou du côté de la Sultan d'Egypt ces avec les (d'Alep, qui ti Sultan Kanso armée sur pie gence contre l' le rencontrère ment vive de long - tems Sélim, son a le combat. I Mamelucks gypte après pas plus her velles victois murs du Ca cette Capita Sultan. Le fes armes réussit pas à des avantag quête dans Sélim song Europe, d

CHRÉTIENS.

pour mieux cacher fon dessein, il se mit XVL en marche par la Natolie; mais ayant Si è GL E

mangé de route tout-à coup, il tourna du côté de la Syrie, qui appartenoit au Sultan d'Egypte. Il avoit des intelligences avec les Gouverneurs de Damas & d'Alep, qui trahissoient leur Maître. Le Sultan Kanson se hâta de mettre une armée sur pied, & de marcher en diligence contre l'agresseur. Ces deux Princes le rencontrèrent, & l'attaque fut également vive des deux côtés. La victoire long-tems disputée, se déclara pour Sélim, son adversaire ayant été tué dans le combat. Le nouveau Sultan que les Mamelucks élevèrent sur le Trône d'Egypte après la mort de Kanson, ne sut pas plus heureux que lui. Deux nouvelles victoires que Sélim gagna sous les murs du Caire, le rendirent Maître de cette Capitale & de tous les Etats du Sultan. Le vainqueur tourna sans délai ses armes contre la Perse; & s'il ne réussit pas à s'en emparer, il y remporta des avantages qui en facilitèrent la conquête dans la suite. Enslé de ses succès, Seim songeoit à porter la guerre en Europe, dont il se persuadoit qu'il lui

emin du & de ses iir tranance, &

comme ient. Il ceux de avoient e idée, de renerse. &

attaqua & fes u'il s'en nom du le Chals Etats, ince Oter avantrompre

es Etats. être les e désa-

êter au

troubles

avoient furent lors de

feroit aisé de détruire les principale XVI. Monarchies. Mais la mort fit échous Si èc es nouveaux projets de son ambition Il mourut en 1520; âgé de cinquante quatre ans. Outre que ce Prince étoit naturellement cruel, il suivoit la maxime des despotes qui sacrifient tout à la raison d'Etat , toujours inséparable de leur propre sûreré. Cependant il ne persécuta pas les Chrétiens. Il leur rendit même quelques Eglises dont Bajazet avoit fait murer les portes. Si l'on en croir les Historic is de sa nation, il s'étois appliqué à l'étude des langues, & culti-

voit la Poésie avec succès. Il n'étoit pas encore monté sur le Trône des Ottomans, de Prince plus accompli que Soliman II, fils & successeur de Sélim. Il n'avoit que vingtsept ans, & à cet âge il étoit déjà connu par toutes les belles qualités du grand Prince & du Héros. Aussi versé dans l'art de la guerre, aussi entreprenant, aussi jaloux d'étendre sa domination que Mahomet II, mais plus suivi dans ses projets & plus habile que lui dans sa politique, il ne fut pas moins acharné à la destruction des Chrétiens. L'Asie, l'Afrique & l'Europe, le Continent &

CHR

s les furent t s exploits. P lms fes entrepr relques difgra eut voulu qu n' toit pas onquête de la Tauris & Bagd: n bataille rang Tahmasp., 1 négociation av mix, à conditio debarrière aux

Le sort des man des succès ble en Hongrie armée formida fortes & les obligées de s rempart de l' tomba sous se places eurent l & la valeur d par-tout vain soumettoit d'a drapeaux com n'étoit encore de son règne, répandu l'effro ncipale échouer bition. quante ce étoit naxime raison le leur perférendit Bajazet on en

s'étois cultifur le e plus & fucvingtconnu grand ns l'art , aussi que ns ses uns sa charné Alie,

nt &

elles furent tour à tour le théâtre de exploits. Presque toujours heureux, ms ses entreprises, à peine éprouva-t-il Stècle. relques disgraces, comme si la fortune eut voulu que lui apprendre par-là n' toit pas invincible. Il acheva la inquête de la Perse, en soumettant Tauris & Bagdad. Mais ayant été yaincu nbataille rangée par le Sophi Thamas Tahmasp, il fut contraint d'entrer en régociation avec lui, & d'accepter la nix, à condition que l'Euphrate serviroit debarrière aux deux Empires.

Le fort des combats préparoit à Soliman des succès plus brillans & plus durable en Hongrie. Il y marcha suivi d'une armée formidable. Les villes les plus fortes & les mieux défendues furent obligées de se rendre. Belgrade, le rempart de l'Europe de ce côté-là, tomba sous ses loix. Bude & ses aurres places eurent le même fort. Le nombre & la valeur de ses troupes le rendoient par-tout vainqueur; & la terreur lui soumettoit d'avance tous les Pays où ses drapeaux commençoient à paroître. Il n'étoit encore que dans la seconde année de son règne, & déjà ses armes avoient repandu l'effroi dans l'Orient & l'Occi-

XVI.

dent. Mais il interrompit lui-même l cours de ses triomphes en Hongrie, pou tourner ses armes contre les Chevalien de Saint-Jean de Jérusalem, éternel ennemis des Mahométans & de leur Religion. Son bonheur le fuivit encor dans cette expédition. Il parut devant l'Isle de Rhodes, résidence du Grand Maître, & chef-lieu de l'Ordre, avec une flotte nombreuse. La ville étoil défendue par tout ce que l'art peut ajouter aux avantages d'une situation naturel lement forte. Quatre mois de siège ne purent lasser la constance du Prince Turc: il conduisoit lui-même toutes les opérations, se trouvoit à toutes les attaques, & affrontoit les plus grands dangers. Les Chevaliers de leur côté faisoit des prodiges de valeur, pour sauver la place, ou du moins en reculer la perte. Enfin la fortune de Soliman l'emporta; la place fut rendue par impuissance de la soustraire au joug des Infidèles. Mais les Chevaliers obtinrent des conditions honorables; & Soliman, plein d'admiration pour ces braves guerriers, les accorda volontiers à leur courage, conduite généreuse qui fit plus d'honneur ce Prince que la victoire même.

La Hong tude; & ho Soliman l'av à les rompre lèrent le Pr ne fut pas voit été dan célèbre bat le jeune Ro mort en co dit à Solima éloignemen regardée co fait perdre. qui coûtoie Sultan qu'il de Vienne, quoi toute à se soumett devant cett deux cent ci Vienne éto

d'un jour d' Tome V

grands Cap

ric, Prince 1

cutifs, il so

livrés par le

lans égale,

avec un c

La Hongrie gémissoit dans la servitude; & honteuse de porter les fers dont Soliman l'avoit chargée, elle se préparoit SIÈCLE. à les rompre. Ces mouvemens y rappellèrent le Prince Turc, à qui la victoire ne fut pas moins fidelle qu'elle ne l'avoit été dans sa première expédition. La célèbre bataille de Mohats, gagnée sur le jeune Roi Louis VI, qui trouva la mort en combattant pour sa Patrie; rendit à Soliman toutes les villes que son éloignement & l'espérance de sa défaite, regardée comme inévitable, lui avoient fait perdre. Des conquêtes si rapides & qui coûtoient si peu, persuadèrent au Sultan qu'il lui seroit facile de s'emparer de Vienne, capitale de l'Autriche, après quoi toute l'Allemagne ne tarderoit pas à se soumettre. Il alla donc mettre le siège devant cette place avec une armée de deux cent cinquante mille hommes. Mais Vienne étoit défendue par un des plus grands Capitaines de ce tems-là, Frédéric, Prince Palatin. En vingt jours confécutifs, il soutint vingt assauts, qui furent livrés par les Turcs avec une impétuofité sans égale, & repoussés par les assiégés avec un courage qui sembloit croître d'un jour à l'autre, comme l'acharne-Tome VII.

même l

ie, pou

hevalien

éternel

de leur

t encore

t devan

Grand-

re, avec

lle étoi

eut ajou-

naturel

siège no

Prince

outes les

les atta-

nds dan-

té faisoir

auver la

la perte.

mporta;

rce de la

s. Mais

nditions

d'admi-

ers, les

ge, con-

onneur à

XVI.

ment de l'ennemi. Enfin Soliman, qui ne s'étoit pas attendu à cette vigoureuse SIÈCLE, résultance, sur obligé de lever le siège après avoir perdu quatre - vingt mille hommes. Il eut quelques tems après le même sort devant l'Îsle & la ville de Malthe, où les Chevaliers de Saint-Jean s'étoient établis après la prise de Rhodes. Mais il se vengea sur les Vénitiens, auxquels il enleva l'Isle de Chio, & plusieurs autres, conquises sur les Turcs par les Généraux de la République, dans les guerres qui avoient précédé son règne.

Le fameux Corsaire Chéreddin, fa connu & si redouté sous le nom de Barberousse, s'étoit attaché au service de Soliman, qui lui avoit confié toutes ses forces navales. Ce Pirate qui passoit pour le plus grand homme de mer qu'on eut encore vu, étoit depuis plusieurs années la terreur des Nations chrétiennes; sur les côtes & dans les Isles de la Méditerranée. Il mit sous la domination de Soliman, Tunis, Alger, & la plupart des petits Etats qui s'étoient formés sur les côtes d'Afrique, depuis la décadence de l'Empire des Califes. Il lui soumit aussi plusieurs des Provinces baignées par les mers d'Orient. Il ravagea impuné-

ment les co de Naples voient alor échouer de d'abandonn de ses vail sensible au les nouvea fur les Chr bles civils o servirent d tête d'une défenseur d contre Fer Quint, qui Mais la pr tan n'avoit par l'autre les dépouil lité. Cette ne lui réu faveur des c Hongrie. irruptions of principale d

en auroient

li, connoil

intérêts, ai

des faction

, qui

reule

liège

mille

rès le

lle de

-Jean

rodes.

, aux.

plu-

cs par

ans les

gne.

in , fi

om de

ervice

toutes

passoit

qu'on

ulieurs

rétien

s de la

nation

olupart

nés fur

adence

foumit

ées par

puné-

ment les contrées maritimes du Royaume de Naples & de la Sicile, qui se trouvoient alors sans défense. Mais il vint Siècle. échouer devant Nice, dont il fut obligé d'abandonner le siège, par la dispersion de ses vaisseaux. Si cette disgrace fut sensible au Sultan, il s'en confola par les nouveaux avantages qu'il remporta sur les Chrétiens en Hongrie. Les troubles civils qui agitoient ce Royaume, lui servirent de prétexte pour y rentrer à la tête d'une armée. Il se donnoit pour défenseur du jeune Roi Jean Zapolski contre Ferdinand, frère de Charles-Quint, qui lui disputoit la Couronne. Mais la protection dangereuse du Sultan n'avoit pour but que de ruiner l'un. par l'autre les deux compétiteurs, pour les dépouiller ensuite avec plus de facilité. Cette politique, aisée à pénétrer, ne lui réussit quelque tems, qu'à la faveur des dissentions qui déchiroient la Hongrie. Ce fut dans les différentes irruptions qu'il fit en Europe, la cause principale de ses victoires. Les Hongrois en auroient sans doute arrêté le cours, si, connoissant mieux leurs véritables intérêts, au lieu de former dans l'Etat des factions acharnées à s'entredétruire.

XVI.

il eussent uni leurs forces contre l'ennemi commun de leur Religion & de leur Patrie.

SIÈCLE.

Après s'être emparé d'un grand nombre de places, Soliman assiégeoit Zigeth, fortéresse peu importante de la basse Hongrie, mais qui l'irritoit par une résistance que ne lui avoient pas opposée des villes plus fortes & mieux situées. Il s'opiniâtra à ce siège, quoique le Pays fût mal sain, & que les maladies commençassent à désoler son camp. Il en fut attaqué lui-même, & mourut avant que la place eût cédé aux efforts des assiégeans, dont il dirigeoit les opérations, de son lit. Ce Prince étoit dans la soixante-seizième année de son âge, . & dans la quarante sixième de son règne. Il a toujours été regardé comme le plus grand homme qui ait gouverné l'Empire Ottoman. Il joignoit aux talens militaires, les vues profondes & la pénétration d'un excellent politique. Humain, généreux, magnanime, juste, même envers ses ennemis, il mérita par ses vertus morales, l'estime de ceux dont il étoit la terreur par la force & le bonheur de ses armes. On a fait un reproche à François I, Roi de France, d'avoir recherché son alliance, pour abaisser Charles - Quunion fut l'
que les circo
rope, la re
nous pe uvoi
gnage de tot
alors peu d
Chrétiens,
du Monarq
certain qu'i
fût plus sût
traités, & p

à les exécut

La mort

me un éve Hongrie re le Sultan Se cesseur, et la guerre, gloire, il a conquêtes, de l'Europe caractère in paix à l'écla fallu achet Il aimoit le térieur du doient inca Charles - Quint. Mais, outre que cette union fut l'ouvrage de la politique, & XVI. que les circonstances où se trouvoit l'Eu-Siècle. sope, la rendoit peut-être nécessaire, nous peuvons assurer, d'après le témoignage de tous les Historins, qu'il étoit alors peu de Princes, même parmi les Chrétiens, plus dignes de la consiance du Monarque Fançois. Du moins est-il certain qu'il en étoit peu dont l'alliance sût plus sûre par leur bonne soi dans les traités, & par leur exactitude religieuse à les exécuter.

La mort de Soliman fut regardée de toutes les Puissances chrétiennes, comme un événement heureux, dont la Hongrie recueillit le principal fruit. Si le Sultan Sélim II, son fils & son successeur, eût eu les mêmes talens pour la guerre, & le même amour pour la gloire, il auroit pu, en poursuivant ses conquêtes, donner des fers à une partie de l'Europe. Mais ce Prince étoit d'un caractère indolent, qui lui fit préférer la paix à l'éclat, des triomphes qu'il auroit fallu acheter aux dépens de son repos. Il aimoit le vin, & se livroit dans l'intérieur du Sérail à des excès qui le rendoient incapable de s'occuper du travail

Q'iii

atrie. nomigeth, basse ne ré-

Il en avant des des

es. Il

Pays

age, règne. e plus l'Em-

talens pénémain, même

es veront il nheut

oche à l'avoir paisser



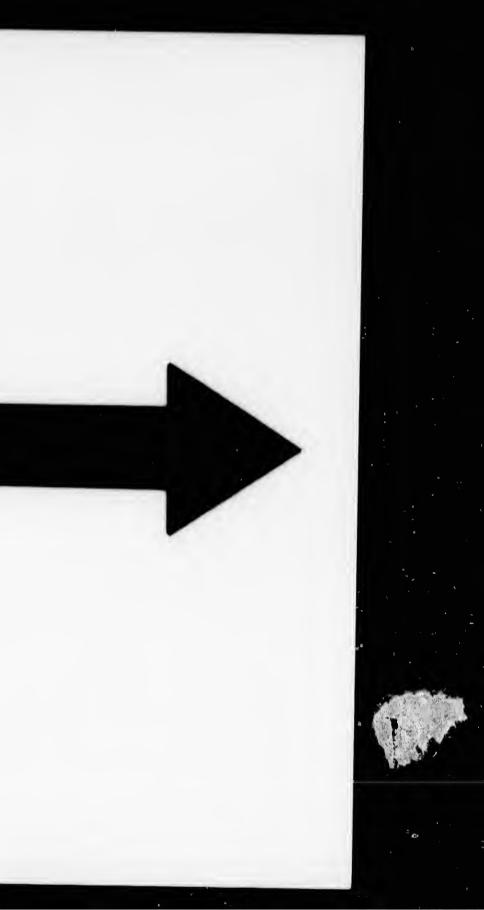
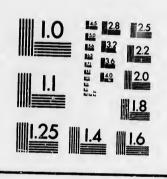


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



des affaires, des soins pénibles du Gois vernement, & des projets de l'ambition Siècle Il rendit la tranquillité à la Hongrie & aux Etats voifins, où Soliman avoit répandu de si vives alarmes; & pour s'affurer à lui, un loisir dont il avoit besoin dans le plan de vie qu'il s'étoit fait , il conclut une trève de huit ans avec l'Empereug Maximilien Heary as in the fact

Gépendant la haine du nom Chrétien a la naturelle aux Musulmans, se réveilla dans son cœur, & le tira de l'espèce d'engourdissement où il étoit plongé. Au mépris de ses conventions avec les Vénitiens, il forma une entreprise sur l'Isle de Chypre. La conduite en fut confice au Visit Mustapha, qui, plus actif & plus courageux que son maître, soumit en peu de tems Nicosie, capitale de cette Isle, Famagouste & les autres places moins considérables, enfin tout le Pays. C'est la seule expédition de quelque importance, qui ait illustré le règne de Sélim II. Ce Prince mourut cinquante ans, en 1574, d'une apoplexie causée par ses débauches. Les Chrétiens avoient remporté sur lui la fameuse bataille navale de Lépante en 1571: Dom Juan d'Autliche, fils nauis rel de quatre espéra fon pe du te Infidè les Ti bâtim Mais effet,

vantag La presqu depui dant l Ce Pr Otton contre toient offroid d'éten Ils pa armée & far dirent péran Vanço Pays,

nant (

s du Goisambition ongrie & avoit répour s'asoit besoin it fait ; il vec l'Em-

street & day m Chré mans, se ra de l'eftoit plonions avec eprise sur e en fut ui , plus maître, , capitale les autres enfin tout dition de illustré le e: mourut une apohes Let ur lui la pante en fils naul

quatre ans, Prince de la plus haute XVI.
espérance, y commandoit la stotte que Siècie,
son père lui avoit consée. Les Historiens
du tems ont écrit que trente deux mille
Insidèles y trouvèrent la mort, & que
les Turcs y perdirent plus de deux cents
bâtimens, tant pris que coulés à fond.
Mais cette victoire sur stérile & sans
esset, parce qu'on ne sur pas en tirer l'a-

vantage qu'elle devoit produire.

La Hongrie, où les Sultans n'avoient presque pas cessé de faire la guerre depuis Mahomet II, respira un peu pendant les premières années d'Amurath II. Ce Prince qui monta fur le Trône des Ottomans en 1574; tourna ses armes contre les Perses. Les troubles qui s'étoient élevés dans les Etats du Sophi, offroient aux Turcs une occasion favorable d'étendre leurs conquêles de ce côté-là. Ils parurent sur les frontières avec une armée formidable. La guerre fut longue & sanglante. Mais les succès ne répondirent pas toujours aux forces ni aux efperances de l'agresseur. Cependant il s'avançoit peu à peu dans l'intérieur du Pays, & l'on pouvoit craindre que, prenant enfin le dessus, il ne parvint à renverser la Monarchie. C'étoit depuis long XVI. tems le but des Princes Ottomans; la 8 1 è c 2 E. constance & le tems auroient pu les y conduire, s'ils eussent mis plus de suite dans leurs vues, & plus de combinaisons

dans leurs entreprises.

Ces considérations portèrent le Sophi à proposer un accommodement. Amurath, à qui les Janissaires donnoient de continuelles alarmes, s'y prêta d'autant plus volontiers, que le traité lui affuroit la possession de trois Provinces démembrées de la Perse, & réunies à son Empire. Mais bientôt cette même inquiétude des Janissaires qui l'avoit déterminé à faire la paix avec les Perses, le força à reprendre les armes, pour occuper cette milice indocile & remuante. Il rompit la trève qu'il avoit conclue avec l'Empereur Rodolphe II, & il entra dans la Croatie avec une armée de cinquante mille hommes. Quoique cette invasion fût subite; elle eut peu de succès. Les Chrétiens se défendirent comme s'ils eussent été préparés à soutenir une attaque prévue de loin. Deux victoires remportées sur les Infidèles, mirent ceux-ci dans la nécessité de craindre le sort dont ils avoient menacé leurs enneyant la for boulevard encore d Amurath que par l dont le Gi maître. N de vingt core ne la le Comte ayant atta l'ayant pa ne survéc ment; il quante an de son rès Les Su

mis. L'A

montoien
avoir arro
frères. Co
coient à c
égard aux
qu'on les
Monarqui
le voir or
cutions b
parvint à
murath,

nans; la ou les y de fuite inaisons

le Sophi · Amuoient de d'autant affuroit lémems à son ême init déterrses, le , pour emuanconclue il entra née de ue cette de succomme nir une ictoires mirent ndre le

s enne-

mis. L'Archiduc Mathias, en leur enlevant la forte place de Novigrad, l'un des XVI. boulevards de la Hongrie, les resserra Siècle. encore dans des bornes plus étroites. Amurath ne fut consolé de ces pertes, que par la prise de Raab, ou Javarin, dont le Grand-Visir Sinan Bassa se rendit maître. Mais cette conquête coûta plus de vingt mille hommes aux Turcs; encore ne la conservèrent-ils pas long-tems; le Comte de Palfi Général de l'Empereur, ayant attaqué de nuit la Garnison, & l'ayant passée au fil de l'épée. Amurath ne survecut pas long-tems à cet événement; il mourut en 1595, âgé de cinquante ans, dans la vingt-unième année de son règne.

Les Sultans de la race Ottomane ne montoient sur le Trône qu'après en avoir arrosé les dégrés du sang de leurs stères. Ces sacrifices cruels recommençoient à chaque nouveau règne; & sans égard aux loix de la nature, il suffisoit qu'on les crût nécessaires à la sûreté du Monarque, pour n'être pas surpris de le voir ordonner de sang-froid ces exécutions barbares. Lorsque Mahomet III parvint à l'Empire, après la mort d'Amurath, il en coûta la vie à dix-neus de

ses frères qui furent étranglés par les ordres, & à dix femmes que son pète SIECLE. laissoit enceintes, & qu'il fit jetter dans la mer. Ce Prince indolent & voluptueux n'avoit aucun talent pour la guerre, ni pour le Gouvernement. Il abandonnoit les rênes de l'Etat à ses Visirs, pour se livrer sans soins à tous les plaisirs que peut goûter un Sultan, au milieu des objets les plus propres à exciter ses desirs & à les fatisfaire. Les Chrétiens profitèrent de sa foiblesse pour reprendre la plupart des villes que ses prédécesseurs leur avoient enlevées dans la Hongrie & dans les contrées voifines. Cependant il fut obligé, malgré lui, de faire quelques efforts pour s'opposer à des pertes qui pouvoient lui devenir funestes, parce qu'on les regardoit comme le fruit de son in dolonce. Ses Généraux reprirent quels ques villes; mais quoiqu'ils eussent à leurs ordres une armée de deux cent mille hommes, ils n'eurent pas de fuccès proportionnés à de si grandes forces. Ils perdirent même une bataille dont la nouvelle causa de grandes rumeurs à Constantinople, sur-tout parmi les Jarissaires. Cette Milice redoutable murmuroit hautement contre le Prince, qui

tranquille avec indi plaintes ; dont elle minerent avec les faisoit re tion, n' leur méd que le St ses favor Il ne leu victimes, tudes qu vie moll comparé père & d des muri guerre. fils part craignar il ne pri fit arrêt sannon le cordo

homet 1

de cette

lâche &

en 160

s par les fon pere ter dans la oluptueux uerre, ni andonnoit pout se laisirs que nilieu des fes desirs as profitérendre la décesseure longrie & pendantil quelques s qui pou rce qu'on de son in nt queleussent à eux cent : pas de indes foraille dont rmeurs à i les Jable murtranquille au fond de son sérail, voyoit avec indifférence les pertes de l'Etat. Ces XVI. plaintes, & les mouvemens inquiets Sitcle. dont elles étoient accompagnées, déterminerent Mahomet à conclure la paix avec les Chrétiens. Mais ce traité qui faisoit rentrer les Janissaires dans l'inaction, n'étoit pas propre à faire cesser. leur mécontentement. Il fallut encore que le Sultan leur sacrifiat ses Ministres. ses favoris, & jusqu'à sa propre mère. Il ne leur abandonna ces malheureuses victimes, que pour se délivrer des inquiétudes qui troubloient ses plaisirs. Mais la vie molle & voluptueuse de ce Prince, comparée aux actions brillantes de son père & de ses ayeux, excitoit chaque jour des murmures plus vifs parmi les gens de guerre. Le Sultan ayant appris que son fils partageoit leur mécontentement, & craignant que, d'intelligence avec eux, il ne prît des mesures pour le détroner, sit arrêter ce malheureux Prince, qui s'annonçoit par mille belles qualités, & le cordon fatal mit fin à ses jours. Mahomet ne jouit pas long-tems du fruit de cette nouvelle cruante. Ce Monarque lâche & méprifable mourut de la peste en 1603, après un règne de neuf ans

ice, qui

qu'il avoit passé tout entier dans l'obsert rité du férail.

XVI.

SIECLE . A la mort de Mahomet III, la Puis. sance Ottomane, malgré les pertes qu'elle avoit éprouvées sous son règne, étoit encore la plus vaste & la plus formidable qu'il y eût sur la terre. Elle s'étendoit de l'Euphrare au Danube, des confins de l'Arabie, aux côtes de l'Afrique, & des frontières de l'Inde au fond de l'Europe. Une domination qui embrassoit tant de Provinces, & qui faisoit de continuels efforts pour se développer de plus en plus, avoit bien de quoi faire trembler tous les autres Etats. Quels changemens n'auroit-elle pas occasionnés dans l'Europe, si elle sût tombée de tout son poids sur cette partie du monde, dont les peuples étoient divisés par tant d'intérêts opposés, & tant de guerres? On conçoit difficilement que les Princes Chrétiens n'ayent pas vu le danger qui les menaçoit; & que le voyant, ils ne se soient pas unis pour repousser une Nation toute guerrière qui joignoit le fanatisme des anciens Musulmans à cette soif insatiable des conquêtes qui les avoit rendus maîtres des plus belles Contrées du monde. Mais la plupart des

Princes qui parties de l que de leur soient du i Infidèles, heur d'être exposés de

D'ailleu de Souver uns des au succès aur défintérell établie? sembler e au même toient cha de la dés Papes fire cle comr réussir da obitacles rent, ils mais ils bout. Er tion où fe mes de fans per Les hair politiqu l'obset

pertes regne, lus fore. Elle

be, des e l'Afriau fond jui emi faisoit relopper de quoi s. Quels asionnés de tout

monde,
par tant
uerres?
Princes
ger qui
, ils ne

mans à etes qui as belles

part des

princes qui régnoient dans les différentes parties de l'Occident, ne s'occupoient XVI. que de leurs propres affaires, & se repo-Siècient du soin d'arrêter les progrès des Infidèles, sur ceux qui, ayant le malheur d'être leurs voisins, se trouvoient exposés de plus près à leurs coups.

D'ailleurs, comment faire entrer tant de Souverains, ennemis ou rivaux les uns des autres, dans une ligue dont le succès auroit dépendu & du zèle le plus désintéresse, & de la constance la mieux établie? Quel lien assez fort pour rafsembler en un même corps & conduire au même but tant de parties qui portoient chacune dans leur sein le principe de la désunion & de la discorde? Les Papes firent ce qu'ils purent dans ce siècle comme dans le précédent, pour réussir dans ce beau projet. Malgré les obitacles sans nombre qu'ils rencontrèrent, ils ne le perdirent jamais de vue; mais ils ne purent jamais en venir à bout. En effet, qu'on examine la situation où se trouvoient alors tous les Royaumes de l'Europe, & l'on se convaincra sans peine que la chose étoit impossible. Les haines nationales, les projets de la politique, les entreprises de l'ambition,

les ravages du fanatisme, les discordes XVI. civiles, & les guerres de Religion qui Salce. commençoient à s'allumer, excitoient d'un bout de l'Europe à l'autre, tant de troubles & de calamités publiques, tant de haines & de défiances réciproques malheureusement trop fondées, que de tous les projets, le plus impraticable étoit celui de faire entrer les Rois & les peuples dans une confédération générale contre les Turcs.

Comment la puissance Ottomane, avec des armées si nombreuses & une domination si étendue, ne fit-elle donc pas des progrès plus rapides & des conquêtes plus considérables en Europe Comment ces corps de troupes, qui montoient quelquefois à deux & trois tent mille hommes, ne parvinrent - ils dans le cours de près d'un siècle & demi, qu'à s'emparer de quelques villes dans la Hongrie & les contrées voisines? Comment enfin, tant de bras commandés, tantôt par les Sultans eux-mêmes, tantôt par leurs plus habiles Généraux, ne purent - ils sous les règnes de sept Princes, la plupart excellens guerriers, conquérir le seul Royaume de Hongrie, Couvent partagé entre deux Souverains,

& toujours d semble que d chofes, un P continuelles, civiles, & bitans, ne de des fecousse répétées. U au plus, de aux Soliman juguer fans i jenés fur l' bientôt engl amées imm & de cette à subjuguer puissance eût & quelle Na fe feroit tro leurs fers?

CF

Il faut do de progrès confinoient de leur man de quelque union. Nou deux chose falut de l'Esprises des l'aprises d

cordes

n qui

itoient

ant de

, tant

roques

jue de

ticable

& les

nérale

nane,

& une

donc

& des

rope

, qui

trois

it - ils

demi,

s dans

ines?

nman-

êmes.

raux,

e fept

riers,

ngrie,

rains,

& toujours déchiré par des factions? 11 semble que dans le cours ordinaire des XVI. choses, un Pays dévasté par des guerres Sitcit. continuelles, affoibli par les dissentions civiles, & dévoré par ses propres habians, ne devoit pas relister si long-tems ides fecousses si violentes, & si souvent répétées. Une campagne ou deux toutau plus, devoient suffire aux Bajazet, aux Soliman, aux Sélim, pour le subjuguer sans retour. Delà ils se seroient jettés fur l'Allemagne, & l'auroient bientôt engloutie sous les flots de leurs amées immenses. Maîtres de l'Empire & de cette foule de petits Etats si facile l'subjuguer, qui le composent, quelle puissance eût pu s'opposer à leurs efforts, & quelle Nation, dans tout l'Occident, se seroit trouvée en état de se dérober à leurs fers?

de progrès, même dans les Pays qui confinoient à leur Empire, soit venue de leur manière de faire la guerre, ou de quelque vice inhérent à leur constitution. Nous dirions volontiers que ces deux choses concoururent à la sois au falut de l'Europe, en bornant les entreprises des Turcs à des succès passagers

& à des victoires stériles. Leurs armées XVI. étoient tout ensemble, & trop nom-SIECLE, breuses, & trop mal disciplinées, pour qu'on pût les tenir long - tems sous les drapeaux, & les employer à des expéditions qui eussent exigé de la constance. Elles vouloient paroître tout - à - coup, couvrir un vaste terrein, brusquer les attaques, envahir plutôt que vaincre, & cesser d'agir dès que leur premier objet étoit rempli. C'étoient des torrens qui se répandoient avec impétuosité, qui causoient beaucoup de ravages, & qui s'écouloient au bout de quelque tems, ne laissant après eux, pour toutes preuves de leur existence, que les traces du mal qu'ils avoient fait. D'ailleurs, il étoit impossible de fournir long-tems à la subsistance de ces corps immenses, qui trainoient encore sur leurs pas une multitude de bouches inutiles. De forte que si le Pays qui devenoit le théâtre de la guerre, étoit naturellement peu fertile, si l'ennemi qu'on alloit combattre au loin avoit la précaution de dépouiller les campagnes, si des le début on essuyoit des revers, si les maladies ou la contrariété des saisons détruisoient les espérances de succès que la confiance du grand nombre

woit fait naît plaintes ne tai mécontenteme de près ; il fal suites de la m mées dans des l'abondance & jusqu'aux pla d'abord, & r orife comme presque touj irmées innou mises sur pie cident. Ajout Asiatiques sei dans tous le des peuples pher d'eux. furent une p cèrent à se

De plus, des Sultans tion de l'Eta vernement potique & en général de foumett formoient

monde.

CHRITIENS. 377

voit fait naître; les murmures & les plaintes ne tardoient pas à éclater, le mécontentement. & la révolte suivoient SIÈCLE de près ; il falloit alors, pour éviter les suites de la mutinerie, ramener les armees dans des lieux où elles trouvassent l'abondance & la sûreté, abandonner jusqu'aux places dont on s'étoit emparé d'abord, & renoncer enfin à une entreprise commencée à grands frais. Tel a presque toujours été le sort de ces armées innombrables que les Turcs ont mises sur pied pour la conquête de l'Occident. Ajoutons à cela, que les Nations Assatiques semblent avoir été destinées, dans tous les tems, à recevoir le joug des peuples du Nord, & non à triompher d'eux. Les Turcs eux-mêmes en furent une preuve, lorsqu'ils commencèrent à se faire connoître dans le

De plus, il y avoit dans la politique des Sultans, un vice lié avec la constitution de l'Etat, & avec la forme du Gouvernement qui étoit tout à la fois despotique & militaire. Ils se proposoient en général de conquérir tel Royaume, de soumettre tel peuple; mais ils ne formoient pas de plan suivi & combiné

nompour eus les expétance.

coup, ler les incre, er ob-

osté,

tems, euves u mal

étoit a subi traî-

que

de la rtile, 1 loin

cames re-

é des fucmbre des opérations qui auroient dû se succé.

XVI. der l'une à l'autre pour arriver au but

Si è c i i. Ils ne prévoyoient pas davantage les évé
nemens contraires, les revers inopinés,

& les coups de hazard, pour y remédier

nemens contraires, les revers inopinés, & les coups de hazard, pour y remédier à propos, & en arrêter les suites par ces moyens que l'expérience & l'habileté savent employer au moment qu'ils deviennent nécessaires. Ils se contentoient d'assembler des armées formidables parle nombre, & de dire à leurs Visirs: mettez-vous à la tête de ces troupes, allez assiéger telle ville, ou envahir telle province, sans leur donner d'autres instructions. Si l'entreprise étoir heureuse, le Monarque s'en attribuoit la gloire; mais si quelque obstacle imprévu la faisoit chouer, il rejettoit la honte du mauvais succès sur le Général qui avoit mal rempli ses ordres, & souvent il le punisson par la mort, ou du moins par la disgrace, pour se dérober lui-même à la fureur des Janissaires. Si d'autres causes ont concouru au peu de progrès des armes Ottomanes, lorsqu'elles se sont tournées contre les peuples de l'Europe, celles-ci ont été les plus ordinaires & les plus actives dans ce siècle & dans les Miyans.

ART

Esat des gran autres Puissa le seizième si

Les tableaux Monarchies &c l'Europe, ne r les époques pré comparé aux év siècle vit éclor iy passa des ch neurs ne four En Allemagne sante se procui & se perpétu lans que la f tions éprouve Les divers M nique, divisé religieuses, s les loix de la de nouveaux nouveau cult fédération se qui out chac

ARTICLE II.

XVI.

trat des grandes Monarchies & des autres Puissances en Europe, pendant le seizième siècle.

Les tableaux historiques des grandes Monarchies & des autres Puissances de Europe, ne nous ont rien offert sous les époques précédentes, qui puisse être comparé aux événemens que le seizième siècle vit éclorre dans tous les Etats. II iy passa des choses dont les tems anténeurs ne fournissent point d'exemple. En Allemagne, une Maison dejà puissante se procure de nouvelles possessions, & se perpétue sur le Trône Impérial, sans que la forme ordinaire des élections éprouve le moindre changement. Les divers Membres du Corps Germanique, divisés entr'eux par les opinions religieuses, sans cesser d'être unis par les loix de la Constitution, acquièrent de nouveaux intérêts en embrassant un nouveau culte. Enfin, cette vaste consédération se partage en deux portions, qui out chacune leurs maximes politi-

fuccé. u but es évé. prinés

médier es par abileté ils de-

parle met-

, allez e proıstruc-

le, le mais faisoit

remnissois

grace, ureur ont

rines tour-

pe,

is les

XVI. part, quoique soumises aux mêmes loix, Silcis. & gouvernées par le même Chef.

En France, une secte obscure & soible dans ses commencemens, parvient bientôt à se rendre assez redoutable pour obliger le Gouvernement à composer avec elle; des factions ennemies se forment dans l'Etat; une administration incertaine & timide leur permet de prendre des sorces, & les enhardit à tout oser; le Royaume est inondé de sang; le brigandage, la révolte & la consusion règnent de toutes parts; des scènes d'horteur sont chaque jour frémir la nature; & deux Rois, dignes l'un de l'autre d'un meilleur sort, périssent, au milieu de leur carrière, sous les coups du fanatisme,

En Espagne, un Religieux devenu Régent des trois Royaumes qui n'en sormoient plus qu'un, abaisse les Grands, restreint leurs privilèges, & prépare le tègne du Prince le plus absolu qui eût encore paru au-delà des Pyrenées. Ce Monarque achève ce que la sagesse d'Isabelle & la politique de Ferdinand avoient heureusement commencé. Les Seigneurs, auparavant si siers & si jaloux de leurs droits, plient sous lui, &

donnent aux au le foumission. remblent & prendre contre d'où leurs frèr oujours. Un n bornes connue croître la puiss Possesseur de tai même prince, si redouté de s du desir d'étend aurang suprên de tous ses do dans une retra que deux ou ti Gentilshomme en égal, après de trente ans l & fon infatiab

En Anglete
dans ses passio
ration n'arrête
satisfaire, als
étendre la pe
les liens qui
l'Eglise, pour
ses goûts, &
dont les suite

ilèges l

es loix.

c foible

bientôt

obliger

c elle;

t dans

aine &

es for-

er; le

rigan-

gnent

orreur

e; &

d'un

eu de

tisme.

evenu n for-

ands.

are le

i eût

s. Ce

gesse

nand

Les

î ja-

. &

f.

donnent aux autres sujets l'exemple de foumission. Les Maures d'Afrique XVI. memblent & n'osent plus rien entre- Sitcle prendre contre la tranquillité d'un Pays doù leurs frères ont été chassés pour mujours. Un nouvel Empire au-delà des bornes connues de l'Univers, vient acmoitre la puissance & les richesses du Possesseur de tant de Royaumes. Enfin, ce même prince, si jaloux de son pouvoir, f redouté de ses ennemis, si tourmenté dudesir d'étendre sa domination, renonce aurang suprême, se dépouille librement de tous ses domaines, & finit ses jours dans une retraite, n'ayant pour société que deux ou trois Solitaires & quelques Gentilshommes campagnards qu'il traite en égal, après avoir troublé pendant plus de trente ans le monde par son ambition

& son insatiable avidité, En Angleterre, un Prince impétueux dans ses passions, & que nulle considération n'arrête quand il s'agit de les satisfaire, altère la constitution pour étendre la prérogetive royale, rompt les liens qui l'attachoient au Chef de l'Eglise, pour se livier à l'inconstance de ses goûts, & commence un Schisme dont les suites produisent après lui le

changement total de la croyance & d culte. Une femme qui a mérité d'êt SIECLE comprée parmi les plus grands Rois déploye pendant son règne long & flo rissant, une vigueur de génie qui élev & développe celui de la Nation qu'ell gouverne, & la rend capable des plu grandes entreprises. Absolue au dedans redontée au dehors, elle imprime un ca ractère de grandeur à ses foiblesses me me; & les actions blamables qu'elle se permet pour satisfaire ses penchans, ou pour assouvir sa vengeance, n'affoiblis fent point son autorité chez elle, ni la considération enez l'Etranger. Après elle, vient un Prince, dont la mère avoit terminé ses jours sur un échassaud; & son avénement au Trône, ajoute une nouvelle Couronne à celles que portoient déjà les Monarques de la Grande Bretagne. ...

En Italie, deux Princes rivaux de gloire & d'ambition se disputent les armes à la main des domaines sur lesquels ils prétendent avoir l'un & l'autre des droits légitimes. La valeur brillante, mais trop inconsidérée du premier, cède à la fortune du second qui conduit ses entreprises avec plus de lenteur & plus

le sureté. Les 1 ar des conféd les traités, les hisoit au loin résie. Une Mai u rang des par le sage es richesses & de ration qui la 1 rer fon allianc illustres.

CHI

En Suède, les autres éta & la rudesse enfin, les arts étrangers; des loix fondées des coutumes doctrines, pa pour renvers dans les espri les tire de l'en été jusqu'alor dans une con cesse menacé une Républi l'amour de la au courage & àl'industrie

XVI.

Mireté. Les Papes cherchent à réparer ut des confédérations, des guerres & es traités, les pertes que leur puissance Stècts hisoit au loin par les ravages de l'héélie. Une Maison de Négocians s'élève u rang des Souverains, & obtient pat le sage emploi qu'elle fait de ses ichesses & de son crédit, une considéntion qui la met en état de faire desiter son alliance aux Monarques les plus

illustres. En Suède, en Danemarck & dans les autres états du Nord, la barbarie & la rudesse des mœurs disparoissent enfin, les arts & les sciences ne sont plus étrangers; des institutions utiles, & des loix fondées sur la raison succèdent à des coutumes absurdes, & les nouvelles doctrines, par les efforts qu'elles font pour renverser l'ancien culte, jettent dans les esprits un germe d'activité qui les tire de l'engourdissement où ils avoient été jusqu'alors. Au fond des Pays-Bas dans une contrée marécageuse & sans cesse menacée par l'Océan, se forme une République qui doit son origine à l'amour de la liberté, son accroissement au courage & à l'économie, sa grandeur à l'industrie & au commerce. En un mot.

ce & d té d'êm s Rois 3 & A0 jui élev qu'el

des plui dedans. e un cases mê i'elle se ans, ou foiblil. , ni fa ès elle, e avoit ud; &

te une

e por-

Grande

iux de nt les ur lesl'autre. lante, , cède uit ses k plus

chez toutes les Nations de l'Europe, le feizième siècle a été l'époque des plu Siècie siècle a été l'époque des plu dans le gouvernement, dans la politique, dans le commerce & dans la littérature Reprenons en détail tous les traits de ce intéressant tableau.

Maximilien I régnoit en Allemagne depuis l'an 1493. Pendant vingt-cinq ans & demi qu'il occupa le Trône Impérial, il ne montra ni capacité pour le Gouvernement, ni talent pour la guerre, Foible, inconséquent, sans aptitude & sans goût pour le travail, il eut peu de considération dans l'Empire, quoiqu'il en fût le Chef, & moins encore dans le reste de l'Europe, où son influence étoit comptée pour rien. La seule chose qu'il ait faite pour l'utilité de sa Nation, est la célèbre constitution dressée dans une diète qu'il tint à Worms en 1495; par cette loi, dont l'objet est le maintien de la paix en Allemagne, la Jurisdiction de la Chambre Impériale, & les formes qu'on y suit, furent établies d'une manière fixe & constante qui donna plus de poids aux décisions de ce Tribunal, dont l'autorité s'étend à tous les Membres du Corps Germanique. Soit Soit que Ma de son méri supériorité d Jes Souverain dans leurs qu fois prendre de son tems; pour y jouer être en effet qu'il ambitie dans ses eng ses entreprise ta, reprit ses vue & fans c comme tout qu'à faire de grandissemen entrer la ricl Bourgogne, Marie leur h moment d'a Duché de E main de la . mort de fa prépara la gra donnant pou fils, Jeanne d Rois d'Espag

Sa mort, ari

ope, le es plu ligion, itique. rature s de cer magne gt-cing ne Impour le guerre. ude & peu de loiqu'il e dans Huence e chose ation, e dans 1495; main-Jurifle, & tablies qui de ce à tous nique.

Soit

Soit que Maximilien jugeat lui-même de son mérite & de son crédit par la supériorité du rang, qu'il tenoir parmi Si è c L z. les Souverains, soit qu'il se crût intéressé dans leurs guerelles, il voulut quelquefois prendre part aux grandes affaires de son tems; mais ce ne fut jamais que pour y jouer un rôle subalterne, & pour être en effet beaucoup au-dessous de ce qu'il ambitionnoit de paroître. Léger dans ses engagemens, malheureux dans ses entreprises militaires, il choisit, quitta, reprit ses alliés & ses ennemis, sans vue & sans objet. Toute son habileté, comme tout son bonheur, ne consista qu'à faire des mariages utiles pour l'agrandissement de sa Maison. Il y sit entrer la riche succession des Ducs de Bourgogne, en épousant la Princesse Marie leur héritière; il fut encore au moment d'acquérir à sa postérité le Duché de Bretagne, en obtenant la main de la Duchesse Anne, après la mort de sa première épouse; enfin, il prépara la grandeur de son petit-fils, en donnant pour femme à Philippe son fils, Jeanne de Castille, fille unique des Rois d'Espagne Isabelle & Ferdinand. Sa mort, arrivée en 1519, est devenue Tome VII.

une époque remarquable dans l'histoire XVI. de ce siècle, non par le vuide qu'elle Siècle. laissoit à remplir, mais par les rivalités qu'elle sit éclorre, & les grands événemens dont ces rivalités devinrent la cause.

Jamais la Couronne Impériale n'avoit excité tant d'ambition qu'on en vit naître après la mort de Maximilien. Parmi les Candidats qui sollicitoient l'honneur de s'asseoir sur le Trône des Césars, deux sur-tout attirèrent les regards de l'Europe, & balançèrent les suffrages des Electeurs: c'étoient François I, Roi de France, & Charles d'Autriche, Roi d'Espagne. De ces deux concurrens, le premier jouissoit déjà d'une réputation de bravoure, de bienfaisance & de magnanimité justement acquise; le fecond, dont on ignoroit encore les bonnes & les mauvaises qualités, n'étoit connu que par la vaste étendue de ses domaines. L'un & l'autre, par les raisons qui appuyoient ou qui combattoient leur demande, tinrent long-tems indécise l'Assemblée qui s'étoit formée à Francfort pour l'élection. L'activité que mettoient les deux rivaux dans la poursuite de leur objet, étoit égale de

part & d'auti gues & les pri fans dans ces les motifs de ployés par le fusion, une cesse varier

CH

traîner.

Cet empre plus encore puillance, a Electeurs. Il sissant l'un d l'Empire, féré, au lieu seur, un mai liberté publi ennemi. Pou ilsoffrirent le de Saxe, Pri prudence & contenta de de l'honneur refusant. En pour Charles ressement qu donnant un r il entraîna François reg stoir.

u'elle alités

véne-

nt la

n'a-

n vit

ilien.

oient

e des

es re-

t les

nçois

utri-

cond'une

fance

se; le

e les

n'é-

ie de

r les

nbat-

-tems

rmée

tivité

ns la

le de

part & d'autre. Les présens, les intrigues & les promesses, ressorts plus puissans dans ces sortes d'occasions que tous Siècle
les motifs du bien public, furent employés par leurs Agens avec une prosussion, une chaleur qui faisoient sans
cesse varier la balance au lieu de l'entraîner.

Cet empressement des concurrens, & plus encore la considération de leur puissance, augmentoient l'embarras des Electeurs. Il étoit à craindre qu'en choisssant l'un des deux, ils ne donnassent à l'Empire, dans celui qui seroit préféré, au lieu d'un Chef & d'un défenseur, un maître & un oppresseur de la liberté publique, & dans l'autre, un ennemi. Pour éviter ces inconvéniens. ilsoffrirent le sceptre à Fréderic, Electeur de Saxe, Prince recommandable par sa prudence & sa modération. Mais il se contenta de montrer qu'il étoit digne de l'honneur qu'on lui déféroit, en le refusant. En même-tems, il se déclara pour Charles d'Autriche; & le désintéressement qu'il venoit de faire paroître, donnant un nouveau poids à son suffrage, il entraîna celui des autres Electeurs. François regarda comme un affront la

R ij

préférence accordée à son rival. Il en XVI. conçut contre lui une haine, qui dura Siècle toute sa vie. Ce sentiment que les événemens postérieurs rendirent encore plus vis & plus profond, sur la première cause de toutes les guerres qu'il entreprit & de tous les malheurs qu'il

éprouva.

Charles étoit en Espagne pendant que les suffrages de la diète le mettoient à la tête de tous les Potentats de l'Occident. Sa joie fut inexprimable, lorsqu'il apprit la nouvelle de son élection. Il eut beaucoup de peine à la contenir, quoiqu'il fût déjà le plus dissimulé de tous les hommes. En effet, c'étoit un triomphe bien flatteur pour lui de l'avoir emporté à l'âge de dix-neuf ans, sur un Monarque déjà couronné par la victoire, qui passoit avec raison pour le plus grand Prince de l'Europe, & le plus aimable des hommes. Il accourut sans délai pour jouir de sa gloire, & recevoir les marques de sa nouvelle dignité.

L'Allemagne ne tarda pas à se convaincre par sa propre expérience, qu'en préférant Charles à son concurrent, elle avoit mal adroitement choisi celui de ces deux Princes, dont le caractère & la

politique éto a conservation la liberté. Es une ambitior violent au de en maître ab cun droit, titre qui ne impériale; 8 dans des boi lations & les de loi, aucu la porta plu de la fortun res de Ferdi il avoit aussi fourbe & art de la domina qui porte c mettre d'au propre inté yeux de l'Eu ion génie f peint lui-me actions. On les partisans se répandoi

caresser con

treprises; le

Il en dura e les ncore pres qu'il qu'il nt que

ient à Occirfqu'il Il eut quoie tous riomir emur un toire. grand mable i pour arques

e conqu'en t, elle de ces & la

politique étoient les plus contraires à a conservation de ses privilèges & de XVI. à liberté. En effet, Charles joignoit à Siècis. une ambition démesurée, un penchant violent au despotisme. Il vouloit régner: en maître absolu, & ne connoissoit aucun droit, aucune convention, aucun titre qui ne dût céder à la prérogative impériale; & cette prérogative resserrée dans des bornes étroites par les capitulations & les coutumes qui avoient force de loi, aucun des modernes Césars ne la porta plus loin que lui. En héritant de la fortune & des talens extraordinaires de Ferdinand d'Arragon son ayeul, il avoit aussi reçu de la nature son esprit fourbe & artificieux, son amour extrême de la domination, & cette trempe d'ame qui porte certains Monarques à n'admettre d'autre loi que celle de leur propre intérêt. Tel il se montra aux yeux de l'Europe entière, à mesure que son génie se développa, & tel il sest peint lui-même par toute la suite de ses actions. On le vit tour à tour menacer les partisans des nouvelles opinions qui se répandoient en Allemagne, & les caresser comme s'il eût craint leurs entreprises; les adcabler de tout le poids

Rin

de sa puissance, & leur accorder des privilèges plus étendus qu'ils n'osoiene Siècle en demander : on le vit respecter ou enfreindre les loix, ménager ou maltraiter les Princes de l'Empire, employer dans les diètes le ton absolu du despotisme, ou le langage séduisant de la ruse & de la politique, selon que ses armes ou ses négociations élevoient ou abaissoient sa puissance. Ses succès ou ses revers furent toujours la règle de sa conduite à l'égard de ceux qui traitèrent avec lui. Nous ne suivrons pas ce Prince dans tous les événemens heureux & malheureux qui signalèrent son règne; il nous suffit, pour achever de le faire connoître, de le considérer dans quelques-unes des circonstances les plus frappantes, où il se trouva placé par une suite des grandes entreprises qu'il eut à foutenir.

Lorsqu'en 1525, par une victoire qu'il dut moins à l'habileté de ses Généraux qu'à la valeur imprudente de son ennemi, le Milanois rentra sous sa domination, & François I tomba dans ses sers, il sut rensermer dans son cœur toure la joie dont un pareil événement l'enyvroit. Il désendit les sètes & les

réjouissances p dans ces occas alors que son qu'il ne le f temoigné tro voir le maître Monarque eu où il ne pot vigilance de Charles ne lu ulications qui & appesantir un autre co prudence & plus de part Rome, qu'e tés & des b & les Vanda & que le I dans le Cha le sort du N être un traite les ordonno auxquelles demander a de l'Eglise ordres pour le forçoit d

ter sa liber

réjouissances publiques qui sont d'usage dans ces occasions. C'est qu'il craignoit XVI. alors que son captif ne lui échappar, & Siècle. qu'il ne le sît bientôt repentir d'avoir témoigné trop de satisfaction de s'en voit le maître. Mais à peine l'infortuné Monarque eut-il été conduit à Madrid, où il ne pouvoir plus se dérober à la vigilance de ceux qui le gardoient, que Charles ne lui épargna aucune des morusications qui pouvoient aigrir sa douleur & appesantir ses chaînes. Lorsque, par m autre coup de la fortune, où sa prudence & son courage n'eurent pas plus de part, ses troupes entrèrent dans Rome, qu'elles y exercèrent des cruautés & des brigandages dont les Goths & les Vandales ne s'étoient pas souillés, & que le Pape Clément VII, assiégé dans le Châreau Saint-Ange, attendoit le sort du Monarque François, & peutêtte un traitemer : plus rigonreux, Charles ordonnoit en Espagne des processions auxquelles il assistoit lui-même, pour demander au Ciel la délivrance du Chef de l'Eglise, tandis qu'il donnoit des ordres pour le serrer de près, & qu'il le forçoit d'épuiser ses trésors pour acheter sa liberté. Enfin, lorsque Maurice,

des ient

nalemdu

de fes

ou de

rais,ce

reux

aire uel-

plus par

par qu'il

oire Gé-

de is fa

dans

nent

les

XVI. l'habileté l'avoient aidé à dissiper la SIÈGIE fameuse confédération de Smalcade, à la journée de Malberg, s'étant dé-

fameuse confédération de Smalcade, à la journée de Malberg, s'étant déclaré contre lui, l'eût obligé d'abandonner en désordre la ville d'Inspruck, où il couroit risque d'être arrêté, Charles voyant que la fortune l'abandonnoit, n'eur plus que des pensées tristes qui troublèrent son repos. & firent disparoître à ses yeux l'éclat de tous ces titres accumulés sur sa tête, & de ces actions dont le bruit avoit jetté tant de lustre

fur le cours de sa vie.

Ces idées se fortissant de jour en jour par les douleurs aigues & presque habituelles d'une goutte dont il avoit ressentiles premières atteintes dès sa jeunesse, Charles forma la résolution d'abdiquer la puissance suprême dont il s'étoit toujours montré si jaloux. Il se dépouilla de tous ses Etats en saveur de son sils, & se retira dans un Couvent de l'Estramadoure, n'ayant retenu auprès de lui que douze domestiques, avec lesquels il vécut dans la simplicité d'un particulier au milieu de sa famille. Il passa vingt mois dans cette solitude, sans jetter un regard sur toute cette grandeur

qu'il avoit q qu'il avoit fai témoigner la ce qui s'y pal

Ce trait e beau de son h agé de cinqua occupé des : gion & des sétoit impose Charles-Qui & l'on s'est. les vertus & rivaux célèbi résultat de c tion a pour le la vérité, so fut plus hab plus malheu Prince Autr tie de ses b ses Ministre gloire du ! qu'à lui.

Les deux l'un après l'a rent ni fes ambition in étoit fon fr qu'il avoit quittée, sans parler de ce qu'il avoit fait dans le monde, & sans XVI. témoigner la moindre curiosité de savoir SIÈCLE.

ce qui s'y passoit depuis son abdication. Ce trait est sans contredit le plus beau de son histoire. Il mourut en 1558, âgé de cinquante-neuf ans, uniquement occupé des grandes vérités de la Religion & des pratiques de piété qu'il sétoit imposées. On a souvent comparé Charles Quint avec François premier, & l'on s'est plû à mettre en contraste les vertus & les défauts de ces deux rivaux célèbres. Il nous semble que le réfultat de ces parallèles où l'imagination a pour le moins autant de part que la vérité, se réduit à dire que Charles sut plus habile & plus fortuné; François plus malheureux & plus estimable. Le Prince Autrichien dut la meilleure partie de ses brillans succès aux talens de ses Ministres & de ses Généraux : la gloire du Monarque François ne fut qu'à lui.

Les deux Empereurs qui succédèrent l'un après l'autre à Charles-Quint, n'eurent ni ses qualités brillantes, ni son ambition inquiète. Ferdinand I, qui étoit son frère, gouverna l'Empire avec

Rv

ge & er la :ade , t déaban-

ruck, Charmoit, s qui lispa-

titres Ctions lustre

habiessenti
nesse,
liquer
t tououtilla
n fils,

Estrade lui squels articu-

passa pass jetandeur

fagesse & modération. Mais ses défiances augmentérent les troubles & les Siècle malheurs de la Hongrie. Il en possédoir une portion, & faifoit les plus grands efforts pour envahir l'autre, malgré la résistance des Seigneurs qui réclamoient l'usage de leurs privilèges, & le droit d'élection dont Ferdinand travailloit à les dépouiller. Ces démêlés qui tenoient à son intérêt personnel & à la grandeur de sa Maison, l'occuperent plus que toutes les autres affaires de l'Empire, & du reste de l'Europe. Ce Prince imprima une tache ineffaçable à sa mémoire, en ordonnant le massacre de Martinuzzi, Evêque de Waradin, Prélat recommandable par son habileté dans le maniement des affaires, & digne d'un meilleur fort par les grands services qu'il avoit rendus à la Patrie & à Ferdinand lui-même. Revêtu des premières dignités de l'Eglise & de l'Etat, auxquelles il étoit parvenu par son mérite & ses talens, ce Prélat fut, immolé à des soupçons incertains dont sa conduite pleine de droiture, & la fermeté de son caractère auroient dû le défendre. Ferdinand oublia tout ce qu'il avoit fait pour lui, des qu'il crut avoir des raisons de craindre se sa fidélité. U de circonstan sentir l'atroci dans sa mais qui pouvoit un Ministre tion, dans le l'entière cor faisoit égorg cruelle exci dignation pu mir fon po

son règne c

le termina e

Maximili

ceda, main l'attention (ger & à coi Religion di de son règ pas manqu marché par principe de dre part a défoloient Rodolphe Impérial a la même fa téfian-

& les

Médoir

grands

gré la

noient

droit

lloit à

noient

andeur

is que

npire,

e im-

a mé-

, Pré-

té dans

digne

ervices

à Fer-

mières

, aux-

mérite

nolé à

con-

ermeté

fendre.

oit fait

raisons

de craindre son crédit, ou de suspecter sa fidélité. Un assassinat, accompagné XVI. de circonstances plus propres à en faire Suècle. sentir l'atrocité qu'à le justifier, sit périr dans sa maison & au milieu de tout ce qui pouvoit lui inspirer de la sécurité, un Ministre respecté, chéri de sa Nation, dans le tems qu'il paroissoit avoir l'entière consiance du Prince qui le saisoit égorger. Cette action lâche & cruelle excita contre Ferdinand l'indignation publique; & bien loin d'affermir son pouvoir, remplit le reste de son règne d'agitations & d'alarmes. Il le termina en 1564.

Maximilien II, son fils, qui lui succèda, maintint l'Empire en paix, par l'attention continuelle qu'il eut à ménager & à contenir les deux partis que la Religion divisoit. Cette prudence écarta de son règne les orages qui n'auroient pas manqué de le troubler, s'il eût marché par une autre route. Le même principe de conduite l'empêcha de prendre part aux guerres de Religion qui désoloient la France & les Pays-Bas. Rodolphe II, qui monta sur le Trône Impérial après lui en 1576, n'eut pas la même sagesse. Il permit à l'Archiduc

R vj

= Mathias son frère, d'aller se mettre à la tête des Flamands révoltés contre SIECLE. Philippe II son parent; démarche imprudente, où l'on ne reconnoît pas cette politique qui avoit toujours tenu si étroitement unies les différentes branches de la Maison d'Autriche. Rodolphe avoit les vertus & les goûts d'un homme privé; mais il ne possédoit aucun des talens nécessaires pour briller dans le rang suprême & pour en remplir les devoirs. Tandis qu'il donnoit des journées & des nuits entières à l'étude de la chymie, de l'astronomie & des autres sciences, il négligeoit les affaires d'Etat, jusqu'à ignorer les complots qui fe tramoient contre lui dans sa Cour même. Il ne veilloit pas davantage à ce qui se passoit au loin. Les ennemis du dehors profitèrent de cette indissérence pour attaquer ses domaines; & le Prince Mathias, son frère, sur lequel il se reposa du soin de les défendre, le força de s'en dépouiller tour-à-tour pour l'en revêtir. Rodolphe réduit au feul titre d'Empereur qu'il avoit si mal foutenu, ne mourut qu'en 1612, abandonné de tout le monde, & seulement connu des Chymistes & des Astronomes qui l'e de trente-sep s'appercevoir rope, qu'il es

La France au-dedans fo Ce Prince, justice, le p dans les vi bonté, par 1 confiance & toit le Card seul de to parurent da accufé d'av du pouvoir bonheur di de son ad l'unique ol Le feul re l'un & à glorieux à porté dans cieuse & c lestrompe ou qui s'e plus habil Ministre ; par la dro nomes qui l'entouroient, après un règne de trente-sept ans, sans qu'on parût s'appercevoir dans l'Empire & dans l'Eu-SIÈCIE.

rope, qu'il eût cessé de vivre.

ttre 1

ontre

e im-

cette

étroi-

ies de

avoit

mme n des

ns le

r les

jour-

étude

des

Faires

es qui

Cour

age à

nemis

diffé-

& le

equel

idre,

i-tour

it an

oit fi

612,

eule-

Aftro-

La France fut heureuse & tranquille au-dedans sous le règne de Louis XII. Ce Prince, surnommé avec tant de justice, le père du peupl, fut secondé dans ses vues de bienfaisance & de bonté, par un Ministre qui méritoit sa confiance & l'estime de la Nation. C'étoit le Cardinal Georges d'Amboise, le seul de tous les hommes d'Etat qui parurent dans ce siècle, qu'on n'ait point accusé d'avoir fait un mauvais usage du pouvoir déposé dans ses mains. Le bonheur du peuple étoit l'unique but de son administration, comme c'étoit l'unique objet des vœux de son maître. Le seul reproche qu'on leur ait fait à l'un & à l'autre, reproche également glorieux à tous deux, c'est de n'avoir pas porté dans la politique cette finesse artificieuse & cette duplicité qui préviennent les tromperies de ceux avec qui l'on traite, ou qui s'en vengent par des tromperies plus habilement concertées. Louis & son Ministre, jugeant des autres hommes par la droiture de leurs propres cœurs,

* & ne croyant pas que les Chefs de la société dussent avoir entr'eux des maxi-Sièce e mes de conduite qui seroient des crimes entre particuliers, tombèrent souvent dans les pièges que leur dressa la perfidie des Alexandre, des Jule & des Ferdinand. Mais cette estime des autres qui est souvent une erreur, en fait de politique, fait toujours honneur à ceux qui en deviennent les victimes. Il est aussi glorieux, qu'inévitable aux ames droites & honnêtes d'être la dupe des fourbes.

La bonne foi de Louis & de son Ministre, jointe à cette impétuosité naturelle des François, qui ne leur permet pas toujours de poursuivre les avantages qu'ils ont obtenus d'abord, fut la cause des revers dont le succès de leurs armes fut suivi au-delà des monts. Des victoires éclatantes, des conquêtes faciles & rapides furent bientôt éclipsées par des trahisons qu'on n'avoit pas su prévoir, & des accidens auxquels on n'avoit pas préparé de remède. Ni le bon usage que Louis XII avoit fait de sa prospérité, ni la bravoure des Généraux, ni la bonne volonté des soldats, ne purent garantir des armées florissantes &

victorieuses d disparoître en & le Royaun une célérité c même, échap qu'aufiitôt o Mais ces dif moins cher à ou, pour mi avoit pour malheurs, C

elle. Entre r de son affec doute la plu plus grands rétablir les ou diminu en 1515. les regrets

fance des

Si quelq France de faire, c'ét François, du feu Ro sur le Trê Ce Prince qualités d

fon éloge.

de la

maxi-

fou-

ssa la

le &

e des

, en

meur

imes.

aux

dupe

fon

rmet

tages

ause

rmes

Vic-

ciles

par

pré-

n'a-

bon

e fa

ux,

pu-

s &

victorieuses d'une destruction qui les fit disparoître en peu de tems. Le Milanois XVI. & le Royaume de Naples conquis avec SIÈCLE. une célérité qui étonnoit les vainqueurs même, échappèrent de ses mains presqu'aufiitôt qu'elles s'en furent saisses. Mais ces disgraces ne le rendirent pas moins cher à la Nation. L'attachement. ou, pour mieux dire, la passion qu'elle avoit pour lui, augmentoit avec ses malheurs. C'étoit une juste reconnoissance des sentimens qu'il avoit pour elle. Entre mille preuves qu'il lui donna de son affection, celle-ci paroîtra sans doute la plus forte; c'est que, dans ses plus grands besoins, il ne voulut jamais sétablir les impôts qu'il avoit supprimés ou diminués. Ce bon Prince mourut en 1515. Les larmes de la France & les regrets de ses ennemis même firent

Si quelque chose pouvoit consoler la France de la perte qu'elle venoit de faire, c'étoit de passer sous les loix de François, Comte d'Angoulême, neveu du seu Roi, & son gendre, qui monta sur le Trône en vertu de la loi salique. Ce Prince joignoit à toutes les belles qualités de Louis XII, une sigure inté-

ressante, un cœur noble & sensible, un caractère aimable, un esprit cultivé, Siècle. une bravoure à toute épreuve, un goût

vif pour les plaisirs, & un amour non moins ardent pour la gloire. Il n'étoit âgé que de vingt-un ans, lorsqu'il parvinta la Couronne; & dès la première année, de son règne, il gagna en personnela fameuse bataille de Marignan', qui dura deux jours de suite, & où ce Prince fit des prodiges de valeur. On fait que le Maréchal de Trivulce, l'un des Généraux de François, qui s'étoit trouvé à dix-huit affaires avant celle-ci, disoit que cette action avoit été un combat de géans, & les autres des jeux d'enfans. Que ne devoit-on pas attendre d'un règne qui s'ouvroit d'une manière si glorieuse! François montra toujours le même courage & la même activité; la Nation le feconda par les plus généreux efforts; la jeune noblesse brûla constamment du desir de se signaler sous un Prince qu'elle adoroit, & qui savoit apprécier ses belles actions : cependant il s'en fallut beaucoup que la suite répondît à de si beaux commencemens. Les victoires les plus décidées ne produisirent aucun avantage durable; des

CHI

conquetes qui mes immenses s'évanouirent & n'en avoit fall continua d'être le Royaume é gent, vit fes la fois par t fallut après ta pied trois ari ennemis de France, dont bientôt entr'e du Roi avoit défastres, & nécessaires po poids lui étoi l'épuisement maux de l'E

Ces malh uns aux autr produits par cautes, don la part du dans le choi une confian Louise de S lême, qui l'Etat à ses 1 CHRÉTIENS. 401

conquêtes qui avoient coûté des sommes immenses, & non moins de sang, sévanouirent en moins de tems qu'il Sitel E. n'en avoit fallu pour les faire: l'Italie continua d'être le tombeau des François; le Royaume épuisé d'hommes & d'argent, vit ses frontières attaquées tout la fois par trois côtés différens; & il fillut après tant de pertes, mettre sur pied trois armées pour empêcher les ennemis de penétrer au cœur de la France, dont ils se promettoient de faire bientôt entr'eux le partage. La captivité du Roi avoit mis le comble à tous ces délastres, & les efforts qui devinrent nécessaires pour briser ses fers, dont le poids lui étoit insupportable, ajoutèrent l'épuisement des ressources aux autres maux de l'Etat.

Ces malheurs qui se succédèrent les uns aux autres en peu d'années, furent produits par le concours de plusieurs causes, dont voici les principales. De la part du Roi, trop peu d'attention dans le choix de ceux qu'il employoit; une confiance trop grande pour sa mère Louise de Savoye, Duchesse d'Angoulème, qui sacrista souvent l'intérêt de l'Etat à ses passions & à ses ressentimens,

fible, ltivé, goût non étoit l parre annnela

Gécouvé disoit mbat ufans.

dura

rince

d'un re si rs le é; la

reux conffous

avoit dant e ré-

prodes

une bravoure trop bouillante & trop peu mesurée; une libéralité qui ne savoit SIECLE. pas toujours proportionner ses dons à l'état des finances & aux besoins publics. Du côté des Généraux, trop de précipitation dans leurs entreprises, trop de mépris pour l'ennemi dont ils ne prenoient pas la peine d'approfondir les desseins, de calculer les forces & les ressources; une valeur mal dirigée; des mésintelligences & des jalousies fatales au fuccès de leurs opérations; ajoutons la perfidie des alliés qui, n'étant conduits que par la vue de leur intérêt propre, trompoient la bonne foi du Roi, & prenoient des engagemens contraires à ceux qu'ils avoient contractés avec lui, sitôt qu'ils avoient obtenu ce qu'ils s'étoient proposé; la trahison du connétable de Bourbon, qui porta chez l'ennemi des talens développés & rendus plus actifs par le desir de la vengeance; l'empire que Louise de Savoye avoit pris sur l'esprit de son fils, & le mauvais emploi qu'elle fit souvent des fonds nécessaires à l'entretien des armées; enfin, le bonheur de Charles-Quint, & l'ascendant que sa fortune eut presque toujours sur celle de son rival.

françois, au kavec tant de lommes, ne pe de franchise & rendoit si cher : ple. Après la gle idole; il avoit les vertus de l' en avoit aussi peut pas donne Souverain furde bravoure & attachent la sû loyauté des cor tent les plus d'un cartel. M & les leçons c son génie, lo mens fut dev qu'il eut appr hommes, il n de suite dans à réparer, pai les fautes qu l'âge des foibl on vit renaît & l'économie génie de la

circonstances

Irançois, au milieu de ses disgraces, = kavec tant de raisons de se déser des ommes, ne perdit jamais ce caractère Siècle. de franchise & de générosité qui le rendoit si cher à sa Cour & à son peuple. Après la gloire, l'honneur étoit son dole; il avoit les principes & toutes les vertus de l'ancienne Chevalerie : il en avoit aussi les défauts; car on ne peut pas donner d'autre nom, dans un. Souverain sur-tout, à ces idées fausses de bravoure & de point d'honneur qui attachent la sûreté des conventions à la loyauté des contractans, & qui soumettent les plus grands intérêts au succès d'un cartel. Mais, lorsque l'expérience & les leçons de l'adversité eurent mûri son génie, lorsque le goût des amusemens fut devenu moins vif en lui, & qu'il eut appris à mieux connoître les hommes, il mit plus de maturité, plus de suite dans ses projets, & il s'appliqua à réparer, par une administration sage, les fautes qu'il avoit commises dans l'âge des foiblesses & des passions. Alors on vit renaître l'ordre avec la vigilance & l'économie. Des loix appropriées au génie de la Nation & à la nature des circonstances, réprimèrent des abus aux-

P peu favoir ons à blics.

écipipp de prer les

& les ; des les au

a pers que

rompreceux

litôt oient le de

i des

pire l'es-

aires bon-

dant s fur XVI. quels on n'avoit pu remédier dans le tems orageux d'où l'on fortoit. Au-deSiècle. hors, les entreprises de l'ennemi trouvèrent une résistance qui les sit échouer.
La fortune qui avoit toujours savorisé
Charles-Quint, commença à lui saire
éprouver son inconstance; & François,
qui trouvoit des ressources inépuisables
dans le zèle & l'amour de son peuple,
eut du moins, avant de mourir, la consoldation de voir la gloire de son rival
s'obscurcir, & ses armes perdre peu à
peu la supériorité qui avoit si long-tems
nourri son orgueil.

La politique de François, pour obliger Charles à partager ses forces, l'avoit porté à se lier d'intérêt avec Soliman II, Empereur des Turcs. On lui en sit un crime, comme s'il eût manqué à sa Religion, en faisant alliance avec un Prince insidèle. Mais généreux & constant dans ses engagemens, tandis que des Princes chrétiens le poursuivoient avec acharnement, ou le trahissoient avec lâcheté, la Religion lui désendoit-elle de se ménager un allié qui pouvoit saire une diversion puissante en sa faveur & détourner ailleurs les armes de son ennemi? François règnoit depuis trente-deux

ins lorsqu'il m anquante - deu peut-être pour déré dans l'usag que, méconten pas trouve de que les autres avoit songé à c fon Royaume VIII, Roi d'A tté détourné d dérant les ma innovations da par - tout où Nous ne gara ait en cette. même qu'on ment; mais si sent été frapp cieuse observa combien de c sent ils pas é règne de Fran gement plus mœurs de la rendoit sa C plus aimable muniqua de

tres classes d

CHRÉTIENS. 405

ins lorsqu'il mourut en 1547, dans la inquante - deuxième année de son âge, peut être pour n'avoir pas été assez mo- Siècle. déré dans l'usage des plaisirs. On a dit, que, mécontent des Papes, qu'il n'avoit pas trouvé de meilleure foi en politique que les autres Princes de son tems, il avoit fongé à changer la Religion dans son Royaume, à l'exemple de Henri VIII, Roi d'Angleterre; mais qu'il avoir té détourné de cette pensée, en considérant les maux innombrables que les innovations dans le culte causoient alors par - tout où elles s'étoient introduites. Nous ne garantissons pas que François I ait en cette intention; nous pensons même qu'on la lui attribua sans fondement; mais si les autres Souverains eufsent été frappés comme lui de la judicieuse observation qui l'en fit départir, combien de crimes & de malheurs n'eufsent ils pas épargnés à l'humanité? Le règne de François I est l'époque d'un changement plus utile qui s'est fait dans les mœurs de la Nation. La politesse qui rendoit sa Cour la plus brillante & la plus aimable de toute l'Europe, se communiqua de proche en proche aux autres classes de la Société. Le commerce

nns les u - dei trouhouer, vorifé i faire nçois, ifables

euple,

a con-

n rival

peu à

oblil'avoit an II, fit un fa Re-Prince t dans rinces

té, la méune dé-

narne-

endeux

de la vie en devint plus doux; & l'o connut les charmes de ces assemblées Siècie, où les deux sextes étant admis, cherchen mutuellement à se distinguer par le graces de l'esprit & l'élégance des ma nières. La protection que le Prince ac corda aux Lettres & à ceux qui les cul tivoient, attira en France des Savans distingués, excita l'émulation des est prits, & contribua aux progrès des lumières qui commençoient à se repandre en France. Nous exposerons dans l'article III, ce que François I fit en faveur des sciences, & dans l'article IX, la conduite qu'il tint à l'égard des Protestans qui travailloient à introduire leur

doctrine dans le Royaume.

Henri II, fils de François I, qui lui succéda, hérita de sa haine contre Charles - Quint, & du desir qu'il avoit de venger sur la Maison d'Autriche tous les outrages qu'il en avoit reçus. Il éprouva, comme son père, que l'Italie n'étoit pas un théâtre savorable aux armes Françoises, & que les lauriers qu'on y moissonnoit toujours au commencement de chaque nouvelle expédition qu'on y tentoit, ne tardoient pas à se siérir. Mais il sut plus heureux en s'éloignant moins des frontiè-

res, & en fa fous un clima

Сн

tature de celu de vivre. Il villes de Me de leur riche dances de l'I Quint, avec hommes, fit

Metz dont i furent le ter manière don fur la ville d de fond en

tache à sa g

L'abdicati

remettre en

près cet évé ennemi à la à son Roi da Ce Prince talens & l' qu'il eût hé prétendoit guerre comme que chose p cette flatteu

ment la vio

mandée par

185, & en faisant combattre ses troupes = sous un climat plus analogue à la tempénure de celui où elles avoient coutume SI à CLE? de vivre. Il s'empara des importantes villes de Metz, Toul & Verdun, & de leur riche territoire, anciennes dépendances de l'Empire-François. Charles-Quint, avec une armée de cent mille hommes, fit de vains efforts pour s'enremettre en possession. Les murs de Metz dont il ne put achever le siège, surent le terme de ses prospérités. La manière dont il se vengea de cet affront sur la ville de Terrouenne qu'il détruisst de fond en comble, fut une nouvelle nche à sa gloire.

L'abdication de Charles qui suivit de près cet événement, donna un nouvel ennemi à la France, & un nouveau rival a son Roi dans la personne de Philippe II. Ce Prince, qui étoit loin d'avoir les talens & l'habileté de son père, quoiqu'il eût hérité de ses vastes domaines, prétendoit néanmoins l'éclipser dans la guerre comme dans la politique. Si quelque chose pouvoit nourrir dans son cœur cette slatteuse espérance, c'étoit assurément la victoire que son armée, commandée par Emanuel Philibert, Duc de

; & l'or emblées herchen par les des marince aci les cul-

s Savana

des ef-

s des lurepandre lans l'aren faveur IX, la des Prouire leur

, qui lui re Charavoit de e tous les éprouva, étoit pas Françoimoissont de character tentoit, il fut plus s frontiè-

= Savoye, remporta sur les François e 1557, sous les murs de Saint-Quentin SIECLE dont il faisoit le siège; journée no moins funeste pour nous, que ne l'a voient été jadis celles de Créci, de Poi tiers & d'Azincourt. Mais la prise d Calais consola bientôt Henri & ses sujet de la perte qu'ils venoient d'essuyer Cette place que les Anglois possédoien depuis 1347, étoit l'unique reste de anciens territoires dont ils avoient ét les maîtres en-deçà de la mer. C'étoi une porte toujours ouverte par où leur armées entroient en France, quand ils le vouloient. Aussi la conquête en fut-elle regardée comme un des plus grands avantages que la France eût remportés depuis long-tems sur la plus redoutable des puissances dont elle est environnée.

La paix de Cateau-Cambresis, conclue en 1559, termina cette longue guerre qui duroit presque sans interruption, depuis l'élévation de Charles-Quint à l'Empire; mais elle ne termina pas la rivalité qui avoit pris naissance à cette occasion, entre les Princes de la Maison de France & ceux de la Maison d'Autriche. Nous verrons encore ce feu mal éteint se rallumer plus d'une fois & causer

des loix ut

causer de no conditions d riage d'Elis Philippe I,

par-là ses E fètes célébré mariage, qu Le goût d

avec le Duc

exercices m avoit mis e Henri voulu genre à sa

terie & la 1 lance avec celle du Co

Roi à l'œil plaie qui é gereuse, d mourut au

âgé que de règné que pace de te

loutenir de portance & qu'il y dos

ne laissa p l'intérieur

Tome 1

nçois e uentin née no e ne l'a de Poi prise d ses sujer l'essuyer **Nédoien** reste de oient ét . C'étoi où leur and ils le fut-elle nds avan ortés dedoutable ronnée. is, conlongue interrupes-Quint na pas la à cette Maison on d'Aufeu mal fois & causer

rauser de nouveaux incendies. Une des conditions du traité, étoit le double ma- XVI. riage d'Elisabeth, fille du Roi, avec Siècle Philippe I, & de Marguerite sa sœur, avec le Duc de Savoye, qui recouvroit par-là ses Etats. Ce fut au milieu des fètes célébrées à l'occasion de ce second mariage, que Henri II trouva la mort. Le goût des Tournois, reste de ces exercices militaires que la Chevalerie avoit mis en vogue, subsistoit encore. Henri voulut donner un spectacle de ce genre à sa Cour où régnoient la galanterie & la magnificence. Il rompit une lance avec le Comte de Mongomeri; celle du Comte fut brisée, & blessa le Roi à l'œil, de l'un de ses éclats. La plaie qui étoit profonde, devint dangereuse, & ce malheureux Prince en mourut au bout de onze jours. Il n'étoit âgé que de quarante ans, & n'en avoit règné que douze. Pendant ce court efpace de tems, quoique Henri eût à soutenir des guerres qui, par leur importance & par leurs suites, méritoient qu'il y donnât toute son attention, il ne laissa pas de porter ses regards sur l'intérieur du Royaume, & de publier des loix utiles. Il en fit contre les Poly-Tome VII.

games, contre les filles & les femmes qui détruisent leur fruit, &c.

XVI. Siècle.

La mort de ce Prince est une des époques les plus malheureuses de notre histoire. C'est à ce triste événement que commence cette longue chaîne de calamités qui s'étendit jusqu'au règne glorieux de Henri IV, dont les premières années appartiennent même encore au période funesté qui s'ouvrit alors. Des Rois mineurs, dont l'autorité peu respectée est le jouet de toutes les cabales qui s'élevent & s'entre-supplantent tourà-tour; une Régente nourrie dans des maximes étrangères, & née avec un génie & des passions qui la rendoient incapable de gouverner les François, & peut-être tout autre peuple; des factions ambitieuses & sanguinaires qui se couvrent du manteau de la Religion pour marcher d'un pas plus sûr à la domination qui est leur véritable but; un mêlange affreux de galanterie, de superstition & de cruauté; le caractère d'une Nation naturellement douce & pleine d'humanité, dénaturé au point de commettre de sang-froid les atrocités les plus révoltantes; la moitié des Princes, des grands & du peuple armée pour

détruire Religion me, ne loix, ni les Provi & donnai ple des i tour les culte ébr à fuccom de bras o ser; le T le plus c cant pour parricide Héros; employés acharnés en un m de ruines ennemie jour; tel toire de nos yeux tourner i du nom nité mêr postérité

récit jus

mmes ne des notre nt que e calaie glomières ore au s. Des eu rescabales t tourıns des vec un ndoient ois, & tactions fe couon pour domiut; un de suaractère ouce & u point atrocités es Prin-

née pour

détruire l'autre ; les Sectateurs d'une = Religion nouvelle qu'on appelle Réforme, ne connoissant plus ni frein, ni SIÈCLE. loix, ni humanité, levant dans toutes les Provinces l'étendard de la révolte, & donnant par-tout le fignal & l'exemple des maisacres dont ils sont à leur tour les déplorables victimes; l'ancien culte ébranlé de toutes parts, & prêt à succomber sous les efforts d'un million de bras qui se réunissent pour le renverser; le Trône ensanglanté; l'étranger, le plus cruel ennemi de l'Etat, s'avançant pour s'en emparer; les assassins, les parricides comblés d'éloges, érigés en Héros; des talens qui ne devoient être employés qu'à la défense de la Patrie, acharnés à sa perte; toute la France, en un mot, inondée de sang, couverte de ruines, & dévastée comme une terre ennemie, par ceux à qui elle a donné le jour; tel est l'horrible spectacle que l'hiftoire de ces tems déplorables déploye à nos yeux. Que ne pouvons-nous en détourner nos regards, & pour l'honneur du nom François, pour celui de l'humanité même, en dérober le souvenir à la postérité! Nous en dissérons au moins le récit jusqu'au moment où nous entameXVI.

rons celui des ravages causés par les nouvelles doctrines qui trouvèrent en France Siècle, tant de Partisans. Par-là, nous nous épargnerons la douleur de nous occuper deux fois de ces lamentables objets. Nous reprendrons alors la fuire des événemens qui se passèrent en France depuis l'avénement de François II au Trône, jusqu'à la fin de ce siècle.

Lorsque Charles d'Autriche sut appellé au Trône d'Espagne par l'état de démence où la douleur & l'amour avoient fait tomber Jeanne de Castille sa mère, tout lui promettoit un règne brillant & prospère. Le tendre attachement des Castillans pour la mémoire de la Reine Isabelle son ayeule, disposoit tous les cœurs à se tourner vers lui. Ferdinand, son grand-père, avoit réuni trois Couronnes à celle d'Arragon, qui étoit le patrimoine de ses pères; celle de Grenade, par droit de conquête; celle de Naples, moitié par les armes, & moitié par la ruse; & celle de Nayarre, par usurpation. La politique artificieuse de ce Prince qui ne fut jamais arrêté par la crainte d'un parjure utile à ses intérêts, étoit parvenue à l'accomplissement de tous ses desseins, par des routes d'autant plus: l'y fuivre & fage l'ordre, toient po Grands a à ne plu torité di privilège min ver nand Co foumetto le plus qu'il y e globe. Nation 1 dé prév tant de Charles ses usag mœurs toutes 1 tives à fuivi. (grande Monarc

ceux qu

ressource

de Xim

ou-

nce

pareux

re-

ens

avéŗĽà

ap-

de

ient re,

t &

des

eine

les

nd,

Cou-

it le

Gre-

e de

oitié

par

e de

par inté-

ment

d'au-

tant plus sûres, que personne ne pouvoit l'y suivre. L'administration vigoureuse XVI. & sage de Ximenés avoit maintenu Siècis. l'ordre, malgré les factions qui s'agitoient pour le troubler, & préparé les Grands à connoître la dépendance, & à ne plus mettre le droit de braver l'autorité du Souverain au rang de leurs privilèges. Colomb avoit ouvert le chemin vers un nouveau monde, & Fernand Cortez, plus heureux encore, soumettoit à la Couronne de Castille, le plus vaste Empire & le plus riche qu'il y eût dans cette autre moitié du globe. Cependant il y avoit dans la Nation un fonds de mécontentement & de préventions qu'il étoit bien important de ménager. Philippe, père de Charles, l'avoit aigrie, en méprisant ses usages, en heurtant de front ses mœurs & ses préjugés, en distribuant toutes les places honorables & lucratives à la jeunesse Flamande qui l'avoit fuivi. Ces dispositions exigeoient une grande prudence de la part du nouveau Monarque; mais il étoit sans expérience: ceux qui l'entouroient, le privèrent des ressources qu'il auroit trouvées dans celle de Ximenés, en lui rendant suspect cer

11)

habile & vertueux Ministre qui mourus XVI. dans une espèce d'exil.

STRCEE

Les premières démarches de Charles annoncèrent donc aux Grands & aux peuples d'Espagne ce qu'ils devoient attendre de ce nouveau Souverain; la destruction de leurs privilèges, des changemens dans la constitution, qui anéantiroient peu-à-peu la liberté, & un Gouvernement dont tous les principes tendroient au despotisme. Leurs craintes ne tardèrent pas à se réaliser. Au milieu des solemnités & des sêtes qui accompagnèrent la proclamation de Charles, les formes anciennes furent attaquées, & la volonté du Prince sut proposée aux Etats assemblés, comme l'unique règle qu'ils devoient connoître désormais. Les réclamations, les murmures s'élevèrent de toutes parts. Les Grands & les peuples se plaignirent, mais ils ne furent pas écoutés. On prit les armes dans plusieurs Provinces, & on se servit du nom de l'imbécille Jeanne, qui ne s'intéressoit à rien, pour couvrir la révolte & lui donner un Chef. Ainsi les premiers tems de Charles furent orageux, & il se vit obligé de commencer son règne par faire la

C

guerre à ses : après avoir aux Ministre par la vigu rent pour e conta la vie révoltés. Le & jaloux le rent les pres le canal des neurs. Le imiter : ceu dance dont une partie d ou assemble plus convo Souverain o seule réglo Si, dans les nistration o paroître du encore des prérogative en jour sur à bout de qui s'oppo Quand ces sipés, Cha un pouvoir ourne harles z aux oient n; la des , qui é,& prin-Leurs aliser. fêtes on de furent ce fut mme noître mur-. Les rent, n prit s, & oécille , pour er un Charobligé

ire la

guerre à ses sujets. Mais cette rébellion, = après avoir causé quelque inquiétude XVI. aux Ministres de Charles, sut appaisée SIÈCLE. par la vigueur des mesures qu'ils prirent pour en arrêter les suites. Is en coûta la vie aux principaux Chefs des révoltés. Les Grands mal unis entr'eux, & jaloux les uns des autres, se soumirent les premiers, pour ne se pas fermer le canal des graces & la route des honneurs. Le peuple ne tarda pas à les imiter : ceux - là y perdirent l'indépendance dont ils étoient si jaloux, ceux-ci une partie de leurs privilèges. Les Cortez, ou assemblées de la Nation, ne furent plus convoquées que pour accorder au Souverain des subsides, dont sa volonté seule régloit arbitrairement la quotité. Si, dans les commencemens d'une administration qui ne pouvoit manquer de paroître dure, & même injuste, il y eut encore des débats & de la résistance, la prérogative royale qui s'éleva de jour en jour sur les ruines de la liberté, vint à bout de furmonter tous les obitacles qui s'opposoient à son accroissement. Quand ces premiers orages furent difsipés, Charles gouverna l'Espagne avec un pouvoir absolu, & la Nation la plus

KVI. que Philippe II prit les rênes du Gou-Siècle. vernement.

Ce Prince, d'un caractère impérieux, d'une hum ar sombre & d'une politique pleine de ruse & de fausseté, n'étoit pas moins jaloux de la demination que son père. Il gouverna l'Espagne & ses autres Etats par des maximes encore plus dures & plus févères. Dévot jusqu'à la superstition & à la foiblesse, il savoir écarter les scrupules, lorsqu'il s'agissoit de maintenir ou d'étendre son autorité. Le Tribunal rigoureux de l'Inquisition entroit dans ses vues; il en fut le protecteur déclaré; il en autorisa les procédures & les exécutions. Mais sa sœur Marguerite, veuve du Duc de Parme, qu'il avoit fait Gouvernante des Pays-Bas, ayant voulu introduire ce Tribunal redoutable dans les Provinces de son Gouvernement, où le Calvinisme avoit déjà fait des progrès, les peuples se soulevèrent, & il fallut verser des torrens de sang pour appaiser la révolte. Ce fut au milieu de ces troubles, que la République de Hollande jetta ses premiers fondemens; foibles d'abord, ils s'affermirent en peu d'années, & cet

Etat qui c fes ancien un rang c de l'Euro

Philippe

fujets, et

de sa polit nouveau : des autres rie, Rein de joindre qu'il porte Princesse d'Elisabet Mais le c principes languinai odieux à de la Na d'autant en laissa affront, encore p fentimen donna de aux Holla venger de lippe arm nommèr

CHRÉTIENS. 417

Etat qui dut son origine à la tyrannie de fes anciens maîtres, ne tarda pas à tenir XVI. un rang distingué parmi les Puissances Sitcle.

de l'Europe.

Philippe non-content de tourmenter ses sujets, employa les sourdes manœuvres de sa politique, & l'or qui lui venoit du nouveau monde, pour troubler la paix des autres Nations. Il avoit épousé Marie, Reine d'Angleterre, dans le dessein de joindre cette Couronne à toutes celles qu'il portoit déjà. Après la mort de cette Princesse, il tenta d'obtenir la main d'Elisabeth, sa sœur, qui lui succéda. Mais le caractère de ce Monarque, ses principes, sa politique ténébreuse & sanguinaire ne le rendoient pas moins odieux à la nouvelle Reine, qu'au reste de la Nation. Il elluya donc un refus d'autant plus mortifiant, qu'on ne lui en laissa pas ignorer les motifs. A cet affront, Elisabeth en ajouta un autre, encore plus fait pour allumer le ressentiment du Prince Espagnol. Elle donna des secours d'hommes & d'argent aux Hollandois révoltés. Ce fut pour se venger de cette double injure, que Philippe arma cette flotte que les Espagnols nommèrent l'Invincible, & qui étoit en

ribunal de fon le avoit ples fe des torrévolte.

e, lorf-

u Gou-

érieux,

olitique n'étoit

ion que

& ses

ore plus

squ'à la

l lavoit

utorité. uisition

le pro-

es profa fœur

Parme,

s Pays-

fes prerd , ils & cet

es, que

SV

effet la plus formidable qu'on ait jamais xVI. vue sur l'Océan. Elle portoit vingt mille SIÈCLE. hommes & trois mille pièces de canon. Mais ce puissant effort de haine & d'orgueil n'atteignit pas à son but. La flotte sur dispersée par une horrible tempête; & les Anglois, ayant à leur tête Drake, le premier Marin que leur Isle ait produit, s'emparèrent des vaisseaux qui échappèrent à la sureur des vents & des flots.

Quoique la France eût donné à Philippe une épouse bien capable de le consoler des mépris d'Elisabeth, il ne travailla pas avec moins d'animofité à exciter chez elle le feu de la fédition & des discordes civiles, que l'ambition des Guises & le faux zèle des Réformés y avoient allumé. On a dit qu'il vouloit faire exclure Henri IV du Trône par la force & par les intrigues, afin de s'y placer. Il peut bien avoir eu cette idée; & les circonstances malheureuses où se trouvoit le Royaume, n'étoient que trop propres à lui faire espérer de la réaliser. Mais il connoissoit mal la Nation, s'il croyoit que l'état d'égarement & de frénésie où elle étoit tombée, pouvoit durer assez long-tems,

pour lui fai au sang de du fanatisn la raison e fes droits, si humain le bandeau chira; il ne ennemi, ui persécutoit digne ence le droit de trône, qu Louis IX, & tant d'av avoient illi Philippe II conclu la p Henri IV de moyen s'étoit em

Nous manide fungrands évimeuse funante tems qui affaires de la companida de la

1580.

gt mille canon. & d'or-La flotte mpête; Drake, ait proaux qui ts & des

é à Phie de le , il ne mofité à fédition mbition éformés 'il vourône par afin de eu cette eureuses étoient érer de mal la d'égareit tom-

-tems,

pour lui faire oublier ce 'qu'elle devoit au sang de ses Rois. Quand les fureurs XVI. du fanatisme se furent exhalées, quand SIÈCLE. la raison eut commencé à rentrer dans ses droits, quand ce peuple si doux, si humain, fut revenu à son naturel, le bandeau qui l'avoit aveuglé, se déchira; il ne vit plus dans Philippe qu'un ennemi, un tyran; & dans le Prince qu'il persécutoit, qu'un héros, un pere, plus digne encore par ses vertus, que par le droit de sa naissance, d'occuper un trône, que les Philippe-Auguste, les Louis IX, les Louis XII, les François I, & tant d'autres grands Princes ses ancêtres avoient illustré depuis près de huit siècles. Philippe II mourut en 1598, après avoir conclu la paix de Vervins avec ce même Henri IV, auquel il avoit tenté par tant de moyens, d'enlever la Couronne. Il s'étoit emparé de celle de Portugal en 1580.

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil rapide sur l'Angleterre, parce que les grands événemens dont cette Isle fameuse fut le théâtre, & les révolutions étonnantes qui s'y opérèrent dans les tems qui nous occupent, tenant aux affaires de la Religion, nous serons

S vj

= bientôt obligés d'y revenir. Henri VII y règnoit encore au commencement de SI i e LE. ce siècle, Prince dont le caractère est encore un problême, les uns ayant vanté sa sagesse, jusqu'à l'appeller le Salomon de l'Angleterre, & les autres l'ayant dépeint comme un tyran, dont l'avarice infatiable ne respecta ni les loix de son Pays, ni celles de l'humanité. Il est plus aisé de se décider sur l'opinion qu'on doit avoir de Henri VIII, son fils & son successeur; les actions de ce Prince ne laissant aucun doute sur la trempe de fon ame. Jamais Roi d'Angleterre n'a porté plus loin la prérogative du Trône, & n'a fait plier plus arbitrairement à ses volontés, à ses caprices, & cette Nation si jalouse de ses privilèges, & ce Parlement si facile à prendre ombrage des moindres choses qui peuvent porter atteinte à la liberté. Il fit tout ce qu'il voulut, & de la manière dont il le voulut. Sa tyrannie eut un caractère particulier, dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire. Elle affectoit de marcher toujours à l'ombre des loix; & ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que les Tribunaux étoient toujours disposés à servir ses passions. Vouloit il

commettre u nocent, con loi précédoit Dans les tem sion, & lors mode admin Romain , monde, jarr toit avilie p lâches que d'Angleterre plaire à ce ses dissipation geances, fe qui comme finissoient couvert, ju

Avec ur folu, Hen aux traits de la beau d'allumer c & encore eut fix fer répudiée, Jeanne Sey

déja mena

les, que so

peine de di

enri VII nent de e est envanté sa mon de ant dé-'avarice loix de nité. Il opinion II, fon ons de ute fur is Roi la préer plus s capride ses facile à choses iberté. la maeut un point fectoit s loix; ncore,

ujours

ıloit-il

commettre une injustice, perdre un innocent, contenter un goût passager? la XVI. oi précédoit le crime, & le légitimoit. SIÈCLE. Dans les tems de la plus cruelle oppresson, & lorsque les Caligula, les Commode admiroient la bassesse du Sénat Romain, qui s'étoit vu l'arbitre du monde, jamais cette Compagnie ne s'éwit avilie par des complaisances aussi lâches que celles dont le Parlement d'Angleterre se rendit coupable pour plaire à ce Despote. Ses inconstances, ses dissipations, son avidité, ses vengeances, ses caprices, ses attachemens qui commençoient par des transports & finissoient par des cruautés, tout sut couvert, justifié, par des loix solemnelles, que souvent il n'eut pas même la peine de dicter.

Avec un caractère si violent, si absolu, Henri VIII eut un cœur sensible
aux traits de l'amour & aux charmes
de la beauté. Mais il etoit dangereux
d'allumer dans son ame le seu du desir,
& encore plus de partager son lit. Il
eut six semmes; Catherine d'Arragon
répudiée, Anne de Boulen, décapitée,
Jeanne Seymour, morte en couches &
déja menacée du même sort, Anne de

Cléve, répudiée, Catherine Howard mmentée pe convaincue de libertinage & décapitée sit ans. Siècle, enfin Catherine de Part, Théologienne La tyrannie qui disputoit avec lui sur les point tombeau d les plus épineux de la controverse, de sistègnes que dont il commençoit à se dégoûrer lors te même qu'il mourut, parce qu'elle avoit sou vaitons & de vent raison dans ces disputes. Ce suit le agiques. De se heureuse, parce qu'elle resta veuve parceaux été Le testament de ce Prince ajoute un sarmées, & nouveau trait à ce que nous avons di uns les places de son inconséquence & de sa bisarrerie, abliques, que Le Parlement, par un acte authentique sille. On ne qu'on doit compter parmi les monumens de sa bassesse, l'avoit rendu maître de être bien de disposer à son gré de la Couronne, oujours on Après Edouard son fils, Prince d'une hassaud. Pre santé soible. & qui ne promettoit pas ous ceux qui de sournir une longue carrière, il y maion, c'es appella Marie, fille de Catherine d'Arragon, & ensuite Elisabeth, née d'Anne de leur san de Boulen, qu'il avoit fait déclarer batardes, & dont il avoit déshonoré les médit qui n' meres, l'une, par une répudiation ignomerte. Aux després de leur san minieuse, l'autre en la faisant périr lations de la fur un échaffaud. Nous parlerons ailleurs des querelles du Schisme funeste dont il fut l'auteur, Hérétiques, & des maux infinis où sa haine pour tour, attisoi Rome plongea la Nation qu'il avoit chers dont i

Howard rementée pendant un règne de trente-

décapitée it ans.

La tyrannie ne fut pas ensevelie dans Siècle.

les point tombeau de Henri VIII. Sous les overse, & srègnes qui succéderent au sien, on coûter loss te même despotisme, les mêmes avoit sous exations & des catastrophes encore plus Ce suit le agiques. Dans ces tems atroces les esta veuve purreaux étoient plus employés que ajoute un sarmées, & l'on versoit plus de sang avons dit uns les places destinées aux exécutions bisarrerie, abliques, que dans les champs de bathentique ille. On ne montoit aux premières es monu-laces de l'Eglise & de l'Etat, que pour du maître n être bientôt précipité, & presque Couronne. oujours on passoit du ministère à l'énce d'une hassaud. Prélats, Ministres, Favoris, ettoit pas ous ceux qui eurent part à l'adminisfère, il y ration, c'est-à-dire, aux crimes & ine d'Ar- ax injustices de leurs maîtres, payerent de d'Anne le leur sang le dangereux honneur larer ba-larer ba-lonoré les rédit qui n'avoit servi qu'à hâter leur lon igno-con igno-certe. Aux dissentions civiles, aux agient périr lations de la Cour, se mêloient encore s'ailleurs les querelles de Religion. Catholiques, l'auteur, Hérétiques, protégés, immolés tour-àine pour tour, artifoient fous un règne les bûchers dont ils devenoient la proie fous

le règne suivant. On ne vit pas d'ant specticles à Londres & dans les printalités estima Siècle pales villes du Royaume, depuis premières années d'Edouard VI, parvint au Trône en 1547, jusqu'a derniers tems d'Elisabeth, qui cessa vivre en 1603. Nous justifierons ailles l'idée que nous donnons ici de ces ter

déplorables.

Elisabeth qui fut alors en Europ au Jugement de Sixte Quint, l'un d trois Souverains que ce Pontife jugo dignes du Trône, sans être moins louse de son autorité, moins absolu dans son Gouvernement que son per & fa sœur, se conduisir par des maxim plus douces & plus conformes au ve ritable intérêt de son peuple. Ses grand talens & sa politique habile lui fire trouver des moyens sûrs de parvenir l'exécution de ses desseins, sans faire vir lence aux loix & sans attenter aux privilèges de la Nation. La vigilance, fermeté, une sage économie caracter serent son administration. L'Angleten lui doit sa marine & son commerce, e deux sources inépuisables de puissance & de prospérité. On ne peut disconve nir que cette Reine fameuse n'ait pol-

té au plus ha ands Princes. ers les plus nser de mê néloges qu'i ché sur-tout kidée qu'elle e, l'ait rend poliques; qu' ibets, allum s détruire, armi les perf iude d'exéc rdonna pou m'elle avoit litique que p du Comte d' née Reine d sa mémoire, règne ne pe crime du pr avoir plû & mais il étoi injuste enver duit à un malheureuse Princes qui d'Ecosse au

pas d'aux lé au plus haut dégré la plupart des = les print alités estimables & rares qui font les XVI.

depuis lands Princes. Néanmoins ses admira-Siècis.

VI, purs les plus zélés ne peuvent se dis
jusqu'a nser de mêler quelques restrictions ons ailles ché sur-tout de voir que la faveur e ces ten écidée qu'elle accorda au Protestantis-

ife jugeo moins i is absolu

es au vé Ses grand lui firen parvenir

s faire vio r aux priilance, la caracteri

herce, ces puissance disconve-

ngleterie

n'ait pol-

néloges qu'ils lui prodiguent. On est e, l'ait rendue cruelle envers les Ca-Europe poliques; qu'elle ait fait dresser tant de , l'un de libets, allumer tant de bûchers pour s détruire, & qu'il faille la compter armi les persécuteurs. Outre cette mulinde d'exécutions fanglantes qu'elle son per pridonna pour faire prévaloir le culte es maxime qu'elle avoit embrassé, plutôt par ponique que par conviction, le supplice lu Comte d'Essex & celui de l'infortunée Reine d'Ecosse, sont des taches à à mémoire, que toute la gloire de son règne ne peut effacer. Le plus grand cime du premier fut peut-être de lui avoir plû & de s'être dégoûté d'elle; mais il étoit son sujet; & si elle sut injuste envers lui, cette injustice se réduit à un abus du pouvoir qui n'est malheureusemeut que trop ordinaire aux Princes qui se croyent offensés. La Reine d'Ecosse au contraire étoit son égale, sa

parente; & ce qui devoit encore par secondé par plus hautement en sa faveur, elle en dignes de Siècle malheureuse, & venoit chercher asyle contre des sujets rébelles, dans Etats d'une Princesse qui se piquoit , plus conr générosité. Coupable ou non, ce n'én de Granve point à celle qui l'avoit toujours flatte gesprit some d'être son amie, qui lui avoit ofsette dévoré d'as protection & son appui, & qui n'avoit, dont le gére d'avoit soit sur alla soit aucun droit sur elle, qu'il appartent celui du de la faire arrêter, encore moins de juger & de la punir. Mais Marie Stuan plus imprudente sans doute que crim nelle, jeune, belle, aimable, d'un el ces avoient é prit très-cultivé, étoit l'héritière d'El Sabeth & Catholique. C'en étoit asse pour qu'elle ne trouvât plus dans l Reine d'Angleterre que la fille du bas bare Henri VIII.

Tandis qu'en Angleterre le sang le plus illustre couloit sous le fer des bout reaux, la République des Provinces Unies se formoit à l'extrêmité des Pays-Bas. Elle dut son origine, d'un côté, au elles doctrines despotisme cruel & destructeur de Philippe II; de l'autre, au fanatisme de la Religion & de la liberté, allumé par la violence & soutenu par le désespoir. L'impérieux Philippe ne fut que trop sier sous le

CHR

Duc d'Albe, caractère du yoit, soulevè érité sans mé De tout tems loient leurs f s. Souvent ils fendre contre rains qui avo de les restre voient à l'éte à l'état flor res, avoient turel vers l' vec empresse ux dispositio ėja, & rend core par fecondé par deux Ministres égales elle éte dignes de servir un tel Prince, XVI. ercher dignes de letvit din Capitaine, Siècle.

s, dans scaractère dur & fans pitié, & Perpiquoit de la plus connu sous le nom du Car
s, ce n'éto de Granvelle, habile politique,

urs fans urs flatte sesprit sombre, opiniâtre, inflexi-it offent & dévoré d'ambition. Ces deux hom-qui n'avos, dont le génie avoit tant de rapport ppartent celui du Monarque qui les emoins de le poit, souleverent les peuples par une

rie Stuar étité sans ménagement.

Jue crimi De tout tems, les habitans de ces Prod'un el ces avoient été jaloux de ce qu'ils apère d'Eli loient leurs franchises & leurs privilètoit asses souvent ils s'étoient armés pour les dans les contre ceux d'entre leurs Soudent leurs soufendre contre ceux d'entre leurs Soudu bat rains qui avoient tenté de les abolir de les restreindre. Les richesses qu'ils voient à l'étendue de leur commerce à l'état florissant de leurs manufacres, avoient augmenté leur penchant res, avoient augmente les nou-turel vers l'indépendance. Les noucôté, au elles doctrines qu'ils avoient accueillies vec empressement, ajoutèrent encore ux dispositions où ils se trouvoient né par la léja, & rendirent ces hommes fiers & éfespoir, ourageux, moins propres que jamais à que trop blier sous le joug d'un Gouvernement

dans la

e fang k des bourrovincesdes Paysde Phime de la

dur & arbitraire. Aigris, poussés à XVI. par les coups qu'on ne cessoit de Siècle, porter, ils prirent les armes, résolu ne les quitter qu'après avoir ro leurs chaînes, ou trouvé leur tom sous les ruines de leur Patrie. Lorsq eurent une fois déployé l'étendard d liberté, tous les citoyens se change en soldats. Ils eurent le bonheur der contrer dans les Princes de Nassau, la compatriotes, des Chefs expériment des guerriers intrépides, qui dirige leurs efforts, & qui cimenterent de l sang les fondemens de la Républic naissante. Ni le pouvoir de Philip ni la rigueur des supplices qu'il emple pour intimider la révolte & déconcer ses projets, ni le sang des Horn & d'Egmont dont il arrosa les échaffaud ne purent ramener à l'obéissance u Nation déterminée à périr, plutôt que de se soumettre aux loix d'un maît qu'elle abhorroit. Philippe ne vit p la fin de cette guerre; & son fils, la moissances so de combattre inutilement contre de règles qui r sujets qui ne vouloient plus l'avoir por bon, le vrai Souverain, reconnut l'indépendance des, d'avec ce ce nouvel état, que des secousses violentes & si longues avoient détach

inciens dom: histoire des l n liée à cell , qui furent révolutions te, que nous eles redites, articles où 1 & les progr mt en Danei nines de l'ai

u de l'esprit aux Arts, au losophie.

ous avons des l'esprit hu minuels, tenc u sens. La rai minant les p nce; en comp CHRÉTIENS.

inciens domaines de sa Maison. infloire des Etats du Nord est tel- XVI. rliée à celle des nouvelles opi-SIÈCLE. , qui furent la cause ou le prétexte rivolutions dont ils devinrent le re, que nous fommes obligés, pour les redites, d'en renvoyer le récit articles où nous raconterons l'ori-& les progrès des fectes qui s'étant en Danemarck & en Suède sur nines de l'ancien culte.

ARTICLE III.

u de l'esprit humain, par rapport ux Arts, aux Lettres & à la Philosophie.

chaffaud ous avons vu que depuis plusieurs sance u des l'esprit humain, par des efforts plutôt que minuels, tendoit à se développer en un maît plens. La raison se perfectionnoit en ne vit perminant les principes sur lesquels nos on fils, le moissances sont fondées, en discutant ontre de règles qui nous servent à discerner avoir pour bon, le vrai dans les dissérens genidance des, d'avec ce qui n'en a que l'appance; en comparant avec ces règles, &

oussés à soit de résolu oir ro ir tom . Lorfq ndard d change eur der

ent de l Républic Philipp il emplo éconcer orn & d

assau, l

érimen i diriger

chaffaud cousses

t détach

les ouvrages qu'on nous propose p modèles, & les divers jugemens qu SIÈCLE. en a portés. La littérature & les scien avoient donc commencé à faire des p grès sensibles par les nouvelles lumid que les Savans de la Grèce avoient portées en Occident, & par les m velles fources d'érudition qu'ils avoit ouvertes. L'art d'écrire étoit devenu art utile à la fortune de ceux qui le tivoient. Il frayoit à plusieurs le chem de l'opulence & des dignités. L'é d'homme de lettres, de savant, aqui roit de la considération & procuroit avantages solides à la plupart des ge studieux qui n'en avoient point d'aun fur-tout quand le savoir se trouvoit avec les talens. Ils obtenoient des di res dans les Universités, des Bénésses s'ils étoient Clercs, des places dans Tribunaux, & des pensions que Souverains commençoient à leur acco der, par estime pour les sciences, par vanité.

Dans ce siècle, les Princes ne sebre domaine, de nèrent pas, comme autresois, à soute l'homas, le pleurs prétentions par les armes. Ils a le plus révéré pellèrent à leur secours la plume de plus littératures savans, pour discuter leurs droits respectaussi firent-ils

CHR

f. Ils publioi émoires, do irà l'Europe stes & légit surpations do e revendiques uels ils avoien répudiation rivalité de l Juint, les entr e les préroga lles d'Allem oftérieur, la e Julliers, fi l'écrits politic toient soudoy s employoies tion s'en jo ncore, lorfqu ai s'éleveren ouvel alimen rit humain, echerches. Le nant contre l Romaine, & Chomas, le e plus révéré

s. Ils publioient des manifestes, des opose p moires, dont l'objet étoit de faire XVI. ur à l'Europe qu'ils avoient des raisons SIECLE les scien re des partes & légitimes de s'opposer aux surpations dont ils se plaignoient, ou es lumiè revendiquer des domaines sur les voient uels ils avoient des prétentions. Ainsi r les na 'ils avoir répudiation de Catherine d'Arragon, rivalité de François I & de Charlesdevenu buint, les entreprises de ce dernier conqui le a e les prérogatives des Princes & des le chem ités. L'é les d'Allemagne; & dans un tems offérieur, la fuccession de Clèves & ocuroit de Julliers, firent éclorre une infinité rt des gentierits politiques, dont les Auteurs int d'aut cient soudoyés par les Souverains qui ouvoit a semployoient. A ce principe d'émut des cha tion s'en joignit un autre plus actif Bénéfice ncore, lorsque les disputes de Religion ces dans l'ui s'éleverent alors, eurent fourni un ouvel aliment à la curiosité de l'es-leur accordint humain, & un nouvel objet à ses iences, decherches. Les Resormateurs, en déclanant contre les Théologiens de l'Eglife ne se le Romaine, & spécialement contre S., à soutent lhomas, le plus célebre d'entr'eux, & nes. Ils a le plus révéré, relevoient le prix de la plume de pelle littérature & des talens agréables. coits resparante suffi firent-ils, dès les commencemens,

tout ce qui dépendoit d'eux pour attire les gens de lettres à leur parti. Flatte Siècle, leur amour-propre, en déprimant le mérite de ceux qui n'étoient que savans c'étoit prendre le moyen sûr d'y réussir On vit donc parmi leurs disciples, d beaux esprits, des Littérateurs ingé nieux, des Ecrivains habiles. Tels furen Melancthon, Brentius, Ecolampade Théodore de Bèze, & Calvin, qui l'emporta fur tous les autres par l'élè gance & la beauté de son style.

Pour tenir la plume contre ces adversaires qui possédoient si bien l'a d'intéresser les lecteurs, il fallut culti ver les mêmes talens, & se mettre e état d'écrire avec autant de graces & d purété, dans la langue de Cicéron M d'Horace, qui étoit celle de tous le Savans; & pour acquérir cet agrément cette perfection de style, il fallut étudie les bons Auteurs du siècle d'Auguste, pénétrer de leur esprit, étudier à fon leur idiôme, imiter leur manière de rendre les idées & les sentimens, s'ap proprier leurs tours & leurs expressions Plusieurs y réussirent, entr'autres, le Car dinal Bembo, le Cardinal Sadolet, Eral me, Louis Vivés, Claude Despence, & Mal

Mais par grand no littérature qu'ils cro des matiè tre les no sen tinre comme p phismes d prestige d dant on s vrages, q méthode d d'écrire el que celle classe qui doute qu'é ils entrep puisoient, goût d'une châtiée do

> Cepend les Savans férent de le charme ouvrages (dernes n'or La nature leurs plum

Tome .

pour attire rti. Flatte primant | que savans d'y rénssir sciples, d eurs ingé-Tels furen colampade alvin, qu par l'élé yle.

bien l'an fallut culti mettre en races & de Cicéron & le tous le agrément llut étudies Auguste, l dier à fond manière d

tre ces ad

mens, s'ap expressions res, le Car dolet, Eral Spence, &c Mai

Mais parmi les Catholiques, le plus = grand nombre dédaigna cette fleur de XVI. intérature & cette pureté de langage Sitcis. qu'ils croyoient mal assortie à la gravité des matières qu'ils avoient à traiter contre les novateurs & leurs partisans. Ils sen tinrent à la forme scholastique, comme plus propre à démêler les fophismes des Hérétiques, & à dissiper le prestige de leur fausse subtiliré. Cependant on s'apperçoit, en lisant leurs ouvrages, que malgré la sécheresse de la méthode qu'ils ont suivie, leur manière d'écrire est moins dure, moins négligée que celle des Ecrivains de la même dasse qui les avoient précédés. Sans doute qu'en examinant les ouvrages dont ils entreprenoient la réfutation, ils y puisoient, sans en faire leur objet, le goût d'une diction plus coulante & plus châtiée dont ils y trouvoient le modèle.

Cependant il régnoit encore parmi les Savans de ce siècle un ton bien différent de cette urbanité délicieuse dont le charme se fait sentir dans tous les ouvrages des anciens, & que les modernes n'ont acquise que long-tems après. La nature des discussions qui exerçoient leurs plumes, & l'aigreur des disputes,

Tome VII.

ne comportoient pas cette politesse de ityle, cette heureuse façon de s'expri-SIECLE. mer, qui suppose un sentiment délicat, un discernement exquis & un goût épuré. Depuis même que les Nations savantes ont produit des Historiens, des Orateurs & des Poëtes rivaux des anciens, on a vu rarement paroître des écrits polémiques qui joignissent le mérite de la forme extérieure à celui des choses. C'est que chaque science a son langage propre, & que la théologie, la controverse étant consacrées à des objets dont les Latins, du tems des Virgile & des Tite-Live, n'avoient point d'idée, on ne peut guére plier leur facon d'écrire à des sujets qu'ils n'ont pu traiter, puisqu'ils leur étoient inconnus.

L'éloquence & la poésie furent cultivées dans ce siécle avec plus de succès qu'elles ne l'avoient encore été depuis la décadence de l'Empire Romain. Il y eut aussi quelques Historiens dont les ouvrages se lisent encore avec intérêt après ceux des Saluste & des Tacite. Muret, Buchanan, Sadolet, Bèze, Turnèbe, & plusieurs autres que nous pourrions nommer, excellèrent en disférens genres. Leurs pensées sont nobles, leurs tours harm formes aux tiques judi

La Juris nique étoi les célébres magne & mes très-h de la scien des Nation nement n plus, pui France, Jo Charles D Italie, M. Zobel & d mas Moru rie qui se des Manu ne, des calionnoie & profane crits préciférentes le texte des a cissoit par érudits, le Cafaubon bles, leurs expressions choisies, leurs tours harmonieux, leurs jugemens conformes aux principes du goût, leurs cri-Siècit.

tiques judicieuses.

esse de

s'expri-

délicat,

ût épu-

ons sa-

ns, des

inciens,

s écrits

érite de

choses.

langage

contro-

ets dont

e & des

ée, on

d'écrire

r, puis-

ent cul-

e fuccès

depuis

ain. Il y

dont les

intérêt

Tacite.

Bèze,

ue nous

en dif-

ont no-

La Jurisprudence & le Droit canonique étoient cultivés avec soin dans les célébres Universités d'Italie, d'Allemagne & de France. Il parut des hommes très-habiles dans ces deux parties de la science des loix. Le droit public des Nations & la science du Gouvernement ne furent pas négligés non plus, puisque ce siècle vit naître en France, Jean du Tillet, Jean Bodin, Charles Dumoulin, Pierre Pithou; en Italie, Machiavel; en Allemagne, Zobel & d'autres; en Angleterre, Thomas Morus. Les progrès de l'Imprimerie qui se persectionnoit par les travaux des Manuce, des Lambin, des Etienne, des Vascosan, des Gryphe, occasionnoient ceux de la critique sacrée & profane. On rassembloit les manuscrits précieux; on en comparoit les différentes leçons; on épuroit par-là le texte des anciens Auteurs, & on l'éclaircissoit par des notes savantes. Plusieurs érudits, les deux Scaliger, les Erasme, les Casaubon se dévouèrent avec courage

T ij

XVI.

à ce travail penible, dont nous recueillons aujourd'hui le fruit. Les fameux Imprimeurs que nous venons de nommer, étoient eux-mêmes des critiques très-versés dans la connoissance de l'antiquité, dont les chef-d'œuvres sortoient de leurs presses, accompagnés de tout ce qui peut en faciliter l'intelligence &

en rendre l'usage commode.

Les grands dépôts de littérature, que nous appellons Bibliothéques, telles que font, à Rome, celle du Vatican, à Madrid, celle de l'Escurial, à Paris, celle du Roi, pour ne parler que des plus anciennes & des plus fameuses, augmenterent en nombre, à mesure que l'Imprimerie devint plus féconde. Celle du Roi, dont Charles V doit être regardé comme le véritable Fondateur, augmentée par Louis XII & François I, étoit déja renommée dans ce siècle, & passoit pour la plus riche & la mieux composée qu'il y eût en Europe. Elle a toujours soutenu depuis cette réputation; & par des accroissemens successifs, elle est enfin parvenue à rassembler tout ce qu'il y a de plus estimable & de plus rare en tout genre de science, tant pour les livres imprimés, que pour les manuscrits. Guillaume Pelif mort en 15 de M. le Pi miers qui crits Grecs célébre Car exécuter, au le projet de eut encore tres & de parler de l qu'il fit in parut en 1 gues, en Grec & e des somme dirigea lui chargé par une entrep que copier ajoutant la qu'on appe parce qu'e ville en 19 le plus ric & le plus

La prote dicis, en I

nuce & les

ritiques de l'anortoient de tout ence & re, que lles que an, à Paris, que des neuses, are que e. Celle regardé ugmenoit déja oit pour ée qu'il foutenu des acıfin pary a de en tout s livres s. Guil-

recueil-

fameux

e nom-

laume Pelissier, Evêque de Montpellier, mort en 1568, est, suivant la remarque de M. le Président Henault, un des pre-S rècle. miers qui l'aient enrichie de Manuscrits Grecs, Syriaques & Hébreux. Le célébre Cardinal Ximenès conçut & sit exécuter, au commencement de ce siècle, le projet de la plus belle entreprise qu'on eut encore formée à la gloire des Letttes & de l'Imprimerie. Nons voulons parler de la fameuse Bible Polyglotte qu'il fit imprimer à ses frais, & qui parut en 1517. Elle est en quatre langues, en Hébreu, en Chaldéen, en Grec & en Latin. Ximenès confacra des sommes immenses à ce travail, qu'il dirigea lui-même. Arias-Montanus chargé par Philippe II, de présider à une entreprise du même genre, ne fit que copier la Bible de Ximenès, en y ajoutant la version Syriaque. C'est ce qu'on appelle la Polyglotte d'Anvers, parce qu'elle fut imprimée dans cette ville en 1572, par Christophe Plantin, le plus riche Imprimeur de son tems, & le plus habile, sans excepter les Manuce & les Etienne.

La protection généreuse que les Médicis, en Italie, & les Rois Louis XII,

T iij

François I, Henri II, en France, accor-Siècie derent aux Lettres, l'accueil favorable qu'ils firent aux talens, & la magnificence dont ils userent à l'égard des Savans qui se distinguoient par leurs connoissances & leurs travaux, ont fait de ce siècle l'une des plus brillantes époques de la Littérature. Tous les Arts s'animèrent & devinrent féconds à la voix de ces Princes, qui répandirent sur eux leurs bienfaits, & qui regardoient les productions du génie comme des monumens érigés à leur propre gloire. Cet âge fut en Italie, celui des Michel-Ange, des Raphaël, des Veronèse, des Titien, des Arioste, des Sennazar, des Guichardin, des Paul Jove, des Tasse, des Tassoni, des Vida, &c. en France, des Baif, des Maror, des Jodelle, des S. Gelais, des Rabelais, des Ramus, des Budée, des du Bellay, des Ronsard, des l'Hôpital, &c. Le College Royal fondé par François I, fut une pépinière de Savans. Les hommes les plus célébres dans les Belles-Lettres, les hautes sciences, les Langues anciennes & orientales, la Jurisprudence, la Médecine, la critique, &c. y donnerent des leçons,

ou vinrent y fances & de suite répand le goût de l' & dérober multipliés o IX, que to comme un P aux Arts qu a laissé des la Poésie; de Navarre fon esprit ayeule d'He Contes con & cette au nommée M de sacrifies monde à so toire de sc ment que celier l'Hô sage de so balance ég fongeoit c leurs propi

Bellay qui

vir égalem

& beaucou

ou vinrent y puiser le fonds de connoissances & de lumières qu'ils allerent en- XVI. accorvorable suite répandre ailleurs. On vit même SIÈCLE. nagnifile goût de l'étude monter sur le Trône, des Sa-& dérober quelques momens aux soins irs conmultipliés de la Royauté. Ce Charles fait de IX, que tous les Historiens ont peint es épccomme un Prince violent & cruel, se plut es Arts aux Arts qui adoucissent l'ame, & nous ds à la a laissé des preuves de son talent pour indirent la Poésie; & cette Marguerite, Reine regarde Navarre, si célébre par les graces de comme son esprit & par sa beauté, qui fut. propre ayeule d'Henri IV, & qui composa des elui des Contes comparables à ceux de Bocace; des Ve-& cette autre Reine de Navarre, aussi ste, des nommée Marguerite, qui eut le courage es Paul de sacrifier la première Couronne du ni, des monde à son repos, & qui écrivit l'hisif, des toire de son tems avec autant d'agré-Gelais, ment que d'impartialité; & le Chan-Budée, celier l'Hôpital qui fut l'homme le plus d, des sage de son tems, & qui, tenant la al fondé balance égale entre tous les partis, ne nière de songeoit qu'à sauver les François de célébres leurs propres fureurs; & ce Martin du es scien-Bellay qui sut, comme Polybe, se serorienvir également de la plume & de l'épée; decine, & beaucoup d'autres encore, firent conleçons,

T iv

XVI. point incompatible avec la plus illustre Siècle, naissance & les plus honorables em-

plois.

La Langue Italienne atteignit dans ce siècle le plus haut point de sa perfection. Les Histoires de Guichardin', de Paul Jove, les Discours politiques de Machiavel, les Poëmes immortels de l'Arioste & du Tasse, les Poésies bucoliques & légères de Sennazar, du Guarini & d'une infinité d'autres, prouvent qu'elle savoit se plier à tous les genres. Le goût de la belle Littérature qui germa plutôt qu'ailleurs sous cet heureux climat, contribua beaucoup à épurer le langage, à lui donner une forme constante, & à lui faire prendre cette flexibilite qui le rend propre au discours mesuré comme au style libre de la Prose. Les Arts d'agrément, tels que la Peinture, la Sculpture, la Musique, qui furent cultivés alors au-delà des monts avec le plus grand succès, ne servirent pas pen à developper le génie, à étendre les idées, à imprimer fortement dans les ames le sentiment du beau, & par une suite nécessaire, à faire chercher tous les moyens de perfection-

per l'instrumenaux employ pensées. Il s'e villes des Co le nom d'Acaux diverses Celle de la Co persection desfaça toutes Florence, es tionnaire, ca a fixé pour te le plus pur

plus tard à régulière. Se encore déte taines. Ses rien de fixe; n'avoient en mens confudans la com qui n'y dev ferva longbarie, de g dire, d'inc marche pér

les divers ca

L'idiome

mes avantag

res n'est illustre es em-

it dans fa perhardin', olitiques mortels Poésies zar, du , proutous les térature sous cet icoup à ner une prendre opre an le libre nt, tels a Musidelà des cès, ne e génie, r fortenent du , à faire

fection-

ner l'instrument que les Ecrivains nationaux employoient pour exprimer leurs pensées. Il s'étoit formé dans différentes SIÈCLE. villes des Compagnies savantes, sous le nom d'Académies, qui s'attachoient aux diverses branches de la Littérature. Celle de la Crufca, qui prit pour objet la perfection de la langue maternelle, les effaça toutes. Elle fut rendue stable à Florence, en 1582. Son fameux Dicnonnaire, ouvrage de quarante ans, a fixé pour toujours le Dialecte Toscan, le plus pur de ceux quir se parlent dans les divers cantons de l'Italie.

L'idiome François n'avoit pas les mêmes avantages. Aussi ne parvint-il que plus tard à former une langue exacte & régulière. Sa construction n'étoit pas encore déterminée par des régles ceraines. Ses expressions même n'avoient rien de fixe; & ni l'analogie, ni l'usage, n'avoient encore choisi entre ces élémens confus, ceux qu'il falloit admettre dans la composition du discours, & ceux qui n'y devoient point entrer. Elle conserva long-tems encore un reste de barbarie, de grossièreté, ou, pour mieux dire, d'incertitude, qui en rendoit la marche pénible & obscure. La naïveré

c :1

Enfin, il y a ouvrage de d 1593, des pleine de for

La Médec macie, & t l'Art de gu sphère, en ju servation au l'étude de Fallope, de nel, des meau, &c. nouvelles de qu'ils ont prectionnées dans la mél'humanité plus sûrs.

La bonn
ont été si le
étoit encore
toujours er
il passoit pen
'imaginoi
autre physic
conner d'e
mécontent
composé le

étoit alors son principal mérite. C'étoit le caractère distinctif du Roman, lan-Siècle, gage du douzième & du treizième siècle auquel elle doit son origine. Cependant on voit dans les Ouvrages des Poëtes & des Profateurs François de ce tems, qu'ils faisoient de continuels efforts pour forcer la langue à se prêter aux besoins de l'esprit & de la pensée. Malgré la résistance qu'ils éprouvoient, l'idiome devenoit peu-à-peu flexible & coulant sous leur plume, de même qu'un terroin dur & long-tems négligé, devient facile & propre à porter toutes sortes de fruits, à mesure qu'on le tourne & qu'on le façonne. Les Ouvrages des deux Reines de Navarre; ceux de Brantome, & plus encore, ce qui nous reste du Cardinal d'Oslat, se lisent encore avec un plaisir qui n'est pointaltéré par la vétusté de quelques expressions & de quelques tournures que l'usage n'admet plus. Nous trouvons dans les Poésies de Baif, de Marot, de Lingendes, de Passerat, des Pièces charmantes pour l'élégance, la douceur & même l'harmonie. Quelques vers du Roi Charles IX qui nous ont été conservés, sont d'une correction qui le feroit croire d'un tems beaucoup plus voisin du nôtre.

C'étoit in, lane siècle,

Poëtes
e tems,
rts pour
besoins
algré la
idiome
coulant
temin
nt facile
e fruits,
ju'on le

Cardinal n plaisir de quelournures

Reines

& plus

rouvons rot, de ces chariceur &

s du Roi rservés, it croire

u nôtre.

Enfin, il y a dans la fatyre Ménipée, ouvrage de divers Auteurs qui parut en XVI.
1593, des morceaux d'une éloquence SIÈCLE.

pleine de force & d'énergie.

La Médecine, l'Anatomie, la Pharmacie, & toutes les autres parties de l'Art de guérir, étendoient aussi leur sphère, en joignant l'expérience & l'observation aux principes de la théorie & l'étude des anciens. Les travaux des Fallope, des Ambroise Paré, des Fernel, des du Laurens, des Guillemeau, &c. ont frayé le chemin à de nouvelles découvertes; & les méthodes qu'ils ont prescrites, confirmées, perfectionnées par ceux qui se sont engagés dans la même carrière, ont fourni à l'humanité des secours plus abondans & plus sûrs.

La bonne Philosophie, dont les pas ont été si lents & les progrès si tardifs, étoit encore inconnue. Aristote régnoit toujours en Souverain dans les Ecoles; il passoit pour un Oracle infaillible. On n'imaginoit pas qu'il pût y avoir une autre physique que la sienne. Le soupconner d'erreur, ou seulement paroître mécontent de la manière dont il avoit composé le système de l'Univers, c'au-

T vj

roit été déchaîner contre soi tous les Brahé, né en suppôts de l'Ecole, se faire soupçonner mustre, en Stècle. d'hérésie, & s'attirer les plus fâcheuses affaires. Ramus l'éprouva. Expliquer, commenter les écrits de ce grec fameux, c'étoit tout ce qu'on permettoit à ceux qui prétendoient au nom de Philosophe. Pourvuqu'on n'attaquât pas ses principes, & qu'on ne touchât pas à sa renommée, il étoit permis de croire à toutes les absurdités de l'Astrologie. Témoins le crédit & la fortune de Gauric & de Cardan. Cependant deux savans Astronomes, en étudiant le Ciel, travailloient à rectifier les idées des hommes fur la nature des aftres, leurs mouvemens & leurs influences. Copernic, né à Thorn dans la Prusse Royale, en 1473, mort en 1543, ra Tembla dans les anciens, les matériaux d'un nouveau systême astronomique, par le moyen duquel tous les phénomenes célestes on cessé d'être inexplicables, comme ils l'avoient été jusqu'à lui. Les travaux de ceux qui sont venus depuis, ayant developpé cette première idée, & l'ayant établie sur de nouvelles preuves, ils ont assuré à Copernic la gloire d'avoir deviné le vrai système du monde. Ticho-

livra tour er mie, pour heure un att gliger tout l satisfait des pernic avoit qu'il préten de l'invention route nouve logiens de le plus flat qu'il s'accor sages de l'I rival, il a e nomes mod

> De tous seul qui ait de Philoso d'Angleteri avant lui 11 & plus pro: brassa la c fances hur premiers p qu'aux deri

nouvelles d

tré la faus

âcheuses pliquer, fameux, t à ceux losophe. rincipes, ommée, outes les moins le ic & de is Aftrotravailhommes mouveernic, né en 1473, s les an reau sysyen dueftes on mme ik avaux de yant dé-¿ l'ayant ves, ils e d'avoir

. Ticho-

tous les Brahé, né en Danemarck, d'une famille ipconner flustre, en 1546, mort en 1601, se XVI. livra tour entier à l'étude de l'Astrono-Sitcis. mie, pour laquelle il sentit de bonne heure un attrait invincible qui lui fit négliger tout le reste. Soit qu'il ne sût pas latisfait des principes sur lesquels Copernic avoit fondé son hypothèse, soit qu'il prétendît comme lui à la gloire de l'invention, il tenta de s'ouvrir une route nouvelle. Mais, quoique les Théologiens de son tems ayent fait l'accueil le plus flatteur à son système, parce qu'il s'accordoit mieux avec certains pafliges de l'Ecriture, que celui de son rival, il a été réjetté par tous les Astronomes modernes; l'observation & les nouvelles découvertes en ayant démontré la fausseté.

> De tous les Savans de ce siècle, le seul qui ait mérité à juste titre, le nom de Philosophe, est le célébre Chancelier d'Angleterre, François Bacon. Personne avant lui n'avoit eu des idées plus vastes & plus profondes sur les sciences. Il embrassa la chaîne immense des connoissances humaines. Il remonta jusqu'aux premiers principes, & il descendit jusqu'aux dernières conséquences. Il vit tous

= les rapports qui lient entr'elles de proche en proche, les différentes branches de Siècur, cet arbre dont les rameaux sont infinis. & qui les font naître les unes des autres, Il suivit la marche de l'esprit humain dans tous les siècles, calculant avec précision, appréciant avec équité tous les efforts qu'on avoit faits dans les âges précédens, pour lutter contre l'ignorance & les préjugés, pour acquérir de nouvelles connoissances, & reculer les bornes de celles dont on étoit déja en possession. Il examina tout ce qui avoit été fait avant lui; il montra ce qui restoit à faire, & il traça la route qu'il falloit prendre pour arriver au but encore très-éloigné où il vouloit conduire la raison. Ce n'est qu'en reprenant les vues de ce grand homme, qu'on est enfin parvenu à former un système raisonné des sciences, & à en porter quelques-unes, telles que la Physique, l'Histoire naturelle, &c.

Il est à remarquer que les Lettres & les Arts, qui firent des progrès si sensibles pendant le cours de ce siècle, avoient commencé à reprendre une nouvelle vie dans le tems où l'Europe étoit

au dégré de perfection où elles fe sont

élevées de nos jours.

en feu d'un core au milie violentes agi leur Empire. ceau, étoit cruelles, & r gères. La Fra elle une fec glantée par l'Allemagne nées du No ard, étoien de Religion les loix, l'éc les états de ce des commo end'exemple fut néanmo funcites, qu fage, & q rapidement vit éclorre vres du gé chose étoi Grèce & à du Pélopoi lippe, Roi

lexandre,

parvinrent

e proche iches de t infinis, s autres. ain dans récision, s efforts écédens, les préles conde celles . Il exaant lui: , & il re pour né où il e n'est e grand u à foriences,

ettres & s fi fenfiècle, ne noupe étoit

lles que

le, &c.

fe font

en feu d'un bout à l'autre. Ce fut encore au milieu des troubles & des plus XVI. violentes agitations, qu'elles accrurent SIÈCLE. leur Empire. L'Italie qui fut leur berceau, étoit déchirée par des factions cruelles, & ravagée par des armées étrangères. La France qui devint bientôt pour elle une seconde patrie, étoit ensanglantée par les discordes civiles; enfin l'Allemagne, l'Angleterre & les Connées du Nord où elles pénétrerent plus pard, étoient désolées par les querelles de Religion qui en changerent le culte, les loix, l'économie politique; enfin tous les états de ce vaste continent éprouvoient des commotions dont il n'y avoit jamais eud'exemple dans l'histoire du monde. Ce fut néanmoins à travers de ces tems. funcites, que la lumière s'ouvrit un pafsage, & que l'esprit humain s'avança rapidement vers les beaux jours où l'on vit éclorre de toutes parts les chef-d'œuvres du génie & du goût. La même chose étoit arrivée autrefois dans la Grèce & à Rome. Ce fut après la guerre du Péloponese, & les victoires de Philippe, Roi de Macédoine, pere d'Alexandre, que les Lettres & les Arts parvinrent, en Grèce, au plus haut

point de leur gloire; ce fur aussi après limalheureur XVI. les guerres civiles de Marius & de une Photius, SIECLE. Sylla, de Cesar & de Pompée, que les mieux Miche Romains se montrerent en tout genre de litterature, dignes rivaux des Grecs, qui avoient été leurs maîtres. Ne pour. roit-on pas dire que ces fortes secousses de l'ordre politique, ces grands intérèts qu'elles font naître, ces passions ardentes qu'elles allument, communiquent aux ames une chaleur, une activité qui étendent leurs facultés, & fécondent les germes que la nature y a jettés; germes stériles, quand ils sont engourdis & Sans fermentation; product fs & féconds, quand ils se joignent à des principes propres à les développer?

IV. ARTICLE

Etat du Christianisme en Orient.

Nous allons encore jetter un coup d'œil sur les Eglises d'Orient; & ce sera peut-être la dernière fois que nous tournerons nos regards vers ces helles Contrées où le Christianisme fut si florisfant depuis son origine, jusqu'au tems

ue les cœurs ent cesser de ble de ces nous par une distance de eles sont tor ion, le joug ppesanti sur fouhaiter plu Tunité, afin font les victin elles des sou poir d'une lans doute m la Providence ont un motif pour ne pas schismatique l'Orient. Les & les pratiq conservées, dans la main Sectes nouve tester la posse tage les Th

n'ont-ils pas

ient aux qui étengermes urdis & féconds, orincipes

rient.

nn coup ; & ce ue nous es belles fi florif au tems

asse de malheureux Schisme commencé par le se de mé Photius, & consommé par l'am-xvI.

que les mieux Michel Cérulaire. Ce n'est pas si te c l es cœurs sensibles & chrétiens doies Grecs, ent cesser de s'intéresser au sort déplonue pour able de ces Sociétés, plus séparées de s'intéresser des lieux. Le triste état où s intérêts distance des lieux. Le triste état où ardentes elles sont tombées depuis leur séparaon, le joug de l'oppression qui s'est ppesanti sur elles, doivent nous faire dent les bahaiter plus que jamais leur retour à funité, afin que les maux dont elles sont les victimes, soient du moins pour elles des souffrances utiles. Outre l'espoir d'une réunion dont l'époque est lans doute marquée dans les décrets de 1 Providence, les Eglises d'Occident ont un motif d'intérêt qui leur est propre, pour ne pas perdre de vue les Sociétés schismatiques qui sont répandues dans l'Orient. Les dogmes qu'elles professent, & les pratiques anciennes qu'elles ont onservées, sont des armes victorieuses dans la main des Catholiques, contre les Sectes nouvelles qui viennent leur contester la possession de la vérité. Quel avanage les Théologiens du siècle dernier n'ont-ils pas tiré de ces traits de ressem-

blance qui nous sont communs ave epouvoir arb qu'elle a reçu des Apôtres & de leu cordée, pou premiers Disciples, puisque la mêm répotes & foi, le même culte & les mêmes usages vides les uniqui remontent à la plus haute antiquité famés, toujo se retrouvent dans les Eglises séparées de maque jour de sans? Ces Sociétés malheureuses par le mace dont il véxations qu'elles éprouvent, plus mal dépendoit ab heureuses encore par le Schissme qui le continuelles a rend étrangères au corps dont elles resse qu'un na faisoient partie autrefois, continue qu'des Pacharont donc toujours de nous être chères liberté dont il à plus d'un titre. Mais depuis qu'elles de la Capital ont rompu les liens de l'unité, leur Histoire est couverte pour nous de si épais-ses rénébres, que nous ne pouvons pas ses ténébres, que nous ne pouvons pas même suivre la succession des Pasteurs. qui les ont gouvernées dans le tems de leur gloire, jusqu'à ceux dont elles reconnoissent aujourd'hui l'autorité.

Dans tous les Pays de la domination des Tures, les Eglises étoient opprimées par les Princes & par leurs Ministres. voient se pro quillité. Let entrer en poi quels ils éto

fonctions du

rompté de gr

cette premiè

foit pas d'en

on an Gouv

succession d

tems de es recon-

nination primées Tinistres.

nuns ave epouvoir arbitraire pesoit sur elles avec = une mêm rigueur que l'or seul avoit le secret XVI.

ont-ils pradoucir. Ce n'étoit qu'au prix des conrmés, qu'elles
fon culte benoient une liberté précaire: liberté
è précieu s'on révoquoit aussi-rôt qu'elle étoit
de leur cordée, pour la revendre encore. Les
la mêm rigueur que les autres, toujours
es usages sides les uns que les autres, toujours
antiquité samés, toujours insatiables, trouvoient parées de faque jour de nouveaux prétextes pour huit cent estreindre ou pour supprimer une tolé-es par les ance dont ils savoient que l'enchère plus mal. Rependoit absolument d'eux. Agités de ne qui les continuelles alarmes, & craignant sans ont elles tesse qu'un nouveau caprice du Sultan continue ou des Pachas, ne leur ôtât le peu de tre chères liberté dont ils jouissoient, les Chrétiens qu'elles de la Capitale & des Provinces ne pouleur Historient se promettre deux jours de tran-es si épaist quillité. Leurs Evêques ne pouvoient vons pas entrer en possession des Sièges pour lesentrer en possession des Sièges pour les-Pasteurs quels ils étoient élus, ni exercer les sonctions du ministère, qu'après avoir rompté de grosses sommes au Prince; & cette première imposition ne les dispenson pas d'en donner une autre au Visir, on au Gouverneur. Delà vient que la succession des Evêques dans l'Eglise

452

Grecque, n'a rien de fixe & de ce tain, parce que leur stabilité dépendo Siècle à chaque instant d'une volonté sans p gle & fans principe. C'est fur-tout que nous voyons dans l'Eglise de Con tantinople, dont l'Histoire nous est ple connue; & par ce qui s'y passoit, nou plus d'un enc pouvons juger de ce qui arrivoit dan les autres. La Chaire Patriarchale éto au plus offrant : on n'y montoit & o ne s'y conservoit qu'avec de l'argent. peine y étoit-on affis, qu'on s'en voyo chassé par un autre qui, plus riche, of plus abondamment secouru, offroit w prix plus haut. Souvent même ce moyen tout puissant qu'il étoit, ne suffisoit pas à ceux qui l'avoient employé, pour s'al surer la jouissance d'un rang dont ils avoient donné le prix. In caprice du Despote, sa volonté mobile, renversoient tout à coup l'ouvrage du jour précédent, & la même main qui venoit de tiret un homme de la poussière pour le faire Patriarche, le précipitoit l'instant d'après dans sa première obscurité.

Ainsi, de vingt-deux Patriarches, élevés tour-à-tour sur la Chaire de Constantinople pendant le cours de ce siècle, depuis Joachim, exilé par le Sultan

jazet II, pa life sans sa ieu, chassé i foient mo ème qui l'ay es de suite. rétablis jusq quelques ar tes exactes ccessivement errions les mê Pabilité. Po Episcopat, & même voie mposassent de érieur, & qu

endu tout véi On y a fait par émonies, les es, les absol e qui émane ue, & dans I faut avoir

rdre imagina

irer de l'arge oient leur tr

ixe, rien de

é sans r ur-tout offroit w dont ils price du versoient écédent, de tirer le faire ant d'a-

iarches, le Confe siècle, Sultan

jazet II, parce qu'il avoit bâti une de ce life sans sa permission, jusqu'à Mat- XVI. en, chassé deux fois, il en est peu Siècir me qui l'ayent possédé plusieurs an-Mais il en est plus d'un de Con es de suite. Mais il en est plus d'un sest plus d'un encore, qui furent dépouillés ivoir de plus d'un encore qui furent de paroître qui furent de plus d'un encore qui furent d' hale éto quelques années. Si nous avions des oit & of the exactes de ceux qui ont rempli messivement les autres Sièges, nous y en voyoi grions les mêmes variations & la même riche, or habilité. Pour acheter de la sorte Episcopat, & pour s'y maintenir par même voie, il falloit que les Prélats mposassent des taxes sur le Clergé indont ils rieur, & que les Pasteurs du second edre imaginassent aussi des moyens pour rer de l'argent des fidèles qui compovient leur troupeau. Cette nécessité à endu tout vénal dans l'Eglise Grecque. On y a fait payer les Sacremens, les céémonies, les bénédictions, les censues, les absolutions, en un mot, tout e qui émane du ministère ecclésiastime, & dans ces exactions auxquelles faut avoir souvent recours, rien de ixe, rien de réglé : ce sont les cir-

constances, les besoins du Ministra prient, ne jo son crédit, son avidité, qui décident queux. Ces Sitels, plus ou du moins qu'ils exigent po les ne laissen les diverses fonctions du minister ont rien qui commerce ouvert, & d'autant plus de la Comme cratif, que le Peuple est plus crédit der dans le & plus superstitieux. Les choses so sus allons es encore aujourd'hui sur ce pied-là da qu'on sait toute l'étendue de l'Eglise Grecque; in & la co quoique cet abus soit considérable, bignées, assir n'est pas encore le plus grand de ce le, tout ce que l'avilissement de l'Episcopat & cheurs une i Sacerdoce ont fait naître. L'argent éta du le tro le feul moyen de parvenir aux Dignit sidiverses con & de s'y conserver, elles sont ordina Les Abyssin rement envahies par les sujets les plus uychiens ou l'avarice, achetées par l'ambition, o apps de Sociét les voit presque toujours déshonore minions Chré par le vice & l'ignorance. Nous n'er Eglise Roma gérons point. Ceux que le commerce d'hôscore, Par la curiosité font voyager dans les Iste va l'étendar & dans l'intérieur du Continent, où le Concile de Cl Grecs ont encore des Eglises nombres la cinquième ses, sont autant de témoins de ce que ophtes ont nous avançons.

> Les Abyssins, les Cophtes, les Arts Chef de la méniens, les Jacobites & les autre es derniers, Chrétiens Schismatiques dispersés dan Alexandrie,

ns, leur Do

Ministre Orient, ne jouissent pas d'un sort plus = lécident meux. Ces Sociétés, dont quelquesigent po es ne laissent pas d'être nombreuses, Stèct ... ministère ont rien qui annonce un état floris-nt plus de Comme nous he devons plus en lus crédit der dans le reste de cet Ouvrage, hoses so sus allons exposer en peu de mots. ed-là da qu'on sait de plus certain sur l'His-recque; sie & la constitution de ces Eglises érable, signées, afin de réunir dans cet artid de ce le, tout ce qui peut donner à nos pat & cheurs une idée juste & complette de regent éta dat où se trouve le Christianisme dans x Dignit s diverses contrées de l'Orient.

nt ordina Les Abyssins & les Cophtes sont des ndues proposition, o aps de Société féparée des autres Coméshonord unions Chrétiennes, & sur-tout de ous n'ex Eglise Romaine, depuis les tems de nmerce o Noscore, Patriarche d'Alexandrie, qui s les Isle va l'étendard du Schisme après le nt, où le Concile de Chalcédoine, vers le milieu nombreu a cinquième siècle. Il paroît que les de ce que lophtes ont été les Apôtres des Abysns, leur Doctrine étant la même, & , les Ar Chef de la Religion chrétienne chez les autre es derniers, étant soumis au Patriarche erfés dan Alexandrie, qui a fur lui une jurisdic-

XVI.

tion absolue. Les uns & les autres o conservé les dogmes, les Sacremens STECLE. les pratiques religieuses qui subsistoie dans l'Eglise universelle avant leur paration. Ils ont, comme les Catho ques Romains, sept Sacremens, le cu des Images, la vénération des Saints des Reliques, la Prière pour les mon ils croyent la présence réelle, le cha gement du pain & du vin au Corps au Sang de Jesus-Christ, le Purgatoir ils offrent l'Eucharistie en Sacrifice, cepté qu'ils n'ont pas l'usage des Mes basses ou privées. Ils ne dissèrent d Chrétiens de la Communion Romaine dans le dogme, que par l'erreur Monophysisme, qui consiste à ne recon noître en Jesus-Christ qu'une seule m ture, quoique la divinité & l'humani ne soient pas confondues. Quant au pratiques, ils en ont quelques-unes qu leur sont particulières; leurs Eveque & leurs Prêtres sont mariés; leurs Mo nes feuls gardent le célibat. Ils admet tent le divorce pour cause d'adultère, d mésintelligence entre les époux, ou d'in firmités qui mettent l'un des deux hor d'état de remplir la fin du mariage. Ilson la pratique de la circoncisson, soit qu'il l'ayen

ayent em omérans emonte : ienne plu h Religio blutions Is s'absti mimaux 1 L'Eglis m Métro

'est-à-dir

par le Pa l'une gr valtes do exempts le seul E Pays, le gnant qu ne se mu un Corps de se so Christian fant, pa

Prince 8 ont péné qu'il n'y a voie plus grand no

& les a Tome les autres o Sacremens ui subsistoie avant leur e les Catho mens, le cu des Saints our les mon elle, le cha

n au Corps e Purgatoire Sacrifice, ge des Mell diffèrent d

ion Romains r l'erreur ste à ne recor

une seule m & l'humani

s. Quant a ques-unes q eurs Evêqu

s; leurs Mo t. Ils admet d'adultère, d

ooux, ou d'in des deux hon

ariage. Ilson on, soit qu'il

l'ayent

yent empruntée des Juifs ou des Maomérans, soit que l'origine de cet usage emonte aux tems les plus anciens, & SIÈCLE. ienne plutôt à la nature du climat, qu'à Religion. Il en est de même des blutions qui sont fréquentes chez eux. ls s'abstiennent de manger la chair des

mimaux suffoqués.

L'Eglise d'Abyssinie est gouvernée par m Métropolitain, qu'on appelle Abuna, test-à-dire, Père commun. Il est nommé par le Patriarche d'Alexandrie; il jouit sune grande autorité, possède de valtes domaines, dont les Colons sont exempts de toute espèce d'impôts. C'est le seul Evêque qu'il y ait dans tout le Pays, le Patriarche d'Alexandrie craignant que, s'il y en avoit d'autres, ils ne se multipliassent au point de former un Corps, & de mettre l'Abuna en état de se soustraire à son obéissance. Le Christianisme d'Abyssinie est très-florissant, parce que c'est la Religion du Prince & de l'Etat. Les voyageurs qui ont pénétré dans ces contrées, assurent qu'il n'y a point de Pays au monde, où l'on voie plus d'Eglises; les Moines y sont en grand nombre. On y célèbre la Liturgie & les autres parties de l'Office divin Tome VII.

en langue vulgaire, ce qui n'empêch XVI. pas le peuple, & même le Clergé, d'êt es liturgique Siècle, très-ignorans. Ils sont aussi très-adon la plus hau nés à la superstition : c'est une suite que Cophte,

leur ignorance.

La Société Chrétienne des Cophie naturels ent étoit autrefois très-nombreuse, mêm den idiôme. I depuis les conquêtes des Sarrasins; ma rêtre jugé les révolutions arrivées dans le Pay des & d'exe qu'ils habitent, & la domination de sque. Les Co Turcs qui s'est établie en Egypte, pa mie des Pac la destruction des Mamelucks, commidité les soum nous l'avons raconté ailleurs, a resser une les autres cette Eglise dans des bornes très-étroi un Turque. renferme pas plus de quinze mille au non entreprir jourd'hui. Ils font confinés dans la haut glins sous l Egypte, quoique leur Patriarche sall maine. Ils est sa résidence au Caire. Ce Prélat, que s tems d'y r jouit d'une grande autorité dans sa Secte ayant paru est peu considéré des Turcs. Son revenus, d'un côté est très-médiocre; tous les Eveques de resèrent bient sa Communion le regardent comme , la Nation, se leur Chef. L'Ordre hiérarchique, quan jugés, soule aux dégrés de la Cléricature, subsiste unes qui ont dans cette Eglise, tel qu'il étoit parme, a toujours les Grecs avant leur séparation. Les de ceux qui

CHR

que les Arab mper. On a CHRÉTIENS. 459

gé, d'et es liturgiques dont elle se sert, sont fuite de que Cophte, qui étoit celle du Pays, Siècie.

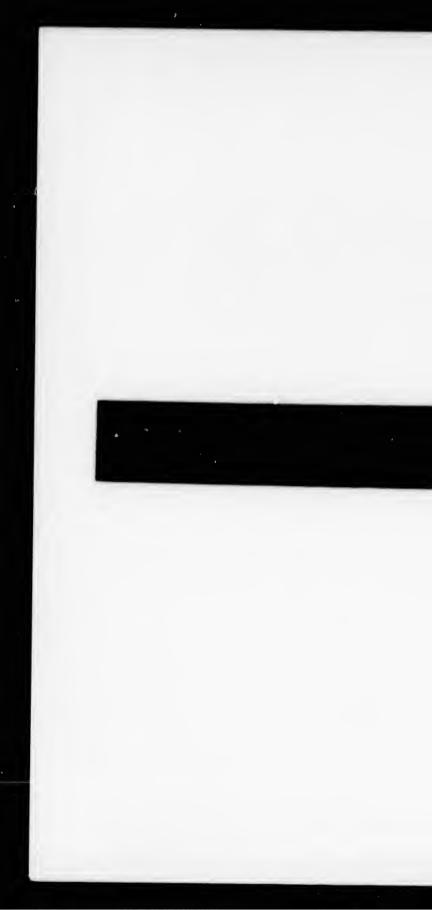
que les Arabes le subjuguèrent. Peu Cophie naturels entendent aujourd'hui ce, mêm en idiôme. Il suffit de le savoir lire, sins; ma rêtre jugé digne d'entrer dans les le Pay les & d'exercer le ministé e eccléation de sque. Les Cophtes gémissent sous la price, par unie des Pachas, dont le caprice & comme dité les soumet à des taxes arbitraires,

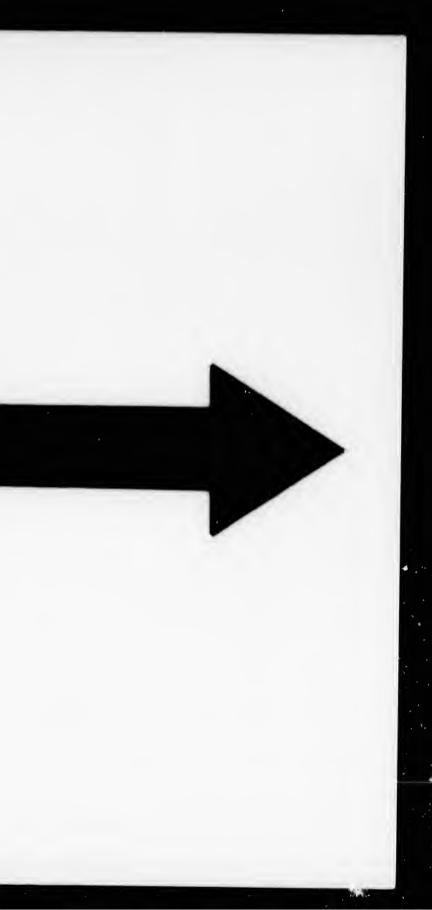
a resser une les autres Chrétiens de la domi-

très-étroi Tion Turque.

ames que lorsque les Portugais, établis dans ife Oma Indes, eurent étendu leur commerce elle n'e sl'Ethiopie, les Missionnaires de cette mille au son entreprirent de faire rentrer les s la hau glins sous l'obéissance de l'Eglise che sass maine. Ils espérèrent pendant quel-élat, que s tems d'y réussir, quelques Prins sa Secte ayant paru disposés à les seconder. n revenus, d'un côté, les intérêrs politiques eques de ressèrent bientôt ce projet; & de l'au-comme, la Nation, fortement attachée à ses ne, quan jugés, soulevée d'ailleurs par les , subsistatines qui ont beaucoup d'empire sur pit parm , a toujours rendu infructueux le ion. Le de ceux qui travailloient à la dénper. On a prétendu, & ce n'est

i'empêch





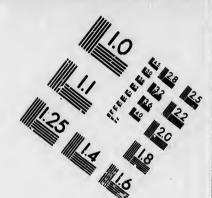
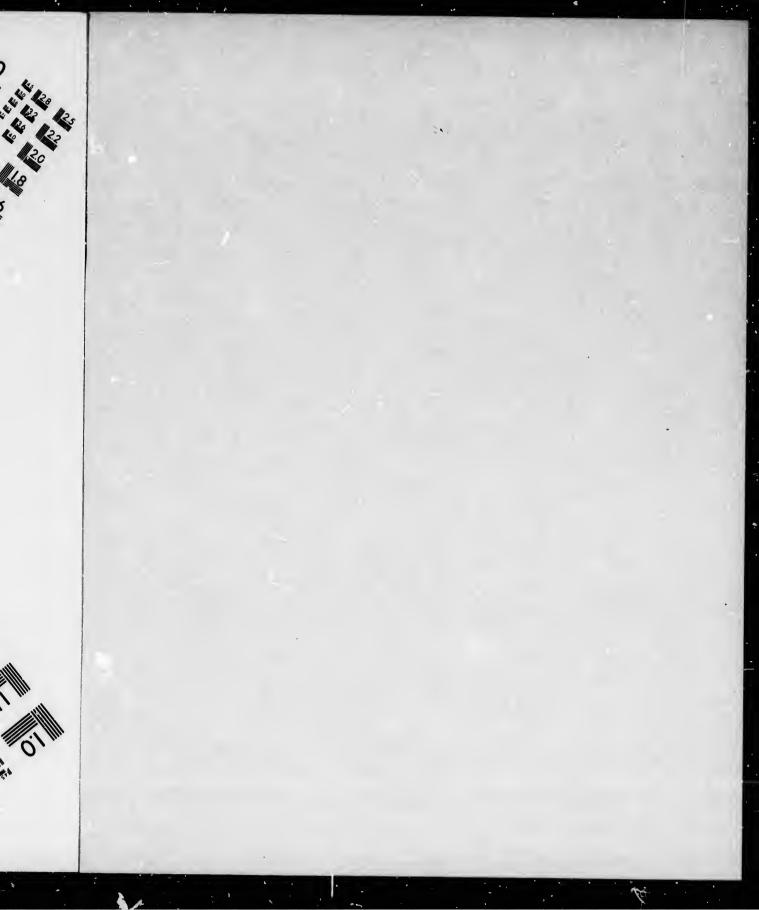


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 STATE OF THE STATE



peut-être pas sans fondement, que sent donc l' Missionnaires, employés à cette n desse, & le ciation dissicile, ne mirent pas mité. Zangal Sitcle ciation difficile, ne mirent pas leur conduite & dans leurs manie toute la prudence, toute la douceur étoient nécessaires pour la faire rés On n'a pas été plus heureux auprès dace, en un Cophtes. Ces Peuples ont toujour fanatisme, fusé d'entrer dans les voies de conceptocurer du tion qu'on leur a ouvertes. Les un atriarchat de les autres persévèrent opiniâtrés l'Orient; il dans le Schisme, quoique leurs Pall même ne soient pas en état de le fendre, par les armes du savoir & suychiens er raisonnement. Dieu seul connoît les traidevint paroù ces portions de l'Eglise, arractande Société du tronc par la tempête, se réuni deques siècle au reste du troupeau.

Il y a d'autres Eutychiens Mo physites dans la Syrie, dont le Patria réside à Antioche. On les appelle Je sectes qu'il bites; & ils ont pris ce nom d'un cer encement, l Moine Syrien, nommé Jacques I gale-Baradée, qui fut leur Apôtre sixième siècle. Les Evêques de la Set souverneurs ayant été presque tous arrêtés & ores, la pe en prison par ordre de l'Empereur, ques, d'avoir ques destruction de leur parti exercices d le Peuple n'avoit personne qui le

CHR & qui l'en rité. Zangal extérieur qu nce vive, un matreté, b de; il fit ur nes, & fér rles & des A u-ci ayant o inces étant d leur part,

autres Chr

irs manie

iens Mo le Patria Jacques Z lacques 2 r Apôtre rêtés & eur patti qui le

& qui l'entretînt dans ses opinions. nent, que frent donc Jacques Zangale Evêque ent pas mité. Zangale, sans être savant, avoit extérieur qui en impose, une éloa douceur ne vive, un zèle brûlant, une grande ux auprès dace, en un mot, tous les caractères t toujours finatisme, & les qualités propres à s de concercer du fuccès. Il parcourut tout se Les un pariarchat d'Antioche, le plus étendu l'Orient; il pénétra jusques dans la leurs Past de; il sit un grand nombre de protat de le mes, & réunit les dissérentes Sectes services de le communion. savoir de juychiens en une seule Communion, nnoît lest devint par-là très-nombreuse. Cette se, arrace unde Société vécut en paix durant se réuni selques siècles sous la domination des sses & des Arabes Mahométans. Mais a-ci ayant conquis la Perse, & leurs inces étant devenus intolérans à l'égard appelle Je Sectes qu'ils avoient protégées au com-n d'un cer dencement, les Jacobites éprouvèrent, leur part, les mêmes rigueurs que sautres Chrétiens. Les Sultans & les de la Sectionverneurs leur vendent, comme aux ures, la permission d'élire des Evêpereur, d'avoir des Eglises & de pratiquer s exercices de leur Religion. Ces vexaXVI.

tions, le cours du tems qui affoi tout, & les changemens arrivés d SIÈCLE le Pays où ils s'étoient répandus, considérablement diminué leur no bre, puisqu'au témoignage des voyage les plus véridiques, leur Société comprend aujourd'hui que cinquant soixante familles dans la ville d'A tioche, qui est leur centre. Il y en a po tant d'autres en plus grand nombre d certains cantons de la Syrie, dans contrées voisines, & jusques dans les serts, où leurs Moines se retirent, vivent, les uns réunis en Communan les autres seuls, ou deux à deux, pa

quant des austérités presqu'incroyable Les Jacobites ont la même foi, mêmes usages, & le même Gouvern ment ecclésiastique que les Cophtes les Abyslins; c'est-à-dire, qu'ils ont co servé, comme eux, à l'exception d erreurs qui leur sont propres, tout fonds du Christianisme, tel qu'il existe en Orient avant leur séparation. Le m nophylisme qu'ilsont adopté, ne metdat la réalité aucune différence entre les créance & celle de l'Eglise Catholique touchant le dogme des deux natures e Jesus-Christ, parce que leur docum

ir le point mchie, ou hisme n'e gé aveugle ejetter le Lettre do quoiqu'au f nseignée d ar ce Conc que, pour Religion , I esprits ont divisions l fuites, que de la vérite s'entête ne

> ant établie miers tems Société qu jours. Plus l'Eglise Ro nels, dreff ciles; & cette unioi Le Mono sa croyano

opinions 1

flon cherc

Une aut

qui affoi arrivés d pandus, leur no des voyage r Société cinquant. ville d'A l y en a po nombre d ie, dans s dans les d retirent, omnunau deux, pra incroyables me foi, l e Gouvern Cophtes ils ont con

cception d res, tout qu'il existo ion. Le mo ne metdan e entre leu Catholique a natures e cur doctrin rle point se réduit à une pure logonchie, ou équivoque de mots. Leur hisme n'est donc que le fruit d'un pré-Siècis. gé aveugle & opiniâtre, qui leur fait ejetter le Concile de Chalcédoine & Lettre doctrinale de S. Léon à Flavien, quoiqu'au fond ils tiennent la doctrine mseignée dans cette Lettre, & définie par ce Concile. Nous faisons cette remarpue, pour montrer qu'en matière de Religion, la prévention & l'aigreur des esprits ont souvent plus de part aux divisions les plus funestes dans leurs suites, que la connoissance & le zèle de la vérité, & que les idées dont on s'entête ne tarderoient pas à se concilier, l'on cherchoit de bonne foi à s'entendre.

Une autre branche d'Eutychiens s'étant établie en Arménie, dès les premiers tems de la Secte, y a formé une Société qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Plusieurs sois elle s'est réunie à l'Eglise Romaine par des actes solemnels, dressés & acceptés dans des Conciles; & autant de sois elle a rompu cette union pour retourner au Schisme. Le Monophysisme constitue le sonds de sa croyance: elle y a joint quelques opinions particulières. Mais à juger de

V iv

la doctrine de cette Eglise, par se Livres liturgiques, ses prières & le Siècie, pratiques de son culte, elle a conservé comme les autres Sociétés chrétienne de l'Orient, toutes les vérités qui lu avoient été transmises par la foi de siècles antérieurs, à l'époque de l'hérésie Eutychienne. Les Rois de Perse & le autres Souverains dont l'Arménie a été successivement tributaire, ont tantôt protégé & tantôt opprimé cette Eglise Elle a été pendant quelque tems divisée en plusieurs Communions, parce qu'il s'étoit élevé dans son sein plusieurs Patriarches, qui avoient chacun leur parti, Aujourd'hui elle n'en a qu'un, dont la Jurisdiction s'étend sur tous les Evêques du Pays. Ce Prélat est élu par les autres Evêques, qui le sont eux-mêmes par les anciens du Clergé de chaque Eglise; mais ils sont obligés d'obtenir la confirmation du Prince, qui l'accorde moyennant une somme dergent dont il fixe arbitrairement la quotité. Le Patriarche jouit d'un revenu considérable, mais il n'en dispose pas pour lui-même. Il vit dans un Monastère, comme le reste de la Communauté. Ses revenus sont employés à payer les taxes imposées par

k Prince, k subsistance

Les Arn Docteurs, a fent d'une grande aut dans leur n le célibat, mortifié. Ta de l'âge, i ampagnes bitant leur aumônes. l'histoires ! contre les I ont si bonn prennent le Communic Le Clergé Peuple. D

Lorsque damné l'en Empereurs les décrets

vernent ce

Docteurs 1

très-supers

lire, & e

être promi

Prince, à l'entretien des Eglises, à

par fe res & le conservé hrétienne és qui lu a foi des le l'hérésie rse & les énie a été tantôt prote Eglise. ns divisée arce qu'il ssieurs Paleur parti. , dont la s Evêques les autres es par les Eglise; la confire moyennt il fixe Patriarche , mais il ne. Il vit e reste de sont em-

sées par

subsistance des Moines & des pauvres. XVI. Les Arméniens ont une espèce de SIÈCLE. Nocteurs, appellés Vertabets, qui jouislent d'une grande considération & d'une rande autorité. Ils sont très-austères lans leur manière de vivre; ils gardent le célibat, & leur extérieur est trèsmortifié. Tant qu'ils sont dans la vigueur de l'âge, ils parcourent les villes & les ampagnes, assemblant le peuple & déhiant leurs sermons pour obtenir des aumônes. Leurs discours sont un tissu l'histoires fabuleuses & de déclamations contre les Missionnaires Catholiques. Ils ont si bonne opinion d'eux-mêmes, qu'ils prennent le pas sur les Evêques de leur Communion qui ne sont pas Docteurs. le Clergé les respecte autant que le Peuple. Du reste, tous ceux qui gouvernent cette Eglise, Evêques, Prêtres, Docteurs mêmes, sont très-ignorans & mès-superstitieux. Il ne faut que savoir lire, & entendre les Rubriques, pour être promu au Sacerdoce.

Lorsque le Concile d'Ephêse eut condamné l'erreur de Nestorius, & que les Empereurs eurent appuyé de leur autorité les décrets de cette Assemblée, les Evê-

VV

= ques Nestoriens, chassés de leurs Sièges, s'éloignèrent des lieux soumis à la do-Siecle mination des Romains. Ceux qui se réfugièrent en Perse, trouvèrent moyen d'obtenir la protection du Prince, en lui persuadant qu'ils n'étoient pas moins ennemis des Empereurs que lui-même. Avec cet appui, ils perfécurèrent les autres Chrétiens, s'emparèrent de leurs Eglises, & se rendirent très-puissans. Delà ils se répandirent dans les Régions voisines, formèrent des Prosélytes parmi les Idolâtres, parmi les anciens Chrétiens de différentes Sectes, animés, comme eux, contre l'Eglise Catholique & contre les Empereurs, & pénétrèrent jusques dans la Tartarie & dans l'Inde. Pendant plusieurs siècles, ces Eglises ont été trèsflorissantes, mais les révolutions arrivées dans l'Orient par les conquêtes des Sarrasins, des Tartares & des Turcs, les ont réduites à un état des plus misérables. Isolées les unes des autres dans les vastes Pays où elles subsistent encore, ces petites Sociétés n'ont plus rien de commun, que leur opiniatreté dans l'erreur & dans le Schisme. Les Nestoriens qu'on voit dans la Syrie, la Chaldée & dans les contrées des environs, sont en plus grand nombre;

en les ap Antioche 1 tion fur to munion. Il en envoie d gnées, & Comme ce le font qu la distance Patriarche milles ent enfans. Il pareils Mi gées dans Celles qui nir une c Patriarche ques, ont lier, fans quoiqu'ell Clergé as tale des C ciétés Ne mettre en & de ne hypostatic

nature hi

erreur ce

du Saint-

rs Sièges. à la dox qui se nt moyen ce, en lui as moins ii-même. les autres s Eglises, elà ils se voisines, les Idoériens de me eux, ontre les ues: dans lant pluété trèsarrivées des Sarircs, les sérables. es vaftes s petites un, que dans le oit dans contrées

ombre;

en les appelle Chaldéens. Ils ont à Antioche un Patriarche qui a Jurisdic- XVI. ion sur toutes les Eglises de sa Com-Siècle. munion. Il-leur donne des Evêques; il en envoie d'autres visiter les Eglises éloignées, & leur donner des Ministres. Comme ces visites sont difficiles, & ne se font que de loin en loin, à cause de la distance des lieux, les Envoyés du Patriarche ordonnent à la fois des familles entières, jusqu'aux plus petits enfans. Il n'est pas étonnant qu'avec de pareils Ministres, ces Eglises soient plongées dans la plus profonde ignorance. Celles qui sont plus à portée d'entretenir une communication suivie avec le Patriarche, & qui peuvent avoir des Evêques, ont un gouvernement plus régulier, sans être beaucoup plus instruites, quoiqu'elles aient des Ecoles & un Clergé assez nombreux. L'erreur capitale des Chaldéens & de toutes les Sociétés Nestoriennes d'Orient, est d'admettre en Jesus-Christ deux Personnes, & de ne reconnoître pas en lui l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine. Ils joignent à cette erreur celle des Grecs sur la procession du Saint-Esprit, & quelques-unes des

opinions attribuées à Origêne sur le péché originel, la création des ames & SIECLE. l'éternité de : peines. D'ailleurs, ils ont conservé tous les dogmes, dont la foi étoit établie dans toute l'Eglise au tems qu'ils s'en sont séparés. Ils achètent, par un tribut annuel & par des sommes qui sont arbitrairement exigées, le peu de liberté dont ils jouissent, comme les autres Chrétiens qui vivent sous la domination des Mahométans.

Au milieu de ces différentes Sectes qui sont répandues çà & là dans les vastes contrées de l'Orient, on trouve un grand nombre de Catholiques que nos Missionnaires instruisent & soutiennent dans la Foi. Ils ont beaucoup à souffrir de la part des Mahométans; mais bien plus encore de la part des Grecs Schismatiques & des autres Sociétés féparées de l'Eglise Romaine. Ce sont ordinairement ces Chrétiens, obstinés dans l'erreur & dans le Schisme, qui excitent par leurs délations & leurs flatteries, la haine des Infidèles contre les familles Catholiques & contre les Missionnaires. Ces orages sont fréquens, & quelquefois ils sont poussés jusqu'à se changer en une persécution déclarée. Les Pa-

& les blique pro Igne dans l miques, p at fous l'o ous la direc nvoie. Mais courroux le leurs Sub mmes plu elon qu'on wides, ram me, jusqu'à milime & empête. C' natives d'ag que les Ca leurs jours. sensiblemen des homme vouent à leu surpasse de tiens de cha léparément. leur ferveur tance dans

font expose

fante & le

les tems he

s ames & s, ils ont la foi e au tems etent, par emes qui e peu de mme les la do-

ectes qui es vastes uve un que nos tiennent . souffrir ais bien s Schifféparées ordinaiés dans ni excitteries, familles nnaires. nelque-

hanger

es Pa-

as & les autres Agens de l'autorité = blique profitent de cette animolité qui gne dans les cœurs de tous les Schif-Siècis. ntiques, pour rançonner ceux qui vient sous l'obéissance du Saint-Siège & lus la direction des Ministres qu'il leur. woie. Mais on fait le moyen d'appaiser courroux de leurs Gouverneurs & e leurs Subalternes. Des présens, des mmes plus ou moins considérables, fon qu'on les connoît plus ou moins wides, ramènent ordinairement le calme, jusqu'à ce que la jalousie, le famisme & l'avarice fassent renaître la empête. C'est au milieu de ces alterntives d'agitation & de tranquillité, que les Catholiques d'Orient passent leurs jours. Cependant ils se multiplient sensiblement par le zèle & les travaux des hommes apostoliques qui se dévouent à leur instruction. Leur nombre surpasse de beaucoup celui des Chrétiens de chaque Secte hétérodoxe, prise séparément. Leur attachement à la foi, leur ferveur dans la piété, leur consance dans les épreuves auxquelles ils sont exposés, leur charité compatiffante & leurs autres vertus rappellent les tems heureux où le Christianisme

XVI. qu'ils habitent. Nous nous proposons de Siècle. donner dans le dernier volume de ce Ouvrage un état détaillé des missions de Levant, des Indes, de la Chine, de Japon, de Siam, de l'Afrique & de deux Amériques. Ce morceau vraimen intéressant qui fera partie de l'Histoir Abrégée du XVIII siècle, présenter au Lecteur un tableau sidèle des progrède la Religion Catholique dans toute les régions séparées de l'Europe.

ARTICLE V.

Caractères des Papes qui ont gouverne l'Eglise pendant le seizième siècle.

A LEXANDRE VI, en déshonorant la Chaire Pontificale par ses désordres, en outrageant l'humaniré par ses crimes, & ceux de son fils qu'il partageoit, avoit étendu son influence sur les affaires d'Italie, comme Prince temporel, par les artifices de sa politique, & le succès de plusieurs négociations habilement conduites. Jules II qui lui succéda, après Pie III, mort au bout

m mois, i étoient vec fuccès Alexandre vorable à l'autorité mactère alt ehumeur ropre au co waux fonce postolique. Siège, il fo ous la domi la Romag h Duché c mines de l vahis par les gia, par le glioni, & Borgia fut renoncer à f glio, les Bag

> Les Véni de réduire. fameuse lign il les eut v

également d

gne, les aut

que, par leu

ns les Pav oposons d me de ce missions di Chine, d que & de u vraimen PHistoir présenter les progrè ans toute ope. ~

gouverne siècle.

shonorant lé sordres, fes crii'il partaience fur ince temolitique, ociations I qui lui au bout

un mois, possédoit toutes les qualités == i étoient nécessaires, pour reprendre XVI. ec succès, & pousser loin, les projets SIRCLE. Alexandre, dans ce qu'ils avoient de vorable à l'extension des domaines & l'autorité politique du S. Siège. Un mactère altier, des passions ardentes, ne humeur guerrière, le rendoient plus sopre au commandement des armées, maux fonctions paisibles du ministère postolique. Sitôt qu'il fut élevé sur le Siège, il forma le projet de faire rentrer bus la domination des Papes, les Places le la Romagne, de la Marche d'Ancône, du Duché d'Urbin, & les autres domaines de l'Eglise, qui avoient été envahis par les Vénitiens, par César Borgia, par les Bentivoglio, par les Baglioni, & d'autres familles puissantes. Borgia fut le premier qu'il obligea de renoncer à ses usurpations. Les Bentivoglio, les Baglioni vinrent après, & furent également dépouillés, les uns de Bologne, les autres de Pérouse.

Les Vénitiens étoient plus difficiles réduire. Jules forma contr'eux la ameuse ligue de Cambrai. Mais quand il les eut vu tomber à ses pieds, & que, par leur soumission, le secours des



Princes qui étoient entrés dans cett ligue, lui fut devenu inutile, il s'uni SIÈCLE, avec ces Républicains, pour la dissiper car Jules, trop semblable en cela au autres Souverains de son tems qui se pi quoient d'habileté, n'avoit d'autre mon dans ses alliances, & d'autre mesure de sa fidélité, que son intérêt & ses vue ambitieuses. Neveu de Sixte IV, il avoit goûté, sous le Pontificat de son oncle, tout ce que l'autorité suprême a de flatteur pour les hommes qui aiment à dominer. Nul Prince ne se montra si jaloux des prérogatives de la Souveraineté. On prétend que ce Pontife, d'un génie vraiment grand & élevé, avoit conçu le projet d'une confédération entre les Princes d'Italie, semblable à celle du Corps Germanique; & que, comme l'Empereur d'Allemagne est Chef de celle-ci, il se proposoit de faire déclarer le Pape Chef & Protecteur de celle qu'il méditoit. Si ce plan, dont l'idée n'a pu naître que dans un esprit raste & sublime, avoit réussi, le Pontise de Rome seroir devenu, dans l'ordre politique, la feconde personne de l'Europe.

Jules II eut dans ses dernières années

vifs dém ouis XII; & entre gient avois our l'Eglis rance ne d e, & Lo essentiment hi avoient ictoires. Le des injures Pordinaire Le Pape exc sujets du so le Royaume bla le Clers mois de Sep falier fur le dre dans un Le réfultat Assemblée, fendre ses c

fant les cer

auroit fait c

jure. En con

il fut arrê

Italie, à la

pour oblige

CHRÉTIENS. 473

viss démêlés avec le Roi de France puis XII; démêlés qui, par le caractère & entreprenant du Pontife, pou-Siècle. vient avoir des suites très-fâcheuses our l'Eglise. Jules craignoit que la rance ne devînt trop puissante en Itak, & Louis conservoit un profond ressentiment des perfidies de Jules, qui avoient fait perdre le fruit de ses idoires. Les deux rivaux s'aigrirent par les injures réciproques, comme c'est fordinaire dans ces sortes d'occasions. le Pape excommunia le Roi, délia ses hijets du serment de fidélité, & mit e Royaume en interdit. Le Roi assembla le Clergé de ses Etats à Tours, au mois de Septembre 1510, pour le consaler sur le parti qu'il y avoit à prendre dans une conjoncture aussi délicate. Le résultat des délibérations de certe Memblée, fut que le Roi pouvoit défendre ses droits par les armes, nonobsant les censures du Pape, & le poursuvre comme un autre Prince qui lui auroit fait quelque tort, ou quelque injure. En conséquence de cette décision, il fut arrêté que Louis passeroit en Italie, à la tête d'une bonne armée, pour obliger le Pape à cesser de préten-

dans cetto, il s'unita dissiperan cela aus qui se piutre motiones utre de constante de constante

me a de

aiment à

nontra fi

Souveraiife, d'un é, avoit ation eniblable à & que, e est Chef de faire

de faire ecteur de in, dont un esprit e Pontise s l'ordre

s années

onne de

= dre à la gloire des conquérans, & à s renfermer dans les devoirs de premie SIÈCLE. Pasteur & de Père commun des Fidèles Si l'on eût exécuté sans délai cette résolution, & si on l'eût soutenue avec vigueur, Jules eût été bientôt contrain de rabattre sa fierté. Le soulèvement général de l'Italie, la perte de plusieurs places qu'il éprouva coup sur coup, & le traitement injurieux fait à sa statue par les Bolonois, étoient de sûrs indices des succès que la France pouvoir se promettre d'une expédition commencée dans de pareilles circonstances, & conduite avec sagesse. Mais Louis, jugeant toujours des autres par l'honnêteté de son ame, laissa échapper le moment. Il espé. roit que le Pape rentreroit en lui-même, & qu'effrayé des maux qu'il alloit causer, il annulleroit des actes qui étoient le fignal d'un embrasement général. C'étoit nial connoître l'intrépide Pontife. Son courage & sa hauteur augmentèrent aux approches de la tempête; & pour montrer qu'il étoit loin de se laisser intimider, il lança de nouveaux foudres contre la France & contre son Roi.

Louis, de concert avec l'Empereur Maximilien I, qui étoit son allié dans

cette que voies can celles des tife aux dépouille pas les v écrit, d'a rien Mai Maximil roit avec d'un Cor Jules & Maximili idée, rie avons dit caractère. le Conci le premi par neuf qu'on y les princi tance. A fon ouve monies a Camaldu sessions,

transférée

rèrent jo

ll y eut

ns, & à fe

de premier

des Fidèles

i cette ré-

tenue aved

t contrain

ulèvement

e plusieurs

coup, &

sa statue

ars indices

oit se pro-

encée dans

conduite

geant tou-

té de son

it. Il espé.

ii-même,

it causer,

étoient le

al. C'étoit

tife. Son

èrent aux

our mon-

rtimider,

contre la

Impereur

llié dans

475

cette querelle, résolut de prendre les voies canoniques, plus convenables que XVI. celles des armes, pour ramener un Pon-Siècis. tise aux devoirs de sa place, ou pour le dépouiller d'une dignité dont il n'avoit pas les vertus. Quelques Auteurs ont écrit, d'après le témoignage de l'Historien Mariana, & d'après une lettre de Maximilien, que ce Prince ne concouroit avec le Roi de France à la tenue d'un Concile, que pour y faire déposer Jules & se faire élire à sa place. Si Maximilien eut en effet cette singulière idée, rien ne prouve mieux ce que nous avons dit ailleurs de la bisarrerie de son caractère. Quoi qu'il en soit de ce projet, le Concile sut indiqué à Pavie, pour le premier jour de Septembre 1511, par neuf Cardinaux; & l'on convint qu'on y suivroit la forme prescrite & les principes établis par celui de Conftance. Au jour indiqué, le Concile fit son ouverture solemnelle avec les cérémonies accoutumées, dans l'Eglise des Camaldules de Pise: on n'y tint que trois sessions, après lesquelles l'Assemblée fut transferée à Milan, où les Prélats espérèrent jouir d'une plus grande liberté. Il y eut cinq sessions dans cette ville,

XVI. cité plusieurs sois, & n'ayant point Siècle. comparu, sut déclaré contumax, incorrigible, endurci, & comme tel, ayant encouru, suivant les décrets des Conciles de Constance & de Basse, la suspense de toute administration & de

toute autorité pontificale.

Cependant Jules, pour opposer Concile à Concile, comme Eugêne IV avoit sait dans le siècle précédent, avec un succès complet, dans une conjoncture à-peu-près semblable, en indiqua un à Rome, tandis que, par ses intrigues & par ses armes, il ruinoit les affaires des François en Italie. Il en fit lui-même l'ouverture dans la Basilique de Latran, le troisième jour de Mai 1312. Ce Concile n'eut, du vivant de Jules, que cinq sessions, dans lesquelles on confirma tout ce que ce Pape avoit fait contre la France & contre le Concile de Pise; mais il tomba malade dans le tems qu'il étoit occupé plus que jamais de ses opérations militaires & de ses projets ambitieux. Sa mort qui arriva la nuit du vingt au vingt-un Février 1513, fut un événement heureux pour l'Eglise & pour l'Italie, où son esprit bouillant, & ses

inclinatio tous les f

> On doi extraordin tificat de fur un de fique, la du Vatio Grand. C pectable reur Chro résolut d lui donne fameux I Italie le en traça gences p roient à vouloit r monde o pierre le Il espéra la perfe nuelles les emb tagèrent peine d' demens

> > ans aprè

CHRÉTIENS.

inclinations guerrières avoient allumé tous les feux de la discorde.

XVI.

477

On doit compter parmi les entreprises SIÈCLE. extraordinaires qui ont signalé le Pontificat de Jules II, celle de reconstruire sur un dessin plus vaste & plus magnifique, la célèbre Eglise de Saint-Pierre du Vatican, bâtie par Constantin le Grand. Cette Basilique, monument respectable de la piété du premier Empereur Chrétien, tomboit en ruine. Jules résolut de la rebâtir entiérement & de lui donner une forme plus auguste. Le fameux Bramante, qui avoit rétabli en Italie le goût de l'architecture antique, en traça le plan. Jules publia des indulgences pour tous ceux qui contribueroient à la structure de cet édifice, qu'il vouloit rendre digne de la Capitale du monde chrétien. Il en posa la première pierre le dix-huitième jour d'Avril 1506. Il espéroit conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Mais les guerres continuelles dans lesquelles il s'engagea, & les embarras de toute espèce qui partagèrent son attention, lui permirent à peine d'en voir jetter les premiers fondemens, quoiqu'il ait vécu près de sept ans après l'avoir commencé. Cet édifice,

Jules; point x, ine tel, ets des sse, la

& de

r Conne IV t, avec ncture ua un rigues effaires même atran, Cone cinq nfirma

ntre la Pise; s qu'il le ses rojets nit du ut un pour

& ses

XVI. depuis, est devenu le plus beau Temple 51 è C L E, qui ait jamais été élevé à la Divinité.

Le Cardinal Julien de Médicis sut porté sur la Chaire de saint Pierre, le 11 Mars 1513, par la faction des jeunes Cardinaux. Il n'avoit que trente-six ans, & n'étoit que Diacre. On avoit remarqué que l'Eglise gouvernée long-tems par des vieillards, n'avoir pas laissé d'être remplie de troubles, & que ni la sagesse, ni l'expérience, qui sont le fruit des longues années, n'avoient empêché les derniers Pontificats, d'être pour l'Italie des tems d'agitation & de calamité, Les vieillards, devenus Papes, étoientils ambitieux & jaloux de dominer, leurs passions sembloient acquérir une nouvelle activité, à mesure qu'ils avançoient dans leur carrière; étoient-ils faciles & timides, leur famille profitoit de leur foiblesse pour tout envahir; & ceux qui avoient pris quelque ascendant sur eux, se hâtoient de leur arracher des graces, des dignités, des richesses, tant que duroit un règne qui ne pouvoit être long. On crut donc qu'un Pontife dans la vigueur de l'âge, seroit plus propre au gouvernement,

CH

lus appliqué eménageme bire, plus fon élévati rence & da mubler le n le de se lais celtions intér om que prit ces espérai mille opulent helle des fe iques étoien elevé en Prin res de son te de toutes les d'eux avoit ac & Cour fut choisie de l'I les sciences, talens y trou de la confidé récompenses les amis de dans un con leurs travaux dirigeoit par geoit en con

des arts & de

a recus **Femple** nité. cis fut rre, le jeunes ix ans, emarms par d'être la sae fruit pêché ur l'Imité. oientner, une avant-ils fitoit r;& cenarras riqui donc ige,

nt,

us appliqué aux affaires, plus capable = ménagemens, plus sensible à la vraie bire, plus porté à jouir des avantages Siècle. fon élévation, à vivre dans la magnirence & dans l'éclat, sans songer à mubler le monde, & moins susceptide se laisser conduire par des sugestions intéressées. Léon X, c'est le om que prit le nouveau Pape, répondit ces espérances. Il étoit né d'une famile opulente, où la générosité, lá no-Hesse des sentimens & les talens poliiques étoient héréditaires. Il avoit été devé en Prince, & les plus habiles Maîres de son tems avoient orné son esprit de toutes les connoissances que chacun deux avoit acquises par une longue étude. & Cour fut la plus brillante & la mieux choisse de l'Europe. Il y appella les arts, les sciences, & même les plaisirs. Les talens y trouvèrent un accueil flatteur, de la considération, des honneurs & des técompenses. Les Gens de lettres furent les amis de ce Pape; il vivoit avec eux dans un commerce habituel; il animoir leurs travaux par ses libéralités; il les dirigeoit par ses conseils; & il les jugeoit en connoisseur éclairé. Cet amour des arts & des lettres, ces faveurs répans

XVI. mérité que son nom soit devenu cel Stècie. du siècle où il a vécu. Parmi cette sou immense de Monarques qui ont règr sur la terre, trois seulement ont partag cet honnneur avec lui: Alexandre ch les Grecs; Auguste à Rome; & Lou XIV en France.

Léon n'étoit pas tellement occupé faire prospérer les sciences, & telleme livré au goût des amusemens, qu'il n' gligeat les devoirs plus importans de Souveraineté. Il savoit donner aux affa res & aux soins du Gouvernement, tems & l'application qui étoient néce saires. Il reprit le Concile de Latran interrompu par la mort de son prédécel seur. Ce Concile eut encore sept nou velles sessions, qui conduisirent jusqu'a mois de Mars 1517. On y suivir, quo qu'avec plus de modération, les vue de Jules II. On y fit plusieurs réglemen de discipline, dont nous parlerons ail leurs. Léon, plus délié, plus adroit dan sa politique, plus insinuant dans se manières, que son impétueux prédéces seur, obtint, par des voies douces tout ce qu'il voulut des Princes avec lesquels il entra en négociation. Sans violence

but, d'où J oulant y arr de Luther, intre endroi nficat. C'est Concordat p ità supprin de Charles V notice dans Léon X m 1(21, agé grenté du pe cause de se avoient en 1 & de toute blé tout ce d'hommes co lui a reproc pour un Ch faste & de épuisé ses f excessives, 8 des passions de mœurs, doit donner teurs. Mais plus irrépro

riolence &

peut disconv

venu cel
cette fou
ont règi
ont partag
indre ch
& Lou
occupé

tellemen qu'il n' tans de aux affa ement, nt nécel Latran prédéce sept nou t jusqu'a vit, quoi les vue églemen erons ail roit dan dans fe orédéces douces ces avec on. San

violence

molence & sans troubles, il parvint au ut, d'où Jules s'éloigna toujours, en XVI. oulant y arriver par la force. Les erreurs Siècle. de Luther, dont il sera parlé dans un utre endroit, naquirent sous ce Ponisseat. C'est aussi l'époque du fameux Concordat par lequel François I consenità supprimer la Pragmatique Sanction de Charles VII. Nous en donnerons une notice dans l'article de la discipline. Léon X mourut au mois de Janvier 1/21, âgé de quarante-quatre ans, regretté du peuple Romain, qui l'adoroit icuse de ses largesses, des Savans qui avoient en lui un protecteur généreux, & de toute sa Cour où il avoit rassemblé tout ce que l'Italie possédoit alors d'hommes célèbres en chaque genre. On lui a reproché d'avoir porté trop loin, pour un Chef de l'Eglise, le goût du faste & de la magnificence, d'avoir épuisé ses finances par des profusions excessives, & de n'avoir pas été exempt des passions les plus opposées à la pureté de mœurs, dont le premier des Evêques doit donner l'exemple aux autres Pafteurs. Mais s'il ne fut pas à cet égard le plus irréprochable des hommes, on ne peut disconvenir qu'il n'aitété, dans tout Tome VII.

XVI. fon tems.

SIECLE

Le successeur de Léon X sut un homme d'une origine si basse, qu'on ignore & le lieu de sa naissance, & la condition de ses parens. Nourri dans l'obscurité des Ecoles, il y avoit pris cette humeur grave, ce genre de vie férieux & même austère qu'on y contracte. Son mérite seul l'avoit fait choisir pour présider aux études de Charles Quint. Il dut son élévation au Trône Pontifical, à la reconnoissance, ou, pour mieux dire, à la politique de son élève. Il importoit à ce Prince de placer sur le Saint-Siège, un Pape qui fût plus porté à favoriser qu'à traverser ses desseins ambitieux sur l'Italie. Il trouvoit ces dispositions dans Adrien VI, qui devoit regarder comme une partie de sa gloire, celle d'un Prince dont il avoit formé l'enfance. Mais les Cardinaux qui avoient pris l'habitude du luxe, l'élégance & de la gaieté à la Cour brillante & voluptueuse de Léon X, ne s'accommodoient point du caractère sévère d'Adrien, ni du goût d'économie & de simplicité qu'il avoit substitué au faste & à la prodigalité de son prédécesseur. Ils goûtoient encore moins le

projet qu'i
de fon Po
bon à la r
mençant p
les trouble
Luthérani
mirent pa
ouvrage c
calmes;
terminé e

drien VI, les cabales la politiq ressorts. I libéral, po & les Car de Léon I talens, so magnifice dicis que p chevêque uns & au lui les bel du le Por

fut donc

ans. Il éte

les alarme

effets de si

Le Con

projet qu'il annonça dès les premiers jours de son Pontificat, de travailler tout de XVI. bon à la résorme des mœurs, en com-Siècle.

mençant par la Cour Romaine. Mais les troubles de l'Italie & les progrès du Luthéranisme en Allemagne, ne permirent pas à ce Pape d'entreprendre un ouvrage qui demandoit des tems plus calmes; & la briéveté de son règne, terminé en moins de deux ans, appaisa les alarmes de ceux qui craignoient les effets de son zèle.

Le Conclave qui suivit la mort d'Adrien VI, fut agité par les brigues & les cabales très animées. L'ambition & la politique y firent jouer tous leurs ressorts. Les Romains vouloient un Pape libéral, populaire qui vécut en Prince; & les Cardinaux, attachés à la mémoire de Léon X, en vouloient un qui eût ses talens, son esprit & son goût pour la magnificence & l'éclat. Le nom de Médicis que portoit le Cardinal Jules, Archevêque de Florence, fit espérer aux uns & aux autres qu'on trouveroit en lui les belles qualités qui avoient rendu le Pontificat de Léon si célèbre. Il fut donc élu à l'âge de quarante-cinq ans. Il étoit fils naturel de ce Laurent

X ij

rinces de

fut un
qu'on
nce, & h
nrri dans
voit pris
e de vie
n y confait choiCharles

Trône
ou, pour
on élève.
er sur le
us porté
desseins
ces disdevoit
gloire,
mé l'en-

e de la ptueuse oint du oût d'é-

ent pris

fubstion préoins le

= de Médicis, assassiné dans la conjuration des Pazzi. Léon, son cousin, le déclara Siècle, légitime, & le tira de l'Ordre de Saint-Jean, pour le faire entrer dans l'état ecclésiastique. Le nom étoit tout ce qu'il avoit de commun avec ce Pape. Timide, irrésolu, il ne savoit jamais se déterminer dans les affaires les plus pressantes; & quand il étoit forcé de se décider, le parti qu'il choisissoit étoit toujours le plus mauvais. Sa politique incertaine & fausse l'égara presque toujours. A son intronisation, il vouloit garder le nom de Jules; mais on lui dit que les Papes qui n'en changeoient pas, mouroient promptement, & on lui cita l'exemple d'Adrien. Cette remarque superstitieuse & ridicule, lui sir prendre celui de Clément VII. Il règna près de onze ans, mais il n'en fut pas plus heureux. Rome fut prise & saccagée par les Impériaux, la quatrième année de son Pontificat, comme nous l'avons rapporté dans l'article II. Par ses lenteurs & son imprudence, il accélera & rendit irréparable le schisme d'Angleterre, qui éclata sous Henri VIII; événement funeste à la Religion, & l'un des plus importans de ce stècle. Clément VII sut dédommagé dans sa famille, des

rigueurs q de Charle sac de Ro pour Alexa la Souvera par-là d'êt ses Magis une Mon VII mouri emportant d'avoir vu Saint-Siège de précipi marches, trop flottai

> porta fur nêse, Doy le nom de tentions pu vailler à Chrétiens qui faisoit effrayans. lébration le feul mo de la Relig

férences a

cette grane

Le cho

rigueurs qu'il avoit éprouvées de la part de Charles-Quint, pendant & après le XVI. sac de Rome. Il obtint de ce Prince, Siècis. pour Alexandre de Médicis, son neveu, la Souveraineté de Florence, qui cessa par-là d'être un Etat libre, gouverné par ses Magistrats, & devint pour toujours une Monarchie héréditaire. Clément VII mourut à la fin de septembre 1534, emportant dans le tombeau la douleur d'avoir vu l'Angleterre se séparer du Saint-Siège, pour avoir usé d'un peu trop de précipitation, dans ses dernières démarches, après avoir été trop indécis & trop flottant dans le commencement de cette grande affaire.

iration

léclara

Saint-

l'état

e qu'il

mide,

déter-

pref.

déci-

ijours

taine

A son

nom

Papes

oient

mple

Clé-

ans,

e fut

, la

om-

e II.

Ime

III;

un

ent

des

euse ·

Le choix unanime des Cardinaux porta sur le Saint-Siège Alexandre Farnêse, Doyen du Sacré Collège, qui prit le nom de Paul III. Il annonça des intentions pures, & un grand desir de travailler à la reconciliation des Princes Chrétiens, & à l'extinction de l'hérésie qui faisoit en Allemagne des progrès esfrayans. Il parut convaincu que la célébration d'un Concile universel étoit le seul moyen de faire cesser les troubles de la Religion. Il eut à ce sujet des conférences avec Charles - Quint, le plus

X iij

intéressé de tous les Princes de l'Europe
XVI. au rétablissement de la paix, & de l'usiècle.

Siècle.

niformité dans la croyance. Le Concile
fut indiqué, mais il y eut plusieurs variations sur le lieu où il devoit s'assembler,
& l'on soupçonna Paul III de faire naître des obstacles sur cet objet, pour en
dissérer l'ouverture. Mais outre qu'on
ne voit pas quel auroit pu être le motif
de cette conduite étrange, toute la suite
des actions de ce Pape porte à le croire

incapable d'une pareille duplicité. On lui a fait un reproche mieux fondé, c'est d'avoir souvent sacrissé son devoir & l'intérêt du Saint-Siège, au desir qu'il avoit d'agrandir sa famille Avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, il avoit eu un fils, nommé Pierre-Louis Farnêse, auquel il donna d'abord les Duchés de Camérino & de Népi; mais ce n'étoit pas assez pour l'amour aveugle du père, ni pour l'ambition du fils. Celui-ci, à l'exemple des Médicis, vouloit se former un Etat qu'il pût transmettre à sa postérité. Le Duché de Milan, reconquis sur les François, & qui paroissoit leur être échappé pour toujours, auroit rempli ses vues. Paul le demanda pour lui à Charles - Quint;

mais ce Pr Alliés des ne put dos fils, & le même de rains, qu Duchés de l'en revêtin pereur éto gitimer ce rendre du que ce co qu'il proc honorable nêse avoit troupes & mit en dev le Pontife poisonnna d'autant p il avoit to noire ing mois de I tre-vingtplusieur's f fi propres

remords

tunc imm

delicto mi

l'Europe k de l'in-Concile rs variaembler, ire naîpour en e qu'on e motif la fuite e croire

té.

mienx ifié son ge, an amille stique, -Louis ord les ; mais veugle lu fils. , voutranf. le Mi-& qui r touaul le

uint;

mais ce Prince ne savoit pas faire à ses Alliés des présens si magnifiques. Paul XVI. ne put donc satisfaire l'ambition de son SIÈCLE. fils, & le desir ardent qu'il avoit luimême de l'élever au rang des Souvemins, qu'en dépouillant l'Eglise des Duchés de Parme & de Plaisance, pour l'en revêtir. Le consentement de l'Empereur étoit encore nécessaire, pour légitimer ce transport de propriété, & le rendre durable. Charles le refusa, quoique ce consentement lui couta peu, & qu'il procurat par-fà un établissement honorable à sa fille namfelle, que Farnese avoit épousée. Celui-ci, avec les troupes & les trésors de son père, se mit en devoir de s'en passer. Ce fut pour le Pontife une source de chagrins qui empoisonnna le reste de ses jours : chagrins d'autant plus amers, que ce fils pour qui il avoit tout fait, le payoit de la plus noire ingratitude. Paul III mourut au mois de Novembre 1549, âgé de quatre-vingt-deux ans, après avoir répété plusieurs fois ces paroles du Pseaume 18, si propres à exprimer sa douleur & ses remords: Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero, & emundabor à delicto maximo. Ce Pape étoit savant;

X iv

= il avoit cultivé avec succès toutes les parties de la belle littérature; il écrivoi SIECLE. bien en prose & en vers; il aimoit les

Savans, & les récompensoit magnifi-

quement.

Le Conclave qui suivit la mort de Paul III, fut long-tems partagé en trois factions, qui ne pouvoient s'accorder sur le choir d'un Pontise, toutes le voulant favorable à leurs intérêts. Enfin le Cardinal del Monte l'emporta sur tous les autres Concurrens, qui avoient successivement balancé les suffrages. Ce Pape prit le nom de Jules III, il s'appelloit Jean-Marie Giocchi. Sa famille étoit obscure; il s'étoit élevé par ses talens, par son application aux affaires, & par la grande capacité qu'il avoit fait parostre dans les divers emplois que les Papes lui avoit confiés. Paul III, qui n'accordoit son estime qu'au mérite, l'avoit choisi pour l'un de ses Légats au Concile de Trente. Il avoit rempli les devoirs de ce ministère difficile, avec autant de prudence que d'habileté; mais à peine fut il monté sur le Saint - Siège, qu'il substitua le goût de la dissipation & des amusemens frivoles, à la vie sérieuse & appliquée qu'il avoit menée jusqu'a-

ors. L'attac ma pour u mi étoit so l'autre emp bigner un res-injurier fection. Il Chapeau de vori, & en & fes armes a personna oré de la P nait de sat que contre les III fe Quint, con Mais les ho

bien une contraire au des Chrétie devenir nui perdu l'An par une fer de ces judio

cré Collège

vailla de t la paix enti les reprit interrompu toutes les il écrivoir aimoit les magnifi

mort de é en trois s'accorder es le vou-Enfin le fur tous pient sucges. Ce , il s'apfamille ar ses taaires,& fait paque les qui n'ac-, l'avoit u Conles dec autant à peine e, qu'il 1 & des érieuse

usqu'a-

os. L'attachement excessif qu'il témoipour un jeune homme sans nom, XVI. mi étoit son domestique, & qui n'avoit Siècle. l'autre emploi dans sa maison que de bigner un singe, fit naître des soupçons rès-injurieux sur le motif de cette afection. Il les fortifia en donnant son Chapeau de Cardinal à ce méprisable favori, & en lui faisant prendre son nom & ses armes. On appeila, par dérision, e personnage si peu fait pour être déoré de la Pourpre, le Cardinal Simia; mait de satyre moins dirigé contre lui, que contre l'auteur de sa fortune. Jules III se lia d'intérêt avec Charles-Ouint, contre Henri II, Roi de France. Mais les hommes les plus fages du fané Collège, lui ayant représenté combien une partialité si marquée étoit contraire au devoir du Père commun des Chrétiens, & combien elle pouvoit devenir nuisible au Saint-Siège qui avoit perdu l'Angleterre fous Clément VII, par une femblable faute, il fut touché de ces judicieuses remontrances, & travailla de tout son pouvoir à conclure la paix entre les deux Monarques. Jules reprir le Concile de Trente, déjà interrompu deux fois, par des raisons

de politique couvertes fous des prétexte spécieux, & il le suspendit encore. Nou SIÈCLE, rendrons compte des motifs de sa con duite, dans l'article destiné à l'histoir de ce Concile. Ce Pontife, peu considér dans l'Europe, peu estimé dans sa pro pre Cour, & ne méritant guère de l'être mourut au mois de Mars 1555, aprè avoir tenu le Saint-Siège cinq ans &

quelques jours.

Le court Pontificat de Marcel II n'offre rien de mémorable. Celui de Paul IV, qui vint après, fut un tem d'oppression pour le peuple Romain, & d'agitation pour toute l'Eglise. Ce Pape, qui avoit passé une partie de ses jours dans la retraite, paroissoit uniquement dévoué à la pratique de ces vertus auftères, dont la modération des desirs & le mépris des biens temporels sont la base dans les ames solidement pienses. Mais sitôt qu'il sur affis sur le Trône Pontifical, il annonça le dessein d'en porter l'autorité, d'en étendre les prérogatives, plus loin qu'aucun de ses Prédécesseurs n'avoit pas encore fait. Son humeur sière & dure, son caractère inflexible & toujours porté à la sévérité, le despoussme & l'avidité de ses

eveux qui lie, le T augment maxime jours de so vec excès out cela j trangères . aux calami le rendit autres peu les murmi leur fit-il dance; en brigandage nissant de de leurs di ni de ses avoit alié sorte qu'à corps en

tue qui fu Les bi levèrent. durer prè dans lequ feur de Pa

qui étoit a

lace. On

es prétexte

core. Nou

de sa con

à l'histoir

u considér

is sa pro-

e de l'être

55, aprè

nq ans &

larcel II

Celui de

t un tems

omain, &

Ce Pape,

fes jours

niquement

ertus auf-

s desirs &

ls font la

t pieuses.

le Trône

sein d'en

e les pré-

le ses Pré-

fait. Son!

caractère

la févé-

té de ses

491

eveux qui devinrent les tyrans de l'Idie, le Tribunal de l'inquisition dont augmenta le pouvoir & les rigueurs, SIÈCLE. maxime qu'il se fit, dès les premiers ours de son Gouvernement, de punir vec excès & de ne jamais pardonner; out cela joint aux ravages des armées trangères, appellées par ses neveux, & aux calamités dont elles étoient la cause. rendit odieux aux Italiens & aux autres peuples. En vain, pour appaiser les murmures & la haine des Romains. leur fit-il distribuer du bled en abondance; en vain punit-il les excès & les brigandages de ses neveux, en les bannissant de Rome & en les dépouillant de leurs dignités: on ne lui tint compte, ni de ses libéralités, ni de sa justice. Il avoit aliéné les cœurs sans retour, de sorte qu'à sa mort, on auroit mis son corps en pièce, si la garde redoublée qui étoit auprès, n'en eût écarté la populace. On se vengea du moins sur sa statue qui fut renversée & foulée aux pieds.

Les brigues & les cabales qui s'élevèrent parmi les Cardinaux, firent durer près de qua re mois le Conclave dans lequel on devoit élire le Succeffeur de Paul IV. Le Cardinal Jean-Ange

X vj

Médichin eut enfin le nombre de voir leres. Au n

XVI. nécessaire pour être élevé sur la Chaire exquelles il Siècle. Apostolique. Il prit le nom de Pie IV fontificat, sa naissance étoit distinguée, & sa fa fa-agrandissem mille, l'une des plus considérables de mison du Milan, n'avoit pas besoin de cherchen siège. Ces hors de son sein la source d'un lustre vigilance per étranger. Cependant il eut la vanité de vouloir fe donner une origine; commune avec les Médicis de Florence. Ceux-ci, par une vanité plus raisonnable, se firent honneur de le reconnoître pour leur parent, complaifance qui ne leur coûtoit rien, & qui mettoit un Souverain de plus dans leur Maison. Pie IV justifia cette adoption, en prenant avec les armes des Médicis, leur goût pour les arts, & leur magnificence dans les établissemens propres à immortaliser son nom. Il employa des sommes immenses à réparer les anciens monumens de Rome, à orner cette ville de nouveaux édifices, à lui procurer des eaux plus faines & plus abondantes, à redresser ses rues & à les paver. C'est aux soins & à la libéralité de ce Pontife qu'on doit la célèbre Imprimerie du Vatican, destinée principalement à donner des éditions correctes de l'Ecriture & des

fut de six ar conclusion c moins fon o Charles-Born

Pie V, qu

parens pauvr lage de Bos lexandrie de doù il prit l drin, lor squ pre. Il étoit l'Ordre de s'étoit distir pureté de s son zèle co derniere qu IV, qui l' donna l'offi la Foi dans nit cette ch lorsqu'il fu

cesseurs ne

CHRÉTIE & S. de voir dres. Au milieu de ces occupations, Pie IV Contificat, il ne perdoit pas de vue Siècle. & sa fa agrandissement de sa famille, & l'exables de lension du pouvoir temporel de son chercher siège. Ces trois objets partagèrent sa un lustre vigilance pendant tout son règne, qui anité de fit de six ans & demi; car l'heureuse conclusion du Concile de Trente sut moins son ouvrage que celui de Saintse firent Charles-Borromée, son neveu. leur pa-Pie V, qui lui succéda, étoit né de €0ûtoit parens pauvres & obscurs, dans le vil-

age de Boschi, ou Bosco, près d'Alexandrie de la Paille en Lombardie, d'où il prit le nom de Cardinal Alexandrin, lorsqu'il eut été revêtu de la pourpre. Il étoit entré de bonne heure dans l'Ordre de Saint - Dominique, où il sétoit distingué par sa régularité, la pureté de ses mœurs, & sur-tout par son zèle contre les Hérétiques. Cette derniere qualité le fit estimer de Paul IV, qui l'éleva au Cardinalat, & lui donna l'office d'Inquisiteur-général de la Foi dans toute la Chrétienté. Il réunit cette charge à la dignité pontificale, lorsqu'il fut devenu Pape, & ses Successeurs ne l'en ont jamais séparée de-

ommune Ceux-ci,

rain, de justifia les arour les

les étafer fon mmeniens de uveaux

ux plus edresser x foins qu'on

itican, er des & des XVI. dur & févère, punissoir sans pitié c

Siècle qu'il regardoit comme le plus gran des crimes. Il en suivit les impression dans la conduite qu'il tint à l'égate d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, don il ne parloit dans ses Bulles qu'avec l plus grand mépris, & de Henri de Bour bon, alors Roi de Navarre, dont i blâma le mariage avec Marguerite de France, sœur de Charles IX, parce qu'il étoit Protestant. Le même esprit inspira Pie V, lorsqu'il ordonna la publication de la Bulle in Cana Domini, qui se fit avec un grand appareil le Jeudi-Saint de l'an 1567. Cette Bulle, ouvrage de plusieurs Papes, a toujours été regardée comme l'acte le plus injurieux aux Souverains, & le plus contraire à leurs droits légitimes. Le Pape y ajouta quelques dispositions nouvelles, croyant la fortifier, & augmenter la terreur qu'elle devoit, selon ses principes, jetter dans toutes les ames. Mais cette démarche de Pie V, & la vivacité peu mesurée avec laquelle il s'efforça de la sontenir, exciterent la réclamation de tous les Princes & de toutes les Nations chrétiennes. Il est étonnant qu'un

bntife éclai éféré, d'au ins rien aj buverainem siège, peut rendant odie vient que ks expressio

encore, c'es été renouvel sècles, & q en besoin c cette vaine

Quoi qu'

ribles. Ce

les intention que si son dans cette ques autres être inévital il s'étoit redue du pour sans injusti idée, car ce si jaloux de poursuivre à les punir plus huml visitoit les

caracter ontife éclairé & pieux, n'y ait point = éféré, d'autant plus que cette Bulle, uns rien ajouter à l'autorité réelle & Siècle. buverainement respectable du Saintsiège, peut lui nuire beaucoup, en la mendant odieuse à ceux qui n'en jugepient que par une pièce dont toutes s expressions sont menacantes & teribles. Ce qu'il y a de plus étonnant more, c'est que la publication en ait té renouvellée tous les ans pendant deux sècles, & que le sage Clément XIV ait u besoin de courage pour supprimer cette vaine cérémonie.

Quoi qu'il en soit, il faut croire que les intentions de Pie V étoient pures; & que si son zèle le conduisit trop soin dans cette occasion, comme dans quelques autres, ce fut une suite, peutêtre inévitable alors, des préjugés dont il s'étoit rempli sur la nature & l'étendue du pouvoir pontifical. On ne peut; fans injustice, avoir de lui une autre idée, car ce même Pape, qui se montra si jaloux de son autorité, si ardent à poursuivre les Hérétiques, & si sévère à les punir, étoit au fond l'homme le plus humble & le plus charitable. Il visitoit les hôpitaux, il servoit les pau-

s pitié c us gran npression à l'égare re, don

n'avec le de Bour dont i erite de arce qu'i it inspira blication qui se

di-Saint Ouvrage été renjurieux traire à ajouta croyant

terreur es; jets cette ité peu

de la ion de es Na-

qu'un

XVI.

vres, pansoir les malades, les con les appris l soloit par ses discours pleins de bont donna des SIÈCLE. & les embrassoit avec tendresse, san meantinople être rebuté par tout ce que de sembla édifiante de bles objets ont de révoltant pour le suses dont fens. Il aimoit l'ordre, & vouloit qu'i règnat par-tout. Libéral avec prudence de ment XI discernement, il cherchoit & protégeoit métiennes, les talens; mais pour les récompenser, il exigeoir que les bonnes mœurs en augmentassent le mérite. On a remarqué que dans le nombre de vingt - un Cardinaux qu'il créa, la plupart furent des hommes recommandables par l'érudition & la piété. Il possédoit luimême ces deux belles qualités dans le dégré le plus éminent. Par un effet de son amour pour la Religion, il s'étoir proposé d'abattre la Puissance Ottomane, & il avoit amassé des trésors considérables pour fournir aux frais de cette grande entreprise; mais il mourut sans avoir en le tems de l'exécuter, le premier jour d'Avril 1572. Il avoit beaucoup contribué à la fameuse victoire de Lépanthe, gagnée sur les Turcs l'année précédente, par Dom-Juan d'Aurriche. Le Sultan Sélim II, qui le regardoit comme son plus formidable ennemi,

u, en adm us d'égard à des fautes ms lui avoie Le Saint ms après la mpli, dès le a l'élection o mpagno, q III. Ce Pap a postérité s ours, par un l'entrer dans mé à l'étude

passoit pour

mes de son Droit canoni

même donné

Bologne; &

de corriger le

pli d'inexactit

CHRÉTIENS. les con me appris la nouvelle de sa mort, de bont donna des réjouissances publiques à XVI.

esse sant appris la nouvelle de sa mort, de XVI.

esse sant appris la nouvelle de sa vielle à XVI.

esse se sant appris la nouvelle de sa vielle à l'edifiante de ce Pontife & les actions pour les suses dont elle a été remplie, l'ont rotégeoir étiennes, & l'Eglise de France sur-npenser, en admettant son culte, ont cu œurs en d'égard à ses vertus, qu'au souveremardes fautes que les maximes de son ngt - un sus lui avoient fait commettre. rt furent Le Saint - Siège ne vaqua pas longpar l'éms après la mort de Pie V; il fut oit luimpli, dès le second jour du Conclave, dans le ml'élection du Cardinal Hugues Buoneffet de ompagno, qui prit le nom de Grégoire s'étoit

ms après la mort de Pie V; il fut mpli, dès le second jour du Conclave, ar l'élection du Cardinal Hugues Buonompagno, qui prit le nom de Grégoire IIII. Ce Pape étoit né à Bologne, où à postérité s'est perpétuée jusqu'à nos ours, par un fils qu'il avoit eu avant s'entrer dans le Clergé. Il s'étoit appliqué à l'étude de la Jurisprudence, & passoit pour un des plus habiles hommes de son tems, dans la science du Droit canonique & civil. Il en avoit même donné des leçons publiques à Bologne; & ce sut alors qu'il entreprit de corriger le Décret de Gratien, rempli d'inexactitudes & de méprises. Ce

)ttoma-

consi-

le cette

ut sans

remier

aucoup

le Lé-

année

triche.

ardoit

nemi,

travail fut dans la suite continué achevé par ses ordres. Quoique la Fran Si ècie, n'ait pas encore oublié la joie que G goire XIII fit éclater, lorsqu'il apprit nouvelle de l'horrible massacre de Saint - Barthelemi, ni tout ce qu'il pour entretenir les fureurs de cette Lig fanatique qui déchiroit le Royaume sous prétexte de Religion, nous ne la ferons pas de rendre justice aux grand qualités & aux actions mémorables ce Pontife, avec l'impartialité qui a to jours conduit notre plume. Il étoit m gnifique, mais non comme l'avoient é Léon X & Pie IV, pour le faste l'ostentation. Les objets de sa magn ficence étoient utiles & durables. fonda six Collèges à Rome, un pour l Anglois qui sortoient de leur Isle, af de conserver la Foi catholique; un aut pour les Allemands qui étoient dans même cas; un troissème, pour les Jui qui se convertissoient; un quatrième pour les Grecs; un cinquième, pou les Maronites, & le dernier, pour l jeunesse de Rome. Il en établit plusieur autres, ainsi que plusieurs Séminaire dans différentes villes d'Italie. Il faisoi de y mettoien d'abondantes aumônes, & il envoyoi les onze mis

fommes con dispersés d Orient. So l'hérésie & la is fi grand, mes à sa libér issoit de qu re.

Mais rien n' ele Pontifica réforme du Jules - Céfar cours annuel on fix heure at foixante mée civile, run jour de n'y avoit qu nicipation qu des, auroit e ecclésiastiq us les ans de ent fixe où c Mais les Aute enne n'avoier mnant trois k six heures as

sommes considérables aux Catholidispersés dans les diverses contrées XVI. Orient. Son zèle pour l'extinction Siècis. shérésie & la propagation de la Foi, t si grand, qu'il ne mettoit point de mes à sa libéralité, toutes les fois qu'il issoit de quelque entreprise de ce

re. Mais rien n'a plus contribué à illusex grand le Pontificat de Grégoire XIII, que réforme du Calendrier. Dès le tems qui a to Jules - César, on s'étoit apperçu que étoit me ours annuel du soleil, excédant d'envoient é on six heures, le nombre de trois t soixante - cinq jours qui forment mée civile, il étoit nécessaire d'ajouun jour de plus tous les quatre ans. n'y avoit que ce moyen d'éviter une micipation qui, au bout de plusieurs kles, auroit tout confondu dans l'orecclésiastique & civil, en avançant les ans de quelques heures, le mount fixe où chaque saison commence. Mais les Auteurs de la Correction Jupour le lenne n'avoient pas fait attention, qu'en plusieur onnant trois cent soixante-cinq jours minaire ksix heures au cours annuel du soleil, il faisoi de y mettoient onze minutes de trop. envoyoi les onze minutes, ajoutées les unes

ntinué e la Fran que G l apprit cre de e qu'il ette Lig

cyaume

us ne la

orables | faste a magn bles. pour l

Isle, aff un auti t dans les Juil trième e, pou

aux autres depuis le tenis de Jules (jusqu'au Pontificat de Grégoire X SIÈCLE. avoient produit à cette dernière ép

une erreur de dix jours; ensorte l'équinoxe du Printemps, qui étoi vingt-un de Mars en 325, année d célébration du Concile de Nicée, set voit avancé jusqu'au onze, en 19 Il résultoit delà, que la Fête de Pac n'étoir plus célébrée au jour conve ble, & que toutes les autres Fêt appellées mobiles, qui en dépende étoient également déplacées. Les Co ciles de Constance & de Basse avoi senti le besoin de remédier à ce dés dre. Celui de Trente avoit pensé même un siècle après; mais les cho en étoient restées-là, soit que le trav que cette correction exigeoit, surpas les connoissances qu'on avoit alors ntà faire 'quel Mathématiques & en Astronomie, se que les grandes affaires dont les Pap étoient occupés, attirassent toute le attention. La gloire en étoit réservée Grégoire XIII. Il invita les Savans lui proposer leurs idées; il les examin en homme éclairé; & il donna la pré férence au système d'un Médecin Véro dement, & nois, nommé Louis Lilio, qui, par l

des épactes rouva, le mo rerti, & de p rs pour la f ntravail & c fultoit, Grég cheroit dix j m'après le 2 , on com e mois.. Ain qui seroit , si l'on n a, comme il même mo ons chrétienn nécessité de ant encore af er, même en ie & les Ma

CHRI

ns d'Allemag d la rejettère t, parce qu'e nd la prévent de cette natu forte raison apport aux

vité? Grégoire

CHRÉTIENS. SOI

Jules 0

goire X

ière ép

enforte

jui étoi

cée, set

en 15 de Pâc

r conve

épende

alors

mie, fo

les Pap

oute le

éfervée

Savans

a la pré

des épactes dont il étoit l'Invenmouva, le moyen de rétablir l'ordre eri, & de prévenir de semblables S I È C L E. s pour la fuite. En conséquence ntravail & de l'utilité sensible qui altoit, Grégoire ordonna que l'on année d cheroit dix jours sur l'année 1582, paprès le 4 d'Octobre de cette , on compteroit le quinze du emois.. Ainsi l'équinoxe du Prinres Fên qui seroit tombé au 11 de Mars , si l'on n'eût rien changé, se Les Comme il devoit être, au vingt-Me avoi même mois. Quoique toutes les ce dés cons chrétiennes fussent convaincues pensé nécessité de cette réforme, on fut les cho mant encore assez long-tems sans l'ale traver, même en France, où l'Astrole & les Mathématiques commen-nà faire quelques progrès. Les Profurpal ns d'Allemagne, d'Angleterre & du la rejettèrent, toute utile qu'elle t, parce qu'elle venoit d'un Pape. nd la prévention influe sur des obde cette nature, ne doit - on pas à forte raison en craindre les effets, examin rapport aux choses qui l'affectent in Véro dement, & d'où elle tire toute son i, par la vité? Grégoire XIII mourut en 1585,

XVI.

XVI. tenu le Saint-Siège dix ans, & prè Siècle. onze mois.

Le Cardinal Montalte, dont le nom étoit Félix Peretti, parvint au verain Pontificat, malgré les cabal les intrigues qui s'efforcèrent de éloigner. C'est le célèbre Sixte - Qu dont le nom seul est un éloge. Il rap à l'idée l'esprit d'un des plus pui génies & d'un des plus grands hom qui ayent jamais gouverné l'Eglise. dans la condition la plus basse, son étoit si pauvre, que n'ayant pas de le nourrir, il le mit chez un labou de Montalte, sa Patrie, qui lui sit der les moutons & les pourceaux. Cordelier qui passoit, lui ayant dema le chemin d'Ascoli, il l'y conduist, à la prière de ce Religieux, il fut r dans le Couvent. Sa figure noble & rituelle annonçoit quelque chose d'h reux, & disposa la Communauté à recevoir. Les espérances qu'on av conçues de lui, ne furent pas tromps Il sit en peu de tems de si grands p grès dans l'étude, qu'il devint Docte Professeur, & Prédicateur célèbre. Qu ques Cardinaux qui avoient été ses

CHI lorfqu'il p rent à Rome nde réputati Confesseur dusieurs en manière à ai ne avoit déj vêché de Sa u de Cardi ité, que tou regardée la fortune ambition e par la po élever, out faire jouer la caducité cyant fur un ix si foible ndre. Ce st férens Cano Papauté, er oyoient mett s mains, & emparer de l'

ue sa foibles bins pénibles

ement. Mais ientôt voir c CHRÉTIENS. 503

lorsqu'il professoit à Sienne, l'atent à Rome, où il se fit bientôt une nde réputation. Pie V le prit pour SIECLE. Confesseur; & après lui avoir conplusieurs emplois, dont il s'acquitta manière à augmenter l'estime que ce Re avoit déjà pour lui, il en obtint rché de Sainte-Agathe, & le Chau de Cardinal, en 1568. Cette dité, que tout autre, à sa place, auregardée comme le dernier terme sa fortune, alluma dans son cœur ambition qui ne put être satisfaite e par la possession du Trône. Pour élever, outre les ressorts cachés qu'il faire jouer, il affecta tous les dehors la caducité, marchant courbé, s'apvant sur un bâton, & parlant d'une ix si foible qu'on avoit peine à l'enndre. Ce stratagême lui réussit. Les, Merens Candidats qui prétendoient à Papauté, en lui donnant leur voix, oyoient mettre la tiare en dépôt entre s mains, & chacun d'eux espéroit emparer de l'autorité, sous un vieillard ne sa foiblesse, rendoit incapable des ons pénibles & multipliés du Gouverement. Mais le nouveau Pape leur fit entôt voir combien ils s'étoient trom-

ans,

dont le rvint au es cabal ent de kte - Que. Il rappolus pui de hom l'Eglife.

pas de de la labou de la lai fit se rceaux. Int dema conduisit, de la labou de labou de labou de la labou de la labou de la labou de la labou de labou de

ju'on av s trompé grands p et Doctee

èbre. Qu été ses é pés. Dès qu'il se vit élu, il jetta XVI. bâton, se redressa, prit une contena Siècle. sière, & entonna le Te Deum d'il voix forte qui surprit tout le mon Il prit le nom de Sixte V, en mémo de Sixte IV, qui avoit été Cordel comme lui.

Le premier soin de ce Pontise, de purger les environs de Rome, & ville même, d'une quantité de scélér qui troubloient la sûreté publique des brigandages & des meurtres, q le foible Gouvernement de Grégo XIII n'avoit pas su réprimer. Quand sévérité des Édits & la rigueur des su plices eurent dissipé ces troupes de v leurs & d'assassins, Sixte-Quint por successivement ses regards sur toutes parties de l'administration, & réform les abus qui s'y étoient glissés. To ceux qui avoient commis des injustice & des vexations dans l'exercice de leu charges, en furent dépouillés, sans égar pour leur naissance & les prières d leurs parens. Quelques - uns même n purent éviter le juste châtiment qu'il méritoient. L'ordre étant établi, & le divers emplois confiés à des homme capables de faire honneur au choix di Souverain

ouverain, S ... ntier à l'exéc il avoit cor portaliser so ouvoit en r glorieux. adelà des b enfermer, out ce qu'il k la remplir mnsmettre f eculés. Mais armi les ent ont en si gra mense qu'il o & placer fur le fameux Caligula avo Rome. H de entreprise au Ingénieur. I tion nouvelle cution de ce nombre prod espèce. Une Pape, est l'a dans une lon pour condui

tinal qui en

Tome VI

CHRÉTIENS.

l jetta l

contena

eum d'i

ntife,

me, &

e scélér

lique p

tres, q

Grégo

Quand

r des su

es de y

int por

toutes !

réform

s. To

injustic

de leur

ans égar

rières d

nême n

nt qu'il

, & le

homme

choix di

uverain

le mon

ouverain, Sixte-Quint se livra tout Latier à l'exécution des grands projets uil avoit concus. Sa passion étoit d'im-Siècle. nortaliser son règne, par tout ce qui le mon avoit en rendre le souvenir durable néme le glorieux. Nous étendrions cet article Cordel delà des bornes où nous devons nous enfermer, si nous voulions parler de at ce qu'il fit pour embellir Rome, k la remplir de monumens propres à unsmettre son nom aux âges les plus eculés. Mais nous ne pouvons oublier, mmi les entreprises de ce genre, qui ont en si grand nombre, le travail immense qu'il ordonna pour tirer de terre, & placer sur une base proportionnée., le fameux obélisque que l'Empereur Caligula avoit fait conduire d'Egypte à Rome. H donna la conduite de cette entreprise au Chevalier Fontana, célèbre Ingénieur. Des machines d'une invention nouvelle furent employées à l'exécution de ce grand ouvrage, avec un nombre prodigieux d'ouvriers de toute espèce. Une autre belle entreprise de ce Pape, est l'aqueduc qu'il fit construire dans une longueur de vingt-mille pas, pour conduire l'eau sur le Mont-Quirinal qui en manquoit absolument. Les Tome VII.

XVI. ce que l'antiquité a produit de plus ad SIÈCLE, mirable en ce genre. Le détail des éd fices qu'il fit construire ou réparer pou

l'embellissement ou l'utilité de Rome

nous conduiroit trop loin.

La législation, les instructions civiles les directes branches du Gouvernement les arts & les sciences, Sixt embrassoit tout de ce coup d'œil vast & sûr qui n'appartient qu'au génie Tout ce qu'il imaginoit, tout ce qu'i faisoit exécuter, portoit un caractère d grandeur, dont on est encore frappé en considérant les monumens de sor règne. On est étonné, quand on pense qu'un homme, sorti de la poussière, & conduit au plus haut degré de puissance par une chaîne d'événemens presqu'in croyables, bien loin d'être ébloui de son élévation, se soit montré si supérieur sa fortune, par la force de son génie & la sublimité de ses pensées. Il se plaisoit à jetter les yeux sur toutes les époques de sa vie, & à parcourir tous les degrés par où il avoit passé depuis l'état le plus vil, pour arriver à la première dignité du monde chrétien. La France pourroit lui reprocher d'avoir employé

Cı

m autorité défoloient lable que eut d'autr l'estime don V, & la ju malités de c us en état cus font a sfentimen Minguoit o gnoient ald nes de cett ger mutue ance le ra dans l'opini Quint moun près avoir olus de cinq neuf ans. n'être pas na

&il empor

le tombeau.

hit des dé

riches Souv

fuffire, il

de cinq mi

ont fouvent

de l'Etat.

CHRÉTIENS:

vail à tou mautorité à fomenter les troubles qui = e plus ad défoloient. Mais il est assez vraisem- XVI. able que sa conduite, à cet égard, Siècle, eut d'autre motif que la politique. le Rome Restime dont il étoit pénétré pour Henri V, & la justice qu'il rendoit aux belles valités de ce grand Prince, qu'il étoit us en état d'apprécier que tout autre, font assez connoître le fonds de ssentimens. Henri, de son côté, le Minguoit des autres Souverains, qui ignoient alors dans l'Europe. Les homnes de cette classe sont faits pour se ger mutuellement, & pour fixer d'ance le rang qu'ils doivent occuper las l'opinion de la postérité. Sixte-Quint mourut au mois d'Août 1590, près avoir tenu le Saint-Siège un peu ous de cinq ans. Il étoit âgé de foixanteneuf ans. On soupçonna sa mort de iètre pas naturelle. Il le crut lui-même, & il emporta cette funeste pensée dans le tombeau. Quoique Sixte-Quint eût hit des dépenses auxquelles les plus riches Souverains auroient eu peine à

suffire, il laissa un trésor estimé plus

de cinq millions d'or. Ses successeurs y ont souvent puisé dans les divers besoins

Y ij

il des éd parer pou

ns civiles rnement es, Sixt l'œil vast au génie t ce qu'i ractère d frappé ! s de for on pense ıssière, &

orefqu'in ui de son périeur à on génie es. Il fe outes les

uissance.

urir tous epuis l'épremière

a France employé

de l'Etat.

Les trois Papes qui vinrent apr Sixte-Quint, font Urbain VII, Gr SIÈCLE. goire XIV & Innocent IX. Ils ne fire que paroître, & leurs Pontificats réun ne durèrent que deux ans. Celui Clément VIII, termina ce siècle, s'étendit jusqu'à la cinquième année d suivant. L'action la plus remarquab de ce Pape, fut la réconciliation d'Hon IV avec le Saint-Siège. A l'exemple d Grégoire XIV, il s'étoit d'abord déclar contre ce Prince, & avoit embrassé ave chaleur les intérêts de Philippe II. Ma il sut bientôt faire un juste discerne ment du Monarque Espagnol & d Prince François. Il reconnut que celuimettoit autant de grandeur d'ame & de noble franchise dans sa conduite que l'autre y mettoit de tromperie & d'artifice. C'en fut assez pour le déter miner à donner toute son estime à un Roi qui honoroit le Trône par les qua lités héroiques que l'univers admiroi en lui, & l'humanité par ses vertus Les fameuses Congrégations établies pour terminer la dispute qui s'étoit élevée entre deux Ordres célèbres, sur les matières épineuses de la prédestination & de la grace, ont commencé sous le

ntifica de le tappartien ele. Nous int couper le que nous préférer l'attention de la tems.

AR

lérésie de Lu & ses prog siècle.

Lors Que pojet de rebâ Vatican, & coute la chrétieux qui contre prévoyoit il se promett coûteroit bien partie des régronté s'étende que de ce Popour trouver tonnante révo

CHRÉTIENS.

mifica de Clément VIII. Mais ce 💳 nt apr et appartient à l'histoire du XVII°. de. Nous l'y renvoyons, pour n'en Siècis. int couper le récit, & pour suivre la gle que nous nous sommes prescrite préférer l'ordre des choses à celui s tems.

ARTICLE VI.

II, Gr

ne fire

its réur

Celui d

ecle,

nnée d arquab d'Hen

mple d d déclar

assé ave

II. Ma liscerne

1 & d

celui-c

ame &

nduite

perie &

e déter-

ne à un

les qua

dmiroi

vertus

établies

oit éle-

fur les

ination

sous le

tirésie de Luther. Ses commencemens & ses progrès jusqu'à la fin de ce siècle.

Lors Que Jules II formoit le beau pojet de rebâtir l'ancienne Basilique du Varican, & qu'il faisoit publier dans oute la chrétienté des Indulgences pour eux qui contribueroient de leurs aumônes à la reconstruction de cet édifice, il. ne prévoyoit pas qu'une entreprise dont le promettoit beaucoup de gloire, oûteroit bientôt à l'Eglise Romaine une partie des régions sur lesquelles son auwrité s'étendoit. Cependant c'est au règne de ce Pontife qu'il faut remonter, pour trouver le premier germe de l'étonnante révolution, qui, dans le cours

du XVIe. siècle, enleva au Catholicism sisât pas de g

XVI. une moitié de l'Allemagne, l'Angleterre sérésie la plus Siècle deux Royaumes du Nord, la Hollande pes, & la plus une partie de la Suisse & plusieur toutes celles autres Pays moins considérables. Jules Lurope. avoit fait de grandes dépenses dans le Martin Lutiguerres qu'il avoit entreprises, sou a fut l'auteu prétexte de conserver ou de recouvre ge du Com les domaines de l'Eglise, & réellemen dute Saxe, et par une inclination décidée pour le sit aux mine expéditions militaires. Léon X, son fitune étoit successeur, acheva d'épuiser les sinances la condition. pour satisfaire ses goûts & entreteni le luxe de sa Cour. Les fonds consacrés par la pieuse libéralité des Fidèles. à la construction de la nouvelle Eglise wec succès, de Rome, étoient pour l'un & pour l'autre une mine abondante, une ressource précieuse; dont le dernier sur-tout se proposa de pousser le produit aussi loin qu'il pouvoit aller. Les Indulgences éroient le canal par où l'or, tiré de cette mine, étoit porté dans les coffres du Pontife. La distribution, ou, pour employer le terme propre, la vente des Indulgences étoit confiée aux Religieux mendians, & les querelles qui s'éleverent entre ces Religieux dans l'exercice d'un emploi où il étoit si difficile qu'il ne se

point l'éducat coit de l'espri Luther, ayan & à Erford, dence. Mais côtés un de promenoit à frappé de ce d'embrasser dans l'Ordre vingt-deux a obligations of la Théologie tère de la pr y fit, furen

procurèrent

olicism ssât pas de grands abus, firent éclorre = gleterre sérésse la plus téméraire dans les prin-XVI.

blande pes, & la plus funeste dans ses suites, Siècie.

blussen soutes celles qu'on avoit déjà vu naître

Martin Luther, Religieux Augustin, , sou a fut l'auteur. Il naquit à Islèbe, vilcouvre ge du Comté de Mansfeld, dans la llemen suite Saxe, en 1483. Son père travailour le nit aux mines; ce qui prouve que sa nances la condition. Cependant il ne négligea point l'éducation de son fils, qui annonoit de l'esprit & des talens. Le jeune Luther, ayant fait ses premières études Eglise vec succès, à Magdebourg, à Eisenac & à Erford, se destinoit à la Jurisprudence. Mais la foudre ayant tué à ses côtés un de ses amis avec lequel il se promenoit à la campagne, il fut si sappé de cet accident, qu'il sit vœu d'embrasser l'état religieux. Il entra dans l'Ordre des Augustins à l'âge de ringt-deux ans; &, pour satissaire aux obligations de ce nouvel état, il étudia la Théologie, & se prépara au ministère de la prédication. Les progrès qu'il y sit, furent brillans & rapides. Ils lui procurèrent une chaire de Théologie Y iv

Jules Europe.

treteni confa. idèles ur l'au

llource out se ffi loin gences iré de coffres

, pour ite des igieux

vèrent e d'un

ne fe

XVI.

dans l'Université de Witemberg, nou la tant de ra vellement fondée. Ce fut alors que den X, mag Siècle s'étant mis à lire les ouvrages, de Wiss règle & clef, de Jean Hus & de Jerôme de Pra pense, fit pu gue, il se pénétra de leurs principes indulgences gue, il se pénétra de leurs principes & conçut un grand mépris pour les Théo sis au Saint-S logiens scholastiques. Son esprit étoi fer beaucou pour qu'il pût être le maître de tenir long. la plupart de tems ses sentimens cachés. Il les faisois ménageant paroître lorsqu'il en trouvoit l'occasion. mais il n'osoit encore dévoiler tous les son donnoit fecrets de son ame. On peut donc croire d'il vouloit gr que si la querelle de son Ordre avec s' Indulgence les Dominicains, au sujet des Indulgences, ne lui avoit pas fourni une occasion naturelle de s'élever contre l'Eglise Romaine, il en auroit saisi une autre, ou même qu'il l'auroit fait naître. Nous en avons pour preuve les thèses publiques qu'il soutint en 1516, & dans lesquelles il déclama vivement contre les opinions des Théologiens scholastiques; opinions qui n'avoient la plupart d'autre but que d'appuyer la doctrine & les pratiques de l'Eglise Romaine

Ce fut en 1517 que Luther, excité, dit-on, par ses Supérieurs, commença

ntre les Don ne les autres ertaines Provi utres contrées prtage de sa sc cétoit l'usage fortes de grac es Dominicai faire valoir. C de l'Indulgence Religioux Alla

homme hardi

mal instruit de

délicat sur les

le talent qui

casion, contre si une naître. thèles 5, & t confcho-

ccité, iença

a plu-

doc-

Ro-

ntre les Dominicains, la guerre qui 3, nou pla tant de ravages en si peu de tems. XVI. s que on X, magnifique, libéral, mais SIECLE.

de Wills règle & sans économie dans sa de Pra pense, sit publier une nouvelle Bulle ncipes Indulgences dans tous les Pays sou-Théo si au Saint-Siège, où ce moyen d'at étoi mer beaucoup d'argent, sans paroître pétueur larger les Eglises, avoit si bien réussi ir long. la plupart de ses prédécesseurs. Mais faison ménageant pas plus cette ressource ne les autres parties de ses revenus, ous les son donnoir à différentes personnes croire s'il vouloit gratifier, les sommes que avec s' Indulgences devoient produire dans Indul- Pritaines Provinces. La Saxe & quelques ni une une contrées d'Allemagne furent le mtage de sa sœur. Elle ei. fit une ferme; cétoit l'usage de tous ceux à qui ces fortes de graces étoient accordées, & les Dominicains se chargèrent de la hire valoir. Ces Fermiers, Prédicateurs de l'Indulgence, avoient à leur tête un Religioux Allemand, nommé Terzel, homme hardi, d'un zèle peu mesuré, mal instruit des règles de l'Églife, & peu délicat sur les moyens de faire fructifier le talent qui lui étoir confié. Ceux qui

le secondoient, n'étoient ni plus écla sune avec et rés, ni plus prudens. Plusieurs men Siècis, étoient vicieux, débauchés, buvant jouant dans les cabarets, d'une maniè peu convenable à leur état, & au m nistère qu'ils exerçoient. Ils exagéroie la vertu des Indulgences; ils se servoier de comparaisons indécentes pour en sain sentir l'efficacité, suivant leur façon d la concevoir, & l'on pouvoit conclus de leurs discours que toutes les vert chrétiennes, toutes les œuvres satisfac toires cessoient d'être nécessaires & utils à ceux qui, pour une somme modique fe procuroient le bienfait inestimable d

l'Indulgence. Il en falloit beaucoup moins pou fournir à un homme tel que Luther la matière des déclamations les plus vives Il prêcha, il écrivit contre les Promoteurs & les Collecteurs des Indulgences Il publia des thèses, dans lesquelles, en attaquant les abus, il ne ménageoit pas l'autorité qui auroit dû les réprimer, & qu'il accufoit de les maintenir par le motif d'une cupidité qui ne connoissoit plus de bornes. Les Dominicains répondirent, & les Théologiens, maltraités par leur adversaire, faisant cause com-

la querelle échauffoient hites. On co elles qui re dans les école ention, &] projets, de avec mépris Moine Aller cloître, lançe pouvoir des pas. Cepend redoutable e contre les P qu'il parois voient faire profonde, o roit pas.

Luther, fortit toutd'une dispu d'humilier crier, de p mœurs de probre, & fiance dans dans la dis donné lieu lus écla nune avec eux, vinrent à leur secours. rs mên la querelle s'engageoir, & les esprits ouvant déchauffoient, sans qu'on en prévit les Siècles. maniè mites. On confondoit cette dispute avec au m elles qui retentissoient ordinairement ans les écoles. Rome y faisoit peu d'atagéroier ention, & Léon X, tour occupé de ses fervoie projets, de ses amusemens, regardoit r en fair vec mépris la mauvaise humeur d'un façon d Moine Allemand, qui, du fond de son conclu doître, lançoit contre sa personne & son es vertu pouvoir des traits qui ne l'atteignoient fatisfac pas. Cependant ce Moine étoit le plus & utile redoutable ennemi qui se fût encore élevé odique contre les Pontifes; & bientôt ces traits nable d qu'il paroissoit rejetter au hazard, devoient faire à l'Eglise une plaie large & ns pou profonde, que le tems même ne guéri-Luther

us vives

Promo

Igences.

quelles.

nageoir

primer.

r par le

noissoit

répon-

Itraités

e cont-

roit pas.

Luther, irrité par la contradiction, fortit tout-à-coup des bornes ordinaires d'une dispute théologique. Non content d'humilier ses adversaires, de les décrier, de peindre leur conduite & leurs mœurs de manière à les couvrir d'opprobre, & à seur enlever toute confiance dans le public, il entra plus avant dans la discussion des objets qui avoient donné lieu à ses premières attaques. Il

Y vj

XVI examina la nature des Indulgences, se proche ce

XVI. celle du pouvoir d'où elles émanoien discuter su SIECLE. Les Indulgences étant le supplément de la Doctri œuvres satisfactoires par lesquelles of prés par doit expier les péchés commis, mêm wveaux R après en avoir obtenu la rémission, & système leur efficacité n'ayant d'autre principe que des infinis de Jesus-Christ poit, lorsque celle des mérites infinis de Jesus-Christ poit, lorsque de le leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la latin de la leur efficacité n'ayant d'autre principe que de la latin de la latin d'ayant d'autre principe que de la latin de la latin de la latin d'ayant de la latin de latin de la latin de latin de latin de la latin de latin de la latin de latin de la latin de latin de latin de la latin de la latin de la latin de la latin de latin de latin de latin de latin de la latin de latin de latin de la latin de lat ce premier pas le conduisit à examiner qu'elle a ensuite comment s'opère la justification d'à cette é du pécheur, & comment les bonnes œuvres qu'on pratique après le recouvrement de la grace, sont capables de saisfaire à la Justice divine, & peuvent tenir lieu des peines dues au péché. Delà, par une suite naturelle, il passa comme nécessairement, à d'autres matières étroitement liées avec celles qu'il avoit déjà tâché d'approfondir. Il examina donc encore la nature de la grace, & sa manière d'agir sur le cœur laumain; les Sacremens qui sont les canaux par où la grace se communique aux ames; le ministère spirituel établi dans l'Eglise, pour la dispensation de tout ce qui întéresse la Société religieuse; enfin, les loix, la discipline & le gouvernement de cette même Société. Ainsi l'enchaî-

nement des objets entraîna de proche

Dans l'es es dogmes qui en déco témoigna

les, l'enfeig lel'Eglise; de fait, to garantiffent siècle, que précédens, tres, & à J pris d'autre discerner l la foi des mes ont in la raison, rens fens d

Delà ce n

de la tradit

gences, proche cet esprit curieux & téméraire = istification d'à cette époque. s bonnes

s de satis-

vent tenir

é. Delà,

a comme res étroi-

voit déjà

na donc

k fa ma-

ain; les

par où mes; le

'Eglise,

ce qui ifin, les

nement enchaî-

proche

Dans l'examen que Luther avoit fait recouvre des dogmes & des points de Doctrine pi en découlent, il avoit laissé à l'écart témoignage des Pères, les monumens le la tradition, les décisions des Conciks, l'enseignement perpétuel & constant &l'Eglise; en un mot, toutes les preuves de fait, tous les titres authentiques qui garantissent aux Catholiques de chaque lècle, que leur foi est celle des âges ptécédens, en remontant jusqu'aux Apôttes, & à Jesus-Christ même. Il n'avoit pris d'autre règle que l'Ecriture, pour discerner les vérités qui appartiennent à la foi des fausses doctrines que les hommes ont inventées, & d'autre juge que la raison, pour choisir entre les différens sens dont l'Ecriture est susceptible. Delà ce mépris superbe & injurieux,

xvi qu'il affectoit pour les Pères, les Con qui rien det les, les Jugemens doctrinaux, les Thé SIÈCLE. logiens, les Docteurs de tous les tem Wirtembe fans en excepter S. Thomas, & ceux do l'autorité avoit toujours été plus respect dans l'Eglise. Nous verrons, sans sor dire dans le de ce siècle, dans quels écarts monstrue dur ne poin cette route, ouverte par Luther, a con sit au jour ce

duit ceux qui s'y sont engagés après lui Luther, en entrant dans cette catriè pleine d'écueils, ignoroit lui-même qu en seroit le terme. Elle s'étendit à mesu qu'il s'y avança; mais, quoiqu'il fût d nombre de ces esprits audacieux, inti pides, que rien n'étonne, & qui sembles acquérir de nouvelles forces en luttar contre les obstacles qu'ils rencontrent peut-être auroit-il été effrayé, si, dès l commencement, il eût vu d'un seu coup d'œil tout l'espace qu'il auroit parcourir & toutes les difficultés qu'il lu faudroit surmonter. Son système théolo gique ne fut d'abord qu'un amas d'idée confuses & d'assertions isolées qui n'é toient pas liées entr'elles, comme dans le système catholique, dont toutes les parties se tiennent les unes aux autres par des rapports intimes, qui forment un ensemble si étroitement lié, qu'on n'en

où dépend to azard, & r langemens of liverses opin corps de de dont il fut il doctrine, tiss fertions qui aux autres, e qu'il est néce

> a-tour tous. I mesure que rendoit plus la doctrine la base de to fes conféque gences, fuiv toute leur v Christ, & n'ayant pas Luther con

> mots, pour

1°. Quoi

précise.

les Con put rien détacher sans détruire l'unité les Thé où dépend toute sa force. Le Professeur les tem Wirtemberg, marchant d'abord au Siècle. ceux do mard, & ne prévoyant pas tous les respect langemens qu'il seroit bientôt forcé de sans sor dire dans le dogme & dans le culte, cr, a con sur au jour que l'une après l'autre, les près lui verses opinions dont la totalité forma te catriè corps de doctrine adopté par la Secte ême que dont il fut le Chef. Or, ce corps de à messue doctrine, tissu d'un grand nombre d'as-'il fût d sertions qui ne s'enchaînent pas les unes aux autres, embrasse plusieurs principes qu'il est nécessaire d'exposer en peu de mots, pour en donner une idée juste & précise.

ux sinte

fembler

n luttan ontrent

i, dès l

un seu

auroit

qu'il lu

e théolo

s d'idée

qui n'é

me dan

utes les

x autres

ment un

on n'en

1°. Quoique Luther ait sappé tourtour tous les fondemens de la Foi, à mesure que le succès de ses attaques le rendoit plus hardi; c'est néanmoins sur la doctrine des Indulgences, qu'il posa la base de tout son système par les fausfes conféquences qu'il en tira. Les Indulgences, fuivant les Catholiques, tirant toute leur vertu des mérites de Jesus-Christ, & l'efficacité des Sacremens. n'ayant pas elle-même d'autre principe, Luther conclut que l'imputation des

mérites de Jesus-Christ constituoit l'es XVI. sence de la justice chrétienne. Ainsi comion dans l'I Siècle. fut en partant de la vérité, qu'il se pré me & la Péni

cipita dans l'erreur.

2°. L'imputation des mérites de Jesus Christ faisant passer le pécheur à l'éta venir à la ju de la justice, & la justice elle-mêm sites de Jest n'étant autre chose que cette imputa face qui la tion, il faut que cette imputation, d'oil bonnes œuv dépendent la grace fanctifiante & le falut mitence cons s'opère par une voie sûre, universelle mgement de indépendante de tout ministère extérieur mes à subir a Or, cette voie, c'est la Foi. Il sussit donc de croire qu'on est justifié, pour un; que la pr l'être en effet. Plus cette Foi est ferme, plus la justification est certaine. Tant que l'on conserve cette Foi, on est inébranlable dans la justice; & ce n'est qu'en perdant cette Foi qu'on perd la justice.

3°. Les Sacremens n'ont par euxmêmes aucune force, aucune vertu. Ils n'ont été institués que pour nourrir la Foi. C'est leur destination, leur unique fin. S'ils conféroient la grace, s'ils opéroient ou accroissoient la justice, comme le croient les Catholiques, la Foi seroit dépouillée de son efficacité. Il n'y en a que trois dont on voit clairement l'inf-

CHR admettre un o. La Foi itoyen entre vention mod dière & artic 50. Il suit di Ministres des ouvoir spécia litingue des a iété chrétient éduit à décla remis à ceux vent d'eux le par usurpation Romaine s'est rituel, & qu puissance d'or

fonctions. Ce doute ce qui moit l'es

pour un; que la prière pour les morts est une est iné-

perd la

rtu. Ils irrir la unique ls opéomme feroit

y en a

l'inf-

Ainsi comion dans l'Ecriture; le Baptème, la XVI.

I se pré me & la Pénitence: on n'en doit donc XVI.

Sadmettre un plus grand nombre. de Jesus 10. La Foi étant la seule voie de r à l'éta venir à la justice, & l'imputation des le-mêm rites de Jesus-Christ, le seul moyen imputa. sace qui la confère; il s'ensuit que on, d'ou bonnes œuvres sont inutiles, que la le salut mitence consiste uniquement dans le verselle angement de vie; qu'il n'y a point de réfrieur mes à subir après la mort dans un état Il suffic itoyen entre la béatitude & la damna-

ferme, vention moderne; la Confession parti-e. Tant mère & articulée en est une autre. 50. Il suit du même principe, que les ce n'est dinistres des Sacremens n'ont aucun ouvoir spécial, aucun caractère qui les ssingue des autres membres de la Soir euxéduit à déclarer que les péchés sont rmis à ceux qui, ayant la Foi, reçoivent d'eux les Sacremens. C'est donc par usurpation que le Clergé de l'Eglise Romaine s'est attribué le ministère spinuel, & qu'il a prétendu avoir une puissance d'ordre pour en exercer les fonctions. Cette conséquence est sans doute ce qui a procuré à Luther un si

XVI. renversant la Hiérarchie, elle détruit Siècle, même coup les prérogatives du Cletg

fon autorité, son droit aux biens ter porels qui lui sont affectés; & en mên tems, les loix ecclésiastiques, la dissipline, le célibat, le jeûne, l'abstinent les peines canoniques, les aux s

les peines canoniques, les censures, & 60. Un autre principe du système Luther, c'est que Dieu opère tout da l'ame qu'il justisse par la Foi, de son que la volonté humaine demeure a solument passive sous l'empire de grace, & qu'elle n'agit relativement salut, ni par coopération, ni mên par consentement. D'où il suit que libre-arbitre a perdu toutes ses sorce que la volonté n'est point dans l'homm une faculté active pour le bien, que grace est toujours essicace, irrésistible nécessitante; que la prédestination e absolue, soit pour la gloire, soit poi la réprobation, & que ses effets son inévitables, &c. Mais Luther corrigeo ce qu'une pareille doctrine a de dur s d'effrayant, par ses autres principes su la justification & l'efficacité de la Fo Dés qu'il suffit de croire qu'on est juste pour l'être en effet, & qu'on ne pen

mais la justic est évident ine, i'infai s divins, & ce, n'ont pl 7°. Luther e deux autr ées : de ce omme sans urs du côté seule imput hrift, & assi u la Foi qu' intercession of tholiques la elus-Christ, mérites soi esoin d'être s Inféroit en rivées sont u k à Jefus-C égardées par des sources d

Сн

8º. Le résu ne, sut d'abdes cérémoni Sacremens, à Consession, l' sulte des Saint puisqu' détruit

du Clerg

biens ter

en mêm

la dis

.bstinenc

fystême

tout da

, de for

neure a

ire de

ement !

ni mên

iit que

es force

n, que

nation e

foit pou

ffets for

cipes fu

e la Foi

est juste

ne per

ais la justice, tant qu'on a cette Foi, = est évident que la nullité du libre XVI. ine, l'infaillible exécution des dé-Siècle. s divins, & la force invincible de la re, n'ont plus rien qui doive alarmer. 7°. Luther tiroit encore de ce prindeux autres conféquences plus éloisures, & les : de ce que Dieu sait tout dans système somme sans coopération & sans conurs du côté de l'ame rendue juste par seule imputation des mérites de Jesushult, & assurée de posséder la justice r la Foi qu'elle en a, il concluoit que intercession des Saints, telle que les stholiques la croient, est injurieuse à elus-Christ, en ce qu'elle suppose que s mérites sont insuffisans, & qu'ils ont l'homn foin d'être suppléés par ceux des Saints.

1, que l'inféroit encore delà, que les Messes résistible divées sont une autre injure faite à Dien k à Jesus-Christ, en ce qu'elles sont égardées par les Catholiques comme les sources de grace.

corrigeo 80. Le résultat de toute cette doctrile dur de ne, fut d'abolir la Messe, la plupart des cérémonies du culte extérieur, les Sacremens, à l'exception de trois, la Confession, le jeune, l'abstinence, le culte des Saints, la prière pour les Morts,

= le célibar, les vœux de Religion, & On conserva quelques parties de la l mu à rassen Siècle turgie, mais sous une forme nouvelle tême mons le dogme de la présence réelle de Jesu Christ dans l'Eucharistie, mais alté par celui de l'impanation; enfin, que ques dégrés de la Hiérarchie qui subsil encore dans les Eglises Luthériennes mais avec des modifications qui ne so le, ses cér pas les mêmes par-tout. Tous ces char gemens ne se firent pas à la fois: u coup porté à l'ancien culte, en attiro un autre, & celui-là un autre encore de manière que les Sectateurs de Luthe ne furent en état de produire leur sy tême religieux, avec le plan de culte s de police propre à leur Communion, qu dans la diète d'Ausbourg, tenue e 1530. C'est l'assemblage de ces opinion & de ces innovations, que ces nouvear. Sectaires ont honoré du beau nom de Réforme.

On voit, par ce court exposé, que toute la doctrine de Luther tient à celle aroissoit avoit de l'Eglise Catholique sur la nature à mine contre-la vertu les Indulgences; & que c'elt oursuivis, & en désigurant cette doctrine, en s'en lévérité. Les formant une idée par le contre de le con formant une idée peu exacte, en l'al- & qui gémi térant par les fausses inductions qu'il moître, s'enra

a tirées, q rties, dont gr l'enchaîne A peine L clamer cont nsurer libre Pasteurs, leur autor ombre de pa contrées une multitu eltes épars de les rigueur spersées. Il Catholique mis ébranlés Eglise & à s les dont ils miers saisiren usion de se

CHRETIEN'S. gion, & a tirées, que ce Novateur est parnouvelle tême monstrueux d'erreurs mal as-Siècle, de Jest mes, dont il est si dissicile de mar-nais alté et l'enchaînement & les rapports. fin, que à peine Luther eut-il commencé à qui subsil damer contre l'Eglise Catholique, à réciennes source librement sa doctrine, son ui ne sou de, ses cérémonies, la conduite de ces cha Pasteurs, & l'usage qu'ils faisoient sois: un leur autorité, qu'il se vit un grand

en attiro mbre de partisans. L'Allemagne & encore s contrées voisines étoient remplies de Luthe une multitude d'Hérétiques cachés, leur sy des épars des Sectes que les Croisades culte à les rigueurs de l'Inquisition avoient nion, que spersées. Il s'y trouvoit aussi beaucoup cenue et Catholiques attachés à l'ancienne Foi,

opinion de des ébranlés dans leur soumission à l

osé, que asson de se réunir sous un Chef qui atoissoit avoir les mêmes sentimens de ature à mine contre le Clergé qui les avoir que c'est poursuivis, & maltraités avec tant de en s'en à qui gémissoient de voir les abus qui gémissoient de voir les abus qui gémissoient s'enreciper s'

ons qu'il moître, s'enraciner, sans que ceux qui

he l'autorit

pouvoient les détruire, songeassent leur opposer une forte digue, se lais Sitcle. rent séduire par l'espérance d'une rése me qu'ils desiroient vivement. Les u & les autres, poussés par différens m tifs, se rangerent en foule sous les de

peaux du nouvel Apôtre.

Alors on sentit à la Cour de Lé X, qu'il s'agissoit de quelque chose plus important, que d'une rivalité d Moines & d'une querelle entre Thé logiens. Ce Pape sortit de son indisti rence, & craignant les suites des mou vemens que la nouvelle doctrine exc toit en Allemagne, il songea tout d bon à les prévenir. Le meilleur moye eût été sans doute de remédier au abus qui fournissoient à Luther & àss adhérens leurs argumens les plus fort & de travailler à cette réforme, que l'o demandoit depuis si long tems, & qu le Docteur de Wirtemberg alloit entre prendre sans mission, sur un plan qu tendoit à tout détruire, au lieu qu' falloit se proposer de conserver & d'aug menter le bien, en déracinant le mi Léon prit d'abord les voies de douceur pour ne point esfaroucher un esprit au dacieux, qui paroissoit disposé à mécon proposition

née de la fo butable par s. Mais, foi yés par ce Po dangereux, epropre à bie ele Novateu endard du S ir de lui u mande lui p on ne l'eût p meur par l'E , l'unique so e règle de la La négociati Luther ayant ntenant un ac formé, au Paj donna conti lle, par laque la doctrine,

mient brûlés

érétique, & 1

union du sain

it pas dans un

vé. Les erreurs

ans cette Bulle

me l'autorité, si elle se montroit tée de la foudre, & qui étoit déja butable par le nombre de ses parti-SIÈCLES s. Mais, soit que les Ministres em-yés par ce Pontise, à gagner cet hom-dangereux, ne sussent pas d'un caracpropre à bien remplir ses vues, soit ele Novateur fût déja décidé à lever endard du Schisme, on ne put obir de lui une rétractation dont la mande lui parut injuste, à moins on ne l'eût préalablement convaincu

reur par l'Ecriture, qui étoit, selon

l'unique source de la vérité, l'uni-

e règle de la Foi. la négociation n'ayant point réussi, Luther ayant fait afficher un placard, menant un acte d'appel du Pape mal formé, au Pape mieux informé; Léon donna contre lui, en 1520, une le, par laquelle, après avoir condamla doctrine, & ordonné que ses livres voient brûlés, il le déclara lui-même ététique, & le retrancha de la Comunion du saint Siège, s'il ne se rétracit pas dans un terme qui lui étoit marle ma pas dans un terme que le mai de Luther font exposées ans cette Bulle, & réduites à quarantesprit au me propositions. Le Pape les condamna

chose (ralité d re Thé n indiff des mou ine exc tout d ir moye dier au & à f us forts que l'o , & qu it entre

plan qu

ieu qu'

& d'aug

geassent

se lais

une réfe

Les u érens m s les dr

de Lé

CH

Mais un au

toutes ensemble, & sans appliquer à c cune la qualification particulière de SIECLE, elle étoit susceptible. Cependant la p part des erreurs contenues dans ces p positions, étoient fort subtiles & tenoi à des matières abstraites, qui ne po voient être entendues que des Théo giens les plus habiles. Mais Léon crut devoir suivre dans cette occasio l'exemple du Concile de Constance, d en avoit usé de même dans la conda nation des articles tirés des Ecrits Wiclef & de Jean Hus. Lorsque Bulle de Léon X fut parvenue en All magne, Luther ne garda plus de m sures. Il se servit du crédit qu'il ave sur l'Electeur de Saxe, imbu de ses e reurs, pour faire brûler à Wirten berg la Bulle qui flétrissoit sa doctrin Cette action hardie, qui étoit l'ess de son emportement & de sa vengeand lui donna de nouveaux partisans, lui attacha de plus en plus ceux q avoient déja embrassé ses erreurs. O sentit qu'après un pareil coup, il n avoit plus à craindre qu'il fit la paix ave le Pape; & tous ces anciens Sectaires à qui Rome étoit odieuse, épousères sa querelle & fortifièrent son parti. Ma

i. L'Empere progrès de nignant qu'il agne, une gu celle qui ave ele précéden Torms, en myel incendi lus violent. liète & il y ne la délibér our favorable tétement; & notégeoit, le ûreté. Le dé polé par l'En e plus grand 1 ré la répugna ui pensoient ar conviction Luther notoire doit à tout Pri pire, de lui de même de le p lonner, fi, jours, il ne r Mais ce décre

ther reparut a Tome VII.

uer à c ière de nt la p s ces p c tenoi i ne po Théo Léon occasio ance, d conda Ecrits rique en All de in u'il avo e ses e Wirten doctrin oit l'eff ngeand fans, ceux q eurs. Q , il n paix ave ectaires ousèrer arti.\

Mal

Mais un autre orage s'éleva contre = L'Empereur Charles-Quint voyant progrès de la nouvelle doctrine, & SIÈCLE. nignant qu'il ne s'allumât, en Allengne, une guerre de Religion, pareille celle qui avoit désolé la Bohême au ele précédent, assembla une Diète à Torms, en 1521, pour éteindre ce uvel incendie, avant qu'il fût devenu lus violent. Luther fut cité à cette lète & il y comparut. Mais ayant vu ne la délibération ne prenoit pas un our favorable pour lui, il s'évada setement; & l'Electeur de Saxe qui le totégeoit, le fit conduire en lieu de dreté. Le décret de la Diète, proosé par l'Empereur, & accepté par e plus grand nombre des Votans, malré la répugnance secrète de plusieurs ui pensoient comme le moine Saxon. ar conviction ou par intérêt, déclaroit Luther notoirement hérétique, défenbit à tout Prince ou Membre de l'Empire, de lui donner retraite, ordonnoit même de le poursuivre & de l'emprilonner, si, dans l'espace de vingt-un ours, il ne rétractoit pas ses erreurs. Mais ce décret ne fut point exécuté. Luther reparut au bout de quelque tems. Tome VII.

plus audacieux, plus emporté qu'il moun moyer VI. s'étoit encore montré. Ainsi l'héré tvoir. Il q Siècle quoique naissante, & ne formant 121/24, & l'a encore une Secte réunie en Corps publiquemen Société, brava les deux Puissances pieuse, don

mées pour la détruire.

Luther étant sorti de son asyle, revenu à Wirtemberg, l'Université cette ville se déclara ouvertement po de se écrit sa doctrine. Les Magistrats firent ment & de la même chose. On abolit la Messe; siguoit au Par supprima une partie du rit & des cér se loup dévor monies qui étoient en usage auparavant diable, & On ouvrit les Monastères de l'un de l'autre sexe, & on déclara ce some Habyl & celles qui les habitoient, libradieuse déno de leurs engagemens. Le reste de Catholique, Saxe & plusieurs Etats de la basse A prochaine du lemagne suivirent cet exemple. Ale Chef de Secte Luther prit le titre d'Ecclésiasse, ou des grands e Prédicateur par excellence. Il prétende mement contr que ceux de Prophète, d'Evangélisse dant ce même d'Apôtre ne lui étoient pas moins du vec tant de & que Jesus-Christ ne le désavouer du Souverain le pas, s'il se les attribuoit. Il assure parti le despondre sa mission étoit surnaturelle & di sattribuoit torvine, & il en donnoit pour preuve la Chef de l'I rapidité surprenante avec laquelle sa doi tituoit arbitra trine se répandoit, sans qu'il employé jugeoit définit

C H

erpétué sa p Depuis qu'il contre l'Églis nvenimée lu

afyle,

é qu'il mun moyen violent pour la faire rermant 124, & l'année suivante, il épousa siècie Corps bibliquement Catherine de Bore, Re-fances gieuse, dont il eut trois enfans qui ont erpétué sa postérité jusqu'à nos jours. Depuis qu'il se fut ouvertement révolté versité pontre l'Église, le ton de ses discours ment pour de ses écrits, sur celui de l'emporte-firent ment & de la rage la plus surieuse. Il pro-Messe; de le loup dévorant, d'Antechrist, d'associé aparavant d'addiable, & mille autres que sa haine e l'un envenimée lui suggéroit. Il appelloit lara ce Rome Rabylone; il étendoit cette t, libradieuse dénomination à toute l'Eglise este de Catholique, & il annonçoit la chûte basse A prochaine du Trône Pontifical. Aucun ole. Alo Chef de Secte ne s'étoit encore porté à de, ou ce dest grands excès de fureur & d'achar-prétende mement contre le Saint-Siège. Cepen-ngélisse dant ce même homme qui se déchaînoit oins du vec tant de violence contre l'autorité avouero du Souverain Pontife, exerçoit dans son l'assure patti le despotisme le plus absolu, & le & de sattribuoit tous les droits qu'il refusoit preuve au Chef de l'Eglise. Il instituoit & deslle sa domitiuoit arbitrairement les Ministres; il employ jugeoit définitivement toutes les contes-

Zij

XVI,

nations; il réprouvoit toutes les pensé qui n'étoient pas conformes à sa doctrin SIECLE. il exigeoit une foumission sans bornes & vouloit que toutes ses décisions susse reçues comme des oracles. Ce qu'il a d'extraordinaire, c'est qu'il ne preno pas seulement cet empire sur les igne rans & les hommes du peuple, ma encore sur les Gens de lettres, les Si vans, & même sur des personnes pl habiles que lui dans toutes les science & d'un esprit plus sin, plus délié dat la conduite des affaires. On ne peut et pliquer cette espèce de phénomene qu par l'ascendant que savent prendre le imaginations fortes & ardentes, & pa le pouvoir qu'elles ont de communique leur feu & leur énergie aux autres. Ca imaginations ne peuvent être mieu comparées qu'à des torches allumées qu transmettent la flamme à toutes les me ches qui les approchent. Aussi n'y a-trien de plus à craindre que ces imaginations vives & contagieuses, quan elles se trouvent dans des hommes voué à l'erreur, & capables de tout entrepren dre pour accréditer l'imposture. magne. Charle

Adrien VI & Clement VII qui par vinrent successivement à la Papauté,

rès la mort ir fans aları l'hérésie, l'a l'enthousias its. Ils enga Quint à dé ns les Diète écuter le dé forms. Ce P ditique adro ent conduit riqu'il voulo ulgré tous s Spire, à A wirent qu'à éranisme éto midable & int par le no k la puissance mbrassée. Il luser de ména lisposés à n'er ance qu'il ép

lans le dégré d

esesprits, le 1

iter un embra

multipliant les

eurs des deux

CRI

es pensé doctrin s bornes ons fusse Ce qu'il ple, ma nnes pl fcience lélié dat peut er mene qu endre le itres. Co n'y a-ts imagi,

qui par apauté

rtrepren

rès la mort de Léon X, ne purent = ir fans alarmes les étonnans progrès l'hérésie, l'audace effrénée de Luther, SI è e LE. l'enthousiasme de ceux qu'il avoit séits. Ils engagèrent l'Empereur Charles ign Quint à déployer toute son autorité ens les Diètes de l'Empire, pour faire s, les souter le décret dresse dans celle de ditique adroite & ces moyens habileent conduits qu'il savoit employer, siqu'il vouloit réussir. Mais il échoua algré tous ses talens, à Nuremberg, Spire, à Ausbourg. Ses tentatives ne s, & privirent qu'à lui persuader que le Lununique franisme étoit déja devenu une Secte umidable & peut-être indestructible re mieu par le nombre que par la qualité mées qualité de ceux qui l'avoient es les me mbrassée. Il sentit même la nécessité duser de ménagement avec des hommes suposés à nien point garder; & la résis-, quant ance qu'il éprouva, lui persuada que nes voué dans le dégré de chaleur où se trouvoient sesprits, le moindre choc pouvoit exiter un embrasement général en Allemagne. Charles espéroit néanmoins qu'en multipliant les Assemblées où les Doceurs des deux partis, étant à portée de Ziij

s'expliquer & d'éclaircir leurs difficulté es sortis d'e on-parviendroit insensiblement à se rapposessans, que constitute de la constitute de XVI. Sièce E. procher. C'étoit le but des Diètes frames pour e quentes & nombreuses qu'il convoquoi ; but des P Il sut arrêté dans l'une de ces Assemblées, que l'unique moyen d'appaiser le Loix, & discuter à loisir les matières sur le 1530. Ils quelles ils étoient partagés; & qu'e téologique, attendant chacun auroit la liberté de mrs sentimes vivre dans la communion qu'il avo le le. C'étoi préférée, sans que personne os le plus troubler.

Tel étoit l'Etat des choses, lorsque sciple de l'Empereur entreprit de faire revivre résentée avec Décret de Worms, dans la Diète a liens, fut u semblée à Spire en 1529. Il y fit dresse les Catholique un Réglement pour restreindre la libert dressée avec t de conscience dont les Novateurs se pre ser & d'adout valoient. Mais les Princes Luthérier le nouveau & les Députés des villes qui avoiet publia une Apembrassé la Réforme, firent une pro les ressources testation légale & authentique contre doquence & nouveau Décret. C'est delà que les See Luthériens ne tateurs de Luther & les autres Hérét pièces, dont l

difficulté es fortis d'eux, ont pris le nom de tà se ratestans, qu'ils se sont donné eux- XVI.

Diètes se pour en éviter de plus odieux. Siècle provoquoi es Assen unidérer comme un Corps autorisé par Loix, & ayant dans l'Empire la comme d'une Société roccomme no en Alle mistance d'une Société reconnue par ion, éto se Etats de la Nation Germanique, général d'une, pour soutenir cette première déla Résormanique, ils en sirent une autre, non e, pusser poins importante, à la Diète d'Ausbourg, fur le 1530. Ils y présentèrent un écrit & qu'e cologique, dans lequel ils exposoient iberté d'urs sentimens sur le dogme & sur le u'il avo le le C'étoit l'ouvrage de Mélancosat lon, le plus éloquent, le plus modéré eleurs Théologiens, & le plus fidèle , lorsque léciple de Luther. Cette confession revivre résentée avec constance par les Luthé-Diète a liens, fut unanimement rejettée par fit dresse les Catholiques. Mélancthon, qui l'avoit la libert dressée avec tout l'art capable de modiurs se pre ser & d'adoucir les nouveaux dogmes & Luthérier le nouveau culte de la Réforme, en publia une Apologie où il déploya toutes une pro les ressources de son esprit, de son contre de loquence & de son érudition. Les le les se Luthériens ne séparent point ces deux es Hérét pièces, dont la seconde sert de commen-

Z iv

Taire & de développement à la première XVI. C'est à l'une & à l'autre qu'il faut re le c. L. courir, pour savoir exactement quell est leur foi, leur discipline & la form extérieure de leur culte.

Les Princes Protestans ne doutan point que l'intention de Charles-Quint ne fût de les attaquer enfin à force ou verte, tinrent entr'eux une assemblée Smalkalde, petite ville de Franconie au mois de Janvier 1531. Ils y signeren une Ligue défensive pour repousser pa la force les attaques qu'on pourroit leu livrer. Les villes Luthériennes qui vou lurent entrer dans la confédération, furent reçues. On régla le contingen de Troupes que chaque membre de la Ligue seroit tenu de fournir pour la défense commune. Luther fut l'ame de cette entreprise. Il avoit enseigné sou vent, de vive voix & par écrit, qu'i n'est jamais permis de prendre les armes contre son légitime Souverain. C'étoit pour dissiper les alarmes des Princes Catholiques, & les empêcher d'employer les voies de contrainte, contre ceux de leurs Sujets qui se déclaroient pour lui, qu'il avoit souvent insisté sur cette maxime utile, dans le tems que

thangea de y a, disoitlières où l'out agresseummes évid mmes évid roonstances r la vraie D te fur la puinsi que les exibles dans éplient au seurs passions

Peu de ter

Monde Chi

merce plus Hesse étoit recteurs de falloit bien conforme à la Ce Prince dans ses moplus honteur eût pour épavoit donné tenoit publidont il étoit & n'étoit

premièr l faut re

doutag emblée | anconie figneren usfer pa

roit leu qui vou ation, ntingen ore de la pour l l'ame de gné .fou it, qu'i es armes

C'étoir Princes : d'em-, contre claroient ılisté sur

ms que

changea de principes & de langage. XVI. ya, disoit-il, des circonstances parti-SIRCIE. la form lières où l'on peut se désendre contre ut agresseur; or, ajoutoit-il, nous mmes évidemment dans une de ces s-Quint ronstances, puisqu'il s'agit de conser-force ou rala vraie Doctrine de l'Evangile, fonte sur la pure parole de Dieu. C'est insi que les vérités mêmes, devenues exibles dans la bouche des Hérétiques, plient au gré de leurs intérêts & de

eurs passions. Peu de tems après, Luther étonna le Monde Chrétien, par une décision more plus étrange. Le Landgrave de Hesse étoit un des plus zélés Pronéceurs de la Réforme; mais il s'en filloit bien qu'il ne vécût d'une manière conforme à la Doctrine du pur Evangile. Ce Prince étoit licencieux & déréglé dans ses mœurs. Il s'abandonnoit aux plus honteuses soiblesses, & quoiqu'il ent pour épouse une Princesse qui luis avoit donné plusieurs enfans, il entretenoit publiquement une Concubine dont il étoit éperdûment amoureux. Ce scandale faisoit beaucoup de bruit 30 & n'étoit propre qu'à déshonorer la

Zv

prétendue Réforme, dans l'opinion contante affai XVI. ceux qui l'avoient embrassée, comme les inco SIÈCLE. une Religion plus pure & plus parfaite, « ceux du r en rougissoit lui-même, quoique les no voir trouvé! veaux Docteurs n'osassent lui en parle m permettar eux qui déclamoient si hardiment contre le rétement les vices des Pasteurs, contre le Pape de mur, à con l'Empereur mème. Pour accorder l'hon saxe conserv neur de sa communion, & les remord de sa conscience avec sa passion, le Land grave imagina d'engager Luther & le principaux Théologiens de la nouvelle Eglise, à lui accorder la permission d'é pouser sa Maîtresse, du vivant de la Princesse Christine de Saxe, sa femme La demande du Prince jetta les Docteurs du pur Evangile dans un grand embarras. Comment condescendre aux désirs du Landgrave, sans décréditer la Réforme dans toute l'Europe, & sans introduire la Polygamie dans tous les Etats où elle s'ésoit établie? Mais aussi, comment s'exposer à perdre un Protecteur aussi nécesfaire que le Prince de Hesse, dans le tems où l'Empereur se préparoit à réunir toutes ses forces pour écraser la Réforme? Luther & ses Disciples les plus dignes de sa consiance, s'assemblerent à Wirtemberg, pour délibérer sur cette im-

& jouiroit se fon rang. En million, le P Saal; c'étoit me. Mais le dé, malgré que la chose chée; on eu toit passé, dans ces fo fortifiees pa ne put déro rieux, se c Adverfaires pas échapp faire retorr les traits sa lancer cont où sa coir

les norts qu

difficile de

prinion contante affaire. Après avoir bien consideré les inconvéniens de la dispense XVI.

parfaire, è ceux du refus, les Docteurs crurent Siècle;

ue les not voir trouvé le moyen de tout concilier, en parlet a permettant au Landgrave d'épouser ent contre le crétement celle qui possédoit son e Pape e condition que la Princesse de der l'hor saxe conserveroit le titre de Landgrave, remord & jouiroit seule des honneurs attachés à le Land son rang. En conséquence de cette per-er & le mission, le Prince épousa Marguerite de Saal; c'étoit le nom de cette seconde femnouvell me. Mais le secret ne put être si bien garsion d'é dé, malgré les précautions prises, pour nt de la que la chose demeurât parfaitement cafemme chée; on eut des soupçons de ce qui s'é-Docteurs wit passé, & comme c'est l'ordinaire mbarras. dans ces fortes de cas, les foupçons, ésirs du fortifiees par mille circonstances qu'on Réforme ne put dérober à l'œil pénétrant des cuduire la neux, se changèrent en certitude. Les elle s'é-Adversaires de Luther ne laisserent nt s'expas échapper une si belle occasion de i nécesfaire retomber sur lui & sur les siens le tems les traits fatyriques qu'il n'avoit cessé de ir coulancer contre eux. On publia des Ecrits forme? où sa complaisance étoit désignée par dignes les not is qui lui convenoient. Il lui étoit Wirdifficile de se défendre. Sa ressource sur

e im

AVI. donc uniquement de déclarer qu'il ne re contraire connoissoit d'autre Landgrave de Hesse eme assuraire voque misérable, qui constatoit sa honour épurer te, & qui avoit source le se contraire pur de la princesse de la constatoit sa honour épurer de la contraire pur de la constatoit sa honour épurer de la contraire pur de

te, & qui avoit toute la force d'un aveu Luther ne survécut pas long-tems au mariage scandaleux du Prince de Hesse. Les Comtes de Mansfeld l'inviterent à se rendre auprès d'eux, pour terminer quelques différends qui s'étoient élevés entre ces Princes, au sujet du partage de leur succession. Sur cette invitation, il partit avec ses trois fils & quelques amis. Arrivé à Islèbe sa Patrie, il se sentit attaqué d'une violente colique d'estomac. Une poudre qu'il prit dans du vin, parut le soulager; mais les douleurs ayant augmenté, il ne douta pas que sa fin ne sur proche. Il exhorta ceux qui l'entouroient à redoubler de zèle pour le maintien de la Doctrine qu'il avoit enseignée, & à résister courageusement aux efforts de l'Empereur & à l'autorité du Concile de Trente, qui travailloient par des moyens différens à la ruine de la Réforme. Il ne fit paroître aucun retour d'inquiétude sur les événemens de sa vie, & ne montra pas la plus légère crainte des Jugemens de Dieu:

our épurer conserva c m'à son der 8 Février 1 ins. Cet H même par se On ne peur vigoureux, seu, & qu'il nécessaires à mge, l'énerg tout l'audace fortes qui s grandes révol on ne peut sût rempli d portement; dominer fur

qui s'oppose Avant de 1 me avoit vu Disciples 3.8

tout le mon

ne trouve er

ce fanatisme

arriver à sor

de Hesse me assurance de recevoir dans le Ciel xe; équi récompense de ce qu'il avoit fait SI & C. L. t sa honour épurer & rétablir la Religion. un aveu. conserva cette effrayante sécurité jus--tems au m'à son dernier moment. Il mourut le le Hesse. Révrier 1546, âgé de soixante-trois iterent de ms. Cet Hérésiarque s'est peint luiterminer nême par ses actions & dans ses écrits. nt élevés On ne peut nier qu'il n'ait été un génie rtage de vigoureux, actif, intrépide, plein de tion, il leu, & qu'il n'ait eu toutes les qualités ruelques nécessaires à un Chef de Secte, le coue, il se mge, l'énergie, la véhémence, & surcolique out l'audace & la constance de ces ames: it dans fortes qui sont faites pour opérer de es dourandes révolutions dans le monde. Mais uta pas on ne peut disconvenir aussi qu'il ne ta ceux su rempli d'orgueil; de vanité, d'emle zèle portement; que sa passion ne sûr de e qu'il dominer sur les esprits, de soumettre rageutout le monde à ses opinions, & qu'on r & à ne trouve en lui tous les caractères de , qui ce fanatisme à qui rien ne coûte pour rens à arriver à son but, & renverser tout ce: roître qui s'oppose à ses desseins. véne à plus

Avant de mourir, l'auteur de la Réforme avoit vu la division naître parmi ses Disciples, & les principes qu'il avoir

Dieu:

XVI. duire déjà les pernicieux effets dont il de Loi, & Siècie, devoient nécessairement être la cause de qu'il fai

Carlostad, Bucer, Mélancthon même letter. Ainsi qui lui étoit plus attaché qu'aucun autre sein le gern soutinrent une Doctrine opposée à la mons & de sienne sur le dogme essentiel de la présommençoi fence réelle de Jesus-Christ dans l'Eur eut moye charistie. Zuingle & Calvin dont nou aplication & parlerons bientôt, allerent encore plus que Luther loin. Les uns & les autres se fondoien diples le po sur la parole de Dieu, & croyoient la liberté de voir leurs sentimens avec autant d'évi- soient un dence que leur Maître prétendoit y voi moins inju les siens. Comment auroit il pu les constitues, que vaincre d'erreur! L'Ecriture qu'il avoit vement aux donnée à tous les Chrétiens comme le Le Patria seule régle de Foi qu'ils devoient suit tre d'accor vre, est une source ouverte à tout le considérer a monde, & chacun ayant un droit miliblement égal de l'interpréter, Luther ne pouvoit, suite des p sans tomber en contradiction avec lui Mais les exc même, condamner les sens que d'autre lette qui n y découvroient, quoiqu'ils fussent différens, de ceux qu'il proposoit comme société, si véritables. L'autorité n'étoit plus une sout l'effroi voie praticable, depuis qu'il avoit étable douleur le proposition de la comme société de la comme société. pour fondement de sa doctrine, qu'il contre l'Egli n'y a point dans l'Eglise de Tribum ciples, sur

s dont il le Loi, & déterminer infailiblement XVI.

la cause de qu'il faut croire & ce qu'il faut re-Siècie.

con même sein le germe fécond des nouvelles opimions & des nouvelles sectes, que l'on confée à la mons & des nouvelles sectes, que l'on commençoit à voir éclore, sans qu'il dans l'Eu yeût moyen d'en empêcher la muldont nour indication & d'en réprimer l'audace. Ce que Luther avoit pu, chacun de ses Diffondoien sples le pouvoit aussi; & tous usant de royoient y la liberté qu'il s'étoit donnée, exertant d'évimoins injuste de vouloir mettre des pouvoirs, que de se l'approprier exclusi-

qu'il avoir rement aux autres.

Le Patriarche de la Réforme, pour voient sui d'accord avec lui-même, auroit dût de tout le considérer avec indifférence, & tolérer un droit puisiblement tout ce qui n'étoit qu'une se pouvoit, saite des principes qu'il avoit posés, avec lui-mais les excès des Anabatistes, première se d'autres secte qui naquit de la sienne, étoient affent diffictions, & leurs attentats contre la société, si capables de répandre parplus une sout l'effroi, qu'il ne put voir sans voit étable douleur le premier fruit de sa révolte contre l'Eglise. Stork, l'un de ses Diffrielles, fut le Chef de ces Fanatiques

extravagans & fanguinaires, qui joignirent la terreur du glaive à l'efficacité de Stècle, la parole. Luther avoit enseigné que l'on ne doit admettre comme révélé, que ce qui est clairement contenu dans l'Ecriture, & que l'homme n'est pas jusrisié pas la vertu propre des Sacremens, mais seulement par la Foi. Stork concluoit de ces deux principes, premièrement, que le baptême conféré aux enfans, étoit nul, parce qu'il est dit seulement des adultes, que ceux qui renaissent de l'eau & du Saint-Esprit, seront sauvés; secondement, qu'il falloit rebaptiser tous ceux qui l'avoient été avant l'âge de raison, parce qu'ils n'avoient pu former l'Acte de Foi par l'equel l'homme s'applique les mérites de Jesus-Christ. Un autre principe de Euther, étoit que chaque Fidèle est Juge compétent du sens des Ecritures, & qu'il est assisté d'une lumière speciale du Saint Esprit, pour discerner la véritable interprétation des textes les plus obscurs. Appuyés sur cette maxime fondamentale de la nouvelle doctrine, tous les Disciples de Stork s'érigerent en Docteurs & chacun d'eux se donnant pour inspiré, toute la Secte des

nabatistes rophêtes. I ins, ignora interpréter parole de i étoit ins lont l'action veut. C'ét aprices des réglées, & Chrétienne

On ne ta

oues-uns de

dans l'Ecritu dit à ses Ap dominer fu Princes fur soumifes, bles, se mi æ & l'égal rent les Pa foulever co avoir parce brulant & tent la Vi lie, s'en un Royaun me de S

Tailleur o

i joigni- mabatistes ne fut composée que de === cacité de Jophêtes. Hommes, femmes, fa- XVI. que l'on mis, ignorans, tout le monde se méla SIÈCLE interpréter l'Ecriture, & de prêcher s l'Ecri-parole de Dieu, selon le sens qui pas jus- i étoit inspiré par le Saint-Esprit, ont l'action est libre, & qui souffle où l veut. C'étoit abandonner la Foi aux premiè aprices des imaginations les plus dééglées, & introduire dans la Société

Chrétienne une horrible confusion. On ne tarda pas à l'éprouver. Quelques-uns de ces Enthousiastes ayant lu lans l'Ecriture, le passage où Jesus-Christ dit à ses Apôtres, qu'ils ne doivent pas dominer sur leurs freres, comme les Princes sur les Nations qui leuz sont foumifes, & d'autres textes semblables, se mirent à prêcher l'indépen dans œ & l'égalité des conditions. Ils armerent les Paysans, les porterent à se foulever contre leurs Seigneurs; & après. avoir parcouru diverses Provinces en brulant & saccageant tout, ils attaquetent la Ville de Munster en Vestphalie, s'en emparerent & y établirent un Royaume qu'ils appellerent le Royaume de Sion. Jean Bécold, Garçon Tailleur de Leyde, fut élu Roi de

, que ce

remens. ork conféré aux est die eux qui

-Esprit ju'il fall'avoient e qu'ils Foi par mérites cipe de

critures, speciale er la véles plus

dèle est

maxime octrine, erent en

le donecte des

xvI. prême, comme on devoit s'attendre indirent un si e cle, qu'un homme de son espèce en useroit, prouver c La cruauté la plus barbare & la licence fautre moti la plus effrénée caractériserent le Gouvernement de cet étrange Monarque, Mahomet n'avoit pas été plus sangui naire & plus débauché. Heureusement son régne fut court. L'Evêque de Muns. ter, à qui la Souveraineté de la Ville appartenoit, l'assiégea & s'en rendit maître, malgré l'opiniatreté des Fanatiques, qui supporterent toutes les horreurs de la famine. Jean Bécold fut pris & périt dans les supplices, sans regretter sa grandeur passagère, ni la vie. Il n'étoit âgé que de vingt-six ans.

Aprés la mort de Luther, la ligue des Princes Protestans serra de plus en plus les nœuds de l'union qui faisoit toute sa force. Charles-Quint, ligué de son côté avec le Pape Paul III, qui lui fournissoit de l'argent, se prépara vigoureusement à les attaquer. Il publioit que cette guerre n'étoit point une guerre de Religion, & qu'il ne l'entreprenoit que pour faire rentrer dans le devoir l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse, qui avoient été mis au

CH

diffé

ataille de N es au moi grand Jean Frédéi e Landgra de venir fo Empereur. soit abattu & parut p sous la con à qui Chai de l'Electe

> Cepend pacifier les tourner ses mis, affe en 1548. Religion, choisis pa Protestans qui parur les deux laire le no

> Mulberg.

eusement es Fanati-

horreurs t pris & regretter vie. Il 15.

la ligue plus en ii faisoit ligué de III, qui prépara . II puoint une e l'entredans le e Landmis au

uvoir su de l'Empire. Mais ces Princes ré-s'attendre andirent un Maniseste, où ils tâchoient XVI. la licence sutre motif que celui de la Religion, le Gou- our prendre les armes contre eux. La s sangui. es au mois d'Avril 1547, décida ce rand différend. L'Electeur de Saxe de Muns- lean Frédéric y fut fait prisonnier, & la Ville Landgrave de Hesse se vit contraint n rendit de venir se remettre au pouvoir de

Empereur. Le parti Protestant paroissoit abattu; mais bientôt il se releva, & parut plus formidable que jamais sous la conduite de Maurice de Saxe, à qui Charles avoit donné la dépouille de l'Electeur défait à la bataille de

Mulberg.

Cependant l'Empereur qui vouloit pacifier les troubles d'Allemagne, pour tourner ses armes contre d'autres ennemis, assembla une Diéte à Ausbourg en 1548. On y dressa un formulaire de Religion, rédigé par des Théologiens choifis parmi les Catholiques & les Protestans, & conçu dans les termes qui parurent les plus propres à concilier les deux partis. On donna à ce formulaire le nom d'interim, parce qu'il devoit

= être observé en attendant la décision du souffroit jan Concile de Trente, dont le travail ve on caractè Stècle noit d'être interrompu, fans qu'on pur supérior savoir dans quel tems il pourroit être mendoit plu repris & terminé. On revêtit l'interim du sceau de l'autorité publique, & l'on en prescrivit l'exacte observation dans tous les Etats de l'Empire. Mais cette Loi eut le Sort du Type de Constantin & de l'Echhèse d'Héraclius, dans l'asfaire du Monothélisme. Elle ne contenta personne, & soin de contribuer au rétablissement de la paix, elle excita de nouvelles dissentions. Les Catholiques se plaignirent que les Rédacteurs de ce Réglement avoient trahi les intérêts de la Foi, & s'éroient trop rapprochés du langage des Protestans. Ceux-ci, de leur côté, trouvoient qu'on avoit déguisé leur doctrine, & qu'on leur prêtoit des idées qu'ils ne pouvoient admettre sans renoncer aux sentimens qui les avoient toujours distingués des Catholiques. On n'étoit pas plus satisfait à Rome. On y voyoit avec déplaisir que l'Empereur eût mis la Foi en compromis, & qu'il se fût arrogé le droit de prononcer sur des questions qui n'étoient pas de sa compétence; mais Gharles-Quint, le plus

mais été. mécontente n'avoient e esprits s'écl

moyen qu'

les calmer.

Tandis toute fon a faire ob réclamation testans, ce mesures po woient à Electeur de le plus ca projet, de de l'exécu gagné la qui n'avoi Prince tou magina po

tens s'unis

ce seroit

rice qu'il

e, & l'on ion dans fais cette onstantin dans l'afcontenta r au rétade nouiques se rs de ce térêts de ochés du , de leur déguisé êtoit des ttre fans avoient ues. On e. On y

reur eût

qu'il se

fur des

a com-

le plus

écision du souffroit jamais la résistance. Il étoit dans XVI.

travail ve son caractère de vouloir être obéi, & Siècies qu'on più la supériorité qu'il venoit d'obtenir, le gendoit plus absolu qu'il ne l'avoit jamais été. Il pressa, il sévit, & les pécontentemens éclaterent plus qu'ils prits s'échaussent de nouveau par le sonstantin dans l'af-les calmer.

Tandis que l'Empereur employoit oute son adresse & toute son autorité l faire observer l'interim, malgré la réclamation des Catholiques & des Protestans, ceux-ci prenoient en secret des mesures pour réparer leurs pertes. Ils avoient à leur tête, Maurice, nouvel Electeur de Saxe, le Prince de son tems le plus capable de former un grand projet, de le conduire avec sagesse & de l'exécuter avec vigueur. Il avoit gagné la confiance de Charles - Quint qui n'avoit pas sçu le pénétrer; & ce Prince tout clairvoyant qu'il étoit, n'imagina point que si jamais les Protestens s'unissoient pour lui faire la guerre, ce seroit sous les drapeaux de Maurice qu'ils se rassembleroient. Il sut dérober ses desseins & ses démarche ni apparter XVI. à la politique soupçonneuse de l'Empossient sa siècle, pereur; en sorte que la nouvelle con fennemi. I sédération étoit formée, & que Mauric approprie agissoit déjà, suivi d'une armée de pereur en trente-mille hommes, sans que Char même & ples, qui étoit à Inspruck, retenu par le parti d'

goutte, se doutât de rien.

Maurice n'avoit pas moins de talen pour la guerre que pour les affaires Il étoit animé par deux motifs égale ment puissans, le desir de rendre à son parti le privilège dont il avoit été dépouillé par l'Empereur, depuis la victoire de Mulberg, & de venger ses injures particulières. Tout plia devant lui. Les Villes Protestantes que Charles avoit soumises, lui ouvrirent leurs portes, comme à un Libérateur qui venoit rompre leurs fers; & les places qui tenoient pour les Catholiques, défendues par de foibles garnisons, ou n'en ayant point du tout, étoient hors d'état de lui résister. La rapidité de ses progrès lui fit naître la penfée de marcher droit à Inspruck & d'y surprendre l'Empereur. Peu s'en fallut qu'il ne réussit. Charles eut à peine le tems de se sauver à pied, laissant tout ce qui

Jennemi. I pereur en même & p le parti d' eux, & la pour le lie & les Prin Ferdinand de l'Emper pagné des ligna un ti tans s'enga mes, & l'H exercice d rétablir da ges qu'ils ment.

Ce trait
1552. Il j
tion d'un
dressé troi
d'Ausbour
mains, y
pire. Ce P
quable lor
dans cette

que Char enu par l

de talen s affaires ifs égaledre à son it été déis la vicenger ses a devant Charles . eurs porui venoit aces qui

, défenou n'en nors d'éé de ses de marfurprenqu'il ne tems de t ce qui

démarche ni appartenoit, & tous ceux qui comde l'Em posoient sa maison, à la discrétion de XVI. velle con l'ennemi. Les avantages des Protestans SIEGLE e Mauric de pouvoient être plus marqués. L'Em-armée de pereur en craignit les suites pour luinême & pour sa dignité. Il prit donc le parti d'entrer en négociation avec eux, & la Ville de Passaw fut indiquée pour le lieu des Conférences. Maurice & les Princes confédérés s'y rendirent; Ferdinand, Roi des Romains, frère de l'Empereur, s'y trouva aussi, accomngné des Princes Catholiques. On y igna un traité, par lequel les Proteitans s'engagèrent à mettre bas les armes, & l'Empereur à leur laisser le libre exercice de leur Religion, & à les tétablir dans la jouissance des privilèges qu'ils avoient obtenus précédemment.

> Ce traité est du premier jour d'Août 1552. Il prépara les voies à l'acceptation d'un autre réglement, qui fut dressé trois ans après, dans la Diète d'Ausbourg. Ferdinand, Roi des Romains, y représenta le Chef de l'Empire. Ce Prince qui ne sit rien de remarquable lorsqu'il fut Empereur, montra dans cette assemblée de grands talens

pour la conciliation des esprits. Il conduisit avec tant d'habileté, qu'il SIÈCLE consentir les Membres de la Diéte un Recès qui pût être regardé das suite comme le fondement de la con corde & de l'union entre les dive Membres du Corps Germanique, ma gré la différence des sentimens qui le divisoient sur la Religion. Les princ paux articles de cet acte furent, qui Îes Princes & les Villes de la Confel sion d'Ausbourg seroient libres de pro fesser la doctrine, & d'exercer le cult qui leur étoient propres; que les Pro testans de leur côté ne troubleroient n les Princes, ni les Etats qui avoien confervé les dogmes & les cérémonie de l'Eglise Romaine; qu'à l'avenir or ne tenteroit jamais de terminer les difputes de Religion, que par des vois pacifiques; que le Clergé Romain ne le prit le réclameroit aucun droit de Jurisdie tion sur ceux de la Confession d'Ausbourg; que les biens ecclésiastiques resteroient entre les mains de ceux qui s'en étoient emparés; que la puissance civile auroit dans chaque état le droit d'établir la doctrine & le culte qu'elle jugeroit convenable; enfin, que tous suttorisa le l

sarticles sei s comme Empire. traité de ix religieu us les Rég our détermi s respectif Au mile s guerres Luthérani Nord, & ntiers. Deu oduisirent mogrès dans ui porta G près l'expul Vafa qui a nouvelle gion domin en Danemar le Néron d avoient seco

aliéné de lu

tés, Frédér

vœu de la

Tome V.

ces

sarticles seroient inviolablement obserits. Il comme une loi fixe & perpétuelle XVI, , qu'il l'Empire. Ces Recès d'Ausbourg & SIECLE. a Diéte traité de Passaw, ont été appellés la lé dans ix religieuse, & ont servi de base à le la cor us les Réglemens qu'on a fait depuis, es dive ur déterminer le droits & les privilèue, ma s respectifs des deux Religions. ns qui le Au m'ieu de ces contestations & de

a Confel

n d'Aus-

ésiastiques

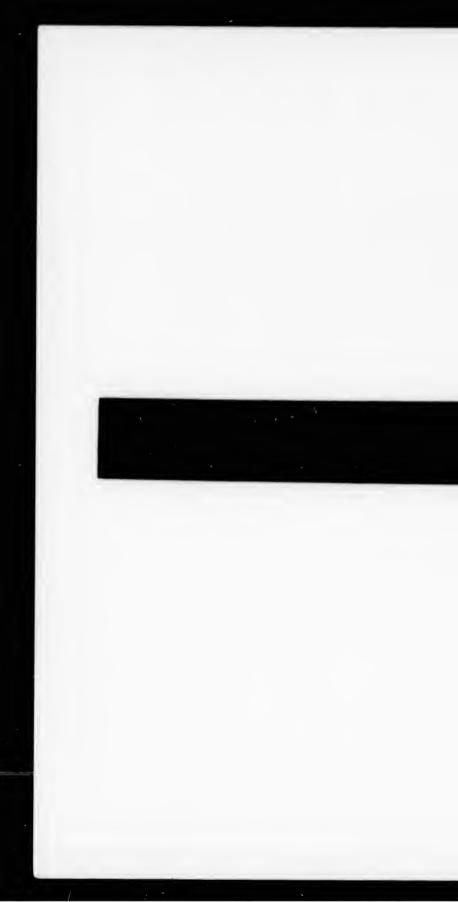
ceux qui

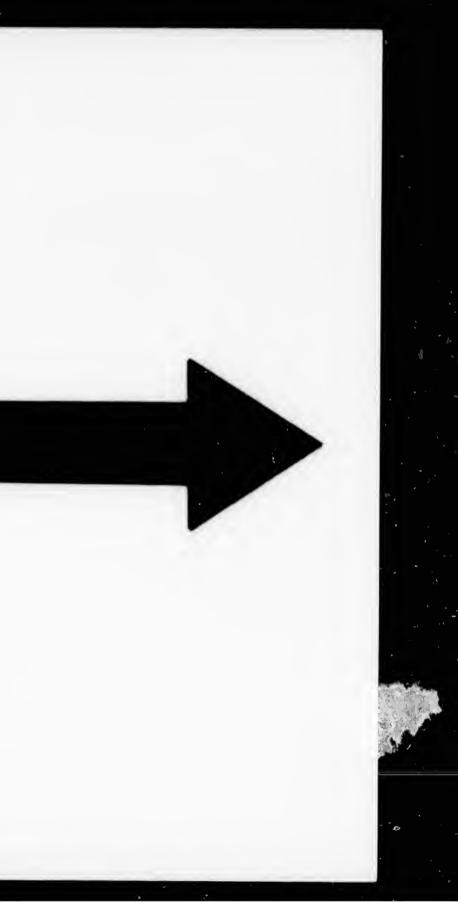
puissance

t le droit

ces

rent, qui s guerres qui agitoient l'Allemagne, Luthéranisme s'étendoit au loin vers Nord, & subjuguoit des Royaumes es de pro miers. Deux Disciples de Luther l'in-er le cult oduissrent en Suede. Il y sit de grands e les Pro proient nongrès dans le tems de la révolution ni porta Gustave-Vasa sur le Trône, i avoien érémonie rès l'expulsion du Tyran Christiern II. venir or Vasa qui avoit intérêt de restreindre des voies le pouvoir des Ecclésiastiques, favorisa des voies le nouvelle Doctrine. En peu de tems main ne le prit le dessus, & devint la Relijon dominante. Il en arriva de même Jurisdic en Danemarck. Ce même Christiern, e Néron du Nord, dont les Suédois avoient secoué le joug, ayant également sliéné de lui les Danois, par ses cruautés, Frédéric Duc de Holstein, que le vœu de la Nation plaça sur le Trône. te qu'elle que tous sautorisa le Luthéranisme, pour se venger Tome VII.





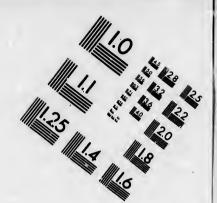


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE



du Clergé qui lui étoit contraire. Doctrine de Luther pénétra dans Sitcle même-tems en Pologne, en Hongri en Poméranie, en Prusse & dans pl sieurs autres Etats, où elle s'est co servée jusqu'à nos jours. Elle est da quelques-uns la Religion dominante dans d'autres, elle est leulement toler Cette Religion n'a pas la même poli extérieure & la même économie da tous les Pays où elle a pris racine mais sous quelque forme qu'elle gouverne, c'est de toutes les Sectes m dernes, celle dont le culte & les pra ques approchent le plus du Catholicism L'affinité sensible qui subsiste entre deux Religions, a fait naître dissére projets de conciliation, pour les ra procher l'une de l'autre. Mais jusqu' présent ces projets ont toujours échou L'usage de la coupe, auquel le peup est très-attaché parmi les Luthériens & que l'Eglise Catholique refuse a Laics pour de bonnes raisons, a é jusqu'ici un des plus grands obstade qui se soient opposés à la réunion.

AR

thisme d'A Henri VII VI., & con

'EST enco

u'il faut re remier ger ont nous al l'Angleterre his; Arthur devoit lui si Yorck, qu maria l'aîné ille de Ferdi tant mort a Henri VII, on, la dot d sidérable, la devenu héri tonne. Le R a se faire of l'intérieur d gouverneme

leurs, le je dix-sept ans

XVI. SITCLE.

RTICLE VII.

shisme d'Angleterre commencé sous Henri VIII., continué sous Edouard VI, & consommé sous Elisabeth.

L'es Tencore au Pontificat de Jules II, u'il faut remonter, pour trouver le racin remier germe du grand événement ont nous allons faire le récit. Le Roi Angleterre, Henri VII, avoit deux s; Arthur, Prince de Galles, qui evoit lai succéder, & Henri, Duc Yorck, qui lui succéda en effet. Il maria l'aîné à Catherine d'Arragon, ille de Ferdinand; mais le jeune Prince étant mort au bout de quelques mois, Henri VII, pour ne point rendre diton, la dot de Catherine qui étoit considérable, la fit épouser au Duc d'Yorck, devenu héritier présomptif de la Coutonne. Le Roi d'Angleterre accoutumé à se faire obéir, étoit aussi absolu dans l'intérieur de sa famille, que dans le gouvernement de son Royaume; d'ailleurs, le jeune Duc, à peine âgé de dix-sept ans, ignoroit encore les effets Aa ii

raire. dans Hongri dans pl s'est co eft da minante

at toléré ne poli mie da u'elle ectes m les prai olicism entre c différe les ra s jusqu' s échou le peup thériens

efuse at

s, a é

obstade

nion.

des grandes passions, & son cœur lib de tout engagement, étoit indiffére XVI. sur le choix d'une épouse. Jules donna une Bulle pour autoriser mariage. Le Pontificat d'Alexandre V son prédécesseur, fournissoit l'exemp d'une pareille dispense. Ce Pape av permis à Emmanuel, Roi de Portuga d'épouser les deux sœurs. Jules se rés

> sible de prévoir les suites funestes sa dispense.

Il y avoit quatre ans que le D d'Yorck vivoit en époux avec la veu de son frère, lorsqu'il parvint à la Co sonne par la mort de son père, en 150 Il fit examiner de nouveau la validité d son mariage, & ceux qu'il consulta aya trouvé que tout s'étoit fait suivant l règles, il le ratifia solemnellement avec pleine liberté. Henri continua traiter Catherine comme son époule pendant près de vingt ans. Il en eut pl lieurs enfans, entr'autres cette Princel Marie qu'il fit déclarer bâtarde & qu ne fut pas moins reconnue habile monter sur le Trône. Ce ne sur que rie. La sui 1526, que Henri sentit naître quelque mme adroit inquiétudes sur la légitimité de so us trompée,

sur cet exemple, sans qu'il lui fût po

riage. C'est prouver les our violent suite la Reli fon Royar le d'honneu mé cette par gnoit les g de la beau us artificieus d'ambition mpire qu'el ur l'engager fon choix. e dédaigna mme un de listance invit nt qu'elle n'a même celu in le caract le savoit o penchans à le condui irriter fon a s premiers

C H

CHRÉTIEN S.

cour lif

indiffére

Jules

oriser

andre V

l'exemp

Pape av

Portuga ?

es se rég

i fût po

inestes

e le D

la veu

en 150

validité d

Sulta aya

lement

riage. C'est qu'alors il commençoit prouver les premières atteintes d'un XVI. our violent, auquel il sacrifia dans Sièces. suite la Religion, les loix & le repos son Royaume. Anne de Boulen, le d'honneur de la Reine, avoit alné cette passion dans son cœur. Elle gnoit les graces de l'esprit aux charade la beauté. Cette femme, encore us artificieuse que belle, étoit devod'ambition. Elle sut profiter de tout mpire qu'elle avoit pris sur le Roi, ur l'engager à couronner en elle l'objet son choix. Elle feignit des scrupules, à la Co le dédaigna le nom de Maîtresse, mme un déshonneur, opposant une sstance invincible aux desirs de Henri, uivant l'at qu'elle n'auroit pas le ritre d'épouse même celui de Reine. Elle connoisontinua de le caractère impétueux du Prince.

le favoit qu'incapable de soumettre

n eut plus penchans à la raison, le vrai moyen

Princel le conduire où elle vouloit, étoit de & qui firiter fon amour par des refus dont spremiers liens n'étoient que le préfut qu'e rate. La fuite fit bien voir que cette quelque mme adroite & ambitieuse ne s'étoit de la trompée, dans le jugement qu'elle

avoit porté d'un Monarque accoutumé XVI. ne rien desirer en vain.

XVI. Siècle.

Dès que Henri VIII connut clair ment à quelle condition Anne de Bo len vouloit être à lui, & qu'il ne pouve espérer de la posséder autrement, il r solut de mettre tout en usage pour ron pre son premier engagement. Il fit dre fer par d'habiles Jurisconsultes, un M moire dans lequel on exposoit les raison qu'il avoit de croire son mariage av Catherine d'Arragon, nul & illégitim Ce mémoire fut présenté au Pape Cl ment VII, par des Ambassadeurs en voyés exprès. Ils avoient ordre de pre fer vivement cette affaire, & de ne pa dissimuler au Pontife, que s'il ne se re doit pas favorable aux vues du Roi, d Prince étoit déterminé à se pourvo d'une autre manière, & qu'alors Rom. pourroit bien perdre l'Angleterre, com me elle avoit déjà perdu tant d'autre Pays. Sans doute le Pape ne se persua doit pas que cette menace pût jamai être confirmée par l'effet. L'Angleten étoit de tous les Royaumes de la chré tienté le plus soumis au Saint-Siège, & celui d'où les Papes tiroient depuis long

ns de plus ison qui, ce sus facile, da la révolte ent, lui peraindre d'u seurs avoients dèle. Il res Ambassacie, il mon avorables & lus sincère di leur représentate; que maturité con

de ne rien pr
Cette répo
étoit encore
l'impatience
son espoir. I
formalités j
qu'il lui fal
voit se pers
pas disposé à
fons le por

rette pensée

malités à rem

k qu'enfin il

neur du Sain

e de Bo e pouvo

our ron

de pre de ne p e se rer Roi,

pourvoi rs Rom e, com d'autre

persua it jamai ngleterr

la chré Siège, &

is long

ns de plus abondans secours. Cette: outume son qui, ce semble, auroit dû le rendre us facile, dans un tems où l'exemple SIÈCLE. at clair le révolte & du schisme étoit si fréent, lui persuada qu'il n'avoit rien traindre d'une Nation que ses prédéent, il resseurs avoient toujours trouvée docile fidèle. Il ne rejetta pas la demande il sit dre de Ambassadeurs Anglois : au con-, un Maire, il montra les dispositions les plus es raison vorables & le desir en apparence le age ave lus sincère d'obliger leur Maître; mais légitime leur représenta que l'affaire étoit dé-Pape Charate; que pour la discuter avec la leurs en maturité convenable, il y avoit des formalités à remplir qui exigeoient du tems, & qu'enfin il étoit intéressant pour l'honneur du Saint Siège & pour celui du Roi

> Cette réponse, dictée par la politique, toit encore plus propre à augmenter l'impatience de Henri, qu'à nourrir on espoir. Une discussion longue, des formalités judiciaires n'étoient pas ce qu'il lui falloit; cependant il ne pouvoit se persuader que le Pape ne sur pas disposé à le satisfaire. De fortes raisons le portoient à s'entretenir dans tette pensée. Il avoit servi Rome contre

de ne rien précipiter.

Aa iv

Luther, en publiant un Livre savant où les faux dogmes de ce Novateu SIÈCIE. étoient réfutés, & la Doctrine Catho lique défendue par les argumens le plus solides & les plus concluans qu la Théologie pût fournir. Cet ouvrag présenté au Pape Léon X, avoit requ de grands éloges en plein confistoire & le Conseil du Pontife n'avoit pa cru trop faire pour témoigner sa recon noissance, que d'accorder à Henri, s à ses Successeurs, le beau titre de dé fenseur de la Foi. D'un autre côté Clément VII, outragé par Charles Quint, qui l'avoit tenu prisonnier dan sa Capitale, & qui l'avoit obligé d'é puiser ses trésors pour acheter sa liberté devoir avoir dans le cœur un vif sentiment de ces injures, & il ne pouvoit trouver une occasion plus naturelle de s'en venger, que de consentir au déshonneur de Catherine d'Arragon, tante de l'Empereur.

Mais Clément étoit d'un caractère timide & pusillanime. Sensible aux affronts & aux mauvais traitemens qu'il avoit reçus de Charles, il desiroit sans doute d'en tirer vengeance; mais ce desir & le sentiment qui le produisoit, oient affoibl ression que issée, & par Prince qu enagemens ouvoit en 1 ui se trouvo ette crainte relle de Clé s moyens q affaire en lo point rebute entretenir d wil desiroit fit expédier u promettoit telle personi que son ma rine fût déc pour Comm l'examen de

le Cardina

d'Yorck , c

de Henri. (

démarches

qu'à tromp

qu'il étoit

corder à ce

mande. No

favant pient affoiblis dans son ame, par l'im-Novater resson que ses malheurs y avoient XVI. issée, & par la crainte que lui inspiroit Siècle. Prince qui ne connoissoit point les uans que renagemens & les égards, quand il ouvrage ouvoit en manquer impunément, & ui se trouvoit alors maître de l'Italie. voit rec lette crainte, jointe à l'indécision narelle de Clément, lui fit prendre tous s moyens qu'il put imaginer pour tirer affaire en longueur. D'abord pour ne mint rebuter le Roi d'Angleterre, & l'entretenir dans l'espérance d'obtenir ce qu'il desiroit si passionnément, le Pape st expédier une Bulle par laquelle il sui promettoit l'entière liberté d'épouser telle personne qu'il voudroit, en cas que son mariage avec la Reine Catheine fût déclaré nul. Ensuite il nomma pour Commissaire & pour Légar, dans l'examen de cette importante affaire, le Cardinal de Wolsey Archevêque d'Yorck, créature & premier Ministre de Henri. On a prétendu que, par ces démarches Clément VII ne cherchoit qu'à tromper le Roi d'Angleterre, & qu'il étoit bien résolu de ne point accorder à ce Prince le fonds de sa demande. Nous croyons au contraire que

Aav

f fenti pouvoi elle de déshon. ante de aractère

e Catho

mens 1

listoire

avoit pa

a recon

enri, l

e de dé

re côté

Charles

ier dan

igé d'é

liberté,

aux afns qu'il oit sans nais ce

uisoit,

si le Pape eur eu la force de suivre se inclination, l'affaire eût été prompt Siècle, ment terminée, au gré du Monarque Anglois. Le choix seul de Wolfey po conduire la procédure, ne laisse auch doute sur les intentions de Clément VI Mais la puissance de Charles-Quint l'in timidoit au point d'étouffer tous s autres sentimens, pour n'écouter qu celui de la crainte. On doit donc per fer que si Clément VII se comport dans cette affaire d'une manière absolu ment opposée à ce qu'exigeoient de la le véritable intérêt de la Religion & celui du Saint-Siège, l'ascendant que l génie de Charles-Quint avoit pris su l'ame foible du Pontife, en fut l'uni que cause.

Wolfey, que le Pape avoit charg d'examiner les moyens de nullité allé gués par le Roi pour obtenir la dissolu tion de son mariage, étoit un de ce ambitieux, qui, nés dans l'état le plu bas, se frayent un chemin à la fortune, par beaucoup d'intrigues soute nues de quelque mérite. Il étoit fil d'un boucher. De bonnes études à une grande aptitude pour les fciences lui procurèrent une Chaire dans l'Uni

versité d'O: pelain & Une certain de caractè ce Prince de plusieu de l'Arch tenu le C dans le immenfes l'esprit du

affaires &

cette élév

grands M que sorte rion n'éto piroit au Quint l'a parvenir, trompé. tant plus il avoit contre F dans l'af motif qu fes moye tage de

mier,

fecond

versité d'Oxford. Il devint ensuite Chapelain & Aumônier de Henri VIII. XVI. Une certaine conformité de génie & SIECLE. de caractère l'ayant rendu agréable à ce Prince, il le pourvut fuccessivement de plusieurs riches Bénéfices, & enfin de l'Archevêché d'Yorck. Ayant obtenu le Chapeau de Cardinal, il vécut dans le faste, amassa des richesses immenses, & prit tant d'empire sur donc per l'esprit du Roi, qu'il fut l'ame des comport affaires & le canal des graces. Dans re absolu cette élévation, caressé par les plus ent de la grands Monarques, & traitant en quelligion 8 que sorte d'égal avec eux, son ambition n'étoit pas encore satisfaite. Il aspiroit au Trône Pontifical. Charles-Quint l'avoit flatté deux fois de l'y faire parvenir, & deux fois ce Prince l'avoit trompé. Il en fut outré de dépit, d'autant plus que, dans toutes les occasions, il avoit épousé les intérets de Charles, contre François I. Ainsi Wolfey avoit dans l'affaire du divorce, un double motif qui l'engageoit à chercher tous les moyens de la terminer au désavantage de Catherine d'Arragon. Le premier, de plaire à son Maître, & le fecond plus actif & plus pressant en-

A2 Vi

fuivre fd prompt Monarqu liey por se aucu ment VI uint l'ir tous f outer qu

nt que l pris fu fur l'uni

t charg lité allé a dissolut n de ce le plu la fors. foure-

étoit file rudes & fciences.

s l'Uni-

core, de satisfaire sa haine contre Char- Arragon les-Quint.

les-Quint.

Cependant le Pape qui vouloit méviter la hon
nager l'Empereur, & garder les dehors
d'une entière impartialité, donna un le persuade Adjoint au Cardinal Wolsey: c'étoit son. Ce de le Cardinal Campège, Titulaire de l'Es Ministres vêché de Salisbéri en Angleterre. Ce brement nouveau choix prouve encore que Clé Campège, ment VII n'avoit pas intention de déso-commission. bliger Henri VIII. Mais cet autre Com-missaire avoit des ordres particuliers, les conserva qu'il ne devoit communiquer à per-efforts de so sonne, & ses instructions secrettes por Henri, loin toient sur-tout, de ne rien oublier pour les jours d traîner l'affaire en longueur. Outre que qu'elle n'été c'étoit la politique ordinaire de la Cour la possession de Rome, dans tous les cas embarras languissante sans, dont la décisson pouvoit entraîner de vivre; & des inconvéniens d'une part ou d'une crets que lu autre, cette marche lente & circonspecte ces de sa m étoit dans le caractère irrésolu & simide accommode du Pontife. D'ailleurs il espéroit tout & suspecta du tems. Charles-Quint pouvoit perdre Commissair la supériorité dont il jouissoit alors; tout, qui de Henri pouvoit se dégoûter d'Anne de Boulene, & porter ses vœux sur un perdre, ell nouvel objet, les passions violentes étant de de tout ce de nature à ne pas durer. Catherine de tout ce

re Char-Parragon qui étoit infirme, pouvoir = nourir; enfin cette Princesse, pour XVI.
loit mé-viter la honte d'une sentence qui décla-Site e se dehors troit son mariage nul, pouvoit se laisonna un er persuader de consentir à la dissoluc'étoit jon. Ce dernier point étoit celui que e de l'E-les Ministres de Rome avoient le plus tre. Ce ortement recommandé au Cardinal ue Clé- Campège, & l'objet principal de sa de déso- commission.

e Com-culiers, les conferva sa supériorité, malgré les à per-efforts de ses ennemis: la passion de ttes por Henri, loin de s'éteindre, prenoit tous ier pour les jours de nouvelles forces, parce utre que qu'elle n'étoit pas encore parvenue à la Cour la possession de son objet. Catherine mbarras languissante & mal saine, ne cessa point entraîner de vivre; & soutenue par les avis seu d'une crets que lui faisoient donner les Prin-onspecte ces de sa maison, elle se resusa à tout timide accommodement. Elle sit même plus, roit tout & suspectant l'impartialité des deux t perdre Commissaires du Pape, de Wolsey sur-alors; tout, qui étoit visiblement dirigé par Anne de l'époux insidèle qu'elle craignoit de sur un perdre, elle appella au Pape des proes étant cédures commencées en Angleterre, & atherine de tout ce qui pourroit s'ensuivre. Par-

XVI. l'affaire à Rome, & d'ordonner que le Surcus. Parties enverroient respectivement leur représentant pour plaider à son Tribunal. Nouvel incident qui annonçoi au Roi d'Angleterre, des difficulté dont il craignoit de ne pas voir si-to-

la fin.

Ce Prince, dont l'impatience aug mensoir en raison des obstacles qui s'op posoient à l'accomplissement de se vœux, avoit consulté les plus célèbre Universités, sur la validité de son ma riage avec Catherine d'Arragon. La plu part de ces Compagnies savantes lu avoient été favorables; soit que dan les mémoires qu'il leur avoit fait remet tre, ses raisons fussent exagérées, & celles de la Reine affoiblies; soit, com me quelques-uns l'ont prétendu, qu'i eût répandu beaucoup d'argent pou acheter des suffrages. Quoi qu'il et soit, l'affaire du divorce, évoquée Rome, s'y poursuivoir, & le Roi, ins truit par ses Agens, conçue moin d'espérance que jamais du côté de Clément VII, dont les dispositions la devenoient de jour en jour plus conmaires. Il écoit dans le caractère de

ce Prince, contre les fier à fa p non qu'il tout le mal époufé fec il voulut que voulut que que par ment, le celui d'épour triomple fon cœur é

Dès que

arrêté à c

r'us de ce par un rafi caractère de capable, disposition liaison & gleterre & crut que faite pour ver, & pe Aussi des dans sa plus de r Il affecta dureté, nce aug qui s'op de fe célèbre fon ma · La plu antes lu ue dan t remet rées, & t , comu, qu'i nt pou qu'il en voquée Roi, inf t moin côté de tions lu us con-

Ctère de

ce Prince, fier & violent, de se roidir contre les obstacles, & de tout sacri- XVI. ser à sa passion. Ce sut aussi la résolu-Siècie non qu'il prit, sans être essrayé de sout le mal qu'il alloit saire. Après avoir épousé secrétement Anne de Boulen, il voulut que son mariage devînt public, & que par la cérémonie du couronnement, le titre de Reine étant joint à celui d'épouse, il ne manquât plus rien au triomphe de celle qui avoit subjugué son cœur & sa raison.

Des que Henri se fut déterminément arrêté à cette pensée, il ne s'inquiéta Lus de ce qui se faisoit à Rome. Mais par un rafinement de politique, dont un caractère si fougueux ne paroissoit guère capalle, il fit instruire le Pape de la disposition où il étoit de rompre toute liaison & toute dépendance entre l'Anglererre & le Saint-Siège. Clément VII crut que cette déchration étoit moins faite pour le fléchir, que pour le braver, & peut-être ne se trompoit - il pas-Aussi depuis ce moment fit-il paroître dans sa conduite à l'égard de Henri, plus de ressentiment que de prudence. Il affecta de le traiter avec hauteur & dureté, comme s'il eux pensé que le

vrai moyen de retenir ce Prince dans la soumission qu'il devoit à l'Eglise, en SIÈCLE qualité de Chrétien, étoit de ne le pas ménager davantage, que s'il eût été un particulier sans pouvoir. A cet égard, on ne peut justifier Clément VII, ni son Conseil, & l'on doit regarder la conduite étonnante qu'il tint dans la plus importante affaire que la Cour de Rome eût eu à traiter depuis long-tems, comme la vraie cause du schisme; car Henri VIII, malgré la bifarrerie & la violence de son humeur, étoit sincérement attaché à la Religion Catholique; il détestoit Luther & sa doctrine; il avoit du zèle pour le maintien des loix ecclésiastiques, comme la suite le fit voir; & jamais peut-être ne se seroitil déterminé à rompre les liens de l'unité, si, en méprisant tout à la fois son rang & sa personne, on n'eût pas allumé dans ce cœur indomptable le desir de la vengeance.

Henri étoit sûr que son Parlement, tout composé d'Esclaves, applaudiroit à ses volontés, & les consacreroit par des Loix. Mais il lui falloit un Prélat également dévoué, qui fût à la tête de tout le Clergé d'Angleterre par l'éminence de sa pule ce que Wolfey n'ét qui savoit qu la passion de prévoyoit le venue son son crédit artifices pou pouillé de 1 étoit mort peut - être faud. Wark torbéri & I vertueux & déclaré ouv du Roi, & pendant on tre qu'à lui. par sa more tes. Henri homme tel plir ce gran présente, manière co le Docteur ces ambitie remords,

Roi l'avoit

se, en e le pas été un égard, II, ni rder la ans la our de -tems, e; car & la fincé-Catholi-Ctrine; en des uite le feroitde l'uois for allumé esir de

ment, udiroit oit par Prélat tête de l'émi-

ce dans mence de sa dignité, & qui sît sans scrupule ce que le Pape refusoit de faire. XVI. Wolfey n'étoit plus. Anne de Boulen, SIÈCLE. qui savoit que ce Prélat avoit combattu a passion de son Maître, parce qu'il en prévoyoit les fuites funestes, étoit dévenue son ennemi. Elle avoit employé son crédit sur l'esprit du Roi, & ses artifices pour le perdre. Ce Ministre, dépouillé de ses dignités & de ses biens, étoit mort dans la disgrace, à la veille peut-être de porter sa tête sur l'échafaud. Warham, Archevêque de Cantorbéri & Primat d'Angleterre, Prélat vertueux & zélé pour les règles, s'étoit déclaré ouvertement contre le divorce du Roi, & son second mariage; cependant on ne pouvoit s'adresser à d'autre qu'à lui. Mais la difficulté fut levée par sa mort qui arriva sur ces entrefaites. Henri avoit alors sous sa main un homme tel qu'il le lui falloit pour remplir ce grand Siège, dans la circonstance présente, & pour s'y conduire d'une manière conforme à ses vues. C'étoit le Docteur Thomas Cranmer, l'un de ces ambitieux qui facrifient tout fans remords, à la passion de s'élever. Le Roi l'avoit employé à Rome pour y solXVI.

liciter l'affaire du divorce. Il s'y étoit fait admirer par fon esprit & ses talens. A SIECLE, son retour, il étoit passé par l'Allemagne, pour se lier d'une façon particulière avec les Protestans, dont il adoptoit les erreurs; & ce fut dans ce voyage qu'il épousa la sœur d'Osiander, l'un des Chefs de la Réforme. Son penchant au Luthéranisme l'auroit éloigné pour toujours des grandeurs auxquelles il aspiroit, si Henri l'en eût soupçonné. Mais sa profonde dissimulation avoit sçu dérober au Roi la connoissance de ses sentimens; elle les avoit même rendus impénétrables aux regards des Italiens, encore plus clairvoyans. D'ailleurs, il avoit pour lui Anne de Boulen, qui pensoit à peu près de même en matière de Religion. Il fur donc nommé à l'Archevêché de Cantorbéri, & le Pape qui avoit conçu de l'estime pour lui, ne sit pas difficulté de concourir à son élévation, car le schissine n'étoit pas encore déclaré, & peut - être l'opinion qu'on avoit à Rome des talens de Cranmer, faisoit-elle espérer qu'il sauroit écarter ce malheur.

A peine Cranmer fut-il affis sur le Siège Primatial de l'Angleterre, que on premier fon autorité woient port cette place toit encein sible de garo avec Henri. eux, feigna un fi grand une lettre t faire cesser. tre le lang & déclara ne pouvoit torité de fo au défordre parvenue ji il cita le à comparoi 20 Mai 15 mer s'y re sieurs Evêc Procureur lut pas re ce Tribun personne i

déclara co

toutes les

& après c

CHRÉTIENS. 571

on premier soin sut de faire servir son autorité à remplir les vues qui XVI. voient porté le Roisà le choisir pour Siècle. cette place éminente. Anne de Boulen étoit enceinte, & il n'étoit plus possble de garder le secret sur son mariage avec Henri. Cranmer, d'accord avec eux, feignant de ne pouvoir souffrir un si grand scandale, écrivit au Roi une lettre très-forte pour l'engager à le faire cesser. Il emprunta dans cette letne le langage du zèle le plus pur, & déclara qu'en qualité de Pasteur, il ne pouvoit s'empêcher d'employer l'autorité de son ministère, pour remédier au désordre dont la connoissance étoit parvenue jusqu'à lui. En conséquence, il cita le Roi & la Reine Catherine à comparoître devant lui à Dunstal, le 20 Mai 1533. Au jour marqué, Cranmer s'y rendit, accompagné de plusieurs Evêques. Le Roi comparut par Procureur; la Reine Catherine ne voulut pas reconnoître la compétence de ce Tribunal. On la cita trois fois, & personne n'ayant paru pour elle, on la déclara coutumace : ensuite on examina toutes les pièces de ce grand procès, & après qu'on en eut fait le rapport,

oit fair ens. A nagne, culière toit les e qu'il in des iant au ir tou-

I aspi-

Mais

çu dé-

es fenus imliens, irs, il ui penère de

Archepe qui ne fit éléva-

encore qu'on nmer,

fur le que XVI. du Saint-Siège, pour donner plus de Sièce poids à son jugement, prononça la nullité du mariage de Henri, Roi d'Angleterre, avec Catherine Princesse d'Arragon, comme contraire à la Loi de Dieu, & ratissa l'union de ce Prince avec Anne de Boulen. Ces deux sentences sont, l'une du 23 Mai 1533, l'autre du vingt-huit. Quatre jours après, Anne de Boulen sur solemnellement couronnée, avec une pompe & une magnisicence dont il n'y avoit point encore eu d'exemple.

Sitôt qu'on eut appris à Rome ce qui s'étoit passé en Angleterre, le Pape en parur extrêmement courroucé. Les Cardinaux de la faction de l'Empereur n'oublioient rien pour augmenter sa colère, & le porter, sans plus attendre, à éclater d'une manière qui ne laissât au Monarque Anglois d'autre ressource que celle du repentir & de la soumission. Mais tout ce qu'il y avoit de meilleures têtes dans le facré Collège, ne goûtèrent point ces conseils violens. Ils représentèrent au Pontife, que la précipitation & la rigueur perdroient tout, que le Royaume d'Angleterre se déta-

cheroit pou & qu'on re d'avoir occa rable. Ces puyées par Paris, envo pour ménag ne le Pape d lé; il prom Courier que l'Angleterre Impériale re le Pape, on l de Charles que Henri Saint-Siège ressorts, qu mina tout d définitif. M que la prud lui faire rej Paris & les le conjurère quelques jou suspendu de rien écouter le 23 Mars à l'avantage

sentence di

573 cheroit pour toujours du Saint-Siège, & qu'on reprocheroit à sa mémoire XVI.

d'avoir occasionné un schissne si déplo-Sièci . able. Ces représentations furent appuyées par Jean du Bellay, Evêque de Paris, envoyé par le Roi François I, pour ménager un accommodement enne le Pape & Henri. Clément fut ébranlé; il promit d'attendre le retour d'un Courier que du Bellay dépêcha pour l'Angleterre. Mais bientôt la faction Impériale reprit le dessus. On intimida le Pape, on lui fit craindre le ressentiment de Charles - Quint; on exagéra l'insulte que Henri & Cranmer avoient faite au Saint-Siège; enfin on fit jouer tant de ressorts, que le soible Pontife se détermina tout d'un coup à prendre un parti définitif. Malheurensement ce fut celui que la prudence & la politique devoient lui faire rejetter. En vain l'Evêque de Paris & les Cardinaux bien intentionnés, le conjurèrent-ils de différer encore de quelques jours un jugement qu'il tenoit suspendu depuis six ans; il ne voulut rien écouter. Il assembla son Consistoire le 23 Mars 1534; l'affaire y fut jugée à l'avantage de la Reine Catherine. La

sentence du Pape ordonnoit au Roi

Légat lus de iça la d'And'Aroi de Prince x fen-

Anne uronignifire eu

l'autre

ce qui oe en Carereur er sa ndre, aissât ource

umifmeil-, ile s. Ils

réciout,

léta-

XVI. voyer Anne de Boulen, & annulois Siècle, tout ce qui s'étoit fait en Angleters dans le cours du procès, au préjudice des droits & de l'autorité du Saint-

Siège.

La nouvelle du Jugement prononc à Rome, surprit d'autant plus Henr VIII, que ce Prince avoit consenti tout ce que l'Evêque de Paris lui avoi proposé. Sa colère se manifesta par tou les emportemens auxquels un caractère si fougueux étoit capable de se livrer. ne garda plus de mesures, & il travaille sans délai à exécuter la résolution qu'il avoit déjà prise de rompre tout rappor & toute correspondance avec Rome. L Parlement accoutumé à plier servilemen au gré de ses volontés, étant rempli de personnes depuis long-tems ennemies di Pape & du Clergé Romain, entra dan les vues du Prince avec chaleur. Ce Corps qui, par la constitution de l'Etat, partage le pouvoir législatif, fit un régle ment par lequel, 1°. le mariage du Ro avec Catherine d'Arragon, fut déclar nul & illégitime; 2°. celui qu'il avoit contracté avec Anne de Boulen, ratifié, & la succession du Trône assurée aux enfans

qui naîtroie diction du le se d'a les le tropolitains & ce droit accordé au de l'Eglife matie dont de tous fes Loi fondar l'Etat.

En vertu na la visite chargea un i basse naissa mœurs, de dresser des étoit de ren régnoient d gieufes. Par la professio des peuples iuppression nation resp de servir d' supprima p qui n'avoie livres sterli

qui naîtroient de cette union; 3°. la jurisdiction du Pape sur l'Angleterre anéanne; 4° les Elections rétablies, & la con-Siècir. sécration des Evêques dévolue aux Méropolitains; 5° les Annates abolies, & & ce droit que le Pape s'étoit attribué, rononc accordé au Roi, comme Chef suprême s Henr de l'Eglise Anglicane; 6°. cette suprématie dont Henri étoit plus jaloux, que

de tous ses autres titres, fut érigée en

Loi fondamentale & perpétuelle de l'Etat.

En vertu de cette Loi, Henri ordorna la visite de tous les Monastères. 11 chargea un nommé Cromwel, homme de basse naissance & très-déréglé dans ses mœurs, de faire cette visite, & d'en dresser des procès-verbaux, dont l'objet étoit de rendre publics les désordres qui régnoient dans quelques Maisons religieuses. Par-là il cherchoit à décréditer la profession monastique dans l'esprit des peuples, afin de les préparer à la suppression de ces maisons dont la destination respectable par son objet, étoit de servir d'asyles à la piété. En esset, il supprima peu après tous les Monastères qui n'avoient pas plus de deux mille livres sterling de revenu, & il en ven-

de ren nnulloi gleterre réjudic Saint-

nfenti lui avoi par tou caractèr livrer. I travaille ion qu'i rappor ome. L vilemen

emies du tra dan eur. C e l'Etat. un régle du Roi déclar

empli de

i'il avo atifié, & x enfans

dit les biens aux Seigneurs de chaque Tant de s canton, qui voulurent les acquérir. Le nolente don SIÈCLE. nombre des Maisons religieuses supprisquantité d'en mées par cette première opération es dans tout monta, suivant les mémoires du tems à trois cent soixante-seize. Mais Henry n détruisar ne s'en tint pas-là; il ordonna une se midre les bi conde visite, où l'on prétendit avoir dé fimilles d'où couvert des abus encore plus grands & mation de le plus scandaleux que dans la précédente qui vivoient Cromwel & les autres Commissaires qui distribuoit at le secondoient, persuadèrent aux Abbés de ces mais & aux Prieurs des grands Monastères, douleur qu'o de faire au Roi un abandon de tous leurs biens. Le Parlement, toujours dévous aux passions du Prince, ratifia cette cession extorquée, qui passa pour volontaire. En conséquence, le Roi s'appropria tout ce qui avoit appartenu à ces maisons opulentes. Il vendit les terres, les forêts, les domaines; il s'empara de l'argenterie des Eglises, des ornemens, des châsses, & en retira une somme immense. En même-tems, le Parlement légitima toutes ses usurpations, abolit la profession monastique en Angleterre, & délia de leurs yœux tous ceux qui l'avoient embrassée avant l'âge de vingt quatre aus. Tant

Les Seigneu unce; les g ouvriers de un travail 8 leurs:famille les Religieu & réduits à res & fans parler qu'ave qui les avoir possédoient. le souleva, envoyer des & comme vaincre par accommode griefs, & 1

Tome VI

chaque Tant de suppressions, & la manière érir. Le nolente dont elles furent exécutées en fuppri-quantité d'endroits, excitèrent des plain-SIECLE. ération : es dans toutes les parties du Royaume. lu tems : Les Seigneurs prétendoient que le Roi, is Henry m détruisant les Monastères, devoit une se endre les biens dont ils jouissoient aux avoir dé amilles d'où ils étoient sortis, par do-rands & mation de leurs ancêtres. Les pauvres, cédente qui vivoient des aumônes qu'on leur aires qui distribuoit abondamment dans la plupart ex Abbés de ces maisons riches, voyoient avec nastères douleur qu'on les privoit de leur subsisous leurs ance; les gens de la campagne & les dévous ouvriers de toute espèce, qui perdoient cette ces un travail & du secours, nécessaires à r volon-leurs familles, murmuroient hautement; ppropria les Religieux chassés de leurs retraites, & réduits à errer çà & là, sans demeuces maites & sans ressources, ne pouvoient rres, les parler qu'avec horreur du Prince injuste para de qui les avoit dépouillés de tout ce qu'ils nemens, possédoient. Dans plusieurs cantons on nme imle souleva, on prit les armes. Il fallut arlement envoyer des troupes contre les rébelles: abolit la & comme le désespoir est difficile à terre, & qui l'avaincre par la force, il fallut entrer en accommodement avec eux, écouter leurs e vingtgriefs, & promettre d'y satisfaire. Ce

Tant

Tome VII.

dernier article ne coûtoit rien à Henri, parce qu'il étoit toujours sûr de trouver Siècle des moyens de ne pas tenir parole.

Au milieu de tous ces changemens, Henri ne toucha point aux anciens dogmes, au culte établi, ni aux loix essenzielles de la discipline. Au contraire, ce Prince à qui l'on peut dire qu'il étoit réservé de rapprocher les choses les plus opposées, sur allier le schisme avec la catholicité. Aussi-tôt après la suppression des Monastères, parut la loi des six articles, loi que les Protestans ont appellée, le statut de sang. Elle condamnoit à être brûlés ou pendus, 1º. ceux qui nioient la transubstantiation; 2° cenx qui demandoient la communion sous les deux espèces; 3° ceux qui croyoient le mariage des Prêtres légitime; 4° ceux qui pensoient qu'on peut rompre le vœu de virginité; 5% ceux qui regardoient les messes basses comme inutiles, & qui vouloient les supprimer; 60. ceux qui ne croyoient pas que la confession auriculaire fût nécessaire au salut. Ainsi, c'étoit un crime égal aux yeux de Henri, d'adopter la doctrine des Luthériens, prable à cel ou de ne pas professer le Catholicisme, années de sa dans la forme qu'il avoit établie. Mais qui amolisser

e plus grane le ne pas rec rême de l'I e figner l'ac evoit s'atten arce point, able. Il en co er Thomas l ischer, Evèq de Précepteur ommes les p wans qu'il y l'un & l'autre chafaud, par ugré de Hen natie.

Depuis que laré, il n'y eu ulion en Ar Royaume fur rariété des es prétextes léplaisoient our les faire ruels tyrans i

ommes, ne

CHRÉTIANS:

Henri,

rouver

mens;

s dog-

essen-

re, ce l étoit

es plus

vec la ression

les six

nt ap-

mnoit ix qui

. cenx ous les

ent le . ceux

e vœu

doient & qui

ıx qui

auri-Ainsi,

Ienri,

Mais |

plus grand de tous les crimes, étoit e ne pas reconnoître en lui le Chef surême de l'Eglise. Quiconque resusoit Stècts. le signer l'acte qui lui conféroit ce titre, evoit s'attendres au dernier supplice. ur ce point, le loupçon seul rendoit couable. Il en coût a la vie au grand Chanceer Thomas Morus, & au Cardinal Jean sscher, Evèque de Rochester, qui avoit té Précepteur du Roi. C'étoient les deux ommes les plus respectables & les plus wans qu'il y eût alors en Angleterre. l'un & l'autre perdirent la tête sur un chafaud, parce qu'ils ne pensoient pas gré de Henri, sur l'article de la suprématie.

Depuis que le Schisme eut été délaré, il n'y eut plus que troubles & conbion en Angleterre. Ce malheureux loyaume fut inondé de fang; la contariété des Loix fournissoit toujours es prétextes pour inquiéter ceux qui eplaisoient au Roi, & des motifs our les faire périr. L'histoire des plus ruels tyrans ne présente rien de comriens, arable à celles des douze dernières isme, Manées de sa vie. Les passions tendres qui amolissent le cœur des autres ommes, ne servoient qu'à rendre le

Bb ii

XVI. Siècle.

sien plus dur & plus barbare. Il n'e eut plus d'autre Loi, ni d'autre Religion que ses caprices & ses passions. Chaque jour il ajoutoit, il retranchoit, comme s'il eût été infaillible; & dans ces varia tions continuelles, on étoit égalemen coupable, soit qu'on fût attaché à c qu'il avoit réglé la veille, soit qu'on n'ap plaudît pas à ce qu'il ordonnoit le len demain. Enfin ce Prince mourut au moi de Janvier 1547, également abhorn des Catholiques & des Protestans qu'i avoit persécutés avec une égale fureur « On compte, disent les Auteurs d » l'art de vérifier les dates, pag. 789 » parmi les victimes sacrifiées à ses pal » sions, deux Reines, deux Cardinaux » trois Archevêques, dix-huit Evêques » treize Abbés, cinq cens Prieurs » Moines & Prêtres, quatorze Archi-» diacres, soixante Chanoines, cinquan » te Docteurs, douze tant Ducs que » Marquis & Comtes, avec leurs ens fans, vingt-neuf Barons & Chevaliers, w trois cent trente-cinq Nobles moin » distingués, cent vingt-quatre Ci-.» toyens & cent dix Femmes de con-» dition ». Toutes ces personnes, excepté les deux Reines, furent mises à mon

our avoir des autres dé ont fait du des plus affr

Henri V. Parlement, fuccession a oui fuit : 1 qu'il avoit devoit y m Princesse N avec Cathe de celle-ci Boulen. C tions, Edo fen Roi av tuteurs, C que l'unife établir, & n'y fît pas de Somme qui joigno des talens d'attirer à quelque te teur. Il av

nouveaux .

l'Archevêq

l'art de dé

Religion our avoir désapprouvé le Schisme, & Religion sur avoit de la production de la cout genre, qui s. Chaque et fait du règne de Henri VIII, une nt fait du règne de Henri VIII, une Szict E. les plus affreuses époques de l'histoire.

o comm.

ces varia

galemen

ché à c

u'on n'ap

it le len

t au moi

: abhorr

tans qu'i

e fureur

iteurs d

ag. 789

à les pal

rdinaux

Evêques

Prieurs

e Archi-

cinquan

Ducs que

eurs en

evaliers.

es moin

tre Ci-

de con

s, excep-

es à mort

Henri VIII, en vertu d'un acte du Parlement, avoit réglé l'ordre de la succession au Trône, de la manière qui suit : Edouard âgé de neuf ans , qu'il avoit eu de Jeanne Seymour, devoit y monter après lui, ensuite la Princesse Marie, née de son mariage avec Catherine d'Arragon, & au défaut de celle-ci, Elisabeth, fille d'Anne de Boulen. Conformément à ces dispositions, Edouard VI fut proclamé. Le feu Roi avoit nommé à son fils douze tuteurs, Conseil trop nombreux, pour que l'uniformité de principes pût s'y établir, & que la jalousse du pouvoir n'y fît pas naître la discorde. Le Duc de Sommerset, oncle du jeune Roi, qui joignoit une ambition démésurée à des talens supér eurs, trouva moyen d'attirer à lui toute l'autorité, & régna quelque tems sous le titre de Protecteur. Il avoit embrassé la doctrine des nouveaux Réformateurs, de même que l'Archevêque Cranmer, qui avoit eu l'art de dérober ses sentimens à la péné-

Bb iii

tration inquiéte & soupçonneuse de qui érigeoi Henri VIII. Ces deux hommes unis de la Théo Siècur. ensemble pour l'entière abolition de velle Litu l'ancien culte, élevèrent un nouveau système de Religion, sur les fondemens que le feu Roi avoit jettés. La supréma tie, ce dogme favori de Henri VIII en fut la base, & la première conséquence qu'on tira de ce principe, fu que le Roi, comme Magistrat suprême. ayant une égale autorité dans l'ordre spirituel & dans l'ordre civil, il exerçoit la première par les Evêques & les Pasteurs du second rang; la seconde par les divers Agens de l'administration politique. Il suivoit encore delà que le Roi pouvoit établir une nouvelle Liturgie, instituer & destituer les Pasteurs, prescrire une forme pour les ordinations & l'administration des Sacremens, changer les rits & les cérémonies du culte extérieur, étendre ou restreindre les tonctions du ministère spirituel, & donner force de loi aux points de doctrine, aux règles de police ecclésiastique qu'il jugeoit convenable d'établir.

Tout cela fut bientôt mis en pratique. Il parut une nouvelle confession de soi,

les Réforn établie dans velles loix piées d'apr parmi les de Luther. licité que dans le se tiérement devint la R Le Parler dernier rè le nouveau qu'on vou Loix qu'il Henri VI velles, po vernoient On fit ver Pays où le Théologie enseigner en consid donna de

ils emplo

qu'ils avo

nouveau ndemen ſupréma ri VIII J e conséipe, fur uprême. l'ordre il exeres & les **feconde** nistration à que le le Litur-Pasteurs, dinations s, chandu culte ndre les uel, & oints de e eccléble d'é-

ratique.

de foi,

neuse de qui érigeoit en dogmes toutes les erreurs mes unis de la Théologie Luthérienne, une nouition de velle Liturgie conforme à celle que SIÈCLE. les Réformateurs d'Allemagne avoient établie dans leurs Eglises, & de nouvelles loix de discipline également copiées d'après celles qui étoient en usage parmi les Protestans de la Communion de Luther. Ainsi l'extérieur de la Catholicité que Henri VIII avoit conservé dans le sein même du schisme, fut entiérement anéanti. Le Protestantisme devint la Religion du Prince & de l'Etat. Le Parlement servile & lâche sous le dernier règne, ne le fut pas moins sous le nouveau gouvernement. Il fit tout ce qu'on voulut. Il abolit & modifia les Loix qu'il avoit dressées pour obéir à Henri VIII, & il en publia de nouvelles, pour complaire à ceux qui gouvernoient sous le nom d'Edouard VI. On fit venir d'Allemagne & des autres Pays où le Luthéranisme dominoit, des Théologiens, des Prédicateurs, pour enseigner la nouvelle doctrine. Ils surent en considération à la Cour. On leur donna des pensions, des bénéfices, & ils employèrent avec ardeur tout ce qu'ils avoient d'éloquence & d'érudi-Bb iv

XVI dition, à seconder les vues du minis

SIÈCLE.

Cranmer & Sommerset étoient le auteurs de tous ces changemens. Mais quoique le nombre de leurs partisans augmentât de jour en jour, & que les Evêques même, à l'exception d'un seul, eussent adopté la nouvelle Liturgie, il s'en falloit beaucoup qu'ils n'eussent subjugué le corps entier de la nation. Les Carholiques formoient encore la multitude, sur-tout dans les Provinces où le peuple est ordinairement plus attaché aux anciens usages, & moins exposé à l'influence de la nouveauté que dans la Capitale. Les auteurs de la révolution craignoient le nom de persécuteurs. Cependant ils crurent ne pouvoir se dispenser d'employer la terreur des peines, pour subjuguer, ou du moins, pour réduire au silence ceux qui, par leurs discours & par leurs exemples, soutenoient la foi des autres. Ainsi, comme sous Henri, le schissue avoir été cimenté par le sang, l'hérésie le sur de même sous Edouard, quoiqu'avec moins de rigueur. Mais une persécution d'un genre nouveau causa de grands troubles dans tout le Royaume. Nous

oulons parle te tous côté

tous cote
es anciens li
achoit violen
ères, des I
k, avec eux
manuscrits p
ins qu'on se
e discerner
leelle des be

miers Muful mes tant de fantiquité, perte

Edouard

Juillet 1553
cesse Marie
nère de la C
gré les intr
berland, qui
Gray, sa b
VII. Marie
attachement
Catholique.
nanima l'esp
soient comr
voit le Roy
conduite pl

le sentoit m

u minist oulons parler des recherches qu'on fit = e tous côtés pour enlever & détruire s anciens livres Liturgiques. On les ar-S1 è c 1 E. schoit violemment des maisons particu-

ères, des Eglises, des Bibliothèques, k, avec eux, on emporta quantité de nanuscrits précieux qui furent brûlés, rgie, il ans qu'on se donnât la peine d'en faire difcernement; fureur comparable celle des barbares du Nord & des préniers Mufulmans, qui livrèrent aux flammes tant de monumens inestimables de santiquité, dont on n'a pu réparer la

perte.

pient les

Mais.

partifans

que les

i eussent

nation.

core la

rovinces

nt plus

moins

uité que

la révo-

perfécu-

pouvoir

eur des

moins,

ii, par

es, fou-

. com-

oit été

le fu

qu'avec

écution

grands

Nous

Edouard VI étant mort au mois de Juillet 1553, âgé de feize ans, la Printesse Marie se fit reconnoître pour hériière de la Couronne d'Angleterre, malgre les intrigues du Duc de Nortumherland, qui avoit fait proclamer Jeanne Gray, sa bru, petite-fille de Henri VII. Marie avoit toujours montré un attachement inviolable à la Religion Catholique. Son avénement au Trône unima l'espérance de tous ceux qui pentoient comme elle. L'état où se trouvoit le Royaume, exigeoit d'elle une onduite pleine de circonspection. Elle le sentoit mieux que personne; & quoi-

Bb &

qu'elle eût fort à cœur de réprimer l'he patience & résie & de faire triompher le Catholi lui, les s Strect a cisme, elle résolut d'abord de n'aller son but que par degrés, afin de ménage les esprits, & de ne pas rendre le ma plus grand qu'il n'étoit, en cherchan à le guérir par des remèdes trop violens heureuse si elle ne se fut pas écarté de ces principes! Le Pape Paul III marchant sur les traces de Clément VII son Prédécesseur, avoit excommunie Henri VIII & Edouard VI. Jules III qui occupoir le Saint - Siege, lorsque Marie parvint au Trône d'Angleterre fe hâta d'envoyer un Légat à la nouvelle Reine, pour tirer de cet heureux événement tout le parti qu'il en pouvoit espérer. Il choisit un Anglois, homme d'un mérite généralement reconnu, pour cette importante commission. C'étoit le Cardinal Pool, qu'on nomme ordinairement Polus, esprit sage & modéré, dont la Reine auroit dû suivre toujours les avis. Il vouloit qu'on se contentât de rétablir la Religion Catholique, & de protéger d'une façon particulière ceux qui la professoient, sans inquiéter ni poursuivre les partisans du schisme & de l'hérésie. La douceur, la

d'employe fecoulles avoient d vérité. S'il seroit épa lui ont fai personnes

tions.

Mais le

que de W Anglois of tions de portèrent avoit du tère févèr réduire le ter que s en divers & fourin faire revi à la char la liberté zèle. Le impressio aux vues ce qui av niers règ imer l'he patience & l'instruction étoient, suivant = Cathol lui, les seuls moyens qu'il convenoit d'employer pour ramener ceux que les Siècis. n'aller secousses des deux derniers règnes ménage avoient détachés de l'unité & de la dre le ma vérité. S'il en eût été cru , Marie se seroit épargné des actes de sévérité qui lui ont fait perdre aux yeux de bien des. personnes le mérite de ses bonnes intentions.

cherchan

p violens

s écarté

Paul III ent VII

ommuni

ules III

lorsque

gleterre

la nou-

heureux

pouvoir

homme

nu, pour

C'étoit

ne ordi-

& mo-

û fuivre

qu'on se

Catho-

con par-

it, sans

ifans du

ceur, la

Mais les conseils de Gardiner, Evêque de Winchester, le seul des Prélats Anglois qui se fût refusé aux innovations de Henri & d'Edouard, l'emportèrent sur ceux de Polus. Gardiner avoit du zele; mais il étoit d'un caractère sévère & dur. Il prétendit que pour réduire les Protestans, il ne falloit compter que sur l'exécution des loix portées en divers tems contre les Hérétiques, & soutint qu'il étoit nécessaire de les faire revivre. La Reine qui l'avoit élevé à la charge de Chancelier, lui donna la liberté d'agir selon l'étendue de son zèle. Le Parlement flexible à toutes les impressions qu'on lui donnoit, se prêta aux vues du nouveau ministère. Tout ce qui avoit été fait sous les deux derniers règnes, fur révoqué. La Liturgie Bb vi

d'Edouard abolie, la Messe rétablie, l'en cherche

l'autorité du Pape reconnue : on fit SALCLE même plus, le Parlement dressa un acte, par lequel il témoignoir au nom de toute la Nation, un regret sincère d'avoir refusé au Saint-Siège l'obéissance qui lui est due, & un vif desir de rentrer en grace avec lui. Le Légat, pour répondre à ces heureuses dispositions, se rendit au Parlement, avec la Reine Marie & le Roi d'Espagne Philippe Il qu'elle venoir d'epouser, & donna une absolution solemnelle des censures que les Papes avoient fulminées contre le Royaume d'Angleterre. Les Evêques, dépouillés de leurs Sièges, y furent rétablis, de même que les Pasteurs du fecond ordre, chassés de leurs Cures. Les Eglises, les Chaires, les Ecoles furent rendues aux Catholiques, & les Docteurs réformés furent expulsés à leur tour.

> Mais Gardiner ne s'en rint pas là. Il fit arrêter un grand nombre de Protestans tant à Londres que dans les Provinces. En vertu des anciennes loix qu'on venoit de renouveller, leur crime devoit être puni de mort, s'il étoit prouvé. La plupart épargnèrent la peine

out haut c on'on accu illumés, & détruire, loient au digne d'un exécutions étoient les leur de l' tous les S opinions. I & regarda erainte qu ils se don qu'ils étoie pables aug se croyoit les Hérétie beau nom avec plus ordres. C au véritab Cardinal 1 dit le gou rie si odie ques mên

rapport au

kur Relig

: on fit ressa un au nom cère d'aséissance de renat, pour ositions, a Reine Philippe donna cenfures es con-Les Evêy furent eurs du ires. Les furent es Docà leur

pas là. de Proans les nes loix ur cri-'il étoit a peine

rétablie, gen chercher la preuve, en confessant = out haut qu'ils professoient la doctrine m'on accusoit d'erreur. Les bûchers Siècle. illumés, & les gibets dressés pour les détruire, ne les effrayoient pas. Ils alloient au supplice avec une constance digne d'une meilleure cause. Mais ces exécutions & la fermeté de ceux qui en étoient les victimes, excitoient la chaleur de l'enthousiasme dans l'ame de tous les Sectaires attachés aux mêmes opinions. Ils en devenoient plus hardis; & regardant comme une foiblesse la crainte qui les avoit portés à dissimuler, ils se donnoient publiquement pour ce qu'ils étoient. Ainsi le nombre des coupables augmentoit, & le ministère qui se croyoit outragé par une audace, que les Hérétiques persécutés appelloient du beau nom de liberté généreuse, pressoit avec plus de sévérité l'exécution de ses ordres. Cette conduite peu conforme au véritable esprit de l'Eglise, & que le Cardinal Polus n'approuvoit pas, rendit le gouvernement de la Reine Marie si odieux, qu'à sa mort les Catholiques même ne la regrettèrent que par rapport au zèle qu'elle avoit montré poux kur Religion.

Elifabeth qui lui succéda, née d'Anne de Boulen, avoit en quelque sorte · Siècle puisé dans le sein maternel la haine du Pape, & de la Religion Romaine. Ella avoit été nourrie dans les principes de la Réforme; mais sous le règne de Marie, elle avoit dissimulé ses sentimens. Elle fit part au Pape Paul IV, de son avénement au Trône d'Angleterre. On ignore quel fut le motif de cette démarche : car dès-lors elle étoit bien résolue d'annuller tout ce que sa sœur avoit fait en faveur du Catholicisme. Peut-être avoit. elle été instruite des dispositions du Pontife à son égard, & ne chargea-t-elle son Ambassadeur de lui présenter son hommage, que pour lui donner occasion de s'expliquer d'une façon qu'elle pût faire servir à l'exécution de ses desseins. En effet, Paul répondit à l'Ambassadeur, que sa maîtresse n'avoit aucun droit au Trône d'Angleterre; que ce Royaume étant un fief du Saint-Siège, elle n'avoit pu s'en faire déclarer Souveraine, sans avoir obtenu son consentement; que d'ailleurs étant née d'un mariage illégitime, elle ne pouvoit prétendre à la Couronne, & que lui Vicaire de Jesus-Christ, obligé par conséquent

à mainten pouvoit ré VII & de sa naisfanc réponse po le Pape, plan de F d'établir.

L'abolit

culte cathe Confeil, & changé tr objet, se que la no de lui. Il nante sup temporelle & il ordo constituée. de prêter ! peine d'êt bénéfices. posséder à loi, & le les Provin trouvèren fiastiques Royaume cinquante à maintenir les loix de l'Eglise, ne pouvoit révoquer les Bulles de Clément XVI. VII & de Paul III, qui avoient stéris sièclé. sa naissance. Elisabeth se servit de cette réponse pour soulever les esprits contre le Pape, & les préparer à recevoir le plan de Religion qu'elle se proposoit d'établir.

L'abolition des actes favorables au culte catholique, fut résolue dans son Conseil, & le Parlement, qui avoit déjà changé trois fois de système sur cet objet, se prêta complaisamment à ce que la nouvelle Reine exigeoit encore. de lui. Il la reconnut pour Gouvernante suprême, tant dans les choses temporelles que dans les spirituelles, & il ordonna que toutes les perfonnes constituées en dignité, seroient tenues de prêter le ferment de suprématie, sous peine d'être privées de leurs charges ou bénéfices, & déclarées incapables d'en posséder à l'avenir. Tout plia sous cette loi, & les Commissaires envoyés dans les Provinces pour la faire recevoir, ne trouvèrent, sur environ dix mille Ecclésiastiques titulaires qu'il y avoit dans le Royaume, que quatorze Evêques, & cent cinquante Ecclésiastiques du second or-

de d'Anque forte haine du ine. Elle pes de la Marie, ens. Elle

ens. Elle n avénem ignore marche ue d'ante d'ante du Ponte le fon bon homoccasion elle pût ses defià l'Amyoit au-

te; que t-Siège, er Souconfenée d'un

oit pré. Vicaire Séquent XVI. fentir à leur avilissement. Les Evêques Siècle. furent déposés, & les autres perdirent leurs bénéfices.

Elisabeth, considérant que les variations perpétuelles qu'il y avoit eu dans le Royaume sur le fait de la Religion, jettoient les esprits dans l'incertitude, & les empêchoient de se fixer, sentit le besoin de régler d'une manière constante & irrévocable, tout ce qui concernoit la croyance, le culte, la discipline & le gouvernement ecclésiastique. Elle chargea de ce travail des personnes choisies; mais elle voulut qu'il fût exécuté selon ses vues. Les dogmes & les pratiques du Luthéranisme furent la base de son plan. En le faisant rédiger, elle eut foin qu'on se rapprochât, autant qu'il seroit possible, de l'ancienne doctrine & des cérémonies en usage parmi les Catholiques. Sur les points délicats, & qui étoient depuis long-tems un objet de controverse entre les Docteurs des différentes Communions, elle voulut qu'on s'exprimât dans des termes vagues & réservés, pour laisser à chaeun la liberté de penser ce qu'il voudroit. Elle adopta la Liturgie & le Rituel

d'Edouard changemens les dignités ions des E habits facero & la plupari la pompe refte, elle fi Luthériens,

sous le règn Ce corps

contenant 1 cepté dans en 1562. souscrire, bénéfices; étoit plus peines. Ma la perfécut beth étoit a que, foit p éloignée d l'expérienc violens, ne esprits, & capable de bout de o le Clergé

mation re-

as con-Vêques rdirent

variau dans
igion,
itude,
fentit
confi condifciftique.
fonnes
t exé& les

rédichât, cienne ufage

ent la

points tems Doc-

, elle

chavou-Rituel changemens. Elle conserva les Prélatures, XVI, les dignités ecclésiastiques, les ordinassions des Evêques & des Prêtres, les habits sacerdotaux, les Autels, les Croix, & la plupart des choses qui contribuent à la pompe du culte public. Sur tout le seste, elle se consorma à la croyance des Luthériens, & à ce qui avoit été réglé sous le règne d'Edouard VI.

Ce corps de doctrine & de discipline, contenant trente-neuf articles, fut accepté dans un Synode tenu à Londres. en 1562. Tous ceux qui refusèrent d'y souscrire, furent dépossédés de leurs bénéfices; plusieurs dont la résistance étoit plus marquée, subirent diverses peines. Mais dans ces commencemens la persécution ne fut pas violente. Elisabeth étoit absolue; mais, soit par politique, soit par caractère, elle se montroit éloignée de la tyrannie. Elle savoit, par l'expérience du passé, que les moyens violens ne fervent qu'à échauffer les esprits, & à leur inspirer un courage capable de tout entreprendre. Mais au bout de quelque tems, lorsqu'elle vit le Clergé soumis, & son plan de résormation reçu presque généralement, elle

echangea de maxime & de conduite. L résistance devint un crime. Les Catho SI È C L E. liques furent regardés comme des sujet peu fidèles, dont on avoit tout à crain dre. On leur imputoit des discours sédi tieux, des projets de conjuration, de intelligences secrètes avec les Puissance ennemies. Tout cela n'étoit fondé que sur le zèle peu mesuré de quelques Mis sionnaires, & sur l'indiscrétion de quel ques Catholiques plus ardens que le autres. Mais c'en fut assez pour engager le Parlement à publier une loi terrible contre les Catholiques. Ils furent recherchés avec rigueur, arrêtés, traînés en prison, & un grand nombre expirerent dans les supplices. Il y eut parmi ces derniers des personnes de la plus haute naissance. C'étoient les Catholiques de cette classe, qui donnoient le plus d'ombrage au ministère, & après les Prêtres Romains, ceux qu'on traitoit avec le plus de févérité.

Tel fut le dernier état de la Réforme en Angleterre; & cet état, ouvrage de la Reine Elisabeth, du Clergé, du Parlement, est celui qui subsiste encore dans ce Royaume. Ainsi les Anglois, après avoir été Schismatiques & Catholiques tout Luthériens ques encor vinrent à Religion 1 que chose est un mê d'erreurs. gion mi-pa sectes, qu doctrine d vangile, tage de l d'abord le unes devis traint de ensuite, & on ne pot que, s'app fondamen trouve cla

role de I

droit à la

font venue

l'asyle de t

ultérieur c

nécessaires

nduite. I es Catho des sujer it à crain ours fédil tion, de Puissance, ondé que ques Mil de quel que les ur engae loi terls furent és, traîbře expiut parmi la plus Catholioient le

Réforouvrage rgé, du encore inglois, Catho-

& après

on trai-

liques tout ensemble fous Henri VIII, Luthériens sous Edouard VI, Catholi- XVI. ques encore sous la Reine Marie, par-Siècis. vinrent à se faire, sous Elisabeth, une Religion nationale, qui tenant quelque chose de toutes les autres doctrines, est un mêlange singulier de vérités & d'erreurs. Mais du sein de cette Religion mi-partie, il s'éleva de nouvelles sectes, qui prétendirent enseigner une doctrine d'autant plus conforme à l'Evangile, qu'elles s'éloignèrent davannge de l'Eglise Romaine. On voulut d'abord les repousser; mais quelquesunes devinrent puissantes, on fut contraint de les tolérer. D'autres parurent ensuite, & obtinrent la même liberté; on ne pouvoit la leur refuser, attendu que, s'appuyant sur le même principe fondamentat, de ne croire que ce qu'on trouve clairement contenu dans la parole de Dieu, elles avoient le même droit à la tolérance. Enfin, les choses en sont venues au point que l'Angleterre est l'asyle de toutes les sectes. C'est le terme ultérieur où l'esprit de la Réforme devoit nécessairement conduire.

XVI. SIÈCLE.

ARTICLE VIII.

Hérésies de Zuingle & de Calvin.

ARLOSTAD, qui avoit été l'un des premiers Discipies de Luther, quoique plus âgé que lui, fut aussi le premier qui s'éloigna de sa doctrine. Luther prétendoit avoir vu dans l'Ecriture, que Jesus-Christ est présent corporellement dans l'Eucharistie, sans que la substance du pain soit détruite, parce que les apparences du pain subsistent dans le Sacrement, & que la raison ne conçoit pas qu'il y ait des accidens sans sujet. Carlostad, avec autant, ou, pour mieux dire, aussi peu de raison, prétendit voir dans la même écriture une présence non-réelle & substantielle, mais seulement en figure, parce que l'esprit humain ne conçoit pas qu'un corps existe sans étendue, & qu'étant physiquement au Ciel, il soit encore sur la terre, en une infinité de lieux tout à la fois. Carlostad fut donc le Chef de ceux qu'on appella Sacramentaires, pour les distinguer des Luthériens. Ainsi la Réforme mont les principes voient être sectes nouve force le sem ya, par des les paroles c Corps, n'a dans le sens pouvoient & littéral & d Sacramenta s'il f suivant l'in toujours de le fens pr présentoien sa condami nation inco moins opp relle & lit d'une prés C'est ainsi se combati tournant a l'envi cont mêmes ar pour les re

CH

Tandis

forme montra, dès son origine, combien = les principes d'où elle étoit partie, de- XVI, voient être féconds en opinions & en Si ê cl : sectes nouvelles. Luther combattit avec force le senriment de Carlostad. Il prouya, par des argumens sans réplique, que les paroles de Jesus-Christ, ceci est mon Corps, n'avoient jamais été entendues dans le sens figuré, & qu'en effet elles ne pouvoient être prises que dans un sens littéral & direct. Carlostad & les autres Sacramentaires répondoient à Luther, que s'il falloit entendre ces paroles suivant l'interprétation qu'on leur avoit toujours donnée, & les prendre dans le sens propre & rigoureux qu'elles présentoient, il y trouveroit lui-même sa condamnation; l'opinion de l'impanation inconnue avant lui, n'étant pas moins opposée à la signification naturelle & littérale des termes, que celle d'une présence seulement spirituelle. C'est ainsi que les prétendus Réformés se combattoient les uns les autres, en tournant avec confiance & comme à l'envi contre leurs frères discidens, les mêmes armes que l'Eglise employoit pour les renverser tous.

Tandis que les Chefs de la Réforme

té l'un quoile pre-Luther re, que llement ibstance que les dans le conçoit s sujet.

n, préire une e, mais l'esprit

, pour

corps physifur la

ut à la

de ceux our les

la Ré-

598

fe divisoient en Allemagne sur un dog ut ce qu'il s'avoit ouverte, se fervoient dans la route qu'il avoit ouverte, se fervoient de la liberté qu'il s'étoit donnée: Zuinele de la liberté qu'il s'étoit donnée; Zuingle prêcher l'er appuyé sur les mêmes principes, for- Ce sur, moit une nouvelle secte d'Evangélistes mant les Indi en Suisse. Il naquit à Wildehausen, Comté de Tokenbourg dans le Pays essa les born de Saint Gal, en Suisse, au mois de Janvier 1487. Il fit ses études à Rome, à Vienne en Autriche & à Basse. Il reçut le bonner de Docteur dans l'Université de cette Ville. Il avoit été doué par la nature d'un esprit vif & pénétrant. L'étude des Langues savantes, entr'autres du Grec & de l'Hébreu, l'occupa pendant quelques années, ensuite il se livra par zèle & par goût, à la prédication pour laquelle il avoit beaucoup de talent, & se fit une réputation brillante par ses fermons. Il obtint successivement trois Cures; la dernière fut celle de Zurich dont on le pourvut en 1518. Son imagination pleine de seu, donnoit de l'ame à ses discours & les rendoit propres à faire des impressions profondes sur l'esprit de ceux qui l'écoutoient. D'ailleurs, il parloit avec grace, avec facilité, & mettoit

carrière de éforme avoi n intention cuple, en lées que les l Indulgence our tirer pl Constance ap toyoit pur noroit que rédicateur si n effet, des. rité du Pape Pénitence acremens, a nanière dont

confervée.

es bonnes œ

oints, il av

un dog- ut ce qu'il disoit. Ces talens attiroient XVI.
traitoit soule à ses instructions, & contri-Stècle.
ant dans mèrent à faire de lui un homme infiniervoient ent dangereux, lorsqu'il eut commencé Zuingle prêcher l'erreur.

ces, for-Ce fut, comme Luther, en attangélistes ant les Indulgences, qu'il débuta dans nausen, carrière des Novateurs, où bientôt il le Pays essa les bornes que le Patriarche de la nois de éforme avoit respectées. Il parut d'abord Rome, i'il n'en vouloit qu'aux abus, & que il reçut n intention n'étoit que d'éclairer le uple, en le détrompant des fausses de la rechange de la recha par la dées que les Moines, chargés de prêcher nt. L'é-rautres our tirer plus d'argent. L'Evêque de lonstance applaudissoit à son zèle, qu'il toyoit pur & sincère. Le bon Prélat moroit que dans peu, les écarts de ce tédicateur si goûté exciteroient le sien. n effet, des Indulgences, il passa à l'aunité du Pape, à la nature du Sacrement Pénitence, à l'efficacité des autres acremens, au mérite de la Foi, à la mière dont la justification est produite conservée dans les ames, à l'effet es bonnes œuvres, &c. & sur tous ces oints, il avança-des erreurs puisées

se livra ication talent, par ses

trois Zurich magiame à à faire

rit de l parettoit

SIÈCLE.

dans les livres de Luther & des antre rétablissoit de Docteurs de la Réforme, qu'il avoir dus considés lus avidement. L'Evêque de Constance les sentimes voyant qu'il attaquoit, non les abus mais la Foi même, voulut arrêter son faux zèle & le rappeller aux bons princires, forma cipes dont il s'étoit écarté. Alors Zuin-Catholique. gle déclara qu'il prêcheroit malgré le Prélat; & s'attribuant une sufficient en emportance, traordinaire, il prétendit que étoit en en de Zuin Préiat; & s'attribuant une mission exvoyé pour enseigner le pur Evangile, & lée général ramener les Chrétiens aux vérites primitives, dont on avoit perdu la trace de puis long-tems. Mais il ne prouva cette mission nouvelle & immédiate, qu'er déclamant avec une chaleur sans égale contre le Pape & les Evêques, contre la Messe, ses vœux monastiques, le célibat des Prêtres le jeune, les abstinences, le culte des Saints, les Loix de l'Eglise, &c. Cependant il ne proposoit encore aucun changement dan l'extérieur de la Religion.

Les discours de ce nouveau Prédican ébranlèrent tellement ceux qui venoien de toutes parts pour l'entendre, qu'en peu de tems il eut un grand nombre de Sectateurs. Quand il vit que sa doctrin faisoit du progrès, que son crédi

protestation s'établissoit

es faire aut ont il avoit vec maturi roduiroient le leur docti faculté de ch mieux établ C'étoit s'éri annoncer d'a voit prononc Le Déput

ce, & les au wient rendu tent contre l' qui s'arroge verainement droit qui n'a qu'elle exerc Pasteurs. On

Tome VII

es autres sétablissoit, & que les personnes les dus considérables de l'Etat adoptoient XVI.

constance es abus, rêter soit des fentimens, il prit des mesures pour Siècle.

es faire autoriser. Le Sénat de Zurich, sont il avoit séduit la plupart des Membres, forma le projet d'abolir la Religion Catholique. Mais asin de paroître agir vec maturité dans une affaire de cette importance, les Magistrats, à la persuadon de Zuingle, indiquèrent une assent des générale, où les Théologiens des reux partis disputeroient en public, & roduiroient respectivement les preuves de leur doctrine. Le Sénat se réservoit la faculté de choisir celle qui lui paroîtroit mieux établie sur la parole de Dieu.

Cétoit s'ériger en Juge de la Foi, & annoncer d'avance la décision qu'on devoit prononcer.

Le Député de l'Evêque de Constan
ne prone, & les autres Ecclésiastiques qui s'é-

e, & les autres Ecclésiastiques qui s'éwient rendus à l'assemblée, prorestèrent contre l'incompétence du Tribunal, qui s'arrogeoit le droit de juger souverainement en matière de doctrine, droit qui n'appartient qu'à l'Eglise, & qu'elle exerce par l'organe des premiers Pasteurs. On n'eut aucun égard à cette protestation, quoiqu'elle fût appuyée

Tome VII.

ent dans

Prédican

venoien

, qu'en

mbre de

doctrine

n crédi

blissoit

sur un principe que tous les siècles and térieurs avoient reconnu. Zuingle parla Siècle, sans déguiser ses erreurs. Il dit, entre autres choses, que la lumière de la parole de Dieu ayant été obscurcie dans ces derniers tems, quelques personnes suscitées par des voies extraordinaires avoient entrepris de lui rendre son an cien éclat; qu'il étoit de ce nombre, & qu'il s'offroit à prouver ce qu'il avoi avancé, par l'Ecriture, ne connoissan point d'autre source de la vérité, n d'autre fondement de la Foi. Il réduisi ensuite sa doctrine à soixante-sept arti cles, offrant de montrer qu'elle étoit et tout point conforme à l'Evangile. Cett doctrine étoit celle de Luther, avec le changemens que Zuingle y avoit fait pour l'ajuster aux opinions qui lui étoien particulières, & qui distinguoient les Sa cramentaires des purs Luthériens.

Le Sénat étant déjà décidé sur le part qu'il devoit prendre, & l'assemblé n'ayant été tenue que pour mettre quel que ombre de formalité dans ce qu'or avoit projetté de faire, on dressa un édit qui portoit que la doctrine de Zuingle seroit reçue dans tout le canton de Zu rich, & que tous les Pasteurs seroien

renus de s' ment publi rité civile, Zuingle, e Mais il ne i du Réforma lister l'ancie une second & plus fole bre suivant iques, l'U douze autre wec celui d Helvétique de Zuingle fonnes refp fon triompl qui devoit plus autheni ours de con ques & les 1 contestés, le velle Loi. I canton l'exe & les céréme supprima de

gieuse & le c

fut abolie, &

cune trace de

iècles an renus de s'y conformer dans l'enseignegle parla ment public. Ce premier acte de l'autoit, entre nté civile, en faveur des opinions de SIECLE: de la pa Zuingle, est du mois de Janvier 1523. rcie dans Mais il ne remplissoit pas toutes les vues personne du Réformateur, en ce qu'il laissoit subdinaires sster l'ancien culte. Il sit donc indiquer e fon an une seconde assemblée plus nombreuse mbre, & & plus solemnelle pour le mois d'Octou'il avoi re suivant. Les Evêques, les Ecclésiasnnoissan iques, l'Université de Basse, & les érité, n douze autres cantons, qui formoient ll réduisi wec celui de Zurich, la confédération fept arti Helvétique, y furent invités. Le but e étoit er de Zuingle, en réunissant tant de perile. Cett sonnes respectables, étoit de rendre , avec le on triomphe plus complet, & l'Edit voit fait qui devoit abolir la Religion Romaine, ui étoien plus authentique. En effet, après trois ent les Sa ours de conférences entre les Catholiens. ques & les Réformateurs, sur les points ir le part contestés, le Sénat sit paroître sa nonassemblé velle Loi. Elle supprima dans tout le ttre quel anton l'exercice du culte catholique, & les cérémonies qui en dépendent. On

fut abolie, & bientôt on ne vit plus auune trace de la Religion qu'on avoit pro-

gieuse & le célibat des Prêtres. La Messe

ce qu'or a un édit Zuingle supprima de même la Profession reli-

n de Zu s feroien

fessée en paix durant tant de siècles, & les opinion défendue avec zèle contre tant de Sectes

SIECLE, dangereuses.

Zuingle étant parvenu à faire confacrer sa doctrir, par l'autorité publique, pensa que pour l'étendre avec plus de fut pour le facilité, il ne lui restoit plus qu'à com- pour Luth poser divers écrits à l'usage du peuple, dogme de où il développeroit ses principes, & les qu'Erasme revêtiroit de quelques preuves tirées de duisant & l'Ecriture, & propres à les imprimer encore fait profondément dans les esprits. Ce moyen avoit réussi à Luther, & Zuingle ne celle de Lu tarda pas lui-même d'éprouver combien, en plusieur la nouveauté, présentée sous un vernis enseignoit d'érudition, a d'empire sur les hommes, (Ecolampade & Bucer, qui jonissoient activité par d'une grande réputation d'habileté parmi les Réformés, se joignirent à lui dans l'exécution de ce dessein, & lui prêtèrent aussi le secours de leur plume. Le premier étoit, au jugement d'Érasme, l'homme de son tems qui raisonnoit avec le plus de force, & qui écrivoit avec le plus d'éloquence. Le second avoit dans l'esprit une subtilité qui le mettoit en état de tourner tellement ses pensées, perdu de se & de les exprimer avec tant d'art, qu'elles se concilioient sans effort avec toutes

deux avoie nastique, Réforme. Zuingle,

La docti

perdu toute la grace agi manière ir d'un décret font sauvés à la mort ét ntion de les nanisme le pérant. Zui doit que 1 premier hor point été t

e confaublique,

in vernis nommes, lui dans prêtèrent noit avec

avec le oit dans ettoit en t, qu'elec toutes

ècles, & les opinions des autres Novateurs. Tous = de Sectes deux avoient quitté la profession Monastique, pour embrasser la prétendue Siècle. Réforme. Ils secondèrent puissamment Zuingle, sur-tout Ecolampade, qui plus de fut pour lui ce que Mélancthon étoit u'à com-pour Luther, & qui publia contre le peuple, dogme de la présence réelle un ouvrage es, & les qu'Erasme a regardé comme le plus sétirées de duisant & le mieux écrit que l'erreur eût mprimer encore fait éclorre.

le moyen La doctrine de Zuingle puisée dans ingle ne celle de Luther, s'en écartoit néanmoins combien, en plusieurs articles essentiels. Luther enseignoit que le libre-arbitre avoit perdu toutes ses forces, & toute son ouissoient activité par la chûte de l'homme; que té parmi la grace agit sur le cœur humain d'une manière irrésistible, & qu'en vertud'un décret absolu de Dieu, les Elus Le pre-font sauvés, les Réprouvés condamnés Érasme, la mort éternelle, sans aucune coopéntion de leur part. C'étoit le Prédestinatianisme le plus dur & le plus désespérant. Zuingle au contraire, prétendoit que le libre-arbitre n'avoit rien pensées, perdu de son énergie par le péché du premier homme; que ce péché n'avoit point été transmis avec l'existence du

Cc iii

premier homme à ses descendans; que dans l'Ecrite c'étoit en nous une maladie, une foi-la Foi; & m Stècle blesse, & non pas un péché; que per à lier les hor sonne n'est exclus du Ciel, à cause de ce munication péché, pas même les Payens; que le changeroit d'aprême n'a pas été institué par Jesus-d'objet, s'il Christ pour remettre ce péché, mais expressions c feulement pour être un signe d'adoption, usage univers & un moyen d'exciter dans les ames, elles se resuse la Foi qui justifie. C'étoit le système de pleus de foi Pélage suivi dans toutes ses branches uièrement de & dans tout le développement dont il Zuingle lui est susceptible; & même jamais cet an servoir de la cien Hérétique, en niant le péché originale, en soutenant que les mérites du Répeut être co dempteur avoient rétabli le libre-arbitre dans tous ses droits, n'avoit poussé se la raison loin les conséquences de son principe.

Luther & Zuingle ne disséroient pas gage figuré moins sur l'article de l'Eucharittie. Le l'institution premier ne cessoit de répéter que le des dissiculté paroles de Jesus-Christ dans l'institution nion de ceu de ce Sacrement ne peuvent s'entendre littéral. que d'une présence corporelle & substand Cependan rielle; que pour leur donner un autre objections p sens, il falloit les tordre, les forcer, les voit répondre dépouiller de leur signification naturelle il raconta que primitive; qu'avec une pareille mé cher le vér thode, il n'y avoit plus rien de certain étoient l'ob

ns; que dans l'Ecriture, plus rien de fixe dans me foi- la Foi; & même que la parole, destinée XVI. que perilier les hommes entre eux par la com-Siècia.

se de ce munication réciproque de leurs pensées,
que le changeroit de nature, & n'auroit plus
r Jesus-d'objet, s'il étoit permis de donner aux , mais expressions dont le sens est fixé par un loption, usage universel, desacceptions auxquelles ames, elles se resussent. Ces raisonnemens étoient lême de pleins de force; mais ils la perdoient en-ranches, uèrement dans la bouche de Luther. dont il Zuingle lui opposoit le principe qui s cet ans servoit de base à tout le système de la né origin Résorme. Le vrai sens de l'Ecriture ne s du Ré-peut être connu par une autre voie que e-arbitre par la lumière intérieure de l'esprit & poussé si de la raison : or la raison , la lumière naturelle veulent qu'on réduise à un lancient pas gage figuré , les paroles qui renferment riftie. Le l'institution de l'Eucharistie, pour éviter que le des difficultés insurmontables dans l'opi-nstitution nion de ceux qui s'en tiennent au sens entendre littéral.

fubstan Cependant on faisoit à Zuingle des un autre objections pressantes auxquelles il ne pourcer, les voit répondre. Pour se tirer d'embarras, naturelle il raconta qu'étant occupé la nuit à chereille me cher le véritable sens des paroles qui le certain étoient l'objet de la dispute, un fan-

C c iv

tôme lui avoit apparu & lui avoit din ne sais-tu pas ce qu'on lit dans l'Evo-Siècle, de ; l'agneau est la Pâque, c'est-à-dire qu'il en est le signe? Il crut qu'on ne pouvoit rien opposer à cette étrange solution, & n'en donna jamais de meil leure. Luther ne pouvoit pas la trouve insuffisante & ridicule. N'étoit ce pas d'après une conférence avec le Diable qu'il avoit aboli les Messes basses? Le spectre de Zuingle ne méritoit-il pas autant d'être cru, que le démon de son adversaire? Si des témoignages incontes tables ne nous garantissoient pas la vérin de ces faits, pourrions-nous croire que des hommes favans, des esprits cultivés par l'étude des lettres & de la philofophie, auroient eu recours à de pareille machines, dans l'impossibilité de trouver un autre dénouement?

Zuingle, Chef d'une Secte nouvelle dans le sein de la Réforme, parvenu à la célébrité, ayant, comme Luther, un troupeau dont il étoit le Pasteur su prême, & une Eglise qui l'écoutou avec la soumission des premiers Fideles pour les Apôtres, voulut étendre ses conquetes au - delà du canton de Zurich, & il y réussit. Ceux de Schaf

house, d sèrent sa le nouveau Hs exhort leur exem constamm leurs pèr pour se leur con les Comi voulurent elles, ni esprits s'a fut biente en plus aguerris, les Réform à la tête anciens I le premie quarante-1 les Suisse honteux d le sang de querelles conclue à conserver alors profe

les autres

609

avoit dies ans l'Evo. est-à-dire qu'on ne te étrange s de meil oit ce pas Diable. asses? La pit-il pas on de fon incontes s la vérité roire que rits cultila philoe pareilles

nouvelle parvenu à Luther, steur) ful'écoutoir ers Fideétendre inton de le Schaf-

le trouver

house, de Berne & de Basse embrasserent sa doctrine. Ils établirent chez eux le nouveau culte, par des Edits solemnels. Si è c'L E. Ils exhortèrent les autres cantons à suivre leur exemple. Mais ceux-ci demeurèrent constamment attachés à la Religion de la trouve leurs pères. Les cantons Zuingliens, pour se venger d'un refus, qui étoit leur condamnation, rompirent avec les Communautés Catholiques, & ne voulurent plus vivre en commerce avec elles, ni leur porter des vivres. Les esprits s'aliénèrent, & la guerre civile fut bientôt allumée. Les Catholiques en plus grand nombre, ou mieux aguerris, vainquirent jusqu'à cinq fois les Réformés. Zuingle, qui s'étoit misà la tête de ceux-ci, comme un des: anciens Héros d'Israël, fut tué dans le premier combat, en 1531, âgé de quarante-neuf ans. Quelque tems après, les Suisses entrèrent en négociation, honteux d'avoir pris les armes, & versé le sang de leurs compatriotes, pour des querelles de Théologiens. La paix fut. conclue à condition que chaque Canton conserveroit la Religion dont il faisoit alors profession, sans se troubler les uns les autres pour ce sujet. Cet accommode

C.c. W

ment, mis au rang des loix nationales, est un des fondemens de la tranquillité

Siecle publique de la Suisse.

La Réforme, en perdant l'un de ses Chefs dans la personne de Zuingle, en acquéroit un autre, qui se rendit encore plus fameux. C'étoit Jean Calvin, né à Noyon, de parens obscurs, au mois de Juillet 1509. Il avoit étudié les humanités à Paris, au Collège de la Marche, la philosophie au Collège de Montaigu. Ensuite il étoit allé à Orléans, où il avoit étudié le droit, sous les deux hommes les plus célèbres de leur tems, Pierre de l'Étoile & André Alciat. Le desir de se persectionner dans les langues savantes, auxquelles il s'étoit déjà appliqué, l'avoit conduit à Bourges, où il y avoit dans ce tems-là, des Professeurs habiles. Dans ces différentes écoles, il avoit trouvé des favans étrangers, qui étoient imbus des nouvelles erreurs. Ce fut en conversant avec eux qu'il en prit le goût, & qu'il s'y attacha. En entrant dans cette route, il étoit assuré de parvenir à la célébrité, peut-être même à la domination, qui furent toujours ses passions favorites, an lieu qu'en restant dans la voie commune, il auroit été

confond gré fes une litte noissance favoit le il écrivo dans soi étoit d'a qu'on ac

Il déb 1532, les deux de cleme goût & érudirs mettoier vrai nor fuivant cet ouvi de Calvi il a toujo mentaire vans. M forte de jaloux, c font des vouloit

veaux R

ses desir

tionales, inquillité

n de ses ngle, en it encore vin, né au mois les hude la llège de Orléans, les deux r tems, ciat. Le les lanoit déjà ges, où fesseurs oles, il 's, qui urs. Ce en prit entrant de pariême à urs ses

restant

confondu avec beaucoup d'autres, malgré fes talens & son érudition. Il avoit XVI. une littérature immense, & des con-Siècer. noissances très-étendues en tout genre. Il savoit le Grec, l'Hébreu, le Syriaque; il écrivoit bien le françois tel qu'il étoit dans son tems; mais en latin, son style étoit d'une élégance & d'une pureté qu'on admire encore aujourd'hui.

Il débuta dans le monde littéraire en 1532, par un commentaire savant sur les deux livres de Sénèque, intitulés de clementia. Il y fit paroître plus de goût & de bonne philosophie, que les érudits les plus renommés alors n'en mettoient dans leurs productions. Son vrai nom étoit Cauvin; il le latinisa, suivant l'usage du tems, à la tête de cet ouvrage, & le changea en celui de Calvinus; c'est delà que dans la suire il a toujours été appellé Calvin. Ce Commentaire lui fit honneur parmi les Savans. Mais il ambitionnoit une autre forte de gloire, dont son cœur étoit plus jaloux, que les hommes ordinaires ne le sont des honneurs & de la fortune. Il vouloit se faire un nom parmi les nouveaux Réformateurs. C'étoit l'objet de ses desirs & le but de ses travaux. Après

Cc vj

avoir passé quelque tems dans les villes d'Angouleine & de Poitiers, où il essaya SEECLE, le talent qu'il avoit de s'infinuer dans les esprits, & de communiquer ses erreurs, il revinta Paris. Mais ses liaisons avec des personnes suspectes dans la doctrine, & l'indiscrétion de ses discours attirerent sur lui l'attention du gouvernement. On éclaira ses démarches, & bientôt il y eut des ordres pour l'arrêter. Il en eut avis, & s'étant évadé, il se retira d'abord à Basse: Ce sur là qu'il mit la dernière main à ses Institutions théologiques. C'est l'ouvrage le plus méthodique, le mieux raisonné, & le plus élégamment écrit de tous ceux qui ont été publiés par les différens écrivains de la Réforme. Il est à propos d'en donner ici une idée.

Luther n'avoit point mis d'ordre & de suite dans ses principes théologiques, comme nous l'avons déjà remarqué. Il ajoutoit & retranchoit aux premiers sondemens de sa théologie, à mesure qu'il sentoit le besoin d'établir de nouvelles notions, de modifier, de restreindre, ou d'étendre celles qu'il avoit déjà posées pour base de sa doctrine. Son système ressembloit à ces vastes Palais, dont le

lavante, niger les veaux cor en abatta vue. Mel les autres gile, avoi leur maîtr & la régu pas plus l'esprit m qu'il eût a cipes de l mateurs a doctrine c quoit aux précédé. foumettre fystême: à: destiné à re résolut de talens & cessaires p tholiques a toutes les posées av clarté, &

mux dont

plan n'a

les villes illessaya uer dans r ses erliaisons s la docdiscours gouverhes, & r l'arrêvadé, il là qu'il itutions lus méle plus qui ont crivains s d'en

e & de jiques, qué. Il rs fone qu'il uvelles re, ou posées estême ont le

plan n'a point été tracé par une main = lavante, & dont on ne parvient à cornger les défants, qu'en ajoutant de nou- Sait cas, veaux corps de bâtiment aux anciens, & en abattant ce qui choque davantage la vue. Melancthon, Brentius, Bucer & les autres Prédicateurs du nouvel Evangile, avoient bâti sur les fondemens que leur maître avoit jettés; mais l'ensemble & la régularité de l'édifice, ne les avoit pas plus occupés que lui. Calvin avoit l'esprit méthodique & conséquent. Dès qu'il eût approfondi les différens prinapes de la Théologie, que les Réformateurs avoient substituée à l'ancienne doctrine de l'Eglise, il vit ce qui manquoit aux travaux de ceux qui l'avoient précédé, & ce qui restoit à faire pour soumettre les disserentes parties de leur système à un plan régulier. Il se crut destiné à remplir cette tâche pénible, & résolut de s'en charger. Il se sentoit les talens & le fond de connoissances nécessaires pour en venir à bout. Les Catholiques avoient plusieurs ouvrages, où toutes les vérités de la Religion sont exposées avec ordre, développées avec clarté, & déduites des principes génémux dont la révélation garantit la certi-

tude. C'étoit un avantage que Calvin seur du leur envioir, & il vouloit que la Réforme légissateu Siècze, n'en fût pas privée. Ce motif joint à le Saintcelui de la gloire, lui fit surmonter les qu'il puri difficultés de son entreprise. Elles étoient enfin l'Eg en grand nombre & capables d'effrayer & se con tout autre génie que le sien. En effet, du Chris il s'agissoit de ramener tous les dogmes la divisio théologiques de la Réforme, à des prin-parties. cipes simples, liés entr'eux, & démontrès par l'Ecriture; de former un corps de doctrine, qui ne contînt rien d'inutile, & dont toutes les parties décou- l'existence lassenc des premières vérités du Chris-la création tianisme; en un mot, il s'agissoit de donner aux nouvelles Eglises une théologie complette, quoiqu'abrégée, qui fût à l'usage de toutes les conditions, & qui pût fixer à jamais tous les Evangéliques dans la profession des articles de foi dont leur Symbole devoit être composé. Tel étoit le plan général de Calvin: en voici l'exécution.

La Religion Chrétienne offre à l'esprit quatre grands objets, auxquels se rapportent toutes les vérités dont l'ensemble forme sa doctrine; Dieu créateur & conservateur de toutes choses par la puissance; Jesus-Christ rédemp-

Premie

Calvin po monte à mier être que la na sobscurci l'esprit de les passion fance de l lation pol hommes & l'ancien & comment vres sont toutes les partienner prétenden

infaillible

ue Calvin seur du genre humain, fondateur & = a Réforme légissateur de la seule Religion divine; XVI. if joint à le Saint-Esprit sanctificateur des ames SIRCLE. nonter les qu'il purifie & qu'il éclaire par la grace; les étoient enfin l'Eglise où la vraie soi s'enseigne d'effrayer & se conserve. Ces quatre grands objets En effet, du Christianisme ont sourni à Calvin es dogmes la division de son ouvrage. Il a quatre des prin- parties.

k démon-Première partie, ou premier livre. un corps Calvin pour procéder avec ordre, reen d'inu-monte à la première vérité. Il prouve es décou-le création , & par la nécessité d'un pregissoit de mier être. Mais cette idée primitive une théo- que la nature nous retrace sans cesse, e, qui fût s'obscurcit, s'altère & se désigure dans tions, & l'esprit des hommes, par l'ignorance, Evangé- les passions & l'empire des sens. Naisrticles de l'indolâtrie; nécessité d'une révélation positive; elle est accordée aux hommes & contenue dans les livres de l'ancien & du nouveau Testament. Mais comment connoissons-nous que ces livres sont inspirés, & qu'ils renferment toures les vérités surnaturelles qui appartiennent à la foi? Les Catholiques prétendent que c'est par le témoignage infaillible de l'Eglise. Calvin rejette ce

re à l'esequels se ont l'enieu créa-

être com-

e Calvin:

es choses rédemp-

principe comme la source de l'autorité que les Pasteurs de la communion Ro-See ca e maine se sont attribuée. Ce témoignage de l'Eglise n'est, suivant lui, qu'un témoignage humain. Il en faut un plus sûr & plus immédiatement émané de Dieu. Quel est-il! C'est le témoignage intérieur du Saint-Esprit, de cet Esprit de vérité qui a parlé aux Prophétes, aux Apôtres, & qui entre dans nos cœurs pour nous assurer que les Prophétes & les Apôtres n'ont dit que ce que Dieu leur a révélé. C'est uniquement par l'Ecriture que nous connoissons Dien & ses attributs, l'unité, l'éternité, la justice, la toute-puissance, la bonté, la miséricorde, &c. Quoiqu'elle nous apprenne qu'il n'y a qu'une Divinité, on y découvre cependant que Dieu renferme trois personnes, dans la simplicité d'une mê-

me essence, le Pere, le Fils & le Saint-

Esprit, qui ne sont point trois substan-

ees, mais trois personnes dans une

substance unique. L'Ecriture défend de

représenter Dieu sous des formes sensibles. Delà Calvin conclut que les Ca-

tholiques sont tombés dans l'idolâtrie, en admettant l'usage & le culte des

Images. Toutes les créatures sont sou-

mises à la clairement Mais on tout dan l'ordre plans déter que Dier nos vert ment sorte princitaux de partie, o

Second parvenir Rédemp celles de Calvin 1 l'homme teur, co primitif: tuelles de il trouve pere de dans unqu'il a po muniqué conséque naissons.

ion éten

l'autorité nion Ronoignage qu'un téun plus mané de noignage et Esprit ophétes, os cœurs phétes & ue Dieu par l'Een & ses justice, miséripprenne: découme trois ine mêe Saint-Substanins. une. fend de. ies senles Caolâtrie,

lte des

nt sou-

mises à la providence. Rien n'est plus dairement établi dans les livres inspirés. Mais on y voit encore que Dieu opére Siècus. tout dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Calvin insére delà que nos déterminations ne sont point libres, que Dieu les produit en nous, & que nos vertus & nos crimes sont également son ouvrage. Il revient encore à ce principe, l'un des points sondamentaux de sa Doctrine, dans la seconde partie, où il le développe dans toute son étendue.

Seconde partie, ou fecond livre. Pour parvenir à la connoissance de Jesus-Christ Rédempteur du genre humain, & à celles des effets de la rédemption, Calvin recherche quel étoit l'état de l'homme en sortant des mains du Créateur, comment il est déchu de cet état primitif, & quelles font les forces actuelles de son ame. Occupé de cet objet; il trouve dans l'Ecriture, qu'Adam, pere de tous les hommes a été créé dans un état d'innocence & de justice; qu'il a péché, que son péché s'est communiqué à tous ses descendans, & qu'en conséquence de ce premier péché, nous naissons, tous enfans de colère. Il con-

= clut de ces vérités, que la concupiscence domine l'homme d'une manière SI ECLE, impérienfe, absolue; qu'elle influe sur toutes ses actions, & qu'elle en est le principe; qu'elle les rend vicieuses; que l'homme n'a point de force pour lui résister, que la liberté est une chimère; & que nous croyons agir librement, parce que nous suivons naturellement la pente que nous avons au mal. Il fonde cette impuissance de l'homme pour le bien, sur tous les passages où il est dit que sans Dieu l'homme ne peut rien. Mais Dieu n'a pas abandonné l'homme à son malheur. Le Fils de Dieu est venu sur la terre racheter les hommes pécheurs, & satisfaire pour eux. C'est Jesus-Christ, Dieu & homme tout ensemble. Il a réuni les deux natures divine & humaine, quoiqu'il n'y ait en lui qu'une seule personne. Il est médiateur entre Dieu & les hommes. Il a essacé le péché; il a obtenu grace pour les pécheurs. C'est l'effet propre de sa médiation, & ses mérites nous sont imputés par la foi.

Troisième partie, ou troisième livre. Calvin developpe de plus en plus son système dans cette troisième partie. Il

y examin Christ no nent pro tion nou ture, qu fication a la foi se Christ n la foi se foi est un Saint-Eff dans les de & in pres les c'est parquoi con Dans un a de for acte intér Eiprit, bre des ver, & pour l'êt foi qui i nous fait nous app missible

opération

variables

concupifmanière influe fur en est le ises; que ur lui réchimère; prement, ellement mal. Il l'homme Tages où nme ne andonné de Dieu es homur eux. me tout natures y ait en médiaes. Il a e pour e de sa is font

us fon

y examine comment les mérites de Jesus-Christ nous sont imputés & nous deviennent propres; comment cette imputa-Siècle. tion nous justifie, & quelle est la nature, quels sont les effets de la justification acquise par cette voie. C'est par la foi seule que les mérites de Jesus-Christ nous sont imputés; c'est donc la foi seule qui nous justifie. Mais la foi est une opération toute gratuite du Saint-Esprit. Il la répand & l'imprime dans les ames d'une manière profonde & ineffaçable. Elle leur rend propres les mérites de Jesus-Christ, & c'est par-là qu'elle les justifie. Mais en quoi consiste-t elle cette foi justifiante? Dans une ferme persuasion que le fidèle a de son salut, c'est-à-dire, dans un acte intérieur, par lequel, aidé du Saint-Eiprit, ie tidèle croit qu'il eit au nombre des élus, que Dieu veut le fauver, & lui a préparé tous les moyens pour l'être infailliblement. Telle est la foi qui nous unit à Jesus-Christ, qui nous fait devenir ses membres, & qui nous approprie ses mérites. Elle est inamissible de sa nature, parce que les opérations du Saint-Esprit ne sont point variables, passagères, mais stables &

permanentes. La ferme persuasion que le fidèle a de son salut, est jointe à la Siècle connoissance & à l'usage des moyens par lesquels il doit être sauvé : or, le principal de ces moyens, est la pénitence; ainsi la pénitence est nécessairement liée avec la foi; elles sont inséparables l'une de l'autre, de forte que celui qui a la foi justifiante, a en mêmetems la pénitence. Mais, suivant Calvin, la pénitence n'est pas autre chose que la conversion du cœur à Dieu, & le changement de vie. Ainsi, les Catholiques qui la font consister dans la contrition, la confession, & la satisfaction, font dans l'erreur. La contrition n'est propre qu'à troubler les consciences par l'incertitude qui l'accompagne toujours. La confession est une invention humaine, introduite pour tyranniser les fidèles; & la satisfaction est injurieuse à Jesus-Christ, en ce qu'elle attribue aux actions de l'homme un mérite capable de satisfaire à la justice de Dieu. Calvin dit la même chose des peines du Purgatoire, des Indulgences & du suffrage des Saints. Si tous les hommes n'ont pas la foi qui justifie, c'est qu'elle n'est due à personne,

& que I plaisir. E refusée au a choisi I autres po taison de solue. Ca fertions si est dit, qu'il a ha fait ni bi

Quatrie

vre. Calvi portion d moyens c faire entr Christ & par la foi facremens de Jesusglise qu'e visible, qu vraie doct ministratio tués pour Il suit de société où rée, où le

asion que inte à la s moyens e: or, le la péniécessaireont inséorte que n mêmeant Calre chose Dieu, & les Cadans la fatisfacntrition onscienmpagne invenyranniest inqu'elle me un justice chose Indul Si tous

i justi-

onne,

& que Dieu l'accorde selon son plaisir. Elle est accordée aux Elus, & XVI. resusée aux réprouvés, parce que Dieu SIECLE, a choisi les uns pour être sauvés, & les autres pour être damnés, sans autre taison de ce choix, que sa volonté absolue. Calvin appuie ces dernières assertions sur le passage de l'Ecriture, où il est dit, que Dieu a aimé Jacob, & qu'il a haï Esaii, avant qu'ils eussent sait ni bien ni mal.

Quatrième partie, ou quatrième livre. Calvin examine dans cette dernière portion de son ouvrage, quels sont les moyens dont Dieu se sert pour nous faire entrer dans la société de Jesus-Christ & nous y conserver. On y entre. par la foi, on y est conservé par les sacremens. Mais qu'est ce que la société de Jesus-Christ? C'est l'Eglise; & l'Eglise qu'est-ce que c'est? Une société visible, qui conserve la prédication de la vraie doctrine de Jesus-Christ, & l'administration des Sacrement qu'il a institués pour fortifier les ames dans la foi. Il suit delà, selon Calvin, que toute société où la parole de Dieu est altérée, où les sacremens sont confondus

avec des pratiques superstitieuses, & où des traditions humaines ont pris la pla-SIÈCLE, ce des anciennes vérités, n'est point la véritable Eglise de Jesus-Christ, la société des Saints & des prédestinés. Il conclut de cette maxime, que l'Eglise Romaine a cessé d'être la véritable Eglise, parce qu'elle est tombée dans l'idolâtrie, parce que la cêne est devenue chez elle un sacrilège, & parce qu'elle a étoussé sous un nombre infini de superstitions, la pureté du culte établi par Jesus-Christ & par les Apôtres. L'Eglise doit avoir des Ministres pour annoncer la parole de Dieu, & administrer les sacremens; mais le ministère appartient à la société des Fidèles. C'est elle qui choisit ses Ministres, qui les institue, & ce n'est qu'en son nom qu'ils exercent le ministère, comme ses délégués. A l'égard des Sacremens, Calvin n'en admet que deux, le Baptême & la Cêne; Luther y joignoit la Pénitence, mais le nouveau Réformateur l'identifie avec la foi, comme nous l'avons vu. Le Baptême n'est pas seulement un remède contre le péché originel, & contre les péchés commis avant

qu'on le. tous ceux voir reçu. efface. La que son e les péchés reçu. Air justifié pa mais la ju l'Eucharif & toute sa pensée sions forte fert, on présence crement, son effet, Jefus-Chr selon Cal un sens p mangeons nous buy manducat manière i la Messe, ment de (

été institu

en sacrific

es, & où is la plapoint la ft, la sostinés. Il e l'Eglise ble Eglidans l'idevenue e qu'elle ni de suabli par es. L'Eoour anadmininistère es. C'est qui les m qu'ils ses dés, Calaptême la Pémateur ous l'as seuleorigis avant

qu'on le reçoive, mais encore contre tous ceux que l'on commet après l'avoir reçu. Le souvenir du Baptême les Siècle. esface. La vertu du Baptême est telle, que son esset ne peut être détruit par les péchés que l'on commet après l'avoir reçu. Ainsi quand on a été une fois justissé par le Baptême, on ne perd jamais la justice. Lorsque Calvin parle de l'Eucharistie, il emploie toute son adresse & toute sa subtilité pour envelopper sa pensée. Mais au travers des expressions fortes & magnifiques dont il se sert, on voit clairement qu'il réduit la présence de Jesus-Christ dans ce Sacrement, à une présence en figure, & son effet, au souvenir de la mort de Jesus-Christ. Ce qui n'empêche pas, selon Calvin, qu'on ne puisse dire dans un sens propre & véritable, que nous mangeons la chair de Jesus-Christ, que nous buvons fon fang, & que cette manducation ne nous unisse à lui d'une manière intime & ineffable. Quant à la Messe, c'est une idolâtrie, au sentiment de Calvin. L'Eucharistie n'a point été instituée pour être offerte à Dieu en sacrifice, ni pour être adorée. Le

feul facrifice Chrétien est celui que Je-XVI. fus-Christ a offert & consommé sur la Siècie. Croix pour la rédemption des hommes. L'Eucharistie en retrace le souvenir & nous en applique les mérites. Tout ce qui est au-delà, doit son origine à l'i-

gnorance & à la superstition.

Telle est en abregé la doctrine que Calvin établit & développe dans les quatre livres de ses Institutions théologiques. Nous terminerons cet extrait par deux réflexions que nous ne pouvons omettre. 1° On voit que Calvin avoit emprunté ses principes des Réformateurs qui étoient venus avant lui. Il ne fit que les réunir, les lier ensemble, en former un plan suivi & raisonné. Il prit çà & là, dans la doctrine des autres, ce qui lui convenoit pour en composer son système, & il rejetta ce qui lui déplaisoit. Prédestination comme Luther, Sacramentaire comme Zuingle, ce qui l'a distingué de tous deux, ce qui lui est propre, c'est le culte qu'il a établi dans la société, dont il est devenu le chef. Il retrancha de ses Temples les autels, les croix, les images, les habits facerdotaux, les encensemens,

s bénédic bjets de v ies propre ce que li n culte f ne adorat ^o. Luther ren 151 e l'Eglife Eucharisti es institut est que de space de in expliqu hrift, dan ui est le c ulte chréti nterprétati de la Réfo nature & fo asceptible xplications ar trois C totent tou ure, & c affez claire missent y d

rais ou fa

i que Jemé sur la hommes, uvenir & Tout ce ine à l'i-

rine que dans les ns théoet extrait pouvons vin avoit léformaui. Il ne semble, sonné. Il des auen coma ce qui comme e Zuinis deux, ilte qu'il l est des Temmages,

semens,

les

s bénédictions, en un mot, tous les = bjets de vénération, toutes les cérémoes propres à nourrir la piété; & c'est Siècle. ce que lui & ses disciples ont appellé n culte spirituel & digne de Dieu, ne adoration en esprit & en vérité. 0. Luther avoit commencé à dogmatir en 1517; mais il n'attaqua le culte e l'Eglife & le dogme catholique sur Eucharistie, qu'en 1520. Calvin publia s institutions en 1535. L'intervalle est que de quinze ans, & dans ce court space de tems, la manière dont Calin expliquoit les paroles de Jesushrist, dans l'institution d'un Sacrement mi est le centre & le point essentiel du ulte chrétien, étoit déjà la troisième nterprétation donnée par les Docteurs e la Réforme, d'un texte qui par sa ature & fon objet, devoit être le moins ssceptible de plusieurs sens. Et ces trois aplications opposées étoient données ar trois Chefs de parti, qui se glorimient rous de ne suivre que l'Ecriure, & qui prétendoient qu'elle estassez claire pour que les simples Fidèles puissent y découvrir quels sont les sens wais ou faux fur les questions les plus Tome VII.

XVI.

Calvin ne tarda pas à recueillir le tems, le Siècle fruit de ses travaux. La réputation qu'il où il sur s'étoit acquise par son livre des insti-tutions, le sit appeller à Genêve, en gauroit 1536, pour y remplir les fonctions de Temples, Prédicateur & de Professeur en Théo-aussi bien logie. La Réforme avoit été introduite qui ce rég dans cette Ville, l'année précédente, par la de s'y Guillaume Farel & Pierre Viret, tous fieurs Ma deux Ministres sacramentaires de la meur imp Secte de Zuingle. Mais l'esprit inquiet sestée en & dominant de Calvin ne plaisoit pas chasser de à tout le monde. Il vint cependant à bourg ; o bout de faire recevoir un Catéchisme, sonder un ou sormulaire de soi qu'il avoit composé, sur le pres & qui contenoir la substance de toute de trois ai sa doctrine. Il éprouva de grandes contradictions dans gette entreprise; parce favorable qu'il y en avoit parmi les Ministres de plus puisse Genêve, quelques uns qui soutenoient Ville; voi les sentimens de Luther, d'autres ceux de Zuingle, & que la doctrine de Calvin sur l'Eucharistie, leur paroissoit contraire à la parole de Dieu. Néanmoins Farel & Viret le seconderent si bien, que son Catéchisme fut, adopté par les Magistrats, & revêtu du sceau

difficiles qui s'élevent dans l'Eglise de l'autor

peaul En

sence. Ce

bour lui, le revoir giftrats lu

folu de g faire tous

houvelles

S. L'Eglise de l'autorité publique Dans le même = des instipoint de pain levé pour la Cene, qu'il enêve, en y auroit des Fonts baptismaux dans les nctions de Temples, & qu'on célébreroit les Fêtes en Théo-aussi bien que de Dimanche. Calvin à introduite qui ce réglement ne plaisoit pas s'refudente, par la de s'y soumente, de sorte que pluiret, tous seurs Magiltrats choques de son hu-es de la mour impérieuse, qui s'étoit de mani-it inquiet sestée en différences occasions, le firent laisoit pas chasser de Genève. Il se réfugia à Straspendant à bourg ; où il obtint la permission de téchisme, sonder une Eglise françoise, dont il composé, su le premier Ministre Il conserva près de toute de trois ans le gouvernement de ce troundes con-peau. En 1344] (le parti qui fui étoit sparce favorable à Genêve, étant devenu le piltres de plus puissant,) il fut rappellé dans cette utenoient Ville; out ses anus desiroient sa prétres ceux sence. Ce rappel fut un vrai triomphe pour lui, & la joie qu'on témoigna de e de Calparoissoit le revoir en rehaussa l'éclat. Les Mau. Néangiftrats lui accorderent un pouvoir absolu de gouverner leur Eglise, & de iderent si it, adopté faire tous les changemens, toutes les du sceau nouvelles institutions qu'il croiroit né-

D d ii

cessaires par rapport à la police & à l'il eut bese

XVI. discipline.

Calvin régla seul, & selon ses vues par ticulières, tout ce qui concernoit culte, les assemblées, l'inftruction, l prière, les Sacremens, les sépultures Il établie des Consistoires, des Collo ques, des Synodes. H fixa les différen degrés du Ministère, & les fonction attachées à chaque ordre. Il détermin la forme des élections & celle des jugemens, il composa un nouveau Catéchisme, plus ample & plus développe que celui dont on avoit fait usage jus qu'alors, & fit ordonner, dans une Afsemblée générale, qu'à l'avenir on n'en enseigneroit pas d'autre. Son autorité s'accrut encore en 1542, par l'arrivée d'un grand nombre d'étrangers, & surtout de François, qui se réfugierent à Genêve, pour y trouves la liberté qu'ils n'avoient pas dans leur patrie. Calvin les accueillit comme un tendre pere & un protecteur généreux. La reconnoissance les attacha plus fortement à lui que tous les autres. Il se servit d'eux avec con-Sance, & dans toutes les occasions où

par la plu par la plu poujours si au gré de

Calvin

qui avoit ambition, flatteur po de domine mettre à vérité eût rieux, abi qu'il avoi pussent êt pas la me dire, attac conduite, c'étoit, à tous les cr ou parler toit l'anat contradict raison co supplice. Okin, & d'enseigne d'ajouter c à sa doctr

ice & all eut besoin d'appuyer ses entreprises = par la pluralité des suffrages, il sut oujours sûr de tourner leurs volontés SIÈCLE.

su gré de la sienne.

Calvin étoit parvenu à cet empire qui avoit toujours été l'objet de son ambition, & il jouissoit du plaisir si flatteur pour une ame comme la sienne, de dominer sur les esprits & de les soumettre à ses opinions, comme si la vérité eût parlé par sa bouche. Impérieux, absolu, ne rétractant jamais ce qu'il avoit dit ou fait, quelles qu'en pussent être les suites, il ne souffroit pas la moindre résistance. Le contredire, attaquer ses principes, blâmer sa conduite, censurer ses établissemens, c'étoit, à ses yeux, le plus grand de tous les crimes. Sitôt qu'on ofoit penser ou parler autrement que lui, on méritoit l'anathême; & si l'on poussoit la contradiction jusqu'à prétendre avoir raison contre lui; on étoit digne du supplice. Bolsec, Gentilis, Blandart, Okin, & tous ceux qui se permirent d'enseigner ce qu'il n'approuvoit pas, d'ajouter ou de retrancher quelque chose à sa doctrine, n'éviterent la mort que

s bornes vues par cernoit ction, 1 épultures es Colla différen fonction létermin e des ju-

léveloppe sage jus une Afon n'en autorité l'arrivée & furerent à

veau Ca-

rté qu'ils alvin les re & un oissance

que tous ec consions où

par la fuite. Ne pouvant les exterminer, il les bannit; & comme s'ils ne Siècle, devoient trouver d'asyle nulle part deslà qu'ils ne pensoient pas comme lui, il les poursuivit jusques dans les lieux où ils s'étoient retirés. On fait quelle fut la fin malheureuse de Michel Server, qui périr dans les flammes, en 1553, en vertu d'une Sentence prononcée par les Magistrats de Genêve, mais dictée par Calvin. Ses erreurs fur la Trinité étoient condamnables, sans doute; mais étoit-ce à Calvin, au Chef d'une Secte qui accusoit l'Eglise Romaine de tyrannie, parce qu'elle avoit proscrit les partisans des nouvelles opinions, d'allumer des bûchers, 84 de livrer aux bourreaux ceux qui venoient, l'Ecriture à la main comme lui, enseiguer une doctrine différente de la sienne? Ce qu'on auroit peine à croire, si la preuve de ce fait n'existoit pas encore, c'est qu'à l'occasion du supplice de Servet, Calvin composa un Traité où il déploie toute son érudition, pour montrer qu'on peut faire mourir les hérétiques. Est-on en drois d'invoquer la tolérance, quand on a de pareils

principe tique ?

La fo noit pas Genêve où sa c ses Diff Il entre cette c Royaun rope; Ecosse, Holland qu'au f de mill caractè décider par for tinuel, d'emba y a eu été plu mœurs res. Il la mor de ses que se

jamais

principes, & qu'on les met en pra-

XVI.

La sollicitude de Calvin ne se bor-Stècle. noit pas au gouvernement de l'Eglise de Genêve, elle s'étendoit à tous les pays où sa doctrine avoit été reçue, & où ses Disciples avoient fait des Prosélytes. Il entretenoit des correspondances, à cette occasion, dans la plupart des Royaumes & des Républiques de l'Europe; en France, en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en Suisse, en Hollande, dans les Pays-Bas, & jusqu'au fond du Nord. On le consultoit de mille endroits, & il étoit dans son caractère de vouloir tout régler, tout décider. Il suffisoit, par son activité, par son esprit facile & son travail continuel, à cette multitude de foins & d'embarras. On peut donc assurer qu'il y a eu peu d'hommes dont la vie ait été plus laborieuse que la sienne. Ses mœurs étoient pures, & même austères. Il avoit été marié une fois. Après la mort de son épouse, il passa le reste de ses jours dans la continence, sans que ses plus grands ennemis lui ayent jamais reproché la moindre foiblesse. Il

extermine s'ils ne part dèsmme lui, lès lieux

ait quelle ichel Serimes, en nce pro-Genêve,

s erreurs mnables, alvin, au t l'Eglise e qu'elle

nouvelles rs, 82 de encient,

i, enfeila siencroire, si pas en-

fupplice Traité n, pour ourir les

nvoquer pareik

632 SIÈCLES CHRÉTIENS.

n'eut d'autre passion que celle de dominer XVI. sur les consciences; elle absorba toutes Siècle. les autres. Il mourut à Genêve, au mois de Mai 1564, âgé de cinquante-cinquans.

Fin du septième Volume.

DE

Contenu

QU

ART. I.

ART. II.

ART. III.

ART. IV.

ART. V.

ART-VI.

ART. VII

dent; Baste,

ART. VII

ART. IX.

ce siècle

ART. XI

teté,

ART. XII

Chronole

Synchron

TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans ce septième Volume.

QUINZIEME SIEELE.

C Popular	
ART. 1. CHUTE de l'Empire Grec. Progrès	
J. la Puillance Ottomane	•
ART. II. Etat des Puissances politiques en	
Oscident	,
A TIT Dicounierte de l'Amerique,	
Anm IV Frat des Lettres & des Schendes	J.
The de l' Palle Willen	
ART. VI. Etat de Christianisme chez les diverses	S
17 · 1. 1 · 14 · 14 · 10 · 10	•
A TITT Continuation au Schillie a Cont	-
dent; Conciles de Pife, de Constance & d	E.
Dada 11	3;
Baste, VIII. Conciles de Ferrare & de Florence	2
	,
ART. IX. Carattere des Papes, depuis l'ex	
art. 1x. Caractere des l'appe, jusqu'à la fin d zinction du grand schisme, jusqu'à la fin d	C
tington an grand joing to 12	2,
ce siècle, ART. X. Héréses des Wiclésites & des Hussites	3.
ART. XI. Personnages illustres par leur sain	1-
ART. XI. Ferjonnages 111-1-123	9
Apr. XIII. Macuis. Juget	
Chronologie des Collemes 2	•
	-
CICS I ALIMA CARE	
Class Latinates and Latinates	
Synchronisme des Souverains 35	74

TABLE DES ARTICLES SEIZIEME SIECLE.

ART, I. Etat de	la Puiffant	ce Ottoman	2. 2. 7
Brat, at	s Wonarch	ries & dec	Alleras
a utijunces en	Europe ne	ndime le la	-
fiecle, ART. III Etat de	P. C.		379
port aux Arts.	aux Lesse	umain, pai	r rap-
Sophie,	, and	es G a na	nilo-
fophie, ART. IV. Etat du	Christiani !	me en Orien	429
O CONTROLLE	ues rapes	QUI Ont on	MIETRO
- Eguje penaant	Le leizième	120010	Se
The state of the di	e Luther. 3	es commene	distant
ART. VII. Schifm	qualapn	de ce siècle,	509
fous Henri VI	II contin	ué louie Ed	mence
mmoj do conjomn	e lous l'ili	abeth	14.
Ant. VIII. Hérési	es de Zuin	ele & de Ca	lvin.
(1:	Sec. 33 52	1.13.11 - 1 2 2	1396

Pin de la Table.

e "12 23 42

the Karling to Bridge Date of Land

the transfer of the state of th

The control of the start

766 405 23 100

.

2 4.

LES

E.

feizième
379
par rapu Philo429
iene, 448
gouverné
470
encemens
le, 509
commencé
Edouard

Calvin,

·



